HISTOIRE DES MONTAGNARDS

PAR ALPHONSE ESQUIROS

PARIS — GARNIER FRÈRES — 1903.

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER

Préludes de la Révolution. — Prise de la Bastille.

CHAPITRE DEUXIÈME

Mort de Foulon et Berthier. — Incendie des Châteaux. — Le comte de Belzunce à Caen.

CHAPITRE TROISIÈME

Constitution civile du clergé. — Fédération du Champ-de-Mars. — Fuite du Roi.

CHAPITRE QUATRIÈME

Arrestation du Roi. — Massacre du Champ-de-Mars. — Fin de la Constituante.

CHAPITRE CINQUIÈME

Assemblée nationale législative. — Les prêtres et les émigrés. — Résistance du Roi. — Evénement du 10 août.

CHAPITRE SIXIÈME

Convention nationale. — Luttes de la Montagne et de la Gironde. — Procès de Louis XVI. — Evénement du 31 mai.

CHAPITRE SEPTIÈME

Mort de Marat. — Les Hébertistes. — Supplice de Danton — Chute de Robespierre.

INTRODUCTION

I

Les Girondins n'ont joué dans le grand drame révolutionnaire qu'un rôle rapide et subordonné. Non seulement la Montagne leur a survécu, mais c'est encore dans son sein, au milieu des éclairs et des tonnerres, que se sont révélés les oracles de l'esprit humain transfiguré. De là sont parties la force et la lumière. A peine si les Girondins ont résisté : ils ont pâli devant les événements ; ils se sont effacés dans un torrent d'éloquence. Les Montagnards ont, au contraire, renouvelé entre eux, avec le pays et avec le monde entier, la lutte des géants. Foudroyés, ils ont enseveli la Révolution dans leur désastre immense, et après eux, la République n'a plus été qu'un fantôme.

Quels hommes et quel temps ! L'histoire de ces jours de luttes et de haines violentes demande, — ce n'est pas ici un paradoxe, — à être écrite avec amour. Oui, il y avait de l'amour passionné dans cette fureur du bien public qui immolait tout à une idée. Il faut embrasser d'un point de vue élevé cette époque terrible et glorieuse qui réunit tous les contrastes. Le moment est venu d'amnistier les morts pour leur dévouement à la cause de l'humanité. Ayons enfin le courage d'admirer ce qui est grand. Parmi les hommes que la Montagne éleva, dans un jour de tempête, au gouvernement du pays, il y en a qui ont sauvé le territoire de l'invasion étrangère, renouvelé le sentiment religieux, détruit les factions abjectes dont le triomphe aurait amené la perte de la France, assuré le respect de la souveraineté nationale, ouvert à la pensée humaine, en mal de vérité, des routes infinies.

Nous ne promettons pas une réhabilitation absolue et systématique de tous les Terroristes. Il y a certains actes qui font tomber sur les hommes une responsabilité foudroyante. Ce que nous aimons, ce que nous défendrons, la tête haute et le cœur découvert, ce sont les principes. La Révolution a pris, entre les mains des Montagnards, un caractère que rien n'efface : elle a secouru le pauvre, le faible, l'opprimé, l'enfant ; elle a voulu sauver l'humanité. Elle a été le bras de Dieu, l'Evangile armé.

Les hommes de la Montagne, diversement jugés, ont subi tour à tour les emportements de l'éloge ou du blâme sans mesure. Agités dans leur mémoire, comme dans leur vie, ils n'ont pu se détacher de la tourmente qui, après les avoir étouffés, emporte et insulte depuis leurs ombres maudites. La violence des souvenirs les poursuit, l'injustice des victimes les accable. Pour moi, je me réjouis d'écrire ces pages dans un moment calme, où l'opinion se recueille et fù se prépare le jugement définitif de l'histoire. Les portraits d'hommes comme Robespierre, Saint-Just, Danton, Marat, Camille Desmoulins, demandent à être tracés d'une main imperturbable. Libre envers le pouvoir, libre envers les partis, sans ménagement comme sans colère, sans autre passion que celle de la grandeur nationale, je puis d'avance promettre à tous une chose difficile et grave, par ce temps d'agitation politique : la vérité.

II

L'histoire des hommes de la Montagne se lie étroitement à l'histoire de la Révolution française.

Le point de vue religieux, presque absent au dernier siècle des spéculations de l'esprit, a pris dans ces derniers temps une grande influence sur la direction des études historiques et sociales. Nous sommes certes très éloigné de nous plaindre ; mais il faut, dans l'intérêt même de cette tendance estimable, se tenir en garde contre une force d'utopie qui n'est pas toujours saine. De nombreuses erreurs règnent, à notre avis, sur l'origine et sur l'histoire de la démocratie en France ; comme ces erreurs tendent à obscurcir une des questions dominantes de la philosophie politique, nous croyons utile de les passer en revue et de les combattre au besoin par les armes du raisonnement. Quelques écrivains modernes regardent la démocratie comme le développement nécessaire des idées chrétiennes : pour eux la Révolution française est sortie de l'Evangile ; que dis-je ? c'est l'Evangile lui-même incarné dans un fait. Cette manière de voir est généreuse ; elle flatte les entraînements de l'imagination et du cœur : mais nous la jugeons à la fois excessive et incomplète. Le christianisme est une grande chose, la démocratie en est une autre ; il faut bien éviter de mêler leur influence, si l'on ne veut pas introduire la confusion dans le monde des idées. La Révolution est un fait complexe ; ce fait a ses racines dans tout le passé de la France, si l'on veut même, dans toute l'histoire du monde.

Pour l'historien philosophe, l'origine de notre nation est une affaire de races ; pour l'école des *théodémocrates*, c'est un dogme, une vérité de foi. Les sociétés antiques rapportaient presque toutes leur fondation à un dieu ou au fils d'un dieu. L'imagination arrive à trouver aux nations modernes et à la nôtre en particulier une origine quelque peu semblable. En tenant moins compte de l'ordre et de la valeur des faits que de la filiation des idées, on fait remonter aisément la naissance des peuples et des civilisations modernes à la prédication de l'Evangile. Jésus-Christ devient en quelque sorte, du haut de ce nouveau point de vue, le premier citoyen français.

Ce n'est pas, il faut le dire, sans un motif grave que la démocratie française a été rapprochée du christianisme. Ce sont bien les deux plus grands faits historiques et religieux qui aient paru depuis la naissance du monde. Toute la question est de savoir si le christianisme seul, abandonné à ses propres forces, eût pu faire la Révolution française. Nous ne le croyons pas : il fallait de plus la protestation de la nature humaine, violée depuis des siècles dans ses lois fondamentales. C'est de cette protestation incessante, unie au sentiment de la justice, qui se développait dans les régions élevées de la conscience, que sortit à la fin un mouvement inouï dans l'histoire. Le christianisme n'ayant à son service que des armes spirituelles, n'aurait jamais pu réaliser isolément un événement composé, qui tenait à l'ordre religieux par le principe, à l'ordre moral par le droit et à l'ordre matériel par le fait.

Il y a, selon nous, autant d'injustice, ou pour mieux dire, autant d'exagération à ne pas tenir compte des travaux de l'esprit humain et de la puissance même des choses dans l'effervescence intellectuelle qui prépara la Révolution française, qu'à nier la part d'influence du christianisme sur cette œuvre séculaire. La religion et la philosophie, en antagonisme sur beaucoup de points radicalement séparés par la base, s'entendirent, comme malgré elles, à réclamer pour les hommes réunis en société des droits civils, l'une au nom de Dieu, l'autre au nom

de la nature. L'esprit du christianisme était bien en effet celui de la démocratie ; tous les efforts que fit de siècle en siècle l'Eglise catholique pour masquer ce fond primitif et pour grossir le principe d'autorité ne purent jamais prévaloir contre la lettre même de l'Evangile. La chose était écrite, et quand une idée est semée, il faut qu'elle lève ; aucune puissance dans le monde ne saurait l'étouffer.

Il existe une relation entre les principes du christianisme et ceux sur lesquels s'appuie la Révolution française : ce n'est ni une idée neuve, ni une conquête historique de notre siècle. On connaît le mot de Camille Desmoulins : J'ai l'âge du sans-culotte Jésus, trente-deux ans. Un des hommes qu'on s'attend le moins sans doute à rencontrer sur cette ligne impartiale, Marat, qui n'était point dévot, Marat lui-même, rend justice sur ce point aux croyances chrétiennes : Si la religion, remarque-t-il, influait sur le prince comme sur les sujets, cet esprit de charité que prêche le christianisme adoucirait sans doute l'exercice de la puissance. Elle embrasse également tous les hommes dans cette charité ; elle lève la barrière qui sépare les nations, et réunit tous les chrétiens en un peuple de frères. Tel est le véritable esprit de l'Evangile. Il n'y avait en vérité qu'à ouvrir les yeux pour se donner la connaissance d'un fait si clair.

Dix-sept cents ans avant Voltaire, un homme du peuple, le fils d'un charpentier, dans un temps où plus de la moitié de la terre était esclave, avait passé sur toutes les inégalités de ce monde un niveau sévère et inflexible avec ces paroles mémorables : Vous êtes tous frères, et vous n'avez qu'un père, qui est dans le ciel. Il avait relevé le pauvre dans l'opinion, le faible, le petit, le souffreteux, l'enfant, l'esclave, le samaritain. Ur, le but de la Révolution, suivant les paroles mêmes de ses chefs, fut d'exalter ce qui était rabaissé par la naissance. Elle accomplit et rendit visible dans le monde ce mot de l'Evangile : Dieu a déposé les puissants de leur trône et élevé les humbles.

Pour mieux dégager ses disciples des liens de l'ancienne société, le maître leur avait dit de nommer des arbitres qui terminassent leurs différends, au lieu d'avoir recours aux magistrats juifs ou romains. Pendant les premiers temps qui suivirent la prédication de l'Evangile, le christianisme marcha dans les voies de son fondateur. Il faisait mettre les biens en commun, conviait tous les hommes à la même table, ne souffrait aucun pauvre parmi ses enfants, bannissait de l'exercice de la puissance la notion de maître et de sujet. L'Eglise forma ses premières institutions sur cet esprit d'égalité ; rien n'effaçait la distinction des rangs comme quand la main du prêtre déposait la même cendre sur tous les fronts et le même pain sur toutes les bouches. Cette histoire des premiers temps du christianisme finit avec le monde qui l'avait vu naître ; la nouvelle doctrine avait été entée sur une société vieille et païenne qui ne tarda guère à mourir. A la chute de l'empire romain, l'Eglise se trouva la seule société formée dans le monde ; elle remplaça donc naturellement celle qui venait de disparaître.

La guerre rayonna autour de la société nouvelle sans cesse menacée par ses voisins et mal assise dans ses limites. L'Etat n'était guère qu'un camp de soldats ; lu gouvernement fut militaire. L'action religieuse adoucit alors la puissance du glaive sani la dominer. Une aristocratie de race remplaça dans la société chrétienne l'égalité primitive. Le christianisme fut pourtant, il faut le dire, dans ces temps de barbarie, le seul bouclier de la liberté morale. Les cloîtres, au milieu des mouvements politiques et des grands chocs où le droit le meilleur était toujours celui de la force, devinrent les seuls asiles où la science, cette indépendance suprême, put reposer sa tête ; les abbayes servirent même de barrières aux entreprises des grands sur leurs vassaux. Les moines écrivaient

dans leurs cellules des satires sanglantes contre les seigneurs et souvent même contre les rois ; il en existe une sous forme de vision contre Charlemagne. C'est encore à l'ombre de ces idées claustrales que Dante Alighieri, ce grand factieux, éleva le plus hardi monument de la pensée humaine au XIIIe siècle : *la Divina Comedia*.

Quoique Rome n'ait pas toujours compris alors la sublimité de son rôle, elle intervint souvent entre les rois et les peuples, comme le gardien entre la bête féroce et sa proie. Au milieu de toutes ces forces aveugles et barbares, celle des pontifes romains était la seule qui invoquât, avant d'agir, un droit, une raison d'être, une justice ; or, un tel pouvoir touche toujours de près ou de loin à la liberté. En secouant dans certaines occasions la cendre de l'anathème sur la tête des souverains, elle rendait leur autorité moins sainte devant les yeux du peuple qui s'en détachait peu à peu, au nom même de Jésus-Christ, seul maître et légitime seigneur. Placés néanmoins dans une situation fausse, les papes n'exercèrent jamais qu'une puissance très indirecte. L'ambition, comme l'influence des chefs de l'Eglise, n'allait pas à transformer l'autorité des rois dans la leur, mais à la maintenir et à la réprimer. Ceux qui voulurent s'aventurer au delà trouvèrent dans l'insuffisance même du catholicisme, comme doctrine sociale, une limite qui les arrêta constamment.

A l'action religieuse, se rapporte, du moins en partie, le mouvement des croisades qui entretint une certaine liberté dans les campagnes ; l'expédition des croisades amena la guerre des Albigeois et l'affranchissement des communes. Nous devons dire un mot sur ces deux événements. Le schisme des Vaudois et des Albigeois était avant tout une insurrection. Le mal, dit un auteur, venait de l'exemple que les républicains d'Italie avaient donné aux meilleures villes et du goût que l'on y avait pour le gouvernement républicain. Les nouveaux hérétiques réclamaient l'abolition de la peine de mort, le retrait des privilèges et la diminution du cens. On leur répondit par l'épée, et ce fut une des premières guerres que la liberté de conscience eut à soutenir sur la terre des Gaules. L'affranchissement des communes n'est peut-être pas un fait particulier au règne de Louis-le-Gros. De tout temps, le mouvement de la civilisation fut d'apporter les races asservies à la lumière et à la liberté. Quoi qu'il en soit, ces institutions et ces franchises, rares dans les premiers siècles de la monarchie, prirent, avec le temps, un grand développement. Lorsque Louis-le-Gros vint au trône, il y avait dans plusieurs villes des confédérations de bourgeois qui se formaient d'elles-mêmes ; ce roi les constitua définitivement en posant la forme communale sur ces associations libres et régulières. Ces communes jouissaient d'une juridiction à elles, et tenaient de la sanction royale le droit d'avoir un échevin ou un maire, un tribunal, un sceau, une cloche, un beffroi, une garde mobile. En temps de guerre, elles ne devaient prêter qu'au roi de France leurs soldats qui, le curé et la bannière en tête, se rendaient alors à l'armée. On aperçoit ici l'origine de la bourgeoisie ; avec le temps, le commerce finissait par enrichir le pauvre ; l'industrie, le courage, le talent élevaient peu à peu les familles que la naissance avait d'abord placées au bas de l'échelle ; et dès lors entre la noblesse et le peuple se forma une ligne intermédiaire qui prit plus tard le nom de tiers état ou de classe moyenne.

La tradition chrétienne, fort obscurcie au milieu de ces luttes, s'éloignait de plus en plus de la démocratie évangélique. Il se rencontra de siècle en siècle des hommes qui protestèrent contre la direction du clergé ; mais comme ils étaient en petit nombre, on les déclara hérétiques. L'an 1320, dit Belleforest, on a vu des novateurs qui sous le nom de Frérots estoient venus en telles resveries qu'ils

disoient et prêchoient publiquement que les gens d'église ne devoient rien tenir qui leur fust propre ; que l'Eglise estoit fondée en pauvreté telle que Jésus-Christ avoit et approuvé et institué, veu qu'il n'avoit jamais possédé. Par là ils inféroient que c'estoit abusivement procéder au pape, cardinaux, évesques et autres prélats, d'être riches et puissants. Cette secte avait pour chef Jehan de La Rochetaillade lequel, ajoute Froissard, proposoit des choses si profondes., que par aventure il eust fait le monde errer... A tant que moult, souvent les cardinaux en estoient esbahis et volontiers l'eussent à mort condamné. A la lumière de cette tradition démocratique s'alluma le flambeau de Wicleff, de Jean Huss et de Jérôme de Prague, qui voulaient ramener l'Eglise à sa constitution primitive. La tentative était généreuse, mais elle était téméraire. L'Eglise et l'Etat avaient désormais si bien confondu leurs intérêts, qu'il devenait impossible de toucher à l'une sans ébranler l'autre : le pape était roi, le roi de France était clerc et homme d'église. Aussi les nouveaux prédicateurs furent-ils traités comme séditieux et punis de mort. On les frappa au nom de l'Eglise avec un glaive aiguisé sur l'Evangile de Jésus-Christ, de celui qui avait dit au contraire : Remettez le glaive dans le fourreau !

Cette grande traînée révolutionnaire, qui sillonne tout le Moyen Age, se produit sous plus d'une forme, et passe ordinairement de l'idée au fait. Les écrits courageux de quelques hommes, et surtout l'esprit de l'Evangile, amenèrent, au commencement du XIVe siècle, l'affranchissement des serfs. Ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'est que le clergé n'intervint en aucune sorte dans cet acte tout religieux. Le fait qui découlait le plus naturellement de la venue du Christ dans le monde, et que l'on s'étonne de trouver reculé à plusieurs siècles de .l'origine du christianisme, ce fait, dis-je, éclate sans le concours de ses ministres. Que conclure, sinon que le véritable esprit chrétien commençait à quitter l'Eglise pour passer à l'Humanité ? Si pourtant, l'Eglise gallicane rendit, comme nous le croyons, des services à la cause de la liberté, ce fut en maintenant chez nous un esprit d'unité qui ne se démentit jamais. C'est à cet esprit qu'il faut rapporter l'érection des parlements en cours permanentes et sédentaires de justice. Cette institution aida l'avènement du peuple en dérobant une fonction à la royauté, et surtout, dit Loyseau en nous sauvant d'être cantonnés et démembrés comme en Italie et en Allemagne.

A côté des écrivains hétérodoxes qui militaient au sein même de l'Eglise contre les superfétations mondaines que le temps et les hommes avaient amassées sur l'œuvre démocratique du Christ, se forma une école de philosophes dont la raison plus calme, plus stoïque, plus enjouée, éveillée sur les abus et dégagée des luttes religieuses de leur temps, relevant plutôt de la tradition païenne que de l'Evangile, continuant plus volontiers Aristote que Jésus, prépara le terrain aux auteurs du XVIIIe siècle : ce furent Michel Montaigne, Etienne de la Boétie, Charron, Rabelais, qui, par une suite non interrompue d'esprits forts, indépendants, scrutateurs, satiriques et lettrés, aboutirent à Descartes, à Bayle, à Montesquieu, à J.-J. Rousseau, à Diderot, à Voltaire. — Les luttes religieuses, les disputes théologiques soulevaient au reste, dans ces âges de foi, bien plus d'intérêt que les questions de philosophie et de liberté humaine. L'esprit de réforme et d'examen, foudroyé jusque-là dans la personne de Jean Huss, par la puissance de l'orthodoxie, trouva, au commencement du XVIe siècle, un auxiliaire vigoureux qui déchira l'unité de l'Eglise. Martin Luther était né. Les esprits religieux savent quelle haute affinité relie, pour ainsi dire, l'hérésie à la révolte. C'est le même principe qui traverse deux ordres de faits. Ici, surtout, les deux mouvements se tiennent. L'hérésie en voulait cette fois à la tête de l'Eglise

comme la révolution au chef de l'Etat. Les peuples qui avaient vu toucher impunément à la sainteté de leur pape ne reculèrent plus devant la majesté de leur roi ; la lutte contre Léon X amena la révolte contre Charles Ier ; Luther appela Cromwell.

Les guerres de religion, au XVe et au XVIe siècles, n'étaient que des préludes et souvent même des essais de guerre civile. Le peuple s'agitait sous le voile des croyances. Depuis longtemps la royauté favorisait elle-même, sans le vouloir, les entreprises de ses ennemis ; car, comme toutes choses dans le monde s'usent par l'excès et l'abus, elle ne tarda pas à s'affaiblir dans l'exercice trop fréquent du pouvoir arbitraire ; quelques maîtres avaient même servi hautement les intérêts de leurs sujets en détruisant des rivaux puissants qui leur faisaient ombrage. Nous regardons, en effet, comme des progrès de la liberté les envahissements des souverains au Moyen Âge. Le régime féodal, en décomposant l'autorité à l'infini, aurait nécessairement conduit à l'anarchie cette tyrannie du grand nombre, et, à coup sûr, la plus dure de toutes. Le peuple n'aurait d'ailleurs jamais pu extirper à lui seul l'ubiquité du pouvoir. Or, voilà que la royauté y met la main. Elle sera environ quatre siècles avant d'accomplir cette œuvre, et quand elle l'aura menée à terme, quand toute l'autorité reposera sur une seule tête souveraine et couronnée, viendra la Révolution qui abattra cette tête. Catherine de Médicis, populaire en haine des nobles qui lui reprochaient le hasard de sa naissance, révolutionnaire par instinct de femme, superstitieuse, faute de croyances, poursuivit, sans le savoir, l'œuvre de Louis XI. La nuit de la Saint-Barthélemy, si reprochée à cette reine comme un acte de fanatisme, a vraiment une autre signification dans l'histoire. Il n'y allait plus de religion, dit un auteur du temps ; le masque était découvert, et on ne cherchait plus qu'à faire mourir toute la noblesse de France, les uns d'une façon, les autres d'une autre. Ce n'était donc qu'un prélude aux massacres des nobles par les mains du peuple. Les cloches de la Saint-Barthélémy sonnèrent les matines du 2 septembre. Catherine de Médicis a été accusée, ajoute le sieur Montluc, d'estre cause des premiers remuements. Or, en touchant aux troubles des huguenots, la reine-mère remuait d'avance et sans le savoir la Révolution. Ici, en effet, commence cette série de mouvements armés qui iront sans cesse grossissant des Huguenots à la Ligue et de la Ligue à la Fronde. Toutes les fois qu'il s'agit de liberté, de progrès, il faut toujours en venir à une lutte. La civilisation est une page qui s'écrit d'un côté avec la plume et de l'autre avec le glaive.

L'unité est la loi de toutes les grandes choses. Si même nous avons signalé ça et là, comme progrès, les tentatives qui allaient aider à rompre les liens de l'Eglise ou ceux de l'Etat, c'est uniquement en vue de l'avenir. Loin de nous le facile plaisir de jeter aux rois et aux papes quelques vieilles invectives stériles et haineuses ; nous estimons, au contraire, que l'Eglise et la monarchie absolue devaient se maintenir jusqu'à ce que leur unité fût remplacée par une autre unité non moins légitime, non moins grande, non moins divine, celle de la démocratie. Richelieu reprit l'œuvre de la destruction des grands seigneurs au point où Louis XI et Catherine de Médicis l'avaient laissée. La féodalité s'était implantée avec l'épée ; il la détruisit avec la hache. Seulement, il ne &e borna point à supprimer les vassaux de la Couronne, il chercha à effacer le souverain lui-même. Le cardinal-duc se posa comme une goutte de sang sur la lignée bleue des rois de France. Louis XIII avait disparu derrière son ministre. De Henri IV à Louis XIV il y eut moralement interrègne. Or ce peuple actif, remuant, ambitieux, gagnait toujours du terrain entre ces lacunes de la Couronne. — Louis XIII était l'ombre d'un roi ; il ne mourut pas, il s'effaça. — Louis XIV voulut ressaisir les rênes

échappées depuis plus de quinze ans aux mains de la royauté ; mais il trouva devant lui une faction de l'aristocratie puissante et mutinée qui les lui disputa. Il y eut conflit. La monarchie sortit victorieuse et sanglante de la journée des Barricades. Ceci fait, au lieu de se mesurer avec les suites de l'œuvre de Richelieu qui la menaçaient en face, elle déclina la lutte et se jeta dans les hasards de la guerre. Louis XIV crut qu'on étoufferait le mouvement des idées sous un peu de bruit, d'éclat et de victoire ; il fixa à la Cour les grands seigneurs et leur ôta ainsi les moyens de nuire, en les éloignant des provinces qui étaient le théâtre de leurs violences et le foyer de leur autorité. Versailles devint un lieu de grandeur et de puissance qui rayonna sur toute la France. Le pouvoir, jusque-là diffus, étant remonté peu à peu et tout entier à la royauté, on entoura la Couronne d'honneurs serviles et d'idolâtrie. C'est autour de Louis XIV que s'organisa ce système de fétichisme royal qui avait une Cour pour temple, les courtisans pour sacrificateurs et le peuple pour victime.

En renversant autour de lui toutes les barrières, en abaissant les grands qui étaient jadis les complices et les soutiens de son autorité, le pouvoir absolu s'isolait, au reste, dans des hauteurs découvertes où la haine de ses ennemis ne devait pas tarder Ú l'atteindre. Louis XIV mort, la France, un instant courbée sous son fouet et ses bottes à éperons, redressa superbement la tête. Les parlements, moins soumis et fortifiés des armes de l'opinion, essayèrent ça et là quelque résistance. Vint la Régence, qui engourdit dans la débauche œ qui restait de vigueur à l'aristocratie. Sous Louis XV, le peuple s'accoutuma à ne plus avoir de maîtres ; il était gouverné par des maîtresses qu'il méprisait. Quand Louis XVI monta au trône, les esprits, éclairés désormais sur les abus, étaient dans une grande agitation, et il ne fit rien pour les calmer. Alors la Révolution vint se présenter, la pique d'une main et la Constitution de l'autre, sur les marches du Louvre. — Ces visiteurs-là n'attendent pas longtemps à la porte des rois.

Le moment est venu de jeter un regard rétrospectif sur les deux derniers siècles de notre histoire, pour déterminer la part d'influence qu'exerça la religion sur les événements démocratiques. Le christianisme apporta sans contredit à la Révolution française un principe, l'égalité des hommes devant Dieu ; un sentiment, la fraternité. C'était beaucoup sans doute, mais ce fut tout. Il ne faut pas, du reste, exagérer les rapprochements entre la tradition chrétienne et les doctrines qui ont produit chez nous-la Révolution de 89. Les orateurs chrétiens du grand siècle parlent bien de la liberté ; mais ils ne la représentent pas sous les traits mâles et nationaux qu'elle a revêtus depuis cinquante ans : c'est une liberté toute personnelle qui consiste pour l'homme à dominer ses instincts et ses convoitises. Passive, elle tend elle-même ses mains aux chaînes pourvu qu'elle réserve sa conscience. Si la dignité humaine trouve bien certainement son compte à la doctrine (lu fil, de Dieu immolé pour nos fautes, d'un autre côté, le langage des prédicateurs qui foudroie continuellement notre orgueil par l'humilité de la croix, qui nous met sans cesse en présence de notre néant ; ce langage, dis-je, était peu propre à fortifier dans le cœur des chrétiens le sentiment de l'indépendance. Aussi voyons-nous les doctrines de l'Eglise aboutir partout Ú l'obéissance passive. Lisez, dans Bossuet, le chapitre intitulé : *Les sujets n'ont à opposer à la violence dis princes que des remontrances, sans mutinerie et sans murmure*, et des prières pour leur con version. Voilà quel était en politique le sentiment du clergé orthodoxe ; les armes de la prière étaient les seules que la liberté pût aiguiser dans son arsenal. Nous doutons qu'avec ces armes-la on eût

jamais pris la Bastille, et nous trouvons que le peuple de 80 fit sagement d'y ajouter un fer de lance.

Si le sentiment de protestation et de résistance aux abus des souverains n'était pas dans le christianisme, c'est que le christianisme s'était déclaré en dehors du monde et de la nature. La philosophie apporta, sous ce rapport, ce qui manquait à la religion. Elle apprit à considérer la force régnante comme un fait, non comme un droit. L'esprit de raisonnement combattit sur toute la ligne l'esprit de tradition. La Révolution française ne fut pas toutefois l'œuvre d'une école, mais d'un peuple. Sans doute les philosophes du dernier siècle exercèrent une énorme influence sur le mouvement des esprits ; sans eux le triomphe des libertés publiques était ajourné indéfiniment : mais si la révolution n'eût été néanmoins dans les veines de la Révolution française, ces hommes éminents ne l'en eussent pas tirée. Les grands écrivains poussent, modèrent ou dirigent les instincts d'une époque ; ils ne les créent pas. L'intervention de la philosophie n'en fut pas moins nécessaire aux événements : sans elle, le christianisme n'ayant à son service que des armes spirituelles, et la nature humaine, abandonnée à elle-même, n'ayant que la notion de la résistance aveugle, n'aurait jamais pu réaliser un progrès qui demandait le concours de toutes les forces réunies. Ainsi envisagée, la Révolution française acquiert, si nous ne nous abusons pas, l'importance d'un fait ordonné, prévu, conduit et préparé à travers des siècles, sous la main de celui qui prend ses aises dans le temps et ne précipite rien au hasard, parce que, si les hommes ont le présent, il a l'éternité.

Toutes les opinions, tous les systèmes, toutes les utopies de ces derniers temps, se sont donné rendez-vous sur le terrain de la Révolution française. Cela devait se passer ainsi ; car la Révolution de 89 n'est pas seulement la fin du monde, c'est le commencement d'un monde nouveau. On a eu raison de rattacher l'idée politique au sentiment religieux qui est partout, et qui pénètre tout. Le christianisme a exercé et exercera encore sans aucun doute une influence sur les destinées de la démocratie : ce sont deux forces qui peuvent se prêter un concours réciproque, mais qui ne peuvent ni ne doivent jamais entreprendre l'une sur l'autre, sans s'annihiler mutuellement. Ceux qui rêvent d'absorber l'Etat dans l'Eglise nous paraissent nourrir une chimère aussi dangereuse que ceux qui veulent absorber l'Eglise dans l'Etat. Le christianisme, tel que l'a fait la tradition de dix-huit siècles, n'est et ne sera jamais une doctrine sociale ; il lui manque pour cela une base, qui est la nature. Le terrain des croyances est un terrain sacré sur lequel la conscience doit trouver un asile, mais sur lequel le raisonnement ne peut se soutenir. On ne bâtit pas une société dans les nuages ni sur un ordre d'idées surnaturelles, qui demandent le sacrifice de toutes les forces morales et physiques de l'homme, La liberté religieuse, dont on retrouve ténébreusement des traces dans les Pères de l'Eglise, n'est, dans tous les cas, que le fantôme de la liberté véritable fondée par la Révolution française. Ceux qui ont cru voir dans l'Eglise universelle la meilleure des républiques se trompent donc de bonne foi, et préparent, selon nous, à la société de nouvelles déceptions. Heureusement qu'ici le danger de l'application n'est pas sérieux. Le christianisme restera ce qu'il est, une religion dont dix-huit siècles n'ont pas épuisé les bienfaits ni les lumières. L'Evangile demeurera un livre éternel, dans lequel les chartes et les codes publics iront chercher le germe de quelques lois utiles à l'humanité ; voilà tout. A la philosophie, à la science politique appartient désormais le droit d'organiser la démocratie, et de continuer l'œuvre de nos pères.

Pour empêcher le développement des idées démocratiques, l'Eglise s'était couverte contre les Ecritures des Ecritures mêmes ; elle avait masqué les conséquences de la fraternité chrétienne par ces deux paroles adroitement interprétées : Mon royaume n'est pas de ce monde et Remettez le glaive dans le fourreau. Cette seule restriction suffisait à réduire les hommes sous l'obéissance passive. — La Révolution, c'est l'Evangile armé par la raison humaine et par le sentiment du droit.

III

L'influence du sentiment religieux sur la Révolution française vient d'être non pas écartée, mais restreinte à de certaines limites. Il existe une autre cause d'action jusqu'ici méconnue, qui a préparé 89, — c'est la science.

Les traditions anciennes nous dévoilent une grande lutte, la lutte de l'homme contre Dieu. On dirait qu'en donnant un contremaître à la création, l'éternel auteur des êtres ait voulu se donner un rival. Le Tout-Puissant cherche quelqu'un qui lui résiste. Jacob se présente ; il lutte et est déclaré fort contre Dieu même. Ailleurs l'esprit humain succombe ; mais son éclatante défaite n'a rien d'irréparable. Etendu comme un reptile.sur son rocher, Prométhée jette encore vers le ciel un long cri de menace et d'espoir : il se relèvera.

Le monde ancien disparaît. Un mouvement de races inouï jusque-là dans l'histoire renouvelle le sang des nations ; des armées barbares accourent comme des troupes de bêtes fauves pour dévorer les civilisations caduques. Alaric prend Rome entre ses griffes et la lâche ; Attila s'approche ensuite, la flaire et s'en va ; Genséric la prend au flanc et la laisse morte sur place ; Odoacre la déterre avec ses ongles d'hyène et la ronge jusqu'aux ossements. Ici finit la ville éternelle.

Une société nouvelle s'organise au milieu des ruines. Avec elle reparaît le dualisme ancien : l'esprit de l'homme et de l'esprit de Dieu. L'Eglise n'a pas en elle-même le principe de la science. L'homme est tombé, selon elle, pour avoir voulu savoir ; il ne se relève que par l'ignorance volontaire, autrement dit, par la soumission de la foi. Une telle doctrine devait logiquement proscrire tout exercice de la pensée libre, frapper d'une réprobation terrible la recherche innocente des lois de la nature. C'est ce qui arriva. Ne pouvant satisfaire le besoin de savoir, cette soif des esprits curieux, l'Eglise déclare un tel besoin coupable. La science réprouvée se cache : elle s'enveloppe de formes obscures, bizarres, impénétrables. Elle a ses initiés, ses mystères. Elle fait secte. C'est, comme l'indique son nom, une cabale.

Les sciences occultes : — l'astrologie, l'alchimie, la magie, — couvrirent l'opposition de l'esprit humain durant les siècles de ténèbres : opposition religieuse d'abord, ensuite opposition monarchique. Derrière chacune de ces sciences se cachait en effet une philosophie. L'astrologie, aboutissait au fatalisme, l'alchimie au matérialisme, la magie au panthéisme.

Je ne développe pas, j'indique. Pour peu qu'on fouille les ouvrages des cabalistes on y découvre les opinions les plus énormes, comme l'éternité du monde, l'engendrement des êtres par une succession indéfinie de métamorphoses naturelles, l'existence de causes enchaînées entre elles, qui donnent le mouvement à l'univers, — tout cela brouillé dans des rêveries et dans une idéographie extraordinaire, dont le sens n'était accessible qu'aux initiés. Pourquoi

ces voiles ? C'est qu'alors la pensée libre n'était point en sûreté sous les formes vulgaires du langage. Le livre, écrit à style découvert, courait grand risque d'être condamné aux flammes, s'il contenait des opinions équivoques[1]. C'est pour éviter cette menace perpétuelle de destruction que les ca balistes couvrirent opiniâtrement leurs idées d'une obscurité prudente. Ces précautions ne désarmèrent pas la surveillance de l'Eglise. L'esprit de Dieu ne tarda point à découvrir la retraite dans laquelle l'esprit humain s'était réfugié. L'antagonisme de la science et de la foi éclata. L'Eglise était l'incarnation de la foi. Les sciences occultes, sans fronder ouvertement l'autorité du dogme ni du mystère, ouvraient aux esprits curieux une voie d'investigations hasardeuses. De là conflit. Quoique beaucoup d'ecclésiastiques mordissent, durant le Moyen Age, à la pomme de la science, comme plus tard aux doctrines philosophiques, l'opposition entre ces deux ordres d'idées inconciliables n'en fut pas moins véhémente. En tout ceci je cherche la génération d'un événement qui doit, quelques siècles plus tard, changer la face du monde.

Entendons-nous bien : je ne veux pas dire que ces savants, livrés, selon un auteur du temps, à la pratique des arts séditieux, *artibus quibusdam seditiosis*, eussent sur la réforme religieuse et politique les idées que nous avons maintenant. Non : mais ces hommes étaient des dissidents. Leur opposition, relative au temps où elle advint, inquiéta les rois de la société. L'Eglise condamna la cabale comme la racine amère de toutes les hérésies et de toutes les nouveautés. La vérité est qu'elle sentait par cette voie ténébreuse les meilleures intelligences du temps lui échapper. Quoique l'esprit des sciences occultes fût très indéterminé, l'Eglise jugea nettement que cet esprit n'était pas le sien. Qu'était-il donc ? une tendance à se rapprocher de la nature, cette grande excommuniée que l'Eglise déclarait être la femme de Satan. La cabale présentait un amas confus des doctrines païennes avec des proportions de sabéisme. Pleine d'erreurs et de rêveries, elle n'en mit pas moins dans les intelligences un levain d'idées hétérodoxes qui soulevèrent peu à peu toutes les nations contre l'autorité de l'Eglise. Ce point de vue nouveau ouvre un nouveau champ d'études très étendu. Bornons-nous à quelques résultats philosophiques. Au commencement du XVIIe siècle, les esprits attachés aux combinaisons astrologiques se montraient déjà préoccupés de renouvellement et de palingénésie sociale. Nous devons nous attendre, dit l'un deux, à de grands événements : il y aura plusieurs guerres ; le sang coulera à flots ; on verra des mutations de royaumes et des révolutions ; une nouvelle monarchie s'élèvera ; la loi du Christ sera augmentée et les autres sectes seront détruites ; un grand homme fera de grands prodiges ; enfin la paix et le repos, tels qu'ils ont existé à l'origine du monde, retourneront sur le globe[2]. Prophétie à part, je vois ici un esprit souffrant qui transporte dans l'avenir, sous forme de réalités, ses espérances et ses désirs inquiets. Les problèmes qui le travaillent sont, sous d'autres images, les mêmes qui agitent tous les penseurs : le perfectionnement du christianisme, la transformation des sociétés, l'accroissement du bienêtre sur le globe. Si, quittant l'écriture pour l'hiéroglyphe, on regarde dans les signes et les emblèmes de la cabale, on y retrouve encore plus les traces d'une opposition voilée. Le serpent et le dragon jouent un grand rôle dans les figures du grimoire, où ils finissent toujours par être vaincus ; or, ces animaux, dit Gaffarel, sont les vrais hiéroglyphes de tyrannie et de toutes sortes d'oppressions. Non contente

---

1 Témoin celui de Jean Scott qu'Honorius III fit brûler.
2 *Comes de Flisco*.

d'écrire ses idées sur le parchemin fragile, la cabale, suivant l'usage du Moyen Age, les avait bâties, dans la pierre. Il y avait a Paris un monument qui passait surtout pour hermétique, c'était le cimetière des Innocents. On voyait sur un des murs un lion étendu par terre et enroulé d'une banderole avec ces mots : *Requiescens accubuit ut leo ; quis suscitabit eum ?* Mon fils est un lion ; il est couché ; qui le fera lever ? — Père, réjouissez-vous : votre fils a rugi, le lion qui était couché s'est levé ; il a aiguisé ses ongles contre la pierre, et si vous voulez savoir ce qu'il a fait de son maître, il l'a dévoré. Demandez plutôt au 21 janvier 1793 !

Les savants formaient au Moyen Âge la société secrète des intelligences. Mal vus, mais redoutés à cause de la puissance infernale dont la superstition les croyait investis, ils faisaient l'opinion publique. La foule ignorante crut s'égaler à eux en se donnant au diable. Il y eut des confréries de sorciers. Dans ces âges d'ignorance et de passion une idée tourne tout de suite en épidémie morale. Le nombre de tels insensés devint considérable ; Henri Boguet, grand juge en la terre de Saint-Claude, demande qu'on coupe la tête à trois cent mille, et demande que chacun prête la main à un si bon office. Les moins coupables étaient conduits à la fosse pour y être enterrés et y faire pénitence au pain et à l'eau[1]. La société d'alors, pour exercer ses violences contre les sorciers, s'autorisa du pacte qu'ils avaient, disait-on, juré entre eux de détruire les chefs de l'Eglise et de la monarchie.

La Révolution est à l'origine un fait enveloppé ; dégageons-le.

S'il advient, dit Juvénal des Ursins, que... icieux innovateurs de diables idolâtres soient mis en prison, ils doivent être punys comme trahistes du roy et crimineux de lèze-majesté. Le XVe et le XVIe siècle virent abattre un si grand nombre de ces malheureux, qu'on ne pouvait plus, dit un auteur du temps, les juger, ni les exécuter, quoiqu'on y allât très vite. De la mauvaise physionomie d'un homme, on pouvait tirer contre lui un indice suffisant pour l'appliquer à la question. Le fils était appelé à porter témoignage en ce crime contre le père, le père contre le fils. Le châtiment des sorciers était la peine du feu. Le seul doute qui tourmentait en France plus d'un légiste était de savoir s'ils devaient être brûlés tout vifs ou s'il convenait premièrement de les étrangler. Ces deux opinions réunissaient des partisans. — Je recommande ces faits aux historiens sensibles qui ont tant de larmes pour les victimes du tribunal révolutionnaire : les excès provoquent toujours dans l'avenir d'autres excès. Le crime était si énorme, que les hommes convaincus de magie ne jouissaient alors d'aucunes immunités. Les aveugles étaient jusqu'en 1450 à couvert de la peine de mort : la loi passait muette et désarmée devant cette grande infortune. Le bourreau n'avait rien à faire là où la justice divine s'était arrêtée si rigoureuse et si implacable. Le parlement de Paris n'en condamna pas moins au feu pour crime de magie un aveugle des Quinze-Vingts. Ce parlement célèbre fit exécuter en moins de trois mois — c'est lui qui s'en vante — un nombre presque innombrable, *numerum pene innumerum*, de sorciers. Celui de Toulouse, voulant prouver son orthodoxie et son attachement au roi, en jeta d'un seul coup plus de quatre cents dans les flammes du bûcher. Ces faits ne sont pas seulement atroces, ils sont profonds. Si la magie n'eût pas

---

1 J'ai trouvé une ancienne gravure sur bois qui représente les idées du temps sur la Justice. Une femme assise sur un siège de fer, la tête couverte d'un voile noir, les pieds enveloppés d'un suaire, la place du cœur vide et une balance à la main. C'est cette justice qui expédiait les sorciers.

été dans la pensée des juges une insurrection contre l'ordre religieux et politique, elle n'eût pas encouru de si sombres rigueurs. Les délits relatifs aux institutions établies sont en effet les seuls que l'Etat, menacé dans sa forme, dans sa durée, dans son repos, frappe en aveugle et à travers toutes les lois humaines. Quoique les sorciers fussent pour la plupart des hallucinés qui allaient au sabbat en imagination, il est probable que certains d'entre eux s'étaient réunis dans des conventicules secrets. La folie a passé par là, j'en conviens ; mais, elle n'a pas effacé la trace d'une association séditieuse. Je me demande même si par ce nom de sorciers, on ne marquait pas alors les ennemis de l'Eglise et de l'Etat, comme plus tard, au XVIIe siècle, on les désigna sous le terme de Libertins.

Les pratiques de la magie, si puériles et si ridicules qu'elles soient pour notre siècle, n'en trahissent pas moins une intention de haine contre les puissances établies. Quelques sorciers portaient sur eux des images en cire du roi ou des prélats ; ils croyaient qu'en piquant ces images au cœur et en renouvelant sur elles des conjurations, ils feraient mourir la personne a laquelle ils en voulaient. La plupart des hérétiques et des régicides sortent des profondeurs de la cabale. Luther vivait dans l'intimité du diable. Ravaillac avait eu recours aux manœuvres secrètes de la magie, avant de consommer son crime. Le cœur se soulève quand on lit dans les procès-verbaux du temps le jugement, les tortures et le supplice de ce pauvre fou. Nous abrégeons. Conduit pour la troisième fois à la place de Grève, il fut tenaillé aux mamelles, cuisses et gras de jambes. Sa main droite, tenant le couteau *avec lequel il avait commis le parricide*, fut *ars* de feu de soufre. Sur les endroits où il avait été tenaillé on jeta du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix résine, de la cire et du soufre fondu. Ce malheureux était d'une force prodigieuse ; il manqua une troisième fois la mort. Au sortir de là, dit froidement Nicolas Pasquier, il a été déligemment pansé et médeciné, afin que ses membres fussent renouvelez pour endurer de nouveaux supplices. Enfin, au bout de quelques jours, quand il fut suffisamment réparé, on le tira vers les trois heures de la Conciergerie et on le mena en Grève, pour y être roué vif. Le peuple l'accueillit à coup de pierres et de bâtons. La haie des archers étant enfoncée, Ravaillac se trouva aux mains de la foule qui lui arracha les cheveux et la barbe. Sans un gros de hallebardiers qui repoussa les furieux, son supplice eût fini là. Alors eut lieu une scène extraordinaire : cet homme auquel les tenailles du bourreau, les menaces et les exhortations du prêtre n'avaient pu arracher aucun signe de repentir, tomba sur les genoux, leva les yeux au ciel, fondit en pleurs et dit : — Puisque le peuple désavoue mon action, j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. Arrivé sur la place, il fut tiré et démembré à quatre chevaux. On lui fit distiller sa vie goutte à goutte. Un des chevaux qui tirait depuis trois heures se lassa. Alors un inconnu monté sur un cheval blanc, fend la foule, attache l'animal richement harnaché au corps de Ravaillac pique des deux et emporte la pièce. Près de rendre l'âme, Ravaillac appelle son confesseur. Un éclair de satisfaction brille dans les yeux des justiciers : le patient va sans doute nommer ses complices. On fait signe de suspendre. Le prêtre penche l'oreille à la bouche du mourant. Récitez pour moi, dit le criminel, un *salve regina*. Alors la foule, excitée par la présence de ses chefs, s'écrie : Non ! non ! il est damné. — Ravaillac était mort. Son corps tout mutilé fut livré aux assistants qui le coupèrent en morceaux. Il n'y eut fils de bonne mère, ajoute le féroce Pasquier, qui n'en voulut avoir sa pièce. Ces lambeaux de chair humaine traînèrent pendant trois jours dans les ruisseaux de Paris. — Les douces mœurs que faisaient les institutions monarchiques !

La Révolution française fut par-dessus tout une explosion d'idées ; suivons pas Ú pas la filiation de ces idées au travers des âges.

Nous avons vu que, contrainte d'éviter la lumière pour échapper à la persécution, la pensée libre se réfugia dans les sciences occultes. Liée à l'architecture comme à la vraie forme typographique du Moyen Age, la cabale s'en détache quand cet art décline et quand l'invention de l'imprimerie lui succède. On sait que les édifices religieux furent bâtis par des confréries de maçons qui jouissaient de quelques franchises. Un esprit très décidé d'opposition se manifeste à travers ces pages monumentales : ce sont à chaque instant sur les moines et les hommes d'église des caricatures où le rire de quelque obscur Callot prélude au rire de Voltaire. Du XVIe au XVIIe siècle, l'architecture se renouvela ; le monument ne fut plus un livre : mais les confréries restèrent. Ces francs-maçons conservèrent tous les attributs de leur ancien métier, l'équerre, la truelle, le marteau. La franc-maçonnerie sortit alors du silence de l'architecture.

On peut, nous le savons, donner aux francs-maçons une autre origine, les faire descendre des Templiers, des prêtres de l'Inde ou des initiés de l'ancienne Egypte. Toujours est-il que cette institution fut une des filières souterraines par lesquelles passa l'esprit révolutionnaire. Cette marche était lente : mais elle était sûre. Réduite, durant des siècles, à de sourdes manœuvres, la pensée humaine veillait sous le boisseau, assurée qu'elle était de le renverser et d'y poser un jour la lumière. Un des chefs de la maçonnerie, Thomas Crammer, se faisait appeler le fouet des princes, *flagellum principum*. Les deux bases de cette institution étaient l'égalité et la charité. La reconstruction du temple de Salomon doit être prise évidemment pour une figure : ce temple est celui d'une société nouvelle que les maçons s'occupaient entre eux à édifier. Rien ne peut exister sans des formes : les signes, les secrets, la division des loges, n'étaient que les formes qui donnaient un corps à cette association. La franc-maçonnerie encourut les disgrâces de l'Eglise et de plusieurs gouvernements. Laissons parler un inquisiteur romain : Parmi ces assemblées, formées sous l'apparence de s'occuper des devoirs de la société ou d'études sublimes, les unes professant une irréligion effrontée ou une licence abominable, les autres cherchent à secouer le joug de la subordination et à détruire les monarchies. Peut-être en dernière analyse, est-ce là l'objet de toutes : mais ce grand secret ne se communique pas en même temps ni à toutes les loges[1]. Cette accusation ne manque pas d'un fond de vérité ; la Révolution serpenta durant des siècles, par des chemins obscurs, jusqu'au jour où transmise de la cabale aux loges maçonniques et des loges maçonniques aux clubs, elle apparut, la face découverte.

L'élément mystique, inséparable du travail de l'esprit humain, secondait l'élan des doctrines révolutionnaires. Les rose-croix, les martinistes, les illuminés, préparaient le monde à recevoir le dogme de la fraternité humaine. Leurs signes et leurs mystères étaient des langes d'idées nouvelles. Je ne défends pas ici de telles doctrines chimériques, je signale une tendance. Toutes ces oppositions bizarres travaillaient à se réunir dans une opposition nationale. Les rose-croix comme les alchimistes rêvaient l'exécution du grand œuvre ; ils demandaient pour cela du feu, du métal et du sang. Prophètes de la science, vous serez

---

1 Extrait de la procédure instruite à Rome en 1790 contre Cagliostro. Les noms de Mesmer et de Cagliostro se trouvent mêlés, sur la fin du XVIIIe siècle, aux préludes de la Révolution française. Ce n'est pas que ces deux hommes aient exercé sur cet événement une influence directe ; mais la tournure cabalistique de leurs idées les fit ranger du côté des opposants.

satisfaits ! Le grand œuvre va s'accomplir ; j'aperçois un inconnu, qui, le visage masqué, les bras nus, la poitrine haletante et penchée sur la fournaise, remue les éléments d'une transmutation prochaine ; cet alchimiste est la Providence.

En comprimant les germes occultes de la cabale et de la maçonnerie, la société d'alors hâta l'avènement du fait révolutionnaire. Notre fière République avait par instants quelque vague réminiscence de son origine chaldéenne. Tout esprit fort qu'elle était, on lui tira un jour son horoscope. Heureuse France ! s'écriait l'enthousiaste Loustalot, le soleil au signe de la Balance entrait dans le point équinoxial d'automne, quand tu jurais l'égalité et fondais la République ; une concordance parfaite régnait, en ce moment, entre le ciel et la terre ; c'est sous ces beaux auspices que tu disais anathème à la royauté, et donnait à la liberté cette égalité sainte, que le soleil, à pareille époque, établit entre les jours et les mois. République des Francs, tes hautes destinées sont écrites sur le livre même de la nature. Nation puissante et fortunée par-dessus toutes les autres, tous les ans, à pareil jour, tu trouveras le soleil au signe de la Balance, symbole de l'égalité. Ce mélange d'idées astrologiques et républicaines remonte aux origines de l'esprit d'opposition en France. La Révolution, vue à cette distance, devient un être de raison qui a eu, durant des siècles, sa période occulte de développements. Après une longue et douloureuse gestation, elle est sortie du sein des confréries secrètes. — Si la maçonnerie et les autres sectes cachées ont aujourd'hui perdu toute importance morale, c'est que leur œuvre est faite. Ces institutions se flétrissent comme les enveloppes naturelles lorsque l'enfant est né.

IV

On peut caractériser d'un mot l'état des institutions monarchiques, dès le milieu du XVIIIe siècle : une grande impuissance d'être.

Tous les rouages du gouvernement personnel s'usent ; la royauté est salie ; le peuple se désaffectionne ; la noblesse elle-même tourne aux philosophes, le numéraire manque. Il n'y a que les prisons qui tiennent encore : mais leur secret est découvert. Le voile s'est déchiré sur l'abîme des iniquités de la justice humaine. Ces geôliers ont beau faire, leurs victimes sont connues et pleurées. La bouche comprimée se tait, les pierres crient.

Chaque règne a son prisonnier célèbre : — Sous Louis XIV, le masque de fer et le gazetier de Hollande[1] ; — sous Louis XV ou plutôt sous madame de Pompadour, Latude ; — sous Louis XVI, Le Prévôt de Beaumont.

Son crime était d'avoir découvert par hasard l'existence du pacte en vertu duquel on affamait la France. M. de Sartines l'incarcéra. Transporté de la Bastille au donjon de Vincennes, de Vincennes à Charenton, de Charenton à Bicêtre, il éventa successivement, dans une captivité de vingt-deux ans et deux mois, l'horreur de quatre prisons d'Etat. Couché nu, les chaînes aux pieds et aux mains, sur un grabat en forme d'échafaud, couvert d'un peu de paille réduite en

---

1 Cet homme, enfermé au Mont-Saint-Michel, y mourut dans une cage de bois, après plusieurs années de réclusion. Les rats venaient ronger ses pieds goutteux sans qu'il pût se défendre de leurs attaques. — Louis le Grand ? Entre la victime et le bourreau, je ne vois de grand que la victime.

fumier puant, la, barbe longue de plus d'un demi-pied, condamné à la faim pour avoir dénoncé les auteurs de la famine, qui ravageait la France, ne recevant que trois onces de pain par jour et un verre d'eau pour tout aliment, il vécut. La Providence veillait sur cet homme ; car il devait un jour révéler au monde un mystère d'iniquité. De Sartines, son successeur Lenoir, le directeur du donjon de Vincennes Rouge-Montagne, quel nom de geôlier ! s'épuisent à étouffer cette bouche incorruptible. Possesseur d'un secret qui opprime sa conscience, Le Prévôt de Beaumont écrit dans la nuit du cachot, écrit toujours. On saisit les papiers ; on les détruit ; il recommence. Les persécutions des geôliers redoublent : cet homme est une tête de fer incorrigible, on n'aura plus de bontés pour lui. On le change de cachot ; plus d'air, plus de jour. De Sartines, raconte-t-il lui-même, avait essayé de me faire périr, en ne me délivrant tous les huit jours que trois demi-livres de pain et un petit pot d'eau pour ce temps. Je ne savais où placer cette petite provision. Les rats la sentaient, et je ne voulais point m'en plaindre, parce que d'ailleurs, plus officieux que mon geôlier, ils m'avaient par leur travail, dessous les portes de mon cachot, procuré un filon d'air, qui m'empêchait d'étouffer dans un lieu hermétiquement fermé ; car le défaut d'air fait aussi promptement périr que la faim. Dieu et les rats aidant, ce prisonnier réussit encore à vivre. Louis XV, sous lequel il avait été arrêté, meurt ; Louis XVI monte au trône ; les ministres se succèdent. De temps en temps l'un d'eux venait faire, par manière de cérémonial, une visite au donjon de Vincennes. Malesherbes y vint. Le prisonnier fit retentir la prison de ses cris et de ses révélations foudroyantes. — Ce pacte existe, criait-il, je l'ai vu, Malesherbes jugea un tel homme dangereux et s'éloigna. Sa famille réclamait au dehors, on lui répondait avec la brutalité du laconisme administratif : — *Rien à faire*.

Il espérait, il attendait, il écrivait toujours du fond de sa fosse ; il accusait sans relâche les affameurs de la France et les siens. Une toile d'araignée en fer obscurcissait la fenêtre étroite de son cachot ; l'encre lui manquait ; n'importe, il trouvait encore le moyen de tracer des caractères avec du jus de réglisse ou du sang sur du linge. La soif ni la faim n'ayant pu amortir cet indiscret témoin des horreurs d'un tel règne, on compta sur le scorbut : le voilà transporté à Bicêtre. Cet homme était indomptable et immortel comme la conscience ; rien n'y fit : il avait vu ; il devait révéler. La vérité, celle surtout qui est destinée à faire révolutionner dans le monde, a besoin de s'épurer au creuset d'une adversité persévérante. Cependant les idées marchaient : un souffle de liberté avait pénétré jusqu'aux pierres de la Bastille et du donjon de Vincennes. Les geôliers, Lenoir en tête, sentaient le sol chanceler sous eux. Comme les mauvais traitements n'épuisaient ni la vie ni le courage de Le Prévôt, on capitula. Le nouveau lieutenant de police, de Crosne, adoucit le sort du prisonnier, et le fit transférer à Bercy, dans une mai son de force. On espérait que Le Prévôt, dont le sort allait être amélioré par cette nouvelle détention, finirait par s'y oublier lui-même. C'était le moyen de dérober son secret à la connaissance du monde entier. Heureusement que les prévisions et les intrigues des hommes viennent échouer contre les conseils de la Providence. Le temps usait les prisons, mais non le prisonnier. Il me semble que, depuis vingt-deux ans, couché sur la paille avec cet homme, sous des murailles végétantes, affamé, j'attends ma délivrance. Oli que les jours sont longs dans la captivité ! Enfin, je respire. — *Le 14 juillet 1789*, Le Prévôt aperçut de Bercy, à l'aide d'une lunette, une fumée noire sur le faubourg Saint-Antoine ; il vit le peuple foudroyer une masse hideuse et morne : c'était la Bastille qu'on prenait.

Pendant trois jours, le prisonnier regarda tomber cette forteresse, où il avait passé treize mois sans air et presque sans nourriture. 0 quelle joie ! la Bastille était une ennemie personnelle dont on le délivrait ; chaque pierre qui se détachait, c'était une souffrance de moins sur son cœur. L'orage qui foudroya, le 14 juillet, cette prison d'Etat était fait des larmes, des colères et des vengeances amassées au-dessus de sa tête depuis des siècles. On en voulait à la Bastille comme à une mangeuse d'hommes : on ne la démolit pas, on la tua. Le Prévôt la regarda mourir.

La liberté de cet homme suivit de près la ruine de son ennemie ; les verrous ne tenaient plus. Le Prévôt était un revenant qui accusait l'ancien régime en face de la Révolution. Le terrible secret qu'on avait voulu engloutir avec lui dans les cachots remontait à la lumière. Qu'était donc ce secret qui, découvert par mégarde, avait coûté à un malheureux vingt-deux ans de martyre ? Le voici : il existait un projet arrêté, signé entre quelques hommes, ministres et directeurs généraux : 1° de vendre Louis XV dans le temps présent avec son autorité, et Louis XYI pour l'avenir ; 2° de donner la France à bail de douze années à quatre millionnaires désignés par noms, qualités et domiciles, lesquels masquaient toute la ligne ; 3° d'établir méthodiquement les disettes, la cherté en tout temps, et, dans les années de médiocre récolte, les famines générales dans toutes les provinces du royaume, par l'exercice des accaparements et du plus grand monopole des blés et des farines. Ce pacte avait été conclu ; les auteurs en avaient reçu le prix, le prix du sang.

Idée infernale ! organiser la disette, faire la faim ! La terre, de son côté, semble épuisée comme la monarchie ; elle ne donne qu'à regret. Une mauvaise année succède à une année mauvaise ; il paraît qu'on touche à la fin du monde ; l'abomination de la désolation est dans les affaires de l'Etat. Les abus débordent ; l'argent passe aux lieutenants de police, aux favorites et aux geôliers. Un Lenoir se fait par ses machinations 900.000 livres de revenu. A Vincennes, comme à la Bastille, une compagnie de cent quatre hommes coûte, depuis soixante-dix ans, trois millions et demi, pour ne garder de ces deux prisons que les murailles et les fossés. Le commerce des lettres de cachet produit des bénéfices énormes ; les arrestations, les translations d'une prison dans une autre, les espionnages, les délations, mangent la fortune publique et le bien des familles : d'incroyables attentats se commettent chaque jour contre la liberté des individus. On assure que Lenoir a vendu, plusieurs fois des Français, arrêtés par lettres de cachet, à des marchands hollandais, qui les emmenaient être esclaves à Batavia. Ces hommes de police se livraient à des monstruosités sous le voile de la sûreté de l'Etat ; et quand plus tard le peuple indigné voulut mettre la main sur ces accapareurs et ces traîtres, rien : ils s'étaient enfuis à l'étranger, avec le fruit de leurs rapines.

La Providence ne cessait d'avertir les chefs de l'Etat par des signes et des présages. Elle avait étendu la main sur Louis XV, et cet homme n'avait plus été que la figure de la lèpre avec l'odeur du sépulcre. Les premiers nés des Maisons royales mouraient. La moisson était dévorée en vert par la sécheresse du ciel et par les accapareurs' qui se jetaient sur elle comme une nuée de sauterelles. Une main invisible renouvelait sur la France les plaies d'Egypte, mais le cœur des grands s'était endurci. Il ne restait plus qu'à changer en sang l'eau des puits. La catastrophe était inévitable. Les prophètes ne manquaient pas : la Révolution était prédite, annoncée dans les termes les plus clairs. Rousseau écrivait en

1770[1] : Nous approchons de l'état de crise et de révolution. Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer : toutes ont brillé, et tout Etat qui brille est sur son déclin. J'ai de mon opinion des raisons plus particulières que cette maxime ; mais il n'est pas à propos de les dire, et chacun ne les voit que trop. Voltaire écrivait en 1762[2] : Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche qu'on éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux, ils verront bien des choses. Ainsi, le voile des choses était transparent : seuls, les privilégiés s'obstinaient à ne pas voir.

La cognée était à la racine de la monarchie, que les classes nobles s'enivraient encore follement à l'ombre de cet arbre rongé par mille abus. Pleines d'une charmante incurie, elles plaisantaient des cerveaux alarmés. Les oisifs accusaient gaiement le penseur et les écrivains de détourner le peuple de son ouvrage.

Cependant tout déclinait. La beauté elle-même était vieillie : du fard et de la poudre. L'état des mœurs renouvelait la corruption romaine. On s'amusait aux petits vers et aux petits soupers. La coquetterie remplaçait la pudeur, le libertinage tuait l'amour. Les abbés effeuillaient des roses aux divinités de l'Opéra : le bréviaire était devenu dans leurs mains l'almanach des Grâces. Voilà de quelle manière passait son temps cette société frivole, au moment où Dieu, qui voulait délivrer son peuple, allait se jeter sur les nouveaux Pharaons par la mortalité et par l'épée. Ce ne fut pourtant pas sur les plus coupables que tomba le fardeau de la colère. Cette parole de Moïse fut de nouveau vérifiée : Les pères seront punis dans leurs enfants. La noblesse transmit à ses descendants le châtiment de ses turpitudes, et Louis XV fut guillotiné dans Louis XVI.

Cependant un grand travail se faisait dans les opinions et les croyances. La foi ancienne ne subsistait plus que dans le clergé inférieur et dans le peuple des campagnes. Sorti d'une étable, le christianisme était retourné aux toits recouverts de chaume. Dans la société, l'esprit philosophique remettait en question tous les dogmes du passé. A côté des orgies d'une société mourante, la raison humaine travaillait sous le cilice de la pauvreté à reconstituer ses droits. La conscience troublée révélait ses doutes par des tressaillements infinis. On sentait vaguement que quelque chose d'inconnu allait sortir. La pensée souffrante ne rêvait pas seulement un état nouveau, mais une religion nouvelle. Les temps de révolution sont des époques où l'humanité est en mal de Dieu.

V

Il y en a qui se demandent encore si la Révolution de 89 pouvait être éludée par des réformes. Turgot et Malesherbes l'ont essayé ; l'un et l'autre ont échoué devant les obstacles. Le bras d'un homme n'était pas assez fort pour s'opposer aux excès d'une caste puissante et nombreuse, il fallait le bras d'une nation. Peut-être même y avait-il nécessité que cette réformation du vieux monde fût produite par des moyens extraordinaires et violents. Les crimes contre la société

---

1 *Emile*, livre III.
2 Lettre à M. de Cauvelin.

exigent des châtiments exemplaires qui épouvantent la justice même. On ne déracine pas les chênes sans remuer le sol autour d'eux.

Au moment où s'ouvre l'histoire de la Révolution, les deux derniers règnes ont détrompé la France royaliste. Louis XV cherchant à communiquer le mal qui le ronge, et recevant dans les bras d'une fille du peuple un autre mal qui l'emporte au tombeau, est une image hideuse, mais vraie, de la corruption du régime monarchique et du sort qui l'attend. Les prisons d'Etat ouvertes au caprice d'une favorite ou d'un favori, les lettres de cachet, la censure, les impôts ont formé dans la noblesse un esprit de résistance. Les iniquités des droits féodaux et des justices féodales, de la corvée, des aides, de la dîme, de la milice, avaient soulevé les classes agricoles. Sans doute les abus étaient grands : mais, il faut en convenir, la dévolution française fut surtout provoquée par les nouveaux instincts du peuple. La première moitié de la vie des nations appartient au pouvoir et la seconde à la liberté. A côté du sommeil de la Cour et de la molle ignorance des grands seigneurs, les sciences et les lettres, ces filles (lu peuple, avaient marché : la parole mise au bout des doigts du sourd-muet ; la foudre, cette flamme ailée, prise au fil d'archal du paratonnerre comme un oiseau étourdi Ú un gluau ; l'aérostat, ce vaisseau qui semble fait pour dompter un jour l'océan de l'air : tout cela avait donné aux hommes, jusque-là timides et soumis, une grande opinion de leurs forces. La nation étouffait de pensées ; le moment de les écrire était venu. Les philosophes sortaient en général de la classe inférieure ou moyenne. De toutes parts les vastes têtes du peuple et de la bourgeoisie chassaient devant elles les front bas et renversés des petits-maîtres de la Cour.

On touchait ù l'année mémorable qui devait décider la lutte. L'horizon politique devenait de plus en plus sombre. Louis XVI, depuis son règne, essayait à la France plusieurs ministres successifs que des obstacles nouveaux et imprévus venaient toujours briser. Les circonstances étaient insurmontables ; elles usaient les hommes. Calonne, bel esprit, vain et prodigue, venait de disperser les restes du trésor public, dans lequel les maîtresses de Louis XV avaient mis les mains[1]. Comme l'or est au reste dans les Etats monarchiques le soleil de la corruption et l'instrument du pouvoir sur les consciences, *instrumentum regni*, Calonne, en agitant les finances, avait réveillé pour un instant autour du trône un éclat factice, qui ne tarda pas à s'éteindre. La matière manquait. Le cardinal de Drienne, élevé au rang de premier ministre par la retraite de Calonne, n'avait rien pu contre les progrès d'une banqueroute. Il venait de sortir des affaires, emportant le sentiment d'une calamité prochaine. Le mauvais état des finances creusait de plus en plus sous les marches du trône un gouffre dévorant, et ce gouffre appelait une révolution.

Dans le mauvais état où étaient les affaires, un grand roi eût-il sauvé la royauté en se mettant à la tête de cette révolution inévitable ? Je n'en sais rien. Les abus avaient passé la mesure, la réaction devait avoir ses excès. En pareil cas, on n'arrive à la modération que par la violence. Louis XVI n'était d'ailleurs pas l'homme qu'il fallait pour dominer les événements. Il ne savait pas vouloir. Elevé dans les traditions de la Cour, il n'entendait rien à l'état des esprits, ni à la voix de l'opinion. Engagé par d'anciens souvenirs envers les classes nobles, et retenu en même temps par le lien qu'il allait peut-être contracter devant les états généraux envers le tiers état ; ne sachant par quel côté mettre la main à une

---

1 La Dubarry reçut en quinze mois du trésor public 2.400.000 francs.

réforme, il se retirait oisif et effrayé dans les devoirs de la vie privée, qui sont après tout les derniers devoirs d'un roi. Appeler le peuple pour s'en faire un bouclier contre l'esprit envahisseur du tiers et contre les prétentions insensées de la noblesse, aurait peut-être été le moyen de se tirer d'embarras. Louis XVI n'y songea même point. Digne successeur de ce régent qui, au milieu du réveil des esprits, cherchait l'heure à ses montres, au lieu de la demander au cadran de son siècle, le roi se livrait plus volontiers à des travaux manuels qu'à des plans de finance et à des améliorations vraiment utiles. La Providence se chargea elle-même d'humilier dans la personne de ce souverain les institutions humaines. Le culte du trône était en France une véritable idolâtrie. On avait établi des rapports arbitraires entre le ciel et la terre, de telle sorte que la constitution politique de la société était liée à la constitution religieuse et fondée sur les mêmes principes. Le roi était dans cette hypothèse le dieu de notre monde inférieur. Ses idées passaient pour avoir donné la vie à l'empire qu'il gouvernait. Image, que dis-je, incarnation de la divinité sur la terre, il était nécessairement inviolable. En lui résidaient le souverain droit et la souveraine sagesse. Quelle chute ! Le jour où la noblesse menacée tourna le dos vers cette idole, pour lui demander secours et protection, à la place d'un dieu, elle ne trouva plus sur le trône qu'un serrurier[1].

Cependant la nation, mal servie par ses ministres, mécontente du roi, entendait ne plus prendre désormais conseil que d'elle-même. Un vœu unanime réclamait à haute voix la convocation des états généraux. Ces assemblées célèbres étaient depuis longtemps célébrées en France, et les droits de la nation pendaient avec elles. L'opinion, formée par les écrits de Montesquieu, de Diderot, de Voltaire, de Jean-Jacques, profita de l'état de gêne où les profusions et les immoralités des deux derniers règnes avaient jeté les finances, pour reconquérir son vote dans les assemblées de l'Etat. On avait réduit les Français a l'état de servitude et de silence en les isolant ; il leur suffisait maintenant, pour devenir libres, de se réunir. C'est un spectacle curieux par lequel on ne saurait trop réfléchir : le plus grand événement que le monde ait encore vu, entrant sur la scène par la porte basse et étroite d'une question d'argent. Sans le déficit légué par Louis XV à son successeur, il ne se fut pas rencontré de motif assez impérieux aux yeux de la Cour pour convoquer la nation et l'ériger en conseil. La Révolution, ne voyant pas alors d'ouverture favorable, aurait bien pu s'éloigner et attendre encore un demi-siècle. La royauté, en somme, n'y aurait pas beaucoup gagné ; mais Louis XVI aurait conservé sa tête.

Tout le monde tournait les yeux vers l'assemblée future comme vers une arche de salut. Le peuple affamé lui demandait du pain ; la Cour, embarrassée du poids des affaires, espérait y trouver des conseils pour sortir d'une situation difficile ; le tiers état y trouvait le moyen de ressaisir son existence politique ; enfin, les rêveurs, comme on les appelait déjà, s'attendaient à ce qu'une révélation allait paraître. Le catholicisme, en se retirant, avait laissé dans les cœurs un vide immense. Il fallait, pour combler ce vide, une nouvelle déclaration des droits et des devoirs de l'homme. L'Assemblée nationale allait être un concile ; l'Eglise avait elle-même consacré l'usage du rapprochement et de la communion des lumières. Le Christ est où se trouvent seulement deux ou trois personnes réunies en son nom : à plus forte raison la vérité doit-elle se rencontrer au milieu des représentants d'un grand peuple qui s'assemblent, sous l'œil de Dieu, pour délibérer. A peine la déclaration du roi relative à l'assemblée des états généraux

---

1 Louis XVI entreprit et exécuta plusieurs ouvrages de serrurerie, entre autres une grille pour le palais de Versailles.

(23 septembre 1788) fut-elle connue, qu'une joie universelle éclata. Cette déclaration était arrachée à Louis XVI par la nécessité des circonstances. Il avait plusieurs fois écarté le fantôme d'une assemblée nationale, comme une ombre importune qui en voulait à son autorité. Pour ce que le pauvre roi faisait de cette autorité, ce n'était guère la peine de dire ; mais enfin il la tenait. Le projet d'une convocation des états généraux, envisagé d'abord avec effroi, quitté, puis repris, avait fini par s'imposer. La Révolution, en germe dans ce projet, devait courber bien d'autres obstacles que la résistance du faible monarque. Au fond, ses craintes personnelles n'étaient pas chimériques. Du jour où l'existence des états généraux fut décidée, le peuple français comprit qu'il venait de se donner un souverain. Louis XVI n'avait jamais beaucoup compté ; il ne comptait pas du tout. Ni aimé, ni haï, il passait cependant pour bon homme. Le roi est excellent, disait la Cour ; le roi est bon, répétait la bourgeoisie ; le roi est très bon, s'avisa de demander un jour le peuple : mais à quoi ?

Il y avait quelqu'un de plus étranger en France que le roi. Si Louis XVI n'était pas véritablement aimé, le nom de Marie-Antoinette soulevait dans le peuple un mouvement qui ressemblait à de l'aversion. Une aventure acheva de la perdre : je parle de la vilaine affaire du collier. Coupable ? Je n'assure pas qu'elle le fût ; mais de tels scandales n'éclatent jamais autour des femmes sur le compte desquelles il n'y a rien à dire. Les juges ont d'ailleurs pris soin, d'obscurcir si bien les faits, qu'on cherche involontairement une accusée en dehors du procès même. Une intrigante, madame de Lamothe, fut condamnée au fouet, à la marque et à une détention perpétuelle[1]. Cagliostro, confronté avec cette femme, nia intrépidement toute participation au crime : ne pouvant l'ébranler, elle lui jeta un chandelier à la tête en présence des juges. Il fut acquitté. Le cardinal, arrêté par ordre de Louis XVI, fut aussi — déclaré innocent ; mais c'est, avec la reine, le personnage de cette histoire que l'opinion publique épargna le moins. M. de Rohan ne reçut pas seul les atteintes du blâme, qui salit dans sa personne un des chefs de l'Eglise. Le voile était déchiré ; on reconnut que, sous prétexte des devoirs de leur état, les membres du haut clergé se compromettaient dans toutes sortes d'intrigues de Cour et de boudoir. Comme Marie-Antoinette était déjà, à tort ou à raison, décriée pour ses mœurs, on donna à la conduite du cardinal les plus vilains motifs. La reine, il faut le dire, avait du moins une excuse à sa légèreté, l'indifférence du roi. Ce gros homme ne connaissait la, volupté qu'à table : il avait fallu cinq ans de mariage et les murmures de la Cour pour qu'il se décidât à se donner un successeur.

Dans la même année où s'ébruita l'affaire du collier (1786), il se passait tout près de la Cour une autre aventure sentimentale qui du moins ne déshonora personne. La lecture de la *Nouvelle Héloïse* avait gagné jusqu'aux princesses du sang ; la tête disputait encore contre les idées philosophiques, mais le cœur était pris ; les femmes même de la Cour furent pour la plupart, à leur insu, les anges précurseurs de la Révolution. Elles allumaient dans leur propre sein la flamme qui allait régénérer la France. Au moment où le peuple devait abattre l'édifice monstrueux de la noblesse, l'amour effaçait déjà dans le cœur des princesses les inégalités sociales. L'esprit de Jean-Jacques, qui est le véritable esprit de la

---

1 Un jour, en feuilletant, dans les bureaux de la Salpêtrière, l'ancien registre des écrous, je tombai sur la note suivante : 21 juin 1786. Jeanne de Valois, de Saint-Rémy de Luz, épouse de Marc Antoine-Nicolas de Lamothe, âgée de 29 ans, native de Fontette, en Champagne. Arrêt de la Cour (à perpétuité), flétrie d'un V sur les deux épaules. Et plus bas, d'une autre écriture, Evadée de la maison de force le 5 juin 1787.

Révolution, avait fait le siège de leurs sentiments, avant de forcer la porte de leurs châteaux.

Louise de Bourbon, petite-fille du grand Condé, belle et pieuse, avait toujours mené une vie irréprochable. Elle avait été élevée au couvent de couvent de Beaumont-lez-Tours) avec toutes les princesses de ce temps-là : mais, différente de beaucoup d'entre elles, madame Louise avait conservé une réputation sans tache et toute blanche comme sa robe de pensionnaire. Quelle surprise et quel scandale, si l'on était venu dire alors : Cette vertu, cette sainte, cette petite pensionnaire de trente-deux ans a une affection dans le cœur que vous ne connaissez pas ; son altesse sérénissime la princesse de Condé aime un homme. — Cet homme était le marquis de la Gervaisais. Leur liaison demeura pure et donna seulement lieu à un commerce de lettres très tendres. Le marquis, simple officier des carabiniers, était grand admirateur de *Werther*, de la *Nouvelle Héloïse* et de *Clarisse Harlowe*. Impérieux, tracassier, original, grand discuteur, il s'éloignait presque en tout des routes battues. Madame Louise, l'aima malgré ou peut-être pour ses singularités. Le cœur de cette princesse était excellent. Comme il m'aime ! s'écriait-elle, dans ses lettres, vraiment si quelque chose pouvait me rendre orgueilleuse ce serait cela ! S'unir ! on y pensait quelquefois. Oh ! combien dans ces moments-là une petite maison au bord d'une rivière, un bateau, une vigne et quelques pigeons, flattaient leur imagination troublée. Vains songes ! Il fallait vivre avec son amour, emprisonnée dans la grandeur comme dans une cage d'or, inquiète et consolée, heureuse et malheureuse à la fois du seul sentiment naturel qui fût entré jusque-là dans son âme : elle n'avait pas connu sa mère. Des scrupules de conscience interrompirent après un an cette correspondance si douce et si extraordinaire. Je vis le marquis de la Gervaisais en 1836 ; le souvenir de cette liaison l'obsédait. Dans son enthousiasme nébuleux il parlait sans cesse *d'elle*, de *l'être*, de *l'âme* ; c'est ainsi qu'il désignait madame Louise de Condé. Cette princesse mourut au couvent du Temple. Je me souviens d'une chapelle où j'entrai plusieurs fois le dimanche, lorsque j'étais enfant ; au moment de l'élévation, un grand rideau, qui voilait les galeries du cloître pendant le reste de l'office, s'ouvrait ; on distinguait alors dans un clair-obscur profond, les têtes de religieuses et de novices étagées sur des stalles de bois, puis tout là-bas, à genoux sur un prie-Dieu, une figure immobile et enveloppée : c'était madame Louise.

Au début d'un événement qui finit par inscrire sur son drapeau la Terreur, je dois chercher une dernière fois s'il n'y avait pas un moyen de sauver la France sans traverser la mer Rouge. J'ai beau chercher, je ne vois alors que le clergé dont la main aurait pu intervenir d'une manière efficace. Si, renonçant aux biens temporels, l'Eglise avait courageusement séparé sa cause de celle des privilégiés et des riches ; si, prévenant le tumulte des esprits, elle eût elle-mêm'e ramené dans l'Etat l'égalité qui est dans l'Evangile ; si, abandonnant au siècle les parties usées de son vêtement, elle eût reconnu la nécessité de régénérer le christianisme, de renouveler Dieu, j'estime que son action sur la société aurait encore pu être féconde. Au lieu de cela, les prêtres, s'embarrassant dans toutes sortes d'intrigues et de complots, resserrant le lien qui les rattachait au vieux temple des institutions civiles, s'obstinèrent à mourir sous des débris. C'est pour avoir manqué à leur mission que la justice divine les châtia si cruellement et que sa main s'appesantit sur eux. Ministres de la paix, ils laissèrent s'engager la guerre ; la guerre les tua. Et cependant ils n'avaient qu'à ouvrir les yeux. Déjà plusieurs fois, du haut de la chaire chrétienne, la Révolution avait grondé. Derrière ces paroles du père Bridaine, j'entrevois la Terreur qui s'avance : C'est

ici où mes regards ne tombent que sur des grands, des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante, ou des pécheurs audacieux et endurcis, c'est ici seulement qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, et placer avec moi dans cette chaire, d'un côté, la mort, de l'autre mon grand Dieu, qui vient vous juger. Si cette voix eût été alors celle de tout le clergé de France, l'édifice des privilèges et des abus qui s'écroula, quelques années plus tard, sous la main du peuple, serait, tombé sous l'anathème du Christ, et il serait tombé sans la hache. L'égoïsme du haut clergé empêcha cet heureux dénouement. L'esprit révolutionnaire est le même que l'esprit chrétien. Le devoir et le dévouement forment la base de toutes les vertus publiques. Le caractère des vrais défenseurs du peuple, c'est de se donner, de donner leur âme. Tels furent les hommes de la Montagne.

On se demande comment une Révolution, née de la justice, a pu, dans l'ivresse de la colère et du succès, reculer quelquefois jusqu'à l'injustice même ? C'est demander pourquoi le reflux succède au flux. La haine, c'est encore de l'amour ; mais, c'est de l'amour aigri. Les hommes de la Terreur avaient commencé par vouloir presque tous l'abolition de la peine de mort. La paix était dans leur cœur et dans leur bouche : les circonstances seules leur avaient mis le glaive dans la main. Leurs entrailles saignaient des plaies que la Révolution faisait de temps en temps à l'humanité : mais comme ils croyaient sincèrement cette Révolution nécessaire au bonheur du monde entier, ils aimaient mieux se dévouer avec leurs victimes à une souffrance horrible, que de suspendre l'action d'une volonté qu'ils s'imaginaient être la volonté de Dieu.

La situation des affaires était d'ailleurs tellement extrême que, d'une part comme d'une autre, on poussait également aux violences. Le langage de la Cour ne différait guère, en 1789, de celui de Marat. Que disait-elle au roi ? Un peu de sang impur versé à propos fait souvent le salut d'un Empire. — Si le sang des révolutionnaires était impur aux yeux des royalistes, celui des royalistes ne devait pas être plus sacré pour les révolutionnaires. De tous les côtés, je vois les partis entraînés à l'agression et les épées à demi tirées du fourreau. Il faut donc nous résoudre à un cataclysme. Les fléaux régénérateurs qui parcourent, à un moment donné, le sol des nations, rentrent-ils dans les lois qui président aux destinées du genre humain ? Demandez aux crises géologiques qui ont préparé l'économie actuelle du globe ! De près, ce ne sont que convulsions et ravages ; il semble que les éléments saisis de terreur se précipitent vers une grande ruine, et que la création touche à son dernier jour. Attendons. A peine la face agitée des choses s'est-elle reposée, que les agents de destruction se changent visiblement en des agents de formation, et de progrès. Le dépouillement douloureux du vieux monde laisse entrevoir, après les jours de déchirement et d'angoisses, la figure d'un monde nouveau qui lui succède. La mort, la féconde mort, n'a fait que renouveler encore une fois le spectacle de la vie ; rien n'a fini que ce qui devait finir. Par malheur, ces salutaires changements ne sont pas tout de suite appréciés : longtemps une grande voix sort du sépulcre, et l'on entend retentir dans l'âge suivant comme un bruit d ossements remués.

Que répondre aux élégies sentimentales des adversaires de la Révolution ? Ils ressemblent à Laban qui poursuivait Jacob, et qui lui reprochait de lui avoir volé ses dieux, *cur furatus es Deos meus !* — Hé ! bonnes âmes, le grand mal si ces dieux étaient les idoles ! Depuis plus d'un siècle le ver du doute commençait à ronger vos croyances monarchiques ; vous aviez mis la Divinité dans des images de chair ; la religion même du Christ expirait sous les chaînes d'or d'une politique athée. Ce dix-huitième siècle, matérialiste et corrompu, avait ramené le

paganisme dans nos mœurs ; il devait par cela même ramener la croix : l'esprit allait de nouveau châtier la chair. Des hommes parurent qui, traitant la matière pour ce qu'elle est, exagérèrent envers les autres, comme envers eux-mêmes, le mépris du corps et de la vie. Entraînés par la tourmente à immoler les ennemis de la Révolution et à s'immoler avec eux, ils se couvrirent stoïquement de l'immortalité de l'âme. Ecoutez Saint-Just : Je méprise la poussière qui me compose et qui vous parle ; on pourra la persécuter et faire mourir cette poussière ; mais je défie qu'on m'arrache cette vie indépendante que je me suis donnée dans les siècles et dans les cieux ! Quel langage ! — Si les larmes d'un admirateur obscur peuvent adoucir d'un monde à l'autre le souvenir implacable de l'injustice et de l'ingratitude des hommes, ombre Généreuse, soyez consolée.

Parmi les adversaires systématiques de la Révolution française, il en est de considérables sans doute : leur jugement ne saurait néanmoins prévaloir contre le sentiment national. La Révolution est un mystère que Dieu a caché aux beaux esprits du siècle et aux superbes, mais qu'il révèle aux humbles, aux petits, aux ignorants. La sainte folie 1 de l'égalité demande des cœurs droits et préparés à la recevoir. Ce qui est un scandale pour les rhéteurs et les ambitieux paraît aux consciences touchées le miracle de la sagesse et de la Providence divine. Il se passe ici quelque chose d'extraordinaire. A l'avènement du christianisme, tous ceux qui ont voulu contrarier sa marche ont été punis. Ils attaquaient la foi du Charpentier par orgueil, et ils ont rencontré l'obscurité, l'oubli. Le plus grand de tous, Julien, qui était pourtant un sage selon le monde, n'a réussi qu'à flétrir son nom d'une épithète odieuse. La postérité traitera de même les hommes qui résistent à l'esprit de la Révolution ; lutter contre elle, c'est lutter contre Dieu. Le jour viendra où, blessés à leurs propres armes, ces ennemis de l'avenir jetteront eux-mêmes leur sang vers le ciel, en s'écriant : Révolution, tu as vaincu !

VI

Un mot sur les trois Ordres qui vont représenter la nation aux états généraux.

Au Moyen Age, le clergé, étant seul en possession des lumières, jouissait d'une autorité incomparable. Il perdit cette autorité à mesure que l'éducation se répandit dans le royaume. C'est la clergie qui a fait le clergé, écrivait Camille Desmoulins. Aujourd'hui que nous savons tous lire, il ne peut plus y avoir que deux Ordres, et chacun doit rentrer dans le sien. Nous sommes tout clergé. Le titre d'ecclésiastique avait disparu dans le sens de lettré ; il ne subsistait plus que pour désigner un ministre de la religion. Or, comme l'Eglise était alors menacée, d'un côté par l'esprit sceptique du siècle, de l'autre par la corruption intérieure des Ordres religieux, il en résulte que la puissance du clergé n'avait plus de grandes racines dans le pays. Il en est de même de toutes les institutions ; elles se détruisent avec le temps, et s'évanouissent en inoculant leur supériorité morale à la nation entière.

L'état de la noblesse était encore plus compromis. On a beaucoup écrit sur l'origine militaire de la féodalité. A vrai dire, ce n'est pas la noblesse qui est sortie du droit des armes, c'est la conquête : mais la conquête a dessiné la propriété, et c'est sur la propriété que l'aristocratie féodale s'est établie. Le cadre de notre travail nous interdit toute excursion sur le terrain des premiers siècles de la monarchie. Il nous suffira de savoir que la position de l'individu était alors déterminée par le rang de ses ancêtres et par l'étendue des biens qu'il possédait.

Les préjugés du sang se maintinrent dans le monde en dépit de la religion du Christ qui était venu établir l'unité de la famille humaine. Le grand mouvement de peuples, accourus pour renverser l'empire romain, ne fit même que fortifier le sentiment de la prééminence des races les unes sur les autres. Les distinctions nobiliaires prirent racine dans le mélange des vainqueurs et des vaincus. Tous ceux qui se regardaient comme d'une origine supérieure adoptèrent le titre de *gentilshommes*, par opposition aux serfs et aux roturiers qui furent appelés *vilains*. Cette division se fondait, comme on voit, aux yeux des nobles, sur des avantages physiques. La statistique des classes fut d'abord dessinée par les caractères extérieurs des différentes races qui couvraient la surface du pays. La noblesse ancienne était, du moins sous ce point de vue, quelque chose de tracé dans la nature. Mais comme, avec le temps, la terre exerce une puissance assimilatrice sur les caractères étrangers des races, l'aristocratie n'eut bientôt plus d'autre raison d'être que l'usage.

Les prérogatives de la naissance dérivaient encore d'une autre idée qui remonte à la plus haute antiquité ; cette idée était celle de la préexistence et de l'emboîtement des germes. Le premier de la race était censé avoir contenu en lui tous les êtres destinés à naître successivement dans sa postérité. Selon cette théorie, qui a été soutenue par un grand nombre de Pères de l'Eglise, tous les descendants qui se suivent dans la même ligne de génération sont nécessairement semblables. Apparus dans le monde successivement et à leur tour par le fait de la naissance, les individus subséquents se trouvaient en quelque sorte présents à la lumière, quoique sous une forme occulte, dès l'origine de leur race ; ils étaient renfermés, emboîtés dans leurs ancêtres. — Il appartenait à la philosophie naturelle de détruire cette idée, qui entraînait pour les hommes de certaines classes une infériorité basée sur le fatalisme de la naissance. Toutes les anciennes politiques raisonnaient en vue d'une matière privilégiée qui se transmettait invariablement par voie de génération dans certaines familles choisies. La Révolution de 89 rencontra ce principe constitué dans la société française, mais déjà presque aboli par l'opinion de plus en plus éclairée. La science se montre aujourd'hui d'accord avec la philosophie pour rejeter le système des préexistences naturelles. L'embryogénie moderne ne reconnaît plus dans le monde ni germes nobles, ni germes vils ; la matière humaine est égale.

Non seulement la noblesse, mais la royauté doit son origine à une prétendue distinction physiologique : la famille des rois chevelus était très probablement le débris d'une ancienne race qui s'était fondue dans le germanisme, et à laquelle la tradition rattachait sans doute une idée superstitieuse de grandeur.

Comme toute institution n'existe que par des signes, l'aristocratie de naissance se fit en quelque sorte paraître dans les armoiries. Certaines configurations naturelles du territoire, des souvenirs historiques, des caractères de race fournirent tout d'abord au blason des traits qui sont restés dans les familles. Il est aisé de comprendre à quel titre et par quels liens profonds ces vains simulacres devaient tenir au cœur des anciens nobles. Le blason c'était l'homme. Vers la fin du XVIIIe siècle l'orgueil aristocratique, fort mal traité par l'esprit français, avait perdu le sens de cette écriture symbolique. On ne s'y rattachait plus que par tradition et par esprit de corps. Quand une fois l'arbre vieillit, les feuilles meurent.

L'histoire du tiers état est mieux connue. Par une infatigable économie, la classe bourgeoise était arrivée à sortir de la situation humiliante que l'aristocratie lui

avait faite. Eclairée, avide, envahissante, elle se remuait dans l'Etat pour être quelque chose. Son seul tort fut de limiter dans son esprit la Révolution ; elle voulait bien améliorer le sort du peuple, mais non l'admettre à la participation des droits qu'elle réclamait pour elle-même. Cet égoïsme de caste devait être puni. La borne qu'elle avait marquée fut emportée par le courant. L'isolement et la résistance du tiers firent de plus avorter une partie des résultats moraux que la Révolution française devait produire.

Le peuple était cette masse obscure, laborieuse, féconde, qui alimentait depuis des siècles l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'armée. Son origine remontait à la vieille couche celtique. Recouverte par des invasions successives qui s'étaient superposées à la population des Gaules, cette race forte se remontrait toujours et donnait ses traits au caractère national. Incomparablement plus nombreux que les trois autres Ordres, le peuple était la nation même : C'est le peuple, écrivait en 1760 Jean-Jacques Rousseau, qui compose le genre humain ; ce qui n'est pas peuple est si peu de chose, que ce n'est pas la peine de le compter. Ce si peu de chose néanmoins était tout dans l'Etat ; tandis que le reste n'était rien. Voilà l'injustice que le mouvement de 89 allait sans doute réparer.

La Révolution était dans le peuple ; c'était là son cœur, son foyer. Les hommes qui se tinrent alors le plus près de la masse sont ceux qui participèrent davantage à l'esprit de la liberté. Le peuple joue dans le grand drame révolutionnaire le rôle du chœur dans les tragédies antiques : il conseille, inspire, entraîne. Dans toutes les situations embarrassantes et pathétiques, il intervient. Rien ne se dénoue sans lui. A la fin de la péripétie, il s'efface et laisse aux acteurs en renom les honneurs du triomphe. Son influence anonyme ressemble à celle de Dieu, qu'on ne voit nulle part et qui est partout.

Le peuple servait d'assise à la Montagne ; c'est par là qu'elle domina toute la Révolution : elle a fait la loi, soutenu la guerre, terrifié les partis. La France était à la veille de sa perte ; les Montagnards la sauvèrent, en la délivrant des ennemis du dedans et du dehors. Il y avait alors dans le pays un troupeau d'hommes qui rapportent tout à eux-mêmes et à des jouissances sensibles, indifférents pour la vertu et l'honneur national, lâches, égoïstes, avides ; mais alors, du moins, ils avaient peur. Des législateurs moins convaincus auraient pris le genre humain en pitié ; ceux de la Montagne s'indignèrent. Comme Moïse, ils voulurent faire un peuple. Des institutions monarchiques, fondées sur la corruption et la bassesse, aux institutions républicaines, assises sur le devoir et la dignité humaine, il y avait la distance d'un désert à traverser ; aucun obstacle ne les arrêta. La nation les suivit en murmurant. Le sol de la Révolution était brûlant ; il s'entrouvrait de lui-même sous les pieds des mécontents et des traînards pour les engloutir. Au-dessus de ce présent agité par la violence, les chefs du mouvement révolutionnaire entrevoyaient la terre du repos. Ils marchaient à la fraternité à travers la discorde et le châtiment ; mais ils y marchaient ; la peine de mort elle-même allait mourir, quand, arrêtés dans leur rêve sublime par la trahison et l'intrigue, condamnés, non jugés, les Montagnards tombèrent.

La Révolution française ne ressemble à aucune des révolutions qui ont agité le monde : les autres étaient des déplacements de la force ; celle-ci fut un avènement d'idées. Ce qu'il importe surtout d'établir dans l'histoire d'une si heureuse régénération, mêlée de quelques excès, c'est la pureté des motifs. Que parle-t-on de représailles ? Le sang de toute la noblesse de France n'aurait point

suffi à laver les plaies que l'ancien régime avait faites au peuple et à la liberté. Non, l'ivresse de la colère ni de la vengeance n'a point dirigé les mesures énergiques dont la Révolution a frappé ses ennemis ; la sévérité des coups qu'elle porta vient de la résistance qu'on faisait à ses principes et à ses droits. La moisson était mûre, et Dieu envoya les hommes de ses conseils pour y mettre la faux. — Je suis las aussi d'entendre dire que la Convention a maîtrisé par la force les destinées du pays. Jamais gouvernement n'a démontré, au contraire, d'une façon plus éclatante l'impuissance de la force matérielle. Sans doute, on a répondu au canon par le canon ; à défaut d'armée dans l'intérieur, l'échafaud consterna les rebelles : qu'est-ce que cela auprès du système compliqué d'armes offensives et défensives dont les gouvernements, dits réguliers, se servent pour assurer leur existence ? La puissance de la Convention a été toute morale ; elle envoya des armées sur les frontières, — pauvres armées, sans fusils et sans pain ! — elle décréta la terreur dans le pays soulevé par d'odieuses manœuvres ; mais ce fut bien plutôt l'artillerie des idées nouvelles qui foudroya au dehors l'étranger, et le poids de l'opinion qui accabla au dedans les conspirateurs et les traîtres.

Je repousse le système historique de la force et de la nécessité. La force ne donne pas le droit ; la nécessité n'excuse que les consciences douteuses. Il faut s'élever plus haut pour trouver le devoir. Le peuple français accomplit dans la Révolution française une grande mission : désigné par la Providence au rôle d'initiateur du genre humain, il a conquis, pour lui et pour les autres nations, à force de sacrifices et de larmes, une nouvelle vérité, une existence nouvelle. A sa tête se sont trouvés, quand les circonstances l'exigeaient, des hommes extraordinaires, des hommes prévus, qui, faisant taire dans leur cœur les sentiments de la nature, étouffant jusqu'à la pitié, ont mis les principes au-dessus de la vie. Ce sont ces principes, en effet, qui devaient régénérer les institutions. Il en est des peuples comme des hommes ; les uns sont nés pour l'égoïsme, les autres pour le dévouement. La France est une nation dévouée, une nation christ ; elle travaille et meurt sans cesse pour le salut du monde. Voilà sa destinée, son devoir. Si les hommes de 93 ont défendu la patrie avec un héroïsme qui tient du prodige, soit à la tribune, soit sur le champ de bataille, c'est que la France était à leurs yeux le sol d'une idée ; ôtez cette idée et le territoire, malgré les intérêts qui s'y attachent, malgré le sang martial de ses enfants, le territoire eût été envahi. Dira-t-on qu'ils combattaient *pro aris et focis*, ces conscrits sans veste et sans souliers, qui opposaient leur poitrine nue à la mitraille ? Des autels ? ils étaient renversés. Des foyers ? ces hommes-là n'en avaient pas encore.

Pour qui donc combattaient-ils ? Oh ! nous le savons tous, ils combattaient pour la Révolution. C'est l'esprit de la liberté qui a gardé nos frontières.

La Montagne était le Sinaï de la loi nouvelle ; terrible et foudroyante, avec des éclairs aux flancs, un peuple prosterné à ses pieds et Dieu au sommet.

Au peuple français se rattachaient les destinées des autres peuples, à la Révolution était lié le renouvellement de l'esprit humain. Qui pouvait résister à cela ? Trop près des hommes et des choses pour voir la main qui poussait les événements, d'insensés agitateurs demandèrent au passé et aux ténèbres de les couvrir. Ils se plongèrent d'eux-mêmes dans la mort. D'autres chefs de la Révolution luttèrent jusqu'au bout l'épée haute. Dépositaires de la puissance, ils voulurent hâter le terme de l'enfantement de l'avenir. Ils périrent aussi dans l'action ; mais leur œuvre ne périra pas. La Révolution désormais n'a plus de

violences à craindre : elle forcera l'entrée des esprits par la. lumière et ouvrira les cœurs par l'amour. Déjà ses ennemis se sentent fléchir, et le moment vient où nous nous embrasserons tous, au pied de l'arbre dont elle a jeté les racines parmi les débris tachés de sang.

CHAPITRE PREMIER

PRÉLUDES DE LA RÉVOLUTION. - PRISE DE LA BASTILLE

La Révolution française est un fait tellement enchaîné, que de la Convention on remonte comme malgré soi à l'Assemblée législative et de celle-ci à la Constituante. Il faut donc que, sous peine de démembrer l'histoire, je reprenne de très haut le récit des événements.

L'élection des députés aux états généraux fut la préface de la Révolution française ; je la trouve digne de l'œuvre. Le pays, las de l'arbitraire, réclamait, par la voix des cahiers, une *manière fixe d'être gouverné*, une constitution. Les communes entendaient qu'on des délivrât de ces formes surannées qui classaient la nation en deux espèces d'hommes, des oppresseurs et des opprimés. Dans ces cahiers, dits de condoléance, on se plaignait des abus du système féodal, de l'absence d'une juridiction fixe et uniforme, des privilèges qui pesaient sur l'industrie, de l'inégalité des impôts et contributions territoriales. Tout était incertain, abandonné au hasard, c'est-à-dire aux puissants du monde. Le moyen qu'on indiquait pour remédier à ce mal dans la société, c'était de substituer la loi à l'homme, et d'armer les volontés générales d'une force réelle, supérieure à l'action de toute volonté particulière. Déjà l'esprit de la Révolution était mûr ; sa marche était tracée. L'autorité se déplaçait naturellement et sans bruit. De toutes parts on sentait le besoin de limiter les anciens pouvoirs et d'en créer de nouveaux dans la nation même. Jusqu'ici le roi avait dit nous voulons : maintenant le pays voulait.

Les obstacles à cette heureuse rénovation étaient grands, mais ils ne semblaient point insurmontables. Les intérêts privés, en contradiction ouverte avec l'intérêt général, étaient de plus divisés entre eux. La guerre éclatait au sein même des privilégiés. La noblesse comptait sur les états généraux pour lier les mains du roi et pour appauvrir le clergé, qui, de son côté songeait à humilier l'aristocratie. Il y avait alors le haut et le bas clergé : quel contresens parmi les ministres de Celui qui ne fait pas acceptation des personnes ! Le haut clergé voulait conserver ; le clergé inférieur était pour les améliorations. Le tiers état seul s'entendait pour détruire les inégalités dans l'église et dans l'aristocratie. Les cahiers du clergé et de la noblesse contiennent d'ailleurs quelques vœux significatifs ; on se reconnaissait mutuellement.des torts. La conversion de l'ancien régime devait commencer par un examen de conscience et par une confession publique.

Ces importantes élections se firent dans les circonstances les plus critiques. L'année 1788 avait affligé la France d'une nouvelle disette. La terre se resserrait comme le cœur des riches dans cette société égoïste. L'été avait été sec, l'hiver fut froid, ni pain, ni feu. L'inactivité des travaux entraînait la baisse des salaires, qui, combinée avec la cherté des subsistances, donnait des résultats cruels. Il

faut sans doute que toutes les grandes choses germent dans le besoin et dans la pauvreté : le Christ naquit dans une étable, la Révolution eut pour langes le déficit et la disette.

Le peuple supportait héroïquement tous ces maux. Au milieu de la démoralisation effroyable des deux classes, la noblesse et le clergé, il avait les vertus qu'engendre le travail. Quelques troubles insignifiants, presque tous suscités par l'aristocratie ou par la Cour, traversèrent dans les provinces les opérations des électeurs. A Paris, Réveillon, ancien ouvrier, fabricant de papiers peints, avait tenu des propos atroces. Il se proposait de réduire la paie des ouvriers à quinze sous par jour, disant tout haut que le pain était trop bon pour ces gens-là, qu'il fallait les nourrir de pommes dé terre. Sa maison fut saccagée. Après un simulacre de jugement il fut pendu lui-même en effigie sur la place de Grève[1].

Depuis quelques années, en France, les esprits étaient malades, comme il arrive presque toujours à la veille des transformations sociales. L'annonce de la convocation des états généraux fut pour tous un grand soulagement. Le 4 mai, eut lieu à Versailles la messe du Saint-Esprit. La noblesse, en grand costume, accueillie sur son passage par un profond et lugubre silence ; le clergé en pompe religieuse, et le tiers état, en modestes Habits noirs, mais orné en quelque sorte de la faveur publique, défilèrent sous les yeux d'une foule immense. Ce jour-là, Versailles était Paris, la nation semblait étonnée de se trouver réunie après une lacune et un silence de soixante-quinze années. L'enthousiasme ne peut se décrire. Les vieillards pleuraient de joie, les femmes agitaient des mouchoirs aux fenêtres et jetaient des fleurs sur les députés du tiers état. Tous les cœurs s'ouvraient à une vie nouvelle. Les Français n'avaient été jusqu'ici que des sujets, le moment était venu pour eux de se montrer citoyens. L'évêque de Nancy, M. de La Fare, fit un sermon politique. Il parla sur le luxe et le despotisme des Cours, sur les devoirs des souverains, sur les droits du peuple. Les idées de liberté, enveloppées dans les formes chrétiennes, avaient je ne sais quoi d'attendrissant et de solennel qui pénétrait toutes les âmes. Je nommerais volontiers ce 4 mai le jour de la naissance morale d'une grande nation.

Le 5, les douze cents députés se réunirent dans la salle des Menus, convertie en salle des séances. Le 5 mai, date profonde et mystérieuse ! Il paraît que la Providence aime quelquefois à chiffrer ses leçons et à marquer son œuvre par des rapprochements qui étonnent. Un homme devait mourir le 5 mai, et cet homme qui meurt, c'est la Révolution qui finit, comme l'ouverture des états c'est la Révolution qui commence.

Le clergé fut assis à la droite du trône, la noblesse à gauche et le tiers en face. Le roi ouvrait d'une tremblante main l'antre des discussions politiques ; il craignait d'en déchaîner les vents et les tempêtes. Sa frayeur perçait dans le langage embarrassé, diffus, ombrageux de ses ministres. On avait convoqué la nation, et on lui exprimait indirectement le vœu d'être délivré de son concours. La France prétendait hâter, pour l'assemblée des états, les innovations

---

1 L'impartialité veut que je recueille tous les avis ; voici celui de Barère : Des intrigants excitèrent et ameutèrent les ouvriers pour avoir le prétexte de se plaindre officiellement des troubles de Paris, et provoquer le déploiement violent de la force armée contre cette *émeute de fabrique*. On accusait alors un grand personnage d'avoir voulu effrayer les députés, produire une commotion populaire pour amener des troubles et par suite l'impossibilité de convoquer les états généraux.

nécessaires ; la Couronne comptait, au contraire, sur cette mesure pour les modérer. A des hommes rassemblés pour réformer et gouverner le pays, on ne parla que de finances, on ne demanda que des subsides. La Cour, ne voulant pas que la discussion s'élevât jusqu'aux idées, lui traçait d'avance un programme. Les représentants de la nation se couvrirent de leur attachement à la personne du roi, pour résister à ses conseils et à la voix de ses ministres. Ce discours fut applaudi plusieurs fois ; mais il ne fut pas tacitement obéi. Louis XVI avait une belle occasion de retremper ses droits dans la souveraineté populaire : c'était d'abdiquer son pouvoir en entrant dans la salle des séances, pour le recevoir ensuite du libre consentement de l'Assemblée. Il n'en fit rien. Une question préoccupait surtout les esprits : quelle serait la situation du tiers relativement aux deux autres Ordres ? Le vœu des communes était formel : les Français allaient-ils cesser d'appartenir aux classes pour appartenir à l'Etat. Il ne doit y avoir qu'un peuple comme il n'y a qu'un Dieu.

L'Assemblée se trouva réduite, dès le début, à l'inaction. La noblesse et le clergé voulaient qu'on votât par Ordres, et les communes par têtes. — La noblesse montrait pour ses privilèges un attachement intraitable ; le clergé ne voulait pas abandonner ses prétentions ; la vieille France hésitait à se fondre dans la France nouvelle. Composée d'éléments si hétérogènes, l'Assemblée ne pouvait vivre qu'en les ramenant à l'unité. Le tiers état se trouvait être l'agent de cette unité nécessaire, le lien des pouvoirs particuliers qui allaient se réunir dans un grand pouvoir national. Je passe bien des lenteurs et des retards ; je ne puis pourtant omettre les résistances qui amenèrent la perte de ce qu'on espérait sauver. Ces fluctuations, inséparables d'un état de choses qui tendait à se fixer, réjouissaient la Cour. Les défiances du pouvoir souverain croissaient avec l'énergie des communes. En même temps qu'on découvrait à demi la royauté devant les états, on serrait Paris de troupes. Le mauvais vouloir des conseillers du roi éclatait par des actes significatifs : le *Journal des Etats Généraux*, dont l'auteur avait publié la première feuille, venait d'être supprimé. Quel moment choisissait-on pour mettre le scellé sur les idées. Celui où la nation, impatiente, s'était réunie pour rompre le silence violent qu'on lui imposait depuis des siècles ! La liberté de la presse, mère de toutes les autres libertés, venait d'être frappée : c'est toujours la première à laquelle s'attaquent les réactions. On espérait rencontrer peu de résistance. La Révolution était encore un enfant au berceau ; la Cour essayait de le faire mourir : elle agissait sous le voile. Cette conduite sourde et ténébreuse inquiétait prodigieusement : Que la tyrannie se montre avec franchise, s'écriait Mirabeau, et nous verrons alors si nous devons nous roidir ou nous envelopper la tête ! Mirabeau ! qu'était cet homme ? — Un monstre d'éloquence. — Que venait-il faire ? — Détruire. Il en voulait à la société pour les meurtrissures qu'elle lui avait faites, pour les vices qu'elle lui avait donnés. Ses aventures scandaleuses avaient fait du bruit ; sa voix allait couvrir les médisances de toute la force de son tonnerre. Le jour où il parut aux états généraux fut pour lui, comme pour le pays, un jour de rénovation. Cet homme avait eu à souffrir de la tyrannie de la famille et de la tyrannie de l'Etat ; il allait envelopper son ressentiment de la colère d'un grand peuple.

La situation devenait périlleuse. La Cour, livrée à une agitation extrême, n'osait frapper ni céder. Dans des conjectures si difficiles, l'Assemblée sentait le besoin de lier son sort à celui du peuple. Que nos concitoyens nous environnent de toutes parts, s'écriait Volney, que leur présence nous anime et nous inspire ! D'un autre côté, les royalistes répétaient à outrance que la Constitution allait périr sous l'influence de la démocratie. Au milieu de tant d'ennemis, l'Assemblée

ne disposait que d'une force morale ; à la vérité, cette force commençait à être immense. La voix des députés du tiers était grossie par tous les échos de l'opinion publique. Les têtes bouillonnaient, et le volcan était situé à quatre lieues de Versailles. La Cour avait pour elle l'armée ; l'Assemblée avait Paris. Là, l'exaspération était au comble : les aristocrates indignaient le peuple par le retard qu'ils apportaient à l'organisation de l' Assemblée. Au milieu du jardin du Palais-Royal, on avait élevé une sorte de tente en planches où l'on délibérait. Chaque café était un club, chaque club avait ses orateurs. Les plus hardis disaient que si l'Assemblée persévérait dans l'immobilité, la nation pouvait bien agir sans elle. La disette contribuait à entretenir cette fermentation. Un mouvement extraordinaire de troupes se dirigeait entre Versailles et Paris. Le hasard amenait des découvertes peu rassurantes. Dans l'état de détresse où étaient les finances, on faisait venir a grands frais des frontières un train terrible d'artillerie : il fallait du pain, on apporte des boulets.

A Versailles, le sentiment national était plus calme ; mais il était aussi ferme. On s'attendait à un acte d'autorité royale, à un coup d'Etat. La situation était heureusement telle qu'elle ne pouvait plus être endurée. La violence de la conservation devait provoquer la lutte, et l'excès du remède allait sortir de l'excès du mal. Les lenteurs des communes, entravées par les intrigues de la Cour et par la résistance des deux Ordres, le clergé et la noblesse, lassaient toute patience. Le peuple n'avait plus la force de souffrir.

L'Assemblée existait depuis un mois et elle n'était pas encore baptisée ; l'abbé Sieyès la fit nommer *Assemblée nationale*. Elle prit sur elle de se constituer. — Cet abbé Sieyès était l'homme de la Révolution bourgeoise, un grand logicien qui avait posé le fameux axiome du tiers état entre tout et rien. Contrarié par la volonté de ses parents dans le choix d'une carrière, il se soumit à épouser tristement l'Eglise. Ce fut un mariage de raison. Comme chez lui la passion était dans la tête, le jeune homme se livra tout entier aux charmes austères de l'étude. Il contracta dans ce commerce une mélancolie sauvage et une morne insensibilité. Au sortir du séminaire de Saint-Sulpice où l'étude stérile de la théologie n'avait point absorbé toutes ses forces, il se livra à de profondes recherches sur la *marche égarée de l'esprit humain*. Ses méditations se tournèrent vers la politique. Quand les instructions sociales auxquelles l'abbé Sieyès avait déchiré son existence, furent attaquées, il se montra tout à coup sur la brèche. Son caractère était timide, effet inévitable de la solitude où il avait vécu : mais son esprit était entreprenant. Taciturne, il gardait en lui-même ses pensées, et quand le moment de les dire était venu, il les acérait comme des flèches.

L'Assemblée réduite au tiers état, par l'absence volontaire de la noblesse et du clergé, poursuivait ses travaux. Cette marche inquiéta sérieusement la Cour qui résolut de suspendre les séances. Une telle mesure était faite pour jeter la consternation dans Versailles et la guerre dans Paris. On annonça une séance royale pour le 23 juin. Puis, sous prétexte de travaux et de préparatifs à faire, un détachement s'empare de l'hôtel des Etats. Voilà donc la nation à la porte. — Où aller ? on ouvrit des avis différents. Déjà plusieurs brochures avaient émis le vœu que l'assemblée eut son siège à Paris ; on recula devant cette mesure extrême. Les uns veulent s'assembler dans la place d'Armes et délibérer à ciel découvert ; mêlant à leurs conseils les souvenirs de l'histoire, ils proposent de tenir un champ de mai. D'autres préfèrent se réunir dans la galerie et y donner le spectacle nouveau d'hommes libres, traitant des affaires de l'Etat à côté de cette salle sinistre d'où l'on désignait au bourreau, il y a peu de temps, la tête de celui

qui avait prononcé le mot de liberté. On flottait entre ces partis contradictoires, quand on sut que Bailly, sur l'avis du député Guillotin, avait choisi pour le lieu des séances le Jeu de Paume. — Bailly était un homme à figure longue et froide, un peu le profil calviniste. Ecrivain, il avait obtenu très longtemps le prix de sagesse ; on appelait ainsi une pension donnée aux auteurs tranquilles. Son opposition était aussi calme que ses écrits. Astronome, il avait étudié la marche de la Révolution dans les cieux. Bailly croyait que l'esprit humain se trouve soumis à des lois comme les mondes observés dans l'espace et que la courbe de son mouvement est inflexible.

Le peuple de Versailles escorte les représentants de la nation, blessés dans leurs droits et dans leur dignité. La salle du Jeu de Paume, triste et nue, convenait à la circonstance. Les députés prennent la résolution de se lier au salut et aux intérêts de la patrie pur un serment solennel. Bailly se lève avec les secrétaires et la main étendue : Nous jurons, dit-il, de ne jamais nous séparer de l'Assemblée nationale et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides. Tous les membres de l'Assemblée, — moins un seul, — répètent le serment. Il y avait parmi eux un ministre protestant, Rabaud Saint-Etienne ; un chartreux, Dom Gerle ; un curé, l'abbé Grégoire, qui s'était réuni au tiers. L'ivresse du patriotisme ne peut plus se contenir ; on s'embrasse, les mains serrent les mains. Cependant le ciel faisait fureur ; de larges gouttes commencèrent à tomber, et la nuée était si épaisse qu'on y voyait à peine dans la salle. Un coup de tonnerre déchira cette obscurité par un trait de lumière sinistre. Quel moment ! Un orage au dehors, une révolution dans la salle ! Les éléments semblaient se réunir aux hommes pour protester contre la volonté d'un seul. A peine l'Assemblée eut-elle accompli cet acte d'autorité nationale, qu'effrayée elle-même de son audace, mais persuadée de la droiture de ses intentions, elle jeta le -cri universel et réitéré de vive le roi ! L'effet de cette séance fut électrique ; les curieux firent entendre au dehors leurs applaudissements prolongés, qui allèrent se perdre dans les éclats redoublés du tonnerre. La voix de Dieu, qui était maintenant la voix du peuple, venait de rendre une seconde fois ses oracles au milieu des éclairs et de la nuée.

Le lendemain était un dimanche ; on respecta le jour du repos. Le lundi, l'Assemblée, qui n'avait point encore où reposer sa tête, tint séance dans l'église Saint-Louis. En remontant au Christianisme, la Révolution remontait à son berceau moral, le temple de la religion, converti en temple de la patrie, parut plus convenable que l'enceinte du Jeu de Paume pour recevoir les représentants de la nation. M. le comte d'Artois avait d'ailleurs fait retenir cette salle pour ses plaisirs. L'Assemblée ne cessait de presser le clergé, au nom du Dieu de paix, de se réunir à elle. La noblesse était sur tout attachée à ses titres, le clergé à ses intérêts ; mais il y a tels moments où la force des doctrines désarme l'amour-propre des plus obstinés. L'abbé Grégoire, ce sublime transfuge, qui avait assisté la veille à la fameuse séance du Jeu de Paume, rejoignit son Ordre dans l'intention de le ramener.

Vers une heure, la majorité du clergé, l'archevêque de Bordeaux en tête, fut introduite dans le chœur. La joie et les applaudissements éclatèrent ; lorsque l'on prononça le nom de l'abbé Grégoire, l'air retentit d'acclamations universelles. L'Assemblée fit entendre, par la bouche de son président, des paroles d'union : Bailly exprima en ces termes le regret de ne pas voir la noblesse siéger avec les communes et avec le clergé : Des frères d'un autre Ordre manquent à cette auguste famille. Comment pouvait-on supposer des passions haineuses et

subversives chez des hommes qui tenaient un langage si conforme à l'esprit évangélique[1] ? L'Assemblée augmentait ses forces par la lutte et les délais ; la Cour épuisait les siennes. C'est la seule fois peut-être que l'inaction fut mise au service du progrès. Quelques semaines auparavant, le clergé avait voulu forcer cette inaction salutaire, en proposant à l'Assemblée de s'occuper de la misère publique et de la cherté des grains. Cette démarche fut jugée un piège ; l'Assemblée eut le courage de résister. Le clergé croyait le peuple disposé à vendre son droit d'hommes libres pour un morceau de pain ; il se trompait. Les grandes conquêtes morales ne s'achètent que par le sacrifice ; la France de la Révolution préférait encore à la nourriture matérielle le pain de la parole qui fait les justes, et le pain de la liberté qui fait les forts. — Le 9, l'Assemblée avait d'ailleurs institué un comité de subsistances.

La séance royale eut enfin lieu le 23 juin. On commença par humilier les communes : Quelle est cette procession d'hommes noirs qui attendent dehors, sous une pluie battante, l'ouverture de la salle ? — Annoncez la nation !

Le despotisme, banni depuis quelques mois des affaires du pays, reparut tout à coup sous des formes si odieuses, que les plus modérés furent contraints d'ouvrir les yeux. Le roi tint un langage sévère, inconvenant : il menaça les députés, et leur fit entendre qu'il se passerait de leur concours, s'il rencontrait chez eux une résistance inébranlable. Il cassa les arrêtés de l'Assemblée, qu'il ne reconnut que comme l'Ordre du tiers ; les libertés que la représentation nationale s'était données depuis un mois se trouvaient violemment reprises, confisquées. Le roi veut, était-il dit, que l'ancienne distinction des trois Ordres de l'Etat soit conservée en entier, comme essentiellement liée à la Constitution du royaume. Ces déclarations furent accueillies comme elles devaient l'être, par le silence. Dans les temps de révolution, l'ombre du passé marche à côté du présent ; elle le dépasse même quelquefois, mais c'est pour s'évanouir. Je vous ordonne, messieurs, avait dit le roi en finissant, de vous séparer tout de suite. Presque tous les évêques, quelques curés et une grande partie de la noblesse obéirent : les députés du peuple, mornes, déconcertés, frémissants d'indignation, restèrent à leur place. Ils se regardaient, cherchant, dans ce moment-là, non une résolution, mais une bouche pour la dire. Mirabeau se lève : Messieurs, s'écrie-t-il, j'avoue que ce que vous venez d'entendre pourrait être le salut de la patrie, si les présents du despotisme n'étaient pas toujours dangereux. Quelle est cette insultante dictature ? l'appareil des armes, la violation du temple national, pour vous commander d'être heureux ! Qui vous fait ce commandement ? votre mandataire ! Qui vous donne des lois impérieuses ? votre mandataire, qui doit les recevoir de nous, messieurs, qui sommes revêtus d'un caractère politique et inviolable ; de nous, enfin, de qui vingt-cinq millions d'hommes attendent un bonheur certain, parce qu'il doit être consenti, donné et reçu par tous. Mais la liberté des voix délibératives est enchaînée : une force militaire environne les Etats ! Où sont les ennemis de la nation ? Catilina est-il à nos portes ? Je demande qu'en vous couvrant de votre dignité, de votre puissance législative, vous vous renfermiez dans la religion de votre serment : il ne nous permet de nous séparer qu'après avoir fait la Constitution. Alors le grand maître des cérémonies, petit manteau, frisure à l'*oiseau royal*, surmonté d'un chapeau absurde, s'avançant vers le bureau, prononce quelques mots d'une voix basse et mal assurée : *Plus haut !* lui crie-t-on. Messieurs, dit alors M. de Brézé, vous

---

1 Ne croirait-on pas lire la traduction de ces paroles : *Habeo alias eves quœ non sunt ex hoc ovili ; adducam cas et fiet unum ovile et unus pastor*.

avez entendu les ordres du roi. Bailly allait discuter ; mais Mirabeau : Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes ! Il accompagna ces paroles d'un geste de majesté terrible. Brézé voulut répliquer ; il balbutia, perdit contenance et sortit. Vous êtes aujourd'hui, ajouta Sieyès avec calme, ce que vous étiez hier ; délibérons. Mirabeau, pour couronner la séance, propose aux députés de déclarer infâme et traître envers la nation quiconque prêterait les mains à des attentats ordonnés contre eux. Par cet arrêté, l'Assemblée mettait une barrière entre l'arbitraire des ministres et sa sûreté personnelle. L'inviolabilité, ce caractère essentiel du souverain, passait aux élus de la nation.

Necker n'assistait point à la séance royale. Cette absence le rendit populaire. La nouvelle d'une disgrâce, encourue par ce ministre, augmenta le trouble des esprits. Il y eut émeute à Versailles. L'apparition des bandes armées jetait la terreur dans les provinces. Des hommes qui semblaient sortir de terre et y rentrer, tant leurs traces se perdaient aussitôt, saccageaient les blés verts. La Cour se montrait toujours prête à agir ; mais la difficulté de déterminer le roi était extrême. La noblesse, abandonnée du clergé, résistait seule contre la réunion au tiers. Son attachement à ce qu'elle appelait ses droits, était fortifié chez elle par le sentiment de l'hérédité qui n'existait pas dans l'Eglise. Le 25, une minorité de la noblesse vint prendre siège dans l'Assemblée. Le 27, le roi écrivit lui-même aux Ordres en les invitant à renoncer à leur isolement. On assure que la veille le roi avait fait appeler le duc de Luxembourg, président des députés de la noblesse. Celui-ci déroula aux yeux du roi un plan de défense. Le roi, frappé de l'incertitude du succès, aurait répondu : Non, je ne souffrirai pas qu'un seul homme périsse pour ma querelle. Ce mot, s'il est vrai, montre l'état d'isolement où la Couronne s'était placée. Les intrigues de la reine et de sa Cour n'avaient réussi qu'à mettre Louis XVI à la tête d'un parti. La noblesse ne se soumit à l'invitation du roi qu'avec une répugnance extrême. Quelques gentilshommes affectaient de dire tout haut qu'il fallait préférer la monarchie au monarque. La réunion s'opéra néanmoins ; à chaque membre de l'aristocratie qui allait se confondre sur les banquettes avec le reste de l'Assemblée, on voyait le fantôme de l'ancienne organisation de la France s'évanouir.

La royauté songeait à se défendre et elle n'était pas encore attaquée ; ce fut là son erreur et l'une des causes de sa perte. L'Assemblée en masse était alors royaliste. L'historien distingue bien çà et là, dans les profondeurs de la salle, des acteurs qui joueront tout à l'heure un autre rôle : pour les contemporains, cet avenir était voilé. La Montagne était en formation dans l'Assemblée nationale, mais c'était une formation souterraine. Que font là-bas ces trente voix muettes qui parleront si haut dans la suite ? Leur heure n'est pas encore venue. Pour les partis comme pour les hommes prophétiques, il faut la préparation du silence. Alors les membres des communes se croyaient d'accord, parce qu'ils attaquaient ensemble. Les nuances devaient sortir de la victoire. En attendant, contentons-nous de résumer la situation présente. A peine les états généraux furent-ils constitués, qu'il se déclara tout de suite trois pouvoirs en France : la Cour, qui voulait empêcher la Révolution de se faire ; — l'Assemblée, qui marchait dans la voie des réformes avec cette lenteur prudente qu'exige la dignité représentative ; — l'opinion, qui, maîtresse d'elle-même, était toujours contre la Cour et en avant de l'Assemblée. Ces trois pouvoirs avaient chacun leur siège. La Cour tenait son quartier général au palais de Versailles ; l'Assemblée résidait en dehors du château ; l'opinion trônait à Paris.

Necker, enivré des suites de cette séance royale, où son absence avait obtenu tant de succès, faisait courir la nouvelle de sa retraite. La Cour s'était en effet tournée contre lui ; chassé, puis rappelé, il montrait une hésitation factice à reprendre les rênes embarrassées du gouvernement. — Nous vous aiderons, s'écria Target, se donnant le droit de parler au nom de tous, et pour cela même, il n'est point d'efforts, de sacrifices que nous ne soyons prêts à faire. — Monsieur, lui dit Mirabeau, avec le masque de la franchise, je ne vous aime point, mais je me prosterne devant la vertu. — Restez, monsieur Necker, s'écria la foule, restez, nous vous en conjurons. Le ministre sensiblement ému : Parlez pour moi, monsieur Target, dit-il, car je ne puis parler moi-même. — Eh ! bien, messieurs, je reste, s'écria alors Target ; c'est la réponse de M. Necker. Il resta.

Le peuple de Versailles se montrait très éloigné d'aimer l'ancien régime monarchique ; il l'avait vu de trop près pour cela. Malgré quelques témoignages de reconnaissance donnés au roi, à la reine même, pour le maintien du ministre, tout rentra dans une opposition taciturne. Chaque jour les frayeurs augmentaient avec l'arrivée continuelle des troupes. Une armée pesait sur l'Assemblée naissante. Celle-ci, de son côté, était réduite à l'impuissance. Elle ne pouvait sortir de cet état critique sans l'intervention de la force. Paris se leva.

Les mouvements commencèrent le 30. Le peuple est femme, *plebs*. — Facile aux émotions, son premier acte est presque toujours dirigé par le cœur. Cette révolution, qu'on accuse d'avoir peuplé les cachots, commença par en ouvrir les portes. Onze soldats du régiment des gardes françaises étaient détenus à la prison de l'Abbaye, comme faisant partie d'une société secrète dont les membres avaient juré d'épargner le sang de leurs concitoyens. Ils devaient être transférés, la nuit même, à Bicêtre, *ainsi que de vils scélérats*. On court à l'Abbaye, on les délivre. Quelques autres prisonniers militaires sont mis en liberté. On distinguait parmi eux un vieux soldat qui, depuis plusieurs années, était enfermé dans l'Abbaye. Ce malheureux avait les jambes extrêmement enflées et ne pouvait que se traîner. On le mit sur un brancard et des bourgeois le portèrent. Accoutumé depuis un grand nombre d'années à n'éprouver que les rigueurs des hommes : Ah ! messieurs, s'écriait le vieillard, je mourrai de tant de bontés ! — Il y eut dès ce moment les *soldats de la patrie* (les gardes françaises) et les soldats du roi, — qui étaient pour la plupart des étrangers.

Le lendemain une députation de jeunes gens se rendit a Versailles, pour réclamer l'intercession de l'Assemblée nationale en faveur des braves qu'on venait de soustraire à la brutalité de leurs chefs. Cette démarche était alors nouvelle. C'était la première fois que des citoyens, dépourvus de tout caractère public, prenaient vis-à-vis des députés l'initiative d'une motion. Il y eut quelques murmures. On promit néanmoins d'invoquer la clémence du roi[1]. La situation de l'Assemblée était difficile, placée qu'elle était entre une Cour factieuse et un peuple à la veille de se révolter.

La contagion des idées nouvelles avait gagné l'armée. La Cour ne pouvait plus compter que sur les régiments suisses, allemands ; triste et singulier spectacle que celui du Champ-de-Mars occupé par une milice étrangère ! Paris était remué d'un souffle inconnu. Les royalistes consternés, stupéfaits, ne comprenant rien à ce soulèvement des grandes eaux populaires, cherchaient à se donner mille prétextes chimériques ; les uns accusaient le duc d'Orléans, les autres Mirabeau

---

1 Les gardes françaises obtinrent, en effet, leur grâce du roi, après s'être reconstitués d'eux-mêmes prisonniers.

; leurs imaginations malades voyaient partout mille complots prêts à éclater : — il n'y en avait qu'un seul, celui de la nation entière. A Paris la disette croissait toujours. La présence des troupes augmentait encore la rareté des subsistances. On s'arrachait avec une sorte de rage, à la porte des boulangers, un morceau de pain noir, amer, terreux. Heureux quand ce morceau de pain n'était pas encore trempé de sang ! des rixes fréquentes rougissaient le pavé. Les ateliers étaient déserts. Le-6 juillet, l'assemblée des électeurs de Paris se réunit à l'Hôtel de Ville. La situation devenait de plus en plus menaçante. Trente-cinq mille hommes étaient échelonnés entre Paris et Versailles. On en attendait, disait-on, vingt autres mille. Des trains d'artillerie les suivaient. Le maréchal de Broglie venait d'être nommé commandant de l'armée réunie sous les murs de la ville. Les ordres secrets, les contre-ordres précipités, jetaient l'alarme dans tous les cœurs. Il se préparait visiblement une attaque à main armée sur les citoyens. La stérilité avait déjà désolé la terre des campagnes ; maintenant c'était la guerre qui allait promener la faux sur nos villes. La main qui dirigeait tous ces maux était connue. Je demande, disait l'abbé Grégoire, qu'on dévoile, dès que la prudence le permettra, les acteurs de ces détestables manœuvres ; qu'on les dénonce à la nation comme coupables de lèse-majesté nationale, afin que l'exécration contemporaine devance l'exécration de la postérité. On nommait ouvertement la reine, le comte d'Artois, le prince de Condé, le baron de Bezenval, le prince de Lambesc ; à l'exemple de cet insensé despote qui faisait fouetter la mer, la Cour voulait châtier la Révolution.

Paris était dans la plus grande fermentation ; un écrit avait paru qui cherchait à calmer les esprits et à les armer de patience. Citoyens, s'écriait l'auteur, les ministres, les aristocrates soufflent la sédition ; vous déconcerterez leurs perfides manœuvres. Soyez paisibles, tranquilles, soumis au bon ordre, et vous vous jouerez de leur horrible fureur. Si vous ne troublez pas cette précieuse harmonie — qui règne à l'Assemblée nationale — la Révolution la plus salutaire, la plus importante se consomme irrévocablement, sans qu'il en coûte ni sang à la, nation, ni larmes à l'humanité. Cet écrit, plein de modération, sortait des mains d'un homme qui n'avait encore soulevé le bruit que par ses livres de science, Marat. La Révolution faite sans une goutte de sang était le rêve d'une âme généreuse ; mais au point où en étaient arrivées les animosités de la Cour et celles de la ville, un conflit devenait inévitable. Du *11 au 12*, le bruit court que les brigands (lisez le peuple) viennent de mettre le feu aux barrières de la chaussée d'Antin. Des ouvriers, que la cherté des vivres réduisait au désespoir, croyaient abolir ainsi les droits d'entrée. Des gardes françaises, envoyées pour repousser les assaillants, restèrent tranquilles spectateurs du tumulte. Le moyen de tirer sur des hommes qui, réduits à lutter depuis longtemps contre les horreurs de la faim, n'étaient plus que des cadavres animés !

La Cour n'abandonnait pas ses projets sinistres. Des régiments suisses et des détachements du Royal-Dragon campaient au Champ-de-Mars avec l'artillerie ! Provence et Vintimille occupaient Meudon ; Royal-Cravate tenait Sèvres. Ainsi serré, Paris ne bougerait pas. On espérait alors profiter de son inaction pour casser les états généraux. Les membres de l'Assemblée, enlevés pendant la nuit, devaient être dispersés dans le royaume. Les plus mutins paieraient pour les autres. Une liste de proscription était arrêtée dans le comité de la reine. Soixante-neuf députés, à la tête desquels figuraient Mirabeau, Sieyès, Bailly, Camus, Barnave, Target, Le Chapelier, devaient être renfermés dans la citadelle

de Metz, puis exécutés comme coupables de rébellion[1]. Le signal convenu pour cette Saint-Barthélemy des représentants de la nation était le changement de ministère. L'événement ne tarda point à justifier de tels bruits, qui n'étaient certes pas dépourvus de réalité. Necker allait se mettre à table quand il reçut l'ordre de quitter le royaume ; il lut la lettre du roi et dîna comme à l'ordinaire ; après dîner, sans même avertir sa famille, il monta dans sa voiture et gagna secrètement, la frontière de Flandre. L'Assemblée se trouvait tout à fait découverte par la retraite du ministre constitutionnel. Assise au milieu d'un camp, elle délibérait sous les baïonnettes. Un mouvement de plus, et la représentation nationale allait périr. La nouvelle du renvoi de Necker arriva le 12 à Paris.

Le Palais-Royal était rempli d'une foule agitée. D'abord un triste et long murmure, bientôt une rumeur plus redoutable s'y fit entendre. — Qu'y a-t-il donc ? — Et que voulez-vous qu'il y ait de plus ? M. Necker est exilé. — Le peuple est comme les femmes, il faut toujours qu'il aime quelqu'un ; Necker, le favori du moment, avait aux yeux de tous le mérite très réel de sa disgrâce. L'opinion depuis quelques jours grondait ; la fatale nouvelle y mit le feu. En ce moment, il était midi, le canon du Palais vint à tonner. La foule était tellement préparée aux émotions extraordinaires que ce bruit pénétra toutes les âmes d'un sombre sentiment de terreur. Un jeune homme, Camille Desmoulins, monta sur une table. L'héroïsme de la liberté est peint sur son visage. Les cheveux au vent, la tête à demi renversée, les yeux pleins d'une sainte indignation : Citoyens, s'écria-t-il, nous allons tous être égorgés, si nous ne courons aux armes ! A ces mots, il agite une épée nue et montre un pistolet. Aux armes répète avec transport toute une multitude, entraînée. Il fallait un signe de ralliement. L'orateur attache une feuille verte à son chapeau. Tout le monde l'imite. En un moment les marronniers du Palais sont dépouillés. Voilà le peuple debout !

On envoie des ordres pour fermer les spectacles, les salles. de danse. En même temps un groupe de citoyens se rend chez Curtius qui tenait un cabinet de figures en cire. On enlève les bustes de Necker et du duc d'Orléans, qu'on disait également frappé d'un ordre d'exil. On Les couvre d'un crêpe noir en signe d'affliction publique, et on les porte dans les rues au milieu, d'un nombreux cortège d'hommes armés de bâtons, d'épées, de pistolets ou de haches. Cette sorte de procession tumultueuse traverse les rues Saint-Martin, Grenétat, Saint-Denis, la Ferronnerie, Saint-Honoré, en désordre mais avec une certaine solennité menaçante. On enjoint à tous les citoyens qu'on rencontre de mettre chapeau bas. Cette marche, tout à la fois funèbre, triomphante, déguenillée, était précédée de tambours voilés en signe de deuil. On arrive sur la place Vendôme. En ce moment, un détachement de dragons, qui stationnait devant les hôtels des fermiers généraux, fond sur le cortège. Le buste de Necker est brisé. Tout le monde se disperse : un garde française sans armes demeure ferme et se fait tuer.

Une autre foule ayant été chargée, au milieu du jardin des Tuileries, par le prince de Lambesc, alla porter l'effroi dans les rues et les faubourgs. La ville n'eut plus qu'un cri : Aux armes ! Dans la soirée les gardes françaises se réunirent au peuple. Sous la blouse, sous l'uniforme n'était-ce pas le même cœur ? L'incendie

---

1 On trouva plus tard dans le cabinet du stathouder le texte d'une espèce de jugement contre les députés récalcitrants que la Cour avait décidé de pendre, de rouer et d'écarteler ; ce sont les termes mêmes de la sentence.

des barrières continua : grand spectacle que la capitale si violemment agitée, et entourée d'une ceinture de feu. Le Palais-Royal, cet œil vigilant des opérations publiques, resta ouvert toute la nuit. On défonça quelques boutiques d'armuriers. Telle était, du reste, la grandeur du sentiment national, que dans Paris, cette ville bloquée, sans tribunaux, sans police, à la merci de cent mille hommes, errant au milieu de la nuit et la plupart manquant de pain, il ne se commit pas un seul vol, pas un seul dégât. L'ordre venait de sortir du désordre ; un pouvoir nouveau naissait de l'insurrection : quelques patrouilles bourgeoises se montraient dans les rues, et à six heures du soir les électeurs de Paris s'étaient rendus à l'Hôtel de Ville, où ils tinrent conseil. Un homme du peuple en chemise, sans bas, sans souliers, le fusil sur l'épaule, montait bravement la garde à la porte de la grande salle.

Le même soir, six ou sept cents députés se réunirent à Versailles dans la salle des séances. En l'absence du président, l'abbé Grégoire, un des secrétaires, occupa le fauteuil. Les vastes galeries étaient remplies de spectateurs ; la nouvelle des troubles qui agitaient Paris causait une inquiétude horrible ; la plupart des physionomies étaient sombres. Grégoire crut qu'il fallait rassurer tout ce monde par une sortie vigoureuse contre les ennemis de la paix : Le ciel, s'écria-t-il, marquera le terme de leurs scélératesses ; ils pourront éloigner la Révolution, mais, certainement, ils ne l'empêcheront pas. Des obstacles nouveaux ne feront qu'irriter notre résistance ; à leurs fureurs nous opposerons la maturité des conseils et le courage le plus intrépide. Apprenons à ce peuple qui nous entoure que la terreur n'est pas faite pour nous. Oui, messieurs, nous sauverons la liberté naissante qu'on voudrait étouffer dans son berceau, fallût-il pour cela nous ensevelir sous les débris fumants de cette salle ! *Impavidum ferient ruinæ* ! Un applaudissement général couvrit ce discours. Il fut aussitôt décidé que la séance serait permanente : elle dura soixante-douze heures. Des vieillards passèrent la nuit sur leurs sièges. A chaque instant la salle pouvait être militairement envahie ; tous les membres de l'Assemblée étaient décidés à mourir plutôt que de quitter leur poste. Il est bon de se reporter à ces nuits alarmées : voilà pourtant ce que l'enfantement de la liberté coûta d'angoisses, de veilles et de dévouement à nos pères !

La journée du 13 juillet, à son lever, éclaire une ville menaçante. Le tocsin sonne. Paris demande toujours des armes ; les serruriers forgent des piques ; les plombiers coulent des balles ; mais où sont les fusils ? On va en demander à l'Hôtel de Ville, aux Chartreux, rien, on ne trouve rien. Quelques-uns courent au garde-meuble et enlèvent les armes qu'on y conservait : ces armes étaient en général fort belles, mais en petit nombre. L'épée de Turenne, l'arquebuse de Charles IX, les pistolets de Louis XIV, passèrent aux mains obscures du peuple. Les armes de l'oppression se retournent contre les oppresseurs[1]. Les prisons de la Force sont ouvertes et les prisonniers délivrés, excepté les criminels. Du fer et du pain, c'est tout le vœu de ces hommes qui courent les rues en chemise et la manche retroussée. Un amas de blé ayant été trouvé au couvent des Lazaristes, on le fait conduire à la halle dans des voitures. L'événement de la journée est l'organisation d'une garde bourgeoise pour rétablir la sûreté dans la ville. C'est le peuple, avait dit un député, qui doit garder le peuple. Un autre spectacle, digne des plus beaux temps de la foi, se présente : le curé de Saint-Étienne-du-Mont, marchant au milieu de ses paroissiens capables de porter les armes. Mes

---

1 Ces armes, ainsi que celles qui avaient été prises dans la boutique des armuriers, furent fidèlement remises après le combat.

enfants, leur disait-il, cela nous regarde tous ; car nous sommes tous frères. Un bateau chargé de poudre à canon ayant été découvert, un autre abbé se chargea d'en faire la distribution au peuple. Il semble que les cloches mêmes des églises s'entendent pour donner au mouvement un caractère religieux : ces grandes voix d'airain qui convoquaient jusqu'ici les habitants à la prière, les appellent maintenant de toutes leurs forces à la défense des droits et de la liberté. La liberté, c'est encore Dieu.

La nuit, descend sur la ville bruyante, terrible, éveillée. Des divisions de soldats du guet, des gardes françaises, des patrouilles bourgeoises parcourent les rues ; quelques bandes continuent à errer, en demandant du pain et des armes : la marche de ces hommes, dont les desseins sont inconnus ; le bruit des coups de fusil, tirés par intervalle, remplissent les habitants d'une crainte profonde et réfléchie. Des feux, allumés sur toutes les places, éclairent l'épouvante ; les mots d'ordre échangés ça et la dans les ténèbres d'une voix étouffée, donnent lieu à des confusions et à des alertes qui se prolongent d'un quartier a l'autre. Tout se tait. Ce silence vaste et funèbre n'est plus interrompu que par les bruits du tocsin. Un rang de lampions, posés sur les fenêtres du premier étage, borde les rues et sert à éclairer les actions des traîtres ; de moment en moment, on entend ces cris : Soignez vos lampions, l'ennemi est dans les faubourgs. On donne des signaux pour les éteindre et les rallumer ; des hommes veillent dans les cours et jusque sur le toit les maisons, armés de leviers, de sabres, de bâtons, de fourches ; des jeunes filles, presque nues, ébranlent de leurs mains les pierres, les moellons, arrachent les pavés de la chaussée, et les montent pliant sous le fardeau Que l'ennemi vienne maintenant, il trouvera une ville armée comme un seul homme, et prête à la défense !

L'Assemblée, depuis deux jours, accusait hautement la Cour et l'invitait à éloigner cet appareil de guerre qui tenait la ville en agitation ; mais elle n'en obtenait que des réponses vagues et menaçantes. On nous fit attendre, raconte Barère, dans une salle ; le roi passa dans son cabinet, dont les rideaux cramoisis, mal joints ou mal fermés, nous laissèrent voir le jeu des physionomies des ministres et les mouvements des princes, qui semblaient portés à des actes de sévérité. Tous les membres de la députation voyaient cette pantomime politique à travers les grands verres de Bohême qui sont à ces croisées. L'irrésolution du roi tenait à son caractère ; l'obstination de la reine à un orgueil de femme : l'ignorance où ils étaient tous les deux des forces réelles de l'opinion publique acheva de les perdre. Louis XVI ne comprenait rien à ce qui se passait autour de lui : son insouciance ne fut pas un instant ébranlée. Il écrivait un journal dont voici quelques feuillets :

Le 1er juillet 1789. — Mercredi. Rien. Députation des Etats.

Jeudi 2. Monté à cheval à la porte du Maine, pour la chasse du cerf à Port-Royal. Pris un.

Vendredi 3. Rien.

Samedi 4. Chasse du chevreuil au Butard. Pris un et tué vingt-neuf pièces.

Dimanche 5. Vêpres et salut.

Lundi 6. Rien.

Mardi 7. Chasse du cerf à Port-Royal. Pris deux.

Mercredi 8. Rien.

Jeudi 9. Rien. Députation des Etats.

Vendredi 10. Rien. Réponse à la députation des Etats.

Samedi 11. Rien. Départ de M. Necker.

Dimanche 12. Vêpres et salut. Départ de MM. de Montmorin, Saint-Priest et de la Luzerne.

Lundi 13. Rien. — Il avait pris médecine.

Les perfides conseillers profitaient de la faiblesse d'esprit de Louis XVI pour obscurcir à ses yeux le fantôme des événements ; il se trouva même un certain baron de Breteuil, qui, s'érigeant en messie royaliste, promit de relever le troisième jour le temple de l'autorité. Or, le troisième jour, le peuple était maître de la ville et du roi.

Le lendemain, Paris eut deux cris : Aux Invalides ! — A la Bastille ! On alla d'abord aux Invalides, où il y avait des armes. Le curé de Saint-Etienne-du-Mont s'avançait toujours à la tête de ses paroissiens. Les *volontaires* du Palais-Royal, des Tuileries, de la Basoche, de l'Arquebuse, marchaient. La veille c'était une foule, aujourd'hui c'est une armée. Cette armée, assemblée à la hâte, connaissait mal encore les règles de la discipline ; mais la puissance invisible de l'esprit public la soulevait. Personne ne commandait ; tout le monde sut obéir. Ce n'était pas une expédition sans danger : on savait que trois régiments étaient campés au Champ-de-Mars ; le gouverneur des Invalides avait des armes, des munitions, et un fort détachement du régiment d'artillerie de Toul avec ses pièces. Qui prit tout cela ? L'opinion. Le soldat se sentait d'ailleurs entouré, caressé, supplié par ces hommes du peuple qui étaient ses frères, par ces jeunes filles qui étaient ses sœurs. L'ennemi n'était déjà plus l'ennemi : il riait, il buvait, il était charmé ; les déserteurs sont désormais ceux qui restent sous leurs drapeaux au lieu de passer sous ceux de la patrie. On enleva à l'hôtel 28.000 fusils et 20 pièces de canon : tout ce qui n'était pas arme de guerre fut respecté. On distribua sur-le-champ des fusils et de la poudre : voilà le peuple armé.

Vers onze heures, le ciel, jusque-là voilé, se découvrit. Le soleil révolutionnaire inspira une idée sublime : A la Bastille ! à la Bastille ! On y court et on la prend.

La Bastille était exécrée. Le peuple se montra désintéressé dans ses haines comme dans son amour ; car cette sombre prison d'Etat ne lui avait rien fait à lui : elle ne prenait que les grands ; tout au plus lui en voulait-il pour avoir enfermé Voltaire, Mirabeau et quelques autres. Mais son ombre était gênante. Le faubourg Saint-Antoine avait cette Bastille-là sur le cœur ; c'était d'ailleurs un point élevé d'où l'on pouvait tenir et menacer la ville avec du canon. Si l'importance stratégique de cet édifice était grande, bien autre était son importance morale. Il y avait là plus que des pierres : il y avait un principe. La Bastille, c'était la prérogative royale, autrement dit, la contre-révolution, énorme, massive et scellée dans le roc. Tout autre monument détruit ne faisait rien ; celui-là renversé, ce qui restait en France du pouvoir absolu s'écroula : voilà ce qui fut vu en un éclair, avec cette puissance incroyable de divination qui n'appartient qu'au peuple.

Quelques hommes déterminés avaient osé rompre les chaînes du pont-levis qui fermait la première avant-cour de la Bastille, lorsque le feu commença. Tout le monde s'y mit : les sexes et les âges venaient se confondre autour de ces

remparts hérissés de canons ; des enfants mêmes, après les décharges du fort, couraient ça et là pour ramasser les balles ou la mitraille. Furtifs et pleins de joie, ils revenaient s'abriter et présenter ces munitions de guerre aux assiégés. Les femmes, de leur côté, secondaient les opérations avec une ardeur incroyable. On distinguait parmi elles, en agile amazone, robe de drap bleu, chapeau à la Henri IV sur l'oreille, large sabre au côté, deux pistolets à la ceinture, une jolie Liégeoise. La fumée de la poudre l'enivre ; elle pousse, elle exalte les assaillants. Son histoire était celle de toutes les filles du peuple : aimée, puis trahie. Elle mêle, aux emportements et aux aimables fureurs de son sexe, mille imprécations contre la Bastille. On voit à côté d'elle, dans la foule d'autres grandes pécheresses, qu'un sentiment nouveau, extraordinaire, immense, venait aussi de convertir. Aujourd'hui, elles n'ont plus qu'un amant : le peuple. Leur cœur est tout à la Révolution ; comme les femmes gauloises, elles inspirent les combattants. Parmi ces derniers, il y a des gens sans aveu et à figure livide : le feu purifie tout. La plupart se montrent héroïques. Frappés, ils tombent en criant : Nos cadavres serviront du moins à combler les fossés !

Au milieu de ce dévouement général et de cette ardeur, des traits de courage particulier éclatent à chaque instant. Les assaillants ayant cessé le feu, sur un signal parti d'un créneau, une planche est jetée à travers le fossé : un homme s'y élance et tombe ; un autre, le fils d'un huissier à cheval, Maillard, s'avance sur le pont dangereux. Tout à coup un cri s'élève : La Bastille se rend ! — Elle, cette forteresse que Louis XIV et Turenne jugeaient imprenable ! — Oui, la Bastille demande à capituler. Son heure avait sonné. La main de Celui qui fait chanceler les forteresses comme une femme ivre, l'avait touchée en passant, et elle était tout étourdie.

Les électeurs délibéraient à l'Hôtel de Ville : ces hommes de peu de foi regardaient le siège de la Bastille comme une entreprise téméraire. Tout à coup un grand cri s'éleva sur la place : La Bastille est prise ! C'est un torrent de citoyens bizarrement armés, qui portaient en triomphe le brave Elie, jeune officier, dont la conduite avait été magnifique[1]. Les vainqueurs affectèrent de passer devant le buste de Louis XIV, qui était sur la place, — vis-à-vis l'Hôtel de

---

[1] Elie, officier au régiment d'infanterie de la Reine était alors en congé à Paris ; il se mêla à la foule, fut choisi pour chef par les assaillants et dirigea l'attaque de la Bastille. C'est lui qui reçut le curieux document dont voici la teneur : (Catalogue BENJAMIN FILLON, n° 486.)

Nous avons vingt milliers de poudre ; nous ferons sauter le quartier et la garnison.

DE L'AUNAY.

De la Bastille, 5 heures du soir, 14 juillet 1789.

Elie écrivit au-dessous de ces lignes :

Je certifie avoir reçu cette caputulation *(sic)* au dernier pont-levis, par un trou oval du grand pont-levis, que j'ai fait passer une planche sur le fossé pour la recevoir, et que j'ai donné ma parolle d'honneur, foi d'officier que je l'acepter.

ELIE, officier au régiment d'infanterie de la Reine.

Elie montra autant d'humanité que de courage. Après la reddition de la vieille forteresse, Elie, porté en triomphe à l'Hôtel de Ville, usa de son ascendant sur la multitude pour apaiser sa fureur et sauver les prisonniers. Ce furent entre ses mains que les survivants de la garnison Invalides et Suisses jurèrent fidélité à la nation, et ce fut à lui que le peuple confia le commandement de sa conquête ; il le conserva jusqu'à l'entière destruction de la Bastille. Elie devint général de division en 1793, et gouverneur de Givet.

Ville. Lui absent, la fête n'eût point été complète : il fallait que la monarchie eût pour témoin de sa défaite le plus absolu des rois. Enfin, toute cette foule pénètre dans la salle où les lecteurs s'étaient réunis : les murs tremblent, les boiseries craquent. Un homme porte les clefs et le drapeau de la Bastille ; un autre, le règlement pendu à la baïonnette de son fusil. A la prière de l'intrépide Hulin, d'Elie et des gardes françaises, qui s'étaient signalés pendant le siège, on couvre les prisonniers d'un généreux pardon. Quelques représailles avaient eu lieu dans l'intérieur de la forteresse : le misérable de Launay, gouverneur de la Bastille, qui avait fait tirer sur le peuple, fut mis à mort ; un traître, Flesselles, prévôt de Paris, qui avait amusé depuis deux jours les Parisiens, pour se donner le temps de les surprendre, fut abattu dans la foule par une main ignorée. Ces exécutions disparurent dans l'ivresse de la victoire.

Un architecte, le citoyen Palloy[1], qui était au siège de la terrible forteresse, fut chargé de détruire *le repaire de la tyrannie*. Cet homme, qui n'est guère connu, fit une grande chose dans sa vie, une seule, il démolit la Bastille.

---

1 Le 16 juillet 1789, c'est-à-dire deux jours après la prise de la Bastille, la municipalité de Paris vota à l'unanimité la destruction de la fameuse prison d'Etat. L'ordre en fut proclamé dans tous les carrefours par les trompettes de la ville, mille ouvriers, sous la conduite d'un architecte nommé Palloy, dit le *Patriote*, furent employés à cette démolition. Palloy choisit dans les ruines les quatre-vingt-trois plus belles assises de pierres, et en fit quatre-vingt-trois modèles très exacts du bâtiment entier, dont un exemplaire fut expédié dans chacun des départements de la France, avec cette inscription :
Modèle de la Bastille, prise et démolie le 14 juillet 1789 par les citoyens de Paris, adressé au département de..... par le patriote Palloy.
C'est dans la séance du 2 septembre 1790 que Palloy présenta à l'Assemblée nationale le modèle de l'ancienne prison, et le député Bergeras prononça à la barre un discours sur cette offre.
Au musée des Archives nationales existe encore un de ces petits monuments. Il fait voir la Bastille telle qu'elle était au moment, où elle fut détruite. La porte d'entrée donnait sur la rue Saint-Antoine, en face la rue des Tournelles. On franchissait ensuite un pont-levis et on arrivait dans la Cour du Gouvernement. A droite était la maison du gouverneur ; en face, une terrasse ; à gauche, la véritable entrée de la prison, un énorme pont-levis, derrière lequel étaient une forte grille en fer et un corps de garde. Ces obstacles franchis, on se trouvait dans la *Grande-Cour*. Elle avait 34 mètres de long, sur 24 mètres de large, et était, environnée des six tours les plus anciennes.
Trois de ces tours regardaient le faubourg Saint-Antoine ; c'étaient : le *Comté*, le *Trésor* et la *Chapelle*, à laquelle attenait une chapelle. Les trois autres tours, la *Liberté*, la *Bertaudière* et la *Bazinière*. (En faisant des fouilles en 1890 on a retrouvé les pierres d'assises de la tour de la Liberté, et le conseil municipal les a fait rétablir sur l'emplacement d'un petit jardin qui se trouve sur le boulevard Henri IV, presque vis-à-vis la caserne des Célestins).
Au fond de la grande cour, il y avait un élégant bâtiment, construit en 1761, par ordre de M. de Sartines, lieutenant de police. Sur le fronton, de ce bâtiment était une horloge décorée d'ornements significatifs tels que fers, figures enchaînées, etc. (Cette horloge est au musée Carnavalet.) Par le milieu de la grande cour, on passait dans la *Cour du Puits*, où se trouvaient les deux tours du *Coin* et du *Puits*.
Les tours de la Bastille étaient toutes partagées en cinq étages voûtés ou portes sur des charpentes doubles ; pour rendre plus difficiles les communications entre les prisonniers, on avait, dès 1383, réuni toutes ces tours hautes de 24 mètres environ, par des murs de même élévation, épais de près de 3 mètres, et on les environna d'un fossé profond de 8 mètres. L'on voit également au musée des Archives nationales vingt-sept clefs provenant de la redoutable prison d'Etat.

La chute de cette bastille eut dans le monde un retentissement prodigieux. On crut entendre tomber d'une extrémité de la terre à l'autre le pouvoir monstrueux de la force. Dès que la nouvelle s'en répandit à Versailles[1], la Cour qui tenait encore ferme dans ses projets d'attaque, fut anéantie. La terreur passa en un instant du peuple aux agresseurs. Les régiments, campés au Champ-de-Mars, délogèrent pendant la nuit, et prirent la fuite, comme si l'épée de la colère divine s'était étendue sur eux. On y fut, et l'on ramena, de ces lieux occupés naguère par une armée, plusieurs voitures chargées de tentes, de pistolets, de manteaux. Le succès au contraire fit de tous les citoyens un peuple de frères. On s'embrassait, on était heureux. Les religieux des divers couvents avaient pris la cocarde aux couleurs de la nation, bleu et rouge ; ils formèrent des détachements ; le temps de la ligue et des croisades était revenu. Ces guerriers, en frocs et en capuchons, attestaient l'unanimité des sentiments qui faisait agir toute la ville. Il se trouvait là des nobles, des bourgeois, des abbés, du peuple : ils n'avaient tous qu'une volonté, qu'une âme. Comme on n'était pas encore rassuré sur les intentions de la Cour, on dépava les rues, on éleva des barricades ; précautions très sages sans doute : mais que pouvait désormais la faction royaliste en face d'une assemblée sévère, d'un peuple en insurrection et d'une armée évanouie ?

Pendant que l'on se battait à la Bastille, un nombreux détachement de dragons et de cavalerie allemande, reçu dans Paris aux acclamations de la multitude, venait de reconnaître le quartier Saint-Honoré et traversait le Pont-Neuf. L'officier qui était à la tête commande alors aux soldats de faire halte, pour haranguer les citoyens : il annonce comme une bonne nouvelle la prompte arrivée du corps de dragons, de hussards, et de Royal-Allemand, toute cavalerie qui vient, dit-il, se réunir au peuple. Un applaudissement, mêlé de cris de joie, accueillit son discours. Un seul assistant remue la lèvre en signe de défiance. Il s'élance du trottoir, fend la foule jusqu'à la tête des chevaux, et se pend à la bride de l'officier en le sommant de mettre pied à terre. L'officier interdit descend de cheval. L'inconnu, quoique petit et grêle, le presse alors de remettre ses armes et celle de ses soldats dans les mains du peuple. L'officier garde un silence qui donne à penser. Ce refus tacite confirme dans ses soupçons le citoyen ombrageux, qui se met alors à semer l'alarme parmi les assistants. L'activité de ses gestes et de ses paroles est incroyable. On enjoint sur-le-champ aux cavaliers de faire volte-face, et les voilà qui tournent tristement la tête de leurs chevaux vers l'Hôtel de Ville. Le peuple les suit, On les invite de nouveau à mettre bas les armes : mais ils refusent. Alors le comité les envoie tous à leur camp sous bonne garde. — Cet homme, de petite taille, dont le coup d'œil vigilant avait peut-être éventé une ruse et une entreprise perfide des royalistes, était Jean-Paul Marat.

Le 14, Louis XVI avait écrit sur ses tablettes : Rien. — La nouvelle de la prise de la Bastille jeta dans le camp ennemi un tel découragement que les choses à Versailles changèrent de face : le roi n'eut d'autre moyen de salut que de venir lui-même au milieu de l'Assemblée nationale. La Bastille prise, il se rendait : l'insurrection de Paris consacra définitivement la victoire des droits contre les privilèges ; sans elle, tout ce qui avait été fait jusque-là manquait d'une sanction décisive. Le serment du Jeu de Paume, l'opposition à la fameuse séance royale

---

1 Dans la nuit du 14, une députation s'était encore rendue chez le roi sans rien obtenir, Louis XVI fixa les yeux constamment sur M. de Mirabeau qui était au nombre des députés. Le roi du passé regardait tout étonné le roi de la Révolution.

étaient des actes courageux ; mais ces germes auraient pu être stériles : il fallait que la révolte vînt les féconder pour leur donner les caractères d'une révolution. L'Assemblée avait mis dans sa résistance la force du raisonnement ; le peuple y mit celle du sentiment et de l'action, alors tout fut dit. Les révolutions se font encore plutôt par le cœur que par la tête.

Le roi vint à Paris. Il traversa une foule immense ; deux cent mille citoyens ce jour-là portaient les armes dans la capitale, des fusils, des piques, des faux, des bâtons : gardes françaises, milice bourgeoise, Ordres religieux sous les armes, tous étaient confondus, mêlés, tous étaient amis. Chacun se traitait avec douceur, avec distinction même : les riches accueillaient les pauvres avec bonté ; les rangs n'existaient plus, tous étaient égaux. Quel spectacle ! les femmes du haut des balcons, des croisées, jetaient à pleines mains des cocardes patriotiques, des touffes de rubans. La fraternité respirait sur tous les visages. Le roi venait chercher la paix dans cette ville, où quelques jours auparavant, il avait fait entrer la guerre. Le peuple avait le droit de se montrer sévère ; il fut clément. On reçut d'abord Louis XVI dans un silence morne et solennel, les armes hautes ; mais, quand il eut pris des mains de Bailly la cocarde nationale, quand surtout il sortit de l'Hôtel de Ville où il était entré sans gardes et avec confiance, la sérénité revint sur tous les visages, et les armes s'abaissèrent. Il fut reconduit avec assez de bons mots et de transports par les vainqueurs de la Bastille, les femmes de la halle, qui crièrent le long du chemin : Vive le roi ! — Cependant il devenait clair que cet homme indécis, marié tantôt à la noblesse, tantôt de force à l'insurrection, était un obstacle à la marche des événements. Or, les révolutions n'ont qu'un moyen de se délivrer des obstacles ; elles les suppriment.

Deux pouvoirs nouveaux étaient sortis de l'insurrection, la municipalité de Paris et le commandement de la garde nationale : deux hommes avaient été élus par les circonstances, Bailly et Lafayette.

La vieille France, en naissant à la liberté, aimait à tourner les yeux vers le Nouveau-Monde qui sortait des bras de la nature. Lafayette lui dut alors ce reflet de popularité qui pâlit si vite sur son front. Le mouvement de Paris se communiqua aux provinces ; de toutes parts les citoyens s'armèrent et se réunirent. — Je m'arrête. La France a fait, depuis l'ouverture des états généraux, une belle étape dans la voie de la liberté. Au milieu des excès pour ou contre, la Révolution est restée pure ; il en sera ainsi jusqu'au 9 thermidor. Des nuages peuvent bien obscurcir sa lumière ; mais ils sont l'accident, non la règle. La Révolution participe de la nature même des éléments qui la composent ; ce qu'elle a de faillible et de défini lui vient de l'homme ; ce qu'elle a d'infaillible et d'infini lui vient de Dieu.

CHAPITRE DEUXIÈME

MORT DE FOULON ET DE BERTHIER. - INCENDIE DES CHÂTEAUX. - LE COMTE DE BELZUNCE À CAEN

A mesure que les événements se découvrent, je vois venir mes hommes. Paris livré aux suites de sa victoire inquiétait quelques membres de l'Assemblée. Le sentimental et larmoyant Lally fit une motion qui tendait à calmer l'effervescence des habitants. Réprimer trop tôt l'esprit public, dans les temps de révolution, c'est quelquefois l'amollir. Robespierre se leva. On trouve dans les premiers mots qu'il fit entendre les principaux traits de son caractère politique : respect et amour de la nation, horreur de l'intrigue. Il la poursuit, cette intrigue, sous le masque du parti de la Cour, comme il la poursuivra dans la suite sous le masque des Girondins. Cet homme arrivait à la Révolution, armé de toutes pièces par l'intégrité de ses principes. Jusqu'ici du reste rien ne le désigne à l'attention ; il se confond, il s'efface dans les pâles multitudes de l'Assemblée, la main de Dieu était déjà sur cet homme : mais, elle ne l'avait encore couvert que de son ombre.

Un autre député, alors inconnu, tour à tour ami et ennemi, siégeait sur les mêmes bancs ; son nom était Barère. Voici le portrait qu'en trace madame de Genlis : Il était jeune, jouissait d'une très bonne réputation, joignait à beaucoup d'esprit un caractère insinuant un extérieur agréable et des manières à la fois nobles, douces et réservées. C'est le seul homme que j'aie vu arriver de sa province avec un ton et des manières qui n'auraient jamais été déplacés dans le grand monde et à la Cour. Il avait très peu d'instruction, mais sa conversation était toujours aimable et toujours attachante : il montrait une extrême sensibilité, un goût passionné pour les arts, les talents et la vie champêtre. Ses conversations douces et tendres, réunies à un genre d'esprit très piquant, donnaient à son caractère et à sa personne quelque chose d'intéressant et de véritablement original. Enfant des Pyrénées, il aimait la constitution de ces montagnes, décrétée il y a des siècles par la nature, ces vallées embellies par des mœurs candides et pastorales, il aimait jusqu'aux torrents et aux ours ; car tout cela c'était le pays. Son enfance avait été rêveuse ; sa jeunesse fut mélancolique. On ne fait pas, écrit-il lui-même, assez d'attention aux préliminaires des grands accidents de la vie. Ce sont pourtant des avertissements que la Providence nous donne, mais dont nous profitons rarement, soit qu'ils passent inaperçus, soit qu'ils arrivent trop tard. Lors de mon mariage en 1785, qui fut une grande fête de famille à Vie et à Tarbes, j'allais à

l'autel avec ma jeune fiancée ; c'était au milieu de la nuit ; l'église était resplendissante de lumière ; une société nombreuse de parents et d'amis nous entourait. Une profonde tristesse me serrait le cœur, et lorsque je prononçai Le oui solennel, des larmes coulèrent involontairement sur mes joues décolorées. Il n'y eut que ma mère qui s'en aperçut, et qui après la messe des épousailles, me prit la main et la serra contre sa poitrine. Ce mariage fut malheureux. Barère exerçait la profession d'avocat quand Le mouvement de la France l'envoya aux états généraux. Il était alors pour la monarchie tempérée. Doué d'une imagination vive, mobile, chauffée au soleil du midi, il avait essayé sa plume dans quelques ouvrages peu connus, couronnés à l'Académie de Toulouse. A Paris, il rédigeait depuis l'ouverture des états une feuille intitulée le *Point du Jour*. Nature vive, sémillante, la variété des impressions s'opposait chez lui à la durée. Barère avait dans l'esprit la grande qualité des femmes, la pénétration. Le mouvement rapide de ses idées, de ses sentiments, ne permit guère à son caractère de se dessiner, et fit trop de cet homme d Etat le caméléon les événements.

Revenons à Paris : la ville était calme, mais sous le repos même on distinguait les dernières agitations de l'orage. Une circonstance souleva de nouveau toute cette masse d'hommes. Parmi les accapareurs de blés qu'on accusait d'être les auteurs de la misère et de la disette, la clameur publique dénonçait surtout un nommé Foulon[1]. Abhorré dès le dernier règne, il n'avait vécu jusqu'à soixante ans que pour entasser sur sa tête les accusations les plus graves. Ses monopoles odieux le couvraient de l'indignation publique : c'était son vêtement, sa chemise de soufre. Il fallait que cet homme se jugeât lui-même bien coupable envers le peuple, puisqu'il avait fait enterrer à sa place le cadavre d'un de ses domestiques, et répandre partout le bruit de sa mort. Il s'était ensuite caché dans une terre de M. de Sartines, où il fut aperçu et saisi. Détesté de ses vassaux, il ne put échapper à leur ressentiment. Ils lui mirent sur le dos par dérision une botte de foin avec un bouquet de chardons. C'était une allusion à un propos atroce qu'avait tenu le misérable : Ces gens-là, avait-il dit en parlant de ses paysans, peuvent bien manger de l'herbe, puisque mes chevaux en mangent. Il avait ajouté qu'il ferait faucher la France. Conduit en cet état à l'Hôtel de Ville de Paris, il fut confronté, interrogé. On trouva sur lui les morceaux d'un papier qu'il avait déchiré avec ses dents. Pas une voix ne s'éleva pour le défendre. Bailly, Lafayette, les membres du comité de l'Hôtel de Ville, tout le monde le jugeait pour un scélérat. N'avait-il pas lui-même signé sa sentence en passant pour mort ? Voilà ce que la foule, accrue d'instant en instant, ne cessait de crier sur la Grève. Dans cette multitude hâve de faim, il y avait des hommes qui avaient vu mourir une sœur, un enfant, une femme d'épuisement et de misère : la nature les rendait féroces. Le malheureux entendait gronder à ses oreilles cette vengeance terrible d'un peuple justement irrité : tout pâle, il assistait au dernier jugement. Le comité de l'Hôtel de Ville insistait seulement et avec raison pour qu'il fût traduit devant un tribunal. Il y a deux justices, l'une enveloppée dans des formes lentes, méthodiques, c'est celle de la justice des temps ordinaires ; l'autre, subite, impétueuse, terrible, c'est la justice des temps de

---

1 Né avec une âme dure, une ambition ardente, une avarice insatiable, versé dans toutes les pratiques de l'art des traitants, imbu de toutes les maximes du génie fiscal, il n'était pas moins détesté des étrangers que de ses concitoyens. Intendant de l'armée durant la guerre de 1755, il avait désolé par ses concussions la Westphalie et la Hesse, et déshonoré le nom français par des cruautés inouïes. *Histoire de la Révolution, par deux amis de la liberté*.

révolution. Cette dernière saisit, pour ainsi dire, Foulon aux cheveux. — Le peuple grossissait toujours ; l'impatience croissait ; bientôt des murmures, ensuite des fureurs. En vain Lafayette, Bailly, représentent qu'il ne faut pas verser le sang — Le travail du peuple est du sang aussi, reprend cette multitude indignée, et le traître l'a bu ; il s'est nourri, engraissé de la faim publique. — Une foule nouvelle vient à presser la foule qui emplissait la salle. Tous s'ébranlent, tous se portent avec l'impétuosité de l'Océan vers le bureau et vers la chaise où Foulon était assis. La chaise est renversée. — Qu'on le conduise en prison, commande Lafayette d'une voix qui cherchait encore à dominer le tumulte. — Des mains ont déjà saisi le malheureux qui essaie de se défendre ; on lui fait traverser la place sans mauvais traitements ; mais arrivé sous le réverbère qui se trouvait en face de l'Hôtel de Ville, il est attaché à la corde[1]. La corde casse. On recommence. Le peuple y met l'acharnement qu'on déploie contre un fléau public. — Ce qu'il pendait dans cet homme, c'était la famine. — Dans la même journée Berthier, gendre de Foulon, intendant de Paris, arrivait de Compiègne par la porte Saint-Martin : autres motifs de haine, nouvelle exécution. Foulon avait affamé le peuple, l'autre voulait l'assassiner : Berthier avait donné à Louis XYI le conseil de faire avancer les troupes sur Paris. Les meurtriers, dit Bailly, respectèrent la propriété et les effets de ceux à qui ils s'étaient permis d'ôter la vie. Tous ces effets, même les plus précieux, et l'argent ont été rapportés.

Je tiens à établir un fait, c'est que le sentiment religieux ne se montra point hostile à la Révolution naissante : des services furent célébrés dans les églises pour les citoyens morts au siège de la Bastille. L'abbé Fauchet leur prêta l'hommage d'une bouche éloquente. Il avait choisi, pour texte de son sermon, ces paroles de saint Paul : *Vocati estis ad libertatem, fratres*. C'est la philosophie, s'écriait-il, qui a ressuscité la. nation. L'humanité était morte par la servitude ; elle s'est ranimée par la pensée ; elle a cherché en elle-même, et elle y a trouvé la liberté. Elle a jeté le cri de la vérité dans l'univers : les tyrans ont tremblé, ils ont voulu resserrer les fers des peuples. Ils auraient égorgé la moitié du genre humain, pour continuer d'écraser l'autre !... Les faux interprètes des divins oracles ont voulu, au nom du ciel, faire ramper les peuples sous les volontés arbitraires des chefs. Ils ont consacré le despotisme ; ils ont rendu Dieu complice des tyrans ! Ces faux docteurs triomphaient, parce qu'il est écrit : Rendez à César ce qui est à César. Mais ce qui n'est pas à César, faut-il le lui rendre ? Or, la liberté n'est point à César, elle est à la nature humaine. — Il y avait dans l'Eglise une telle déviation des principes même de l'Evangile, que cette alliance du christianisme et de la démocratie parut, après dix-huit siècles, une nouveauté. La Révolution venait en quelque sorte rejoindre le point de départ de cette doctrine sublime qui avait égalisé tous les hommes devant Dieu ; mais les voies de la tradition véritable étaient tellement perdues, que son œuvre semblait un scandale aux yeux des princes, des prêtres et des pharisiens modernes. L'abbé Fauchet était janséniste et mystique ; il avait embrassé, ainsi que toute la partie saine du clergé, le nouveau dogme politique comme la réalisation de la parole divine. Son discours transporta tous les auditeurs. Deux compagnies de

---

1 Malgré toutes les petites façons qu'il a pu faire, raconte un écrit du temps, et les vaines résistances qu'il y mit, et encore : En voyant ces dégoûtants restes, je me disais : qui croirait que ces corps (ceux de Foulon et de Berthier) maintenant horribles, ont été tant de fois baignés, étuvés, embaumés, et que ce qui révolte la nature a si souvent prononcé des actes d'autorité, tant humilié d'honnêtes gens, et fait souffrir un si grand nombre de malheureux !

garde nationale le reconduisirent à sa sortie de l'église, enseignes déployées et tambour battant. On portait devant lui une couronne civique.

La ferveur de l'esprit public reculait jusqu'aux formes les plus superstitieuses et les plus naïves. On mit la Révolution naissante sous la protection de sainte Geneviève ; on la voua au blanc. Chaque jour c'étaient des processions solennelles : le bataillon du quartier, avec de la musique, les femmes du marché, les jeunes filles, allaient porter des actions de grâce et un bouquet à la patronne de Paris. Au retour, elles se rendaient chez le maire. Tous les jours, raconte Bailly, j'avais des compliments et des brioches ; j'étais bien fêté et bien baisé par toutes ces demoiselles. Les citoyens du district du faubourg Saint-Antoine se réunirent quand leur tour fut venu : à leur tête marchaient les jeunes vierges de ces cantons vêtues de blanc ; tout le cortège allait faire bénir un modèle de la Bastille. Les vainqueurs entouraient fièrement ce simulacre d'une forteresse détruite par la main du peuple : quelques-uns portaient en trophée les drapeaux et les armes des vaincus. On ne doutait pas que ces dépouilles ne fussent agréables au dieu de la liberté.

Cependant Paris était livré à d'étranges illusions : le bruit se répandait soudain que des bandes armées venaient de se montrer dans les campagnes voisines : Les brigands sont ici ! ils sont là ! On y courait : rien : pas même de traces. Quelques historiens regardent ces fausses alertes comme un moyen concerté pour tenir les forces en haleine sur toute l'étendue du pays. On pourrait aussi bien y voir les fantômes de la terreur publique, les mirages de la faim. Ce peuple était malade des suites du système qui avait pesé sur les subsistances ; il croyait découvrir partout une main qui brûlait et ravageait ses moissons : un tourbillon de poussière devient tout à coup pour les yeux frappés une bande de malfaiteurs ; au moindre bruit, on sonne le tocsin dans les campagnes ; les villes y répondent par le cri de guerre, une garde nationale sort, pour ainsi dire, de terre, tout organisée. En quelques jours, la France se montre, d'une extrémité à l'autre sous les armes.

Le système féodal avait trop lassé la France, depuis des siècles pour que l'explosion révolutionnaire ne fût pas mortelle à quelques privilégiés insolents. Comme un arbre courbé par la force, qui, en se relevant, s'agite et se jette d'une secousse vigoureuse dans la direction opposée, l'esprit publie allait violemment du respect servile à une révolte impitoyable contre l'aristocratie. Dans quelques provinces, le peuple tout entier formait une ligue pour détruire les châteaux, briser les armoiries, et surtout pour s'emparer des chartriers, où les titres des propriétés féodales étaient en dépôt. Ici, c'est une princesse de Bauffremont qui a été obligée par ses paysans de déclarer qu'elle renonçait aujourd'hui et pour toujours à tous ses droits seigneuriaux. Là, c'est un homme dur envers ses vassaux, qui est poursuivi par eux à coups de fourches, a Il est difficile, s'écriait Loustalot dans ses *Révolutions de Paris*, il est difficile de ne pas croire que les ravages dont plusieurs châteaux viennent d'être les théâtres ne soient pas les effets des vexations passées des seigneurs et de l'animosité de leurs tenanciers. Que l'on nous cite un seul seigneur humain, charitable, qui ait été exposé à ces excès ! Le peuple montra en effet partout un sens très sûr ; il sut parfaitement distinguer ces abus de l'institution et les qualités des hommes. Au plus fort de cette fièvre de destruction, quelques seigneurs recommandables ayant visité leurs terres, furent accueillis par les paysans avec des marques d'estime. Les autres nobles qui encoururent alors les rigueurs de la justice populaire, furent, en général, ceux qui avaient témoigné du mépris pour la Révolution naissante. On cite le mot d'une femme de qualité qui, se trouvant à Paris, pendant que le

peuple faisait le siège de la Bastille, disait à ses domestiques : Conduisez-moi à mon donjon, que je voie s'égorger cette canaille. La caste privilégiée regardait les gens de la classe inférieure comme appartenant à une autre espèce humaine.

Ne pourrait-on pas d'ailleurs rejeter sur l'ancien régime la responsabilité de tels excès, commis par des hommes qu'on avait laissé croupir, avec intention, depuis des siècles, dans l'ignorance et dans la misère ? L'aristocratie avait semé la haine dans le cœur des populations rurales ; elle récoltait la dévastation, le meurtre. Ces hommes, durcis aux travaux ingrats de la terre, ne connaissaient qu'une loi, la loi du talion ; c'est celle de toutes les races barbares. Ils rendaient au château œil pour œil, dent pour dent. Les pierres étaient ici complices des abus qui s'y réfugiaient. On se disait que le nid détruit, le vautour ne reviendrait plus. Ce n'est pas que j'approuve ces ravages ; la destruction est un supplice trop doux pour les monuments de la tyrannie ; il faut les condamner à vivre.

Au milieu de ce soulèvement général contre un ordre de choses maudit, fixons nos yeux sur un point de la France, qui servira plus tard de quartier général aux entreprises de la Gironde.

En ce temps-là, deux régiments stationnaient à Caen, dans la caserne dite de Vaucelles ; c'étaient le régiment d'Artois et le régiment de Bourbon. L'un portait une médaille qu'il avait reçue quelques jours auparavant comme signe de récompense pour son dévouement à la cause commune : il tenait pour le peuple, dont il était aimé ; l'autre, composé de jeunes officiers attachés au parti royaliste et de soldats gagnés, inspirait dans la ville une grande défiance[1]. La haine et les soupçons des bourgeois portaient principalement sur Henri de Belzunce, major en second du régiment de Bourbon.

Les troubles qui avaient agité Paris, dans les journées du 13 et du 14 juillet, communiquaient à toute la France un ébranlement. La disette des blés tenait surtout la Normandie en rumeur. Le peuple de Caen, persuadé que les accapareurs étaient cause de la famine, vint demander en armes et avec menaces qu'on les lui livrât. Les autorités de la ville lui permirent de brûler, s'il en trouvait, les magasins où de riches propriétaires entassaient les grains. Une bande de turbulents se répandit alors dans tous les quartiers de la ville et incendia deux maisons. Cela fait, la colère du peuple se calma, et le conseil ayant pourvu à l'approvisionnement des marchés, tout rentra dans l'ordre. Le comte Henri de Belzunce, avec la témérité d'un jeune homme de dix-huit ans, se montra dans cette journée pour les mesures violentes. La conduite sage des autorités lui fit pitié ; il eût voulu que l'on comprimât de tels mouvements par la force des armes.

Une pyramide ayant été élevée a Caen, devant l'église Saint-Pierre, en l'honneur du rappel de Necker, le ministre à la mode, toute la ville vint assister à l'inauguration. Ce jour-là, M. le comte de Belzunce passa à cheval sur la place, et regarda la statue avec un sourire insultant. Nargué dans ses affections, le peuple poursuivit le comte d'un long et sourd murmure ; mais l'officier donna de l'éperon à son cheval, et tint ferme ce jour-là contre l'orage. Cette conduite ne manqua cependant pas d'attacher au major du régiment de Bourbon cette terrible note qui s écrivait des lors en lettres rouges : aristocrate !

---

1 On assure que des soldats du régiment de Bourbon auraient arraché la médaille nationale à des soldats d'Artois qui étaient sans armes.

Quelques amis engagèrent le comte d'Harcourt à mettre aux arrêts Henri de Belzunce dans le château : c'était un moyen de calmer le peuple. Le duc n'en fit rien. Il y a dans les événements une force qui entraîne, malgré tous les conseils des hommes, à une solution inéluctable. Les rivalités entre le régiment de Bourbon et les bourgeois de la ville en étaient venues à un point extrême où elles devaient amener un choc.

Voici maintenant de quelle manière ce choc s'engagea. Le *10 août*, à dix heures et demie du soir, un habitant de la ville, commandant le poste bourgeois, était de faction au pont de Vaucelles ; un officier du régiment de Bourbon se présente dans l'ombre. La sentinelle crie trois fois : Qui vive ?

Nuit et silence !

L'officier de l'entrée du pont avait dans les mains un fusil de chasse ; il veut tirer, mais le coup manque ; il arme de nouveau. Avant qu'il ait le temps de faire feu, une balle de la sentinelle bourgeoise l'abat la face contre terre. Le coup de feu de la sentinelle allume au même moment une horrible agitation dans la ville. Le poste bourgeois pousse un cri d'alarme ; on sonne le tocsin ; on bat le tambour par toutes les rues ; Le canon éclate avec un bruit de ville qui se défonce. Caen, surpris par le tumulte au milieu de son sommeil s'émeut éperdument ; les lumières étoilent toutes les fenêtres des maisons ; bientôt tout le monde est dehors. On se dit généralement que la garnison va faire un mouvement sur la ville, et qu'il faut la prévenir. Le cri : *Aux armes !* s'élève de toute cette foule en rumeur. On court au château, on force les portes, et l'on s'empare sans résistance de tout ce qui s'y trouve, poudre, fusils, sabres, pistolets, canons : le régiment d'Artois se joint a la milice bourgeoise ; on allume des torches pour éclairer les voies. Toute cette multitude année marche alors vers la caserne.

Le régiment de Bourbon se tenait dans la cour ; il était sous les armes. Tout le peuple, mêlé de bourgeois, arrive devant la grille qu'il trouve fermée. Il éclate en cris de : rive la nation ! A ce cri menaçant et forcené qui courait sur toutes ces têtes, le régiment répond d'une seule voix par celui de : Vive Bourbon !

Il y eut dans ce moment-là un affreux silence. Le peuple crut qu'il serait obligé d'en venir aux mains avec la garnison. Quoique plus nombreux qu'elle, il ne s'attaquait pas sans inquiétude à des soldats disciplinés et braves. Heureusement, la caserne est découverte et dominée sur ses derrières par les hauteurs de la ville, qu'on eut soin d'occuper avec des canons. Le régiment était alors cerné tout à l'entour par le peuple, et contenu d'en haut par l'artillerie. Henri de Belzunce jugea la résistance impossible. Quelques militaires se détachaient ; le comte se rendit.

Deux bourgeois furent laissés en otage au régiment pour lui répondre de leur chef.

Jusqu'ici l'insurrection n'avait rien que de louable et de généreux. Il était une heure du matin. On conduit le comte à l'Hôtel de Ville ; un gros de garde bourgeoise le serrait étroitement : le peuple suivait.

Le comité voulant mettre la tête de Henri de Belzunce à l'abri des fureurs de la multitude, et jugeant l'Hôtel de Ville trop peu fortifié, donna ordre de le conduire au château. Le château de Caen, bâti par Guillaume le Conquérant, dans la seconde moitié du XIe siècle, était une citadelle entourée de gros murs, avec un pont-levis, un donjon et une église.

Les têtes s'échauffaient de moment en moment. On parlait de dénonciations venues de Paris. Quelques soldats avaient déposé contre leur chef ; il s'en trouva même qui déclarèrent avoir reçu du comte l'ordre d'arracher la médaille à ceux du régiment d'Artois. Tous ces bruits étaient encore envenimés par des propos de femmes : une fille du quartier Saint-Sauveur déclara tenir de son amant, sergent au régiment de Bourbon, que l'intention de leur chef était depuis long-temps de faire un mouvement sur la ville. Les familiarités du comte avec ses soldats étaient l'objet d'accusations graves. Tous confessèrent qu'il couchait a coté d'eux au corps de garde sur des bottes de paille, qu'il buvait même quelquefois à leur santé, et qu'il leur tenait des discours séditieux contre la Révolution.

Pendant ce temps, la sentinelle du pont de Vaucelles, qui avait tiré sur l'officier, était portée en triomphe comme un sauveur.

Le peuple serrait de plus en plus les abords du château : les flots pressés et turbulents de cette marée humaine battaient à grand bruit les portes solidement fermées. Il commençait à faire jour. Deux soldats du régiment de Bourbon, qui avaient sans doute pris le parti de leur chef, furent amenés sur ces entrefaites, et par ordre du comité, dans la prison du château. Il fallut leur entr'ouvrir les portes. Le peuple, amassé à l'entrée, profita de cette ouverture pour faire irruption dans la cour. Le cri : A la prison ! à la prison ! se détache alors de ce râle lugubre et confus qui est le bruit naturel de l'émeute. Toute cette foule se précipite dans le donjon du château.

Le comte Henri de Belzunce, pâle et défait par les horreurs d'une pareille nuit, reçoit au fond de son cachot le choc impétueux de ce courant qui a brisé ses écluses. Il demande d'une voix ferme à être conduit à l'Hôtel de Ville, devant le comité : Le cri : à l'Hôtel de Ville ; ayant aussitôt gagné toute la multitude, on y conduisit le prisonnier. Arrivé sur la place Saint-Pierre, devant l'Hôtel de Ville, le cortège s'arrêta à cause de la foule qui grossissait toujours et encombrait les voies. L'église, les maisons, la place étaient noires de têtes. L Hôtel de Ville regardait avec ses fenêtres entrouvertes. Il était dix heures du matin Alors un coup de feu partit, l'on ne sait d'où ; le comte Henri de Belzunce tomba. Au même instant, on dépouille le mort ; on l'insulte, on lui crache à la face ; sa, tête est coupée et mise au bout d'une pique ; ses membres, divisés et attachés à des bâtons, sont promenés par ces furieux dans toutes les rues de la Ville. Une femme — c'était la haine d'un amour trahi — lui ouvre la poitrine avec des ciseaux, en tire le cœur entre ses mains ensanglantées et l'emporte.

Si j'ai décrit cette mort avec quelques détails, c'est que de Caen partira plus tard, contre un des chefs de la Montagne, un coup de main homicide qu'on a voulu lier au souvenir de cette sanglante tragédie. Passant, il y a quelques années, à Caen, j'avisai dans la cour de l'Hôtel de Ville, devant laquelle tomba Henri de Belzunce, une colossale statue de Judith. — Je songeai malgré moi, dans le moment, à Charlotte Corday.

Malgré l'apparente fusion des Ordres, il restait toujours dans l'Assemblée constituante le parti des intérêts, et le parti des idées, l'aristocratie et la nation. De toutes parts cependant le régime féodal tombait. Les droits prélevés par la noblesse et le clergé sur le travail de la classe la plus nombreuse offensaient la justice ; l'odeur de ces sacrifices humains était devenue en dégoût à la Divinité. L'esprit public avait comme toujours devancé l'Assemblée dans l'abolition des privilèges : il finit par l'entraîner. Nous sommes à la nuit du *4 août*. Quelques voix éloquentes et désintéressées sonnent le tocsin d'une Saint-Barthélemy des

abus. Bientôt l'enthousiasme et l'émulation du renoncement gagnent tous les cœurs. C'est a qui fera son offrande ; celui-ci propose d'abolir les justices seigneuriales ; celui-là les corvées, les droits de chasse, de fuie et de colombiers. L'affranchissement des servitudes personnelles est décrété : qui croirait que le nombre des serfs montait encore à quinze cent mille. Un curé, Thibault, apporte à la patrie le denier de la veuve, il propose le sacrifice du casuel. On le refuse. Cependant le vieil arbre féodal tombe branche à branche, feuille à feuille. Après les privilèges des classes viennent ceux des provinces, nouvelle immolation. Les barrières qui s'opposaient à l'unité nationale s'abaissent. Maintenant c'est le tour des villes ; on abolit les jurandes et les maîtrises. Ils ne laisseront rien, disaient dans un coin de la salle quelques nobles anéantis. Ils n'ont laissé que la France, la France libre et régénérée.

Puis de toutes ces ruines un cri d'action de grâces s'élève vers le Père commun de l'humanité ; l'archevêque de Paris demande qu'on chante un *Te Deum*. La Révolution morale et politique commençait à son insu par où le dogme chrétien commence. Qu'est-ce que le mystère de l'incarnation, cette pierre angulaire de la foi ? Un Dieu qui abdique.

Se démettre, se démunir, voilà l'esprit de la Révolution ; cet esprit-là avait soufflé jusque sur l'aristocratie. Toute grande œuvre commence et finit par le sacrifice. La Révolution française était un don, un don immense : elle exigeait de ses serviteurs un dévouement égal à la cause qu'elle avait juré de défendre. Quand le résultat de la séance du 4 août fut connu, la France entière tressaillit. L'ivresse de la joie, raconte l'auteur des *Révolutions de Paris*, s'est aussitôt répandue dans tous les cœurs ; on se félicitait les uns les autres ; on nommait avec enthousiasme nos députés les Pères de la Patrie. Il semblait qu'un nouveau jour allait luire sur la France. Il s'est formé des groupes dans presque toutes les grandes rues. Près de tous les ponts, on attendait les passants pour leur apprendre ce qu'ils auraient peut-être ignoré jusqu'au lendemain. On était aise de partager sa joie, de la répandre. La fraternité, la douce fraternité régnait partout. C'était surtout lorsqu'on rencontrait quelques gardes françaises que les démonstrations de joie étaient plus vives. On en a vu embrasser des bourgeois qui les serraient dans leurs bras. Oui, il est des moments dans la vie des peuples, comme dans celle des hommes, qui font oublier des années de douleur et de calamité. Doux et attendrissant spectacle ! Les Français venaient de se transformer en un peuple, et en une nation ; ils venaient d'être. L'ivresse de la patrie, de l'existence sociale, du sentiment universel les mettait hors d'eux-mêmes. La Révolution française fut, par-dessus tout, un épanouissement du cœur humain.

Au milieu de l'Assemblée nationale, j'aime à fixer mes yeux sur l'un des hommes qui pratiquèrent le mieux l'abnégation révolutionnaire, c'est l'abbé Grégoire. Né de parents pauvres, il s'attacha toute sa vie à l'esprit de la crèche de Bethléem. Curé d'Emberménil, il avait appris à aimer le peuple. Janséniste, il avait souvent pleuré sur les ruines de Port-Royal. Ses principes étaient ceux de Pascal et de Fénelon. Il cherchait en quelque sorte des ennemis pour les envelopper dans le pardon et dans la tolérance. Tous les réprouvés de l'Eglise étaient ses enfants de prédilection. La solitude avait fortifié les méditations de cet esprit austère et droit. Il admirait, en désirant l'imiter, la bonté du Créateur, qui étend sa prévoyance aux corbeaux du ciel et aux lis des champs. Son attendrissement pour les petits, les humbles, les délaissés était extrême : ne voyait-il pas luire sur eux l'égal rayon de la puissance divine ? N'ayant d'autre richesse que celle de l'esprit, il cherchait à la communiquer. Ce que le bon curé avait, il le donnait à

tous. Les jours de fête, sa simple et fraîche éloquence jetait plus de fleurs que les pruniers sauvages, dont les rameaux entraient jusque dans l'église. Il avait formé une bibliothèque pour ses paroissiens ; aux enfants il distribuait des ouvrages de morale, il leur expliquait surtout le grand livre de la nature. Dans l'Eglise, tout, jusqu'à la table de communion, le rappelait à l'égalité : le même Dieu dans les cœurs et sur toutes les bouches ! L'alliance du christianisme et de la démocratie lui semblait si naturelle qu'il ne comprenait pas Jésus-Christ sans le renoncement aux privilèges. Tout le travail de son esprit était de mettre le sentiment religieux en harmonie avec les institutions républicaines. Il n'avait besoin pour cela que de ramener le catholicisme à l'Evangile. Aimé, il l'était de tous ses paroissiens, qu'il chérissait lui-même comme des frères. Quand le moment de les représenter fut venu, il partit chargé de leurs recommandations et de leurs doléances. L'abbé Grégoire avait dans sa démarche et dans toutes ses manières cette rare distinction qui vient de la noblesse de l'âme. Assis sur les bancs de l'Assemblée, il s'efforça d'améliorer le sort des nègres, des catholiques irlandais, des domestiques. Allant avec un zèle héroïque au devant de tous les proscrits, il osa même défendre la cause des Juifs : Jésus-Christ, par la bouche de son ministre, venait de pardonner une seconde fois à ses bourreaux.

Ô Révolution ! comment ont-ils pu te couvrir du masque de la haine, toi dont le premier battement de cœur fut pour l'humanité tout entière ? Non, tes ennemis ont beau dire, tu n'as point la première tiré le glaive du fourreau. Tu as commencé par embrasser le monde, par lui donner le baiser de paix ; mais le monde ne t'a point connue. Les amants du passé se sont cachés dans leur ombre, pour ne point voir la lumière de tes bienfaits ; ils ont voulu te mettre Ú. mort, parce que ta clarté importune révélait leurs actions mauvaises. Qu'ils soient éclairés à leur tour, et toi, Révolution, sois bénie !

La Révolution avait en quelques mois renouvelé le caractère français[1], adouci les mœurs. Un criminel devait être exécuté à Versailles : déjà le bûcher, la roue étaient disposés ; le malheureux était étendu sur l'échafaud, lorsque des cris de : *Grâce ! grâce !* s'élèvent de toutes parts : voilà l'homme sauvé. On chercherait à tort une contradiction entre cette démence du peuple et les actes de sévérité qui venaient de répandre l'effroi dans Paris. On appelait alors de telles voies de fait des exemples, des justices années qui passent, comme la foudre, sans même emporter avec elles la trace du sang.

De l'agitation prodigieuse des esprits, tournés vers les affaires publiques, un nouveau pouvoir venait de sortir, le journalisme. Deux hommes s'y faisaient surtout remarquer, l'un par l'excentricité de son talent, l'autre de son caractère, Camille Desmoulins et Marat. — Camille, nature flottante, mais qui s'appartient dans sa mobilité même, un peu femme, très peuple. Ecrivain, comme il manie admirablement l'arme à deux tranchants du sarcasme ! Je vois errer sur ses lèvres ondoyantes le rire d'une nation qui a souffert ; son arbre nerveux frissonne à tous les vents, vibre à toutes les émotions. Trop d'esprit, pas assez de tête. Mon cher Camille, lui écrivait *l'Ami du peuple*, vous êtes encore bien

---

1 Le départ du comte d'Artois, du prince de Lambesc, de madame de Polignac venait de donner un signal de l'émigration : les étrangers de la Révolution ne voyaient plus de patrie qu'au delà des frontières. On retrouva en fouillant dans les papiers du comte d'Artois, une lettre autographe de J.-J. Rousseau, écrite en 1763, et adressée à un Anglais : Si la nation française, écrivait-il, est avilie, c'est par le défaut d'autrui ; souvenez-vous, Mylord, qu'elle ne sera pas vile dans vingt ans. — Qui avait écrit cette lettre, J.-J. Rousseau ou la Providence ?

neuf en politique. Peut-être cette aimable gaieté, qui fait le fond de votre caractère et qui perce sous votre plume dans les sujets les plus graves, s'oppose-t-elle au sérieux de la réflexion. Je le dis à regret, combien vous serviriez mieux la patrie, si votre marche était ferme et soutenue ; mais vous vacillez dans vos jugements ; vous blâmez aujourd'hui ce que vous approuverez demain ; vous paraissez n'avoir ni plan, ni but. Cette légèreté faisait à la fois le charme et le principal défaut de Camille, l'enfant gâté de la Révolution : elle le perdit.

Né de parents obscurs, Marat avait apporté en venant au monde, dans ses membres faibles et maladifs, des souffrances invétérées. Il y avait des siècles d'oppression, de misères publiques, sur cette poitrine haletante. Voyageur, il n'avait rencontré, le long de son chemin, qu'esclaves fouettés de verges, que pauvres servant à essuyer les pieds des riches, que nations serrées sous le pouvoir d'un seul comme la grappe dans le pressoir. Plongé au fond de l'Océan amer, sa nature molle et absorbante s'emplit de misères du peuple comme l'éponge de la bourbe de l'eau. Son premier discours aux hommes fut un cri de douleur. Plus tard, il secoua de ses mains crispées et rebelles les haillons de l'indigent, pour en chasser la poussière sur le front des heureux ; médecin, il revêtit la chemise mouillée fie sueur froide et tachée de sang ; il prit pour lui la lèpre, la pâleur, la fièvre des hôpitaux. Le journal et l'homme ne faisaient qu'un : ou retrouve dans l'Ami du peuple ce petit docteur sur les pieds duquel toute une société a marché, laid, chétif, irritable ; le médecin qui a collé sur sa chair le linceul de La/are. Inquiet, soupçonneux, il est tour à tour le dogue lâché dans la Révolution, comme dans une ville mal gardée et peu sûre, pour y faire le guet ; l'œil qui va rôdant çà et là pour découvrir les traîtres sous le masque de la popularité ; l'homme-anathème qui prend sur sa tête proscrite et calomniée tout l'odieux du rôle d'écrivain, accusateur ; le bouc émissaire qui, chargé de maux et des servitudes fétides de l'humanité, tourne enfin la corne contre son maître, lionne ou mauvaise, cette feuille était nécessaire : quelque chose aurait manqué à la Révolution, si la Révolution n'avait point inventé Marat. Il fallait à la crise sociale ce phénomène nerveux. Inégal, emporté, lui seul avait la conscience de sa logique. La chaleur de son cœur, écrivait-il en parlant de lui-même, lui donne l'air de l'emportement ; l'impossibilité où il est presque toujours de développer ses idées et les motifs de ses démarches l'a fait passer, auprès des hommes qui ne raisonnent pas, pour une tête ardente ; il le sait : mais les lecteurs judicieux et pénétrants qui le suivent dans ses bonds savent bien qu'il a une tête très froide. La crainte extrême qu'il a de laisser échapper un seul piège tendu contre la liberté, le réduit toujours à la nécessité d'embrasser une multitude d'objets, et à les indiquer plutôt qu'à les faire voir.

D'où pouvaient donc venir les alarmes des écrivains populaires ? Le voici : le 14 juillet avait été le triomphe de la classe moyenne ; la Constituante était son assemblée, la garde nationale sa force armée, la mairie son pouvoir actif ; il y avait en un mot une classe de plus dans le gouvernement du pays ; mais il n'y avait pas un peuple souverain. Les ombrageux voyaient, dans les institutions naissantes, la source d'une aristocratie nouvelle, d'un despotisme bourgeois Qu'avait gagné le peuple à la Révolution du 14 juillet ? Le travail, déjà languissant, venait de tomber tout à coup ; les principaux consommateurs étant passés à l'étranger, le commerce se trouvait frappé de stupeur. On lit continuellement, dans les feuilles du temps, ces paroles navrantes : Il a été aujourd'hui très difficile de se procurer du pain. Au milieu de cette crise universelle, quelques corps d'état s'agitèrent ; la garde nationale, d'accord avec

la municipalité, dissipa leurs mouvements par la force. Des patrouilles bourgeoises, enflées par un premier succès, voulurent mettre la police dans le jardin du Palais-Royal. Ces mesures d'ordre rencontrèrent des résistances, soulevèrent des murmures. Les feuilles démocratiques rendirent Lafayette et Bailly responsables des voies de fait qui avaient été commises envers les citoyens. On crut voir dans les attaques de la classe moyenne l'exercice d'un nouveau pouvoir qui s'essayait à la domination. Le froid et doux Bailly n'avait à coup sûr rien d'un tyran ; la pauvre tête de Lafayette fléchissait déjà sous son laurier ; mais leur autorité n'en réveilla pas moins des défiances parmi les sentinelles avancées de l'opinion publique.

L'Assemblée nationale discutait, pendant ce temps, la déclaration des droits. Le curé d'Emberménil voulait qu'on plaçât en tête le nom de la Divinité : L'homme, disait-il, n'a pas été jeté au hasard sur le coin de terre qu'il occupe, et s'il a des droits, il faut parler de celui dont il les tient. Il demanda aussi une déclaration des devoirs : On vous propose de mettre en tête de votre Constitution une déclaration des droits de l'homme : un pareil ouvrage est digne de vous ; mais il serait imparfait, si cette déclaration des droits n'était pas aussi celle des devoirs. Il faut montrer à l'homme le cercle qu'il peut parcourir et les barrières qui doivent l'arrêter. C'est surtout à l'union de la philosophie et des idées chrétiennes que la Révolution doit son caractère d'universalité. La nation élevait désormais, par le raisonnement, ses croyances à l'état de formules politiques. Celui-là fut le premier rapporteur des droits de l'homme qui a dit : Vous êtes tous les fils du même père qui est au ciel. L'égalité des hommes devant la nature et devant la loi n'est qu'une suite de l'égalité des hommes devant Dieu. Si les principes de la déclaration des droits n'avaient pas été depuis longtemps inoculés dans les veines du peuple par la prédication de l'Evangile et par les commentaires de la philosophie, nos législateurs ne les auraient pas fixés en quelques séances. On n'improvise pas ces choses-là. Il me vient même une foule de réflexions graves, imposantes et tristes, qui prouvent bien la lenteur avec laquelle les idées portent leurs fruits, quand je songe qu'il a fallu dix-huit siècles pour que cette parole du Christ, ensanglantée par les guerres religieuses, obscurcie par les déclamations des docteurs, étouffée sous le dogme de la grâce, vînt un jour à éclore dans la loi humaine. Les hommes étaient rentrés dans leurs droits et dans leur dignité originelle du moment où ils faisaient tous remonter leurs pouvoirs à l'inaliénable propriété de l'âme ; mais il fallait que les siècles passassent, il fallait même que des éléments étrangers vinssent se mêler à l'Evangile, pour que les peuples, endormis sous le poids de leurs misères, et couchés en quelque sorte dans le sépulcre, se missent un jour à pousser la pierre qui les recouvrait. Nous avons dit ce qui manquait à l'esprit chrétien pour secouer les servitudes du vieux monde. Le plaisir d'être libre, déclare Bossuet, quand il s'attache à nous-mêmes, étant un fruit de notre amour-propre, le chrétien doit craindre de s'abandonner à cette douceur trop sensible. L'Eglise avait fait de l'homme un être dépendant ; masquant partout les droits, elle ne lui parlait que de ses devoirs. Il fallait donc reprendre les choses par une autre base. La philosophie, s'appuyant sur la nature, déclara, au contraire, l'homme un être doué de forces imprescriptibles : être, c'est pouvoir. De la notion des forces sortit celle des droits. La Révolution française consacra tout le travail antérieur de l'esprit humain : elle fut le lien de la religion et de la philosophie, des croyances et des idées, du passé et de l'avenir.

Une autre question divisait l'Assemblée : il s'agissait de limiter les pouvoirs, jusque-là mal définis, de la représentation nationale et ceux de la couronne. Le

parti monarchique voulait que le roi pût opposer son veto aux décrets de l'Assemblée qui n'auraient point son assentiment : c'était tout simplement le droit de suspendre l'exercice de la puissance législative. Les deux souverains se trouvaient en présence, je veux dire le roi et la nation. Entre ces deux forces, l'opinion publique n'hésitait pas : elle se disait que la volonté d'un seul ne peut pas balancer celle de vingt-quatre millions d'hommes. C'était la doctrine du Contrat social qui repassait là, fière, menaçante : Jean-Jacques, du fond de sa tombe, présidait aux débats.

A Paris, la fermentation augmentait de jour en jour sur quelques points : dans le district des Cordeliers se dessinait, par-dessus tout, l'éloquence athlétique de Danton. Les efforts de la garde bourgeoise ne faisaient que calmer la surface : le fond de la population restait sombre et agité ; c'était même tout au plus si ce déploiement de citoyens armés de par la loi, en irritant les citoyens désarmés, n'excitait pas à la révolte. Quand je rentre à onze heures du soir, écrivait Camille Desmoulins, on me crie : *Qui vive ?* — Monsieur, dis-je à la sentinelle, laissez passer un patriote picard. Mais il me demande si je suis français, en appuyant la pointe de sa baïonnette. Malheur aux muets ! Prenez le pavé à gauche ! me crie une sentinelle ; plus loin, une autre crie : Prenez le pavé à droite ! Et dans la rue Sainte-Marguerite, deux sentinelles crient : Le pavé à droite ! le pavé à gauche ! J'ai été obligé, de par le district, de prendre le ruisseau. Les noms de Lafayette et de Bailly se trouvaient mêlés aux insultes du mécontentement public. Les écrivains du parti démocratique demandaient à la nation si elle avait détruit les privilèges de la noblesse pour fonder à la place des privilèges bourgeois : Le droit d'avoir un fusil et une baïonnette, ajoutait le sémillant Camille, appartient à tout le monde.

Dans les temps de révolution, chaque homme est un mot. Brissot, rédacteur du *Patriote français*, venait de communiquer aux commissaires de l'Hôtel de Ville un plan de municipalité, avec un préambule, dans lequel on remarque le passage suivant : Les principes sur lesquels doivent être appuyées ces administrations municipales et provinciales, ainsi que leurs règlements, doivent être entièrement conformes aux principes de la Constitution nationale. Cette conformité est le lien *fédéral* qui unit toutes les parties d'un vaste empire. Pourquoi l'auteur a-t-il souligné lui-même le mot *fédéral* ? — Nous nous souviendrons de ce fait quand Brissot sera devenu le chef du parti de la Gironde.

La détresse générale ouvrait les cœurs à des actes continuels de désintéressement. Les citoyens venaient en aide à l'Etat, cet être de raison auquel la Révolution de 89 a véritablement donné naissance. Les dons patriotiques pleuvaient de tous les coins de la France sur le bureau du président de l'Assemblée nationale. Les femmes détachaient leurs colliers pour en orner le sein de la patrie nue. — La noblesse avait abdiqué ; maintenant, c'était le tour de la coquetterie. Parmi ces présents, il y avait quelquefois le denier de la veuve, plus souvent encore les parures de la courtisane. L'une d'elles envoya ses bijoux avec cette lettre : Messeigneurs, j'ai un cœur pour aimer ; j'ai amassé quelque chose en aimant : j'en fais entre vos mains l'hommage à la patrie. Puisse mon exemple être imité par mes compagnes de tous les rangs.

L'esprit de la Révolution avait touché ces cœurs de Madeleine : émues, elles venaient répandre à l'envi les parfums de la charité sur la tête du peuple.

La famine sévissait toujours : la porte des boulangers était assiégée du matin au soir. L'Assemblée nationale, sur laquelle la multitude s'était reposée, n'avait point amélioré l'état des subsistances. Le Corps législatif, écrivait Marat dans sa

feuille, ne s'est occupé qu'à détruire sans réfléchir combien il était indispensable de construire le nouvel édifice avant de démolir l'ancien. Abolir était chose aisée : mais aujourd'hui que le peuple ne veut payer aucun impôt qu'il ne connaisse son sort, comment les remplacer r Et comment, dans ces jours d'anarchie, pourvoir aux besoins pressants des vrais ministres de la religion ? Comment soutenir le poids des charges publiques ? Comment faire face aux dépenses de l'Etat ? Un autre inconvénient est d'avoir négligé le soin des choses les plus urgentes : le manque de pain, l'indiscipline et la désertion des troupes, désordres portés à un tel degré que, sous peu, nous n'aurons plus d'armée, et que les peuples sont à la veille de mourir de faim. Ces réflexions très sages étaient semées par toute la France. L'Assemblée nationale, au milieu de ses embarras, montrait aux citoyens la mauvaise humeur de l'impuissance irritée. La grande voix de Mirabeau s'était-elle donc endormie ? Le bruit courait déjà que l'homme était à la veille de vendre l'orateur. Des citoyens disaient tout haut dans les groupes : Il faut un second accès de révolution. Le corps politique était malade de la division des volontés : il ne pouvait sortir de là que par une crise.

Les hommes aux mains desquels la France venait d'échapper ne cessaient de faire sur la misère publique des spéculations honteuses : ils espéraient prendre la dévolution par la famine. Les accaparements, les manœuvres de l'industrie usuraire, désolaient la population aux abois. Quoi ! s'écriait Desmoulins, en vain le ciel aura versé ses bénédictions sur nos fertiles contrées ! Quoi ! lorsqu'une seule récolte suffit à nourrir la France pendant trois ans, en vain l'abondance de six moissons consécutives aura écarté la faim de la chaumière du pauvre ; il y aura des hommes qui se feront un trafic d'imiter la colère céleste ! Nous retrouverons au milieu de nous et dans un de nos semblables une famine, un fléau vivant.

Il y a dans l'Evangile un passage saisissant. Jésus-Christ a ressuscité Lazare ; les grands de la Judée, les princes des prêtres, tiennent conseil entre eux et disent : Ce prodige attire des partisans à la nouvelle doctrine, il faut nous en défaire, en le faisant mourir de nouveau. C'était aussi le langage des suppôts de l'ancien régime. Le peuple français était sorti des ténèbres de la mort, et redoutant l'effet de ce miracle sur les autres peuples, ils se disaient : — Retuons-le ! — Il n'y a que les aristocraties pour inventer de tels crimes.

L'esprit public était arrivé à ce degré d'effervescence, où il suffit de la moindre étincelle pour commencer l'incendie. La provocation ne se fit pas attendre. La Cour méditait une seconde tentative de contre-révolution et l'appuyait encore sur l'armée. Depuis quelques jours se montraient au Palais-Royal des cocardes noires, des uniformes inconnus. L'aristocratie, invisible après le 14 juillet, relevait superbement la tête. Cependant que se passait-il à Versailles ? Le régiment de Flandre, reçu avec inquiétude par les habitants, est fêté au château, caressé. On admet les soldats au jeu de la reine. Le 1er octobre un grand repas se prépare dans la magnifique salle de l'Opéra, qui ne s'était point ouverte depuis la visite de l'empereur Joseph II. Au nom des gardes du corps, on invite les officiers du régiment de Flandre, ceux des dragons de Montmorency, des Gardes suisses, des Cent-Suisses, de la prévôté, de la maréchaussée, l'état-major et quelques officiers de la garde nationale de Versailles. Entrez dans cette salle tout étincelante de lumières, d'uniformes, de joie militaire. Les visages s'animent, les vins pétillent. La musique, des lumières, une architecture somptueuse, un luxe inouï de glaces, tout contribue à plonger les sens dans une ivresse infinie. Le moment vient où les pensées qui dorment au fond des cœurs doivent jaillir à l'éclat de cette fête. Dès le second service on porte avec enthousiasme les santés

de toute la famille royale. Et la santé de la nation ? omise, rejetée. Des grenadiers de Flandre, des gardes suisses, des dragons entrent successivement dans la salle : ils sont éblouis, charmés. Une familiarité insidieuse règne entre les chefs et les soldats. Tout à coup les portes s'ouvrent : le roi, la reine ! Un silence. Louis XVI entre avec ses habits de chasse, Marie-Antoinette, vêtue d'une robe bleue et or : Elle s'était ennuyée tout le jour au château : on voit encore errer dans ses yeux un léger nuage de mélancolie attendrissante. Le moyen de ne pas s'intéresser à cette femme : reine, elle retient sa couronne qui tombe ; mère, elle porte son enfant dans ses bras !

A cette vue les convives perdent la tête. Une fureur d'acclamations de trépignements, à demi contenue par la présence de la famille royale, ébranle toute la salle. L'épée nue d'une main, le verre de l'autre, les officiers boivent à la santé du roi, de la reine. Au milieu de tous ces transports, Antoinette sourit en faisant le tour des tables. Au moment où la famille royale se retire, la musique exécute l'air : Ô Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne. Cet appel à la vieille fidélité des soldats français ne retentit pas en vain : on y répond par des cris insensés. Les vins coulent ; l'ivresse du fanatisme éclate en des actes ridicules, coupables. Les uns prennent la cocarde blanche, d'autres la cocarde noire, par amour de la reine. Les voilà donc passés à l'Autriche. La cocarde tricolore, c'est-à-dire le serment, la nation, est foulée aux pieds. Au même instant l'orchestre se met à jouer la marche des *Uhlans*. Nouveaux transports. On sonne la charge : ici les convives ne se connaissent plus ; ils s'élancent tout chancelants, escaladent les loges. Ces hommes dans les fumées du vin lèvent qu'ils font le siège de quelque chose. Bientôt l'orgie ne se tient plus enfermée dans la salle du banquet ; elle déborde, elle se répand au grand air dans la cour de Marbre. Tout le château s'agite.

Les jours suivants, des dames de la Cour, des jeunes filles, coupent les rubans qui ornent leurs robes, leurs chevelures, et les distribuent aux soldats : Prenez cette cocarde, disent-elles, c'est la bonne. Elles exigent de ces nouveaux chevaliers le serment de fidélité : à ce titre, ceux-ci obtiennent la faveur de leur baiser la main. Ces jolies têtes encadrées dans des dorures troublent tous les sentiments autour d'elles : on boit à longs traits dans leurs yeux le poison de la guerre civile. Comme ces nymphes du parc de Versailles qui passent gracieusement la main sur le dos des monstres de bronze, elles flattent et caressent les passions les plus meurtrières, les plus dangereuses, dans l'état actuel des esprits. Innocemment terribles, elles sèment par leurs charmes le germe de la discorde et du carnage. Je tremble à les voir si belles, si douces, à côté de la reine : n'est ce pas là cette étrangère, dont la bouche a des sourires de miel et des paroles séduisantes, mais dont les pieds, dit la Bible, conduisent aux souterrains de la mort ?

La nouvelle de l'orgie des gardes du corps lit pâlir les citoyens. Il y avait donc réellement un complot d'ourdi contre la nation. Marat vole à Versailles, revient comme l'éclair ; fait lui seul autant de bruit que les quatre trompettes du jugement dernier, et crie : 0 morts, levez-vous ! Danton de son côté sonne le tocsin aux Cordeliers ; Camille agite la crécelle. La fermentation s'accroît d'heure en heure. Le bateau qui apportait les farines des moulins de Corbeil arrivait matin et soir dans le commencement de la dévolution, il n'est arrivé dans la suite qu'une fois par jour, puis il n'arrive plus que du matin au lendemain soir. Des retards semblent présager le moment où il ne viendra plus du tout. Ne serait-il pas temps de prévenir les projets sinistres de l'ennemi, et de commencer

l'attaque ? Dans ces conjonctures difficiles, les femmes — c'est-à-dire l'initiative — se chargent du salut de la patrie. Eve ne délibère pas ; elle cueille.

L'Assemblée discutait pesamment à Versailles sur le consentement incertain, ambigu, que le roi venait de donner à la déclaration des droits de l'homme. De moment en moment une inquiétude sourde se répandait dans la salle. L'air était chargé de pressentiments et de terreurs confuses. Le sol tremblait sous la discussion. Plusieurs députés sentaient distinctement le souffle de quelqu'un ou de quelque chose qui allait venir. Les pas assourdis d'une armée invisible agitaient devant elle le silence même. Paris marche, disait Mirabeau à l'oreille de Mounier. Tout à coup les portes s'ouvrent, une bande de femmes se répand dans l'Assemblée comme une nuée de sauterelles. — Femmes que venez-vous demander ? — Du pain et voir le roi.

Voici ce qui était arrivé : — Une jeune fille entre le 5 au matin dans un corps de garde, s'empare d'un tambour, et parcourt les rues en battant la générale. Quelques femmes des halles s'assemblent. Après de courtes explications, le cortège se dirige vers l'Hôtel de Ville, et grossit en marchant. On ramasse dans les rues toutes les femmes qu'on rencontre, on pénètre même dans les maisons : Accourez avec nous : les hommes ne vont pas assez vite, il faut que nous nous en mêlions. Il n'était encore que sept heures du matin : la Grève présente un spectacle extraordinaire. Des marchandes, des filles de boutique, des ouvrières, des actrices couvrent le pavé. Quatre à cinq cents femmes chargent la garde à cheval qui était aux barrières de l'Hôtel de Ville, la poussent jusqu'à la rue du Mouton être viennent attaquer les portes.

Elles entrent. Les plus furieuses allaient commettre quelques dégâts, brûler les papiers, quand un homme saisit le bras d'une l'entre elles et renverse la torche. On veut le mettre à mort. Qui es-tu ? — Je suis Stanislas Maillard un des vainqueurs de la Bastille. Il suffit. Cependant les femmes ont enfoncé le magasin d'armes : elles sont maîtresses de deux pièces de canon et de sept à huit cents fusils. Maintenant, s'écrient-elles, marchons sur Versailles ! Allons demander du pain au roi ! Mais qui nous conduira ? — Moi, dit Maillard. On l'accepte.

Jamais on n'avait vu pareille affluence ; sept à huit mille femmes sont réunies sur la place. Ces farouches amazones attachent des cordes au train des canons : mais ce sont des trains de mer, et cette artillerie roule difficilement. Les voyez-vous arrêtant les voitures, les chargeant de leurs canons qu'elles assujettissent avec des câbles ? Elles portent de la poudre et des boulets, en tout peu de munitions. Les unes conduisent les chevaux, les autres, assises sur les affûts, tiennent à la main une mèche allumée. Quoique le mouvement soit anonyme, et que toute cette foule s'ébranle comme sous une seule volonté, on distingue ça et la de poétiques figures. Voici la jolie bouquetière Louison Chabry, toute pimpante, toute fraîche de ses dix-sept ans. Là, c'est la fougueuse Rose Lacombe ; actrice, elle a quitté le théâtre pour la dévolution, le drame de tréteaux et de papiers peints pour le grand drame de l'humanité. Mais où donc est Théroigne ? — Son panache rouge au vent, Le sein gonfle, la narine ouverte, elle prophétise sur un canon. Le peuple a le bras levé, s'écria-t-elle : malheur à ceux sur qui tombera sa colère, malheur ! A ces mots, nouvelle Velléda, elle agite dans ses mains des faisceaux d'armes, qu'elle distribue à ses compagnes.

La colonne s'ébranle, précédée de huit à dix tambours, et suivie d'une compagnie de volontaires de la Bastille, qui forme l'arrière-garde. Cependant le tocsin sonne de toutes parts ; les districts s'assemblent pour délibérer, les grenadiers et un grand nombre de compagnies de la garde soldée se rendent à la place de l'Hôtel

de Ville. Un les applaudit : Ce ne sont pas, crient-ils aux bourgeois, des claquements de mains que nous demandons : la nation est insultée ; prenez les armes et venez avec nous recevoir les ordres des chefs. Au Palais-Royal, des hommes armés de piques formaient des groupes et tenaient conseil : tels les anciens Gaulois délibéraient à ciel ouvert et les armes à la main sur les affaires communes. En remuant la population de Paris, la Révolution avait fait remonter Ú la surface la vieille race celtique avec ses mœurs et sa physionomie inaltérable.

Il était sept heures du soir lorsque Lafayette, entraîné par l'impulsion générale, se laissa conduire, lui en tête, à Versailles. Les murmures avaient fini par vaincre sa résistance. Au moment où il s'avança, monté sur son cheval blanc, des cris de *Bravo ! vive Lafayette !* se firent entendre. Le bon général sourit à ces cris de satisfaction ; il semblait dire : Ce n'est pas moi qui vais ; c'est vous qui le voulez absolument, j'obéis. — La joie nationale se soutint tant que l'on entendit battre les tambours et que l'on vit flotter les étendards ; mais quand cette expédition se fut éloignée, la nuit, l'inquiétude et le silence tombèrent sur la ville de Paris.

Les femmes qui étaient parties le matin pour Versailles avaient traversé sans obstacle le pont de Sèvres. Maillard était toujours à leur tête ; il avait su préserver Chaillot du pillage et des désordres qu'entraîne d'ordinaire une marche précipitée. Au Cours, le cortège rencontre un homme en habits noirs qui se rendait à Versailles ; les esprits étaient ouverts à tous les soupçons : on le prend pour un espion du faubourg Saint-Germain qui allait rendre compte de ce qui se passait à Paris. Tumulte : on veut le retenir, le faire descendre de voiture. L'inconnu protestait, se défendait. — Mais enfin, qu'allez-vous faire à Versailles dans un pareil moment ? — Je suis député de Bretagne. — Député ? ah ! c'est différent. — Oui, je suis Le Chapelier. — Oh ! attendez. Un orateur harangue les femmes : Ce voyageur est le digne M. Le Chapelier, qui présidait l'Assemblée nationale pendant la nuit du 4 août. Alors toutes : *Vive Le Chapelier !* Plusieurs hommes armés montent devant et derrière sa voiture pour l'escorter.

Versailles ! Maillard arrête ses femmes, les dispose sur trois rangs : Vous allez, leur dit-il, entrer dans une ville où l'on n'est prévenu ni de votre arrivée ni de vos intentions : do la gaieté, du calme, du sang-froid. Toutes les femmes obéissent à sa voix. Les canons sont relégués à l'arrière-garde. Elles continuent leur marche pacifique, entonnant l'air *Vive Henri IV*, et entremêlant leurs chants des cris de *Vive le roi !* Grand spectacle pour les habitants de Versailles, qui ne s'y attendaient pas, que cette armée de femmes et que cet appareil extraordinaire ! Le peuple accourt au-devant d'elles en criant : *Vivent les Parisiennes !* Elles se présentent sans armes, sans bâtons, à la porte de l'Assemblée nationale ; toutes veulent s'introduire : Maillard n'en lais&e entrer qu'un, certain nombre. Ici s'engage un grand dialogue entre cet intrépide huissier et l'Assemblée. Respectueux, calme, sévère, il somme les députés de pourvoir aux besoins urgents de la ville de Paris. Dans la salle, une seule voix appuya brièvement celle de Maillard, la. voix de Robespierre. Ces deux hommes se touchent, se répondent : l'un est le représentant du peuple ; l'autre, le peuple qui se représente lui-même.

L'Assemblée décide qu'une députation sera envoyée au roi pour lui mettre sous les yeux la position malheureuse de la ville de Paris. — Mais où est le roi ? — Ah ! qui le sait ! à la chasse sans doute. — Cependant les députés, Mounier en tête, sortent de la salle des séances : Aussitôt, dit-il, les femmes m'environnent, en me déclarant qu'elles veulent m'accompagner chez le roi. J'ai beaucoup de peine à obtenir, à force d'instances, qu'elles n'entreront chez le roi qu'au nombre de

six, ce qui n'empêcha point un grand nombre d'entre elles de former notre cortège. — Nous étions à pied dans la boue, avec une forte pluie. Une foule considérable d'habitants de Versailles bordait de chaque côté l'avenue qui conduit au château. Les femmes de Paris formaient divers attroupements entremêlés d'un certain nombre d'hommes, couverts de haillons pour la plupart, le regard féroce, le geste menaçant, poussant d'affreux hurlements ; ils étaient armés de quelques fusils, de vieilles piques, de haches, de bâtons ferrés ou de grandes gauler ayant à leur extrémité des lames d'épées ou de couteaux. De petits détachements des gardes du corps faisaient des patrouilles, et passaient au grand galop, à travers les cris et les huées. Une partie des hommes armés de piques, de haches et de bâtons, s'approchent de nous pour escorter la députation. L'étrange et nombreux cortège dont les députés étaient assaillis est pris pour un attroupement. Des gardes du corps courent au travers : nous nous dispersons dans la boue ; et l'on sent bien quel excès de rage durent éprouver nos compagnons, qui pensaient qu'avec nous ils avaient plus de droit de se présenter. Nous nous rallions et nous avançons ainsi vers le château Nous trouvons rangés sur la place les gardes du corps, le détachement de dragons, le régiment de Flandre, les gardes suisses, les invalides et la milice bourgeoise de Versailles. Nous sommes reconnus, reçus avec honneur ; nous traversons les lignes, et l'on eut beaucoup de peine à empêcher la foule qui nous suivait de s'introduire avec nous. Au lieu de six femmes auxquelles j'avais promis l'entrée du château, il fallut en introduire douze.

Une narration royaliste appelle ces femmes des créatures sans nom ; elles n'en avaient qu'un : la Faim.

Quelques aristocrates, mêlés au tumulte, profitent de la circonstance pour tenter le peuple : Si le roi, lui dit-on, recouvrait toute son autorité la France ne manquerait jamais de pain. Les femmes répondent à ces insinuations perfides par des injures : Nous voulons du pain, ajoutent-elles, mais non pas au prix de la liberté. Dégageons, à ce propos, un fait général : ce n'est pas le besoin qui a été le nerf le plus énergique des actes révolutionnaires ; c'est le devoir. La disette ne figure qu'en seconde ligne dans le motif de l'expédition du 5 octobre. Sans doute le pain manquait ; parmi les femmes qui étaient là, un grand nombre n'avaient pas mangé depuis trente heures : mais si l'instinct seul de la conservation avait parlé, se seraient-elles exposées sur la place d'armes à être étouffées entre les chevaux ? Il y en avait dans cette cohue, sous la pluie, qui étaient grosses ou incommodées, elles n'en suivaient pas moins le courant ; d'autres étaient jeunes, jolies, et ne souffraient pas de la disette ; des musiciennes avec des tambours de basque, des chanteuses, des artistes, des modèles, quelques-unes un peu follement vêtues. Qui les lançait sur le pavé de Versailles, parmi les sabres et les mousquetons ? La volonté de Dieu communique aux événements une force qui entraîne tous les cœurs. Les femmes sont les premières à recevoir ces impressions de l'atmosphère morale. Elles allaient par dévouement, par instinct, par bon plaisir. Il leur fallait du pain, sans doute ; mais il leur fallait aussi la Constitution, la parole vivante. Celles qui ne comprenaient pas avec l'esprit, devinaient avec le sentiment : c'étaient les plus animées.

Cependant Louis XVI est de retour au château. Suivons les femmes chez le roi : elles entrent. Louison Chabry, piquant orateur en bonnet fin et en fichu de soie, est chargée de présenter au roi les doléances des Parisiens. Pour tout exorde, la voilà qui s'évanouit. Louis XVI se montre fort touché. Il fait secourir la pauvre enfant, promet de veiller à l'état des subsistances. En se retirant, Louison veut baiser la main du roi ; mais celui-ci avec bonté : Venez, mon enfant, vous êtes

assez jolie pour qu'on vous embrasse. Les femmes ont la tête perdue ; elles sortent en criant : *Vive le roi et sa Maison !* La foule qui attend sur la place, et qui n'a pas vu le roi, se montre très éloignée de partager leur enthousiasme. Un les accuse de s'être laissé gagner pour de l'argent. Quelques-unes passent déjà leur jarretière au cou de Louison pour l'étrangler. Babet Lairot, une autre femme, ainsi que deux gardes du corps, interviennent et la délivrent.

La garnison de Versailles était toujours sous les armes. Les soldats du régiment de Flandre et les dragons inspiraient des inquiétudes. Les femmes se jettent sans frayeur parmi eux, les enlacent. Ton nom ? — Citoyenne. — Le tien ? — Français. — On s'entend. Les jolies mains des Parisiennes jouent avec les terribles armes, caressent les chevaux des cavaliers. Le soldat est pris ; il s'excuse d'avoir assisté au fameux banquet : Nous avons bu, dit-il, le vin des gardes du corps ; mais cela ne nous engage en rien ; nous sommes à la nation pour la vie ; nous avons crié *vive le roi*, comme vous le criez vous-mêmes tous les jours : rien de plus. Les femmes approuvent : Mais enfin, tirerez-vous sur le peuple, sur vos frères ? Pour toute réponse les soldats lancent leurs baguettes dans les fusils, et les font sonner, montrant ainsi que leurs armes ne sont point chargées. Quelques-uns offrent même de leurs cartouches aux plus jolies.

La soirée était noire et pluvieuse. Lafayette arrive avec la milice bourgeoise ; d'Estaing, commandant de la place, donne l'ordre aux troupes de se retirer. Les gardes du corps exécutent leur retraite ; mais les ténèbres, la foule compacte, et une vieille rancune aussi les poussant, ils déchargent çà et là quelques coups de feu. Sans cette malheureuse escarmouche, le sang n'eût pas coulé dans Versailles. Les gardes devaient prêter, le lendemain, serment à la nation et prendre la cocarde tricolore. — Leur horrible imprudence perdit tout. L'irritation gagna aussitôt de proche en proche ; la nuit était chargée de ténèbres et de mauvais conseils. Au château, la reine voulait entraîner le roi dans une fuite, qu'elle lui montrait comme le chemin du triomphe. Dans la ville, toute cette multitude fatiguée, mouillée, campée au hasard rêvait à l'attaque nocturne des gardes du corps. Ce sommeil couvait des colères. — C'est cette nuit-là, qu'au dire des royalistes, Lafayette dormit contre son roi. Le fait est qu'il dormit.

Les idées se matérialisent dans les institutions, dans les édifices. Le palais de Versailles, c'était la monarchie conçue par Louis XIV ; il ne pouvait tenir devant la Révolution.

Dès la pointe du jour, le peuple se répand dans les rues. Il aperçoit un garde du corps à une des fenêtres de l'aile droite du château : huées, provocations, défis ; un coup de fusil part ; un jeune volontaire tombe dans la cour. — Qui a tiré ? c'est le garde du corps. Le peuple, bouillant de colère, se précipite : la grille est escaladée, le château envahi. On cherche partout le coupable. Des forcenés, — d'autres disent des voleurs, — profitent de la circonstance pour s'introduire plus avant dans les riches appartements. La reine avertie fuit toute tremblante et à demi vêtue chez le roi. Les gardes françaises arrivent, et poussent devant leurs baïonnettes toute cette foule, qui se retire en tumulte : le château est évacué ; deux gardes du corps ont été massacrés dans l'attaque. Tout à coup le cri de *grâce ! grâce !* succède à cet accès de fureur. Silence ! voici le roi au balcon. A cette vue, un cri immense, un seul, s'élève, comme par inspiration, de toute cette masse d'hommes : *Le roi à Paris ! le roi à Paris !* Louis XVI hésite ; une oppression violente arrête sa voix. Mes enfants, dit-il enfin, vous me demandez à Paris ; j'irai, mais à condition que ce sera avec ma femme et mes enfants. On applaudit : le cri de *vive le roi* frappe mille fois les airs. La reine paraît l'instant

d'ensuite au balcon : Lafayette la conduit, et lui baise respectueusement la main. Alors le peuple, pour la première fois : *Vive la reine !* La paix était faite ; non, pas encore : Lafayette se remontre avec un des gardes du corps, au chapeau duquel il attache sa cocarde. Le peuple s'écrie : *Vivent les gardes du corps !*[1] Tout est pardonné.

On a voulu donner aux événements que nous venons de décrire, des ressorts cachés : quelques historiens attribuent les violences commises dans le château à la faction d'Orléans, cet ambitieux timide qui n'osa jamais ni le crime, ni la vertu. Il est possible qu'une main travaillât dans l'ombre : mais, je ne vois ici de fécond que l'ouvrage du peuple. Les journées des 5 et 6 octobre eurent pour résultat de détruire les anciens usages, autour desquels se ralliaient les intrigues de l'aristocratie. Malgré la Révolution, l'étiquette s'était toujours maintenue à Versailles. Les journées des 5 et 6 octobre tuèrent la Cour ; le 10 août tuera la royauté.

L'arrivée du roi à Paris exerça une influence heureuse sur les approvisionnements : mais, je le répète, les conséquences matérielles étaient toujours subordonnées dans l'esprit des vrais citoyens aux conséquences morales. Le peuple assura, par une suite de sacrifices, le triomphe des principes sur les égoïsmes et les intérêts ; grand exemple qui ne doit point être perdu pour les âges suivants. Revenir à la Révolution, c'est revenir à la conscience nationale.

---

1 Au même moment le peuple embrasse tous les gardes du corps qu'il tient prisonniers dans la cour de Marbre. En les arrêtant, raconte Loustalot, plusieurs gardes nationaux avaient reçu leurs épées, et leur avaient par égard présenté la leur. Les gardes du corps, rassemblés sur la place d'Armes, prêtent le serment national ; alors on veut leur rendre leurs épées dont la poignée est d'un plus grand prix que celle de la garde nationale ; plusieurs de ces messieurs la refusent et demandent comme une grâce de marcher indistinctement dans les rangs, tandis que le roi se rendrait à Paris.

CHAPITRE TROISIÈME

CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ. - FÉDÉRATION DU CHAMP-DE-MARS - FUITE DU ROI

Le déficit avait décidé l'ouverture des états généraux : la famine venait de déterminer le mouvement qui ramena le roi à Paris : La Providence se sert ainsi des maux du peuple pour guérir les calamités des nations. Les suites de l'événement du 5 octobre furent presque aussi considérables que celles du 14 juillet : la terreur se mit dans les rangs du parti de la résistance. La reine reçut le contrecoup de la prise de la Bastille : les hommes de ses conseils s'arrêtèrent épouvantés devant le bras levé de la Révolution. L'aristocratie de Cour prit aussitôt le parti des lâches, la fuite. Les demandes de passeports affluaient. La portion de l'Assemblée nationale qui se rattachait aux intrigues du château témoigna les mêmes alarmes. Lally-Tollendal et Mounier s'exilèrent ; la ville était, au contraire, livrée à la joie : l'abondance parut renaître ; la Cour avait laissé tomber son faste, la curiosité des habitants se portait en masse au jardin des Tuileries, devant ce beau palais si longtemps inhabité, où maintenant errait l'ombre d'une monarchie expirante. Louis XVI témoignait une extrême répugnance à fixer son séjour dans la capitale ; il s'y résolut pourtant. L'Assemblée suivit bientôt le roi à Paris. Les députés se réunirent les premiers jours au palais archiépiscopal. On les eût pris, raconte Barère, pour un concile ou un synode plutôt que pour une assemblée politique, en jetant les yeux sur les banquettes et les ornements de la salle des séances. C'était, en effet, le concile de la raison humaine au XVIIIe siècle. Les dépouilles de l'Eglise convenaient assez bien pour revêtir les séances de la représentation nationale : les linceuls des anciens cultes sont les langes des religions nouvelles.

L'Assemblée siégea ensuite dans la salle de l'ancien manège des Tuileries[1]. Cette nouvelle résidence favorisait les communications avec le château : l'Assemblée et le roi formaient alors dans les idées constitutionnelles les deux moitiés du souverain.

La classe moyenne avait intérêt à croire la révolution terminée : elle venait de prendre dans l'Etat toute la place que la défaite de l'aristocratie avait laissée vide. Ici se dressa devant elle un nouveau réclamant qu'on n'attendait pas, le peuple. La bourgeoisie avait bien voulu du peuple pour prendre la Bastille et pour porter tout dernièrement un coup mortel à la domination de la Cour ; mais, à présent que le succès était obtenu, elle refusait de partager les fruits de la

---

1 Cette salle était située sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui les maisons n° 36 et 38 de la rue de Rivoli.

victoire. On se sert, en pareil cas, d'un mot qui couvre tous les envahissements : l'ordre. La bourgeoisie voulait modérer la révolution pour l'organiser à son profit. Elle commença par diviser la nation en deux classes de citoyens, les uns actifs, les autres qui ne l'étaient point. Les citoyens actifs faisaient partie de la garde nationale, étaient pourvus de droits et de fonctions politiques ; les autres non. Le pays *actif*, — nous dirions maintenant le pays légal, — ne songea plus dès lors qu'à se constituer. La réaction bourgeoise s'annonça par une loi contre les rassemblements, connue sous le nom de loi martiale. Comme toujours, on se servit d'un prétexte pour justifier les mesures contrerévolutionnaires : François, c'est le nom d'un boulanger, venait d'être injustement massacré par des furieux[1] ; une vengeance particulière, plus encore que la faim, l'impitoyable faim, nous semble avoir déterminé les circonstances atroces d'un tel meurtre. — La vérité est qu'une escorte très peu nombreuse trempa les mains dans ce sang. La presse démocratique n'eut qu'une voix pour flétrir un si lâche assassinat. Des Français ! des français !..., s'écriait Loustalot ; non, non, de tels monstres n'appartiennent à aucun pays ; le crime est leur élément, le gibet leur patrie. On ne saurait évidemment rattacher un acte semblable ni au peuple, ni à aucun des partis qui agitaient alors la révolution : c'est le fait d'une poignée de misérables.

Est-il vrai, d'ailleurs, que, depuis la chute du régime absolu, Paris fut livré au brigandage et à l'assassinat ? Au contraire : les propriétés se défendaient elles-mêmes par la sainteté du droit. Il existait une véritable conspiration générale contre les vices ; les mœurs se réformaient sur les principes. Quoiqu'il y eût très peu de police, les désordres avaient diminué. Ecoutons le plus lu des journaux de cette époque : Les cabriolets, dit-il, n'écrasent plus personne ; messieurs les aristocrates ne rossent plus leurs créanciers ; on entend très peu parler de vols, et les inspecteurs des filles publiques n'enlèvent plus de filles de treize ans des bras de leurs mères pour les conduire dans le lit d'un lieutenant de police. Cette réforme morale contrastait singulièrement avec les mystères d'iniquité que la réforme politique révélait de jour en jour. Au moment où le soleil de la monarchie vint à décliner, les abus des hautes fonctions qui l'entouraient projetèrent une ombre plus grande, *altis de montibus umbræ*. Le *livre rouge* dévoila le scandale des pensions. L'incomparable Pierre Lenoir, raconte Camille Desmoulins, s'était créé des pensions sur les huiles et les suifs, sur les boues et sur les latrines : toutes les compagnies d'escrocs, tous les vices et toutes les ordures étaient tributaires de notre lieutenant de police, qui, par sa place, aurait dû être *magister morum*, le gardien des mœurs ; enfin, il avait su mettre la lune à contribution et assigner à une de ses femmes une pension connue sous le nom de *pension de la lune*. Je sais un ministre qui a signé à sa maîtresse une pension de 12.000 livres, dont elle jouit encore, sur l'entreprise du pain des galériens. — A ces énormités, la démocratie naissante opposait la régénération des mœurs, la diminution des délits. En vérité, le moment était mal choisi pour jeter la terreur sur une population si raisonnable.

---

1 Ici les détails de férocité inouïe. On force un boulanger qui passe dans la rue à donner son bonnet ; on eu couvre la tête coupée du malheureux François, qui est ensuite portée de rue en rue, de boutique en boutique, pesée dans les balances. Sa jeune femme, enceinte de trois mois accourt : des monstres lui présentent cette tête à baiser. La malheureuse tombe évanouie, le visage baigné de sang. Son enfant meurt dans son sein. — François avait une boutique près de l'Archevêché ou l'Assemblée nationale tenait encore ses séances. Un assez grand nombre de sacs saisis chez lui firent croire à un système d'accaparement.

Robespierre s'éleva énergiquement contre le projet de loi : Les députés de la Commune, dit-il, vous demandent du pain et des soldats, pourquoi ? Pour repousser le peuple, dans ce moment où les passions, les menées de tout genre, cherchent à faire avorter la révolution actuelle. Cet homme avait la sagesse de ramener toujours la discussion aux principes. Il échoua. La promulgation de la loi martiale se fit avec un grand appareil et au son des trompettes. Cette cérémonie avait quelque chose (l'imposant mais aussi de triste et de lugubre : elle dura depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures après midi. Des hommes revêtus d'un costume antique et étrange, en manteau, à cheval, suivis et précédés de soldats, de tambours, s'arrêtèrent sur toutes les places, et firent la lecture du décret à haute voix. Loin de calmer les habitants, une telle lecture, le cortège théâtral, laissèrent dans les quartiers de la ville un profond sentiment de colère et d'impatience. Cette force armée, sans discipline, il est vrai, mais toujours victorieuse, qu'on avait lancée deux fois depuis l'ouverture des Etats généraux sur la prérogative royale, il n'était plus question maintenant que de l'anéantir. On venait solennellement et brusquement de licencier le peuple. L'irritation de la masse fit craindre un mouvement. On s'apprêtait déjà à se servir de la loi martiale avant que les vingt-quatre heures fussent écoulées. Il s'agissait de trois sommations, après lesquelles le canon d'alarme devait être tiré, le drapeau rouge arboré sur la maison commune, et cette phrase prononcée haut et solennellement : *On va faire feu, Que les bons citoyens se retirent*.

Le parti démocratique voyait ces dispositions avec horreur. A ses yeux il ne pouvait y avoir deux classes de citoyens ; le peuple est le peuple comme Dieu cet Dieu. La nation étant indivisible, elle devait être admise tout entière à l'exercice des droits politiques. Voici, s'écrie un des organes de la démocratie, tout le système qui convient à la France : la nation ne peut être assurée de sa liberté civile et politique, qu'autant que les forces militaires qui seront entre les mains des citoyens formeront la balance des forces militaires de l'armée. On voit à quoi tient l'existence de cette garde nationale si brillante dès son aurore, et à laquelle je ne connais qu'un défaut, c'est qu'elle ne comprend pas la totalité des habitants qui sont en état de porter les armes. La distinction de citoyens actifs et de citoyens passifs, révoltait les sincères partisans de la doctrine du Contrat social ; être, c'est agir ; voilà donc plusieurs millions d'hommes rejetés de par la loi dans le néant. Toute restriction au développement du dogme de la raison et de la volonté générale, limitait l'esprit même des institutions nouvelles. Quelques districts de Paris réclamèrent, ail nom de ces principes, contre la *loi martiale* : Danton plaida aux Cordeliers la cause de ces gens de rien que le Révolution avait promis de rendre à l'existence civile. La doctrine de la souveraineté nationale à laquelle se ralliaient les démocraties sincères, n'était autre chose que le sens commun, ou, en d'autres termes, le consentement universel, appliqué à la politique. L'Eglise primitive avait établi sa Constitution sur la même base.

L'Assemblée ne s'arrêta point dans la voie de la réaction : les jours suivants elle fixa les conditions d'éligibilité. La capacité politique fut évaluée à un marc d'argent, c'est-à-dire à huit écus de six livres trois dixièmes. Prieur de la Marne proposa un amendement : Substituez, dit-il, la confiance au marc d'argent. Mirabeau appuya : Je demande la priorité pour l'amendement de M. Prieur, parce que, selon moi, il est le seul conforme au principe. — Rejeté. Robespierre fit entendre quelques vérités utiles : Rien n'est plus contraire, dit-il, à votre déclaration des droits, devant laquelle tout privilège, toute distinction, toute exception doivent disparaître. La Constitution établit que la souveraineté réside dans le peuple, dans tous les individus du peuple. Chaque individu a donc le droit

de concourir à la loi par laquelle il est obligé, et à l'administration de la chose publique qui est la sienne. Sinon il n'est pas vrai que tous les hommes sont égaux en droits, que tout homme est citoyen. M. de Robespierre était nerveux et bilieux, — le tempérament qui fait les grandes choses ; — sa parole avait la roideur et la sécheresse d'une conviction extrême : elle était jusqu'ici peu remarquée. L'orage du sentiment public éclata surtout dans les journaux. Il n'y a qu'une voix dans la capitale, s'écriait l'incendiaire Camille Desmoulins, il n'y en aura, qu'une dans les provinces contre le décret du marc d'argent : il vient de constituer en France un gouvernement aristocratique, et c'est la plus grande victoire que les mauvais citoyens aient remportée à l'Assemblée nationale... Pour faire sentir toute l'absurdité de ce décret, il suffit de dire que J.-J. Rousseau, Corneille, Mably, n'auraient pas été éligibles. Pour vous, ô prêtres méprisables, ô bonzes fourbes et stupides, ne voyez-vous pas que votre Dieu n'aurait pas été éligible. Jésus-Christ dont vous faites un Dieu dans les chaires, dans la tribune, vous venez de le reléguer parmi la canaille ! et vous voulez que je vous respecte, vous prêtres d'un Dieu *prolétaire* et qui n'était pas même un citoyen *actif* ! Respectez donc la pauvreté qu'il a ennoblie. Mais, que voulez-vous dire avec ce mot de *citoyen actif* tant répété ? Les citoyens actifs ce sont ceux qui ont pris la Bastille ; ce sont ceux qui défrichent les champs, tandis que les fainéants du clergé et de la Cour, malgré l'immensité de leurs domaines, ne sont que des plantes végétatives, pareils à cet arbre de votre Evangile qui ne porte point de fruits et qu'il faut jeter au feu. Marat, Condorcet, Loustalot, attaquaient le marc d'argent avec moins de verve que Camille, mais avec la même âpreté de raisonnements ; ils y voyaient tous la source d'une féodalité nouvelle, la féodalité de l'élection.

Au milieu de l'agitation de la presse, l'Assemblée nationale poursuivait ses travaux. Le docteur Guillotin vint lire à une des séances un long discours sur la réforme du Code pénal. Cette question préoccupait déjà les esprits ; car l'ancien échafaudage de la justice venait de s'écrouler. — L'orateur proposa d'établir un seul genre de supplice pour tous les crimes qui entraînent la peine de mort et de substituer au bras du bourreau l'action d'une machine. Il vantait fort les avantages de ce nouveau système d'exécution. Avec ma machine, dit gravement M. Guillotin, je vous fais sauter la tête d'un clin d'œil et vous ne souffrez point. L'Assemblée se mit à rire. Combien, parmi ceux qui avaient ri, devaient bientôt faire l'épreuve de cette invention meurtrière. La philanthropie du docteur Guillotin eut du succès dans le monde : mais les hommes destinés à former un jour le parti de la Montagne, étaient d'un autre avis ; il ne s'agissait pas tant, selon eux, de perfectionner la peine de mort que de l'abolir. Marat, dans son *plan de législation*, avait déjà fait entendre sur ce sujet le langage de la raison et de l'humanité. C'est une erreur de croire, disait-il, qu'on arrête toujours le méchant par la rigueur des supplices dont l'image est sitôt effacée !... L'exemple des peines modérées n'est pas moins réprimant que celui des peines outrées, lorsqu'on n'en connaît pas de plus grandes. En rendant les crimes capitaux, on a prétendu augmenter la crainte du châtiment ; et on l'a réellement diminuée. Punir de mort c'est donner un exemple passager, et il en faudrait de permanents. On a aussi manqué le but d'une autre manière. L'admiration qu'inspire le mépris de la mort que montre un héros expirant, un malfaiteur souffrant avec courage, l'inspire aux scélérats déterminés... Pourquoi donc continuer contre les cris de la raison et les leçons de l'expérience à verser sans besoin le sang d'une foule de criminels. Ce n'est pas assez de satisfaire à la justice, il faut encore corriger les coupables. S'ils sont incorrigibles il faut tourner leur châtiment au profit de la

société. Qu'on les emploie donc aux travaux publics, aux travaux dégoûtants, malsains, dangereux. — S'il y a des êtres à figure humaine chez lesquels existe l'horrible volupté du sang, qu'on les étouffe ! Ce n'est du moins pas dans les rangs des Montagnards qu'il faut les chercher. Par quelle inconséquence ce même écrivain qui voulait adoucir la loi pénale, demandait-il plus tard, dans ses accès de fièvre patriotique, la tête des grands coupables envers la nation ? Marat regardait la Révolution comme un événement extraordinaire et passager qui sortait de toutes les lois prévues dans l'ordre naturel des choses. L'homme n'a pas droit sur l'homme : mais, les idées ont droit sur tout parce qu'elles viennent de Dieu.

La motion du docteur Guillotin eut, en définitive, un grand résultat : elle introduisit dans la loi l'égalité du supplice pour le même genre de crimes, quels que fussent le rang et l'état du coupable. Le criminel, ajoutait l'article 2, sera décapité. Il le sera par l'effet d'un simple mécanisme. C'est ainsi qu'on désignait alors la guillotine. Cette affreuse invention témoigne du moins d'un progrès dans les mœurs : la société n'ose plus tuer l'homme officiellement par le ministère de son semblable ; elle emploie pour cette horrible tâche quelque chose de sans cœur et sans connaissance, une machine insensible, aveugle, brutale comme la destinée. Désormais le bras qui frappe se cache pour donner la mort ; c'est censé le couteau qui a tout fait. Grâce à cet appareil fatal, le bourreau n'est plus une conscience, c'est une force. La Révolution avait réellement remué la nature humaine dans ses profondeurs sensibles. La compassion envers le malheur s'était accrue. Les anciens supplices, si cruels, si prolongés, semblaient presque aussi coupables que les crimes mêmes ; ils les faisaient naître quelquefois en mettant sous les yeux de la, multitude des tableaux hideux et des exemples de férocité légale. C'est, disait Loustalot, parce que M. le président, M. le prévôt et M. le lieutenant criminel assassinent dans les formes une douzaine de personnes tous les ans, que le peuple a assassiné s an a forme Foulon et Berthier. Les bons citoyens reconnaissaient l'importance d'humaniser le peuple par un Code pénal moins sévère. La vieille justice était jugée à son tour ; et si l'échafaud lui-même ne s'écroula pas sous la malédiction publique, ce fut plutôt alors la faute des royalistes que celle des révolutionnaires. La réforme politique était une réaction de la conscience : les sensibles, les doux, les miséricordieux s'élevaient tous au nom de la pitié contre un régime de sang, qui avait duré des siècles.

La réaction bourgeoise encourageait, sans le vouloir, les manœuvres de l'aristocratie. Il paraissait chaque jour des brochures sans nom d'auteur, où l'on ne revenait pas de l'audace du parti philosophique, qui avait osé mettre l'Assemblée nationale entre le roi et le pays. Ces écrivains anonymes menaçaient la France d'un retour aux anciennes institutions. Tu nous cites toujours *la nation, la nation !* Ignores-tu que notre gouvernement est monarchique, que le roi a le droit de dissoudre les états, et que c'est ce qui peut nous arriver de plus heureux. L'opinion publique, de son côté, ne laissait échapper aucune circonstance pour flétrir les intrigues de la Cour et des courtisans. Je ne parlerais pas du *Charles IX* de M.-J. Chénier, si cette représentation théâtrale n'avait été en même temps un événement politique. La pièce avait rencontré mille obstacles pour arriver à la scène : le succès fut orageux. C'était tout un passé de notre histoire que le public, ce soir-là, écrasait, anéantissait en quelque sorte sous les trépignements de l'enthousiasme.

Des applications fréquentes et faciles, dit un critique du temps, toutes les grandes maximes dont notre esprit se nourrit depuis six mois mises en vers, voilà le secret du succès de cette pièce. Elle fait exécrer le despotisme

ministériel, les intrigues féminines des Cours ; elle prouve la nécessité de mettre un frein aux volontés d'un roi parce qu'il peut être ou faible ou cruel ; elle apprend que le clergé et l'Eglise ne sont pas la même chose : elle est utile, très utile dans le moment. La Révolution venait de trouver son poète. M.-J. Chénier avait un mouvement de tête admirable, les sourcils tragiques, les yeux d'une douceur profonde, le nez magnanime, la bouche généreuse et noblement ouverte aux effusions du cœur. Il mêlait à la passion du beau l'amour de la patrie régénérée ; par instants, on lisait dans ses yeux la mélancolie de l'avenir.

L'Assemblée nationale sommeillait : cette imposante réunion de talents, tels que le monde n'en a jamais vu, se troublait dans la confusion même de ses lumières. Une chose manquait à ces hommes, la foi : ils marchaient au milieu de l'orage sur une mer soulevée ; mais de temps en temps ils se sentaient faiblir et enfonçaient jusqu'au genou. Un seul était fort comme le peuple : il croyait. Cet homme était Robespierre. Jamais celui qui tient les destinées du monde et les forces de la nature dans sa main ne fit de plus grandes choses avec moins d'étoffe. Robespierre était d'une taille médiocre : il avait une contraction dans la bouche, la voix sourde et rauque dans les cordes basses, criarde et fausse dans les tons élevés, les formes grêles et anguleuses, le front beau, mais sans poésie. Il était d'une bonne Maison d'Arras. La noblesse ancienne s'associait quelquefois avec la pauvreté : la famille des Robespierre était pauvre. Sa mère mourut presque en lui donnant le jour ; son père aussi mourut. Orphelin, il fut recueilli par l'Eglise : un M. de Conzié, évêque d'Arras, lui donna les secours et l'instruction qui conviennent- au premier âge. S'il faut en croire le témoignage de sa sœur, Maximilien enfant aurait alors servi, dan^ la cathédrale, en tunique blanche. La plupart des actifs révolutionnaires, ces esprits forts qui ont tant contribué à détruire les institutions temporelles de l'Eglise, avaient été élevés par des mains sacerdotales : la réforme politique et religieuse devait sortir de l'enseignement même du clergé. M. de Conzié obtint pour son jeune protégé une bourse au collège Louis-le-Grand. C'était en 1770. Maximilien vint à Paris : il eut pour camarades de classe Camille Desmoulins et Fréron, l'orateur du peuple. Doué d'une mémoire heureuse et d'une facilité qui s'appliquait à tout, il obtint de rapides succès de collège : rien de plus décevant que ces fleurs banales d'une intelligence précoce. Aussi Maximilien passait-il pour un enfant ordinaire, seulement un peu concentré. On ne lui connaissait ni grands vices ni qualités remarquables ; son caractère était enveloppé comme son esprit. Peut-être la solitude avait-elle refoulé son cœur. Sorti de ses classes, il s'attacha durant quelques années à l'étude des lois : son père, avocat d'Arras, lui avait montré le chemin du barreau. Comme tous les esprits systématiques, Robespierre fuyait par instinct les livres et les savants : son livre à lui c'était sa pensée. Les débuts de Maximilien sur ce nouveau théâtre ne furent point heureux ; son pâle talent oratoire se montra sans grâce et sans dignité ; les espérances qu'on avait conçues de ses moyens s'évanouirent. On attribue à Ferrières le jugement que voici : Ce jeune homme n'est pas ce que vous pensez. Ses succès de collège vous ont trompé. Il ne fera jamais plus que ce qu'il a fait ; il ne saura jamais plus que ce qu'il sait. Sa tête n'est point bonne ; il a peu de sens, nul jugement. Il est dépourvu de toute disposition non seulement pour le barreau, mais encore pour tout exercice d'esprit. Ne le laissez point à Paris. Robespierre retourna dans la ville d'Arras. Une occasion se présenta de sortir d'obscurité. Franklin avait mis à la mode les paratonnerres ; mais cette invention merveilleuse avait contre elle les préjugés de l'ignorance : ces flèches électriques faillirent exciter dans l'Artois une guerre civile. Robespierre rédigea un mémoire où il défendait les

paratonnerres sous le double point de vue de la législation et de la physique. Cet esprit intrépide avait je ne sais quoi à démêler avec le feu du ciel ; il devait plus tard donner un conducteur à la révolution ; mais le fil qu'il avait tendu vint à se rompre, et l'homme tomba foudroyé. Jusqu'à ce jour (1790) la puissance extraordinaire de Maximilien ne s'est pas encore révélée. Nul rayonnement : l'éclair assez vif de son regard reste voilé sous une paupière triste et mystérieuse. Il ne s'est guère fait connaître à l'Assemblée que par une constance inflexible, une conviction austère qui résiste à tous les échecs de la tribune. Seul il plaide la cause de tous, la souveraineté de la raison générale, l'unité de la famille humaine. Inaccessible aux passions de son auditoire, insensible aux murmures de toute la salle, il n'écoute jamais que son idée. Sa parole, son geste se dégagent péniblement ; on sent en lui l'effort de l'intelligence qui soulève le couvercle d'une compassion énorme. Rien n'échappe à sa pénétration obstinée. Merlin de Thionville racontait que, pendant les séances, Robespierre, quoique avec une bonne vue, faisait usage d'un double système de lunettes : une paire lui servait à distinguer les objets de loin et l'autre de près. C'est à l'aide de ces deux points de vue, transportés au moral, dont l'un lui permettait de suivre les faits à courte distance, dont l'autre lui découvrait dans l'éloignement les hommes et les choses, qu'il a fini par s'imposer aux événements.

Quelques députés bretons avaient formé un club à Versailles, après la séance royale du 23 juin : on y admit Sieyès, les Lameth, le duc d'Aiguillon, Duport et quelques autres députés. Quand la représentation nationale se fut transportée à Paris, le *Club Breton* choisit, pour tenir ses séances, le couvent des Jacobins[1], dans la rue Saint-Honoré. On y préparait la discussion des matières qui devaient être soumises le lendemain à la délibération de l'Assemblée. La liste de ce club, dit l'abbé Grégoire, qui en était membre, était ornée de noms recommandables, et ses séances étaient un cours de saine politique. En avant de la nation et de la plupart des députés, il éclairait la marche des idées révolutionnaires. Quand une proposition était de nature à effaroucher l'Assemblée, on commençait par lui ouvrir l'entrée du club des Jacobins où elle faisait, pour ainsi dire, antichambre, en attendant que l'heure fût venue de se présenter au congrès de la nation. Ce club n'avait, comme on voit, en 1790, ni l'influence orageuse, ni le caractère exclusif qu'il acquit dans la suite. Une réunion bien autrement bruyante, originale et curieuse, était celle qui siégeait au district des Cordeliers[2]. Les noms ne sont

---

1 Le couvent des Jacobins était situé tout près des Tuileries. La communauté ayant été supprimée en 1790, devint propriété nationale. Elle occupait une superficie de 19.383 mètres. Sur l'emplacement de l'ancienne communauté on a percé la rue qui communique de la rue Saint-Honoré à la rue Neuve-des-Petits-Champs. De plus, la Convention décréta l'établissement en ce lieu d'un marché public qui devait s'appeler du Neuf-Thermidor. Ce marché ne fut commencé qu'en 1809 et terminé en 1810. Jusqu'en 1815 il fut appelé Marché des Jacobins ; mais après cette époque il est dénommé Marché-Saint-Honoré.

2 La Société siégea d'abord dans le faubourg Saint-Antoine et elle prit la dénomination de Club des Cordeliers lorsqu'elle vint tenir ses réunions dans l'ancien couvent de la rue des Cordeliers dont la communauté fut supprimée en 1790. L'emplacement du couvent est occupé aujourd'hui par le musée Dupuytren et la rue des Cordeliers est devenue la rue de l'Ecole-de-Médecine.
Dans ce club il y avait des individualités fortes et originales : Danton, Marat, Camille Desmoulins, Fréron, Robert, Hébert, du fameux *Père Duchesne*, Chaumette, Fabre d'Eglantine, le boucher Legendre, l'utopiste allemand Clootz, dit Anacharsis.

pas indifférents à l'esprit des choses : la charpente chrétienne reste ici saillante et reconnaissable dans la constitution de ces clubs : les Ordres révolutionnaires succèdent aux Ordres religieux pour continuer la même œuvre, par des moyens différents, mieux appropriés aux besoins nouveaux de la société. La sonnette du district des Cordeliers, dit Camille Desmoulins, cet enfant perdu de la basoche, est, comme tout le monde sait, aussi fatiguée que celle de l'Assemblée nationale. Il y a quelquefois des séances que prolongent bien avant dans la nuit l'intérêt des matières et l'éloquence des orateurs. Ce district a, comme le congrès, ses Mirabeau, ses Barnave, ses Pétion, ses Robespierre ; *solemque suum sua sidera morunt*. Il ne lui manque que ses Malouet et J.-F. Maury. Depuis que j'étais venu habiter dans cette terre, de liberté, il me tardait de prendre possession de mon titre honorable de membre de l'illustre district. J'allai donc, ces jours derniers, faire mon serment civique, et saluer les pères de la patrie, mes voisins. Avec quel plaisir j'écrivis mon nom, non pas sur ces vieux registres de baptême, qui ne pouvaient nous défendre du despotisme prévôtal, ni du despotisme féodal, et d'où les ministres et Pierre Lenoir, les robins et les catins, vous effaçaient si aisément et sans laisser trace de votre existence, mais sur les tablettes de ma tribu, sur le registre de Pierre Duplain, sur ce véritable livre de vie, fidèle et incorruptible dépositaire de tous ces noms, et qui en rendrait compte au vigilant district. Je ne pus me défendre d'un sentiment religieux ; je croyais renaître une seconde fois ; comme chez les Romains mon nom était inscrit sur le tableau des vivants dans le temple de la Terre. Il me semblait voir le vieux Saturne dans Pierre Duplain, qui, en me couchant sur son registre, me débitait, avec la gravité d'un oracle, ces vers de Cyrano de Bergerac :

> Ces noms pour le tyran sont écrits sur le cuivre ;
> Il ne déchire point les pages de mon livre.

J'allais me retirer, continue l'amusant Camille en remerciant Dieu, sinon comme Pangloss d'être dans le meilleur des mondes, au moins d'être dans le meilleur des districts possibles, quand la sentinelle appelle l'huissier de service, et l'huissier de service annonce au président qu'une jeune dame veut absolument entrer au sénat. On croit que c'est une suppliante ; et on pense bien que chez des Français et des Cordeliers, personne ne propose la question préalable ; mais, c'était une opinante. C'était la jeune, la jolie, la célèbre mademoiselle Théroigne de Méricourt. Tout en elle respire l'énergie de la grâce et de la sensibilité. Elle s'avance avec un éclair dans les yeux ; comme les pythonisses de l'antiquité, qui avaient besoin, pour rendre leurs oracles, d'avoir les pieds sur un sol chargé d'influences volcaniques, elle s'inspire, montée sur une Révolution. A sa vue, l'enthousiasme saisit un membre du district ; il s'écrie : C'est la reine de Saba

---

Les orateurs du Club des Cordeliers, plus hardis, plus indépendants que ceux des Jacobins, professaient le radicalisme le plus absolu, ils n'acceptaient pas même la constitution de 1791 comme une transition nécessaire à un gouvernement essentiellement démocratique. Ces théories, dit M. Duffey (de l'Yonne), dans son histoire des Clubs de la Révolution, étaient soutenues par de tumultueuses et menaçantes manifestations et par des journaux dont chaque numéro était une accusation contre les autorités constituées. Ces feuilles n'étaient que les échos de la tribune des Cordeliers, ouverte à une foule d'étrangers dont les noms devinrent depuis si fameux dans les sanglantes collisions dont ils furent les provocateurs et les complices. Ce club, établi au milieu d'une population d'ouvriers, de prolétaires, d'hommes d'action et de dévouement, mais crédules et sans expérience politique, offrait aux agitateurs étrangers un puissant moyen d'impulsion pour jeter la perturbation dans l'intérieur, et aux chefs de factions une force compacte et redoutable pour le succès de leurs projets.

qui vient voir le Salomon des districts ! — Oui, reprend Théroigne, avec un petit accent liégeois qui donnait encore plus de charme et d'originalité à son discours, c'est la renommée de votre sagesse qui m'amène au milieu de vous. Prouvez que vous êtes Salomon ; que c'est à vous qu'il était réservé de bâtir le temple, et hâtez-vous d'en construire un à l'Assemblée nationale : c'est l'objet de ma motion. Les bons patriotes peuvent-ils souffrir plus longtemps de voir le pouvoir exécutif logé dans le plus beau palais de l'univers, tandis que le pouvoir législatif habite sous des tentes, et tantôt aux Menus- Plaisirs, tantôt dans un jeu de Paume, tantôt au Manège, comme la colombe de Noé qui n'a point où reposer le pied.

> La dernière pierre des derniers cachots de la Bastille a été apportée au pied du sénat, et M. Camus la contemple tous les jours avec ravissement, déposée dans ses archives. Le terrain de la Bastille est vacant ; cent mille ouvriers manquent d'occupation : que tardons-nous ? Hâtez-vous d'ouvrir une souscription pour élever le palais de l'Assemblée nationale sur l'emplacement de la Bastille. La France entière s'empressera de vous seconder ; elle n'attend que le signal, donnez-le-lui ; invitez tous les meilleurs ouvriers, tous les plus célèbres artistes ; ouvrez un concours pour les architectes ; coupez les cèdres du Liban, les sapins du mont Ida. Ah ! si jamais les pierres ont du se mouvoir d'elles-mêmes, ce n'est pas pour bâtir les murs de Thèbes, mais pour construire le temple de la Liberté. C'est pour enrichir, pour embellir cet édifice, qu'il faut nous défaire de notre or, de nos pierreries : j'en donnerai l'exemple la première. On vous l'a dit, le vulgaire se prend par les sens ; il lui faut des signes extérieurs, auxquels s'attache son culte. Détournez ses regards du pavillon de Flore, des colonnades du Louvre, pour les porter sur une basilique plus belle que Saint-Paul de Londres. Le véritable temple de l'Eternel, le seul digne de lui, c'est le temple où a été prononcée la déclaration des droits de l'homme. Les Français dans l'Assemblée nationale, revendiquant les droits de l'homme et du citoyen, voilà sans doute le spectacle sur lequel l'Etre Suprême abaisse ses regards avec complaisance.

Camille était ébloui. On conçoit, ajoute-t-il, l'effet que dut faire un discours si animé, et ce mélange d'images empruntées du récit de Pindare et de ceux de l'Esprit-Saint. Quand la fureur des applaudissements fut un peu calmée, plusieurs honorables membres discutèrent la motion, l'examinèrent sous toutes ses faces, et conclurent comme la préopinante, après lui avoir donné de justes éloges, qu'on nommât des commissaires pour rédiger l'arrêté et une adresse aux 59 districts et aux 88 départements. Sur la demande de mademoiselle Théroigne d'être admise au district avec voix consultative, l'Assemblée a suivi les conclusions du président, qu'il serait voté des remerciements à cette excellente citoyenne pour sa motion ; qu'un canon du concile de Mâcon ayant formellement reconnu que les femmes ont une âme et la raison comme les hommes on ne pouvait leur interdire d'en faire un si bon usage que la préopinante ; qu'il sera toujours libre à mademoiselle Théroigne, et à toutes celles de son sexe, de proposer ce qu'elles croiraient avantageux à la patrie ; mais que sur la question

d'Etat, si mademoiselle Théroigne sera admise au district avec voix consultative seulement, l'Assemblée est incompétente pour prendre un parti, et qu'il n'y a pas lieu à délibérer.

Le district des Cordeliers avait pour président Danton, qui fut renommé quatre fois, malgré les efforts des royalistes. Cette présidence continuée donna l'éveil à la calomnie : le bruit se répandit qu'une telle élection était entachée de brigue. La susceptibilité des électeurs s'émut des accusations qu'on faisait courir. L'Assemblée tout entière répondit par une délibération qui fut communiquée aux 59 autres districts. On déclare que la continuité et l'unanimité des suffrages ne sont que le juste prix du courage, des talents et du civisme dont M. d'Anton — je conserve l'orthographe du registre des Cordeliers — a donné les preuves les plus fortes et les plus éclatantes, comme militaire et comme citoyen. La reconnaissance des membres de l'Assemblée pour ce chéri président (textuel), la haute estime qu'ils ont pour ses rares qualités, l'effusion de cœur qui accompagne le concert honorable des suffrages à chaque réélection, rejettent bien loin toute idée de séduction et de brigue. L'Assemblée se félicite de posséder dans son sein un aussi ferme défenseur de la liberté, et s'estime heureuse de pouvoir souvent lui renouveler sa confiance.

Il y a des natures qui attirent, et d'autres qui se laissent entraîner : Danton était de celles qui attirent continuellement. Le magnétisme de son regard, de sa parole, de son geste, était irrésistible. Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine l'aimaient, comme un Dieu, comme une maîtresse : un tempérament sanguin et bouillant, une voix tonnante, une âme accessible à toutes les passions fortes, une énergie quelquefois brutale, voilà l'homme. De la moralité, aucune : il allait droit devant lui comme le taureau furieux, abattant tout sous ses pieds. Sa large figure remontait aux races primitives. Dans cette grande campagne de l'esprit humain qu'on nomme la Révolution française, il représentait l'animation physique du peuple ; Hercule, avec son éloquence pour massue. La régence avait mis la corruption dans la noblesse, qui la transmit un instant aux classes inférieures et moyennes : les vices de Danton avaient le caractère des circonstances troublées au milieu desquelles il vécut : fougueux, emporté par ses instincts artistes, aimant la vie cynique, grossier, il fut plus qu'un grand homme : il fut son époque.

La réaction bourgeoise ne tarda point à s'engager dans une voie de poursuites contre les journaux : le district des Cordeliers devint alors la terre d'asile des écrivains, le rempart de la liberté de la presse. Marat avait lancé de terribles attaques contre le Châtelet, qu'il accusait d'être un tribunal de sang, qui écrasait le moucheron et ménageait la baleine. Le Châtelet venait en conséquence de décerner un mandat d'amener contre *l'Ami du Peuple*. Laissons-le raconter lui-même ses tribulations :

> Un bon citoyen vint m'avertir qu'on allait m'enlever. Je passai chez un voisin, et, vingt minutes après, je vis d'une croisée toute l'expédition. — A onze heures et demie s'avancèrent au petit pas, dans la rue de l'Ancienne-Comédie, par celle Saint-André, plusieurs détachements de huit hommes très peu éloignés. Après le mot d'ordre donné à l'officiel qui commandait le corps de garde qui est à ma porte ses détachements s'y rassemblèrent, et, lorsque le dernier fut arrivé, ils en sortirent, se firent ouvrir la porte cochère, se répandirent dans la cour silencieusement et sur

la pointe du pied, et se présentèrent à la porte de mon appartement qu'ils trouvèrent fermée, puis, ils descendirent à mon imprimerie, demandèrent à mes ouvriers où j'étais prirent des renseignements sur ma personne, sur les endroits où je pouvais me trouver, et enlevèrent plusieurs exemplaires de mon journal et d'une Dénonciation en règle contre le ministre des finances prête à paraître. Ils avaient certainement à leur tête quelque espion bien au fait des personnes qui sont à mon service et des chambres qu'elles habitent.

En montant l'escalier jusqu'au grenier, ils arrivèrent à la porte de ma retraite, et je les aperçus par le trou de la serrure. Ensuite ils entrèrent dans plusieurs pièces, firent d'exactes, mais d'inutiles recherches, et redescendirent dans la cour. Une demoiselle qui se trouvait chez le portier leur dit que j'étais sans doute dans mon ancien appartement, rue du Vieux-Colombier. Ils s'y rendirent tous à la fois, sans laisser un seul homme en arrière. Dès qu'ils furent éloignés je descendis dans la cour et j'appris qu'ils avaient présenté au corps de garde un décret du Châtelet portant ordre de m'enlever partout où je serais. Cet ordre était écrit sur un chiffon de papier non timbré. Je quittai la maison et j'allai chercher un asile chez un ami de cœur. Le lendemain matin, plusieurs témoins dignes de foi vinrent m'avertir de ce qui s'était passé rue du Vieux-Colombier. Ils avaient forcé la portière de leur ouvrir mon appartement. Fâchés de ne rien trouver, on les a entendus dire : Ce b..., nous l'aurons mort ou vif. Marat aurait sans doute succombé dans sa lutte avec le Châtelet, si le district des Cordeliers ne fût venu à son secours et n'eût suspendu les poursuites en interposant un arrêté : Considérant que dans ces temps d'orage que produisent nécessairement les efforts du patriotisme luttant contre les ennemis de la Constitution naissante, il est du devoir des bons citoyens, et, par conséquent, de tous les districts de Paris qui se sont déjà signalés si glorieusement dans la Révolution, de veiller à ce qu'aucun individu de la capitale ne soit privé de sa liberté, sans que le décret ou l'ordre, en vertu duquel on voudrait se saisir de sa personne, n'ait acquis un caractère extraordinaire de vérité capable d'écarter tout soupçon de vexation ou d'autorité arbitraire.

L'affaire alla au Châtelet, du Châtelet à la Commune, de la Commune à l'Assemblée générale des représentants. La résistance du district fut jugée illégale, le pouvoir qu'il s'arrogeait exorbitant. Les Cordeliers tinrent ferme, et dans la prévision d'une nouvelle tentative contre la sûreté d'un citoyen, ils posèrent deux sentinelles à la porte de Marat. Cependant une petite armée, infanterie et hommes à cheval, précédée d'un huissier s'avance sur le terrain du district des Cordeliers. Tout le quartier s'agite. L'huissier somme le comité civil du district de remettre entre ses mains le citoyen décrété de prise de corps ; refus. Le comité déclare haut et ferme qu'il prend M. Marat sous sa protection, et député quatre de ses membres à l'Assemblée nationale. L'Assemblée approuve la

conduite du district, déclare ses prétentions téméraires. Pendant ce temps, la cavalerie, divisée en plusieurs corps, se range sur la place du Théâtre-Français — devenu le café Procope — et dans les rues aboutissantes ; l'infanterie occupe le carrefour de Bussy et toute la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés ; une réserve de cavalerie stationne sur le quai de la Monnaie. Voilà bien du monde sur pied pour enlever un citoyen : de nombreux rassemblements se forment pour le défendre. Le district refuse de se rendre à l'arrêté de l'Assemblée nationale et envoie une députât ion a Lafayette. Les têtes s'échauffent ; des figures menaçantes s'amassent autour de la force armée, immobile dans les rues. Les habitants du quartier, les femmes surtout, élèvent fortement la voix. Si mon mari, qui est grenadier, dit l'une d'elles, était assez lâche pour vouloir arrêter *l'Ami du peuple*, je lui brûlerais la cervelle moi-même. Le bataillon du district était tout entier sous les armes, prêt à repousser les attaques des troupes nationales. Le sang allait couler. Alors les huissiers, écoutant les conseils de la prudence, se retirèrent. Le lendemain, nouvelles poursuites ; cette fois le district laissa faire : Marat s'était échappé.

Le journal *l'Ami du Peuple* fut interrompu durant quatre mois. Profitons de cette lacune et de ce silence, pour étudier le caractère d'un des hommes les plus étranges, les plus calomniés, les plus influents de la Révolution. La conscience de Marat ! qui osera regarder dans cet abîme ? Rassurons-nous et voyons froidement. — Je le laisse raconter lui-même son enfance : Né avec une âme sensible, j'ai encore reçu de ma mère une éducation parfaite ; cette femme, tant aimée et tant regrettée, m'inspira, quand j'étais encore enfant, l'amour de la justice et des hommes. C'est par mes mains qu'elle faisait passer des secours aux malheureux. Elle me forma elle-même aux bonnes mœurs, et écarta de moi toutes les habitudes vicieuses. J'étais vierge à vingt ans. La seule passion qui dévorât alors mon âme était celle de la gloire. A cinq ans j'aurais voulu être maître d'école, à quinze ans professeur, auteur à dix-huit ans, génie créateur avant ma vingtième année. Pendant ma première enfance, mon organisation était très débile ; aussi n'ai-je connu ni la pétulance, ni l'étourderie, ni l'amour du jeu. Mes maîtres obtenaient tout de moi par la douceur ; je me révoltais au contraire devant un châtiment injuste. Je ne fus puni qu'une fois, et le ressentiment que j'en conçus fut ineffaçable. Vous allez juger de la fermeté de mon caractère : j'avais alors onze ans ; on voulut me faire rentrer à l'école, je résistai. Un essaya de me dompter par la faim ; je jeûnai deux jours entiers sans me rendre à la volonté de mes parents. Ceux-ci, n'ayant pu me faire fléchir par la faim, essayèrent de la prison ; ils m'enfermèrent dans une chambre où il y avait une fenêtre. Je ne pus alors résister à l'indignation qui me suffoquait, j'ouvris la croisée et me précipitai dans la rue, où je tombai le front sur un caillou. J'en porte encore la cicatrice. J'ai pris, tout jeune, le goût de l'étude ; à part le petit nombre d'années que j'ai consacrées à l'exercice de la médecine, j'ai passé ma vie dans la retraite, à m'écouter en silence, à chercher les destinées de l'homme au delà du tombeau, et a porter une inquiète curiosité sur l'histoire de la nature. Marat avait été médecin des écuries du comte d'Artois : son emploi n'était pas de soigner les chevaux, mais les gens de la Maison et du manège : cette charge s'achetait. Ses études physiologiques qui lui inspirèrent l'idée d'un ouvrage sur l'homme, qui eut l'honneur d'être critiqué par Voltaire[1]. J'ai lu ces

---

1 Voici le jugement de l'auteur de Candide : Quand on n'a rien de nouveau à dire, sinon que l'âme est dans les méninges, on ne doit pas prodiguer le mépris pour les autres et l'estime pour soi-même, à un point qui révolte tous les lecteurs. Rattacher les

trois volumes dans lesquels on reconnaît un style décoloré qui se réchauffe de temps en temps au soleil de J.-J. Rousseau.

Son mobile talent s'essayait à tout. Marat se livra pêle-mêle à des travaux de physique sur le feu et sur la lumière : ses ambitieuses expériences n'allaient à rien de moins qu'à détrôner les idées de Newton. Les Académies dédaignèrent ses travaux : il se récria ; un des savants de cette époque, M. Charles, le traita surtout avec une ironie méprisante ; un duel s'ensuivit que Marat soutint vaillamment. Engagé dans une fausse voie, il y marcha droit et ferme. Si l'angle de son esprit n'était pas assez ouvert pour embrasser tous les éléments de la question, du moins les connaissances ne manquaient pas. Sa vie n'était pas celle d'un aventurier ni d'un charlatan, mais d'un inventeur malheureux. Le démon des découvertes le tourmentait. Ses mœurs étaient réglées ; il vivait de peu, la nourriture des bonzes, du riz et quelques tasses de café à l'eau lui suffisaient. Sa manière de vivre était bizarre ; son tempérament volcanique. Il écrirait continuellement, et gardait durant son travail une serviette mouillée sur le front. Il y a un dernier livre de science que je signale à cause de la concordance du titre avec le caractère de l'homme : *Recherches sur l'électricité médicale*. — Marat fut dans la suite l'étincelle électrique de la Révolution.

Avant l'ouverture des états généraux, Marat n'était point demeuré étranger à la politique. Né en Suisse, il se vit entraîné tout jeune par les circonstances et par l'agitation de son esprit dans le mouvement qui se préparait. Il avait plusieurs fois voyagé : la physionomie des peuples qu'il observa, courbés sous les liens de la misère et sous des lois iniques, fortifia son horreur innée du despotisme. Il s'intéressa dès lors à l'affranchissement de toutes les nations du globe. En 1774, il avait couru en Angleterre : J'avais été, dit-il, pour influencer au moyen d'un écrit les élections du parlement ; j'y travaillai pendant trois mois, vingt-une heures par jour ; à peine si j'en prenais deux de sommeil ; et pour me tenir éveillé, je fis un usage si excessif de café à l'eau, que je faillis y laisser ma vie. Je tombai dans une sorte d'anéantissement ; toutes les facultés de mon âme étaient étonnées ; je restai treize jours en ce triste état dont je ne sortis que par le secours de la musique. Cet ouvrage était les Chaînes de l'Esclavage, mal écrit et d'une érudition commune, mais plein d'aperçus.

Le champ de la réforme sociale était ouvert : en 1778, Marat, toujours remuant, adressait à une société helvétique le plan d'une législation criminelle. A mesure, écrivait-il, que les lumières se répandent, elles font changer l'opinion publique, peu à peu les hommes viennent à connaître leurs droits ; enfin ils veulent en jouir ; alors, alors seulement ils cherchent à devenir libres. Marat se montre surtout frappé dans cet ouvrage de l'inconvénient des inégalités sociales qui s'opposent à l'exercice de la loi. La justice humaine est comme la conscience des pharisiens : elle filtre le moucheron et laisse passer le chameau ; c'est-à-dire que des délits du pauvre sont punis outre mesure, tandis que les crimes des riches et des intrigants échappent. Cet écrit est d'ailleurs un modèle de raison et d'humanité : s'agit-il de *rendre le supplice exemplaire, l'auteur entend la voix de la nature gémissante, son cœur se serre, la plume lui tombe des mains*. Marat était donc préparé à une rénovation politique : il l'attendait depuis des années.

---

manifestations de l'âme à tel ou tel siège organique n'est pas, quoi qu'en dise Voltaire, une tentative puérile ou ridicule ; c'est, après tout, le grand travail de la physiologie moderne du cerveau.

J'arrivai, dit-il, à la Révolution avec des connaissances très variées et un ardent amour des hommes.

De tout temps, je n'ai pu soutenir le spectacle d'une injustice sans me révolter ; la vue des mauvais traitements exercés par les nobles sur les nombreux pays que j'ai parcourus avait fait bondir mon cœur comme le sentiment d'un outrage personnel. A Genève, où je suis né ; à Londres, où j'ai demeuré longtemps ; à Bordeaux, où j'ai vécu dix années ; à Dublin, à Edimbourg, à La Haye, à Utrecht, à Amsterdam, où j'ai voyagé ; à Paris, où je mourrai sans doute, j'ai toujours appelé de mes vœux une révolution qui remettrait le peuple en puissance de ses droits. Elle vint cette Révolution tant désirée. Le jour de l'ouverture des états généraux, ajoute-t-il ailleurs, fut pour moi un jour de délivrance, j'entrevis que les hommes allaient redevenir frères et mon cœur s'ouvrit à toutes les joies de l'espérance. J'écrivis alors que la Révolution pouvait se faire sans verser une goutte de sang. L'organisation physique de Marat l'appelait bien plutôt à la douceur et à la compassion qu'à la cruauté bestiale. Il avait la fibre délicate, les joues tendues, les lèvres épaisses et molles — grand signe de bonté —, quelque chose d'un peu égaré dans les yeux, mais sans colère. Marat, dit Fabre d'Eglantine, qui l'a connu, était fortement sensible, et Marat était très faible. Comme toutes les natures chétives, il se montrait en même temps crédule, inquiet, soupçonneux ; disposé à l'amour du genre humain, il se sentait refoulé par les noirceurs, les bassesses, les trahisons dont les hommes sont capables. Il serait sans doute plus court de déclarer ici, avec la plupart des écrivains, Marat un *tigre de sang* : mais il faut que l'histoire se montre sans passion comme sans faiblesse : l'histoire c'est le jugement de Dieu.

Marat avait fondé, dans les premiers temps de la Révolution, une tribune pour y défendre les droits du peuple et la cause des citoyens opprimés. Il plaida d'abord cette cause avec une énergie modérée par l'espérance du succès : mais bientôt il crut voir le mouvement dévier des obstacles, qu'il n'avait point prévus, surgirent l'un après l'autre ; les nobles dépossédés cherchèrent à entraver la marche de la Révolution naissante : à cette vue, Marat, impatient et déconcerté, frémit. Il fit alors des motions violentes, incendiaires. La sensibilité convulsive de cet être frêle donnait, par instants, à son style une nuance de mélancolie terrible qui n'était point alors dans son cœur. Aucuns sacrifices ne lui coûtèrent pour assurer l'existence de sa feuille : on en jugera.

> Vous accusez, *écrivait-il au ministre Necker*, le destin de la singularité des événements de votre vie. Que serait-ce si, comme *l'Ami du peuple*, vous étiez le jouet des hommes et la victime de votre patriotisme !
>
> Si, en proie à une maladie mortelle, vous aviez, comme lui, renoncé à la conservation de vos jours pour éclairer le peuple sur ses droits et sur les moyens de les recouvrer ! Si dès l'instant de votre guérison, vous lui aviez consacré votre repos, vos veilles, votre liberté ! Si vous vous étiez réduit au pain et à l'eau pour consacrer à la chose publique tout ce que vous possédiez ! Si pour défendre le peuple, vous aviez fait la guerre à tous ses ennemis ! Si pour sauver la classe des infortunés, vous étiez brouillé avec tout l'univers sans même vous ménager un seul asile sous le soleil ! Si, accusé tour à tour d'être vendu aux ministres que vous démasquiez, au despote que vous combattiez, aux grands que vous

> accabliez, aux sangsues de l'Etat, auxquelles vous vouliez faire rendre gorge ; si, décrété tour à tour par les jugeurs iniques dont vous auriez dénoncé les prévarications, par le législateur dont vous démasqueriez les erreurs, les iniquités, les desseins désastreux, les complots, la trahison ; si, poursuivi par une foule d'assassins armés contre vos jours, si, courant d'asile en asile vous vous étiez déterminé à vivre dans un souterrain pour sauver un peuple insensible, aveugle, ingrat !
>
> Sans cesse menacé d'être tôt ou tard la victime des hommes puissants auxquels j'ai fait la guerre, des ambitieux que j'ai traversés, des fripons que j'ai démasqués ; ignorant le sort qui m'attend, et destiné peut-être à périr de misère dans un hôpital, m'est-il arrivé comme à vous de me plaindre ? Il faudrait être bien peu philosophe, monsieur, pour ne pas sentir que c'est le cours ordinaire des choses de la vie ; et il faudrait avoir bien peu d'élévation dans l'âme, pour ne pas se consoler par l'espoir d'arracher à ce prix, 25 millions d'hommes à la tyrannie, à l'oppression, aux vexations, à la misère, et de les faire enfin arriver au moment d'être heureux.

Cette feuille était nécessaire pour surveiller les principaux acteurs de la contre-révolution. Sans .cesse sur la brèche, Marat empêchait de relever les pierres de l'ancien régime ; ombrageux, il se piquait de connaître les hommes ; d'un coup d'œil il lisait au fond des cœurs. La vérité est qu'il ne se méprit guère sur les intentions douteuses de Mirabeau, ni sur les traités secrets de ce tribun avec le château. Marat avait toutes les défiances, toute l'activité, toute l'exagération des classes nouvellement émancipées ; Marat, c'était l'âme du peuple.

A côté du fanatisme révolutionnaire, le fanatisme royaliste : le Châtelet venait de juger le marquis de Favras, qui avait formé le projet d'enlever le roi et la famille royale pour les conduire à Péronne. Voici le plan du complot : rassembler les mécontents des différentes provinces, donner entrée dans le royaume à des troupes étrangères, et se mettre ainsi à la tête d'une contre-révolution[1]. Favras avait vécu en aventurier, il mourut en héros. Une foule immense encombrait les rues par où le tombereau devait passer. Lorsqu'il sortit du Châtelet, après s'être confessé, la foule qui était présente battit des mains. Arrivé à la principale porte de Notre-Dame, il prit avec beaucoup de sang-froid la torche ardente d'une main et de l'autre son arrêt de mort qu'il lut lui-même d'un ton de voix assurée, nu-pieds, nu-tête, en chemise et ayant la corde au cou. La joie du peuple accouru sur son passade ne parut ni l'irriter ni l'affliger. En revenant de Notre-Dame, le condamné avait pâli, mais sa contenance était toujours ferme.

De la Grève, Favras est monté à l'Hôtel de Ville : il écrivit cinq Ú six lettres et dicta lui-même son testament avec la tranquillité d'un homme qui ne toucherait pas Ú ses derniers moments. La nuit était survenue. Cependant la foule qui

---

1 Monsieur, depuis Louis XVIII, s'était mêlé sourdement et timidement à cette conspiration contre l'Etat. Favras fit preuve de courage et de fidélité en ne dénonçant pas son auguste complice. Les papiers relatifs à cette affaire furent remis plus tard à Louis XVIII par Mme du Cayla, et brûlés dans le tête-à-tête.

occupait les dehors de l'Hôtel de Ville ne cessait de crier : *Favras ! Favras !* On distribua des lampions sur la place ; on en mit jusque sur la potence. Enfin le condamné descendit de l'Hôtel de Ville, marchant d'un pas assuré. Au pied du gibet, il éleva la voix, en disant : Citoyens, je meurs innocent, priez Dieu pour moi. Arrivé à la moitié de l'échelle, il dit d'un ton aussi élevé : Citoyens, je vous demande le secours de vos prières, je meurs innocent. Au dernier échelon, Favras répéta une troisième fois : *Citoyens, je suis innocent, priez Dieu pour moi* ; alors, se tournant vers le bourreau : Et toi, fais ton .devoir. Il le fit.

Une question commençait à jeter le trouble dans le sein de l'Assemblée nationale, c'était celle des biens ecclésiastiques. Déjà plusieurs membres avaient demandé qu'une partie des richesses du clergé fût employée à l'amélioration des finances de l'Etat : rien de plus conforme que ce projet à l'esprit de désintéressement et de sacrifice qui est l'esprit même de l'Evangile. Tous les prêtres de bonne foi le reconnurent : L'Eglise, écrivait l'un d'eux, nous est représentée comme arrachant son sein pour ses enfants ; c'est là notre modèle. Allons faire notre prière et disons : Grand Dieu, vous aviez donné beaucoup de biens à nos frères, mais nous n'en sommes qu'usufruitiers ; en bons citoyens, nous les remettons a la nation de qui nous les tenons. La masse des ecclésiastiques se montrait fort éloignée de partager ces généreux sentiments ; la résistance venait surtout de la part des évêques, entre les mains desquels étaient les richesses de l'Eglise de France. Jusque-là le clergé n'avait point trop ouvertement opposé son influence aux décisions de la majorité du pays : la concordance des principes chrétiens et des idées révolutionnaires était assez manifeste pour qu'on n'osât pas se couvrir de Dieu contre les nouveaux progrès de l'esprit humain.

Mais, quand la Révolution eut tenu aux ministres du Christ le langage que Jésus lui-même tenait à un riche ; quand elle leur eut dit : Laissez ce que vous possédez à l'Etat, puis venez et suivez-moi, oh ! alors les visages se rembrunirent, et le clergé s'en alla triste. Ici, comme toujours, c'est la Révolution qui était croyante ; elle seule faisait l'œuvre de Dieu en dépit de ses ministres. La foi n'était plus parmi ces derniers qu'une affaire d'Etat, une incrédulité soumise. Il y avait dans l'Eglise une noblesse et un peuple, des riches et des pauvres ; tout cela contraire à l'esprit de l'institution. Des prélats, entourés d'un faste insultant ; des abbés, coureurs de boudeurs ; des moines oisifs et endormis dans la mollesse ; où voulez-vous que je retrouve ici les successeurs de ces mâles et désintéressés apôtres qui ont conquis le monde de leur temps à l'ignominie de la croix ?

L'ambition des dépositaires infidèles de l'Evangile ne savait pas même se renfermer dans le cadre des dignités ecclésiastiques : ils avaient brigué partout les premières places. La religion veut au contraire, déclarait Camille Desmoulins, qu'ils aient le dernier rang. Le cahier de la ville d'Etain, après avoir cité une foule de textes : *Que leur règne n'est pas de ce monde ; que s'ils veulent être les premiers dans l'autre, il faut qu'ils soient les derniers dans celui-ci*, etc., leur fait ce dilemme admirable : Si vous croyez à votre Evangile, mettez-vous à la dernière place qu'il vous assigne ; soyez du moins nos égaux ; ou, si vous ne croyez pas un mot de ce que vous dites, vous êtes donc des hypocrites et des fripons, et nous vous donnons, très révérendissime père en Dieu, monseigneur l'archevêque de Paris, six cent mille livres de rentes pour vous moquer de nous : *Quidquid dixeris argumentabor*.

Le haut clergé aima mieux se retirer de la Révolution que de rompre ces fatales attaches aux biens temporels, qui avaient amené dans l'Eglise le déclin des croyances et la corruption des mœurs. Des hommes de loi, profondément versés dans les décrétales et les conciles ; des abbés jansénistes, des ecclésiastiques utiles, démontrèrent que le clergé n'était pas propriétaire, mais simple administrateur de ces biens, qui avaient été donnés au culte et non aux prêtres ; l'Etat pouvait donc en exiger la restitution : mais quand même l'Eglise eût été réellement dépouillée, ne devait-elle pas se tenir pour heureuse d'être allégée du fardeau de ces richesses qui lui aliénaient le cœur des populations ? Se devait-elle pas tout au moins se soumettre ? N'est-il pas écrit dans l'Evangile : Si l'on veut enlever votre tunique, donnez aussi votre manteau ? Le haut clergé ne voulait rien céder : il réclama, protesta : au langage irrité des évêques, on eût dit que rendre les biens, pour eux c'était rendre l'âme.

Jésus-Christ se relevait à demi du tombeau tout chargé de liens, et criait à ces indignes ministres : Tous me déshonorez ! Je vous ai dit que mon royaume n'était pas de ce monde, et vous avez établi un Etat dans l'Etat. Je vous ai dit : N'amassez point de trésors, *nolite thesaurisare*, et vous avez mis tellement votre cœur dans les biens de ce monde, que vous refusez de rendre aux hommes ce qu'ils vous ont confié. Je vous renie devant mon père comme vous m'avez renié devant la nation. Ce langage, quelques bons prêtres le firent entendre à la tribune : Qui oserait me dire, s'écriait le curé de Cuiseaux, que le tiers des biens de l'Eglise a été donné aux pauvres ; que l'autre tiers a été consacré à l'entretien des églises ; que les prêtres du second ordre ont été équitablement salariés ? Ainsi, depuis plus de cent trente ans, le clergé a joui de 70 millions de biens dont il n'était pas propriétaire.

L'abbé Gouttes s'écriait au milieu des murmures : Tous n'y gagnerez rien ; je dirai la vérité. Je dirai qu'on aurait moins calomnié le clergé et qu'on aurait béni la religion, si les ecclésiastiques se fussent respectés davantage. Je dirai avec Fleury, que, pendant les persécutions, les prêtres n'ayant pas l'administration de leur église, étaient vraiment vertueux ; mais les persécutions cessèrent, alors ils devinrent des pasteurs mercenaires, s'engraissèrent de la substance de leur troupeau, et l'abandonnèrent aux loups. Quand les législateurs réprimeront les abus, quand ils supprimeront les bénéfices simples, quand ils réduiront les ecclésiastiques à un traitement particulier. les législateurs ne feront rien de mauvais ; ils agiront, non comme des hommes, mais comme des anges envoyés sur la terre pour rétablir dans l'Eglise les vertus que la mauvaise distribution des biens en avait exilées. Le côté droit de l'Assemblée interrompait, trépignait, murmurait toujours. Ô hommes de peu de foi ! prenez-vous donc Jésus-Christ pour un avare ou pour un voleur, que vous liez si fort sa cause à celle des intérêts matériels ? Je vous dis, moi, que votre cupidité le dégoûte ; vous faites rougir Dieu !

Les membres du haut clergé s'indignaient qu'on comparât leur richesse à l'indigence des apôtres : les temps, selon eux, étaient changés ; autres mœurs ; il fallait suivre le courant des sociétés humaines. — Et pourquoi donc alors nous opposez-vous toujours l'immuabilité des institutions de l'Eglise, quand on vous presse de marcher avec le siècle ! — A bout de raisons, le haut clergé insinuait qu'on en voulait à la racine même du Christianisme. Ici Charles Lameth rapproche très heureusement la Révolution et l'Evangile : il montre que l'une et l'autre se rencontrent, s'embrassent : Lorsque l'Assemblée s'occupe d'assurer le

culte public, est-ce le moment de présenter une motion — la motion de dom Gerle[1] — qui peut faire douter de :ses sentiments religieux ? Ne les a-t-elle pas manifestés, quand elle a pris pour base de tous ses décrets la morale et la religion ? Qu'a fait l'Assemblée nationale ? Elle a fondé la Constitution sur la fraternité et sur l'amour des hommes ; elle a, pour me servir des termes de l'Ecriture, *humilié les superbes* ; elle a mis sous sa protection les faibles et le peuple, dont les droits étaient méconnus : elle a enfin réalisé, pour le bonheur des hommes, ces paroles de Jésus-Christ lui-même, quand il a dit : *Les premiers deviendront les derniers, les derniers deviendront les premiers*. Elle les a réalisées ; car, certainement, les personnes qui occupaient le premier rang dans la société, qui possédaient les premiers emplois, ne les posséderont plus. — L'Evangile enseigne ; la Révolution applique.

L'abolition des Ordres monastiques fut prononcée ; la nation se chargea des frais de l'autel et de l'entretien des ministres. Il restait encore un pas à faire : il fallait reconstituer l'Eglise sur son antique base. Une refonte générale de la discipline ecclésiastique était devenue nécessaire. Les idées avaient pris, depuis deux siècles, une direction nouvelle ; les peuples avaient besoin d'une notion plus démocratique de la Divinité ; la formidable hiérarchie du clergé catholique avait fini par masquer le ciel comme l'échelle de Jacob. Quel beau moment pour l'Eglise, si, au lieu d'associer la foi à ses ambitions, à ses intérêts, et de mêler Dieu dans sa querelle, elle eût renouvelé de fond en comble l'édifice religieux ! Se renouveler pour les institutions, c'est vivre. Tous les bons esprits l'y invitaient : que sais-je ? la Providence élevait dans son propre sein une de ces voix mystérieuses qui accompagnent les grandes époques de régénération. Je parle de Suzette Labrousse, une pauvre fille du Périgord ; comme Jeanne d'Arc, elle ne venait pas sauver la France, mais l'Eglise.

Visionnaire, un peu folle, elle avait passé son enfance dans la retraite et dans l'exaltation des pratiques religieuses : son cœur se fondait au son des cloches, à un chant d'église, ou à la vue d'un crucifix. Elle entendit des voix[2] qui l'avertissaient de sa mission. La voilà qui abandonne tout, famille, pays ; elle renonce à l'amour ; elle foule aux pieds les coquetteries et les délicatesses de son sexe ; plus de moelleuses étoffes, de la bure, plus de mets sensuels, de la cendre. Elle éteint sa beauté, sa fraîcheur pour ne pas tenter les regards en les arrêtant sur une enveloppe trop aimable. Cependant que lui disait l'esprit : L'Eglise doit rentrer dans sa vérité primitive : toutes les Cours romaines et épiscopales, ouvrages de la cupidité des hommes, vont s'écrouler au premier jour. Dieu ne veut plus tolérer ce colosse qui a effrayé les nations. Les grands événements qui commençaient à étonner l'Europe remuaient depuis longtemps dans son intelligence. Elle arrive un jour à Paris, pieds nus : Le temps, dit-elle, où il faut que toute justice se fasse est arrivé. Il ne résultera d'autre destruction que celle des préjugés et de la cause des maux qui inondent toute la terre. Si on met du retard à seconder mes vues, une saignée cruelle s'ensuivra.

Le prodige fit du bruit : les évêques de l'Assemblée nationale, et plusieurs membres du clergé de France, consultèrent Suzette Labrousse : Pour savoir la

---

1 Dom Gerle, chartreux, membre du club des Jacobins, bon cœur, mais tête faible, avait demandé que, pour fermer la bouche à ceux qui calomniaient les sentiments religieux de l'Assemblée, on déclarât la religion catholique, apostolique et romaine, religion de la nation.

2 Voir le chapitre *Hallucination dans Paris, ou les sciences, les institutions et les mœurs au XIXe siècle*, tome II.

marche à tenir, leur disait-elle, il ne faut point être savant : il ne faut qu'être bon. Le moment est venu de renoncer aux bénéfices, aux dîmes, aux richesses, qui sont à l'Eglise ce que l'ivraie est au bon grain. Réchauffons tous nos cœurs sans délai pour réédifier un nouveau corps à l'Etre Suprême resplendissant de lumière. Il est sans doute extraordinaire de voir une pauvre villageoise éclairer le clergé de ses conseils, et se montrer en avant des docteurs sur toutes les questions qui touchaient à la réforme religieuse : mais Dieu se sert quelquefois de la faiblesse, du délire même — maladie sacrée ! — pour les faire concourir à l'exécution de ses desseins. Ceux qui ne goûteraient pas cela n'entendraient rien à la Révolution française. La Révolution, c'est la simplicité du cœur, l'inspiration naïve qui confondent la science et la sagesse humaine.

La constitution civile du clergé fut l'œuvre du clergé lui-même. On avait formé un comité ecclésiastique, dont les membres les plus actifs étaient presque tous des abbés et des jansénistes. Les révolutions ne sont jamais si grandes que quand elles s'élèvent aux rapports de l'homme avec la Divinité. Ce jour-là l'Assemblée nationale devint le concile de la foi nouvelle, les vivants et les morts illustres assistaient-à ces solennels débats ; les apôtres, Fénelon, Pascal, ils y étaient tous. Les casuistes du haut clergé s'enveloppèrent dans une discussion obscure : les fantômes ne soulèvent que des ténèbres. Robespierre alors se leva : cet homme avait dans l'esprit une puissance d'exactitude qui n'excluait pas l'émotion.

> Les prêtres, *dit-il*, sont dans l'ordre social de véritables magistrats destinés au maintien et au service du culte. De ces notions simples dérivent tous les principes ; j'en présenterai trois qui se rapportent aux trois chapitres du plan du comité. Premier principe : toutes les fonctions publiques sont d'institution sociale : elles ont pour but l'ordre et le bonheur de la société ; il s'ensuit qu'il ne peut exister dans la société aucune fonction qui ne soit utile. Devant cette maxime disparaissent les bénéfices et les établissements sans objet. Un ne doit conserver en France que des évêques et des curés.
>
> Second principe : les officiers ecclésiastiques étant institués pour le bonheur des hommes et pour le bien du peuple, il s'ensuit que le peuple doit les nommer. Troisième principe : les officiers ecclésiastiques étant établis pour le bien de la société, il s'ensuit que la mesure de leur traitement doit être subordonnée à l'intérêt et à l'utilité générale, et non au désir de gratifier et d'enrichir ceux qui doivent exercer ces fonctions. Ces trois principes renferment la justification complète du projet du comité. J'ajouterai une observation d'une grande importance, et que j'aurais peut-être dû présenter d'abord : Quand il s'agit de fixer la constitution ecclésiastique, c'est-à-dire les rapports des ministres du culte public avec la société, il faut donner à ces magistrats, à ces officiers publics, des motifs qui unissent plus particulièrement leur intérêt à l'intérêt public. Il est donc nécessaire d'attacher les prêtres à la société par tous les liens, en...

Ici l'orateur est interrompu par des murmures et par des applaudissements mêlés, il allait parler du mariage des prêtres. Robespierre prit part deux autres fois à la discussion des matières ecclésiastiques :

> Ni les assemblées administratives ni le clergé ne peuvent concourir à l'élection des évêques : la seule élection constitutionnelle, c'est celle qui vous a été proposée par le comité. Quand on dit que cet article contrevient à l'esprit de piété, qu'il est contraire aux principes du bon sens, que le peuple est trop corrompu pour faire de bonnes élections, ne s'aperçoit-on pas que cet inconvénient est relatif à toutes les élections possibles ; que le clergé n'est pas plus pur que le peuple lui-même. Je vote pour le peuple.
>
> L'auteur pauvre et bienfaisant de la religion a recommandé au riche de partager ses richesses avec les indigents ; il a voulu que ses ministres fussent pauvres ; il savait qu'ils seraient corrompus par les richesses ; il savait que les plus riches ne sont pas les plus généreux, que ceux qui sont séparés des misères de l'humanité ne compatissent guère à ces misères, et que par leur luxe et par les besoins attachés à leur richesse, ils sont souvent pauvres au sein même de l'abondance.

Robespierre, à la fin, fut admirable :

> J'invoque, s'écria-t-il, la justice de l'Assemblée en faveur des ecclésiastiques qui ont vieilli dans le ministère et qui, à la suite d'une longue carrière, n'ont recueilli de leurs travaux que des infirmités. Ils ont aussi pour eux le titre d'ecclésiastiques et quelque chose de plus, l'indigence. Je demande que l'Assemblée déclare qu'elle pourvoira à la subsistance des ecclésiastiques de soixante-dix ans qui n'ont ni pensions. ni bénéfices.

La Révolution venait mettre la justice et la miséricorde dans l'Eglise comme dans la société ; elle venait rendre partout visible dans le monde cette parole de l'Ecriture : il a déposé les puissants de leurs sièges et élevé les humbles. La discussion fut tempétueuse : les évêques n'attendaient que ce moment pour éclater. Ils crièrent à l'hérésie, au scandale ; mais l'abbé Gouttes, au nom des membres du comité ecclésiastique : Je fais profession d'aimer, d'honorer la religion, et de verser, s'il le faut, tout mon sang pour elle. Les curés de l'Assemblée font la même profession de foi. Au même instant, l'évêque de Clermont furieux, à la tête des autres évêques et de tous les membres dissidents, sort de la salle. Je vote, dit alors l'abbé Grégoire, sous l'œil de Dieu. Le décret passa.

Nulle considération, s'écrie aussitôt ce prêtre vertueux, ne peut suspendre l'émission de notre serment. Nous formons des vœux sincères pour que, dans toute l'étendue de l'empire, nos confrères, calmant leurs inquiétudes, s'empressent de remplir un devoir de patriotisme, si propre à porter la paix dans le royaume, et à cimenter l'union entre les pasteurs et les ouailles ! Resté à la tribune, il y prononce alors le premier, aux applaudissements de l'Assemblée, le

fameux serment constitutionnel : Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi.

L'Assemblée nationale venait de rappeler l'Eglise à la simplicité originelle, à l'élection du peuple, aux vertus qu'engendrent la modération et le travail : quel crime ! Le tocsin n'en fut pas moins sonné dans tous les diocèses. Ces hommes de paix ne songèrent plus qu'à mettre le schisme dans l'Eglise pour déchirer l'unité de l'Etat. L'ancien régime ecclésiastique voulait ensevelir la religion sous ses débris : un grand nombre de curés, attachés à l'obéissance, se retirèrent de leurs fonctions, laissant partout leur église sans prêtre, l'Etat sans culte, et le peuple sans Dieu. L'opposition religieuse alla joindre ses hostilités à celles de la noblesse mécontente et dépossédée. De là datent les animosités, les défiances du peuple envers le clergé.

La Révolution dut voir en lui un ennemi décidé, et se résoudre à le traiter comme tel ; c'est ce qui arriva. Pourquoi faut-il que l'égoïsme de caste ait aveuglé ces ministres de la parole divine au point de leur faire méconnaître l'œuvre de la Providence ! La Révolution était l'Envoyée, elle venait les rappeler à l'Evangile, leur dire, par la bouche de l'abbé Fauchet que Jésus-Christ mourut pour la démocratie de l'univers ; elle les exhortait à dépouiller la majesté divine de ces insignes de la puissance royale, désormais flétris, relégués, abolis : elle leur conseillait, si j'ose ainsi dire, de faire Dieu citoyen. Leur orgueil résista ; ils rougirent de la crèche, de l'étable, de la croix, de cette sainte pauvreté qui était comme le vêtement de la primitive Eglise ; c'en fut assez ; l'Eternel retira d'eux sa face.

La Révolution était entourée d'ennemis : les membres de l'aristocratie détruite et dispersée cherchaient à se reformer au delà du Rhin en un corps d'armée. Trop faibles pour agir seuls, les émigrés prétendaient soulever les puissances voisines en leur faveur et rentrer avec elles en France les armes à la main. Leur plan était de délivrer Louis XVI, qu'ils affectaient de croire prisonnier de la Révolution ; le pays insurgé devait alors être sévèrement puni et le gouvernement rendu à sa forme primitive. Les mauvaises dispositions des princes et des souverains étrangers envers les révolutionnaires favorisaient beaucoup les entreprises de la noblesse française. L'horizon diplomatique était chargé de nuages. Un cordon sanitaire se formait de tous côtés sur les frontières pour empêcher le développement du mal français ; on appelait ainsi cet enthousiasme de la liberté qui, pour des spectateurs froids, avait les caractères d'une véritable fièvre. La France, cependant ne pouvait reculer. Un homme peut encore, quand la paix générale du monde l'exige, retenir la vérité en lui-même ; un peuple non. L'existence de la Révolution importait à l'univers, il fallait que la France se sacrifiât au besoin pour propager ses idées. Les peuples, en l'attaquant, s'attaqueraient eux-mêmes : mais il était à craindre qu'une longue pratique de la servitude n'étouffât dans leur cœur la voix des intérêts les plus sacrés.

Ces réflexions roulaient dans la tête des révolutionnaires, quand l'Assemblée nationale ouvrit sa discussion sur le droit de paix et de guerre. La guerre offensive était contraire aux principes des vrais démocrates : nulle ambition de s'étendre, nul égoïsme de race, ces hommes voulaient donner pour limites à la France la paix et la fraternité du monde. A la tête de cette opinion généreuse était Robespierre :

> Pouvez-vous ne pas croire, *s'écria-t-il*, que la guerre est un moyen de défendre le pouvoir arbitraire contre les nations ? Il peut se présenter différents partis à prendre. Je suppose

> qu'au lieu de vous engager dans une guerre dont vous ne connaissez pas les motifs, vous vouliez maintenir la paix ; qu'au lieu d'accorder des subsides, d'autoriser des armements, vous croyiez devoir faire une grande démarche et montrer une grande loyauté.
>
> Par exemple, si vous manifestiez aux nations que, suivant les principes bien différents de ceux qui ont fait le malheur des peuples, la nation française, contente d'être libre, ne veut s'engager dans aucune guerre et veut vivre avec toutes les nations dans cette fraternité qu'avait commandée la nature. Il est de l'intérêt des nations de protéger la nation française, parce que c'est de la France que doivent partir la liberté et le bonheur du monde.

Cette supposition relative à la paix, que Robespierre exprime ici d'une manière voilée et avec l'apparence du doute, était, comme on le verra plus tard, l'idée fixe de toute sa vie. La Révolution naissante voulait étendre la charité chrétienne aux relations internationales. Les peuples doivent se traiter en frères ; aucun d'eux ne doit faire à ses voisins ce qu'il ne voudrait pas qui lui fût fait : c'était l'Evangile élargi et appliqué aux sociétés. En ce jour, les pensées de plusieurs se révélèrent. La discussion du droit de paix et de guerre eut pour résultat de démasquer Mirabeau. Cet indigne grand homme passa timidement du côté de la Cour et de la contre-révolution. Les feuilles publiques le dénoncèrent ; tout Paris fermenta. Camille Desmoulins, qui l'avait le plus aimé, se déchaîna contre lui : Tu as beau me dire que tu n'as pas été corrompu, que tu n'as pas reçu d'or, j'ai entendu ta motion, si tu en as reçu, je te méprise ; si tu n'en as pas reçu, c'est bien pis, je t'ai en horreur. Pendant ce temps-là, Mirabeau louait un hôtel, achetait de l'argenterie et tenait table ouverte.

L'Assemblée nationale avait eu la délicatesse d'inviter Louis XVI à fixer lui-même sa liste civile : il lui demanda 25 millions ; le pauvre homme ! Quatre députés seulement osèrent, dans le vote par assis et levé, refuser une somme si exorbitante ; un de ces quatre était l'abbé Grégoire.

La nuit du 4 août avait mis la cognée à l'arbre du régime féodal ; mais .la noblesse se soutenait encore par les noms illustres qui faisaient de l'ombre sur le peuple, *stat magni nominis umbra*. Cette ombre même devait disparaître devant la Constitution. L'aristocratie des noms légua un grand exemple à toutes les aristocraties futures : elle s'exécuta elle-même simplement, gravement, et avec je ne sais quoi d'exquis dans les formes que donne la pratique du monde. On vit un de écailles, un Montmorency, combattre les pâles arguments d'un petit abbé Maury, avec toute la supériorité que donne la noblesse du sacrifice et du désintéressement. —

> Anéantissons, *s'écriait M. de Noailles*, ces vains titres, enfants de l'orgueil et de la vanité. Ne reconnaissons de distinction que celle des vertus. Dit-on le marquis de Franklin, le comte de Washington, le baron Fox ? On dit Benjamin Franklin, Fox, Washington. Ces noms n'ont pas besoin de qualification pour qu'on les retienne ; on ne les prononce jamais sans admiration. J'appuie donc de toutes mes forces les diverses propositions qui ont été faites. Je

demande, en outre, que désormais l'encens soit réservé à la Divinité[1]. Je supplierai aussi l'Assemblée arrêter ses regards sur une classe de citoyens jusqu'à présent avilie, et je demanderai qu'à l'avenir on ne porte plus de livrée.

Parmi les plus ardents révolutionnaires, il y en avait d'engagés personnellement au maintien de ces titres. M. de Robespierre, par exemple : on montre dans l'église de Carvin, village près d'Arras, un tombeau décoré du blason seigneurial de sa famille : il ne daigna pas même parler contre ces distinctions anti-sociales qui étaient mortes depuis longtemps dans son cœur ; il laissa faire. Le décret passa au milieu des applaudissements. Il me semble entendre, parmi ces claquements de mains, une voix qui retentit d'un bout du monde à l'autre. Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone des nations, cette féodalité qui buvait le vin et le sang du peuple, ce colosse aux pieds d'argile, qui s'affaisse lui-même sous le poids de son injustice !

Au même instant, une scène étrange et imposante : les portes de l'Assemblée s'ouvrent : une députation d'Anglais, de Prussiens, de Siciliens, de Hollandais, de Russes, de Polonais, d'Allemands, de Suédois, d'Italiens, d'Espagnols, de Brabançons, de Liégeois, d'Avignonnais, de Suis&es, de Genevois, d'Indiens, d'Arabes, de Chaldéens, est introduite dans la salle. Ces étrangers viennent, conduits par l'étoile de la Liberté, adorer, comme les anciens mages, la Révolution au berceau. La nation française se trouvait alors placée dans les circonstances morales où était autrefois le peuple juif : les contrées lointaines tournaient toutes les yeux vers ce coin de la terre ; le peuple hébreu était porteur du dogme de l'unité de Dieu ; la France devait donner au monde le principe de l'unité nationale, qui implique l'unité du genre humain. — Les étrangers, à la tête desquels marche l'orateur Clootz, demandent la faveur d'être admis à la fête qui se prépare dans le Champ-de-Mars, pour l'anniversaire du 14 juillet : La trompette, dit Clootz, qui sonne la résurrection d'un grand peuple, a retenti aux quatre coins du monde, et les chants de vingt millions d'hommes libres ont réveillé les peuples ensevelis dans un long esclavage.

Ainsi s'accomplissait le mot de Volney dans la discussion du droit de paix et de guerre : Jusqu'à ce moment vous avez délibéré dans la France et pour la France : aujourd'hui vous allez délibérer pour l'univers et dans l'univers.

L'Assemblée nationale avait renouvelé l'ancienne configuration géographique, divisé le territoire en quatre-vingt-trois départements, qui tirèrent leurs noms de fleuves ou de montagnes, couvert le pays de municipalités et d'assemblées électorales où devaient être admis tous ceux qui payaient en contribution la valeur de trois journées de travail, créé un papier monnaie pour faciliter la vente des biens ecclésiastiques, détruit les parlements, délégué le pouvoir judiciaire à des juges salariés par la nation : au milieu de ces travaux, elle fut plus d'une fois interrompue par Les troubles des provinces ; l'esprit royaliste agitait le Midi ; la lutte des croyances religieuses commençait à remuer l'Ouest ; de tous ces côtés, l'ancienne organisation des provinces, encore mal effacée, servait de cadre aux appels d'une guerre civile. A Montauban, dit Loustalot, l'aristocratie militaire, ecclésiastique et judiciaire, a fait périr dans un quart d'heure plus de citoyens

---

[1] L'usage de donner de l'encensoir au seigneur du lieu était établi dans les paroisses.

que vingt-trois millions d'hommes n'en ont immolé dans une grande révolution où ils avaient à se venger de quatre siècles de malheur et d'outrages.

Incroyable aveuglement des préjugés : La France se soulevait contre son propre bonheur. Malgré les maux inséparables de tout enfantement politique, la situation du plus grand nombre des citoyens s'était améliorée : dans l'Ordre civil, le paysan n'était plus un être taillable et corvéable à merci : dans l'Eglise, si les bénéficiers et les prélats avaient été obligés de retrancher leur luxe, les curés de campagne obtenaient de jouir au moins du nécessaire : c'est la Révolution qui a donné du pain au clergé inférieur. De toutes parts les inégalités sociales, causes de la misère et de l'ignorance, disparaissaient : je crois voir se réaliser ici sous mes yeux ces mots de la *Bible* : Et toute île s'enfuit, et les montagnes ne furent plus trouvées. La France courait à une nouvelle distribution du territoire et de la fortune publique. Les bornes des Etats ne limitaient même plus cette secousse vers l'unité. Franklin mourut : l'Assemblée nationale porta le deuil pendant trois jours. En s'associant a la douleur de l'Amérique, les révolutionnaires français montrèrent qu'ils étaient citoyens du monde entier : tout grand homme n'appartient pas seulement à son pays : il est au genre humain qu'il éclaire de ses lumières.

La presse démocratique ne se montrait point encore rassurée. Marat avait reparu ; cet homme étrange, chez lequel l'emportement n'excluait pas le sens pratique, blâmait l'Assemblée nationale d'avoir porté inconsidérément la main sur le vieil édifice de la noblesse. Voici ses raisons :

> C'était bien fait, sans doute, d'anéantir les Ordres privilégiés : rien de mieux que de les avoir dépouillés de leurs prérogatives oppressives ; mais il fallait leur laisser leurs hochets, leurs titres, et les charger seulement de fortes redevances. Qui doute que leur abolition n'ait été décrétée pour entretenir dans l'Etat un foyer de discordes ? C'est a la prochaine législature de l'éteindre en rétablissant ces hochets. La plupart des noms que portent aujourd'hui les jadis nobles sont des noms de terres titrées : ces noms sont à leurs yeux la plus chère portion de l'héritage de leurs pères ; ils font leur gloire et leur consolation dans l'adversité ; plutôt que de se soumettre à les quitter, ils braveront mille morts. Ce que je dis de leur nom, je le dis de leurs décorations et de leurs titres. Quelle démence de vouloir les contraindre à les abandonner ! Quoi ! l'Assemblée nationale, avant que les lumières de la philosophie aient pénétré tous les esprits de la vraie grandeur de l'homme, sape barbarement un édifice pompeux qu'a élevé la gloire et qu'a respecté le temps ! Elle veut que, sans frémir de honte et de fureur, un Montmorency reprenne le nom de B*** et cesse de se qualifier du titre de premier baron chrétien ; elle veut que, sans mourir de douleur, les descendants de ce Villars, qui sauva la France du joug autrichien, se contentent d'un nom tout net, qui les confond avec le vendeur de chandelles ou le crocheteur du coin ! Non, non ! quoi qu'ils aient pu faire, ils ne détruiront jamais ni les rapports de la nature, ni les rapports de la société. Un duc sera toujours un duc pour ses valets.

Sans doute, la doctrine de l'égalité parfaite devait être reçue avec enthousiasme de l'aveugle multitude toujours menée par des mots ; qu'on juge de l'ivresse d'un porteur d'eau qui se croit l'égal d'un duc ou d'un maréchal de France. Mais, ce que je ne puis concevoir, c'est qu'il ne se soit trouvé personne dans le sénat de la nation qui ait senti les inconvénients de cette doctrine, et qui en ait prévu les funestes effets sur la sûreté et la tranquillité publiques. Qu'y a gagné, d'ailleurs, le pauvre peuple ? Il n'a cessé de ramper devant l'héritier d'un grand nom que pour ramper devant un nouveau parvenu cent fois plus indigne. Ah ! puisqu'il est né pour l'humiliation, mieux valait l'abaisser devant un maréchal de France qui avait reçu de l'éducation, que devant un grippe-sous paré de son écharpe tricolore. Tout ce que la Constitution fait avec tyrannie, elle pouvait le faire avec douceur et prudence. Au lieu d'anéantir les Ordres du roi et la noblesse, elle pouvait les laisser s'éteindre. Rien de mieux qu'on ait dépouillé les nobles de toute autorité, de toute attribution redoutable, de tous moyens de vexation. Leur orgueil eut beau se révolter ; ces réformes indispensables, la conscience leur criait qu'elles étaient justes. Ils les ont approuvées au fond du cœur, et ils ont fini par y souscrire. Mais, après cela, qu'on ait voulu les dépouiller de la gloire que leur ont transmise leurs aïeux, et leur faire un crime de porter un nom illustre depuis des siècles... ils n'ont vu en cela qu'un caprice bizarre que la justice réprouve.

Hâtez-vous donc de leur rendre ces vains titres, ces vaines décorations, qui font le charme de leur vie, qui ne nuisent en rien à votre bonheur, et dont la, privation fait leur désespoir. Hâtez-vous de les occuper de ces hochets pour les empêcher d'être d'éternels conspirateurs. Voici ma profession de foi : la Révolution a rendu ennemis du peuple tous les Ordres privilégiés. Je dis qu'il faut les ramener par la justice, qu'il faut empêcher les jadis nobles de se regarder comme des étrangers dans l'Etat, en cessant de les dépouiller de leurs titres. Je sais qu'en proposant ce conseil, je m'expose à la défaveur du peuple ; mais je serais indigne du glorieux titre de son défenseur, si un lâche retour sur moi-même me fermait la bouche en présence de la justice et de la vérité.

Ce langage extraordinaire fit alors accuser Marat de *royalisme* ; ses ennemis répandirent même le bruit qu'il s'était vendu pour un château[1]. La vérité est que *l'Ami du peuple*, comme tous les écrivains démocrates, voyait avec peine se reformer, sur les ruines du régime féodal, une nouvelle aristocratie de bourgeois.

---

1 La sœur de Marat, que je visitai plusieurs fois dans une petite chambre de la rue de la Barillerie, me disait, en faisant allusion à ces propos, et en me montrant avec orgueil son misérable réduit : Regardez, je suis sa sœur et son unique héritière ; voici le château qu'il m'a laissé.

Il réclamait une fusion réelle et profonde de tous les citoyens en un corps de nation, non un simple déplacement de races.

Le nouveau pouvoir en voulait aux écrivains. On emprisonne Fréron ; on traque Murât ; on inquiète Loustalot ; on tient une amende de dix mille livres, nouvelle épée de Damoclès, suspendue sur la tête de Camille. Ne pouvant les vaincre ; on essaya de les séduire. Les ouvriers de corruption en furent pour leur peine ; Camille, cette tête si facile à griser, résista aux liqueurs et aux promesses ; ivresse pour ivresse, il préféra celle de la Révolution. Jamais Desmoulins n'avait montre tant de verve, d'originalité, d'assurance, qu'en face de cette conspiration contre la presse.

> Je vois bien, dit-il, que pour faire un journal libre et ne point craindre les assignations ni les juges corrompus, il faut renoncer à être citoyen actif, suivre le précepte de l'Evangile, *donner ce qu'on a, ne tenir à rien*, et se retirer dans un grenier on dans un tonneau *insaisissable*, et je suis bien déterminé à prendre ce parti plutôt que de trahir la vérité et ma conscience.
>
> Oui, je viens de prendre ce parti ; je me suis débarrassé du peu que j'avais acquis par mes veilles, et d'un pécule que je puis bien appeler *quasi castrense*. A présent, viennent les huissiers ! Quand ils viendront, j'échapperai à l'inquisition, comme le moucheron à la toile d'araignée, en passant au travers. Je bénis la tempête qui m'a fait jeter dans la mer les instruments de ma servitude ; maintenant je me sens libre comme *Bias*. Je révélerai toute la corruption de l'Assemblée nationale. Je déclare, je jure qu'ils m'ont offert une place dans la municipalité, qu'ils m'ont dit avoir la parole de Bailly et de Lafayette. J'ai compris par leurs menaces qu'ils disposaient de *Talon* et de son Châtelet, et par leurs promesses qu'ils disposaient des places de la municipalité et des grâces de la Cour.
>
> Oui, citoyens, je vous dénonce que déjà vous êtes à l'encan ; on marchande Le silence ou l'appui de vos défenseurs. A la suite d'un repas où l'on avait affaibli ma raison en prodiguant les vins, et amolli mon courage en m'offrant une image du bonheur qui n'est point sur la terre et dont ils ne voient pas que le dédommagement ne peut être que dans la probité, le témoignage de la conscience et l'estime de soi-même ; après m'avoir ainsi préparé à recevoir les impressions qu'on voulait me faire prendre, n'osant pas me proposer de professer d'autres principes, on m'a proposé une place de mille écus, de deux mille écus. Pardon, chers concitoyens, si je ne me suis point levé avec horreur, et si je n'ai point dénoncé ces offres. J'aurais trahi l'hospitalité, la sainteté de la table. Que le peuple soit averti qu'on marchande les journalistes, qu'on dispose à l'avance des places de la municipalité, qu'on engage la parole de Bailly et Lafayette.

Loustalot fit aussi son manifeste : Voyons qui de nous, s'écriait-il, sera le meilleur citoyen ? Camille releva le gant : Je veux lutter avec vous de civisme. Il ne reste plus de sacrifices à faire après ceux que j'ai faits ; mais je sacrifierais, s'il le faut, au bien public, jusqu'à ma réputation. Qu'on m'assigne, qu'on me décrète qu'on m'outrage, qu'on me calomnie indignement, j'immolerai jusqu'à l'estime des hommes, je ne craindrai ni les coups d'autorité, ni le coup des lois ; je serai au-dessus des honneurs et de la misère ; je ne cesserai d'abreuver l'esprit public de la vérité et des bons principes ; la lâche désertion de quelques journalistes, la pusillanimité du plus grand nombre ne m'ébranlera pas, et je vous suivrai jusqu'à la ciguë. Tel était alors le dévouement de quelques écrivains.

La Révolution était venue relever tous les abaissements ; elle avait tendu la main aux juifs, aux noirs, aux esclaves, aux domestiques ; elle avait écarté de la tête des comédiens un préjugé funeste. Talma, ayant alors rencontré a propos de son mariage et de la part de l'Eglise une résistance que n'avait pu vaincre le progrès des idées, saisit l'Assemblée nationale de sa plainte :

> J'implore, *lui écrivait-il dans une lettre*, le secours de la loi constitutionnelle et je réclame les droits de citoyen qu'elle ne m'a point ravis, puisqu'elle ne prononce aucun titre d'exclusion contre ceux qui embrassent la carrière du théâtre. J'ai fait choix d'une compagne à laquelle je veux m'unir par les liens du mariage ; mon père m'a donné son consentement ; je me suis présenté devant le curé de Saint-Sulpice pour la publication de mes bans. Après un premier refus, je lui ait fait faire une sommation par acte extra-judiciaire. Il a répondu à l'huissier qu'il avait cru de sa prudence d'en référer à ses supérieurs, qui lui ont rappelé les règles canoniques auxquelles il doit obéir et qui défendent de donner à un comédien le sacrement de mariage, avant d'avoir obtenu de sa part une renonciation à son état. Je me prosterne devant Dieu ; je professe la religion catholique, apostolique et romaine. Comment cette religion peut-elle autoriser le dérèglement des mœurs ?. J'aurais pu, sans doute, faire une renonciation et reprendre le lendemain mon état ; mais je ne veux point me montrer indigne de la religion qu'on invoque contre moi, indigne du bienfait de la Constitution en accusant vos décrets d'erreur et vos lois d'impuissance.

L'intolérance religieuse, en résistant à l'esprit de la Constitution, se tournait encore une fois contre l'esprit de l'Evangile : Jésus-Christ voulait ramener le Samaritain et le Gentil à la vocation d'enfant de Dieu ; la Révolution entendait rappeler tous les Français, tous les habitants de la terre à la dignité d'homme et de citoyen.

Depuis quelque temps on avait conçu l'idée d'une confédération générale, qui devait réunir les drapeaux de toutes les gardes nationales du royaume. Ce mouvement était parti des provinces : l'égoïsme de localité cédait dans toute la France à l'entraînement de l'esprit public ; les citoyens régénérés avaient besoin de se voir, de se connaître ; ils se cherchaient ; plus de divisions ; une grande famille liée par les mêmes sentiments. On avait choisi le Champ-de-Mars pour le théâtre de la fête ; mais ce théâtre était lui-même à construire. Quinze mille

ouvriers travaillaient depuis quelques jours à relever les terres de chaque côté du Champ, en vastes talus qui devaient supporter la masse des spectateurs. Cependant le bruit circule que l'ouvrage n'avance pas ; l'inquiétude se répand dans tous les quartiers de la ville. On se transporte aussitôt sur les lieux. Il n'y a qu'un cri : Mettons-nous-y tous.

A l'instant même une armée de cent cinquante mille travailleurs accourt ; le Champ est transformé en un immense atelier, l'atelier de Paris. Les bataillons de la garde nationale, les citoyens de tout rang, de tout âge, arrivent armés de pelles et de pioches. Les invalides auxquels il reste un bras, une jambe, remuent vaillamment la terre ; ceux d'entre eux qui sont aveugles aident à tirer les tombereaux. Les femmes, que l'oisiveté du dimanche avait amenées sur le théâtre de ces joyeux travaux, oublient tout à coup leur sexe, leurs atours ; elles disputent aux hommes les instruments pénibles ; de blanches et douces mains enfoncent la bêche, poussent la brouette. La nuit sépare cette laborieuse famille, mais l'aurore qui suit la rassemble. Les femmes reviennent ; déjà leur teint est glorieusement bruni au service de la patrie ; elles mettent de la grâce dans leur activité ; leur simple vue repose des fatigues, leur exemple encourage. Des prêtres, des moines se mêlent dans les bandes : les chartreux travaillent en silence et avec un pieux recueillement ; les enfants font, à travers tout cela, l'école buissonnière ; leurs bras tremblants ou débiles aident a charger les fardeaux ; leur gaieté charme la longueur des ouvrages ; de leur plus fraîche voix ils chantent, ils crient à s'enrhumer : Vive la nation !

Les citoyens augmentent d'heure en heure : les outils manquent ; tout à coup les chapeaux, les tabliers suppléent aux brouettes ; l'émulation du dévouement invente des instruments nouveaux. Au milieu de cette population ouvrière, on distingue les bras rompus depuis longtemps à la fatigue, les mains faites à l'industrie. Les imprimeurs avaient inscrit sur leur drapeau : *Imprimerie, premier flambeau de la liberté !* ceux de Prudhomme s'étaient fait, pour se reconnaître, des bonnets de papier avec les couvertures des *Révolutions de Paris* ; ils sont accueillis à leur arrivée par des applaudissements. Les riches apportent le sacrifice de leur mollesse et de leur oisiveté, les femmes de leur beauté craintive et douillette ; le pauvre, chose plus grave, chose sainte ! apporte son temps.

> Je n'oublierai pas les colporteurs, *dit Camille Desmoulins*. Voulant surpasser les autres corps, et voués plus particulièrement à la chose publique, ils avaient arrêté de consacrer toute une journée à l'amélioration des travaux. En conséquence de. leur arrêté, ils suspendirent un jour entier le travail du gosier, et le souffle de leurs poumons ne joua pas. Paris s'étonna de ne point entendre le matin le cri des colporteurs, et le silence de ce tocsin patriotique avertit la cité, les faubourgs et la banlieue que les douze cents réveille-matin piochaient dans la plaine de Grenelle.

Un ordre admirable, suprême, règne dans toute cette foule : trois cent mille bras, une seule âme ! Les outils remuent, bouleversent le Champ-de-Mars ; le gazon du milieu est soulevé, les tertres latéraux se dessinent. Tous les travailleurs se connaissent, se parlent. Nulle police ; à quoi bon ? Un jeune homme arrive, ôte son habit, jette dessus ses deux montres, prend une pioche et va travailler au loin. — Mais vos deux montres ? — Oh ! l'on ne se défie pas de ses frères ! — Et ce dépôt, laissé au sable et aux cailloux, est gardé par la

moralité du sentiment public. Les jeux se mêlent de temps en temps au travail : le tombereau qui part plein de terre revient orné de. branchages, et chargé de groupes de jeunes gens et de jolies femmes qui auparavant aidaient à le traîner. On se jette sur l'herbe, on se délasse. Il pleut : l'eau du ciel, tout abondante qu'elle soit, ne refroidit pas l'enthousiasme. Le soir, on se rassemble avant de se retirer ; une branche d'arbre sert d'étendard ; un tambour, un fifre ouvrent la marche. Les fêtes de Saturne et de Rhée étaient revenues : à la veille de jurer le pacte fédéral, les citoyens français contractent une alliance utile et sacrée, l'alliance avec la terre.

La presse, toujours ouverte aux alarmes, ne partageait qu'à demi la joie et la confiance des travailleurs. Surtout, leur disait-elle, n'adorez pas ! Cette recommandation s'adressait au caractère, idolâtre des Français, qui, soit par enthousiasme, soit par facile entraînement, se montrent toujours prêts à se prosterner devant quelqu'un ou quelque chose. L'idole, ici, c'était la Cour, le roi, la reine. Il était à craindre que ces fédérés, venus du fond de leur province, ne se laissassent tout à coup séduire. La reine était belle ; elle avait des yeux et des sourires d'une grâce infinie. Un mot, et l'épée de la France, l'épée de la Révolution, allait peut-être tomber entre les mains de cette étrangère. La vérité est que déjà les têtes s'enflammaient pour elle : la garder dans son château, l'escorter à la promenade, veiller la nuit près de son sommeil, il y avait là plus qu'il n'en faut pour mettre aux champs des imaginations neuves et romanesques. D'un autre côté, des rancunes farouches paraissaient survivre chez quelques citoyens à l'abolition de la noblesse : ces sentiments, la presse démocratique eut la générosité de les calmer.

Une chose, s'écriait Loustalot en rendant compte des travaux du Champ-de-Mars, une seule, chose pouvait affliger un observateur patriote dans ces beaux jours. Les pelles de beaucoup de citoyens étaient ornées de devises menaçantes contre les aristocrates. Frères et amis ! le caractère d'un peuple libre est de dompter les superbes et de pardonner aux vaincus. Les aristocrates ne sont pas dignes de votre courroux. Que ce beau jour ne soit troublé par aucune haine, par aucun excès, par aucune vengeance publique ni privée : vous goûterez le bonheur et vos ennemis seront assez punis.

Le 14 juillet arriva ; le ciel ne répondait pas à l'état des cœurs ; il était sombre et chargé de nuages. Au soleil levé, tous les fédérés répandus dans la ville se réunirent ; ils avaient reçu la plus cordiale hospitalité dans les couvents, les casernes, les maisons bourgeoises : depuis quelques jours, les citoyens n'avaient plus qu'un toit et qu'une table. Le monde n'avait jamais rien vu de semblable. A dix heures, une salve d'artillerie annonça l'arrivée du cortège, qui traversait la Seine sur un pont de bateaux. Et quel cortège ! La France entière, la France avec ses anciennes provinces, qui tout à coup immolant leurs droits, leurs privilèges, leur amour-propre local, venaient se rallier au même symbole. La foule était imposante : quatre cent mille spectateurs, hommes et femmes, tous décorés de rubans aux couleurs de la nation, s'étageaient sur des gradins, qui, partant d'un triple arc-de-triomphe, décrivaient un cintre incliné dont le haut se mariait avec les branches des allées d'arbres, et dont le bas dominait sur une immense plate-forme au milieu de laquelle, s'élevait un autel à la manière antique.

Quatre cents prélats revêtus d'aubes flottantes, avec des ceintures tricolores, couvraient les marches de l'*autel de la Patrie* et attendaient la fin du cortège, la face tournée vers la rivière. De temps en temps, la pluie tombait par rafales. Une immense galerie couverte, ornée de draperies bleu et or, occupait le côté du

Champ-de-Mars où est l'Ecole militaire ; au milieu de la galerie, le pavillon du roi. Les vainqueurs de la Bastille étaient à la fête : il y était, ce brave et généreux Hulin, qui, par esprit de renoncement à toutes les distinctions, avait détaché son ruban et la médaille accordée par la Commune[1]. A trois heures et demie, le cortège acheva d'entrer dans le Champ-de-Mars ; une seconde salve d'artillerie se fit entendre. on commença la messe. L'évêque d'Autun, Talleyrand, monta sur l'autel en habits pontificaux, au milieu de son clergé : la messe se célébra au bruit des instruments militaires ; l'officiant bénit ensuite les bannières des quatre-vingt-trois départements. Le roi assistait à cette cérémonie sans sceptre, sans couronne, sans manteau ; en homme qui se respecte, non en comédien. Le moment solennel était venu : M. Lafayette, nommé ce jour-là commandant général de toutes les gardes nationales du royaume, traverse les rangs au milieu des acclamations, appuie son épée nue sur l'autel, et dit d'une voix élevée, en son nom, au nom des troupes et des fédérés : Nous jurons d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi ; de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi, et de demeurer unis à tous les Français par les liens de la fraternité.

Au même instant les trompettes sonnent, les tambours battent, l'obus éclate ; le ciel, jusque-là voilé se découvre ; et le soleil, ce Verbe de la nature, paraît pour recevoir le serment de quatre cent mille hommes. L'Assemblée, le roi, le peuple, s'unissent dans le même élan national. Quel moment ! Au bruit de la bombe et du tambour, les habitants restés dans Paris, hommes, femmes, enfants, lèvent la main du côté du Champ-de-Mars, et s'écrient aussi : Oui, je le jure. La France répète ce serment avec transport. Comment décrire les embrassements de tout un peuple qui vient de naître à la liberté. Oh ! c'est un grand spectacle : ces divers drapeaux qui flottent dans les airs, comme pour se confondre désormais en un seul, le drapeau de la France ; les armes qui brillent comme une moisson de fer dans cette plaine nue, les cris qui courent avec des frissons d'enthousiasme sur toutes les têtes, la terre qui s'ébranle, le ciel qui semble lui répondre par une clarté subite, les formidables accents d'une joie orageuse, la voix tonnante du peuple, et Dieu sur tout cela.

> Ô siècle ! ô mémoire ! s'écriait alors Carra, nous avons entendu ce serment, qui sera bientôt, nous l'espérons, le serment de tous les peuples de la terre ; 25 millions d'élus l'ont répété à la même heure dans toutes les parties de cet empire ; les échos des Alpes, des Pyrénées, des vastes cavernes du Rhin et de la Meuse en ont retenti au loin ; ils le transmettent sans doute aux bornes les plus reculées de l'Europe et de l'Asie. Divine Providence ! je me prosterne devant toi, en regardant avec dédain tous les rois qui se croient des dieux et demandent l'amour des mortels ; je leur dis : Qu'êtes-vous ? Qu'avez-vous fait pour le bonheur des hommes ? C'est aux nations assemblées à faire leurs propres lois et leur propre bonheur. Peuples de l'Europe, en écoutant ce récit tombez à genoux devant la divine Providence, et puis, vous relevant avec la fierté de l'homme et

---

1 Je rencontrai Hulin en 1831, ce même 14 juillet ; il se promenait au Champ-de-Mars par un beau soleil ; mais ce soleil qui bride les bastilles, Hulin ne le voyait plus ; il était aveugle.

l'enthousiasme du républicain, renversez le trône de vos tyrans ; soyez libres et heureux comme nous.

Pour se faire une idée des sentiments qui dictaient à la nation entière de telles paroles, il faut se reporter en esprit à ces jours de foi et d'espérance, où tous les hommes n'eurent qu'un nom : frères. La liberté était une mer dont on ne connaissait pas encore les orages. Avec quelle joie on voyait le vaisseau de la France manœuvrer sur cet océan tranquille ! Pendant une semaine, ce ne furent que chants et illuminations jusque sur les ruines de la Bastille ; à la porte, on avait mis cette inscription heureuse par les contrastes qu'elle faisait naître : *Ici l'on danse*. Tout en transformant ce lieu d'horreur en une salle de plaisirs, on avait pris le soin de ne point enlever le caractère de la primitive forteresse. Dans les anciens fossés, où la danse était fort animée, des restes de cachots, éclairés d'une sombre lumière, projetaient sur la fête de mélancoliques souvenirs.

Les craintes des écrivains démocrates furent en partie confirmées : l'enthousiasme des fédérés les emporta bien loin des bornes de. la réserve et de la convenance ; Lafayette avait été enlevé dans les bras, étouffé ; on avait baisé ses mains, ses cuisses, ses bottes, son cheval blanc. Pendant huit jours, le peuple ne goûta plus que danses, divertissements ; il se livra avec une facilité imprudente à l'ivresse d'une joie sans mesure ; la tribune était oubliée ; il fallait que l'idolâtrie populaire fût bien prononcée pour que Mirabeau lui-même s'en indignât : Que voulez-vous faire d'une nation, dit-il, qui ne sait que crier vive le roi ? Dans une revue des gardes nationales, la reine avait donné sa main à baiser aux fédérés, sa belle main. Il paraît, au reste, que nos provinciaux laissèrent déchirer leur civisme et leur morale à des flèches moins délicates : on les vit rechercher publiquement les attraits des héroïnes du Palais-Royal. Le puritanisme démocratique ne cessait de gémir sur ces désordres, sur les prodigalités scandaleuses de la fête, — sur cette, fureur de spectacles et de nouveautés, si contraire à la dignité d'un peuple libre.

Les écrivains se plaignaient surtout des offenses. faites à l'égalité : le peuple figurait bien au Champ-de-Mars, mais comme spectateur ; les citoyens actifs avaient seuls l'uniforme, portaient les armes ; on aurait désiré voir les formidables piques des faubourgs mêlées aux baïonnettes. Cette fête n'en laissa pas moins dans la mémoire nationale une trace que le temps n'a point effacée. Le vieux sang de nos pères se réchauffe quand on leur parle à cette heure de la fédération et du 14 juillet : ils ne disent rien, ils pleurent. Si incomplète que parut alors aux révolutionnaires cette fête philosophique, elle n'en fut pas moins, en définitive, le signe de la reconstitution de l'unité nationale. La poésie est presque toujours impuissante à traduire ces grandes émotions, M.-J. Chénier et Fontanes essayèrent pourtant : Chénier seul trouva quelques accents heureux :

Dieu du peuple et des rois, des cités, des campagnes,
De Luther, de Calvin, des enfants d'Israël,
Dieu que le Guèbre honore au pied de ses montagnes,
En invoquant l'astre du ciel ;

Ici sont rassemblés sous ton regard immense
De l'empire français les fils et les soutiens,
Célébrant devant toi leur bonheur qui commence,
Egaux à leurs yeux comme aux tiens !

Ces deux strophes obtinrent un succès inouï, d'abord parce qu'elles sont réellement belles, ensuite parce qu'elles contiennent, en l'ornant, la philosophie de la Révolution.

Le spectacle fut très fréquenté durant ces jours de réjouissance : on joua une pièce en deux actes de Collot d'Herbois, *la Famille patriote* ou *la Fédération*. Cette comédie de circonstance n'eut qu'un succès d'allusion et de patriotisme. La Révolution avait commencé par la littérature ; Voltaire, Diderot, Beaumarchais étaient reconnus au théâtre pour les précurseurs de la régénération orale et politique, mais au moment où la secousse se déclara, les grands écrivains avaient disparu. Au milieu de cette disette de beaux esprits, la Révolution regarda en arrière : elle retrouva toute une chaîne de grands hommes qui l'avaient annoncée et préparée. Il y en a surtout un parmi eux qu 'elle reconnut pour sien, c'est Molière. Jusqu'en 89, Molière n'était guère connu que de l'aristocratie, elle le révéla au peuple. Lisez les journaux du temps : le comédien et valet de chambre de Louis XIV se trouve sur le champ porté aux nues ; sa comédie est jugée ce qu'elle est réellement, une vengeance. On frappe avec ses vers toutes les prospérités et tous les ridicules des grands seigneurs déchus.

Le peuple du XVIIe siècle aime à mesurer la distance qui le sépare de Sganarelle, fin, intelligent, plein de mépris envers la noblesse, mais gagé, pusillanime, cauteleux, servile, n'osant pas regarder son maître en face, ni lui dire tout haut ce qu'il pense tout bas. La catastrophe du cinquième acte de Don Juan est comprise de tous et appliquée aux événements. Cette statue du commandeur qui, à la fin du souper, saisit avec une majesté sombre et terrible le bras du seigneur libertin qu'il entraîne, c'est la Révolution après la Régence ; entendant les pas lourds de ce fantôme de marbre, le peuple dit : C'est moi qui viens !

Dans tous les gouvernements et à toutes les époques il y a des citoyens qui se font une règle de conduite de demeurer étrangers aux plus nobles enthousiasmes ; ils ne se décident jamais que pour leur amour-propre et leurs intérêts : à qui les comparerons-nous ? sinon à ces anges neutres, dont parle Dante, qui n'ont voulu prendre parti ni pour Dieu ni pour Satan, êtres sans infamie comme sans gloire, mais dont la vie est si basse, que la justice et la miséricorde les dédaignent également : ces hommes-là se nommèrent alors eux-mêmes les impartiaux. Toute leur impartialité n'était qu'un masque sous lequel se couvrit le royalisme. Nuls principes ! ces hommes ramenaient tous les devoirs à l'égoïsme ; c'est assez dire qu'ils n'en reconnaissaient aucun. L'égoïste vertueux, lit-on dans une de leurs brochures, n'est d'aucun parti, d'aucune faction d'aucun complot Ses supérieurs le considèrent, ses égaux l'aiment, ses inférieurs le respectent : il est heureux. Toute cette morale épicurienne contraste singulièrement avec l'esprit et le langage des révolutionnaires. Je lis, dans un discours prononcé à l'Assemblée fédérative de Valence, les paroles suivantes : Quelque assurée que paraisse la conquête de notre liberté, gardons-nous de penser qu'il ne nous reste que des jouissances à satisfaire ; c'est au contraire, par des privations qu'il nous faudra la consolider. Qu'on compare, et qu'on juge !

Toute passion, si noble qu'elle soit, a pourtant ses excès : l'amour de la liberté se montre jaloux, ombrageux, alarmé comme tous les autres amours. Marat était ainsi fait que le moindre bruit d'infidélité à la patrie le jetait dans des fureurs. Toujours traqué, il avait pris le parti de s'évanouir comme l'air. Il faut lire le journal de Camille Desmoulins pour se faire une idée de l'existence fabuleuse de cet être bizarre, qui semblait avoir dérobé l'anneau de Gygès. La nuit des cachots effrayait son imagination malade : la contrainte et l'inactivité auraient

détruit en peu de temps cette organisation remuante, chétive, inquiète. Marat luttait contre le Châtelet, contre la municipalité, contre l'Assemblée nationale. Aux poursuites, il répondait par des défis. Tout dernièrement, nouvel esclandre ; grande perquisition chez l'invisible Marat ; à défaut du coupable, on saisit ses papiers, les numéros de son journal, et une pauvre vieille femme qui pliait les feuilles.

A minuit, on emmène le tout chez Bailly. Qu'y a-t-il donc ? Marat avait, dit-on, commis un nouveau pamphlet anonyme : *C'en est fait de nous*. Rien de plus irrité que cet écrit ; l'auteur y dépasse toutes les bornes ; mais il faut dire que les journaux étaient presque tous montés, depuis quelque temps, sur un ton de violence extraordinaire. Marat, dont on tient à faire le mythe de la démence, se montrait souvent plus modéré que Fréron et ses confrères. Peut-être au reste, cette exagération était-elle nécessaire pour réveiller l'esprit public ; on ne sonne pas le tocsin d'alarme avec un grelot. Or, nous verrons plus loin que la Révolution courait alors des dangers très réels. Il est toujours mal, sans doute de provoquer au désordre ; la vie de l'homme est inviolable et sacrée dans tous temps : je ne crois pas seulement que ces écrivains eussent alors l'intention d'être obéis, Marat surtout ; l'aiguillon révolutionnaire piquait jusqu'au sang, mais ce sang ne coulait en définitive que sur le papier ! Je découvre moins, dans son adresse aux citoyens, des conseils réfléchis que de véhémentes hyperboles :

> Citoyens de tout âge et de tout rang, les mesures prises par l'Assemblée nationale ne sauraient vous empêcher de périr ; c'en est fait de vous pour toujours, si vous ne courez aux armes, si vous ne retrouvez cette valeur héroïque, qui, le 14 juillet et le 5 octobre, sauvèrent deux fois la France. Volez à Saint-Cloud, s'il en est encore temps ; ramenez le roi et le dauphin dans vos murs ; tenez-les sous bonne garde, et qu'ils vous répondent des événements ; renfermez l'Autrichienne et son beau-frère, qu'ils ne puissent plus conspirer ; saisissez-vous de tous les ministres et de leurs commis ; mettez-les aux fers ; assurez-vous du chef de la municipalité et des lieutenants de mairie ; gardez à vue le général ; arrêtez l'état-major ; enlevez le parc d'artillerie de la rue Verte ; emparez-vous de tous les magasins et moulins à poudre ; que les canons soient répartis entre tous les districts, que tous les districts se rétablissent et restent à jamais permanents ; qu'ils fassent révoquer les funestes décrets.
>
> Courez, courez, s'il en est encore temps, ou bientôt de nombreuses légions ennemies fondront sur vous : bientôt vous verrez les Ordres privilégiés se relever, le despotisme, l'affreux despotisme reparaîtra plus formidable que jamais. Cinq à six cents têtes abattues vous auraient assuré repos, liberté et bonheur ; une fausse humanité a retenu vos bras et suspendu vos coups : elle va coûter la -vie à des millions de vos frères ; que vos ennemis triomphent un instant, et le sang coulera à grands flots ; ils vous égorgeront sans pitié, ils éventreront vos femmes ; et pour éteindre à jamais parmi vous l'amour de la liberté, leurs mains sanguinaires chercheront le cœur dans les entrailles de vos enfants.

Ce style est atroce ; ces soupçons font horreur, à nous surtout qui lisons cela de sang-froid et dans le silence de l'histoire. Mais alors les esprits étaient enflammés par la lutte, le langage avait généralement pris des teintes sinistres ; la défiance colorait tout en noir, et l'esprit public était assiégé de fantômes. Si Marat est un mythe, comme on le dit, c'est celui de l'hypocondrie sociale, état particulier de l'âme qui existait alors dans le peuple. Marat, cet esprit qui se nourrissait d'alarmes, dont l'imagination effarée donnait aux événements la figure glaciale de la trahison et de la perfidie, représentait réellement l'inquiétude de tous les nouveaux affranchis, qui croyaient partout revoir le bout de la chaîne. La lecture de C'en est fait de nous souleva l'Assemblée nationale. Marat, dénoncé par Malouet, rendit guerre pour guerre. Voici le curieux manifeste qu'il lança au plus fort de l'orage :

> J'ai un si souverain mépris pour ceux qui ont rendu le décret qui me déclare criminel de lèse-nation, et plus encore pour ceux qui ont été chargés de l'exécuter : j'ai tant de confiance dans le bon sens du peuple, qu'on s'est efforcé d'égarer, et tant de certitude de l'attachement qu'il a pour son ami, dont il connaît le zèle, que je suis sans la plus légère inquiétude sur les suites de ce décret honteux, et que je ne balancerais pas à aller me remettre entre les mains des jugeurs du Châtelet, si je pouvais le reconnaître pour tribunal d'Etat, si j'avais l'assurance de ne pas être emprisonné et d'être interrogé à la face des cieux, certain qu'ils seraient, plus embarrassés que moi. S'ils n'étaient pas mis en pièces avant que *l'Ami du Peuple* eût achevé de plaider sa cause, ils apprendraient de lui ce que c'est que d'avoir affaire à un homme de tête, qui ne s'en laisse point imposer, qui ne prête point le flanc à la marche de la chicane, qui fait relever des juges prévaricateurs, les ramener au fond de l'affaire, et les montrer dans toute leur turpitude ; ce que c'est que d'avoir affaire à un homme de cœur, fier de sa vertu, brûlant de patriotisme, exalté par le sentiment de la grandeur des intérêts qu'il défend, connaissant les grands mouvements des passions et l'art d'amener les scènes tragiques.

Camille Desmoulins avait lui-même été dénoncé par Malouet, comme le digne émule de Marat. Il réclama par voie de pétition : S'il y a quelque reproche à me faire, disait Camille, ce serait plutôt d'être idolâtre de la nation et non d'être criminel envers elle. Alors Malouet : Camille Desmoulins est-il innocent ! il se justifiera. Est-il coupable ? je serai son accusateur et de tous ceux qui prendront sa défense. Qu'il se justifie, s'il l'ose. A ces mots une voix s'élève des tribunes : Oui, je l'ose. Tumulte : une partie de l'Assemblée, surprise, se lève. Le président donne l'ordre d'arrêter l'interrupteur, qui n'était autre que Camille. Robespierre prend une grave initiative : Je crois que l'ordre provisoire donné par M. le président était indispensable : mais devez-vous confondre l'imprudence et l'inconsidération avec le crime ? Il s'est entendu accuser d'un crime de lèse-nation ; il est alors difficile à un homme sensible de se taire. On ne peut supposer qu'il ait eu l'intention de manquer de respect au corps législatif. L'humanité, d'accord avec la justice, réclame en sa faveur. Je demande son

élargissement et qu'on passe à l'ordre du jour. Pendant ce temps, Camille avait passé d'une tribune à l'autre, et les inspecteurs de la salle annoncent qu'il s'est échappé.

On oublie l'incident pour continuer la délibération sur son adresse. Robespierre revint plusieurs fois à la charge. Pétion présente fort adroitement un projet de décret qui annule celui de la veille : Camille est excepté de la dénonciation qui se trouve maintenue seulement contre Marat. Il faut entendre Camille raconter lui-même dans son style charivarique l'issue de cette affaire :

> Victor Malouet avait assez bien arrangé son plan de procédure, mais il n'a pas joui longtemps de sa victoire. Il avait saisi habilement l'avantage :
>
> D'une nuit qui laissait peu de place au courage.
>
> M. Dubois de Crancé a rallié les patriotes, et j'ai eu la gloire immortelle de voir Pétion, Lameth, Barnave, Cottin, Lucas, Delacroix, Biauzat, etc., confondre les périls d'un journaliste famélique avec la liberté, et livrer pendant quatre heures un combat des plus opiniâtres, pour m'arracher aux noirs qui m'emmenaient captif ; maints beaux faits surtout ont signalé mon cher Robespierre. Cependant la victoire restait indécise, lorsque Camus, qu'on était allé chercher au poste des Archives, accourant sans perruque et le poil hérissé, se fit jour au travers de la mêlée, et parvint enfin à me dégager des aristocrates, qui, malgré l'inégalité des forces et les embuscades inattendues de Dubois et de Biauzat se battaient en désespérés. Il était onze heures et demie. Mirabeau-Tonneau était tourmenté du besoin d'aller rafraîchir son gosier desséché, et je fus redevable du silence qu'obtint Camus moins à la sonnette président, qui appelait à l'ordre, qu'à la sonnette de l'office, qui appelait les ci-devant et les ministériels à souper, et qui, depuis plus d'une heure, sonnait la retraite. Ils abandonnèrent enfin le champ de bataille, je fus ramené en triomphe ; et à peine ai-je goûté quelque repos, que déjà un chorus de colporteurs patriotes vient m'éveiller du bruit de mon nom, et crie sous mes fenêtres : *Grande confusion de Malouet* ; *grande victoire de Camille Desmoulins* : comme si c'était la victoire de celui qui, les mains chargées de chaînes, ne pouvait combattre, et non pas la victoire de cette cohorte sacrée des amis de la Constitution, de cette foule de preux Jacobins, qui ont culbuté les Malouet, les Dupont, les Demeuniers, les Murinais, les Foucault, et cette multitude de noirs et de gris, d'aristocrates vétérans et de transfuges du parti populaire.

Camille, tiré d'un mauvais pas, n'en devint guère plus sage : cet écolier de génie écoutait plutôt son immense mémoire, son amour de la plaisanterie et du trait que sa sûreté personnelle, souvent même que la dignité de la Révolution.

Le 19 août 1790, événement : Robespierre reçut de Blérancourt, près de Noyon, une lettre ; l'écriture en était franche et hardie, il lut :

Vous qui soutenez la patrie chancelante contre le torrent du despotisme et de l'intrigue, vous que je ne connais que comme Dieu, par des merveilles, je m'adresse à vous, monsieur, pour vous prier de vous réunir à moi pour sauver mon triste pays. La ville de Couci s'est fait transférer (ce bruit court ici) les marchés francs du bourg de Blérancourt. Pourquoi les villes engloutiraient-elles les privilèges des campagnes ? Il ne restera donc plus à ces dernières que la taille et les impôts ! Appuyez, s'il vous plaît, de tout votre talent, une adresse que je fais par le même courrier, dans laquelle je demande la réunion de mon héritage aux domaines nationaux du canton, pour que l'on conserve à mon pays un privilège sans lequel il faut qu'il meure de faim. Je ne vous connais pas, mais vous êtes un grand homme. Vous n'êtes pas seulement le député d'une province, vous êtes celui de l'humanité, et de la république. Faites que ma demande ne soit pas méprisée.

Signé : SAINT-JUST,

Electeur au département de l'Aisne.

Robespierre demeura longtemps absorbé : il se fit en lui et dans le ciel autour de lui comme une harmonie voilée, un son religieux, le son de deux âmes qui se rencontrent.

Au moment où venait de se former entre Robespierre et cet autre inconnu un lien que le fer seul de leurs ennemis devait plus tard trancher, Marat rompait avec un des hommes qui devaient l'entraîner dans une lutte à mort. Monsieur Brissot, écrivait-il, m'avait toujours paru vrai ami de la liberté : l'air infect de l'Hôtel de Ville, et plus encore le souffle impur du général (Lafayette) influèrent bientôt sur ses principes ; son plan d'aristocratie municipale, qui a servi de canevas à celui de Desmeuniers, ne me laissa plus voir en lui qu'un petit ambitieux, un souple intrigant, et la voix du patriotisme étouffa dans mon cœur la voix de l'amitié. N'est-il pas remarquable de rencontrer pour la première fois, sous la plume de Marat, ce reproche d'intrigue que la France révolutionnaire étendra plus tard à tout le parti de la Gironde ?

Il existait dans l'armée un principe de dissolution : Mirabeau proposa de la licencier pour la recréer sur de nouvelles lois. On n'osa prendre cette mesure. Dans l'ancien système, l'armée était une simple machine de guerre ; elle n'agissait pas, elle fonctionnait. Composée, comme le clergé, d'une noblesse et d'un peuple, elle consacrait sous l'uniforme la plus entière séparation des castes : d'un côté, les officiers ; de l'autre, les sous-officiers et les soldats. Quand les bases de l'ancienne société s'ébranlèrent, toutes les institutions avaient été obligées de s'ouvrir à l'élément démocratique : il n'en fut pas de même de l'armée. Abattue partout ailleurs, l'aristocratie élevait encore la tête sous les drapeaux. Appuyée sur l'obéissance passive qu'imposent les lois militaires, elle bravait en quelque sorte le torrent des idées nouvelles. Les opinions étaient déterminées par la place que chacun occupait dans cette formidable hiérarchie : les officiers, tous d'origine noble, étaient généralement opposés à la Révolution ; les sous-officiers et les soldats se montraient, au contraire, très favorables au mouvement : de là deux partis dans l'armée comme dans la nation.

Les soldats, quoique gardés à vue par leurs chefs, lisaient et commentaient entre eux les écrits publics ; l'esprit de liberté pénétrait déjà le fer et l'acier. Les choses en étaient là, quand une étincelle fit éclater la mine. A Nancy, une simple question d'économie militaire amena un soulèvement général, qui faillit dégénérer en une guerre civile. Trois régiments s'insurgèrent ; Bouillé marcha sur eux, à la tête de la garnison et des gardes nationales de Metz ; il les soumit. Le sang avait coulé cette victoire fit horreur à ceux mêmes que le lien de la subordination mettait dans la nécessité de vaincre.

Quand cette nouvelle arriva sur Paris, elle causa une exaspération terrible. Quarante mille hommes entourent la salle du Manège, et poussent des cris d'imprécations contre Bouillé jusque dans les Tuileries ; ils veulent arrêter le ministre de la guerre. L'Assemblée nationale n'en décerne pas moins des remerciements à M. de Bouillé, à l'armée victorieuse, et des honneurs funèbres aux citoyens morts pour le maintien de la discipline. Qu'on juge de la douleur des révolutionnaires : les soldats qui sont le peuple de l'armée, venaient d'être impitoyablement sacrifiés à l'ordre, cette divinité farouche et muette. Un conseil de guerre des régiments suisses et de Castella avait condamné vingt-trois soldats de Château-Vieux à la peine de mort, quarante-un aux galères ; soixante-onze furent renvoyés à la justice de leur régiment. Robespierre fit un appel à la clémence de l'Assemblée. Remontant des effets aux causes, il accusa les mauvais traitements dont l'armée était victime de la part de ses chefs :

Il ne faut pas seulement, ajouta-t-il, fixer votre attention sur la garnison de Nancy : il faut d'un seul coup d'œil envisager la totalité de l'armée. On ne saurait se le dissimuler, les ennemis de l'Etat ont voulu la dissoudre : c'est là leur but. On a cherché à dégoûter les bons ; on a distribué des cartouches jaunes[1] ; on a voulu aigrir les troupes pour les forcer à l'insurrection, faire rendre un décret, et en abuser en leur persuadant qu'il est l'ouvrage de leurs ennemis. Il n'est pas nécessaire de plus longs développements pour vous prouver que les ministres et les chefs de l'armée ne méritent pas votre confiance. — Tous les partis se réunirent pour admirer le trait de dévouement du jeune Desilles[2] ; on oublia la

---

1 C'était une punition et une marque d'infamie.

2 Le chevalier Desilles était né à Saint-Malo le 7 mai 1767. Il servait comme sous-lieutenant dans le régiment du Roi (infanterie), qui depuis plusieurs années tenait garnison à Nancy. Au mois d'août 1790 les troupes, soutenues par le peuple s'étaient insurgées. L'Assemblée nationale avait déclaré les révoltes coupables du crime de lèse-nation, et le marquis de Bouillé marchait contre eux à la tête de 3.000 hommes. Desilles montra dans cette occasion le plus héroïque dévouement : Le 30 août, avant le combat, et lorsque le canon était braqué contre l'armée de Bouillé, le généreux Desilles essaya de prévenir l'effusion du sang, fit entendre aux révoltés le langage de la raison, de l'honneur et de l'humanité, et brava tous les ressentiments, tous les dangers, présentant son corps devant les bouches des canons, dit le procès-verbal de la municipalité de Nancy, qui ajoute : Ce brave militaire, non content de vouloir être la première victime de la fureur aveugle de la garnison soutenue par des gardes-citoyens rebelles, n'a cessé de leur représenter que c'était contre des frères, contre des amis qu'ils voulaient porter les armes, et qu'ils allaient se rendre coupables du crime de lèse-nation par une action infâme. Ces sages représentations n'ayant pas produit l'effet que Desilles en attendait, il fut entraîné par des rebelles à la municipalité, où, comme plusieurs autres citoyens, il fut victime de violences de tout genre. Ayant recouvré sa liberté et conservant encore l'espoir de prévenir le carnage, il courut de nouveau à la porte Stainville, théâtre de ce sanglant conflit, et, se jetant devant le canon des rebelles, il tenta encore une fois de les désarmer ; mais leur fureur était à son comble et le jeune héros tomba frappé de quatre coups de feu. Ce dévouement fut, comme il devait l'être, dignement apprécié :

femme Humberg, concierge de la porte de Stanislas à Nancy, qui, voulant éteindre le feu de la guerre civile, prit un sceau d'eau et le renversa sur la lumière d'un canon malgré l'opposition des canonniers.

Le tempétueux Marat avait une belle occasion d'éclater :

> Juste ciel ! tous mes sens se révoltent, et l'indignation serre mon cœur. Lâches citoyens ! verrez-vous donc en silence accabler vos frères ? Resterez-vous donc immobiles, quand des légions d'assassins vont les égorger. Oui, les soldats de la garnison de Nancy sont innocents ; ils sont opprimés, ils résistent à la tyrannie ; ils en ont le droit, leurs chefs sont seuls coupables, c'est sur eux que doivent tomber vos coups : l'Assemblée nationale elle-même, par le vice de sa composition, par la dépravation de la plus grande partie de ses membres, par les décrets injustes, vexatoires et tyranniques qu'on lui arrache journellement, ne mérite plus votre confiance.

Ces accès de colère qui soulevaient tout son sang vers le cœur, à la vue de l'injustice, avaient attiré sur Marat une réputation de folie ; il ne s'en laissa pas ébranler. Toute la vengeance qu'il exerça fut de renvoyer la même accusation à ses ennemis :

> Rien n'égale l'horreur que j'ai pour les noirs projets des ennemis de la Révolution si ce n'est le mépris que m'inspire leur démence ! Qu'un prince, ou des ministres accablés de regrets d'avoir par leurs concussions et leur tyrannie amené les choses au point où elles en sont, et furieux de ne pouvoir les rétablir, perdent la tête, et se conduisent en insensés, il n'y a rien là d'étrange. Mais qu'un sénat nombreux imite leurs folies, c'est ce qu'on refuserait de croire, si l'on ignorait que ses membres sont presque tous agités des mêmes passions. Comment, toutefois, ne s'est-il pas trouvé parmi eux un seul homme qui les ait rappelés à la raison, à la prudence ? Quel aveuglement impardonnable de vouloir suivre aujourd'hui, avec les troupes réglées, les maximes de l'ancien régime ! Sont-ce des hommes, dont les écrits patriotiques ont ouvert les yeux, dont le sentiment de la liberté a élevé l'âme, et qui craignent moins la mort que le déshonneur, que l'on peut encore traiter en serfs ?
>
> Est-ce en cherchant à couvrir les anciennes vexations par de nouvelles, en employant la violence à l'appui de l'injustice, en ajoutant outrage à outrage, que l'on peut espérer de les rendre dociles à la voix de leurs oppresseurs ? Est-ce par des traitements iniques et honteux, qu'on peut se flatter de les plier au devoir ? Non, jamais !

---

l'Assemblée nationale lui donna les applaudissements qu'il méritait ; son président écrivit dans les termes les plus honorables au père de Desilles ; La Fare, évêque de Nancy, prononça, le 19 octobre, son éloge funèbre ; les théâtres, la peinture, la sculpture, la poésie, célébrèrent à l'envi le nom de Desilles.

Le fait est qu'après tout le soupçon de folie a plusieurs fois pesé dans le monde sur la tête d'hommes plus grands encore que Marat. Quand Christophe Colomb dit : Il y a un monde au delà des mers ; quand Galilée dit : Je rendrai le mouvement aux organes insensibles, morts ; on leur répondit : Vous avez perdu la tête. Quand la Vérité même, Jésus-Christ apparut dans le monde, on l'accueillit par ces mots : Il est fou, *insanit !*

— Qu'importe, après tout, que le monde se régénère par l'action des fous, pourvu que le but soit atteint. Sans doute, la presse avait alors dans son sein des voix discordantes, qui ne savaient ni mesurer le danger public, ni modérer leurs attaques ; Marat surtout montrait, dans tous ses écrits, l'effarement de la singularité. Qui dira maintenant si ces excès mêmes n'étaient pas nécessaires au retentissement de l'œuvre, comme la cloche d'alarmes et le sombre tam-tam le sont quelquefois à l'effet d'un concert ? Si l'on veut la Révolution, il faut vouloir les instruments et les moyens, quitte à voiler plus tard les images des hommes qui se sont faits anathèmes pour le salut du monde.

Necker, le 4 septembre 1790, quitta le ministère. Sa retraite eut tous les caractères d'une fuite ; la popularité l'avait séduit ; elle le trompa. On lisait sur la porte de son hôtel : Au ministre adoré ; l'inscription est enlevée ; une défaveur générale succède à l'ancienne idolâtrie. Ces retours de l'opinion ne doivent pas nous étonner ; dans les temps de révolution, les idées sont tout, les hommes rien. Necker n'avait jamais été que le masque de la volonté nationale à un moment donné ; il s'évanouit avec la circonstance. Seuls les Montagnards se fortifiaient et grandissaient à chaque pas ; c'est qu'ils avaient derrière eux le peuple.

La lutte des croyances continuait ; la Révolution ne cessait d appeler à elle les membres désintéressés du clergé : Souvenez-vous, leur disait-elle, que la croix a pris racine dans le monde par les persécutions et les souffrances ; elle s'est, au contraire, ébranlée sous les faveurs et les richesses ; liez-vous à l'ordre social, non plus par les intérêts, mais par les devoirs de votre ministère ; donnez des garanties à la nation ; soyez prêtres, mais soyez citoyens ; servir le peuple, c'est servir Dieu.

La résistance des ecclésiastiques était en raison inverse de leur âge et du rang qu'ils occupaient dans la hiérarchie ; les évêques se montrèrent plus opposés à la réforme que les curés, les curés que les simples prêtres. Il y eut des exemples remarquables : un ecclésiastique de Saint-Sulpice, M. Jacques Roux, fit entendre du haut de la chaire les paroles suivantes :

> Interdit des fonctions sacrées du ministère par les vicaires généraux de Saintes pour m'être déclaré l'apôtre de la Révolution ; forcé de quitter mon diocèse et mes foyers pour échapper à la fureur des méchants qui avaient mis ma tête à prix, la joie que je ressens de prêter le serment décrété le 27 novembre dernier, sur la constitution civile du clergé, cette consolation inappréciable me fait oublier que, depuis seize ans, je n'ai vécu que de mes infortunes et de mes larmes. Je jure donc, messieurs, en présence du ciel et de la terre, que je serai fidèle à la nation, à la loi et au roi, qui sont indivisibles. J'ajouterai même que je suis prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour le soutien d'une

> Révolution qui a changé déjà sur la face du globe Le sort de l'espèce humaine, en rendant les hommes égaux entre eux, comme ils le sont de toute éternité devant Dieu.

Pour beaucoup d'humbles prêtres, le serment exigé par la loi était une nécessité de sentiment ; ils pleuraient d'attendrissement et de joie à la face de l'autel. Les citoyens les entouraient d'une ceinture d'affection. Cependant le lieu saint était déserté dans beaucoup d'endroits ; à Paris, les curés, pour intéresser le peuple à leur cause, avaient fait vendre leurs meubles à la porte de l'église : d'autres s'étaient coalisés pour faire manquer les offices. A la paroisse de Saint-Jean-en-Grève, il ne s'était pas trouvé un seul prêtre pour commencer les vêpres. On fait venir un religieux, et les gardes nationales, de service à la maison commune, accourent en grand nombre pour chanter les vêpres. Les paroissiens affluent : depuis longtemps, on n'avait prié d'aussi bon cœur.

Le voltairianisme avait fait beaucoup moins de ravages qu'on ne se l'imagine dans les croyances ; le peuple surtout se tenait encore assez près de l'autel ; la Révolution, loin d'éteindre le sentiment religieux, l'avait ravivé. Le haut clergé, en se retirant avec la pompe romaine, laissait mieux entrevoir le Saint des saints. Les vrais adorateurs en esprit et en vérité succédaient pleins de joie aux idolâtres de la lettre et du signe. Le même jour, à Saint-Gervais, à Saint-Roch, à Saint-Sulpice, des citoyens sans armes entouraient le lutrin, et chantaient à voix déployée les louanges du Créateur. Ce mouvement fut électrique, et montra bien que la religion n'était pas menacée. En vain, les prêtres réfractaires criaient derrière le tabernacle : Les dieux s'en vont ! — Les faux dieux, oui ; mais le Dieu des chrétiens et de l'Evangile, non.

On ne combine rien dans le monde sans métaphysique. En regard de cette direction toute chrétienne, il convient de placer un autre mouvement religieux : le naturalisme avait été inoculé dans les arts par la Renaissance, dans la philosophie par Bacon ; la Révolution voulut l'introduire dans la politique et la morale. La Franc-maçonnerie, dont l'édifice à demi ruiné contenait encore des débris d'initiation antique, fut le temple dans lequel les néophytes de la nature allèrent puiser leurs oracles. Une loge existait déjà à la tête de laquelle figuraient quelques philosophes ; de loge elle devint club sous le nom de Cercle social. Ce qu'on en vit sortir ressemblait à une fusionne toutes les doctrines religieuses ; un sentiment universel de charité, de bienveillance, inspirait les membres de ce cercle :

L'Eglise avait jeté la cendre et le cilice sur la nature ; la Révolution venait réparer l'œuvre de Dieu ; avec une ingénuité d'enfant, elle aima tout, les hommes, les animaux, les fleurs, elle enveloppa le monde entier dans sa charité immense. Le cœur avait alors besoin de se répandre ; il s'ouvrit par toutes les affections généreuses : les hommes frères, les hommes rattachés à toutes les créatures, qui forment elles-mêmes le lien de la vie et la révélation de la beauté divine, les hommes unis d'esprit et de sentiment au souverain ordonnateur des êtres, à l'architecte de l'univers. La conséquence de cette doctrine était le changement de toutes les existences, de toutes les relations sociales. Le devoir de l'homme, comme celui du citoyen, est de joindre sa volonté à celle de Dieu, pour créer, de concert avec lui, un monde nouveau, un monde conforme au dessein primitif, où règnent la justice et la vérité.

La démocratie venait de perdre un de ses écrivains, Loustalot. Il mourut vaillamment à son poste comme un soldat de la Révolution. La lutte le dévora tout plein d'espérances. Le plus lu des journalistes, il concourut à 'organiser l'esprit public, cette force tumultueuse que nous verrons se dresser désormais contre toutes les tentatives rétrogrades. Il ne faut ni exagérer, ni amoindrir l'action des hommes sur l'œuvre démocratique. Ceux qui parlent de mener les révolutions ne savent pas ce qu'ils disent : les révolutions ont leurs phases et leur époque de maturité. Cela est réglé. Toutes les impatiences humaines .ne peuvent rien changer aux lois de la nature et de la Providence. On ne fait pousser ni les arbres, ni les idées à coups de canon. Mais il y a des hommes chez lesquels se résume l'instinct des masses : Loustalot était un de ceux-là. Dans un temps où la presse avait succédé comme influence non seulement à la royauté, mais encore à l'Assemblée nationale, les écrivains devinrent les éclaireurs de l'armée révolutionnaire.

Les opinions se dégagent : les clubs se multiplient ; celui des Jacobins s'était démembré : Sieyès, Lafayette, Bailly, Le Chapelier, Larochefoucauld, en se retirant, avaient fondé à l'extrémité du Palais-Royal, près le passage Radziwill, une société connue sous le nom de Club de 89. Les députés s'y réunissaient pour lire les journaux et pour faire d'excellents dîners au sortir de l'Assemblée nationale. Dans la soirée, on préparait par une discussion régulière et paisible les travaux législatifs. L'ancien club des Jacobins avait gagné à la retraite des modérés de s'accroître en force et en influence ; il devint plus nombreux et plus tumultueux ; les Lameth et Barnave le dirigeaient : mais leur autorité tendait à décroître. Mirabeau, quoique haï, était également recherché des deux clubs, où sa parole remuait des passions bien différentes. Derrière ces notabilités commençait à poindre l'opiniâtre constance de Robespierre. Appuyé au dehors de la presse, il n'attendait qu'une occasion de surgir. Cette occasion se présenta :

L'Assemblée nationale venait de rendre un décret portant que les citoyens actifs seraient seuls inscrits sur le rôle des gardes nationales. L'indignation ouvrit la veine oratoire de Robespierre ; il fit au club un discours trouvé admirable par Camille. Les applaudissements éclatèrent. Mirabeau, président des Jacobins, rappela l'orateur à l'ordre. Cette interruption excita un soulèvement orageux. Mirabeau usait les forces de sa voix contre le tumulte ; le bruit même de la sonnette était étouffé. Mirabeau, raconte Desmoulins, voyant qu'il ne pouvait parler aux oreilles, et pour les frapper par un mouvement nouveau, au lieu de mettre son chapeau, comme le président de l'Assemblée nationale, il monta sur son fauteuil. *Que tous mes confrères m'entourent !* s'écria-t-il, comme s'il eût été question de protéger le décret en personne. Aussitôt une trentaine des honorables membres s'avancent et entourent Mirabeau. Mais, de son côté, Robespierre, toujours si pur, si incorruptible, et à cette séance si éloquent, avait autour de lui tous les vrais Jacobins, toutes les âmes républicaines, toute l'élite du patriotisme.

Le silence que n'avaient pu obtenir la sonnette et le geste théâtral de Mirabeau, le bras en écharpe de Charles Lameth[1] parvint à le ramener. Il monte à la

---

[1] Lameth s'était battu en duel avec un membre du côté droit, M. de Castries. Barnave s'était auparavant rencontré avec Cazalès. Le peuple, irrité des provocations qu'on adressait depuis quelque temps à ses députés, s'était mis en mouvement pour exercer une vengeance. Ayant couru en force à l'hôtel de Castries, il brisa les meubles, mit le linge en pièces et jeta tout par les fenêtres. Ces luttes personnelles alarmèrent la conscience des révolutionnaires ; ils engagèrent fortement les bons citoyens à réserver

tribune où, tout en louant Robespierre de son amour pour le peuple, et en l'appelant son ami très cher, il le malmena un peu rudement et prétendit, comme M. le président, qu'on n'avait pas le droit de faire le procès à un décret sanctionné ou non. Mais M. de Noailles concilia les deux partis en soutenant que le décret ne comportait point le sens qu'on lui prêtait, qu'il s'était trouvé au comité de constitution lorsqu'on avait discuté cet article, et qu'il pouvait attester que ni lui ni le comité ne l'avaient entendu dans le sens de M. Charles Lameth et de Mirabeau. La difficulté étant levée, la parole fut rendue à Robespierre, qui acheva son discours au milieu des applaudissements, comme il l'avait commencé. Ainsi croissait, au milieu des interruptions et des murmures, cette puissance formidable que Robespierre devait un jour exercer aux Jacobins.

La régénération politique entraîna la régénération des mœurs. Avant la Révolution, l'amour était avili, le lien conjugal fort relâché. La réforme des idées fit remonter au mariage l'amour, ce sentiment qui s'épure en se réglant. Le mercredi, 29 décembre 1790 une cérémonie touchante était célébrée dans l'église Saint-Sulpice : Camille Desmoulins s'unissait à Lucile Duplessis. Il faut reprendre les choses de plus haut. Un jeune étudiant en droit, maître ès-arts, rencontre dans le jardin du Luxembourg, un soir, deux femmes, dont l'une, la mère, avait les traits .nobles et empreints d'une majesté tragique ; l'autre était une jeune fille de douze ans, fort gracieuse et fort bien élevée.. La mère le frappa. Ce jeune homme était fort modestement vêtu, point beau ; sa parole embarrassée d'un léger bégaiement, ses politesses un peu gauches : il plut comme cela. Camille se trouvait redevable de son éducation au Chapitre de Laon ; sa famille était sans fortune, et les chanoines l'avaient fait entrer comme boursier au collège Louis-le-Grand, d'où il venait de sortir. Tous les soirs, Camille, allait courtiser ses chers feuillages ; ce coin de nature, encadré dans le faubourg Saint-Germain, était le pays de son cœur ; les deux femmes y revinrent aussi — par hasard.

La conversation étant tombée sur quelques idées qui commençaient dès lors à fermenter, Camille bégaya des paroles éloquentes ; on lui trouva l'esprit orné ; l'accès de la maison lui fut ouvert. Le cœur a ses troubles comme la vue : Camille avait d'abord cru aimer la mère ; mais, de jour en jour, ses sentiments se détournaient d'elle pour se porter sur la fille, sur la petite Lucile, dont les perfections croissantes jetaient déjà parmi ses jeux un parfum de tendresse et de sensibilité délicate. C'était une âme charmante ; toute troublée, elle ignorait la cause et l'objet de ces soupirs séditieux, qui soulevaient, par instant, sa poitrine émue. Elle accusait alors la chaleur du ciel des subites rougeurs qui lui montaient au visage. Le secret de Lucile ne fut pas trop bien gardé ; rien de bavard comme des yeux de seize ans ; sa mère lut dans ces yeux-la. Il y avait des obstacles de fortune. Le jeune bachelier en droit avait été reçu avocat au Parlement de Paris : mais jusqu'ici il y avait peu d'espoir ; car Lucile était riche.

Cependant la dévolution avait fait son chemin dans le monde, et Camille s'était poussé avec elle ; il était alors une des voix les plus écoutées du pays. Aimé de la France pour le tour de son esprit incisif, original et pétulant, il le fut aussi de la femme qu'il recherchait.

---

toutes leurs forces pour la grande lutte nationale. Camille Desmoulins donna lui-même l'exemple en refusant un duel : les écrivains de son parti le félicitèrent d'avoir le cœur de paraître lâche. Ainsi le sentiment puritain de la démocratie condamnait ce préjugé barbare de l'assassinat par les armes et devant témoins.

> Aujourd'hui, 29 décembre, *écrivait-il à son père*, je me vois enfin au comble de mes vœux. Le bonheur pour moi s'est fait longtemps attendre ; mais enfin il est arrivé, et je suis heureux autant que l'on peut l'être sur la terre. Cette charmante Lucile dont je vous ai tant parlé, et que j'aime depuis huit ans, enfin ses parents me la donnent, et elle ne me refuse pas. Tout à l'heure sa mère vient de m'annoncer cette nouvelle en pleurant de joie... Quant à Lucile, vous allez la connaître par ce seul trait. Quand sa mère me l'a donnée, il n'y a qu'un moment, elle m'a Conduit dans sa chambre ; je me jette aux genoux de Lucile ; surpris de l'entendre rire, je lève les yeux ; les siens n'étaient pas en meilleur état que les miens ; elle était tout en larmes, elle pleurait même abondamment, et cependant elle riait encore. Jamais je n'ai vu de spectacle aussi ravissant, et je n'aurais pas imaginé que la nature et la sensibilité pussent réunir à ce point ces deux contrastes !

Ô pressentiment ! rire à travers les larmes, n'est-ce pas toute la vie ? — Ce fut celle de Lucile. Rien ne manquait à leur bonheur que la cérémonie du mariage, et ce je ne sais quoi d'immense et de solennel qu'ajoute la religion aux engagements des hommes. L'abbé Bérardier, grand-maître du collège Louis-le-Grand, ancien proviseur de Camille, fit la célébration à Saint-Sulpice. Les témoins furent Pétion, Robespierre, Sillery, Brissot et Mercier. Bérardier, qui était membre de l'Assemblée constituante, prononça un discours touchant ; il recommanda surtout à Camille de respecter la religion dans ses écrits :

Si l'on peut, lui dit-il, être assez présomptueux pour se flatter de pouvoir se passer d'elle dans toutes les infortunes inséparables de cette vie, ce serait un meurtre que d'enlever ce secours à tant de malheureux qui n'ont d'autre ressource dans leurs peines que la consolation qu'elle leur procure, et d'autre espoir que les récompenses qu'elle promet. Si ce n'est pas pour vous, ce sera au moins pour les autres que vous respecterez la religion dans vos écrits ; j'en serais volontiers le garant ; j'en contracte même ici pour vous l'engagement au pied des autels, et devant Dieu qui y réside. Monsieur, vous ne me rendrez pas parjure... Votre patriotisme n'en sera pas moins actif ; il n'en sera que plus épuré, plus ferme, plus vrai ; car si la loi peut forcer à paraître citoyen, la religion oblige à l'être. La voix du bon abbé s'était attendrie, en s'adressant à son ancien élève ; les larmes coulèrent.

Lucile cependant attirait tous les regards ; il n'y avait qu'une voix dans l'église : Qu'elle est belle ! — Je vous assure, écrivait Camille quelques jours plus tard, que cette beauté est son moindre mérite. Il y a peu de femmes qui, après avoir été idolâtrées, soutiennent l'épreuve du mariage ; mais plus je connais Lucile, et plus il faut me prosterner devant elle. Le charme et la mollesse enfantine des sentiments n'excluait pas chez elle l'énergie. Lucile était bien de la race des femmes de la Révolution, douce et terrible, la grâce du cygne avec des réveils de lionne.

Soulèverons-nous ici les voiles du sanctuaire domestique ? Oh ! le charmant nid risqué, au milieu de l'orage ! On jouait avec la politique comme les enfants des pêcheurs d'Etretat avec la mer. Camille avait d'ailleurs abrité sa vie des tempêtes du forum. Lucile, quand son mari avait terminé son numéro de journal voulait

qu'on le lui lut ; aux endroits plaisants, c'étaient des éclats de rire et des folies qui animaient encore la verve satirique de Camille. Quelquefois elle le mettait en colère : les femmes n'aiment point sans cela. Au beau milieu du travail, qui prenait à Camille les plus longues heures du jour, Lucile, ennuyée du silence, lui jouait quelquefois un charivari en faisant aller sur le piano les pattes de sa chatte, laquelle se fâchait aussi, et finissait tout en jurant par l'égratigner en *ut, ré, mi, fa*.

Comme ces gracieux enfantillages se détachent en lumière sur le fond sérieux d'une Révolution ! Quelle douce insouciance de la terrible Montagne qui allait tout bouleverser en se soulevant ! Et moi qui transcris ces choses, j'éprouve le mélancolique plaisir du voyageur, qui jette des fleurs dans la bouche d'un volcan !

Camille ne tarda point à plaisanter sur le serment qu'on avait exigé de lui, de ne point toucher au spirituel :

> C'était, *dit-il*, gêner un peu la liberté des opinions religieuses et porter atteinte à la déclaration des droits : mais qu'y faire ? J'e n'étais point venu là pour dire non. C'est ainsi que je me trouvai pris et obligé, par serment, à ne me mêler, dans mes numéros, que de la partie politique et démocratique, et à en retrancher l'article théologie. Sans avoir approfondi la question, je me doute bien que ce serment accessoire au principal n'est pas d'obligation étroite comme l'autre.

Voilà l'homme ; le premier mouvement de sa nature était pour le cœur, le second pour l'esprit ; le sarcasme ne tardait pas à détruire en lui l'objet de son attendrissement. Ce tour d'esprit railleur l'a fait accuser d'irréligion et de scepticisme : il est vrai que Camille lança plus d'une fois ses flèches contre les entêtements de l'Eglise et contre les abus du clergé : mais on n'attaque dans ses écrits que ce qu'on aime encore. Les vrais sceptiques sont ceux qui acceptent tout sans s'attacher à rien, couvrant ainsi du manteau des formes et du respect le néant de leurs croyances.

Mirabeau se meurt ; Mirabeau est mort, ce fut le cri de Paris le 2 avril 1791. — Depuis quelque temps ce révolutionnaire était engagé, comme nous l'avons vu, dans une voie de retraite et de défection. Tous les partis, y compris le parti royaliste, qui ne comprenait rien à sa conduite, se réunirent dès lors pour l'accabler ; l'extrait suivant donnera une idée de la décence de ces attaques :

> Logé en chambre garnie, rue et hôtel Coq-Héron, en proie à la plus affreuse misère, il est réduit à la triste ressource de voler son garçon perruquier ; pendant que celui-ci lui arrangeait son toupet, il prend le cordon et le tire en avant ; il lui emprunte cette montre sous le prétexte d'en acheter une pareille le même jour ; et, quand le coiffeur a voulu la réclamer, Riquetti nie l'avoir vue, s'emporte, et roue de coups le pauvre garçon. — Voici comment il se défaisait de ses domestiques, après qu'il leur avait mangé le fruit de leurs épargnes et de vingt années de servitude. La veille de son départ pour Bruxelles, il affecte une transe cruelle sur un oubli de papiers qu'il a laissés à Bignon. Il caresse son domestique, à qui il devait déjà quatorze cents livres, le

> conjure, le presse tendrement de vouloir bien monter sur un cheval qu'il fait louer par lui-même, et, dès que le domestique est parti, Riquetti dévalise la malle de ce crédule serviteur, et décampe. — Une autre fois, il s'appropria une bague de cent louis avec la même dextérité qu'il avait escamoté la montre. — Sa valeur est parfaitement connue dans le régiment de Royal-Comtois, et c'est cette valeur qui lui inspira le dessein de déguerpir, tandis que l'armée était aux prises avec les Corses.

Ce manifeste de la haine se termine par un curieux mouvement oratoire :

> Ombres immortelles des Ravaillac, des Cartouche, des Mandrin, des Desrues, reprenez vos dépouilles humaines, et accourez siéger aux Etats généraux ; accourez, vous tous dont le front est couvert d'un triple airain, vous que souillèrent tous les forfaits, venez vous asseoir au milieu de cette Assemblée d'élite où doit présider le comte de Mirabeau. Ah ! sans doute, vous avez tous autant de droits que lui ; vous n'avez pas plus démérité que lui d'être à votre poste de citoyens ; vous ne fûtes que des scélérats, Riquetti fut quelque chose de pis.

Ces exagérations font pitié : mais les taches de sa vie étaient malheureusement trop réelles : le linceul couvrit tout. La mort refit Mirabeau. Le Directoire du département proposa de lui donner pour tombe la nouvelle église de Sainte-Geneviève ; l'Assemblée nationale délibéra sur-le-champ ; Robespierre alors, qui avait plusieurs fois essuyé les démentis et les colères oratoires de Mirabeau, Robespierre se leva : Ce n'est pas, dit-il, au moment où l'on entend de toutes parts les regrets qu'excite la perte de cet homme illustre qui, dans les époques les plus critiques, a déployé tant de courage contre le despotisme, que l'on pourrait s'opposer à ce qu'il lui fût décerné des marques d'honneur. J'appuie cette proposition de tout mon pouvoir ou plutôt de toute ma sensibilité. De ces deux hommes, Mirabeau et Robespierre, l'un était le premier, l'autre le dernier mot de la Révolution.

L'édifice de Sainte-Geneviève, transformé en Panthéon, devait réunir les dépouilles de tous les grands hommes. Pensée sublime, qui fut suspendue plus tard, comme toutes les autres, avec l'élan de la France — convoquer les ombres, faire un concile de morts, et leur demander, en mettant sous leurs yeux une Constitution née de leurs écrits philosophiques : Etes-vous contents de notre œuvre ? Descartes, Voltaire, J.-J. Rousseau, reçurent pour ainsi dire leurs lettres d'invitation : Mirabeau ouvrit la marche et leur montra le chemin. Le peuple, qui aime les grands hommes malgré leurs faiblesses, suivit les funérailles de l'orateur en pleurant. On se figure difficilement que ces hommes-là doivent périr ; tant l'idée de l'âme et du génie s'allie intimement à celle de l'immortalité ! Aussi le bruit public fit-il intervenir dans l'événement final qui enlevait Mirabeau des causes occultes. On parla vaguement de poison ; il n'y en avait d'autre que celui de la débauche à laquelle se livrait cette orageuse nature. Le travail et la tribune firent le reste. Mirabeau commençait à avoir peur de la Révolution ; sa tonnante voix criait aux flots de reculer ; les flots se brisent, mais ne reculent

pas. Emporté dans cette lutte avec un élément sourd et inexorable, il se roidit contre les débris du trône ; il se fit de la royauté une ancre à laquelle, d'une main désespérée, il cherchait à rattacher sa fortune et celle de la France. Vains efforts ! Comme ses besoins étaient énormes et que la Cour était riche, il vendit sa parole.

L'éloquence de Mirabeau, une grande prostituée ! Longtemps son audace le couvrit ; sa défection, entourée d'abord des obscurités de l'incertitude, ne se dévoila que par secousses ; la mort enfin le sauva. Le voilà donc couché dans les ténèbres du sépulcre, ce grand homme, digne des gémonies par sa conduite, digne du Panthéon par ses vastes talents ! La poésie, qui s'amuse aux contrastes, a voulu rehausser chez lui l'éclat des lumières par l'opposition des ombres : pas de ces jeux-là, s'il vous plaît, ayons le courage de dire que la probité est le seul piédestal du vrai génie.

Le jour de sa mort tous les spectacles furent fermés. L'accablement, la consternation, la stupeur étaient sur presque tous les visages. La voix des journaux exprima des sentiments mêlés : mais, en général, les regrets et l'admiration pour les talents de l'orateur firent l'immortalité de l'homme. Marat seul tint ferme dans ses diatribes : Peuple, s'écria-t-il, rends grâces au ciel ; ton plus redoutable ennemi, Riquetti, n'est plus. La nouvelle destination donnée à l'église Sainte-Geneviève fut encore pour Marat l'objet de vives critiques ; il ne vit, dans cet édifice consacré à honorer les lumières sans les vertus, qu'un monument de pure ostentation nationale. Ce qu'il y a de plus remarquable, et j'oserais dire de prophétique, c'est la déclaration suivante :

Si jamais la liberté s'établissait en France, et si jamais quelque législature, se souvenant de ce que j'ai fait pour la patrie, était tentée de me décerner une place dans Sainte-Geneviève, je proteste ici hautement contre ce sanglant affront. — Marat entendait dire par là qu'il y serait en trop mauvaise compagnie. — Oui, j'aimerais mieux cent fois ne jamais mourir, que d'avoir à redouter un si cruel outrage. Ce dernier trait est assez beau : J'aimerais mieux cent fois ne jamais mourir ! — Marat, quoi qu'il en ait dit, alla plus tard au Panthéon ; il est vrai que ce fut pour en chasser Mirabeau.

En ce temps-là, les rois s'assemblèrent et tinrent conseil contre la France pour la faire mourir. Ces mouvements de coalition extérieure s'appuyaient dans le pays sur des tentatives de guerre civile. La France avait été sans tribunaux, elle se trouvait maintenant sans culte. La noblesse et le clergé réfractaire s'unirent pour exciter des mouvements dans le peuple ; un tas de femmes sans mœurs, de grands de la Cour athées, d'abbés qui avant la Révolution foulaient aux pieds tous les devoirs, se mirent à déclamer contre le nouveau schisme et à fréquenter immodérément les églises. La religion devint ainsi le prétexte des mécontents. Le clergé insermenté en appela au Saint-Siège ; le pape Pie VI lança une bulle où il déclarait nulles et illicites les nouvelles élections de curés et d'évêques.

Ces luttes de croyances reportèrent l'esprit français aux farces du Moyen Age et aux mœurs de la Réforme, Luther, condamné par Rome, avait brûlé la bulle du pape sur un bûcher : Tu as troublé la sainteté de Dieu, lui dit-il, que le feu éternel te trouble ! Ailleurs, il la jeta dans l'eau, en lui criant : Bulle, tu n'es qu'une bulle de savon, nage ! La Révolution accueillit à peu près le bref du pape dans les mêmes termes ; elle y mit seulement moins de colère et plus d'ironie : les rôles avaient changé ; le pape n'était plus qu'un faible vieillard, tandis que la réforme pénétrait à la fois dans l'Eglise et dans la société. On fit un mannequin qui représentait Pie VI, et qui fut transporté au Palais Royal ; là un membre de

quelque société patriotique lit à haute voix un réquisitoire dans lequel, après avoir notifié les intentions criminelles de Joseph-Ange Bra&chi, Pie VI, il conclut à ce que son effigie soit brûlée et à ce que les cendres soient jetées au vent, toutefois après lui avoir ôté sa croix et son anneau, — sans doute pour montrer que tout en punissant l'homme et le pontife, le peuple entendait respecter les insignes de la religion. A peine il avait dit, que l'effigie du pape, son bref dans une main, un poignard dans l'autre, un écriteau sur la poitrine avec ce mot : fanatisme, est livrée aux flammes.

Cette scène se passait au milieu des acclamations de nombreux spectateurs. La bulle du pape donna encore lieu à une caricature qui obtint du succès : le Saint-Père, en grand costume, était représenté assis sur sa chaire pontificale, à l'un des balcons de son palais. Devant lui posait un large bénitier rempli d'eau de savon que l'abbé Royou — un des chefs de la résistance ecclésiastique — faisait mousser avec un goupillon. Le pape, un chalumeau à la bouche, soufflait vers la France des bulles auxquelles il donnait sa bénédiction. Près de là étaient Mesdames, tantes du roi[1], et plusieurs cardinaux. Ceux-ci, avec leurs chapeaux rouges, et Mesdames, avec leur éventail, agitaient l'air et dirigeaient les saintes bulles. Dans le lointain se montrait la France, assise sur un nuage, entourée de son nouveau clergé. Appuyée sur le livre de sa Constitution, elle recevait les bulles, et d'une chiquenaude elle les faisait disparaître. — Callot était secondé dans cette lutte par la verve humoristique des successeurs de Rabelais, de Luther et d'Erasme. Le sarcasme sera toujours l'arme la meilleure dans de semblables discussions : le rire voltairien, leste et adroit de sa nature, triomphe sans peine de la scholastique, tout armée de lourds syllogismes, comme autrefois David, avec sa simple fronde, terrassa le géant Goliath.

La Cour de Rome faisait à la Révolution française une opposition d'instinct et de doctrine. Depuis longtemps la papauté avait signé un acte avec toutes les divinités de la terre, Léon X, en se mettant à la tête du mouvement de la renaissance, avait refoulé la croix dans le monde païen. Dès lors, le naturalisme, chargé de foudres par les premiers siècles de foi, les secoua l'une après l'autre, et releva dans la ville sainte une tête superbe. On le vit s'introduire, en quelques années, dans les lettres et dans les arts où il réalisa des merveilles. Le mysticisme était vaincu ; le Moyen Age s'effaçait sous l'antiquité ; la couche mythologique dévorait le sol chrétien, et cela dans Rome même, la patrie de l'Eglise. Rome était alors très éloignée de prévoir les conséquences d'un tel mouvement, et les papes, en le favorisant, servirent, sans le vouloir, les intérêts de l'humanité ; car la renaissance provoqua la réforme, qui, à son tour, amena la Révolution française.

Au moment où cette Révolution éclata, la Cour de Rome s'était de plus en plus engagée dans les liens de l'idolâtrie : elle avait embaumé la chair du Christ ; mais son esprit, l'esprit de Dieu, était passé du chef de l'Eglise aux nations modernes, et plus particulièrement à la France, qui se trouvait être, par sa position morale et politique, le Saint-Siège de la raison humaine au XVIIIe siècle. Cet antagonisme dans les idées devait amener un conflit dans les institutions : la partie du clergé de France qui était plus attachée au vêtement de la foi qu'à la foi même, tourna les yeux vers le souverain pontife, et lui demanda d'envoyer le feu du ciel sur les villes schismatiques, sur les églises qui venaient d'être livrées au

---

1 Les tantes du roi s'étaient enfuies à Rome, malgré les justes alarmes du peuple de Paris qui avait cherché à les retenir.

nouveau clergé. Les passions les plus étrangères aux croyances religieuses se mêlèrent, comme nous l'avons vu, dans cette querelle : la divinité devint le masque des intrigues de partis et des intérêts les moins nobles.

Le matérialisme politique s'unit au matérialisme de l'Eglise, pour se créer une force auxiliaire et concerter des moyens de défense. Le peuple vit tout cela ; il vit, de plus, les prêtres insermentés développer, contre leurs confrères qui s'étaient soumis à la loi, un système de proscription que la charité seule aurait dû leur interdire. Cette haine entre les deux nuances du clergé français devait être alors bien envenimée, puisqu'elle survécut aux événements, et qu'un demi-siècle plus tard elle ferma les portes du temple aux dépouilles du vénérable abbé Grégoire. Entre ces deux camps qui divisaient l'Eglise, le peuple prit nécessairement parti pour l'un ou pour l'autre : à Paris et dans toutes les villes radicales, la faveur publique se déclara pour les prêtres qui avaient prêté serment à la nation ; les insermentés, autour desquels se rangeaient, par esprit d'opposition et de contraste, les ennemis de la chose publique, furent, au contraire, l'objet de sarcasmes, d'insultes, et bientôt de voies de fait. Le peuple voyait avec tristesse la solitude des églises réputées schismatiques, tandis que la foule dorée s'empressait autour des autels que la loi ne reconnaissait plus comme légitimes.

A Paris, il y eut des désordres regrettables : on força l'entrée de cloîtres et de communautés religieuses ; la virginité de quelques saintes filles fut livrée aux verges et à d'autres outrages plus abominables encore. Très peu d'hommes et de femmes prirent part à ces excès, qui d'ailleurs ont déshonoré dans tous les temps les luttes de croyances. Ce que je tiens à établir, c'est que Marat et les autres révolutionnaires extrêmes, qui servaient alors presque tous dans la presse militante, demeurèrent étrangers à aucune provocation d'actes semblables. Le sage Robespierre alla plus loin : à propos de troubles très graves qui venaient d'éclater à Douai, et dans lesquels des prêtres insermentés avaient, disait-on, joué un rôle, il fit entendre ces dignes paroles :

> Il est absurde de vouloir porter contre les ecclésiastiques une loi qu'on n'a pas encore osé porter contre tous les citoyens ; des considérations particulières ne doivent jamais prévaloir sur les principes de la justice et de la liberté. Un ecclésiastique est un citoyen, et aucun citoyen ne peut être soumis à des peines pour ses discours ; il est absurde de faire une loi uniquement dirigée contre les discours des ministres de l'Eglise. J'entends des murmures, et je ne fais qu'exposer l'opinion des membres qui sont les plus zélés partisans de la liberté ; ils appuieraient eux-mêmes mes observations, s'il n'était pas question des affaires religieuses.

Ces sentiments, je n'hésite pas à le dire, étaient ceux de la majorité des vrais révolutionnaires ; s'il leur arriva jamais de frapper sur la religion, c'est que derrière cette figure auguste se cachaient alors l'hypocrisie et l'athéisme aristocratique.

Il importe aussi de savoir qu'à cette époque la plupart des démocrates étaient encore royalistes. Marat, malgré ses boutades contre Louis XVI, engageait fort à le conserver sur le trône :

> J'ignore, disait-il, si les contre-révolutionnaires nous forceront à changer la forme du gouvernement ; mais je sais bien que la monarchie très limitée est celle qui nous convient le mieux aujourd'hui, vu la dépravation et la bassesse des suppôts de l'ancien régime, tous si portés à abuser des pouvoirs qui leur sont confiés. Avec de tels hommes une république fédérée dégénérerait bientôt en oligarchie. On m'a souvent représenté comme un mortel ennemi de la royauté, et je prétends que le roi n'a pas de meilleur ami que moi. Ses mortels ennemis sont ses parents, ses ministres, les prêtres factieux et autres suppôts du despotisme ; car ils l'exposent continuellement à perdre la confiance du peuple, et ils le poussent par leurs conseils à jouer la Couronne, que j'affermis sur sa tête en dévoilant leurs complots, et en le pressant de les livrer au glaive des lois.
>
> Quant à la personne de Louis XVI, je crois bien qu'il n'a que les défauts de son éducation, et que la nature en a fait une excellente pâte d'homme, qu'on aurait cité comme un digne citoyen, s'il n'avait pas eu le malheur de naître sur le trône. Tel qu'il est, c'est, à tout prendre, le roi qu'il nous faut. Nous devons bénir le ciel de nous l'avoir donné ; nous devons prier de nous le conserver : avec quelle sollicitude ne devons-nous pas le retenir parmi nous ! Je vais lui donner une marque d'intérêt qui vaudra mieux que le serment de fidélité prescrit par l'Assemblée traîtresse, et dont on ne suspectera pas la sincérité, car je ne suis pas flagorneur. On sait que les courtisans contre-révolutionnaires maudissent tout haut la bonhomie de Louis XVI, qu'ils regardent comme un obstacle à la réussite de leurs projets désastreux : eh bien ! cette bonhomie, devenue la qualité la plus précieuse du monarque, est à mes yeux d'un si grand prix, qu'une fois que la justice aura son cours, je ferai des vœux pour que Louis XVI soit immortel.

Les conseils un peu durs que *l'Ami du peuple* se permettait de donner à Louis XVI n'étaient dans son idée que des marques d'estime et d'intérêt. Il est plus difficile de pénétrer à cet endroit les sentiments de Robespierre. Voici néanmoins une leçon de convenance donnée par lui à l'Assemblée nationale, et dans laquelle, tout en l'engageant à modérer ses témoignages de déférence extérieure, il paraît admettre le principe de la royauté :

> Il faut, dit-il, rendre au roi un hommage noble et digne de la circonstance. Il reconnaît la souveraineté de la nation et la dignité de ses représentants, et sans doute il verrait avec peine que l'Assemblée nationale, oubliant cette dignité, se déplaçât tout entière. Je ne m'éloigne pas de la proposition de M. Lameth, je me borne à une légère modification. Il vous a proposé de remercier le roi ; mais ce n'est pas de ce moment que l'Assemblée doit croire à son patriotisme, elle doit penser que depuis le commencement de la Révolution il

> y est resté constamment attaché. Il ne faut donc pas le remercier, mais le féliciter du parfait accord de ses sentiments avec les nôtres.

Il était même arrivé à quelques écrivains du parti démocratique d'en appeler à Louis XVI contre l'Assemblée nationale. Loustalot engageait le roi à faire usage du veto suspensif que lui accordait la Constitution pour paralyser l'effet des lois dictées par l'aristocratie bourgeoise : ç'aurait été le moyen de rendre quelque popularité à un pouvoir affaibli. La vérité est que ces écrivains attachaient alors peu d'importance à la forme du gouvernement. Le roi était en outre, à leurs yeux, l'otage de la Révolution. De là les efforts du peuple pour le retenir à Paris et l'espèce d'émeute qui éclata, quand Louis XVI voulut, pour des motifs qu'il est difficile d'éclaircir, se rendre à Saint-Cloud. Point de départ ! — Ainsi, les révolutionnaires tenaient à garder le roi ; tandis que des hommes d'un radicalisme beaucoup plus douteux, Brissot, Pétion, Buzot, étaient alors pour la République.

J'ai parlé ailleurs des doctrines religieuses de la Révolution ; je dois dire un mot de ses doctrines économiques. Il y avait deux écoles : la première résumait ainsi ses tendances : Honorables indigents ! malgré les injustices et les dédains de la classe opulente, contentez-vous de lui avoir inspiré un moment la terreur. Persévérez dans vos travaux ; ne vous lassez point de porter le poids de la Révolution ; elle est votre ouvrage ; son succès dépend de vous ; votre réhabilitation dépend d'elle. N'en doutez pas, vous rentrerez un jour, et peut-être bientôt, dans le domaine de la nature, dont vous êtes les enfants bien-aimés. Vous y avez tous votre part. Oui, vous devez tous devenir propriétaires un jour, mais pour l'être, il vous faut acquérir des lumières que vous n'avez pas. C'est au flambeau de l'instruction à vous guider dans ce droit sentier, qui tient le juste milieu entre vos droits et vos devoirs.

Honorables indigents ! qui ne reconnaîtrait à ce langage une magnifique réparation des inégalités sociales ? Messeigneurs les pauvres ! Cette école voulait l'augmentation du bien-être individuel par le travail, par des lois justes, par la transformation régulière du travailleur économe en propriétaire éclairé.

L'autre tradition à la tête de laquelle se plaça l'ancienne loge maçonnique des *Amis de la Vérité*, contenait en germe la doctrine du communisme socialiste, moins les mots qui n'étaient pas encore trouvés : elle réclamait, comme une conséquence de la Révolution, *la propriété pour tous*. Cette proposition, quoique confuse, déplut aux jacobins, qui accusèrent les *Amis de la Vérité* de vouloir la loi agraire : on n'avait pas alors d'autre tenue pour désigner une répartition égale de la richesse publique. Le sort de la classe ouvrière était, aux deux peints de vue, l'objet d'une active sollicitude. Dans la presse, un homme s'occupait ardemment du rapport des questions politiques à la question du travail et des salaires ; c'était Marat. *L'Ami du Peuple* devait sans doute à ces articles, où il osait se parer fièrement des guenilles de la misère, une influence que d'autres feuilles beaucoup mieux rédigées n'acquéraient pas alors. Il revêtit le sac et le cilice de la classe déshéritée pour laquelle il réclamait des droits, des soulagements et une justice. Le dédain avec lequel les écrivains royalistes parlaient de la classe inférieure l'entraînait quelquefois à se faire leur avocat officieux. Voici l'un de ces plaidoyers !

> Toute la canaille anti-révolutionnaire s'est accordée à traiter de brigands les citoyens de la capitale armés de piques, de lances, de haches, de bâtons ; c'est une infamie : ils faisaient partie de l'armée parisienne. Aux yeux des hommes libres, ils n'étaient pas moins soldats de la patrie que les citoyens en uniforme ; et aux yeux du philosophe, ils étaient la fleur de l'armée. Je le répète, la classe des infortunés, que la richesse insolente défigure sous le nom de *canaille*, est la partie la plus saine de la société ; la seule qui, dans ce siècle de boue, aime encore la vérité, la justice, la liberté ; la seule consultant toujours le simple bon sens, et s'abandonnant aux élans du cœur, ne se laisse ni aveugler par les sophismes, ni séduire par les cajoleries, ni corrompre par la vanité ; la seule qui soit inviolablement attachée à la patrie, et dont maître Motier (Lafayette) n'eût jamais fait de cohortes prétoriennes. Lecteurs irréfléchis, qui voudriez savoir pourquoi la classe des infortunés serait la moins corrompue de la société, apprenez que, forcée de travailler continuellement pour vivre, et n'ayant ni les moyens ni le temps de se dépraver, elle est restée plus près que vous de la nature.

Les ennemis de la Montagne ont attribué à un tel langage des intentions blâmables ; pour moi, j'aime mieux y voir le respect de l'honnête homme envers le malheur. L'impartialité de l'histoire consiste à présumer plutôt le bien que le mal ; l'écrivain qui tient alors dans ses mains la balance des paroles et des actions éprouve, en jetant l'indulgence et le pardon sur les hommes trop tôt décriés, une des plus vives jouissances de Dieu.

Mirabeau mort, plusieurs membres de l'Assemblée nationale se disputèrent son influence. Robespierre, qu'on avait surnommé la chandelle d'Arras, par allusion au flambeau qui venait de s'éteindre, n'avait dans son éloquence ni l'éclat ni la chaleur de Mirabeau : mais la Providence se sert quelquefois d'une petite lumière pour éclairer les nations. Cette parole qu'on affectait de rabaisser était d'ailleurs nette, solide, carrément taillée dans la substance même de l'idée. Malgré ces qualités rares, l'éloquence de Robespierre fût demeurée stérile, si la contradiction et la lutte ne l'eussent fécondée à temps. La première fois qu'elle se fit jour comme par secousses, ce fut a propos du droit de pétition. L'orateur s'écriait : Plus un homme est faible et malheureux, plus il a besoin du droit de pétition ; et c'est parce qu'il est faible et malheureux que vous le lui ôteriez ! Dieu accueille les demandes non seulement des plus malheureux des hommes, mais des plus coupables. Robespierre fut soutenu par l'abbé Grégoire :

Le mot pétition signifie *demande*. Or, dans un état populaire, que peut demander un citoyen quelconque qui rende le droit de pétition dangereux ? Ne serait-il pas étrange qu'on défendît à un citoyen non actif de provoquer des lois utiles, qu'on voulût se priver de ses lumières ? Qu'on ne dise pas qu'il n'y a de citoyens non actifs que les vagabonds. Je connais à Paris des citoyens qui ne sont pas actifs, qui logent à un sixième, et qui sont cependant en état de donner des lumières, des avis utiles. L'assemblée murmure ; les tribunes applaudissent. Le parti des royalistes constitutionnels voulait refuser au malheureux la faculté de faire entendre ses plaintes ; il niait à la brebis qu'on égorge le droit de geindre sous le

couteau. Robespierre reparut trois fois à la tribune au milieu de la rage des modérés : Je demande, s'écria-t-il, je demande à monsieur le président que l'on ne m'insulte pas continuellement autour de moi, lorsque je défends les droits les plus sacrés des citoyens. La voix de la sonnette s'enrouait à rétablir l'ordre. Au milieu de ces violences, qui partaient du milieu de la salle, Robespierre était appuyé par les tribunes ; sa parole allait plus loin que l'enceinte législative ; ce qui faisait surtout la force de ce député c'est qu'il s'adressait toujours à la nation.

L'Assemblée était fatiguée ; la longueur et l'immensité de ses travaux, ses dissensions intérieures, son peu de foi dans la Constitution qu'elle venait d'ébaucher, tout la préparait à un dernier sacrifice. Elle avait assez vécu. A plusieurs reprises, quelques-uns de ses orateurs lui avaient proposé de se dissoudre, Robespierre fit une motion plus courageuse encore : il proposa à l'Assemblée de décréter que ses membres ne pourraient être élus à la prochaine législature. On a voulu donner à cette démarche des intentions de politique occulte ; je n'y crois pas. L'Assemblée constituante, malgré ses défauts et ses passions, avait du moins une qualité héroïque, dont elle fit preuve dans toutes les occasions : c'était le désintéressement. Robespierre s'adresse uniquement à cette générosité bien connue : Ceux qui fixent les destinées des nations, s'écrie-t-il, doivent s'isoler de leur propre ouvrage. Sans rabaisser la mission de l'Assemblée, ni ses lumières, il ose lui rappeler que la source de toute grandeur et de toute inspiration est dans le sentiment général : Je pense, dit-il, que les principes de la Constitution sont gravés dans le cœur de tous les hommes et dans l'esprit de la majorité des Français ; que ce n'est point de la tête de tel ou tel orateur qu'elle est sortie, mais du sein même de l'opinion publique qui nous a précédés et qui nous a soutenus ; c'est à la volonté de la nation qu'il faut confier sa durée et sa perfection, et non à l'influence de quelques-uns de ceux qui la représentent en ce moment. Ce jour, la conscience d'un seul fut la conscience de tous.

L'Assemblée décrète, à la presque unanimité, la proposition de Robespierre Quelques historiens ont avancé que si la Constituante ne s'était pas détruite elle-même, il n'y aurait pas eu de république : pour moi, qui, sous la transparence des faits, aperçois constamment l'intervention d'un dessein immuable et supérieur, je ne puis croire à ces arrangements de la politique humaine. Il fallait que la Révolution se fît et qu'elle épuisât toutes ses conséquences : le trône était un obstacle à sa marche, elle le franchit ; l'Assemblée nationale aurait eu beau renaître sous un autre nom, qu'elle n'eût point empêché la monarchie de courir à sa perte.

Il n'y avait plus guère de discussion à laquelle Robespierre ne mêlât sa parole obstinée. Il s'était formé à Paris une société d'*Amis des Noirs* qui travaillaient à l'abolition de l'esclavage et de la traite. Quand la question des colonies s'agita devant l'Assemblée nationale, Grégoire, qui était membre de cette société philanthropique, éleva la voix en faveur des hommes de couleur. Malouet déclara que si l'Assemblée persistait à vouloir élever un trophée à la philosophie, elle devait s'attendre à le composer des débris de vaisseaux et du pain d'un million d'ouvriers. Le tour de Robespierre était venu : jamais il ne se montra plus dépouillé de l'égoïsme des intérêts. S'il fallait, s'écria-t-il, s'il fallait sacrifier l'intérêt ou la justice, il vaudrait mieux sacrifier les colonies qu'un principe. Dès le moment où, dans un de vos décrets, vous aurez prononcé le mot *esclave*, vous aurez prononcé votre déshonneur. — Nombreux murmures ; l'orateur continue impassible.

L'intérêt suprême de la nation et des colonies est que vous ne renversiez pas, de vos propres mains, les bases de la liberté ! Périssent les colonies ! — Nouvel orage dans la salle — s'il doit vous en coûter votre bonheur, votre gloire, votre indépendance. Je le répète, périssent les colonies ! si les colonies veulent, par des menaces, nous forcer à décréter ce qui convient le plus à leurs intérêts. Je déclare que nous ne leur sacrifierons ni la nation, ni les colonies, ni l'humanité entière. Périssent les colonies ! ce cri est le sublime de la conscience. Mirabeau écoutant parler Robespierre à l'Assemblée nationale murmurait à demi-voix : Cet homme ira loin ; car il croit tout ce qu'il dit. La foi, une foi inébranlable aux idées de la Révolution, voilà en effet tout le secret de sa force. Devant cet esprit rigide, les hommes, les intérêts, les événements n'étaient rien, il n'y avait que les doctrines qui vécussent.

La nation était sans clergé, elle allait se trouver sans armée : les temples vides, les frontières ouvertes. Ces inconvénients étaient liés au travail de destruction et de recomposition qui s'opérait alors dans les entrailles de la société. La discipline militaire était à reconstruire sur de nouvelles bases. Les partisans de l'immobilité voulaient, au contraire, qu'on conservât les abus de l'ancien système. Ce fut encore Robespierre qui domina toute la discussion : Législateurs, dit-il, gardez-vous de vouloir avec obstination des choses contradictoires, de vouloir établir l'ordre sans justice. Ne vous croyez pas plus sages que la raison, ni plus puissants que la nature. On avait parlé de lier les soldats à l'ancien régime militaire par un serment sur l'honneur. Quel est, s'écria-t-il, cet honneur au-dessus de la vertu et de l'amour de son pays ? Je me fais gloire de ne pas connaître un pareil honneur. L'orateur proposait le licenciement de l'armée. Un membre du côté droit, Cazalès, lui succède à la tribune et injurie brutalement le discours de Robespierre qu'il traite de diatribe calomnieuse : Ici des cris *à l'ordre ! à l'Abbaye !* un vacarme horrible du côté gauche. — Le souffle des hommes forts se reconnaît à cela, qu'il soulève des orages.

Cependant les intrigues de la noblesse déchue ne cessaient de circonvenir Louis XVI. Retournons en arrière, car nous avons omis à dessein quelques détails relatifs à la Cour. La garde nationale s'était trouvée plusieurs fois aux prises, dans le château des Tuileries, avec une garde courtisane dont les membres furent surnommés les Chevaliers du Poignard. Ces Don Quichotte de la monarchie avaient excité dans le peuple un mouvement de diversion, durant lequel ils espéraient sans doute faire quelque coup de tête. Le 28 février, le faubourg Saint-Antoine se porte au château de Vincennes et veut en détruire le donjon, ce frère de la Bastille. Lafayette accourt, dissipe le rassemblement et fait une soixantaine de prisonniers qu'il ramène à l'Hôtel de Ville. Au retour de son expédition, œ général apprend que les appartements du roi sont remplis de gens armés de cannes à épée, de pistolets et de poignards. C'étaient des hobereaux et des châtelains qu'on avait appelés de la Bretagne et des provinces méridionales.

Déjà M. Gouvion, major de la garde nationale, avait prévenu le roi. Louis XVI ayant demandé pourquoi plus de quatre cents personnes se trouvaient ainsi rassemblées dans son château avec des armes secrètes, on lui répondit que la noblesse, effrayée de l'événement de Vincennes, s'était ralliée autour de sa majesté pour la défendre. Il désapprouva, mais faiblement, le zèle indiscret de ces messieurs. La garde les fouillait, les désarmait, les huait, les chassait, quand Lafayette arriva, qui termina cette jonglerie de dévouement provincial par une complète déroute. Le général tança fort rudement les ducs de Villequier et de Duras, que son ordre du lendemain qualifia de chefs de la domesticité du château. Cette scène, plus ridicule que terrible, n'indiquait sans doute pas un

plan de contre-révolution très redoutable ; mais elle se liait à des mouvements royalistes sur la frontière.

La ligue des puissances étrangères appuyait ouvertement l'émigration. La France répondit à ces hostilités sourdes par la dignité de son maintien : elle avait sacrifié à la Révolution jusqu'à cette ardeur conquérante, qui était un des apanages de la race celtique. Les bras ouverts sur le monde, elle espérait attirer à ses idées toutes les nations émues. Bien qu'elle crût préluder par son propre bonheur au bonheur des autres peuples de la terre, elle s'était même interdit une propagande active. Il est vrai que les vieilles monarchies de l'Europe se tenaient sur leurs gardes. Les femmes ne mesurent pas l'étendue des obstacles, et c'est par là qu'elles sont puissantes à oser : Théroigne voyait avec frémissement le pays où elle était née, sa bonne ville de Liège, sous le joug des préjugés ; elle résolut, un peu follement, de courir les chances d'une tentative en faveur des principes révolutionnaires. Ce rôle lui souriait ; hirondelle du printemps de la liberté, elle allait annoncer aux peuples du Nord que le moment de soulever les glaces du despotisme était venu.

Peut-être s'exagérait-elle — Théroigne était toujours femme — ses moyens d'influence ; elle comptait secrètement sur ses yeux. noirs, sur sa taille de fée, sur sa main petite et d'une perfection incroyable, pour gagner le cœur du peuple. Elle avait une éloquence naturelle et toute débordante ; son babil amusait, charmait, tournait les têtes ; c'est ainsi qu'elle avait désarmé le régiment de Flandre. Théroigne était partie avec Bonne-Carrère, secrétaire au club des Jacobins ; ils arrivèrent à Bruxelles et dans le pays de Liège. Jusqu'ici tout allait bien : mais nos zélés émissaires étaient suivis à la piste par deux Français, dont les projets masqués éventèrent le complot. Carrère fut assez heureux pour s'évader ; Théroigne tomba. entre les mains de l'Autriche. La malheureuse fut conduite à Vienne, dans la forteresse de Kulstein, sous la double accusation de propagande et de régicide ; on entendait ainsi flétrir la conduite qu'avait tenue Théroigne à Versailles, dans les journées d'octobre. Cette héroïque fille, si horriblement décriée pour ses mœurs, s'était renouvelée dans l'amour de la Révolution.

Avant son départ de Paris, elle n'avait plus que de chastes rapports avec les principaux meneurs ; Théroigne faisait sa société intime du rigide abbé Sieyès et du républicain Gilbert Romme, une espèce de quaker, affectant la plus austère modestie, la malpropreté même, et d'une figure à faire peur. Ce Romme était un métaphysicien obscur, un alchimiste politique, dont les dissertations bizarres s'échappaient comme les fumées d'un cerveau malade. Rien n'était plus amusant que de voir la petite Théroigne l'écouter d'un air grave et renchérir encore sur la mysticité de son maître, dans son aimable jargon moitié flamand, moitié français : ils travaillaient ainsi l'un et l'autre à la découverte de la nouvelle pierre philosophale. Cette robe de puritanisme convenait mieux à Théroigne que ses parures de courtisane, elle les vendit avec ses meubles et ses bijoux, et jeta tout dans le tronc de la patrie. A Kulstein, au milieu du silence et de l'obscurité, les idées, les destins, les mouvements de la France, pesaient sur son âme opprimée. Elle subit plusieurs mois d'une captivité très dure.

Cependant Louis XVI ne pouvait se consoler des pertes que faisait chaque jour son autorité souveraine. La reine lui soufflait secrètement la haine et le mépris de la Constitution ; elle ne cessait de mettre sous ses yeux l'inutilité des sacrifices offerts à l'opinion dominante, ses continuelles alarmes pour son fils, les désordres renaissants, les conseils de Mirabeau épouvanté de la destruction de

l'autorité royale, ou payé pour tenter de la rétablir ; toutes ces chicanes faisaient impression sur l'esprit du faible monarque. Il n'avait cessé d'entretenir depuis quelques mois une correspondance secrète avec les Cours étrangères. Louis XVI intriguait, intriguait, intriguait. Depuis longtemps il cherchait un endroit du royaume, d'où lui et sa famille puissent communiquer en sûreté avec lies puissances du Nord et dicter des lois à l'Assemblée nationale. Il lui fallait en outre un homme dévoué qui entrât dans le complot et une armée qui servît de point d'appui pour réagir sur la Révolution.

M. de Bouillé, l'impitoyable héros de Nancy, avait été chargé de réunir sous son commandement des troupes autour de la forteresse de Montmédy. C'est là que, toutes réflexions faites, le roi et la famille royale avaient décidé de se rendre. On touchait par ce point aux mouvements militaires de l'Autriche. De cette manière tout était sauvé : la Cour n'était plus séparée de son rêve flatteur que par la distance qui éloigne Paris de la frontière. Des préparatifs de départ furent concertés dans le plus grand mystère ; ce n'était pas une légère entreprise que d'enlever sans bruit le trousseau de la reine, ses parures, ses bijoux favoris et tout ce monde de coquetterie féminine, dont le poids et le volume compliquaient la difficulté des issues. Il y eut bien du temps consumé dans ces apprêts de fuite ; la famille royale crut enfin n'avoir rien oublié, rien négligé pour s'ouvrir clandestinement le chemin du triomphe ou de l'exil, elle n'avait oublié que le dessein caché dans les événements qui les empêche de se retourner contre eux-mêmes ; la prudence des rois est mise en défaut dans ce cas-là comme celle des autres hommes, et leurs projets échouent contre l'inflexible volonté de Dieu.

Quelques bruits d'évasion se répandirent bien dans la ville ; il y avait, disait-on, depuis quelques jours aux Tuileries des mouvements inusités ; Lafayette et Bailly furent avertis par lettres de se tenir sur leurs gardes ; mais la parole du roi, dans laquelle on avait encore confiance, dissipait tous les soupçons, et couvrait comme d'un voile les préparatifs du château. Un homme qui s'était donné le rôle de la prophétesse Cassandre, Marat seul veillait dans la presse :

> C'est un fait constant, *écrivait-il*, que, le 17 de ce mois une personne anciennement attachée au service du roi l'a surpris fondant en larmes dans son cabinet, et s'efforçant de cacher ses pleurs à tous les regards. D'où venait cette affliction ? De ce que, la veille, on avait tenté de le faire fuir ; car on veut, à toute force, l'entraîner dans les Pays-Bas, sous prétexte que sa cause est celle de tous les rois de l'Europe, et dans l'espoir qu'une contre-révolution soudaine sera aussi facile en France que dans les provinces belges. Avant quinze jours, dit hier Bergasse, l'Assemblée nationale sera dissoute. Ce qui afflige Louis I, ce sont les assauts multipliés que lui livre sa famille, et surtout l'Autrichienne, pour le déterminer à une démarche dont il prévoit les suites funestes.
>
> Obsédé sans relâche, il ne peut se résoudre à étouffer la voix du sang et de la nature, il frémit à l'aspect de tous les malheurs prêts à fondre sur sa Maison s'il était assez faible pour se déshonorer par une fuite criminelle, au mépris de tant de serments. Il s efforce de résister aux instances d'une femme perfide, qui sera toute sa vie l'ennemie mortelle des Français. Pour triompher de sa résistance, on change l'attaque ; on s'efforce de l'intimider sur la perte de sa

> couronne et même de sa vie ! On affecte de lui rappeler les derniers moments de Charles Ier. Que doit-il résulter de cette pénible lutte entre le monarque et d'infâmes courtisans ? La guerre civile ; et un instant suffit pour la décider : vous êtes assez imbéciles pour ne pas prévenir la fuite de la famille royale. Je suis las de vous le répéter, insensés Parisiens ; ramenez le roi et le dauphin dans vos murs ; gardez-les avec soin ; renfermez l'Autrichienne, son beau-frère et le reste de sa famille. La perte d'un seul jour peut être fatale à la nation, et creuser le tombeau à trois millions de Français.

De son côté, M. de Bouillé échelonnait des détachements sur la route, aux environs de Montmédy. Comme il fallait un motif à ces dispositions, il prit celui de protéger la caisse destinée au paiement de ses troupes. Nous attendons un trésor, répondaient les cavaliers au bourgeois que la présence des uniformes intriguait. — Ce trésor, comme on sait, c'était le roi et la famille royale.

Louis XVI ne négligeait aucun masque pour dissimuler ses desseins : il avait promis d'assister, avec la reine, et une députation de l'Assemblée nationale, le jeudi suivant, à la procession de la fête Dieu ; pressé de donner une déclaration de ses sentiments sur la Révolution aux puissances étrangères, il chargea Montmorin de leur écrire que le roi des Français était heureux et libre ; à Lafayette, il réitéra des assurances positives, solennelles, qu'il ne partirait pas. Dans la nuit du 20 au 21 juin, Paris dormait tranquille ; la confiance de Bailly et du général chargé de veiller sur les Tuileries était parfaite. La Cour aurait-elle renoncé à ses ténébreux projets ? Le remords, la honte, la crainte, auraient-ils arrêté ce roi fugitif sur le bord de l'abîme ? Espérons.

Le lendemain 21, un bruit courut avec le jour de quartier en quartier : Il est parti ! Consternation et stupeur. La royauté, si peu crainte sur le trône, se montrait redoutable par son absence. Le mystère, l'inconnu qui avait présidé à ce départ, redoublaient les alarmes. On assurait que les portes avaient été fidèlement gardées toute la nuit : le roi n'était pourtant de grosseur à passer invisible. Tout était obscur dans cette fuite, les intentions, les moyens. Qu'y avait-il à craindre ? Où était le danger ? Existait-il une mine sous ce départ inquiétant ? et par quel côté éclaterait-elle ? Cependant les citoyens s'abordent, se rassemblent : Eh bien ! vous savez la nouvelle ? — Voilà donc comme il nous trompait ! — L'honnête homme ! — C'est infâme ! — Mais ses serments ? — Trahison et mensonge ! — Fiez-vous donc aux rois ! — C'est ainsi qu'ils sont tous. — Il a sans doute, en partant, organisé la guerre civile. ? — Je le crains. D'autres visages plus sombres se montraient avec l'apparence du calme et du sang-froid : Qu'avez-vous donc à vous troubler ainsi ? Un roi de moins, peu de chose ! Cela ne vaut pas la peine de faire tant de bruit. Des rois, nous le sommes tous. Depuis notre Révolution, la monarchie n'était plus qu'un fantôme ; le fantôme s'est évanoui. Ce n'est pas le moment d'avoir peur ; signifions, au contraire, nos volontés par la force des piques.

Tous les partis se disputaient la situation ; les modérés tenaient un autre langage : Qu'allons-nous devenir ? Pourquoi, au lieu de faire le bonheur de la France par des réformes sages et graduelles, s'est-on jeté aussi inconsidérément dans tous ces systèmes nouveaux, qui ont mis la division entre la nation et le roi, entre tous les Ordres de la société ? — Tant mieux, nous aurons la république,

répondaient les sombres figures. Au milieu de ces conversations agitées, la ville conservait un calme imposant et fier. Tout le monde s'accordait à regarder la fuite du roi comme une abdication furtive et honteuse : Le roi parti, disaient les groupes, c'est le peuple qui succède. Vive le roi ! Montrons de la dignité, de la grandeur ; écrasons nos ennemis sous la sagesse de notre conduite.

Toutefois les soupçons erraient vaguement sur les nobles de Cour, sur les prêtres, sur les ministres, sur Lafayette et sur Bailly : Cette fuite n'est pas naturelle, disait-on ; il faut que le général ait mis ses mains dans le complot. — Imprudent ou traître, cet homme est coupable. — *Je réponds sur ma tête de la personne du roi !* disait, à qui voulait l'entendre, M. de Lafayette, le jour du départ pour Saint-Cloud. — Général, vous avez prononcé votre arrêt. Tous les citoyens ne s'arrêtaient point à délibérer sur les places, devant les portes des maisons, au coin des rues les gardes nationaux s'arment et courent au lieu de rassemblement de leur bataillon ; les autres gagnent leurs clubs ou leurs districts ; la masse des habitants se porte devant la maison commune et devant les Tuileries. Ici une idée subite calme toutes les inquiétudes : cette foule tourmentée tourne d'un seul mouvement ses yeux vers la salle de l'Assemblée nationale : Notre souveraine est là dedans, se dit-elle : Louis XVI peut aller où il voudra.

A dix heures la nouvelle de l'événement du jour fut confirmée par trois coups de canon : ces trois coups retentirent dans les cœurs comme l'annonce de la déchéance de la royauté. On aurait cru que la monarchie devait avoir jeté de profondes racines dans la nation : il n'en était rien. La foule se montra curieuse de visiter les appartements évacués : op y trouve des sentinelles ; on les questionne : Mais par où et comment a-t-il pu fuir ? comment ce gros individu royal, qui se plaint de la mesquinerie de son logement, est-il venu à bout de se rendre invisible aux factionnaires, lui dont la corpulence devait obstruer tous les passages ? — Nous ne savons que répondre, disent les soldats de garde. Les visiteurs insistent : Vos chefs étaient du complot... Et tandis que vous étiez à vos postes, Louis XVI quitte le sien à votre insu et tout près de vous. — Nous ne savons.

Au même instant Lafayette s'avançait à cheval, sans escorte, au milieu d'une foule prodigieuse, vers l'Hôtel de Ville. La tranquillité semblait peinte sur son visage. A la place de Grève l'accueil fut terrible : Lafayette pâlit. Une seule chose le sauva dans ces conjonctures difficiles : il était honnête. Complice, non ; dupe, oui. On n'a qu'à regarder sur les bustes le front bas et découronné de ce *héros des deux mondes* pour se convaincre phrénologie à part) de la faiblesse de ses moyens de défense morale : un tel homme était incapable de réagir sur les complots de la Cour : chevaleresque, il n'en appelait qu'à ses serments et à son épée. Entouré de tout ce monde, il débuta par une plaisanterie : Chaque citoyen, dit-il, gagne vingt sous de rente par la suppression de la liste civile. Les soupçons, ni les colères ne se déridaient point. Des hommes, des femmes se lamentaient sur le malheur qui venait d'arriver : Si vous appelez cela un malheur, reprit Lafayette, je voudrais bien savoir quel nom vous donneriez à une contre-révolution qui vous priverait de votre liberté. Son sang-froid et sa présence d'esprit le mirent hors de danger ; la famille royale, en prenant la fuite, avait prévu, charitablement, que M. de Lafayette serait massacré par le peuple ; elle fut encore une fois démentie.

Retournons aux Tuileries : la foule s'était emparée du château ; tout ce luxe royal, toute cette pompe, qui avaient si longtemps soumis les respects, ne

faisaient plus qu'irriter les dédains. Le peuple, dit Prudhomme, se montrait soûl du trône... Le portrait du roi fut décroché de sa place d'honneur et suspendu à la porte ; une fruitière prit possession du lit d'Antoinette pour y vendre des cerises, en disant : C'est aujourd'hui le tour de la nation de se mettre à son aise. Une jeune fille ne voulut jamais souffrir qu'on la coiffât d'un bonnet delà reine ; elle le foula aux pieds avec indignation et mépris. On respecta davantage le cabinet d'éludé du dauphin... Le peuple aime les enfants, lui qui a leur candeur, avec la force de plus.

La ville offrait un autre spectacle. La force nationale armée se déployait en tout lieu d'une manière imposante, comme au 14 juillet. Le peuple, masqué depuis quelque temps par les uniformes, trouait partout la résistance bourgeoise ; les bonnets de laine, origine du bonnet rouge, reparurent, éclipsèrent les bonnets d'ours. Un brasseur, le gros Santerre, enrôlait pour sa part deux mille piques de son faubourg. Les femmes disputaient aux hommes la garde des portes de la ville, en leur disant : C'est nous qui avons amené le roi à Paris ; c'est vous qui l'avez laissé évader. — Mesdames, ne vous vantez pas tant, vous ne nous aviez pas fait là un grand cadeau. Ainsi l'ironie populaire ne cessait de ronger les bases du trône vacant.

La royauté déchue montrait encore par toute la ville sa figure et ses armes ; on les effaça. A la Grève on fit tomber en morceaux le buste de Louis XVI, qu'éclairait la célèbre lanterne à laquelle on avait pendu les ennemis de la dévolution. Quand donc, s'écrie Prudhomme, quand donc, le peuple se fera-t-il justice de tous ces rois de bronze, monuments de notre idolâtrie ! Rue Saint-Honoré on exécuta dans la boutique d'un marchand une tête de plâtre à la ressemblance de Louis XVI, dans un autre magasin, on se contenta de lui poser sur les yeux un bandeau de papier, signe terrible de l'aveuglement dont la Providence entoure les yeux des rois qu'elle condamne à mort ! Les mots de *roi, reine, royale, Bourbon, Louis, Cour, Monsieur, frère du roi* furent arrachés partout sur les tableaux et les enseigner. Le Palais-Royal devint le Palais d'Orléans. Les couronnes peintes furent proscrites. La gaieté française jetait à pleines mains son gros sel : comme on effaçait partout ces emblèmes, le peuple remarqua rue de la Harpe une enseigne au *Bœuf couronné*, l'allusion fut tout de suite saisie ; on détruisit l'image. Les promeneurs lisaient dans les Tuileries cette affiche triviale :

On prévient les citoyens qu'un gros cochon s'est enfui des Tuileries, on prie ceux qui le rencontreront de le ramener à son gîte ; ils auront une récompense modique. La motion suivante fut faite en plein vent au Palais-Royal : Messieurs, il serait très malheureux, dans l'état actuel des choses, que cet homme perfide nous fût ramené : qu'en ferions-nous ? Il viendrait, comme Thersite, nous verser ces larmes grasses dont parle Homère. Si on le ramène, je fais la motion qu'on l'expose pendant trois jours à la risée publique, le mouchoir rouge sur la tête ; qu'on le conduise ensuite par étape jusqu'aux frontières, et qu'arrivé là on lui donne du pied au cul. Qui n'entend éclater ici ls rire de Camille Desmoulins, cet ancien rire gaulois ? La royauté, par sa mauvaise foi, s'était tellement déconsidérée et était descendue si bas, que le peuple marchait sur elle avec des huées. Un piquet de cinquante lances fit des patrouilles jusque dans les Tuileries, portant pour bannière un écriteau, sur lequel on lisait :

Vivre libre ou mourir.
Louis XVI, s'expatriant,
N'existe plus pour nous.

Apercevez-vous roulant, dans la direction de la Champagne, un tourbillon de poussière ; le nuage s'entr'ouvre par instant ; il en sort une grosse berline. et un cabriolet de suite. Cela s'avance assez vite, quoique pesamment ; les chevaux soufflent et suent ; la route est belle et jusqu'ici déserte. Des courriers en livrée chamois filent devant et derrière la voiture. Qui voyage dans des circonstances si critiques avec ce train inusité ? De par le roi, laissez passer madame la baronne de Korf, qui se rend à Francfort avec ses deux enfants, une femme, un valet de chambre et trois domestiques. — Un gros homme, en habit gris de fer, coiffé d'un chapeau rond qui lui cache presque tout le visage, emplit un des coins de la voiture, et étouffe. La chaleur est extrême. La baronne de Korf, quoique selon toute probabilité, femme d'un riche banquier de Francfort ne donne aux relais que des pourboires ordinaires. Nul, du reste, ne prête trop d'attention à cette épaisse machine roulante qui rappelle un peu par la forme l'idée de l'arche de Noé : seulement l'arche devait préserver au déluge universel une famille choisie, tandis que ce grand coche entraîne toute une dynastie royale au fond de l'abîme.

Dès l'instant où le départ du roi fut connu, l'Assemblée nationale sentit que le poids de la Couronne retomba i t tout entier sur elle, et elle se montra digne de la porter dans ces circonstances difficiles. Louis XVI avait fui dans la Révolution une ennemie et une rivale. Depuis quelque temps, l'oint du Seigneur avait été rejeté pour son aveuglement, et une nouvelle force avait été installée à sa place ; Dieu sacre les événements comme il sacre les hommes. L'Assemblée imagina une fiction pour couvrir l'inviolabilité du pouvoir souverain : Le roi, dit-elle, a été enlevé. C'était peut-être conserver la royauté, mais c'était en faire un mannequin, derrière lequel s'exercerait à l'avenir la puissance réelle du pays. Après avoir pris toutes les dispositions pour faire. face aux circonstances inattendues où elle se trouvait engagée, avoir donné ses instructions aux hommes dont elle avait besoin pour agir, avoir refusé par délicatesse d'ouvrir une. lettre adressée à la reine et trouvée dans ses appartements, l'Assemblée passa majestueusement à l'ordre du jour. L'effet de cet ordre du jour fut prodigieux : la royauté venait de tomber silencieusement dans l'oubli. Au moment où la Cour s'était éloignée du château, elle avait cru laisser derrière elle la guerre civile ; il lai semblait qu'un trône ne s'ébranlait pas, — par la fuite même, — sans tout remuer dans le pays. L'orage aurait été du moins une consolation pour les fugitifs : la reine surtout espérait courroucer son peuple ; elle n'eut pas même cet honneur. On passa.

Lecture fut donnée du manifeste que Louis XVI décochait contre la nation, par-dessus l'épaule, et en fuyant comme le Parthe qui lance sa flèche. Un passage de cette curieuse diatribe souleva surtout les murmures et les risées. Le roi, disait-il, cédant au vœu manifesté par l'armée des Parisiens, vint s'établir avec sa famille au château des Tuileries. Rien n'était prêt pour le recevoir ; et le roi, bien loin de trouver les commodités auxquelles il était accoutumé dans ses autres demeures, n'y a pas même rencontré les agréments que se procurent les personnes aisées. Cet égoïsme royal, qui consultait si fort ses aises, parut révoltant, dans un moment surtout où la nation s'imposait tous les genres de sacrifices. On fut également choqué des aveux du prince : Louis XVI, depuis l'ouverture des états généraux, avait tenu cachée derrière ses protestations et ses serments publics, une pensée secrète, qui n'était rien moins que favorable à la Révolution. L'Assemblée nationale se déclara en permanence pour se donner la force d'une volonté et d'une action continue. Les clubs s'agitaient : celui des Cordeliers réclamait hautement la République. Marat vomissait des flammes :

> Citoyens, *s'écriait-il*, amis de la patrie, vous touchez au moment de votre ruine. Un seul moyen vous reste pour vous retirer du précipice où vos dignes chefs vous ont entraînés, c'est de nommer à l'instant un chef militaire, un dictateur suprême ; pour faire main basse sur les principaux traîtres connus. Vous êtes perdus sans ressource, si vous prêtez l'oreille à vos chefs actuels qui ne cesseront de vous cajoler et de vous endormir jusqu'à l'arrivée des ennemis devant vos murs. Que dans la journée le tribun soit nommé, faites tomber votre choix sur le citoyen qui vous a montré jusqu'à ce jour le plus de lumière, de zèle et de fidélité.

Les autres Cordeliers, Desmoulins, Danton, Fabre d'Eglantine, parlaient du ci-devant roi comme d'un transfuge qui avait signé lui-même son ostracisme : Je voulais, disait Camille, écrire le nom de l'huître royale sur sa coquille : mais elle m'a devancé en prenant la fuite. Il n'en était pas de même aux Jacobins : ces derniers avaient pris le nom d'*Amis de la Constitution* ; il y avait parmi eux des membres dévoués au maintien de la monarchie. Ce fut pourtant vers ce club que se dirigea l'effort des patriotes. Au tomber de la nuit, Robespierre occupait la tribune. La salle était mélancoliquement éclairée, les visages étaient sombres ; un silence passionné régnait. L'orateur enveloppa sa pensée de certains nuages ; une des forces de Maximilien c'était de porter dans son âme un inconnu, une sorte de statue voilée, qu'il ne découvrait pas entièrement lui-même. Pour la première fois il sépara ouvertement ses opinions et sa conduite de l'Assemblée nationale :

> Je sais, *ajouta-t-il*, qu'en accusant ainsi la presque universalité de mes confrères, les membres de l'Assemblée, d'être contre-révolutionnaires, les uns par ignorance, les autres par terreur, d'autres par ressentiment, par un orgueil blessé, d'autres par une confiance aveugle, beaucoup parce qu'ils sont corrompus, je soulève contre moi tous les amours-propres, j'aiguise mille poignards, et je me voue à toutes les haines ; je sais le sort qu'on me garde ; mais, si dans les commencements de la Révolution, et lorsque j'étais à peine aperçu dans l'Assemblée nationale, si lorsque je n'étais vu que de ma conscience, j'ai fait le sacrifice de ma vie à la vérité, à la liberté, à la patrie ; aujourd'hui que les suffrages de mes concitoyens, qu'une bienveillance universelle, que trop d'indulgence, de reconnaissance, d'attachement, m'ont bien payé de ce sacrifice, je recevrai comme un bienfait une mort qui m'empêchera de voir des maux que je crois inévitables.

Ainsi la Providence dérange par instant le bandeau qui dérobe aux réformateurs du genre humain cet avenir sinistre : la ligue, la croix ou l'échafaud.

L'orateur est applaudi par les larmes de son auditoire ; huit. cents personnes religieusement émues se lèvent : Robespierre, nous mourrons tous avec toi !

Cependant les membres du Club de 89, qui s 'étaient séparés, comme nous l'avons vu, des Jacobins, annoncent qu'ils viennent se réunir aux Amis de la

Constitution pour conjurer les maux dont la patrie est menacée. Alors Danton : Si les traîtres se présentent dans cette Assemblée, je prends l'engagement formel de porter ma tête sur l'échafaud ou de prouver que la leur doit tomber aux pieds de la nation qu'ils ont trahie. Lafayette entre avec d'autres députés ; Danton s'élance à la tribune, et tonne contre le général des paroles accusatrices. Point de réponse ou, qui pis est, une réponse molle ? évasive, écourtée. Lafayette pâlit, balbutie quelques mots et redescend de la tribune. Depuis cet échec, il n'osa jamais reparaître à la Société des Jacobins.

Comme Paris était beau dans ces jours d'interrègne où il se gouvernait lui-même ! la ville ne cessait de présenter la figure de la tranquillité ; le peuple sentait sa force et se faisait un honneur de la régler ; les spectacles s'étaient rouverts ; les processions de la Fête-Dieu avaient eu lieu comme à l'ordinaire dans les églises ; le commerce et le travail commençaient à reprendre leur cours ; depuis quarante-huit heures que la capitale avait perdu de vue son roi, elle l'avait presque oublié. Ce ne fut pas un des moindres résultats du départ de la souveraineté que d'avoir instruit le pays à se passer d'elle la défection de Louis XVI était jugée par les révolutionnaires un acte d'hypocrisie et de lâcheté. Ainsi quand cet homme jurait au Champ-de-Mars d'être fidèle à la Constitution, il mentait quand il assurait l'Assemblée de la pureté de ses sentiments et de sa confiance envers elle, il mentait ; quand il donnait à la garde nationale sa parole d'honneur de ne point déserter la Révolution, il mentait. Cette fuite misérable acheva de détruire les restes d'idolâtrie que le sentiment public attachait en France à la royauté. On avait autrefois élevé le trône entre le ciel et la terre, comme le lien de Dieu avec les peuples : mais le moyen d'adorer maintenant un trône vide ! Jamais démarche ne fut si imprudente ni si coupable.

Après l'événement du 21 juin, la royauté n'était plus à conserver en France ; elle, était à reconstruire. Les républicains avaient le droit de profiter de la circonstance : à quoi bon relever ce qui s'était écroulé de soi-même ? Remettant sous les yeux de la nation les maux, les abus, les actes de mauvaise foi dont le pouvoir monarchique s'était souillé depuis quatorze siècles, ils lui demandaient d'en finir. Citoyens, voulez-vous donc reprendre dans vos murs la trahison et le despotisme ? voulez-vous, suivant la parole énergique de la Bible, remanger ce. que vous avez vomi ?

Mais quel est cet homme que. j'aperçois à cheval sur la route de Varennes, piquant et courant à toute bride ? Une illumination soudaine l'a saisi, une voix, la voix du patriotisme, lui a dit : Cours, tu prendras le roi ! — Moi, Drouet, le simple fils d'un maître de poste, je prendrai le roi de France ! — Va, te dis-je ! Et il va, et la terre fuit sous l'élan de sa monture. Cet homme, ce galop, ce vertige, ce tourbillon de poussière, tel est le point mobile dans lequel s'agitent les destinées de la famille royale et du pays. Si la Providence abaisse en ce moment les yeux sur la terre, elle regards cela.

CHAPITRE IV

ARRESTATION DU ROI. - MASSACRE DU CHAMP-DE-MARS. - FIN DE LA CONSTITUANTE

Il est arrêté ! Cette nouvelle jeta sur les populations un voile de tristesse profonde. La France se croyait délivrée d'un maître ; on sentit de nouveau s'appesantir sur toutes les têtes le joug royal qu'on croyait brisé ; le retour forcé d'un roi fugitif affligeait à la fois la nation qui en rougissait, et l'Assemblée qui s'en trouvait embarrassée. Louis XVI évadé aurait du moins épargné à lui-même et à la France le 21 janvier : il n'eut pas l'art de se sauver du trône ; comment aurait-il évité d'en descendre ?

Les vicissitudes de ce malencontreux voyage sont long-dès et compliquées ; j'abrège : la famille royale était sortie des Tuileries, dans la nuit du 21 juin, après la cérémonie du coucher ; elle était sortie par l'appartement de M. de Villequier, séparément et à diverses reprises. Les préparatifs d'exécution avaient fait retarder le départ d'un jour ; ce fut ce délai qui perdit tout. Le roi avait dans sa voiture 13.200 livres en or et 56.000 livres en assignats. Monsieur (Louis XVIII) partait, la même nuit, du palais du Luxembourg, en prenant une autre route qui le conduisit hors de France. Le voyage de Louis XVI ne fut pas aussi heureux. De Paris à Châlons nul accident, hors une roue de la voiture qui se rompit ; il fallut la réparer : ce fut un retard d'une heure. Le roi, qui étouffait dans la berline, voulut descendre une ou deux fois ; il monta à pied, en tenant son fils par la main, une côte assez rude ; étant très obèse il marchait lentement ; cependant les heures s'enfuyaient et avec elles les chances d'atteindre la frontière. La nature, qui fait l'ignorante, au milieu des projets et des mouvements de la politique humaine, ne cessait d'envelopper les illustres fugitifs de sa molle et perfide rêverie.

Le long de la route tout était calme. M. de Bouillé croyait avoir pris des mesures pour assurer le passage ; seulement ses dispositions prévinrent d'un jour l'arrivée de la famille royale. Un détachement de hussards, qui avait ordre d'attendre le roi, au delà de Châlons, ne voyant rien paraître au jour et à l'heure marquée, se retira ; un second détachement, posté à Sainte-Menehould, n'ayant pas reçu les instructions que le premier devait lui transmettre, resta dans l'inaction ; et le roi, que l'inquiétude commençait à gagner, ayant mis imprudemment la tête à la portière de sa voiture, pour avoir des chevaux, fut reconnu. Louis XVI était l'homme du monde le plus difficile à déguiser ; son volume et l'empreinte bourbonienne de son visage, le révélaient à ceux-là mêmes qui ne l'avaient jamais vu ; son portrait, incrusté sur toutes les pièces de monnaie, fournissait d'ailleurs un moyen de contrôle à la portée de tout le

monde. Plusieurs eurent des soupçons et se turent : Drouet, lui, ne se tint pas aussi tranquille. Ancien dragon au régiment de Condé, il vit arriver, le 21 juin à sept heures et demie du soir, deux voitures et onze chevaux à la poste de Sainte-Menehould.

Pendant qu'on relayait, il crut reconnaître la reine, et apercevant un homme dans le fond de la voiture à gauche, il fut frappé de la ressemblance de sa figure avec l'effigie d'un assignat de cinquante livres. Ce train de chevaux, une double escorte de dragons et de hussards qui précédaient et suivaient la voiture, tout cela lui donna à penser. Un instant, la crainte d'exciter de fausses alarmes lui conseilla de se taire ; que pouvait-il d'ailleurs seul contre les deux détachements de cavaliers ? Il laissa donc partir les voitures qui, après avoir demandé des chevaux pour Verdun, se mirent en mouvement sur la route de Varennes. Alors, foulant aux pieds toute prudence humaine, il se décide à faire son devoir. Drouet selle le meilleur cheval des écuries de son père ; et prend, avec son camarade Guillaume, ancien dragon au régiment de la Heine, un chemin de traverse qui les conduit à Varennes. Il était onze heures du soir ; il faisait nuit profonde ; tout le monde était couché. La famille royale, qui s'attendait à trouver un relais à la ville haute, errait de porte en porte, livrée à l'inquiétude et au découragement. Les postillons voulaient qu'on fît au moins reposer et rafraîchir les chevaux. Les voyageurs, qu'alarmaient les retards, le silence, la nuit noire et l'absence du relais, prodiguaient l'or et les instances pour qu'on sortît de ce terrible pas. La ville dort. Drouet veille. S'adressant à son camarade Guillaume : Es-tu bon patriote ? — N'en doute pas. — Eh bien ! le roi est à Varennes ; il faut l'arrêter.

Les deux amis descendent de cheval et vont reconnaître les lieux. Entre la ville haute et la ville basse, il y avait un pont, et sur ce pont une voûte surchargée d'une tour ; c'est par là que la berline devait s'avancer ; Drouet et son compagnon décident qu'il faut barrer le passage. Le hasard — était-ce le hasard ? — avait placé tout près de ces lieux une voiture de meubles. Ils l'amènent et la culbutent ; voilà une barricade toute construite. Cela fait, Drouet s'en va chercher quelque renfort dans la ville ; il réveille Paul Leblanc, Joseph Poussin, et d'autres jeunes patriotes, en tout huit hommes de cœur et de bonne volonté. C'est par le ministère de ces bras obscurs qu'allait s'accomplir un des événements de notre histoire qui eurent les plus vastes conséquences. Cette petite troupe s'étant réunie, se place en embuscade derrière, la charrette renversée. Le bruit de la voiture. du roi, lancée au trot, s'approche de moment en moment : halte ! le cocher fouette : les chevaux s'arrêtent et se cabrent. Au même instant huit hommes armés se montrent. Surpris, les gardes du corps qui étaient sur le siège font un mouvement de résistance ; ils sortent et rentrent leurs armes ; la vérité est qu'ils avaient peur ; le roi avait encore plus peur qu'eux : ils se rendirent.

Louis XVI, la reine, madame Elisabeth voulurent d'abord nier leur qualité ; le moment était venu où les rois et les princesses allaient dire aux ténèbres : Couvrez-nous ! On conduit les fugitifs chez le procureur de la commune de Varennes, un épicier nommé Sausse. La reine exhibe son passeport. Quelques, personnes ayant entendu la lecture de cette pièce disent que cela devait suffire. Drouet se montra plus difficile : Le passeport, fit-il observer, n'est signé que du roi, il devait l'être aussi par le président de l'Assemblée nationale. Si vous êtes une étrangère (en s'adressant à la reine), comment avez-vous assez d'influence pour faire partir après vous un détachement ? Madame la baronne de Korf n'opposait à ces objections que de grands airs dépités : elle était, disait-elle, pressée de continuer son voyage. Cette impatience la perdit. On décida, après

avoir délibéré, que les voyageurs ne se remettraient en route que le lendemain. Ce lendemain fut terrible. La troupe de déterminés qui, le sabre et le pistolet à la main, venait de fondre sur la voiture, se répand dans la ville et jette partout l'alarme. Un chirurgien de Varennes, Mangin, réveillé par ce bruit, entre dans la maison du procureur-syndic et reconnaît dans les cinq personnes arrêtées toute la famille royale qu'il avait vue à Paris durant les fêtes de la Fédération ; il sort et va faire part de sa découverte à ses concitoyens. Alors la cloche de l'église s'ébranle ; à ce tocsin répondent, de villages en villages, des tocsins éloignés. Le détachement de hussards qui était à Varennes ayant voulu faire un mouvement, on lui montre du canon et la mèche allumée ; il rend les armes. Toujours rôdant, Drouet ne cesse de veiller sur sa proie.

Louis XVI n'avait plus qu'un moyen de s'ouvrir doucement le chemin de la frontière, c'était de fléchir les hommes qui le retenaient prisonnier. Le roi se jette dans les bras de M. Sausse, en l'implorant ; la reine, demi-agenouillée, lui présente le dauphin ; il est inébranlable. Marie-Antoinette tente alors le cœur de madame Sausse par les sentiments de mère : celle-ci répond par ses sentiments d'épouse et de citoyenne. — Sire, je voudrais vous obliger, reprend le marchand de chandelles ; mais la nation passe avant le roi. Si vos infortunes et vos larmes me touchent, je redoute aussi les suites de ce voyage pour le pays ; les calamités publiques et la guerre civile me remuent encore plus le cœur que les désastres d'une famille. Quelle serait cette sensibilité aveugle, cruelle, qui aurait des yeux et des entrailles pour quelques augustes personnes, et qui ne regarderait pas au sort de plusieurs millions d'hommes ? Je suis sujet de la. Constitution ; elle m'ordonne de vous arrêter. Le jour, si matinal au mois de juin, commençait à éclairer la misérable échoppe qui avait servi de Louvre, cette nuit-là, à un roi fuyard et à une dynastie vagabonde. Les enfants dormaient d'un mauvais sommeil, durant lequel retentissaient à travers leurs rêves des pas de chevaux, des cris, des frémissements d'armes. Tous les tocsins du canton ne cessaient de haleter dans les airs. La reine, que cette sombre musique impatientait, s'écria : Quand auront-ils fini leurs bruits détestables ? — Madame, répondit Sausse gravement, c'est le bruit de toute la France !

Cependant un des affidés de Bouillé, voyant les hussards mêlés à la foule qui ouvre la place, s'assure une dernière fois de leur dévouement : Hussards, leur crie-t-il, tenez-vous pour la nation ou pour le roi ? — Pour la nation ! répondent d'une seule voix les soldats. La question ainsi posée décidait tout : le roi de France n'était plus qu'un étranger dans son royaume.

Louis XVI, le coude appuyé sur une table, attendait secrètement sa délivrance de l'arrivée soudaine des troupes de Bouillé. Les heures tombaient avec le froid de l'acier sur les angoisses mortelles du captif ; rien ne venait. Quelques curieux cherchaient à pénétrer dans la maison de M. Sausse pour voir la famille royale. Louis était d'une construction massive ; il avait le visage blême et les yeux bleuâtres. Indolent, lymphatique, son tempérament était celui de toutes les races dégradées et abâtardies. Il mangeait fort et aimait le vin. La chasse, surtout la chasse au tir, était le seul exercice où il mît quelque passion. Une rusticité, que l'éducation royale avait mal recouverte, l'éloignait du commerce des femmes. Cette rudesse de mœurs et de caractère l'avait d'abord rendu cher à la Révolution et au peuple, qui voyait en lui un bon ouvrier ; mais ses complots vis-à-vis de l'étranger, ses continuelles intrigues avec les aristocrates du pays, plus que tout cela, l'autorité qu'il laissait prendre à la reine, lui avaient aliéné les cœurs. Par une singularité de nature, ses yeux voyaient à peine ce qui était près de lui, et distinguaient bien les objets dans l'éloignement. Il en était de même de

son jugement : le malheureux Louis XVI, durant toute sa vie, aperçut à distance l'échafaud ; mais il ne sut jamais faire usage des moyens simples et faciles qui étaient pour ainsi dire sous sa main pour l'éviter. Le costume de domestique, sous lequel il avait imaginé dans cette circonstance de cacher un roi de France, faisait encore ressortir la vulgarité de ses manières.

Marie-Antoinette était d'une taille ordinaire, mais agréable. Son tort fut de vouloir faire la reine, quand pour régner sur les cœurs il lui suffisait de rester femme. Un goût effréné des plaisirs, l'attention qu'elle marquait aux jeunes gens doués d'une jolie figure et de talents extérieurs la firent soupçonner de galanterie : elle aimait, en outre, éperdument le jeu et les spectacles. La fierté du sang lui rendit la Révolution odieuse, le peuple désagréable ; ses réponses courtes et froides, dans toutes les solennités nationales, annonçaient un cœur sec. Les horreurs, les transes, les assauts de cette nuit affreuse avaient flétri l'éclat de son visage ; ses cheveux, assure-t-on, avaient changé de couleur. Antoinette sentait venir la mort de la monarchie ; les anciennes reines de France portaient le deuil en blanc.

Plus de quatre mille gardes nationaux couvraient la campagne. La famille royale cherchait à gagner du temps ; il fallut se mettre en marche. Un cortège de baïonnettes cernait la voiture. Le secours qu'attendait Louis XVI arriva ; mais trop tard : le roi avait quitté Varennes depuis une heure, quand 31. de Bouillé se montra devant la ville à la tête d'un régiment de cavalerie. Les chevaux étaient fatigués, les hommes montraient de l'indécision, et refusaient d'aller plus avant. Le moment prédit était venu : Le roi mènera deuil ; les principaux, se vêtiront de désolation et les mains des soldats du pays tomberont de frayeur. Le retour des illustres captifs traça une voie douloureuse ; tout le long de la route le peuple ne cessa d'agiter le vase d'amertume dont il abreuve les rois traîtres ou abusés. Marie-Antoinette trouva dans son cœur assez de haine envers le peuple pour se faire, contre cette masse d'outrages, un front d'airain. L'Assemblée avait envoyé trois commissaires pour protéger les jours de la famille royale, ils rejoignirent le cortège à Epernay. Barnave et Pétion montèrent dans la voiture du roi.

Ce fut durant ce voyage que Barnave, touché des infortunes de Louis XVI, des prévenances de Marie-Antoinette, et du sort de ces enfants, qui n'avaient pas mérité tant d'humiliations, rattacha son cœur à la cause de la monarchie. Pétion se montra au contraire dogmatique et froid. Ses discours, aussi libres que ses manières étaient brusques, lui attirèrent les aigreurs de la reine. Pétion tenait entre ses genoux le petit dauphin ; il se plaisait à rouler dans ses doigts les beaux cheveux blonds de l'enfant, et parlant avec action, il tirait quelquefois une des boucles assez fort pour le faire crier. Donnez-moi mon enfant, lui dit sèchement la mine ; il est accoutumé à des soins, à des égards, qui le disposent peu à tant de familiarités.

Louis XVI montrait un sang-froid apathique On l'accusa plus tard d'avoir bu et mangé tout le long de la route : ce bon roi était doué d'un appétit énorme. Par instant il témoignait quelque inquiétude de l'accueil que lui feraient les habitants de Paris. Cet accueil fut sinistre. On avait placardé au faubourg Saint-Antoine un ordre du jour : Quiconque applaudira le roi sera bâtonné ; quiconque l'insultera sera pendu. Un long silence improbateur fut en effet la leçon qu'il reçut à son entrée clans les Champs-Elysées ; par instants ce sombre silence se déchirait comme un nuage et il en sortait un tonnerre de murmures bientôt réprimés. On avait décidé que les têtes resteraient couvertes : les gardes nationaux eux-mêmes criaient : Enfoncez vos chapeaux ; il va paraître devant ses juges : Il

parut : dans quel équipage, grand Dieu ! Une foule de grenadiers l'entourait ; chaque cheval de l'attelage en portait un ; le devant, le derrière, les côtés de la voiture en étaient chargés. Un voile de poussière couvrait par instant l'humiliation de cette famille. Les stores de la voiture étaient baissés à demi ; le dauphin, enfant aux cheveux blonds, se montrait quelquefois à la portière, et son âge, sa figure intéressante, semblaient demander grâce pour les coupables, pour ce roi de France surpris par son peuple en flagrant délit de contre-révolution.

Ô abaissement ! qui sondera jamais l'abîme des déchéances royales ? Les armes demeurèrent immobiles en présence du monarque ; les drapeaux ne saluèrent pas ; les canons firent mine de ne le point reconnaître. C'était un spectacle imposant et terrible, vu des Champs-Elysées, que ces vingt mille baïonnettes parsemées de lances, escortant avec gravité, à travers une population de quatre cent mille curieux, un roi caché dans le fond de sa triste voiture et qui cherchait a dérober l'embarras d'une situation cruelle. Un éclatant soleil le livrait, comme par ironie, à tous les regards furieux ou concentrés. La plupart de ces piques, dont la pointe dardait des éclairs menaçants, avaient un pain embroché dans le fer de la lance, comme pour faire entendre à Louis XVI que l'absence d'un roi ne cause pas la famine. Ceux qui faisaient le mouvement d'ôter leur chapeau, sous prétexte de chaleur, étaient à l'instant sommés de le remettre. Autrefois la noblesse avait seule le droit de se couvrir devant le monarque ; le tiers état avait pris dernièrement cette liberté, et maintenant c'était tout le peuple.

Au moment où le cortège entrait par la place Louis XV, tous les glaives s'agitèrent dans les mains des gens à cheval, en signe de fraternité. Un sourire, mêlé d'indignation et de mépris, fut le seul accueil que reçurent les membres de la famille royale. Plusieurs jeunes gens se groupèrent sur le piédestal de la statue de Louis XV, lui bandèrent, d'abord les yeux, en attendant le cortège, et au moment du passage, les essuyèrent, comme si ce marbre royal devait verser des larmes à la vue d'un roi de France si humilié. Ce jour fut bien plus encore que le 21 janvier, un jour d'exécution et de supplice ; car l'insurrection ni l'échafaud ne tuent pas si avant les rois que l'avanie, le ridicule, la vengeance calme et muette ; ce cortège, cette marche silencieuse, c'était le convoi de la monarchie.

Derrière les voitures qui contenaient la famille royale venait un chariot ouvert, entouré de branches de lauriers : Drouet et Guillaume, les deux héros de la fête, couronnés de feuilles de chêne et debout, se montraient aux regards, aux applaudissements et aux hommages du peuple. On criait : Vive la nation ! vivent Drouet et Guillaume ! vive la brave garde nationale de Varennes ! —

L'entrée de Drouet, dit très bien Ferrières, était le triomphe d'un général victorieux qui amène devant lui un grand captif. Cet homme avait cru ; il avait eu foi en son sentiment et en la nation, le bras de Dieu fut avec lui. En quelque lieu que sera racontée cette histoire, et elle l'est déjà sur toute la terre, le nom de Drouet, si obscur la veille, sera cité à l'égal du nom de Louis XVI. Il n'y a que les révolutions pour tirer ainsi du néant les hommes et les peuples. La gloire du triomphateur faisait encore plus ressortir l'abaissement des captifs. Rien ne manquait à cette passion de la royauté, pas même l'éponge abreuvée de vinaigre et de fiel : une femme lança contre la voiture un linge trempé de l'eau du ruisseau. La figure de la reine manqua d'être atteinte. Les filles publiques, mêlées à la foule, se sentaient prises d'une compassion insultante : J'aime encore mieux, disait l'une d'elles, me voir ce que je suis que d'être Antoinette.

Ainsi ce qui était le plus bas trouvait maintenant à plaindre ou à mépriser dans la fortune de ceux qui occupaient naguère le haut des grandeurs humaines.

Quand la famille royale arriva par le Pont-Tournant devant le château des Tuileries, les domestiques, postés aux fenêtres, se découvrirent du plus loin qu'ils aperçurent leur maître : la garde nationale, les couchant en joue, leur ordonna de garder leurs chapeaux comme les autres citoyens : ils obéirent. Les femmes de chambre et d'honneur de la reine s'étaient mises, de leur côté, à battre des mains pour saluer le retour de leur maîtresse : on réprima ces témoignages de fidélité servile. L'instant où les voitures touchèrent le jardin des Tuileries fut même le plus dangereux de tous ; une foule indignée se porta autour des roues avec des huées, des sifflets, des cris, des imprécations terribles. L'Assemblée nationale, dans la crainte de quelque accident funeste, envoya trente commissaires pour escorter les voitures du roi et de sa famille dans le jardin jusqu'au château.

La mission était périlleuse, à cause de l'exaltation générale des esprits : mais dès que les députés se présentèrent, cette foule immense et furieuse se sépara en deux rangs pour les laisser parvenir jusqu'aux voitures. Il leur suffit de se nommer et de présenter leurs médailles ; ce fut comme un talisman. On fit isoler les voitures ; mais, lorsqu'elles montèrent sur la terrasse du château pour déposer le roi et sa famille à la grande porte de l'Horloge, l'indignation du peuple éclata de nouveau ; les imprécations et les reproches s'adressaient surtout à la reine avec une effroyante unanimité. Les augustes voyageurs — cette ancienne formule du respect était, dans la circonstance actuelle, une sanglante ironie — mirent pied à terre dans un costume aussi ridicule qu'affligeant. La violence des insultes et des menaces redoublait. Barère et Grégoire se chargèrent du dauphin, qu'ils emportèrent entre leurs bras dans les appartements. Le roi sortit ensuite, accompagné par quinze députés : les quinze autres restèrent auprès de la reine, qui les priait avec larmes de l'assister de leur présence. Après avoir déposé Louis XVI dans son château, la moitié des représentants qui l'avait suivi courut chercher Antoinette. Ce fut alors qu'ils rencontrèrent le plus d'obstacles pour revenir jusqu'à là voiture ; il était très difficile de pénétrer cette foule compacte et de se reconnaître dans ce tumulte, où l'on n'entendait que des cris confus.

Le peuple ne voulait pas que la reine entrât aux Tuileries. Après une demi-heure épuisée à rétablir l'ordre, les trente députés se réunirent, formèrent deux haies, depuis la voiture jusqu'à la porte du château ; la reine sortit alors tout effrayée, et gagna les appartements au bras d'un député de la droite. Cependant la juste colère du peuple se déchaînait sur les trois gardes du corps qui avaient servi de courriers durant le voyage, et qui occupaient encore les sièges de la voiture. Les malheureux allaient être saisis à la gorge ; Pétion se montre ; il annonce que les coupables seront mis en état d'arrestation : ce mouvement s'apaise aussitôt. Les trois gardes sont conduits sans aucun obstacle. Comme une grande affluence de citoyens s'amassait à l'une des portes du château, Pétion s'y présente pour arrêter le désordre : un garde national le prend au collet ; le député se nomme, et la multitude obéissante se retire. Nous attendîmes, ajoute Barère, que la foule fût diminuée dans les Tuileries, et que les sentiments du peuple fussent plus calmes, afin de n'avoir rien à redouter pour le roi et sa famille, quand nous aurions quitté le château.

Au moment où Louis XVI rétrogradait aussi honteusement sur Paris, un autre roi, le roi de l'opinion, Voltaire, faisait son entrée dans sa bonne ville, avec des honneurs extraordinaires, et traîné par douze chevaux blancs. Le cortège s'arrêta

devant la maison où il était mort. *Belle et bonne* — madame Villette —, la fille adoptive de Voltaire, accompagnée de son enfant et des deux demoiselles Calas, en robes blanches, ceintes d'un ruban noir, rendit hommage à la statue et aux cendres de Papa grand homme. La pluie tombait a flots pressés ; le cortège brava le mauvais temps. L'urne cinéraire fut déposée dans le nouvel édifice de Sainte-Geneviève. Voltaire avait préparé la Révolution par son esprit comme Jean-Jacques Rousseau par son cœur. L'ami du roi de Prusse devait être le héros des constitutionnels de 91 ; le citoyen de Genève fut le dieu des républicains de 93. L'un convenait à la bourgeoisie et à la noblesse réformée ; l'autre allait au peuple.

M. de Bouillé, après le mauvais succès de son entreprise, s'était enfui par la frontière. Il écrivit de Luxembourg à l'Assemblée nationale une lettre dans laquelle il menaçait la France de la vengeance des armées étrangères, si elle ne se hâtait de faire amende honorable aux pieds du roi. Croyez-moi, lui disait-il, tous les princes de l'univers reconnaissent qu'ils sont menacés par le monstre que vous avez enfanté (la Révolution), et bientôt ils fondront sur notre malheureuse patrie. Je connais vos forces : toute espèce d'espoir est chimérique, et bientôt votre châtiment servira d'exemple mémorable à la postérité. Cette lettre n'est que l'avant-coureur du manifeste des souverains de l'Europe. L'Assemblée fit à cet insolent mémoire l'accueil et l'honneur qui convenaient ; elle rit.

Le roi fut provisoirement suspendu. Quelle devait être la solution de cet état de crise ? Louis XVI devait-il être maintenu sur le trône, malgré sa fuite ? La nation pouvait-elle avoir désormais confiance en lui ? Serait-il jugé ? Où prendrait-on ses juges ? Telles étaient les questions qui agitaient l'Assemblée, les clubs, le peuple. L'esprit de la nation était à la démocratie ; l'esprit des Jacobins était à la république ; l'esprit de l'Assemblée nationale n'était qu'à la monarchie. Le parti très influent des Lameth, de Barnave, de Dupont, de Lafayette voulait conserver Louis XVI sur le trône. Des commissaires furent nommés pour interroger le roi, la reine ; mais ces commissaires furent choisis dans le sein de l'Assemblée, malgré la réclamation de Robespierre :

> Il n'y a, *dit-il*, aucune raison pour qu'il en soit ainsi. Nous ne mériterions plus la confiance du pays, si nous violions les principes, si nous faisions une exception pour le roi et la reine. Qu'on ne dise pas que l'autorité royale sera dégradée. Un citoyen, une citoyenne, un homme quelconque, à quelque degré qu'il soit élevé ne peut jamais être dégradé par la loi. La reine est une citoyenne ; le roi, dans ce moment, est un citoyen comptable à la nation ; et en qualité de premier fonctionnaire public, il doit être soumis à la loi.

Ce langage ridicule n'était pas du goût de tout le monde. La question de la déchéance occupait néanmoins le pays ; les constitutionnels royalistes cherchèrent à masquer les torts de Louis XVI derrière la fiction de l'enlèvement et de l'inviolabilité royale ; au lieu d'accuser le chef, ils accusèrent les conseillers et les instruments de la fuite ; il n'y avait, selon eux, dans cet acte criminel que des complices et pas de coupable. On voulait couvrir ainsi les attentats contre la Constitution de la Constitution même. Robespierre attaqua cette étrange doctrine :

> Je ne viens pas, *dit-il*, provoquer des dispositions sévères contre un individu, mais combattre une proposition à la fois faible et cruelle, pour substituer une mesure douce et favorable à l'intérêt public. Je n'examinerai pas si la fuite de Louis XVI est le crime de quelques individus, s'il s'est enfui volontairement de lui-même ou si de l'extrémité du royaume un citoyen audacieux l'a enlevé par la force de ses conseils ; si les peuples en sont encore à croire qu'on enlève des rois comme des femmes. Je n'examinerai pas si, comme l'a pensé le rapporteur, le départ du roi n'était qu'un voyage sans objet, si son absence était indifférente. Je n'examinerai pas si elle est le but ou le complément de conspirations toujours impuissantes et renaissant toujours. Je n'examinerai pas même si la déclaration donnée par le roi n'attente point aux serments qu'il a faits d'un attachement sincère à la Constitution. Je ne veux m'occuper que d'une hypothèse générale. Je parlerai du roi de France comme d'un roi de Chine ; je discuterai uniquement l'inviolabilité dans sa doctrine.

Il conclut par ces fermes paroles : Les mesures que l'on vous propose ne peuvent que vous déshonorer ; si vous les adoptez, je demanderai à me déclarer l'avocat de tous les accusés. Je veux être le défenseur des trois gardes du corps, de la gouvernante, du dauphin, de M. Bouillé lui-même. Dans les principes de vos comités, il n'y a pas de délit ; mais partout où il n'y a pas de délit, il n'y a pas de complices. Messieurs, si épargner un coupable est une faiblesse, immoler le coupable faible en épargnant le coupable tout puissant, c'est une lâcheté. Il faut ou prononcer sur tous les coupables ou prononcer l'absolution entière. En bonne logique, il n'y avait rien à répondre ; l'Assemblée ne répondit pas : elle vota.

Ce vote rétablit Louis XVI sur le trône. Le roi qui, de son propre aveu. regardait la Révolution comme un temps do captivité, fut rendu par elle à tous les pouvoirs. Je me demande s'il n'eût pas mieux valu, pour le prince lui-même, que la justice ne fût pas troublée dans son cours. Les révolutionnaires auraient alors dédaigné de verser le sang du roi et l'exil eût été sans doute le châtiment de sa fuite. Des ambitieux, des députés cruellement modérés, le gardèrent pour avoir un homme à mettre entre eux et leurs ennemis. Le premier usage que Louis XVI fit de sa liberté fut de renouer des rapports occultes et des intrigues avec les Cours étrangères. Sa fuite avait néanmoins ouvert sous les marches du trône un abîme qui devait de jour en jour s'élargir.

De tous les côtés le parti républicain commençait à paraître. Danton agitait sa parole. Les déclarations de Louis XVI sur les motifs et le but de son voyage étaient si entachées de mauvaise foi qu'elles faisaient sourire les plus modérés. A quoi bon ce roi ? La monarchie ne s'est-elle pas suicidée ? Avant l'échauffourée de Varennes, des hommes plus ou moins conseillés par leurs intérêts, avaient pu croire, avec Mirabeau, qu'il était possible d'élever la nation, sans abaisser la royauté ; mais après l'humiliation dont la famille royale venait d'être abreuvée, un tel rêve semblait chimérique. Conserver la force au roi, qui se regardait toujours comme le galérien du trône révolutionnaire, c'était jeter un mensonge vivant entre la Constitution et le pays. A côté des hommes pratiques, dont les

motifs s'appuyaient sur des raisons d'Etat, quelques philosophes s'accordaient à regarder le gouvernement républicain comme la forme la plus parfaite de la démocratie : c'était l'avis de Condorcet, qui, par la hardiesse de ses vues, s'était retiré de la foule des littérateurs et des géomètres. L'abbé Grégoire, Fauchet, Brissot, pensaient de même : Robespierre, lui, croyait utile au succès de la cause de se couvrir de prudence et de ne point alarmer les esprits par le fantôme des mots. Marat était malade ; Marat se taisait.

C'est dans les clubs que la question de la déchéance soulevait surtout le voile de la république. Celui des Jacobins, qui avait pris le titre de Société-mère, et qui, affilié à des milliers de sociétés pareilles, répandues sur tout le royaume, commençait à devenir la plus redoutable des puissances, se démembra dans la lutte. Le parti des royalistes constitutionnels se sépara des révolutionnaires, qui, livrés à eux-mêmes, n'en devinrent que plus entreprenants. Les Jacobins étaient remués durant cette discussion par la voix des principaux Cordeliers ; Danton foudroyait de toute la force de son génie le décret de l'Assemblée nationale : Si nous avons de l'énergie, s'écria-t-il, montrons-la. Que ceux qui ne se sentent pas le courage de lever le front de l'homme libre, se dispensent de signer notre pétition. N'avons-nous pas besoin d'un scrutin épuratoire ? Le voilà tout trouvé. On ne signa rien ; mais quatre mille personnes, hommes et femmes, s'étant tout à coup répandues dans la salle, on convint de se réunir au Champ-de-Mars, autour de l'autel de la patrie.

C'était un dimanche. On s'attendait à quelque manifestation du peuple ; la municipalité se tenait sur ses gardes ; au point du jour les trompettes sonnèrent, les tambours battirent par toutes les rues ; la garde nationale prit les armes. Un zèle sauvage animait la bourgeoisie contre l'insurrection absente. Depuis le retour du roi, les constitutionnels de l'Assemblée ne cessaient d'exciter sourdement les boutiques contre les clubs. On avait effrayé les intérêts. L'industrie, à laquelle Le départ de Louis XVI venait de porter un dernier coup, se montrait affamée de calme et de tranquillité publique ; elle avait raison, sans doute ; mais, avant de mettre l'ordre dans la rue, ne fallait-il pas l'introduire dans les éléments et les fonctions du gouvernement ? La ville était pleine de baïonnettes ; la résistance se montrait partout, l'agression nulle part. Ce déploiement de force armée, autour d'une monarchie replâtrée à la hâte par un décret de l'Assemblée nationale, jetait le mécontentement et l'alarme dans la population qu'on voulait calmer. Où était l'ennemi ? Les patrouilles se croisaient dans un morne silence.

Les sociétés patriotiques s'étaient donné rendez-vous pour le dimanche à onze heures du matin sur la place de la Bastille ; elles devaient se rendre de là, en un seul corps, vers le Champ-de-Mars. La place de la Bastille fut occupée dès le matin par des troupes soldées, afin de s'opposer au rassemblement. Au fur et à mesure que les citoyens se présentaient, cet appareil militaire frappait leurs yeux ; ils se retiraient. Le Champ-de-Mars cependant était désert ; cette solitude appelait un mouvement, une détermination quelconque. Le vent parcourait mélancoliquement cette plaine vide, comme le souffle d'une pensée inquiète, immense.

Ici un incident malheureux. Deux invalides, dont l'un avait une jambe de bois, s'étaient cachés sous l'autel construit en planches ; ils sont découverts. Que faisaient-ils ? quel était leur dessein ? Voilà ce qu'on se demande de l'un à l'autre avec épouvante. Le bruit court aussitôt que l'autel est miné ; un tonneau d'eau que ces malheureux avaient introduit pour leur provision devient par la rumeur

publique un tonneau de poudre. Le motif de curiosité indécente qui les a fait agir — ils s'étaient mis là, dirent-ils, pour voir les jambes des femmes — se transforme en une intention désastreuse. La multitude s'en saisit, les pend au réverbère, les décapite vivants, et leur tête est portée au bout d'une pique. Un tel acte de brutalité fait frémir ; mais une poignée seulement d'imbéciles ou de monstres, flétris par tous leurs contemporains, mirent leurs mains dans ce sang. Il paraît que les royalistes avaient besoin d'un prétexte pour décharger leur colère sur les agitateurs ; car la nouvelle du meurtre des deux invalides fut sur-le-champ portée et dénaturée dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. On raconta que deux bons citoyens venaient d'être pendus au Champ-de-Mars pour avoir prêché l'exécution de la loi. Ce mensonge fit fortune, et prépara les esprits à des mesures de violence. Sur les lieux, tout fut bien vite effacé, et le Champ-de-Mars, qui n'avait pas même été témoin de cette scène atroce, rentra dans sa majestueuse tranquillité.

Vers midi la foule débouche par toutes les ouvertures ; la garde nationale venait d'entrer dans le Champ-de-Mars avec du canon ; mais, voyant la réunion paisible, elle se retirait. Les citoyens affluent autour de l'autel de la patrie ; on attend avec impatience les commissaires de la société des Jacobins, pour avoir de nouveau lecture de la pétition et la signer. Paraît un envoyé du club ; on l'entoure : La pétition, dit-il, qui a été lue hier ne peut plus servir aujourd'hui l'Assemblée nationale ayant décrété, dans sa séance du soir, l'innocence ou l'inviolabilité de Louis XVI ; la société va s'occuper d'une autre rédaction qu'elle vous soumettra. Tous ces retards n'étaient pas du goût de la foule, qui aime à faire vite ce qu'elle fait. Quelqu'un propose de rédiger à l'instant même une seconde pétition sur l'autel de la patrie. Adopté. La foule cherche alors des yeux ses chefs et ses meneurs. Où êtes-vous, Danton, Desmoulins, Fréron ? Absents. Ne les trouvant pas, le peuple se décide à agir par lui-même. On nomme quatre commissaires ; l'un d'eux prend la plume ; les citoyens impatients se rangent autour de lui ; il écrit :

> *Sur l'autel de la patrie, le 17 juillet an III*... Le désir impérieux d'éviter l'anarchie à laquelle nous exposerait le défaut d'harmonie entre les représentants et les représentés, tout nous fait la loi de vous demander, au nom de la France entière, de revenir sur votre décret, de prendre en considération que le délit de Louis XVI est prouvé, que le roi a abdiqué ; de recevoir son abdication, et de convoquer un nouveau pouvoir constitutionnel pour procéder d'une manière vraiment nationale au jugement du coupable, et surtout au remplacement et à l'organisation d'un nouveau pouvoir exécutif.

La foule grossissait d'heure en heure. La pétition rédigée, on en fait lecture à haute voix ; cette lecture est couverte d'applaudissements. On commence dès lors par signer des feuilles volantes, à huit endroits différents, sur les cratères qui forment les quatre angles de l'autel de la patrie. Plus de deux mille gardes nationaux de tous les bataillons de Paris et des villages voisins, des hommes, des femmes, des enfants, déposent religieusement leur nom sur ces feuillets sacrés, d'autres une croix ou tout autre signe de leur volonté libre.

> Le nombre des signatures, *dit M. Buchez*, dépasse certainement six mille. Le plus grand nombre est de gens qui

savaient à peine écrire. Quelquefois la page est divisée en trois colonnes ; d'énormes taches d'encre en couvrent plusieurs ; les noms sont au crayon sur deux. Des femmes du peuple signèrent en très grand nombre, même des enfants, dont évidemment on conduisait la main. La plus jolie écriture de femme est sans contredit celle de *mademoiselle David, marchande de modes, rue Saint-Jacques*, n° 173. Quelques belles signatures apparaissent, de loin en loin ; on les compte. Un feuillet fut garni par un groupe de cordeliers ; ici l'écriture est fort lisible. Un voit en haut une signature à lettres longues, légèrement courbées en avant ; c'est celle de *Chaumette, étudiant en médecine, rue Mazarine*, n° 9. On lit ensuite celles de *E.-J.-B. Maillard*, de *Meunier*, *président de la Société fraternelle séante aux Jacobins*. On ne trouve nulle part le nom de *Momoro* ; il fut captif et accusé plus tard d'avoir fait grand bruit au Champ-de-Mars, le 17 ; mais on voit celui d'*Hébert*, écrivain, rue *Mirabeau* ; celui d'Henriot, et la signature du *Père Duchesne*.

Trois officiers publics envoyés par la commune, en écharpe, s'étaient avancés vers l'autel : on les reçoit avec l'énergie et la tranquillité qui conviennent à des hommes libres. Ce spectacle, la joie grave qui rayonne sur la figure des pétitionnaires, le caractère pacifique de cette foule mêlée où l'on voyait des enfants, des femmes, des vieillards, tout paraît les rassurer sur le caractère de la réunion. Messieurs, disent-ils, nous sommes charmés de connaître vos dispositions ; on nous avait dit qu'il y avait ici un tumulte ; on nous avait trompés nous ne manquerons pas de rendre compte de ce que nous avons vu, de la tranquillité qui règne au Champ-de- Mars. Si vous doutez de nos intentions, nous vous offrons de rester en otage parmi vous jusqu'à ce que toutes les signatures soient apposées. Un citoyen leur donne lecture de la pétition ; ils la trouvent conforme aux principes. Nous la signerions nous-mêmes, ajoutent-ils, si nous n'étions pas maintenant en fonction.

De tels discours augmentent la confiance. On leur demande l'élargissement de deux citoyens arrêtés ; les officiers municipaux engagent à nommer une députation qui les suive à l'Hôtel de Ville. Douze commissaires partent. On continuait à couvrir la pétition de signatures. Le Champ-de-Mars était tranquille et libre ; les troupes s'étaient repliées sur la ville. Toute idée de péril étant écartée, le rassemblement grossit. Les jeunes gens qui ont signé s'amusent à des danses ; ils forment des ronds en chantant. Survient un orage ; on le brave. La pluie cesse, le ciel redevient calme et bleu ; en moins de deux heures, il se trouve près de cent mille personnes dans la plaine ; c'étaient des mères, d'intéressantes jeunes filles, des habitants de Paris qui, enfermés toute la semaine, se livraient à la promenade du dimanche. Aux yeux des révolutionnaires, pénétrés qu'ils étaient alors des réminiscences de l'antiquité, cela formait une de ces assemblées majestueuses et touchantes, telles qu'on en voyait à Rome. Il y avait là un grand nombre d'hommes et de femmes qui avaient étendu leurs mains vers l'autel de la patrie ; imprudents ! vous ne vous doutiez pas alors que cet autel dût recevoir des sacrifices humains !

Les commissaires députés à l'Hôtel-de-Ville reviennent. Leur visage est morne, ils ont vu des choses sinistres. Nous sommes trahis ! murmure l'un d'eux d'une

voix sombre. On les presse : Nous parvenons, disent-ils, à la salle d'audience à travers une forêt de baïonnettes ; les trois officiers municipaux nous avertissent d'attendre, ils entrent, et nous ne les revoyons plus[1]. Le corps municipal sort. — Nous sommes compromis, dit un de ses membres, il faut agir sévèrement. — Un d'entre nous, chevalier de Saint-Louis, annonce au maire que l'objet de notre mission était de réclamer des citoyens honnêtes qu'on nous avait promis de rendre à la liberté.

Le maire (Bailly) répond *qu'il n'entre pas dans ces promesses, et qu'il va marcher au Champ-de Mars pour y mettre la paix*... Sur ces entrefaites, un capitaine du bataillon de Bonne-Nouvelle vint dire que le Champ-de-Mars n'était rempli que de brigands ; un de nous lui répondit qu'il en imposait. Là-dessus la municipalité ne voulut plus nous entendre. Descendus de l'Hôtel-de-Ville, nous aperçûmes à une des fenêtres le drapeau rouge : ce signal du massacre, qui devait inspirer un sentiment de douleur à ceux qui allaient marcher à sa suite, produisit un effet tout contraire sur l'âme des gardes nationaux qui couvraient la place — ils portaient à leur chapeau le pompon rouge et bleu. — A l'aspect du drapeau couleur de sang, ils ont poussé des cris de joie en élevant en l'air leurs armes qu'ils ont ensuite chargées. Nous avons vu un officier municipal en écharpe aller de rang en rang, et parler à l'oreille des officiers. Glacés d'horreur, nous sommes retournés au champ de la Fédération avertir nos frères de tout ce dont nous avions été les témoins.

Ce récit est suivi d'un profond silence. L'air d'inquiétude grave qu'exprime le visage des commissaires soulève d'abord quelques nuages ; cependant, la réunion se rassure. De quel droit la force armée viendrait-elle disperser des citoyens qui signent légalement leur foi sur l'autel de la patrie ? La foule est compacte, mais inoffensive ; la nuit approche. D'instants en instants, des nouvelles alarmantes courent sur la multitude, comme un vent d'orage sur un champ de blé, et la font tressaillir. L'Assemblée nationale, pour faire croire qu'il existe un projet de mouvement contre elle, s'est formidablement entourée de baïonnettes et de canons. Elle a, dit-on, transmis a la municipalité des ordres sévères. Depuis longtemps on guettait l'occasion de déployer une manifestation de la force : la loi martiale était comme un arc tendu, il fallait que tôt ou tard le trait partît. Quelques citoyens arrivent : ils ont rencontré l'armée de Lafayette sur les quais ; les gardes nationaux marchaient avec un entraînement farouche, la cavalerie surtout portait dans ses yeux le sentiment de la colère et de la violence. On avait vu des grenadiers sortir tout le long de la route un à un des maisons voisines, charger leur fusil a balle devant le peuple, et se joindre à l'armée qui s'avançait vers le Champ-de-Mars. Nous allons, disaient-ils brutalement, envoyer des pilules aux jacobins.

Le jour était tombé assez pour les mauvais desseins. A huit heures et demie du soir, on entend le bruit du tambour, et le roulement lointain des pièces d'artillerie, on se regarde ; quelques-uns sont d'avis de se retirer ; d'autres

---

[1] Ils firent, à ce qu'il paraît, un rapport faux sur l'attitude de la réunion, disant qu'ils avaient trouvé le champ de la Fédération couvert d'un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe, qui se disposaient à rédiger une pétition contre le décret du 15 de ce mois, qu'ils leur avaient démontré que leur démarche et leur réclamation étaient contraires à l'obéissance à la loi, et tendaient évidemment à troubler l'ordre public. Si la France redevient libre, s'écrie Camille Desmoulins, il faut que les noms de *Jacques, Renaud et Hardi* soient affichés dans toutes les villes, à toutes les rues, pour être à jamais voués à l'exécration publique.

rappellent que le but de la réunion étant légal, il serait lâche de fuir ; on demeure. Les troupes débouchent dans le Champ-de-Mars par trois entrées à la fois, par l'avenue de l'Ecole-Militaire, par le passage entre les glacis du côté du Gros-Caillou, par l'ouverture qui regarde du côté de la Seine ; c'est là qu'est le drapeau rouge.

On connaît le Champ-de-Mars ; on se figure aisément cette vaste plaine avec l'autel de la patrie au milieu. La colonne à la tête de laquelle s'avance Bailly, par l'ouverture du bord de l'eau, soulevé une indignation universelle. Des cris : A bas le drapeau rouge ! Honte à Bailly ! Mort à Lafayette ! Cependant plus de quinze mille personnes environnaient l'autel ; elles se pressaient là comme autour des anciens lieux d'asile et de refuge. A peine avaient-elles vu flotter au loin le drapeau rouge, qu'elles entendent une détonation. Ne bougeons pas ; on tire à blanc ; il faut qu'on vienne ici publier la loi. Les colonnes s'ébranlent, la cavalerie charge, les canons ouvrent sur le devant leur bouche chargée à mitraille. Le dernier feu avait tracé un cercle de victimes ; hommes, femmes, enfants, vieillards, étaient tombés pêle-mêle. On n'entend que des cris, des plaintes, et le silence plus terrible encore que les gémissements. Bailly, Lafayette — cet homme avait l'entêtement de la faiblesse — reposent leur conscience sur la loi ; quelle loi ? que me fait votre drapeau ? Une guenille rouge au bout d'un bâton ne donne pas le droit d'attenter à la vie de citoyens paisibles. Combien de morts ! La nuit le taira, demain le sable du Champ-de-Mars l'aura oublié ; Dieu seul les compte et vous juge.

Au plus chaud de la mêlée, des citoyens s'élancent sous le feu, à travers les charges de la cavalerie, pour recueillir les feuilles volantes qui portent écrite la volonté du peuple ; cette pétition est le drapeau d'une idée, elle ne doit pas demeurer aux mains de l'ennemi. On la sauve. Oui, s'écrient les *Révolutions de Paris*, oui, la pétition reste ; elle est accompagnée de six mille signatures ; de généreux patriotes ont exposé leur vie pour la sauver du désordre, et elle repose aujourd'hui dans une arche sainte, placée dans un temple inaccessible à toutes les baïonnettes, et elle en sortira quelque jour : elle en sortira rayonnante. L'oracle n'a point menti ; cette pétition conservée existe encore aux Archives de la ville ; la république, qu'elle contenait en germe, est sortie, le 10 août, des plis de cette pièce mémorable. Quand une fois les idées ont été baptisées avec du sang elles ne meurent pas.

La nuit était tombée sur le Champ-de-Mars comme un linceul. De toutes parts, des citoyens sans armes se dispersent devant des citoyens armés. Les fuyards se pressent, se poussent, se renversent. Des femmes, des enfants avaient été étouffés entre les chevaux ou sous les pieds de la foule. La garde nationale, Lafayette en tête, rentre dans la ville. La nouvelle de cette sanglante tuerie se propage lugubrement de quartier en quartier. Les rues sont désertes, les visages mornes. Il est facile de voir qu'on revient d'une excitation. Il y avait des vainqueurs et des vaincus, mais pas de victoire.

Cet événement a été jugé diversement, selon les partis. Toute la question se réduit à savoir si la Révolution venait de Dieu ou si elle venait des hommes ; si elle venait des hommes, ceux qui lui résistaient avaient raison : mais alors il faut absoudre Bouillé, Breteuil et les autres ; si elle venait de Dieu, comme je le crois, ceux qui luttaient avec elle, Cazalès, Malouet, Lafayette étaient coupables ; qu'on décide.

C'est la première fois que la dévolution venait de réagir sur elle-même par la force. Les journées qui suivirent donnèrent lieu à un essai de la terreur. Les

écrivains et les orateurs de la république furent proscrits ; ils se car chèrent. Danton s'était retiré à Fontenay-sous-Bois ; Fréron s'éclipsa, Camille Desmoulins envoya, moitié riant, moitié mordant, sa démission de journaliste au général Lafayette. Robespierre lui-même fut inquiété. Aussi simple dans ses mœurs que rigide dans ses principes, il venait à pied, tous les jours, de la rue Saintonge à l'Assemblée nationale, et dînait pour trente sous. Après les massacres du Champ-de-Mars, il accepta l'offre d'un toit ami qui lui fut faite par un citoyen épuré.

En face de l'ancienne église de l'Assomption s'élève une maison qui se distingue, à l'extrémité, par une boutique d'orfèvrerie encadrée dans une devanture de bois peinte en noir. Une allée étroite conduit dans une petite cour, où nous avons vu des femmes qui épluchaient de la laine. A mesure qu'on avance la figure des lieux se rembrunit ; le derrière de la maison présente un caractère de vétusté : petites fenêtres avares d'air et de jour, escalier à rampe massive, bâtiment chargé de badigeon, mais étalant, comme une vieille femme sous le fard, les traces irréparables de l'âge. Cette maison, obscure et bourgeoise en l'an de grâce 1847, a besoin, pour être bien jugée, d'être vue à la lueur des souvenirs révolutionnaires d'un autre temps[1].

Transportons-nous au milieu des événements qui agitèrent la France dans les dernières années du règne de Louis XVI. Cette maison était alors fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui : la façade extérieure n'existait pas ; une porte cochère débouchait sur la rue, au lieu d'une porte d'allée, et la cour, agrandie de toute la distance qu'occupe à cette heure le nouveau bâtiment, était toujours encombrée de planches amincies, et placées horizontalement contre les murs. La maison n'avait qu'un étage. Au rez-de-chaussée s'étendaient, d'un côté, les appartements du maître, et de l'autre un atelier de six ouvriers en menuiserie qui animaient la maison par le bruit du rabot et des chansons. Un petit jardin, entouré d'un léger treillage, renfermait des arbustes et des fleurs, que les mains de quatre jeunes filles s'occupaient à cultiver. Le chef de cette nombreuse famille, pourvue d'une honnête aisance acquise par le travail, était un homme remarquable : les années avaient couvert son front de rides ; ses cheveux commençaient à grisonner ; mais, dans l'âge mûr, il avait conservé toute l'énergie de la jeunesse. Les pères et les enfants de cette génération historique étaient des natures de fer. Le petit nombre des conventionnels que l'échafaud ou la mitraille ont épargnés étendent leur existence au delà des limites ordinaires. On dirait que ces hommes-là ne peuvent jamais mourir.

Nous allons raconter l'histoire de cette maison ancienne, à l'aide des souvenirs d'une honorable veuve qui y passa les jeunes et belles années de sa vie. Elle nous a dit presque mot pour mot ce que nous allons redire : heureux si nous pouvions conserver aux faits ce sentiment personnel que leur donne la nature des relations et qui s'efface dans la bouche d'un autre.

Un soir, le maître menuisier ramena du club des Jacobins un étranger qu'il introduisit par la main dans son appartement. C'était un personnage d'une trentaine d'années, vêtu, selon la mode du temps, d'un gilet à grands revers, d'un habit marron et d'une culotte de soie. — Vous êtes ici chez vous, lui dit-il en

---

1 D'après Lefeuve : *Les anciennes maisons de Paris*, la maison qu'habitait Duplay, portait le n° 396 et d'après Louis Lazare c'était entre les n° 382 et 384 qu'était située la maison où habitait Robespierre ; cette maison aurait été démolie en 1807, lorsqu'on ouvrit la rue Duphot.

entrant : vous serez mon fils et je serai votre père. — Puis, lui montrant un groupe de jeunes filles, qui se tenaient discrètement à l'écart dans un coin du salon : — Mon ami, ajouta-t-il, voici vos sœurs.

Il appela ses enfants avec un geste d'autorité. — Approchez, Eléonore, Sophie, Victoire, Elisabeth ; venez, mes enfants, venez, mes filles, je vous amène un brave citoyen que les contre-révolutionnaires veulent faire arrêter. Cette maison lui servira d'asile. Vous le connaissez déjà de nom, c'est Maximilien... Les jeunes filles qui avaient lu ce nom-là dans les papiers publics et qui l'avaient entendu prononcer souvent par leur père avec enthousiasme, entourèrent l'étranger, ou pour mieux dire le proscrit ; car les femmes tout de suite se familiarisent avec le malheur.

A dater de ce jour, la maison compta un enfant de plus. Le menuisier, sa femme, ses filles, tout le monde s'empressa à lui montrer un visage souriant. On le pria de choisir lui-même sa chambre. Il en désigna une au fond de la cour sous les toits, une simple et modeste chambre que l'on tapissa, selon ses goûts d'une tenture de damas bleu à fleurs blanches.

Les habitudes de l'étranger furent bientôt connues ; quoique peu somptueux dans sa mise, il était d'une propreté fort délicate : il aimait le linge blanc et mettait de la recherche dans ses habits. Un coiffeur passait tous les matins le démêloir dans ses cheveux longs et accommodés à la poudre. Sa toilette terminée, il se réunissait à la famille du menuisier pour le repas du matin. Maximilien était d'une sobriété digne de l'âge d'or : il déjeunait avec du pain chaud et du laitage.

L'étranger sortait constamment au milieu du jour : où allait-il ? on ne savait. Le menuisier disait à ses filles que Maximilien allait travailler au bonheur public ; celles-ci ne se doutaient pas de quelle manière. La paix et le calme le plus inaltérable régnaient dans cette maison retirée. Quoique toujours à la même place, l'habitation du menuisier n'a plus du tout le caractère qu'elle avait autrefois. Ce n'est pas seulement sa figure qui a changé, ce sont les lieux et les bâtiments qui l'environnaient. La rue de Rivoli n'existait pas encore. Ce quartier, aujourd'hui si embarrassé de constructions neuves, était occupé alors par des cultures qui appartenaient aux Feuillants. La rue Saint-Honoré elle-même était tracée en cet endroit par de grands murs, au-dessus desquels débordaient des têtes de tilleuls ou de marronniers. La maison du menuisier possédait un jour de souffrance sur les jardins du couvent des Dames de la Conception, où ses filles avaient été élevées. Ce voisinage charmant amenait dans la cour une gaieté champêtre. Le soir, quand le bruit de la scie ou du rabot s'endormait, on entendait le chant des petits oiseaux, le murmure des branches et le cri perçant de la cigale. Les filles du menuisier se formaient dans cette solitude à une pureté de mœurs que le bruit et le contact orageux de la ville n'essayaient pas même de ternir.

Maximilien revenait à six heures pour souper. Au sortir de table, il suivait le menuisier et ses filles dans le salon ; c'étaient de charmantes réunions de famille pleines de grâces et de sévérité ; les jeunes filles, groupées en cercle autour de leur mère, s'employaient, les yeux baissés, à divers ouvrages d'aiguille. On se séparait à neuf heures, en se donnant le bonsoir. Le jeudi seulement, ces soirées prenaient un caractère de cérémonie ; quelques invités, tous amis de la maison, se rassemblaient ce jour-là : c'étaient David, le peintre ; Buonarotti, descendant de Michel-Ange ; Lebas, qui recherchait en mariage une des filles de la maison, et quelques autres intimes. De gros fauteuils d'acajou, recouverts d'un velours

cerise, formaient, en se rapprochant, un cercle étroit mais sympathique. On parlait quelquefois de littérature. Maximilien tenait pour le tendre Racine, son auteur favori. Comme il disait bien les vers, on le priait de réciter quelques tirades de *Bérénice* ou d'*Andromaque* ; il s'en acquittait avec tant d'âme, qu'il tirait des larmes de tous les yeux. Les filles du menuisier, assises en groupe autour de leur mère, écoutaient la lecture sans cesser leur travail ; les cils modestement inclinés et les pieds sur leur tabouret, elles renfermaient leur émotion. Ensuite Buonarotti, qui était grand musicien, se mettait au piano ; c'était une âme rêveuse et ardente ; il touchait des airs pathétiques, dont l'effet triste ou gai était inévitable ; il semblait que la vie s'échappât sous ses doigts des notes frémissantes de l'instrument : on s'approchait alors des fenêtres pour regarder le ciel, tant cette musique élevait les cœurs. Cependant le ciel était plein d'étoiles, et les cœurs pleins d'amour. On croyait à la famille, à l'humanité, à l'avenir. A oyant cet intérieur si grave et si uni, cette douce religion du foyer, ce culte des cheveux gris auprès des vieillards et de la pudeur autour des jeunes filles, on comprenait que les anciens eussent élevé des autels aux dieux lares. Ces réunions ne se prolongeaient pas très avant dans la nuit ; Maximilien se retirait à onze heures dans sa chambre pour travailler ; souvent jusqu'à la blancheur du matin, on voyait briller à sa vitre une petite lumière.

Nous avons perdu de vue, depuis longtemps, *l'Ami du peuple*. — Dans une cave de l'ancienne rue des Cordeliers — aujourd'hui rue de l'Ecole-de-Médecine —, il y avait, au mois de septembre 1791, debout devant un tonneau chargé de papiers, et une plume à la main, un journaliste qui écrivait. Quelquefois il jetait sa plume, quittait sa chaise, et se promena it à grands pas en proie à une agitation fiévreuse ; si le roulis d'une voiture sur le pavé de la rue prolongeait par hasard son tonnerre sourd le long des voûtes basses et humides du caveau, il relevait la tête et écoutait avec une attention fixe ; son oreille inquiète semblait chercher dans ce bruit le roulement lointain du canon. Quand la voiture était passée, et que le souterrain rentrait dans son silence, l'homme agitait la tête avec désespoir et se remettait a écrire. Or, ce souterrain, qui recevait un peu de jour par ce soupirail, était la cave de l'ancien couvent des Cordeliers. Le journaliste était Marat. Par quelle échelle fatale ce jeune docteur, passionné de science et de découvertes comme son aïeul Faust, était-il descendu dans cet antre ? Ses idées excentriques avaient soulevé contre lui, dans la société, les mêmes orages que dans le monde de la science.

Ce petit homme, chétif et irritable, souffrait plus que tout autre de la dure captivité à laquelle le condamnaient, depuis quelques mois, les poursuites de ses ennemis. Traqué de repaire en repaire comme une bête fauve, ne pouvant coucher deux fois dans le même lit, harcelé à toute heure et en tout lieu par les limiers de la police, il ne trouvait un peu de repos qu'au fond des caves. La privation de la douce lumière du jour, qui avait été toute sa vie l'objet de son admiration et de ses études, l'affligeait encore plus que tout le reste. Les lieux sombres qu'il habitait depuis trois ans faisaient passer dans son âme un monde de ténèbres. Il se croyait regard é jour et nuit par l'épée de la contrerévolution, qui menaçait la France. Son lugubre esprit se débattait dans les affres et les hallucinations de la mort. Les passions de la place publique soutenaient seules son enveloppe débile au-dessus de l'anéantissement ou de la folie. Quand cette excitation morale faiblissait, il demandait au café, dont il prenait jusqu'à trente-deux tasses pas jour, des forces artificielles pour lutter contre l'abattement et le sommeil.

Infatigable, il rédigeait à lui seul, depuis le commencement de la Révolution, une foule de pamphlets et sa feuille *l'Ami du Peuple*. Marat travaillait vingt-deux heures par jour : cette prodigieuse tension irritait toutes les cordes de son esprit. Sa manière de vivre extraordinaire ouvrait son cœur à tous les soupçons comme à toutes les crédulités. Il s'emportait par bourrasques contre ses meilleurs amis. — Tu as raison, lui répondait Camille outragé, de prendre sur moi le pas de l'ancienneté et de m'appeler dédaigneusement jeune homme, puisqu'il y a vingt-quatre ans que Voltaire s'est moque de toi ; de m'appeler injuste, puisque j'ai dit que tu étais celui de tous les journalistes qui a le plus servi la Révolution ; de m'appeler malveillant, puisque je suis le seul écrivain qui ait osé te louer... Tu as beau me dire des injures, Marat, comme tu fais depuis six mois, je te déclare que tant que je te verrai extravaguer dans le sens de la dévolution, je persisterai à te louer, parce que je pense que nous devons défendre la liberté comme la ville de Saint-Malo, non-seulement avec des hommes, mais avec des chiens.

Marat était le Diogène de la Révolution : au lieu d'un tonneau, il habitait une cave. Après la fatale journée du Champ-de-Mars, le souterrain lui-même ne fut plus tenable ; il fallut partir. Depuis quelque temps, Marat n'avait plus d'imprimerie ; il occupait celle d'une demoiselle Colombe ; on vint saisir les caractères et les presses. Les citoyens ardents, les lecteurs de *l'Ami du Peuple*, regardaient avec une fureur concentrée ce cortège de trois ou quatre voitures, s'acheminant vers la maison commune, environnées de baïonnettes, et chargées de tout l'attirail d'une imprimerie ; des colporteurs garottés fermaient la marche, Convient-il, murmurait-on d'une voix sourde, convient-il à des citoyens armés qui ont tué nos frères, de venir mettre à la raison des écrivains accusés d'avoir conseillé le meurtre. Les âpres diatribes de Marat, les figures de rhétorique de l'orateur du peuple, n'ont point fait verser depuis trois années deux gouttes de sang ; un seul ordre de Lafayette en a fait répandre une large tache. Ainsi l'opinion publique frémissait dans l'ombre : mais ses chefs étaient dispersés ou captifs, ses orateurs muets, ses espérances ajournées, détruites.

L'Assemblée constituante terminait ses travaux, au milieu de l'indifférence et de la défaveur générale. Le souffle du Seigneur s'était retiré d'elle. La< Constitution qui s'achevait était l'œuvre de la classe moyenne ; elle laissait en dehors de la vie politique à peu près toute la nation ; ce fut la cause qui l'empêcha de s'établir. Robespierre, dans son admirable discours sur le *marc d'argent*, fit ressortir les inconvénients de ces limites et de ces exclusions arbitraires.

> Ces gens dont vous parlez, disait-il, sont apparemment des hommes qui vivent, qui subsistent au sein de la société, sans aucun moyen de vivre et de subsister. Car s'ils sont pourvus de ces moyens-là, ils ont, ce me semble, quelque chose à perdre ou à conserver. Oui, les grossiers habits qui me couvrent ; l'humble réduit ou j'achète le droit de me retirer et de vivre en paix ; le modique salaire avec lequel je nourris ma femme, mes enfants ; tout cela, je l'avoue, ce ne sont point des terres, des châteaux, des équipages ; tout cela s'appelle rien, peut-être, pour le luxe et pour l'opulence, mais c'est quelque chose pour l'humanité ; c'est une

> propriété sacrée, aussi sacrée sans doute que les brillants domaines de la richesse[1].
>
> L'ensemble de cette Constitution présente sans doute un caractère imposant : c'est tout un passé qui se bouleverse. L'Assemblée adoucit la rigueur des supplices ; mais elle n'osa point abolir la peine de mort, comme Robespierre l'y invitait. A ceux qui lui reprochent aujourd'hui d'avoir fait couler le sang, Maximilien pourrait répondre : J'ai trouvé dans votre loi le glaive levé ; je vous ai proposé de le briser, vous n'avez pas voulu ; cette arme est tombée plus tard entre mes mains, je m'en suis servi.

La terreur constitutionnelle durait toujours ; on arrêtait les discoureurs en plein vent ; le drapeau rouge flottait à l'Hôtel de Ville ; un silence morne régnait au Palais-Royal et dans les cafés. L'Assemblée profita de cette stupeur pour réviser la Constitution, c'est-à-dire pour la modifier. La République semblait vaincue, et ce qui est le dernier degré de la défaite, elle était tombée sans combattre.

Commencée le 17 juin 1789, la Constitution fut terminée le 3 septembre 1791. Louis XVI l'accepta, Convaincu, disait-il, de la nécessité d'établir cette Constitution et d'y être fidèle, il se rendit solennellement au sein de l'Assemblée nationale. Au milieu des cris d'enthousiasme qu'excitaient parmi les députés la présence et le serment du roi, l'abbé Grégoire fit entendre ces sombres paroles : Il jurera tout et ne tiendra rien. Cette Constitution fut proclamée par le maire de Paris, dans le Champ-de-Mars, au bruit du canon. Lafayette fit décréter une amnistie générale pour les délits relatifs aux affaires politiques du 14 juillet ; l'amnistie ne relève pas les morts !

Enfin ils sont partis ! — Ce furent les adieux que reçurent les députés de la Constituante, si bien venus et si bien fêtés à leur arrivée ; les législatures s'usent dès qu'elles ne contiennent plus l'esprit de la Révolution. Finissons. Les hommes, les faits, les idées qui ont préparé la Montagne nous sont désormais connus, j'ai construit laborieusement et pièce à pièce le théâtre de la lutte : viennent maintenant les gladiateurs de la liberté !

---

1 J'ai usé, abusé peut-être de la citation, — j'en serai plus économique à l'avenir. — Mais si les événements ont une voix, comme je le pense, c'est dans les écrits et les discours du temps qu'il faut la chercher.

CHAPITRE V

ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE. - LES PRÊTRES ET LES ÉMIGRÉS. - RÉSISTANCE DU ROI. - ÉVÈNEMENT DU 10 AOÛT

La Législative fut une assemblée de transition, une sorte de lien parlementaire entre la Révolution et la République. Elle ouvrit ses séances le *1er octobre 1791*. L'extérieur de cette nouvelle Assemblée nationale n'avait plus l'éclat imposant qu'étalait naguère, dans la salle du Manège, la présence des grandes distinctions naturelles ou acquises ; quelque chose d'uniforme, de turbulent et de sérieux, était au contraire répandu sur les visages. Soixante des nouveaux députés n'avaient pas encore accompli leur vingt-sixième année. Le moment prédit était venu : Et je leur donnerai des jeunes gens pour gouverneurs, et des enfants domineront sur eux. L'expérience et la maturité cédaient la place à l'enthousiasme. Le premier acte de la Législative fut un témoignage de déférence et de respect pour les travaux de ses prédécesseurs. Le livre de la Constitution fut apporté en triomphe par douze vieillards, comme un livre saint ; l'archiviste Camus le présenta solennellement aux nouveaux députés, qui le reçurent debout et la tête découverte. Ainsi l'Assemblée législative parut se tenir dans une humble contenance devant l'ombre même de l'Assemblée constituante. Quoique sincère, cette démarche n'était pas un engagement qui pût durer. L'acte constitutionnel, voté et juré avec enthousiasme n'allait déjà plus à la taille de la Révolution, qui grandissait toujours ; les premiers mouvements de l'Assemblée nouvelle devaient le faire éclater comme un vêtement trop court.

Le système de la royauté rencontra, dès le début, celui de la République. Couthon, dont les paupières maladivement cernées, annonçaient une constitution faible et une âme mélancolique, engagea l'Assemblée à réformer le cérémonial qui avait été suivi par la Constituante dans les réceptions du pouvoir exécutif. Plus de trône, un fauteuil ; plus de titre de sire, monsieur ; plus de députés debout et découverts devant leurs maîtres, tous assis. La Constitution, disait l'orateur, qui nous rend tous égaux et libres, ne veut point qu'il y ait d'autre majesté que la majesté divine et la majesté du peuple. L'Assemblée vota d'abord ces dispositions ; puis effrayée elle-même de son audace, elle revint le lendemain sur le décret, et anéantit son propre ouvrage. Le coup n'en était pas moins porté. Le roi constitutionnel devenait, aux yeux de la loi, ce qu'il est devant la lettre même de l'Evangile, le serviteur de son peuple, et encore un serviteur à gages.

Le parti qui voulait alors la République était surtout composé des Girondins. On les désignait ainsi à cause du fleuve sur les bords duquel ils avaient reçu le jour. La plupart d'entre eux avaient une figure antique ; comme la persistance des types s'associe toujours à la persistance des caractères et des mœurs, les Girondins conservaient, à l'exemple de leurs ancêtres les Grecs et les Romains, un sentiment païen de la forme et de la beauté extérieure. La nature du Midi dorait leurs voix, et il y avait du soleil dans leur éloquence. Elevés, comme tous les jeunes gens d'alors, dans les souvenirs classiques de l'ancienne Rome, l'a République était pour eux un rêve de collège. Le forum bordelais avait enflé leur voix des imitations du discours latin. Notez en outre que la plupart d'entre eux appartenaient à cette classe moyenne, d'où sortent les écrivains et les orateurs qui manifestent le plus de goût pour les ornements de l'antiquité : le sang de la bourgeoisie est du sang romain.

Le chef de la faction girondine était Brissot dit de Warville. Homme d'une probité douteuse qui avait, comme les gens de cette race, le génie des affaires. Les démocrates, au contraire, se montraient beaucoup moins préoccupés de changer la forme du gouvernement que de réaliser des conquêtes morales. Robespierre surtout s'enveloppait de la Constitution comme d'un manteau. Il ne s'alarmait pas de la monarchie, pourvu qu'on prît le soin de la réduire à d'étroites limites.

> Je n'ai point partagé, écrivait-il dans une adresse aux Français, l'effroi que le titre de roi a inspiré à presque tous les peuples libres. Pourvu que la nation fût mise à sa place, et qu'on laissât un libre essor au patriotisme que la nature de notre révolution avait fait naître, je ne craignais pas la royauté, et même l'hérédité des fonctions royales dans une famille ; j'ai cru seulement qu'il ne fallait point abaisser la majesté du peuple devant son délégué, soit par des adorations serviles, soit par un langage abject. J'ai cru qu'il ne fallait point se hâter de lui procurer ni assez de forces pour tout opprimer, ni assez de trésors pour tout corrompre, si on ne voulait pas que la liberté périt avant que la Constitution même fût achevée. Tels furent les principes de toutes mes opinions sur les parties principales de l'organisation du gouvernement : elles peuvent n'être que des erreurs ; mais à coup sûr elles ne sont point celles des esclaves ni des tyrans.

Pousser la Révolution plus avant lui semblait alors une imprudence et une témérité ; les rêves des novateurs sur la réforme de la royauté faisaient sourire. Pour établir la République, il faut des vertus et des lumières ; les Girondins n'avaient qu'un système.

L'Assemblée constituante léguait à la Législative des embarras énormes : la rareté des subsistances, la résistance du clergé, l'émigration, la guerre civile et la guerre extérieure. Devant ces obstacles accumulés, les constituants avaient manqué de prévoyance, d'initiative et d'énergie. Les politiques du fait, hommes à vue courte, n'avaient pas surtout deviné l'importance de la question religieuse. La Révolution ne s'attendait qu'à la guerre des rois ; elle vit se dresser devant elle la guerre des prêtres et des croyances. Contre toute prévision, elle rencontra dans le clergé un ennemi dont les armes tenaient encore de l'enchantement. Exercer sur les consciences un empire invisible, couvrir leurs complots d'un voile

sacré, troubler la terre au nom du ciel, telle fut la tactique des prêtres factieux. Parmi ces derniers beaucoup ne songeaient qu'à guérir la plaie faite à leurs intérêts matériels ; d'autres s'agitaient par esprit de fanatisme ; c'étaient les plus dangereux.

Les hommes de la Constituante s'étaient contentés de tonner contre le pharisaïsme de l'ancien clergé et d'opposer aux artifices des réfractaires un mépris tranquille. Cette conduite était impolitique et légère. Il y avait plus de foi dans le peuple que les prêtres eux-mêmes n'osaient le croire ; il leur a suffi d'alarmer cette foi pour exciter des soulèvements. D'un autre côté, les scandaleuses provocations de quelques athées au mépris des croyances chrétiennes, une implacable haine de système que rien ne fléchissait, des plaisanteries maladroites et indécentes contre les idées religieuses, venaient en aide à la fureur active du clergé pour remuer les consciences. La philosophie a le droit de succéder aux cultes qui meurent, mais elle n'a pas le droit de les tuer, ni de les tourner en ridicule. Il faut de temps en temps à l'homme ordinaire des signes extérieurs et des pratiques convenues qui lui voilent l'infini ; autrement le vertige de l'inconnu le replongerait dans une incrédulité morne. En présence de tant de difficultés, qu'elle ne sut ni soumettre ni aplanir, on se demande si l'Assemblée constituante n'avait pas commis une faute, en exigeant des prêtres un serment qui les rattachât à l'Ordre civil. En général, il ne faut pas lier Dieu à telle ou telle forme de gouvernement. La religion ne réclame sur la terre que le droit de passage.

Toute l'excuse de la première Assemblée nationale, c'est qu'ayant trouvé la foi chrétienne greffée par la main des prêtres sur les institutions monarchiques, elle a cherché à la transporter sur les institutions constitutionnelles. Ce n'est pas elle qui a introduit l'Etat dans la religion, ni la religion dans l'Etat ; le clergé avait pactisé avant 89 avec les puissances du siècle et les anciennes formes politiques. Ces mêmes hommes d'église, qui avaient mis Jésus-Christ dans la dépendance des » grands de la terre et des institutions despotiques, ne voulurent point se rattacher à l'ordre civil de la liberté. Ils crièrent au scandale comme si cette dernière union n'était pas dans tous les cas plus légitime que l'autre. Il se forma deux camps dans l'Eglise comme dans la société : parmi les prêtres, les uns se rangèrent du côté de la Révolution ; les autres, conservant l'espoir de rétablir les anciens abus, couvriront leur haine et leur opposition intéressée du masque de la conscience.

La régénération de l'Eglise, ce rêve des esprits généreux, tourmentait, depuis quelques années, la partie jeune et éclairée du clergé inférieur. Quelques-uns, comme l'abbé Fauchet, voulaient introduire l'esprit philosophique dans les formes religieuses ; ils oubliaient que Jésus-Christ lui-même a dit : On ne met pas de vin nouveau dans de vieilles outres. D'autres, comme l'abbé Grégoire, voulaient simplement ramener le christianisme à la pureté de son origine. Tous prétendaient chasser du temple cet esprit d'intrigue et de trafic qui déshonore la majesté du culte : l'autel ne doit pas être un comptoir de marchand, ni le sanctuaire un bureau de banque. Les ecclésiastiques sincères et désintéressés se rattachèrent à la Constitution comme à l'arche de la nouvelle alliance de Dieu avec les hommes. Attaqués par les armes de la calomnie et de la violence, ils se contentèrent d'envelopper les prêtres réfracta ires dans les voiles de la charité. Bientôt cependant la situation des ecclésiastiques sermentés devint intolérable. Leurs confrères excitaient contre eux les populations ignorantes et aveuglées.

Dans les campagnes, on ravageait leurs petites cultures, on tuait leurs pigeons, on dénichait leurs œufs dans le poulailler[1]. Réduits à la famine, ils avaient encore à souffrir les insultes des enfants qui les pourchassaient à coups de fourche. Plusieurs ecclésiastiques distingués et soumis à la loi occupèrent alors les sièges épiscopaux devenus vides par la retraite des anciens évêques ; ils rencontrèrent dans leur diocèse des obstacles énormes. A Caen, l'abbé Fauchet, nommé évêque du Calvados, s'agitait contre la ligue formidable des nobles et des prêtres. Une fureur active les jetait dans toutes sortes de complots et d'attentats. Deux ou trois cents femmes d'une paroisse de Caen poursuivirent le curé constitutionnel, lui jetèrent des pierres, le chassèrent jusque dans son église, où elles descendirent le réverbère du chœur pour le pendre devant l'autel. C'est ainsi que les prêtres rebelles se servaient du sexe le plus facile aux entraînements et le plus superstitieux pour porter les mains sur leurs confrères paisibles. La même ville fut bientôt le théâtre de désordres plus graves encore : dans l'église Saint-Jean, les armes reluirent devant l'autel, des coups de feu furent tirés par d'anciens nobles qui avaient fait de la maison de prière un antre de séditions et une caverne de brigands. La nouvelle de ces mouvements jeta l'indignation dans l'Assemblée nationale législative.

> En comparaison de tels prêtres, *s'écriait l'abbé Fauchet*, les athées sont des anges. Allez, ont-ils dit aux ci-devant nobles, allez, épuisez l'or et l'argent de la France ; combinez au dehors les attaques, pendant qu'au dedans nous vous disposerons d'innombrables complices : le royaume sera dévasté, tout nagera dans le sang ; mais nous recouvrerons nos privilèges ! *Abîmons tout plutôt, c'est l'esprit de l'Eglise*. — Dieu bon, quelle église ! ce n'est pas la nôtre ; et si l'enfer peut en avoir une parmi les hommes, c'est de cet esprit qu'elle doit être animée. Et ils n'osent parler de l'Evangile, de ce code divin des droits de l'homme qui ne prêche que l'égalité, la fraternité, qui dit : Tout ce qui n'est pas contre nous est avec nous ; annonçons la nouvelle de la délivrance à toutes les nations de la terre : malheur aux riches et aux oppresseurs ! N'invoquons pas les fléaux contre les cités qui nous dédaignent ; appelons-les au bonheur de la liberté par le doux éclat de la lumière.

L'Assemblée hésitait entre les mesures de rigueur et les adoucissements, pour refréner l'audace furieuse de ces hommes qui fomentaient la guerre civile sous le manteau de la religion. Merlin de Douai proposa de charger sur des vaisseaux les prêtres insermentés. On écarta pour l'instant toute persécution. Cependant l'incendie des croyances religieuses se propageait et s'étendait de jour en jour. Quelques provinces du Midi, le Gévaudan et la Vendée suivirent l'exemple du Calvados. Les pays de montagnes résistent plus longtemps que les autres au déluge des eaux et des idées. Il en est des renouvellements du monde social comme de ces grands cataclysmes qui ont changé plusieurs fois la face du globe terrestre. C'est toujours sur les hauteurs que se retirent les derniers représentants de l'ordre de choses qui va finir ; c'est là qu'ils luttent à outrance contre la destruction générale.

---

1 Extrait d'une note curieuse qui existe aux Archives du royaume.

Les provinces soulevées par la lutte des croyances était en outre isolées du mouvement de la Révolution par des obstacles matériels, des routes impraticables, un langage et des mœurs extraordinaires ; les habitants étaient habitués à vivre dans une indépendance farouche, bien différente de celle que la Constitution voulait fonder. La liberté du citoyen n'est pas celle du sauvage : la volonté particulière se donne des chaînes en se rattachant à la volonté publique. La Révolution, qui était en réalité une délivrance, leur parut, en raison des sacrifices qu'elle exigeait, une tyrannie. Les ecclésiastiques, les nobles déchus, profitèrent de ces instincts et de ces germes de mécontentement pour secouer sur les paysans la haine des institutions nouvelles. Les paisibles campagnes se changèrent sous leur main en un champ de bataille où l'ignorance agitait des ténèbres et des armes. Cette puissance mystérieuse des prêtres tenait moins encore à leur habileté personnelle qu'à l'empire des croyances sur le cœur de l'homme. La Révolution était la lutte de la philosophie avec les vieilles formes religieuses ; la vérité nouvelle heurtait la vérité ancienne ; c'était le combat de Dieu contre Dieu.

La rareté, et par suite, la cherté des subsistances, étaient inséparables d'un état de choses troublé, où la fortune publique n'avait pas eu le temps de se rasseoir. La domination des riches sur les pauvres survivait à l'aristocratie détruite. L'habit bleu des citoyens actifs causait de l'impatience aux hommes en blouse, qu'on avait privé des droits politiques. Les gardes nationaux, depuis l'affaire du Champ-de-Mars, étaient désignés sous le nom de Janissaires de l'ordre. D'un autre côté, les intérêts alarmés se coalisaient contre la misère, il se trouva des spéculateurs pour opérer la hausse factice des denrées ; des mouvements eurent lieu dans le faubourg Saint-Marceau, à l'occasion de la cherté subite du sucre. Au milieu du dénuement des classes laborieuses, la dévolution jetait çà et là quelques sentences économiques : Tous les hommes ont droit à la subsistance. — Si l'habit du pauvre a des trous, les habits du riche ont des taches. — La nature donne des vivres, et les hommes font la famine. Un prêtre conformiste faisait entendre de sages et utiles paroles.

La Révolution n'est pas faite, écrivait-il, si habituellement le pain n'est pas à meilleur marché qu'il n'est aujourd'hui. Le bois, le linge, les maisons, diminuant de prix avec le temps, nous n'aurons plus de mendiants, et j'aurai le plaisir de voir s'accomplir à la lettre cette prophétie de David : *Les pauvres mangeront et seront rassasiés*. L'Etat se trouvait lui-même aux abois ; ses mains étaient remplies d'un papier-monnaie : mais ses caisses étaient vides. Il se reposait sur le crédit, le crédit, c'est l'idéal de la fortune. Toutes ces causes réunies formaient une masse de souffrances incessamment accrues. Si quelque chose étonne, c'est qu'au milieu de circonstances si graves, Louis XVI, au lieu de charger son peuple par une liste civile énorme, n'ait pas coupé en deux son manteau royal pour en revêtir la nudité de la nation.

Les prêtres insermentés en appelaient aux foudres du pape, les nobles à l'épée des souverains étrangers ; leurs espérances se portaient ainsi de tous côtés, et toujours au delà des frontières. Les classes qui, avant la Révolution, étaient à la tête de la société, se mirent violemment en dehors de la nation française. Ces hommes, pour lesquels le sol moral du pays était à l'étranger, n'auraient évidemment pas regardé aux ravages de leur entreprise, ni au sang des citoyens, pour ramener la monarchie. Avec l'émigration, le numéraire s'enfuyait ; il se formait de jour en jour sur la frontière ce qu'on nommait alors la *France extérieure*. Tandis que les tronçons de l'aristocratie, coupée par le glaive de la Révolution, s'agitaient ainsi pour se rejoindre à Coblentz ou a Bruxelles, les

souverains du Nord armaient sur toute la ligne. Les émigrés trompaient les rois de l'Europe par les rêves dont ils s'abusaient eux-mêmes ; ils leur disaient qu'une fois le pied des armées étrangères mis sur le sol de France la nation, comprimée par une poignée de révolutionnaires, se soulèverait elle-même, et chercherait son salut du côté de l'ennemi. Le but des puissances confédérées était d'ailleurs conforme aux projets et au langage des émigrés français : soutenir la partie saine de la nation contre la partie délirante, éteindre au sein du royaume le volcan du fanatisme dont les éruptions propagées menaçaient les empires circonvoisins. Chaque jour, des lettres arrivaient du camp de Coblentz ou de Worms ; une armée, dont presque tous les soldats étaient gentilshommes, se tenait prête à agir ; l'argent abondait. Voici une de ces lettres, retrouvée par nous aux Archives du royaume :

> Un attaquera sur cinq points je ne sais si les esprits changent en France : mais le peuple des frontières adopte nos principes. Vous ne pouvez vous faire une idée du degré de chaleur ou les esprits sont montés. Tous les jours des officiers arrivent, surmontant tous les dangers et tous les obstacles ; dix-huit se sont jetés à la nage devant les gardes nationales pour passer de l'autre côté ; d'autres traversent la rivière à cheval. Les princes nous ont assuré qu'ils n'écouteraient aucune proposition ni accommodement. Vaincre ou mourir sera la devise de l'armée. Le mois où nous entrons sera bien intéressant : croyez que nous vous rosserons de main de maître, et que l'on ne punira personne sans un jugement. Les parlements sont tant à Coblentz qu'à Bruxelles. Les princes leur ont donné l'ordre de ne pas s'écarter. M. Séguier aura bien de la besogne. Malheur à ceux qui feront de la résistance[1].

Ce rassemblement convulsif, tout électrisé de contre-révolution et d'aristocratie, inquiétait à juste titre les législateurs. Chaque jour, l'armée se désorganisait par la fuite des officiers. Le plus grand tort que les ennemis de la Révolution pouvaient lui faire, c'était de la pousser aux excès ; les nobles et les prêtres n'épargnèrent aucun moyen pour amener ce résultat désastreux ; l'absence menaçante des uns, la présence occulte et les complots des autres concouraient à souffler le feu de la guerre civile. L'Assemblée législative voyait le mal ; elle ne voyait pas le remède. Condorcet avait proposé de lier les nobles à la Constitution par un serment : — Ils le prêteront, lui répondit Isnard, mais ils jureront d'une main, et de l'autre ils aiguiseront leur épée.

Dans ces conjonctures difficiles, que faisait le roi ? Louis XVI n'avait point encore perdu l'espoir de raffermir son trône ébranlé. Quelques pâles rayons de popularité lui revenaient par intervalle comme les dernières caresses d'un soleil d'automne. Le soir du jour où il s'était rendu à l'Assemblée nationale, il alla au Théâtre-Italien avec la reine, Madame Elisabeth et ses enfants. La famille royale fut reçue avec des marques d'attendrissement. — Le bon peuple, s'écria la reine, il ne demande qu'à aimer ! — Madame, pourquoi donc n'avez-vous pas su gagner son cœur ?... Les ci-devant nobles ne manquèrent point d'attribuer ces retours à

---

1 Lettre d'une émigrée trouvée dans l'appartement et les papiers de M. Lemonnier, médecin du ci-devant roi.

l'humeur légère des Français, qui s'étaient éloignés du trône par étourderie et par bravade, mais qui seraient bientôt forcés de s'y rendre dans l'attitude du repentir. La mobilité du caractère français est, au contraire, comme celle de la mer qui repousse continuellement les chaînes dont on voudrait la charger. Cependant Louis XVI, conseillé par Barnave, ne cessait de donner des gages extérieurs à la Constitution. Home avait prononcé d'avance l'absolution de cette conscience royale qui fléchissait sous la force majeure des événements.

Tromper la Révolution, c'était un moyen de la soumettre : on comptait sur cette sainte hypocrisie pour lasser ce qu'on nommait la fureur des partis extrêmes ; ses solennels serments n'empêchaient d'ailleurs pas Louis XVI de tourner ses regards et ses intrigues au delà du Rhin. Une conduite si ondoyante n'était pas seulement dans la politique du château ; elle était surtout dans le caractère faible de ce malheureux prince. La reine avait, disait-on, plus de force d'âme : mais la volonté n'est une puissance que si elle se pose sur un grand dessein ; or, Marie-Antoinette n'avait dans le cœur que des rancunes d'ambition froissée, et dans l'esprit que des plans décousus. D'un autre côté, les soutiens constitutionnels allaient manquer à la royauté de 89 ; Lafayette et Bailly atteignaient le terme de leurs fonctions, tandis que l'Assemblée législative, composée d'hommes impatients, voulait enfin percer à jour les intentions de Louis XVI...

Deux décrets, l'un contre les émigrés, l'autre contre les ecclésiastiques réfractaires, annoncèrent l'intention de renoncer désormais à ce système de mollesses et de complaisance qui avait encouragé le schisme et la fuite ; l'Assemblée invoquait, pour agir contre eux, la suprême loi du salut public. Louis XVI frappa ces deux décrets de deux vetos consécutifs. Le premier, disent les royalistes — le décret contre les émigrés —, rencontra son cœur ; le second — celui contre les prêtres — rencontra sa conscience. Le roi n'admettait au château que des prêtres insermentés ; Madame Elisabeth influençait encore sur ce point ses sentiments religieux. Il se contenta d'inviter les émigrés à rentrer en France ; cette mesure était insuffisante ; était-elle même bien sincère ? La note suivante, extraite d'une liasse déposée aux Archives du royaume, me permet d'en douter.

Quoique émigré, Lambesc a continué, jusqu'en janvier 1792, à faire les fonctions de grand écuyer, de l'approbation de Capet ; le ministre Latour du Pin correspondait avec lui en cette qualité. On a fait faire à Paris et expédié à Trêves des uniformes de gardes du corps (en gravure ou au naturel), de soldats prussiens et des habits de livrée de valets de pied ; les états de dépense des grandes et petites écuries étaient envoyés à Trêves, d'où Lambesc les renvoyait après les avoir signés. Les fonctions de grand écuyer exercées à distance par un homme qui était hors du royaume ; l'assentiment plus ou moins direct que Louis XVI donnait a cette conduite, tout me montre qu'il existait alors un lion entre le cabinet des Tuileries et l'émigration. Les anciens nobles avaient fui une patrie qu'ils ne pouvaient plus dominer ; ce n'est donc pas une simple invitation du roi qui pouvait les rappeler à leurs devoirs. Ils ne manquèrent pas de mettre en doute la liberté de leur souverain, ni d'abriter leur désobéissance soi-disant fidèle derrière une fiction de contrainte et de captivité morale.

Cependant l'Assemblée nationale voyait avec impatience son autorité murée par deux vetos. Le peuple s'indignait ; la colère dos citoyens se montrait d'autant plus grande que les deux décrets, surtout celui contre les ecclésiastiques insoumis, étaient réellement empreints de sagesse et de modération. L'Assemblée se contentait, selon le mot de Camille, d'exorciser le démon du

fanatisme par le jeûne, c'est-à-dire de retirer la pension aux prêtres qui persisteraient a ne point prêter le serment civique ; l'Etat ne doit rien à ceux qui refusent de le servir. La Législative prononçait bien la peine de mort contre les ci-devant nobles qui intimidaient le pays par une fuite séditieuse : mais cette peine purement comminatoire devait expirer elle-même contre les barrières de l'étranger. La conduite du roi dans ces circonstances extrêmes ne fut approuvée que par les *Feuillants*[1] ; on nommait ainsi les successeurs du club de 1889.

Un jeune écrivain exposa les doctrines de ces conservateurs dans une longue lettre sur les *Dissensions des prêtres*, André Chénier, — c'était son nom, — se montrait alors royaliste : la plupart des gens de lettres penchent à l'adulation et à la servitude ; ils ont les qualités et les défauts des femmes. Les démocraties sont généralement peu favorables à l'ambition des poètes ; elles regardent sans cesse à l'intérêt de tous, à la grandeur nationale, et très peu à la gloire des particuliers. Les monarchies, au contraire, attachent des titres au talent ; l'habitude des rois en fait chercher par l'opinion publique dans toutes les directions élevées. Sous les gouvernements populaires, rien de semblable : les dons délicats et les ornements du langage ne sont distingués que s'ils servent à revêtir la pensée de tous. Les révolutions inventent des hommes, tandis que les hommes seuls n'inventent pas les révolutions : de là le stoïque mépris de Robespierre et de tous ceux qui s'étaient faits alors les conducteurs du peuple, pour les dons individuels de la nature humaine. Ce n'étaient ni des écrivains, ni des poètes qu'il fallait avant tout à la nation en danger, c'étaient des citoyens.

Guerre aux blancs ! c'est le cri que poussait alors Saint-Domingue, et qui traversa les mers. Comme toujours, l'insurrection avait été précédée par le martyre. Un noir, le brave et malheureux Oger, avait péri sur l'échafaud des esclaves ; les idées ressemblent aux herbes des champs, il faut les faucher pour qu'elles croissent. On suit aujourd'hui que les premiers troubles de Saint-

---

1 Le Club des Jacobins, fondé le lendemain de la journée du 5 octobre 1789, ne tarda pas à dicter des lois à l'Assemblée nationale. Les créateurs de ce club appelé d'abord des Amis de la Constitution, et qui dut sa seconde dénomination au local de ses séances, Lafayette, Bailly, Duport, les frères Lameth, le duc de La Rochefoucault, se voyant débordés par les factieux, se retirèrent et allèrent fonder en 1790, une société dite de 1789, au Palais-Royal, où elle célébra, le 17 juin, l'anniversaire de la Constitution des députés du tiers état en Assemblée nationale. Le nombre de ses membres s'étant accru, le couvent des Feuillants, voisin de l'Assemblée et des Tuileries, devint le lieu de ses séances, et dès lors on le désigna dans le public sous le titre de *Club des Feuillants*. Bientôt son personnel se grossit encore de tous les nobles qui jusqu'alors s'étaient prononcés dans l'Assemblée nationale pour la cause populaire, et des députés, des écrivains plébéiens qui espéraient que le parti de la Cour mieux éclairé sur les véritables intérêts du roi et de la monarchie n'opposerait plus d'obstacles à l'établissement de la Constitution. Mais des royalistes quand même se glissèrent dans leurs rangs, et sous le masque d'un hypocrite patriotisme, parvinrent à dominer ce club et à en exploiter les tendances au profit de la monarchie absolue. Aussi, les Jacobins le gratifièrent-ils bientôt du titre de Club monarchique. Le comte de Clermont-Tonnerre en ayant été élu président son hôtel fut assiégé, le 27 janvier 1791, dans une émeute populaire ; et le 28 mars un attroupement nouveau, assiégeant le club lui-même, en chassa les membres à coups de pierre. Cette réunion n'eut depuis lors qu'une existence éphémère : elle continua quelque temps encore après la mort de Mirabeau ses inquiètes et peu nombreuses séances, et si le 23 février 1792, un grand tumulte s'éleva dans la première Assemblée législative sur la proposition faite d'empêcher les députés d'aller aux Feuillants, c'est qu'elle comprenait surtout la défense d'aller aux Jacobins. Après le 10 août il n'est plus question du *Club des Feuillants*.

Domingue furent provoqués par la résistance des colons et par leur injustice ; ces hommes durs repoussèrent le décret qui accordait les privilèges civiques aux hommes de sang mêlé, c'est-à-dire à leurs propres enfants. Ils furent châtiés ; l'incendie et le meurtre couvrirent la colonie comme le manteau de la vengeance divine. Les nègres exercèrent çà et là des supplices qui font frémir : les blancs leur avaient si bien appris à être cruels ! Tôt ou tard les armes de la persécution et de la tyrannie se retournent contre la main qui a frappé.

C'était maintenant le tour des maîtres à manger leur pain dans l'agitation et dans la terreur. Nulle pitié : être blanc, c'était être coupable ; le crime ne faisait qu'un avec la peau. Cette nouvelle excita en France une émotion mêlée : si la perte de nos colonies affligeait le sentiment national, la conscience accueillait avec les soulèvements d'une joie pénible l'aurore de l'unité humaine. Les races s'effaçaient devant la justice ; les voilà donc, ces nègres, les voilà qui s'inscrivent à leur tour sur la liste des peuples ! D'où leur venait cette audace ? sinon de la déclaration des droits de l'homme. D'un bout du monde à l'autre, les esclaves répondaient à la Révolution française par un frémissement de cœur. Au milieu de ces désastres, l'attitude de la nation fut sublime. Il n'y a pas à balancer, s'écria-t-elle ; les lois de la justice avant celles des convenances commerciales, et nos intérêts après ceux de l'espèce humaine. Ô enthousiasme de la générosité ! Quand avait-on vu un peuple frappé bénir sa blessure, dans l'idée qu'il régénérerait le monde par son propre sang ? La croix, ce dévouement suprême, suspendait, pour ainsi dire, la France entre la terre et Dieu.

Camille avait donné sa démission de journaliste, mais non celle de citoyen. Aux Cordeliers, aux Jacobins, il ne cessait de répandre sa verve intarissable ; comme il se défiait de sa voix, il faisait quelquefois lire ses discours. Sans principes bien arrêtés, Camille s'abandonnait toujours à la providence de son esprit ; il allait avec le flot, mais ce flot allait lui-même à la Révolution. Républicain, il attaquait sans cesse le *Monstre politique* de la Constitution. Les partisans de la royauté l'accusaient d'exagérer les maux de la situation actuelle, sans indiquer de remède ; il se contenta de les tourner le plus joliment du monde en ridicule :

Que signifient, leur répondit-il, cette question captieuse et pharisaïque, et toutes ces métaphores de remèdes et de maladies désespérées en parlant des nations ? A un malade, il ne suffit pas pour être guéri d'en avoir la volonté, au lieu que vous reconnaissez tous que pour qu'un peuple soit libre, il suffit qu'il le veuille ; pour guérir une nation paralysée par le despotisme ou l'aristocratie, il suffit de lui dire comme au paralytique de la porte du temple de Jérusalem : *Levez-vous et marchez* ; car c'est votre Lafayette lui-même qui l'a dit : *Pour qu'un peuple soit libre, soit guéri, il suffit qu'il le veuille*. Ainsi, messieurs, ceux d'entre vous qui sont de bonne foi, ne peuvent répondre à ce discours rien de raisonnable, si ce n'est de dire comme les goujons des *Mille et une Nuits*, à qui l'auteur de la *Feuille du Jour* vient de comparer si plaisamment les Français, et qui répondaient dans la poêle à frire : Nous sommes frits, mais nous sommes contents.

Camille Desmoulins demeurait alors rue du Théâtre-Français : mais il passait les derniers beaux jours de l'automne à Bourg-la-Reine, dans une maison de campagne de sa belle-mère. Lucile était toujours resplendissante de jeunesse et de beauté ; elle aimait la Révolution pour elle-même et pour son Camille ; jamais sentiment plus noble ne souleva le sein d'une femme. L'enthousiasme civique ne l'empêchait pas de descendre aux amusements champêtres. Fréron, l'ami de la maison venait souvent les joindre à Bourg-la-Reine ; on passait gaiement de la politique aux mœurs familières de l'intimité. Fréron aimait à jouer avec les

animaux de la garenne, et Lucile l'appelait pour cela Fréron-Lapin. Camille souriait à ces propos innocents : J'aime Lapin, disait-il, parce qu'il aime Rouleau. C'est ainsi qu'il appelait sa femme. Le cœur humain est toujours le même ; comme ces charmants badinages se détachent avec mélancolie sur le fond triste et sévère d'une Révolution qui devait dévorer ses plus beaux enfants ! Camille reprit du service dans le barreau, mais non sans regretter sa tribune de journaliste.

J'exerce de nouveau, écrivait-il à son père, mon ancien métier d'homme de loi, auquel je consacre à peu près tout ce que me laissent de temps mes fonctions municipales ou électorales et les Jacobins, c'est-à-dire, assez peu de moments. Il m'en coûte de déroger à plaider des causes bourgeoises après avoir traité de si grands intérêts et lia cause publique à la face de l'Europe. J'ai tenu la balance des grandeurs ; j'ai élevé ou abaissé les principaux personnages de la Révolution. Celui que j'ai abaissé ne me pardonne point ; et je n'éprouve qu'ingratitude de ceux que j'ai élevés ; mais ils auront beau faire, celui qui tient la balance est toujours plus haut que celui qu'il élève. C'est une grande sottise que j'ai faite d'avoir cessé mon journal. C'était une puissance qui faisait trembler mes ennemis, qui aujourd'hui se jettent lâchement sur moi, me regardant comme le lion à qui Amaryllis a coupé les ongles. Cette dernière phrase ne nous dit-elle pas que l'adoucissement de la grâce et de la beauté, toujours présentes dans la personne de sa femme, avait désarmé la verve satirique de Camille.

On se souvient de l'affaire de Nancy ; le zèle aristocratique de Bouillé avait laissé des victimes : quarante soldats furent tirés des galères ; on fit de leur retour l'objet d'une fête, a laquelle le peuple assista. Le sentiment public s'élevait avec la Révolution. A Libourne, un supplicié, pour cause d'assassinat, restait depuis quelques jours privé de sépulture ; les préjugés civils et religieux écartaient de cette dépouille avilie les mains les plus charitables ; six membres du club des Jacobins allèrent lever le corps pour les porter au lieu des inhumations. L'adoucissement des mœurs se poursuivait : à Paris les combats de taureaux furent défendus, ainsi que les scènes atroces de boucherie qui se passaient dans le quartier des halles ; en réprimant les mauvais traitements envers les animaux, on voulait bannir toute cruauté du cœur des hommes libres. La presse révolutionnaire continuait à regarder la peine de mort comme injuste, en ce que la société n'a pas le droit de priver un citoyen de ce qu'elle ne lui a pas donné. Le mouvement du théâtre révélait une tendance philosophique et morale ; on joua successivement *Caïus Gracchus*, de J. Chénier, la *Mort d'Abel*, de Legouvé, et *Robert, chef de brigands*, par Lamartellière. Ce vers de Chénier fut surtout applaudi :

S'il est des indigents, c'est la faute des Lois.

Les arts, quoique masqués sans doute par l'importance de la question politique, n'étaient point délaissés absolument. Il y eut vers la fin de l'an 1791 une exposition de peinture ; on y remarqua les portraits de l'abbé Maury, de Lafayette et de Robespierre ; au bas de ce dernier se lisait l'inscription suivante : *l'incorruptible*. Le buste de Mirabeau figurait à côté du buste de Louis XVI, il y avait beaucoup de paysages : au milieu des scènes les plus pathétiques de l'histoire, l'œil et le cœur de l'homme cherchent toujours quelques riantes échappées pour retourner à la nature.

Ce genre touchant, écrivait alors un critique, doit nécessairement gagner à la Révolution. Nos campagnes, devenues plus fortunées, offriront d'aimables sujets aux pinceaux qui s'y consacrent. La vérité est que le naturalisme entrait, comme nous l'avons dit, dans les doctrines de l'école révolutionnaire. Le public des galeries se portait surtout au *Serment du Jeu de Paume* : des mains partout levées, des groupes qui s'embrassent, les furieux transports de l'enthousiasme, un vent violent qui emporte le rideau des fenêtres et par où l'on aperçoit la foudre qui tombe sur la chapelle royale. — L'esprit humain, soit qu'il cherche le vrai, soit qu'il cherche le beau, suit toujours des voies parallèles. Cette constante relation ne saurait être brisée, qu'aussitôt l'unité morale ne se trouble et que la signification des hommes ne s'altère. Il en résulte qu'une histoire de l'art est forcément une histoire de dogmes, des révolutions, des philosophies, qui ont de siècle en siècle renouvelé la face du monde.

Sans foi, il n'y a pas d'art : mais cette foi change de forme et d'objet, selon les mouvements qui transforment la société. A la peinture religieuse de Lesueur venait de succéder en France la philosophie du peintre Poussin. La décadence des mœurs avait ensuite poussé l'art dans les afféteries et les nudités du boudoir. Cependant au sein de l'ancienne société où toutes les croyances déclinaient, s'éleva tout à coup un de ces souffles d'idées qui agitent les ossements arides. La Révolution parut, et avec elle le peintre David. Quelque admiration réfléchie qu'on ait pour Voltaire écrivain, c'est en rattachant ce dernier à Voltaire publiciste, chef d'école et philosophe d'action, qu'on voit apparaître toute la puissance de l'homme ; il en est de même pour le peintre David : il faut chercher dans ses tableaux ce qu'on commence à trouver dans les tragédies de Voltaire, de grands exemples et de grandes leçons humaines. Les *Horaces*, la *Mort de Socrate*, *Brutus*, toutes ses toiles révolutionnaires sont autant de proclamations adressées au peuple français ; la plume ni le pinceau n'en avaient jamais signé de semblables.

Chez David, le peintre n'est toujours que l'auxiliaire du citoyen ; inspiré par les événements, il prêche ici le dévouement à la patrie, là le sacrifice de l'homme à une idée, ailleurs la haine de la tyrannie qui force un père à ensanglanter ses mains dans la fin tragique de ses fils. David imprime à toutes ses œuvres la figure de ses convictions politiques : Sous son Bélisaire demandant l'aumône, qui n'a deviné la sollicitude du révolutionnaire pour ces vieux soldats de la patrie, dont le déclin contraste amèrement avec des services glorieux ? Ainsi envisagées, les peintures de Louis David ne sont pas seulement des tableaux ; ce sont des actes ; l'artiste est plus qu'un homme, c'est le sentiment national inscrit sur la toile. Le *serment du Jeu de Paume*, cette grande page de la Révolution française, allait à l'âme et au talent du peintre des *Horaces* : la foudre qui tombe sur le château royal nous montre dans l'éloignement le tonnerre du 10 août ; où les Constituants n'avaient vu qu'une résistance à la Cour, David avait vu la chute de la royauté.

Au milieu de ces essais d'art et de littérature utile, l'*Almanach du bonhomme Gérard*, par Collot-d'Herbois. marque l'origine des almanachs politiques.

Danton venait d'être nommé substitut du procureur de la Commune. Cet homme, auquel la nature avait donné en partage les formes athlétiques et la physionomie âpre de la liberté, avait prévu que la Révolution ne s'accomplirait pas dans l'Assemblée des représentants de la nation ; qu'il fallait que le peuple s'agitât, et que la force siégeât surtout dans les faubourgs. Il se fit le tribun des masses, le Jupiter olympien de la place publique. Son éloquence à coups de canon

retentissait surtout dans le club des Cordeliers, où elle donnait le signal de l'attaque. On n'agite pas pour agiter : sous ce tourbillon, il y avait une justice : Danton aimait sincèrement les classes pauvres et malheureuses, il voulait les affranchir ; son cœur était bon ; mais ses besoins étaient déréglés. On l'accusa de marchés et de transactions déshonorantes avec la Cour. La plus infâme de toutes les prostitutions est celle de la partie la plus noble de notre nature : vendre sa voix ou son silence, c'est vendre son âme. Danton recevait d'une main et se vengeait de l'autre ; cet homme était révolutionnaire par tempérament, par instinct, par sympathies, sinon par principes ; il en voulait d'autant plus au pouvoir souverain que la Cour cherchait davantage à l'avilir.

Sa figure, féroce à la tribune, était, hors de là, calme et quelquefois riante ; ses discours, violents jusqu'à la fureur, faisaient place dans la vie privée à une conversation agréable et par instants cynique. Il avait un caractère facile et une morale très relâchée. Cet homme, dont les colères faisaient pâlir les fronts des rois, avait près de sa femme les attendrissements d'un lion amoureux. Fabre d'Églantine disait de lui que son tempérament l'entraînait à la campagne, aux bains, aux choses innocentes. Il avait une métairie qu'il prenait plaisir à cultiver. Installé dans ses nouvelles fonctions de procureur de la Commune, Danton fit entendre au corps municipal les paroles suivantes : Si dès les premiers jours de notre régénération j'ai éprouvé tous les bouillonnements du patriotisme, si j'ai consenti à paraître exagéré, pour n'être jamais faible, si je me suis attiré une première proscription pour avoir dit hautement ce qu'étaient ces hommes qui voulaient faire le procès à la Révolution, pour avoir défendu ceux qu'on nommait les énergumènes de la liberté, c'est que je vis ce qu'on devait attendre de traitements qui protégeaient ouvertement les serpents de l'aristocratie.

La question des hostilités imminentes grondait depuis quelque temps dans les esprits. La France était regardée par tous les glaives de l'Europe ; les monarchies voulaient jeter la guerre sur elle comme un filet pour y prendre les idées et les principes de la Révolution. Dans cet état de choses agité, fallait-il mieux attendre ou diriger la foudre ? Le sentiment de la conservation nationale augmente chez un peuple avec l'importance et la grandeur de l'idée qu'il représente. La vérité engage : un peuple ne doit pas tenir la lumière sous le boisseau ; elle le brûlerait. Quelques démocrates sincères voulaient la guerre comme un instrument de propagande ; à les en croire, les peuples de l'Europe allaient retirer partout leurs bras qui soutenaient les trônes. Les intrigants, les hommes qui voyaient dans la Révolution une source de fortune personnelle, désiraient aussi la guerre comme un moyen de pousser les événements aux dernières conséquences.

Les idées révolutionnaires avaient développé l'activité nationale ; il fallait, selon les politiques, rejeter sur l'ennemi le fardeau des forces tumultueuses dont on se sentait embarrassé. Les Girondins comptaient en outre sur les premiers mouvements belliqueux pour précipiter Louis XVI du trône. A la tête de la doctrine de la guerre était Brissot : rien de pur ne sort d'une source viciée ; or, la moralité de cet homme était, comme nous l'avons dit, au moins équivoque. Il avait laissé de son honneur à toutes les broussailles d'une vie tourmentée. L'obscurité avait enseveli ses premiers écrits, empreints d'un matérialisme abject : mais elle n'avait pu couvrir tous les faux pas d'une ambition tortueuse. L'homme qui allait combattre l'opinion de Brissot était Robespierre : la probité ombrageuse en face du cynisme masqué par un orgueil habile.

Robespierre, qui, depuis la clôture des séances de la Constituante, avait été faire un voyage dans son pays, à Arras, revenait avec une réputation accrue par son absence. Intrépide et inébranlable dans ses idées, il était prêt à sceller de son sang le bonheur de tous. Les Montagnards se montraient alors, pour la plupart, des hommes de paix La liberté est une idée ; la guerre est un fait, et un fait brutal. Ils se déclaraient contre la guerre. Les motifs tirés de la situation intérieure et extérieure les touchaient moins que les principes. Ces hommes d'inspiration avaient foi dans le sentiment populaire qui renverse l'esprit des sages, qui change les ténèbres en lumières, et les lumières en ténèbres. A la moindre secousse, toute l'ancienne France n'était-elle pas tombée comme une feuille morte ? Pourquoi n'en serait-il pas ainsi des complots des rois contre les peuples ? Que les souverains s'agitent, eux sur lesquels tombe maintenant la verge de la colère céleste ; au milieu de ces mouvements, les peuples fermes et tranquilles boivent dans la main de Dieu les eaux de la justice.

Je dois préciser le caractère et les antécédents des deux hommes que la discussion va lancer l'un contre l'autre. La réputation de Brissot était proverbiale : on disait *brissoter* pour dire *escroquer*. Cet homme d'Etat, comme les Girondins affectaient de le nommer, s'essayait depuis quelque temps à une certaine austérité de mœurs : mais c'était une vertu tardive et accommodée aux circonstances. Les personnes qui l'avaient connu refusaient de croire à la sincérité de ce changement. Dans une lettre signée du baron de Grimm, on lit :

Vous me dites que Brissot de Warville est un bon républicain ; oui, mais il fut l'espion de Lenoir, à 150 francs par mois. *Je le défie de le nier* et j'ajoute qu'il fut chassé de la police, parce que Lafayette, qui dès lors commençait à intriguer, l'avait corrompu et pris à son service. Ce qui donnait encore plus de fondement à ces allégations, c'est que Brissot avait tantôt attaqué, tantôt défendu la police, qu'il regardait dans un temps comme une *institution admirable*.

Camille Desmoulins décocha contre l'homme d'Etat de la Gironde un de ces pamphlets qui pénètrent dans le vif de la conscience. Comme tous les hommes sur le compte desquels il y a beaucoup à dire, Brissot cherchait à se draper depuis quelque temps dans une opinion de lui-même fort excessive.

> En vous entendant l'autre jour, à la tribune des Jacobins, *lui écrivit Camille*, vous proclamer un Aristide et vous appliquer un vers d'Horace :
>
> *Integer, vitœ, scelerisque purus*,
>
> je me contentai de rire tout bas, avec mes voisins, de votre patriotisme sans tache et de l'immaculé Brissot. Je dédaignai de relever le gant que vous jetiez si témérairement au milieu de la société ; car loin de chercher à *calomnier le patriotisme*, je suis plutôt las de médire de qui il appartient. Mais, puisque non content de vous préconiser à votre aise et sans contradicteur à la tribune des Jacobins, vous me diffamez dans votre journal, je vais remettre chacun de nous deux à sa place. Honnête Brissot, je ne veux pas me servir contre vous de témoins que vous pourriez récuser comme notés d'aristocratie. Ainsi, je ne produirai point l'envoyé extraordinaire de Russie, M. le baron de Grimm, dont le témoignage a pourtant quelque gravité, à cause du caractère dont il est revêtu. Je ne vous citerai point non plus Morande,

avec qui votre procès criminel reste toujours pendant et indécis, et qui va disant partout assez plaisamment à qui veut l'entendre : Je conviens que je ne suis pas un honnête homme ; mais ce qui m'indigne, c'est de voir Brissot se donner pour un saint, et Ambroise de Lamela, devenu le frère Antoine, méconnaître son frère d'armes, et ne plus se souvenir de la caverne et de dame Léonarde.

En vérité, J.- P. Brissot, pour votre honneur-et pour celui de vos amis, vous devriez bien faire taire votre ancien collaborateur par une sentence qui fixât enfin l'opinion. Je ne produirai pas même ici le témoignage de Duport Dutertre, que je trouvai l'autre jour furieusement en colère contre vous, dans un moment où nia profession m'appelait chez lui. Il ne vous traitait pas plus respectueusement que ne fait Morande, et me disait que vous et C... étiez deux *coquins* — c'est le mot dont j'atteste qu'il s'est servi — qui aviez grand tort, pour votre compte, de le rappeler à son troisième de la rue Bailleul ; que s'il n'était pas ministre il révélerait des choses. Il n'acheva pas ; mais il me laissa entendre que ces choses n'étaient pas d'un saint, ni surtout d'un Jacobin. Dites que M. Duport est anti-Jacobin, récusez son témoignage, j'y consens. Cependant, J.-P. Brissot, pour prétendre asservir tout le monde à vos opinions, pour décrier le civisme le plus pur dans la personne de Robespierre, comme vous faites vous et votre cabale, depuis six semaines ; pour vous flatter de déraciner, dans l'opinion publique, ses amis, de dépit de n'avoir pu seulement l'y ébranler ; pour vous ériger en dominateur des Jacobins et de leurs comités : vous m'avouerez que ce n'est pas un titre suffisant que l'honneur d'être traité d espion, de fripon et de coquin, par des ambassadeurs et par le ministre de la justice, et qu'il n'y a pas là de quoi être si fier de voir votre nom devenu proverbe.

Je laisse ces accusations si graves et je vais aux écrits de l'homme. Un auteur se révèle par ses œuvres comme l'arbre par ses fruits. Qu'est-ce que Brissot écrivain ? Un trafiquant d'idées, qui passe d'un camp à l'autre, selon les intérêts de son commerce littéraire. Il avait flatté bassement le sublime Necker, le Sully du siècle, quand ce ministre était en place ; il le poursuivit d'un vil acharnement quand le Genevois se retira des affaires. Cette versatilité fit tour à tour de Brissot l'ennemi et l'ami des révolutions, Le flagorneur et le critique impitoyable des ministres, l'apologiste et le détracteur de la police, le partisan et l'adversaire de la royauté. Brissot tenait boutique d'esprit sur la place : vous voulez que je défende tel homme, c'est tant ; vous voulez que je l'attaque, c'est encore tant. Je laisse à penser si ce métier de bravo littéraire, le plus ignoble de tous les métiers connus, dégrade les mœurs de ceux qui ont le triste courage de l'exercer. Quoique Brissot eût soin de se couvrir maintenant d'une vertu affectée, la philosophie qu'il avait montrée dans ses ouvrages, témoignait d'une austérité médiocre ; je cite au hasard : Deux besoins essentiels résultent de la constitution de l'animal, la nutrition et l'évacuation. — Les hommes peuvent-ils se nourrir de leurs semblables ? Un seul mot résout cette question, et ce mot est dicté par la

nature même : les êtres ont droit de se nourrir de toute matière propre à satisfaire leurs besoins. Si le mouton a droit d'avaler des milliers d'insectes qui peuplent les herbes des prairies, si le loup peut dévorer le mouton, si l'homme a la faculté de se nourrir d'autres animaux, pourquoi le mouton, le loup et l'homme n'auraient-ils pas également le droit de faire servir leurs semblables à leurs appétits.

On ne s'attendait guère, je parie, à trouver dans le chef des Girondins un anthropophage : mais, revenons à la théorie du besoin d'évacuation : C'est dans l'animal une fois développé que naît ce besoin terrible : l'amour, besoin de l'homme comme le sommeil et la faim que la nature lui ordonne impérieusement de satisfaire. Le taureau vieux et usé, qui ne sent plus l'aiguillon de l'amour, combat-il encore pour des génisses qu'il ne saurait satisfaire ? Non. La nature a dit à ses animaux comme à l'homme sauvage : Ta propriété finit avec tes besoins ; mais l'homme social n'écoute point la nature, il étend sa propriété au delà de ses besoins, il se cantonne, il s'isole, il a l'audace d'appeler cette propriété sacrée. — Homme de la nature, suis son vœu, écoute ton besoin : c'est ton maître, ton seul guide. Sens-tu s'allumer dans tes veines un feu secret à l'aspect d'un objet charmant 't Eprouves-tu ces heureux symptômes qui t'annoncent que tu es homme ?' La nature a parlé, cet objet est à toi, jouis ; tes caresses sont innocentes tes baisers sont purs. L'amour est le seul titre de la jouissance, comme la faim l'est de la propriété. Si la littérature est, comme je le crois, le miroir idéal de l'homme, que penser d'un écrivain qui ramène tous les droits aux besoins ? L'amour n'est pour lui qu'une fonction bestiale, une... — Ma plume se refuse à transcrire le mot.

Ces extraits et quelques autres, cités par les feuilles du temps, donnèrent lieu à une polémique assez vive. André Chénier s'en mêla : Le sieur Brissot, écrivit-il, a dit que l'on fait de ses écrits des dissections ministérielles ? Cela veut dire qu'elles sont infidèles et fausses. Voilà ce qu'il faudrait prouver. Au nom de Dieu, monsieur Brissot, avez-vous ou n'avez-vous pas écrit les infamies qu'on vous attribue ? Oui, ou non ! Si vous ne les avez pas écrites, alors vous avez raison de vous plaindre, et ceux qui vous attaquent sont en effet des calomniateurs. Si vous les avez écrites, alors vous mentez effrontément, quand vous assurez que de tout temps vous écriviez contre les despotes avec la même énergie qu'à présent, et vous seul êtes un calomniateur. De grâce, monsieur Brissot, un mot de réponse à ce dilemme, et ne faites plus bouillonner votre sang ; cessez de nous importuner de votre éloge auquel personne ne répond que par le silence du mépris et de l'indignation ; et épargnez-vous tous ce plat pathos qui vous rend aussi ridicule que vous vous êtes déjà rendu odieux.

Brissot s'emporta ; il ne répondit pas. L'écrivain incriminé ne nia ni les citations, ni les arguments qu'on en pouvait tirer contre lui ; il contesta seulement les dates. Il ne peut avoir eu pour but en cela, répondait un rédacteur anonyme du *Journal de Paris*, que de faire mettre au nombre des péchés et des ignorances de la jeunesse un ouvrage extravagant et immoral. Mais pour cela l'époque n'est pas assez reculée ; car M. Brissot étant aujourd'hui âgé de 46 à 48 ans, en avait 34 ou 36 en 1778 ou en 1780, et à cet âge on n'est plus un enfant. Accablé sous ses propres témoignages, Brissot se retrancha derrière les services qu'il avait rendus à la Révolution ; Camille Desmoulins le poursuivit sur le terrain d'une discussion que l'homme d'Etat de la Gironde cherchait, comme on voit, à déplacer. Il lui reprocha ses liaisons avec Lafayette.

Après la Saint-Barthélemy du Champ-de-Mars, répliqua Brissot, je voyais, Lafayette une fois tous les mois, c était pour soutenir en lui quelque souffle de liberté. Il m'a trompé ; depuis, je ne l'ai point revu. Il m'est étranger, il me le sera toujours. — Si tu voyais, reprenait Camille, que la liberté était expirante dans son cœur, pourquoi donc nous disais-tu que sa démission était une *vraie calamité* ? Traître, pourquoi trompais-tu la nation ? pourquoi remettais-tu sa destinée entre des mains si incertaines ? Je n'ai besoin que de tes écrits pour te confondre.

— Comme historien, je tenais à dévoiler ce Brissot : la moralité des chefs politiques étant, à mon avis, la pierre de touche qui contrôle la valeur réelle de leurs idées, on sait à peu près déjà quel homme les Girondins opposaient à Robespierre. Et maintenant connaissez-le tous, *ab uno disce omnes*. Sous cette draperie d'éloquence méridionale qui couvre les membres de la Gironde, j'aperçois d'ici l'intrigue, c'est Brissot ; l'hypocrisie, c'est Pétion ; la trahison, c'est Dumouriez ; la rouerie, c'est Louvet ; que sais-je encore ? Tous ces hommes enflent le sentiment patriotique dans leurs discours : mais ils ne l'ont pas dans le cœur. La liberté n'est pour eux qu'une figure de rhétorique ; quand la conscience ne les anime pas, ces figures-là sont des masques. Ne vous étonnez donc plus si je tremble, non pour l'ennemi, mais pour la Révolution qu'ils menacent par leur zèle et par leurs services.

Robespierre, nous l'avons dit, ne voulait pas la guerre offensive ; certes, ce n'était pas les sacrifices qu'il redoutait. Il y aurait le danger du blasphème à confondre des ordres d'idées aussi -distincts que la religion et la politique ; ne peut-on néanmoins trouver de l'une à l'autre un de ces rapports instructifs que la main de Dieu trace entre le temps et l'éternité ? Le mystère de la rédemption chrétienne ce mystère trempé de sang, nous dit assez que tout grand bien s'achète dans le monde par le sacrifice : la Divinité s'immole elle-même à chaque instant pour entretenir la vie de l'univers et pour se communiquer aux hommes. La Révolution avait tout d'abord professé cette doctrine du renoncement à soi-même et de la mortification héroïque ; la France était prête à se faire holocauste pour toutes les nations de la terre. Les hommes de la Montagne, Robespierre en tête, avaient fortifié dans le peuple cette notion austère <lu devoir et du dévouement : mais encore fallait-il que le sang humain ne fût pas versé sans une nécessité inéluctable.

Les Montagnards, tout en prévoyant la guerre, comme les Girondins, voulaient qu'on épuisât tous les moyens capables de l'épargner à la nation française. Oui, s'écriait Danton, l'ange exterminateur de la liberté fera tomber les satellites du despotisme. Ce n'est point contre l'énergie que je viens parler. Mais, messieurs, quand devons-nous avoir la guerre ? N'est-ce pas après avoir bien jugé notre situation, après avoir tout pesé ; n'est-ce pas surtout après avoir bien scruté les intentions du pouvoir exécutif.

Ces hommes de foi ne craignaient point l'ennemi ; une nation attaquée dans son dogme devient inviolable et toute-puissante ; les monarchies confédérées devaient se briser, selon eux, contre la sainte résistance de la liberté. Ce qu'ils redoutaient, ces hommes. c'était l'injustice : la nation qui tire le glaive du fourreau périra par le glaive. Robespierre fut inébranlable ; seul, il lutta aux Jacobins contre les entraînements de l'esprit guerrier, qui est, après tout, l'esprit français. Sous le feu des accusations les plus directes, il demeura comme un airain glacé. La calomnie n'osa d'ailleurs pas approcher de son intégrité qui était désormais hors de cause.

Le talent de Robespierre, écrivait Camille Desmoulins, s'est élevé à une hauteur désespérante pour les ennemis de la liberté ; il a été sublime, il a arraché des larmes. Barrère, à son lit de mort, laissait tomber ces mélancoliques paroles, recueillies par le plus renommé de nos statuaires : Robespierre avait le tempérament des grands hommes et la postérité lui accordera ce titre. Il fut grand, quand, tout seul à l'Assemblée constituante, il eut le courage de défendre la souveraineté du peuple ; il fut grand, quand plus tard, à l'Assemblée des Jacobins, seul il balança le décret de guerre contre l'Allemagne. Ne dites pas qu'il cherchait les situations exceptionnelles ; ce n'est pas être seul que d'être avec la raison et la justice : la guerre offensive souriait aux Girondins et à tout un peuple entraîné par ses instincts batailleurs ; l'opinion contraire, qui était celle de la morale, avait pour elle Robes pierre et Dieu. Il faudrait tout citer pour donner une idée de l'éloquence nouvelle de Robespierre :

> Je décourage la nation, dites-vous : je l'éclaire... et n'eussé-je fait autre chose que de dévoiler tant de pièges, que de réfuter tant de fausses idées et de mauvais principes, que d'arrêter les élans d'un enthousiasme dangereux, j'aurais avancé l'esprit public et servi la patrie. — Tous avez dit encore que j'avais outragé les Français en doutant de leur courage et de leur amour pour la liberté. Non, ce n'est point du courage des Français dont je me défie, c'est la perfidie de leurs ennemis que je crains. Vous avez été étonnés, avez-vous dit, d'entendre un défenseur du peuple calomnier et avilir le peuple. Certes, je ne m'attendais pas à un pareil reproche. D'abord apprenez que je ne suis pas le défenseur du peuple ; jamais je n'ai prétendu à ce titre fastueux.
>
> Je suis du peuple, je n'ai jamais été que cela, je ne veux être que cela ; je méprise quiconque a la prétention d'être quelque chose de plus. S'il faut tout dire, j'avouerai que je n'ai jamais compris pourquoi l'on donnait des noms pompeux à la fidélité constante de ceux qui n'ont point trahi sa cause. Serait-ce un moyen de ménager une excuse à ceux qui l'abandonnent, en présentant la conduite contraire comme un effort d'héroïsme et de vertu ? Non, ce n'est rien de tout cela ; ce n'est que le résultat naturel de tout homme qui n'est pas dégradé. L'amour de la justice, de l'humanité, de la liberté est une passion comme une autre. Quand elle est dominante, on lui sacrifie tout ; quand on a ouvert son âme à des passions d'une autre espèce, comme à la soif de l'or et des honneurs, on leur immole tout, et la gloire et la justice, et l'humanité, et le peuple, et la patrie.
>
> Voila le secret du cœur humain, voilà toute la différence qui existe entre le crime et la probité, entre les tyrans et les bienfaiteurs de leur pays. — Que dois-je répondre au reproche d'avoir avili et calomnié le peuple ? Non, on n'avilit point ce qu'on aime, on ne se calomnie pas soi-même. J'ai avili le peuple ! Il est vrai que je ne sais point le flatter pour le perdre ; que j'ignore l'art de le conduire au précipice par des routes semées de fleurs : mais, en revanche, c'est moi qui sus déplaire à tous ceux qui ne sont pas du peuple, en défendant presque seul les droits des citoyens les plus

> pauvres et les plus malheureux contre la majorité des législateurs. C'est moi qui opposai constamment la déclaration des droits à toutes ces distinctions calculées sur la quotité des impositions qui laissaient une distance entre des citoyens et des citoyens. C'est moi qui défendis, non seulement les droits du peuple, mais son caractère et ses vertus ; qui soutins contre l'orgueil et les préjugés que les vices ennemis de l'humanité et de l'ordre social allaient toujours de croissant avec les besoins factices de l'égoïsme, depuis le trône jusqu'à la chaumière ; c'est moi qui consentis à paraître exagère, opiniâtre, orgueilleux même pour être juste.

Le vieux Dussaulx, le traducteur de Juvénal, intervint dans ces débats comme Nestor dans la querelle d'Achille avec Agamemnon ; il détermina les deux adversaires à s'embrasser. Je viens, dit alors Robespierre, de remplir un devoir de fraternité et de satisfaire mon cœur ; il me reste encore une dette plus sacrée à acquitter envers la patrie. Le sentiment profond qui m'attache à elle suppose nécessairement l'amour de mes concitoyens et de ceux avec lesquels j'ai des affections plus étroites ; mais toute affection individuelle doit céder à l'intérêt de la liberté et de l'humanité ; je pourrai facilement le concilier ici avec les égards que j'ai promis à tous ceux qui ont bien servi la patrie et qui continueront à la bien servir. J'ai embrassé M. Brissot avec ce sentiment, et je continuerai de combattre son opinion dans les points qui me paraissent contraires à mes principes, en indiquant ceux où je suis d'accord avec lui. Que notre union repose sur la base sacrée du patriotisme et de la vertu ; combattons-nous, comme des hommes libres, avec franchise, avec énergie même s'il le faut ; mais avec égards, avec amitié.

Cependant la discussion s'envenimait chaque jour par son propre mouvement. Il n'était pas au pouvoir de Robespierre de changer les rapports des partis, ni les impulsions qui les faisaient agir. Sous les partis, il y avait des classes de la Société, c'est-à-dire des groupes d'intérêts ou de consciences, que la Révolution trouva tout formés ; il y avait des débris d'anciennes races que la civilisation avait amalgamées, mais dont les caractères persistaient au sein même de l'unité nationale. Le mouvement de 89 avait consacré le triomphe de la bourgeoisie sur l'aristocratie : la bourgeoisie se divisait elle-même en haute, moyenne et petite. La haute, voisine de la noblesse, en avait pris les dépouilles et les mœurs arrogantes : elle ne songeait qu'à couvrir son origine sous des ornements empruntés ; elle montrait à la fois la morgue des grands seigneurs de l'ancien régime et la bassesse du courtisan parvenu.

La moyenne était beaucoup plus saine : elle s'était exercée dans le commerce ou dans la robe. On devait à cette classe assez nombreuse Voltaire, Helvétius, Buffon, plusieurs médecins estimables et quelques bons prêtres.

La *petite* tenait le milieu entre la bourgeoisie et le peuple ; elle était composée du bas clergé, des marchands détailleurs, des chefs de petits ateliers, des commis de bureau, et de beaucoup de gens de lettres. Ces trois fractions se divisèrent à l'époque de la Révolution française ; la haute bourgeoisie se réunit de sentiment aux membres du côté droit qui voulaient une monarchie tempérée sans la distinction des Ordres ; la moyenne adopta franchement la Constitution ; la petite, qui était la plus nombreuse et la plus souffrante, tourna ses sympathies

du côté des Jacobins. — Les Girondins sortaient de la bourgeoisie moyenne ; ils en avaient l'esprit, les préjugés et les mœurs. La seule différence qui existât entre eux et les Constituants, c'est qu'ils voulaient fonder une république.

Dans leurs idées, la forme républicaine n'était pas le corps, ni le vêtement de la démocratie ; c'était la toge romaine jetée sur une nouvelle classe d'affranchis. L'abolition de la royauté en France consommait l'humiliation et la ruine de ces familles patriciennes qui serraient encore leurs espérances à l'ombre du trône. La politique des Girondins était donc, comme celle des Constituants, une politique d'égoïsme ; seulement ils cherchaient à appuyer la victoire de la classe moyenne sur le peuple, tandis que les Feuillants, c'est-à-dire les hommes de la haute bourgeoisie, voulaient associer leur cause à celle des anciennes classes privilégiées.

Comme tous les hommes qui ne sont pas convaincus, les Girondins attachaient une importance extrême aux signes et aux manifestations extérieures. Pharisiens de la Révolution, ils n'en adoptaient guère que la forme ; aussi l'exagéraient-ils dans la pratique. Fils d'une époque de réaction, nous avons tous partagé plus ou moins dans notre enfance les préjugés de nos mères contre le bonnet rouge : mais nous étions alors bien loin de nous douter que cette coiffure, devenue le symbole des excès et des fureurs de la plus vile populace, fût une invention des brillants Girondins, ces *hommes de goût*.

Ce sont les prêtres, écrivait Brissot dans son journal, ce sont les prêtres et les despotes qui ont introduit le triste uniforme des chapeaux, ainsi que la ridicule et servile cérémonie d'un salut qui dégrade l'homme, en lui faisant courber, devant son semblable, un front nu et soumis. Remarquez pour l'air de la tête la différence entre le bonnet et le chapeau. Celui-ci triste, morne, monotone, est l'emblème du deuil et de la morosité magistrale ; l'autre égaie, dégage la physionomie, la rend plus ouverte, plus assurée, couvre la tête sans la cacher, en rehausse avec grâce la dignité naturelle et est susceptible de toutes sortes d'embellissements.

A Paris, une mode nouvelle fait bien vite son chemin ; le bonnet rouge courut sur toutes les têtes. Robespierre résista cette fois encore à l'entraînement général ; il trouvait dans l'inaltérabilité de sa conscience des armes pour combattre les exagérations, les fausses mesures, les innovations puériles ou frivoles. Ses plus grands ennemis lui rendent cette justice, qu'il n'adopta jamais les livrées excentriques, dont les faux révolutionnaires se plaisaient à couvrir un zèle ridicule et dangereux. On ne le vit jamais laisser croître sa barbe, ses ongles, négliger ses cheveux, ni porter des vêtements hideux, par manière de patriotisme. Il soigna toujours sa chevelure ; et ses habits, sans être d'une élégance recherchée, furent toujours propres et décents. Maximilien croyait qu'on pouvait aimer le peuple et porter du linge blanc. Il témoigna pour le bonnet rouge une sympathie médiocre :

Je respecte, s'écriait-il aux Jacobins, tout ce qui est l'image de la liberté ; mais nous avons un signe qui nous rappelle sans cesse le serment de vivre libres ou de mourir et ce signe le voici ! — il montre sa cocarde. — En déposant le bonnet rouge, les citoyens, qui l'avaient pris par un patriotisme louable, ne perdront rien. Les amis, de la liberté continueront a se reconnaître sans peine au même langage, au signe de la raison et de la vertu, tandis que tous les autres emblèmes peuvent être adoptés par les aristocrates et les traîtres. — Il faut, dit-on, employer de nouveaux moyens pour exciter le peuple. Le peuple n'a pas besoin d'être excité ; il faut seulement qu'il soit bien défendu. C'est le dégrader

que de croire qu'il est sensible à des marques extérieures. Elles ne pourraient que le détourner de l'attention qu'il donne aux principes de liberté et aux actes des mandataires auxquels il a confié sa destinée. Ils voudraient, vos ennemis, vous faire oublier votre dignité, pour vous montrer comme des hommes frivoles et livrés à un esprit de faction. Ces raisons prévalurent, et le bonnet rouge disparut de l'Assemblée.

Le parti de la Gironde ne cessait néanmoins d'exciter la multitude par des coups de théâtre. Des piques ! des piques ! des piques ! s'écrient les acteurs de la liberté ; on forge aussitôt plusieurs mille piques pour en armer les citoyens passifs. Dans leur préoccupation du costume, les Girondins glorifient le titre de sans-culotte qu'ils opposent fièrement à celui d'aristocratie, Et voila ces grands politiques, dont quelques historiens ont tant exalté les vues larges et fécondes ! Ils voulaient, dit-on, l'alliance de la bourgeoisie avec la multitude : soit ; mais cette alliance n'était pas une fusion ; mais le lien qu'ils rêvaient d'établir entre la classe moyenne et le peuple, était un lien superficiel qui devait se briser après la victoire. Le peuple était dans leur politique un instrument, un bélier à l'aide duquel ils prétendaient battre en brèche les derniers retranchements d'une aristocratie soudée au trône. Un esprit, de catégorie perce sous toutes les mesures étroites qu'ils proposent, c'est toujours la division des citoyens par les signes, par la différence des dénominations et des armes.

Le moyen à présent de s'étonner si les Montagnards, qui croyaient à l'unité humaine, à l'unité nationale, pour lesquels tous les citoyens ne formaient qu'une même et grande famille, se montrèrent indifférents à de semblables puérilités : je veux parler de la fabrication des piques. Il ne faut pas non plus mettre trop de fer entre les mains turbulentes des multitudes nouvellement affranchies ; car il est à craindre que tôt ou tard ce fer ne se trempe dans le sang. Les Girondins, contrariés dans leurs desseins par la parole ou même par le silence de Robespierre, ne cessaient d'accuser son orgueil malade. Si défendre la raison et la justice est d'un orgueilleux, calculer ses moyens de succès dans la ruine d'une monarchie qu'on fait semblant de couvrir, dans l'agitation d'une classe qu'on flatte et qu'on trompe, c'est la tactique d'un parti coupable. Les hommes cherchaient surtout dans le soulèvement du peuple le moyen de frayer à leur ambition une voie parmi des ruines.

Egoïsme personnel, égoïsme de caste, voilà le roc primitif, qu'on rencontre à une certaine profondeur, quand on se donne la peine de souder les intentions de la Gironde. Le sensualisme était leur doctrine ; la nature était leur Dieu. Les luttes qui éclateront tout à l'heure entre les Girondins et les Montagnards, luttes dont nous entendons gronder le tonnerre précurseur dans les orageuses séances des Jacobins, étaient avant tout des chocs de principes. Lia Révolution transporta dans la société ce terrible duel de la *chair* et de l'*esprit* contre la *chair*, que le christianisme avait institué dans l'homme : *Caro concupiscit adversus spiritum*.

On ne s'est point assez demandé comment la figure de Maximilien finit par effacer toutes les autres figures de la Gironde et de la Montagne : éloquent, Danton l'était autant que lui, les Girondins aussi l'étaient ; patient, tenace, inflexible, d'autres hommes partageaient avec lui ces qualités rares ; non, si Robespierre tint ferme contre tous ses ennemis ; si, lui renversé par l'orage, le grand mât de la République fut rompu, cela tient à ce qu'il contenait l'idée religieuse de la. Révolution. Cet homme était prédestiné : mais le signe des prédestinations n'était pas en lui ; il était dans cette société que le matérialisme de l'aristocratie continuait à dissoudre et qui ne devait se régénérer que dans les

bras de la mort. Maximilien conservait, à l'écart, le dogme sauveur de la raison humaine. Dans une séance des Jacobins il secoua quelques étincelles de ce flambeau qu'il réservait pour l'heure des ténèbres. L'empereur Léopold venait de mourir presque subitement ; Robespierre entrevit dans cet événement le doigt de la Providence qui veille sur le peuple beaucoup plus que la sagesse de ses conducteurs. Craignons, ajoutait-il, craignons de lasser la bonté céleste qui jusqu'ici s'est obstinée à nous sauver malgré nous. Ce langage de la superstition indigne le sceptique Guadet ; il se lève et réclame contre une idée à laquelle il ne voit, dit-il, aucun sens. Robespierre prend la parole au milieu du bruit :

> Je ne viens point combattre un législateur distingué — *interruption* —, mais je viens prouver à M. Guadet qu'il m'a mal compris. Je viens combattre pour des principes communs à M. Guadet et à moi ; car je soutiens que tous les patriotes ont mes principes. Quand j'aurai terminé ma courte réponse, je suis sûr que M. Guadet se rendra lui-même à mon opinion ; j'en atteste son patriotisme et sa gloire, choses vaines et sans fondement, si elles ne s'appuyaient sur les vérités immuables que je viens de proposer. L'objection qu'il m'a faite tient trop à mon honneur, à mes sentiments et aux principes reconnus par tous les peuples du monde et par les assemblées de tous les peuples et de tous les temps, pour que je ne croie pas mon honneur engagé à les soutenir de toutes mes forces. La superstition, il est vrai, est un des appuis du despotisme ; mais ce n'est pas induire les citoyens dans la superstition que de prononcer le nom de la Divinité.
>
> J'abhorre autant que personne toutes ces sectes impies qui se sont répandues dans l'univers pour favoriser l'ambition, le fanatisme et toutes les passions, en se servant du pouvoir sacré de l'Eternel qui a créé la nature et l'humanité ; mais je suis bien loin de le confondre avec les imbéciles dont le despotisme s'est armé. Je soutiens, moi, ces éternels principes sur lesquels s'étaie la faiblesse humaine pour s'élancer à la vertu. Ce n'est point un vain langage dans ma bouche pas plus que dans celle de tous les hommes illustres qui n'en avaient pas moins de morale pour croire à l'existence de Dieu. — *A l'ordre du jour ! Brouhaha*
>
> Non, messieurs ! vous n'étoufferez pas ma voix : il n'y a pas d'ordre du jour qui puisse étouffer cette vérité. Je ne crois pas qu'il puisse jamais déplaire à aucun membre de l'Assemblée nationale d'entendre ces principes, et ceux qui ont défendu la liberté à l'Assemblée constituante ne doivent pas trouver d'opposition au sein des amis de la Constitution. Loin de moi d'entamer ici aucune discussion religieuse qui pourrait jeter de la division parmi ceux qui aiment le bien public, mais je dois justifier tout ce qui est attaché sous ce rapport à l'adresse présentée à la société. Oui, invoquer la Providence et admettre l'idée de l'Etre éternel qui influe essentiellement sur les destins des nations, qui me paraît, à moi, veiller d'une manière toute particulière sur la Révolution française, n'est point une idée trop hasardée,

> mais un sentiment de mon cœur ; un sentiment nécessaire, à moi, qui, livré dans l'Assemblée constituante à toutes les passions et à toutes les viles intrigues, et environné de si nombreux ennemis, me suis toujours soutenu. Seul avec mon âme, comment aurais-je pu suffire à des luttes qui sont au-dessus de la force humaine, si je n'avais point élevé mon âme à Dieu.
>
> Sans trop approfondir cette idée encourageante, ce sentiment divin *m'a bien dédommagé* de tous les avantages offerts à ceux qui voulaient trahir le peuple. Qu'y a-t-il dans cette adresse ? Une réflexion noble et touchante adoptée par ceux qui ont écrit avec l'inspiration de ce sentiment sublime. Je nomme Providence ce que d'autres aimeront mieux appeler hasard ; mais ce mot Providence convient mieux à mes sentiments... Oui, j'en demande pardon à tous ceux qui sont plus éclairés que moi, quand j'ai vu tant d'ennemis avancer contre le peuple, tant d'hommes perfides employés pour renverser l'ouvrage du peuple, quand j'ai vu que le peuple lui-même ne pouvait agir, et qu'il était obligé de s'abandonner à des traîtres, alors plus que jamais j'ai cru à la Providence. Je conclus, et je dis que c'était pour l'établissement de la morale de la politique que j bavais écrit l'adresse que j'ai lue à la Société. Je demande qu'elle décide si les principes que j'annonce sont les siens.

Ce qui manque maintenant, à un tel discours, c'est la pâleur ardente de ce tribun, j'allais dire de ce révélateur, qui, après s'être fait le défenseur de la paix, remonte au principe éternel des sociétés, c'est tout un auditoire remué, qui se soulève ou s'apaise à l'idée de Dieu. Quelle séance ! la tribune devient une chaire : la politique touche au sentiment religieux. Sans craindre les grincements de dents de l'athéisme, Robespierre ose croire à l'intervention d'une puissance occulte et bienveillante, qui dirige les destinées du monde. A ces paroles graves, les haines se couvrent, de leur manteau on attendant l'occasion de se montrer. Des bruits ne tardèrent point à circuler honteusement et sourdement ; on allait jusqu'à insinuer des soupçons contre le patriotisme de Maximilien :

Si quelqu'un a des reproches à me faire, dit-il hardiment, le 2 avril, aux .Jacobins ; je l'attends ici : c'est ici qu'il doit m'accuser et non dans des sociétés particulières. Y a-t-il quelqu'un qui se lève ? — Oui, moi ! s'écria Réal. — Parlez, répondit Robespierre. Une partie de l'Assemblée applaudit Réal ; l'autre, appuyée par les tribunes publiques, le couvre de murmures. Je vous accuse, monsieur Robespierre, non de ministérialisme — une voix : c'est bienheureux ! —, mais d'opiniâtreté, mais d' acharnement a avoir tenté tous les moyens possibles pour faire changer dans la question de la guerre l'opinion que la Société s'était formée. Je vous accuse d avoir exercé ici, peut-être sans le savoir, et sûrement sans le vouloir, un despotisme qui pèse sur tous les hommes libres qui la composent.

Les attaques se succédèrent. Guadet se leva :

> Je dénonce à M. Robespierre un homme qui, par amour pour la liberté de sa patrie, devrait peut-être s'imposer à lui-

même la peine de l'ostracisme, car c'est servir le peuple que de se dérober à son idolâtrie. Je lui dénonce un autre homme qui, ferme au poste où sa patrie l'aura placé, ne parlera jamais de lui, et y mourra plutôt que de l'abandonner. Ces deux hommes, c'est lui, c'est moi.

Alors Robespierre :

> Quant à l'ostracisme auquel M. Guadet m'invite à me soumettre, il y aurait un excès de vanité à moi de me l'imposer : car c'est la punition des grands hommes, et il n'appartient qu'à M. Brissot de les classer. — On me reproche d'assiéger sans cesse cette tribune ; mais, que la liberté soit assurée, que le règne de l'égalité soit affermi, que tous les intrigants disparaissent, alors vous me verrez empressé à fuir cette tribune et même cette société. Alors, en effet, le plus cher de mes vœux serait rempli : heureux de la félicité de mes concitoyens, je passerais des jours paisibles dans le sein d'une douce et sainte intimité. Ah ! ce sont les ambitieux et les tyrans qu'il faudrait bannir. Pour moi, où voulez-vous que je me retire ? Quel est le peuple où je trouverai la liberté établie, et quel despote voudra me donner asile ? Ah ! on peut abandonner sa patrie heureuse et triomphante ; mais déchirée, mais opprimée ! on ne la fuit pas, on la sauve, où l'on meurt pour elle. — Le ciel qui me donna une âme passionnée pour la liberté et qui me fit naître sous la domination des tyrans ; le ciel qui prolongea mon existence jusqu'au règne des factions et des crimes, m'appelle peut-être à tracer de mon sang la route qui doit conduire mon pays au bonheur. J'accepte avec transport cette douce et glorieuse destinée.
>
> Exigez-vous de moi un autre sacrifice ? Oui, il en est un que vous pouvez demander encore, je l'offre à ma patrie : c'est celui de ma réputation. Je vous la livre ; réunissez-vous tous pour la déchirer ; unissez, multipliez vos libelles périodiques. Je ne voulais de réputation que pour le bien de mon pays. Si, pour la conserver, il faut trahir par un coupable silence la cause de la vérité et du peuple, je vous l'abandonne ; je l'abandonne à tous les esprits faibles et versatiles que l'imposture peut égarer, à tous les méchants qui la répandent. J'aurai l'orgueil encore de préférer à leurs frivoles applaudissement le suffrage de ma conscience et l'estime de tous les hommes éclairés et vertueux. J'attendrai le secours tardif du temps qui doit venger l'humanité trahie et les peuples opprimés... Voilà mon apologie : c'est vous dire assez sans doute que je n'en avais pas besoin.

C'était un besoin de mon cœur de citer quelques traits de la noble défense de Robespierre ; on y remarque de nouveau le pressentiment de sa fin tragique. Soyez tranquille dans votre tombe perdue : on ne décapitera pas votre mémoire, vos paroles ne passeront pas, le temps viendra où l'histoire réparera votre nom : ce temps est venu !

Ainsi se soulevait, par le mouvement de la discussion, la Montagne en face de la Gironde. L'opposition des idées se renforçait de l'opposition des caractères et des mœurs. Les Montagnards formaient, pour ainsi dire, la conscience de leur époque. Ceux qu'on nomme les défenseurs de la liberté, écrivait Robespierre, ne sont ni des hommes exagérés, ni des héros, ni des grands hommes, ni des perturbateurs du repos public ; ce ne sont que des honnêtes gens en révolution. Ceux qui enchaînent les peuples à force d'art et d'hypocrisie ce ne sont pas de grands politiques ni des législateurs habiles ; et pourquoi ne les appellerais-je pas simplement des fripons, des brigands ?... La division établie entre les révolutionnaires était celle que l'éternelle morale trace entre les bons et les méchants. La Terreur fut plus tard, sous ce rapport, une esquisse du jugement dernier.

Au commencement de 1792, le bruit courut par toute la France que la fin du monde était proche ; le vieux monde allait en effet mourir. Le régime monarchique touchait à son agonie ; on n'entendait çà et là que les craquements et les soupirs d'une société qui se disloquait. Ce grand corps s'agitait dans une morne et dernière convulsion. Les plus sombres images bibliques donneraient une faible idée de la désolation qui couvrait alors les provinces. A chaque secousse, un des sceaux du livre se brisait, et les sept coupes de la colère se répandaient sur la nation consternée. La Mort parcourait les campagnes sur son cheval pâle, et les habitants fuyaient devant l'ombre de sa main. Toute l'ancienne France avait été roulée comme un parchemin et jetée au rebut. Ce n'était partout que des signes et des prodiges ; le voile du temple s'était déchiré ; des vertiges assiégeaient les populations malades, et le cœur des forts se sentait défaillir. Les étoiles, c'est-à-dire les puissances d'en haut, étaient tombées ; le soleil et la lune, — le catholicisme et la royauté, — ne donnaient plus leur lumière. Les tombeaux s'ouvraient sous l'ébranlement général, et il en sortait des apparitions terrifiantes.

C'était quelque chose d'étrange et d'inconnu, un malaise infini, une angoisse immense. L'homme ne reconnaissait plus son ombre ; un effrayant silence succédait à des bruits sinistres. Il est ici ou il est là !... L'ennemi n'était nulle part que dans les imaginations souffrantes et atterrées. Ce n'était pas la première fois que ces choses arrivaient. Dieu était déjà mort et ressuscité à plusieurs reprises dans le genre humain, et à chacun de ses évanouissements, une détresse sans nom, des pressentiments inouïs avaient glacé toutes les consciences. Que va-t-il advenir ? Est-ce le commencement ou la fin ? Fils de l'homme, que vois-tu ? — Je vois les peuples qui se débattent dans les ombres et les épouvantements du dernier sommeil : mais l'épreuve sera passagère ; mais les fantômes se dissiperont ; mais si ce dépouillement du vieux monde est douloureux, la joie de revêtir le monde nouveau sera grande, quoique troublée. La Révolution n'aura plus de ces défaillances morales ; s'il lui arrive plus tard d'être quelquefois aveuglée, ce sera par la lumière et non plus par les ténèbres. La France pourra bien chanceler de temps en temps comme une femme ivre ; mais cette ivresse sera du délire ; mais ce délire sera de l'inspiration. Les mauvais jours que nous venons d'indiquer ne reviendront plus.

L'homme avait touché à la croix, et les racines de cet arbre, en s'ébranlant, agitaient la France de ville en ville. Les terreurs religieuses s'unissaient aux terreurs politiques pour confondre la raison abattue. Paris seul demeura ferme entre le nuage et le ciel ; Paris croyait. L'Assemblée nationale maintint l'unité philosophique au milieu des alarmes et des ébranlements. Elle recevait chaque jour des adresses relatives à la situation vis-à-vis du château.

Législateurs, écrivaient les citoyens de Montélimar, s'il est vrai que le chef du pouvoir exécutif ne veuille ou ne puisse tenir les rênes d'un gouvernement libre, prenez-les vous-mêmes.

Valence faisait monter jusqu'au trône ses conseils et ses menaces : Sire, la France a les yeux ouverts sur son roi ; elle craint de voir en lui l'auteur de ses maux. Les alarmes croissent avec les soupçons. Le mécontentement a pénétré tous les cœurs ; les esprits s'aigrissent ; un soulèvement général est sur le point d'éclater[1]. Ainsi la résistance de Louis XVI préparait la journée du 10 août.

Théroigne de Méricourt était de retour à Paris. Curieux de connaître cette femme sur laquelle on lui racontait les choses les plus romanesques, l'empereur d'Autriche s'avisa de la faire venir dans son cabinet ; quand il l'eut vue et entendue, il lui donna sa liberté, mais avec ordre de sortir d'Autriche. Théroigne parut à la tribune des Jacobins ; elle raconta les péripéties de son voyage, sa captivité, les actes de tyrannie que l'empereur avait exercés contre elle, et annonça l'intention d'écrire ses mémoires. Manuel dit : Vous venez d'entendre une des premières amazones de la liberté ; je demande que, présidente de son sexe, assise aujourd'hui à côté de notre président, elle jouisse des honneurs de la séance. Théroigne demeurait alors rue de Tournon ; les principaux Cordeliers, Danton, C. Desmoulins, Fabre d'Eglantine, M.-J. Chénier, fréquentaient son salon converti en un véritable club. Elle y déclamait des scènes de *Brutus* ou de toute autre tragédie où l'auteur invectivait les tyrans. Son éclatante beauté, le feu divin qui s'allumait dans ses yeux, ses poses mâles et fières donnaient aux vers récités par elle une puissance d'enivrement ; ce n'était pas une actrice, c'était la Liberté.

On raconte qu'un étranger de grande famille, masqué sous le pseudonyme d'Otcher, fut conduit par Homme chez mademoiselle de Méricourt. Il y revint une fois, deux fois, il y revint toujours ; son bonheur était de la voir, de l'entendre, d'effeuiller en silence et à l'écart des fleurs mélancoliques d'un sentiment qu'elle ignorait. — Cette intrigue s'arrêta tout court : un ordre de rappel enleva le jeune Otcher à des séductions passionnées ; et sa famille trembla longtemps sur les suites qu'aurait pu avoir une telle connaissance. Cet Otcher n'était autre que le comte de Strogonoff, qui devint par la suite l'ami intime d'Alexandre et son ministre de l'intérieur. — La réputation de Théroigne lui attira des critiques et des sarcasmes. Les écrivains royalistes la déchirèrent dans leurs pamphlets. Ce sont d'indécentes plaisanteries sur le mariage de Théroigne avec Populus ; il existait un député de ce nom, âgé de cinquante-sept ans.

Les mauvais journaux représentent Théroigne dans un boudoir, auprès d'une toilette sur laquelle traînent un pot de rouge végétal, un poignard, quelques boucles de cheveux éparses, une paire de pistolets, l'*Almanach du Père Gérard*, une toque, la Déclaration des Droits de l'Homme, un bonnet de laine rouge, un peigne à chignon, une fiole de vinaigre de la composition du sieur Mailhe, un fichu fort chiffonné, la *Chronique de Paris* et le *Courrier de Gorsas*. On découvre dans le fond un lit de sangle décoré d'une paillasse ; à côté de la paillasse, une pique énorme, près de laquelle s'étale un superbe habit d'amazone en velours d'Utrecht ; les murs sont ornés de tableaux agréables, tels que la *Prise de la Bastille*, la Mort de Foulon et Berthier, la *Journée du 6 octobre 1789*, les meurtres commis à Nîmes, Montauban, la Glacière, et autres jolis massacres constitutionnels. Mademoiselle Théroigne est dans le négligé le plus galant : elle

---

1 Ces deux pièces sont tirées des manuscrits déposés aux Archives.

a des pantoufles de maroquin rouge, des bas de laine noire, un jupon de damas bleu, un pierrot de bazin blanc, un fichu tricolore, et un bonnet de gaze couleur de feu, surmonté d'un pompon vert. — Toutes ces fadaises, entremêlées de calomnies atroces, faisaient bouillonner le sang de la jolie Théroigne ; elle en était, du reste, bien vengée par l'influence qu'elle exerçait ; aux clubs, sa présence inspirait les orateurs, et les plus sévères cherchaient leurs idées dans ses yeux noirs.

Encore un décret d'accusation contre Marat ! Depuis assez longtemps la voix de l'Ami du peuple manquait aux événements. Nous l'avers laissé, après les massacres du Champ-de-Mars, se débattre contre une persécution furieuse. Marat est le premier en France qui ait élevé le journal à l'état de puissance ; ce chiffon de papier à sucre, mal imprimé, écrit à la hâte, distribué au hasard dans les rues, faisait événement ; cela remuait plus de curiosité qu'une proclamation de la Cour ; la plume de cet écrivain atrabilaire valait mieux pour le commandement que le sceptre d'or, brisé depuis l'ouverture des états généraux aux mains languissantes de Louis XVI. Cette feuille, composée dans les caves, avait le prestige d'un maléfice. Quoique influent, Marat était toujours proscrit, misérable, enseveli. On pourrait appliquer aux défenseurs du peuple ce mot de saint Augustin : *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt*.

Les porteurs de sa feuille engageaient, chaque jour, sur la voie publique, des luttes à coups de poing avec les agents de l'autorité ; les royalistes montraient sur la place de Grève le réverbère à la place duquel on devait suspendre Marat. Une descente d'alguazils ayant eu lieu dans la cave du couvent des Cordeliers, Marat s'était échappé par une issue secrète, et s'était dirigé, de nuit sur Versailles. Il errait, sans trouver d'asile auquel il osât confier sa tête ; il errait dans les rues ténébreuses, lorsque, vaincu par la marche et par le froid, il se laissa tomber de découragement contre une borne. Dans ce moment, un prêtre passa à côté de lui dans l'ombre ; il avait pour vêtement une simple soutane de drap noir, de gros souliers à cordons de cuir et des guêtres ; il venait de porter le saint viatique à un mourant. C'était le curé Bassal. Il avait eu beaucoup à souffrir de l'intolérance de l'ancien clergé, à cause de ses opinions ; avant même l'ouverture des états généraux, il osait avancer, au prêche du dimanche, que Jésus-Christ était mort pour la liberté, que les premiers chrétiens se traitaient entre eux comme des frères, et que tous les hommes étaient égaux devant l'Eglise, puisque, nobles et roturiers, ils apportaient tous au front la même tache, que la main du prêtre lavait avec la même eau.

Ce curé, qui était membre de l'Assemblée nationale, reconnut Marat et le recueillit dans son modeste presbytère. C'était une petite maison recouverte en tuiles, au milieu d'une rue déserte, avec une treille qui laissait tomber au vent d'automne ses dernières feuilles. Marat, après avoir dormi sous le toit hospitalier d'un ministre de l'Eglise, prit le chemin de la Normandie. Son intention était de gagner les bords de l'Océan ; il espérait trouver sur la côte une barque ou un vaisseau qui le jetterait en Angleterre. Son voyage fut une suite d'alertes et de périls. Il logea secrètement dans la ville de Caen, rue du Rempart, chez une femme qui le coucha pour l'amour de Dieu et de la Révolution. Le lendemain, il se rendit à Courcelles, où il rencontra la mer, et fit prix avec un batelier pour la traversée. Il était six heures ; les brumes du soir descendaient sur l'étendue immense ; Marat, à la vue de ce grand peuple de flots où le vent met des séditions et des émeutes, songea peut-être à cet autre Océan, Paris, qu'il allait quitter et dont il était l'aquilon. Déjà il avait un pied dans la barque, quand, se

retournant vers la terre, avec la poitrine pleine de sanglots et de tempêtes : Non, s'écria-t-il, ô révolution ! je ne t'abandonnerai pas. Et il revint.

Le reste de son voyage ne fut qu'une suite de tribulations dont il prit assez gaîment son parti, et qu'il raconta lui-même en ces termes :

> Ne sachant à qui m'adresser à Amiens, pour avoir un asile, je gagnai la prairie près des bords de la Somme ; je m'assis derrière une haie vive sur un monceau de pierres ; et là, comme Marius sur les ruines de Carthage, je me mis à rêver tristement. Un berger était à quelques pas ; j'allai vers lui pour m'informer des sentiers de détour qui pouvaient me jeter sur la route de Paris. Je lui demandai ensuite de m'indiquer un guide. Il me nomma sur le champ un ancien grenadier aux gardes françaises dont il me fit l'éloge. Je l'envoyai chercher. Arrive un grand homme sec et décharné, ayant a peine trente ans, et en montrant plus de quarante, tant la misère l'avait vieilli ! Il me conduit dans sa chaumière. Je lui propose de me servir de guide pendant la nuit pour gagner Beauvais par des sentiers détournés. En attendant le coucher du soleil, je me mis à écrire un numéro de ma feuille, puis j'endossai un habit rustique, et me voilà en route. Nous allions à travers champs. Chemin faisant, j'eus le malheur de me blesser au pied. Il fallait trouver une voiture ou rester en place. Je me traînai jusqu'au village le moins éloigné, et montai dans une charrette dont le mauvais cheval, déjà fatigué des travaux de la journée, fut bientôt sur les dents. Il fallut prendre la poste jusqu'à Beauvais, d'où un cabriolet me ramena dans Paris.

Quand Marat revit la grande ville, ce centre des ébranlements révolutionnaires, il faisait nuit profonde ; il traversa avec un de ses amis la place de Grève. Le poteau du réverbère auquel on devait pendre l'Ami du peuple détachait au clair de lune sa sombre et fantastique silhouette ; Marat voulut passer dessous par bravade. — La grandeur de la cause que je défends, dit-il à son compagnon, élève mon cœur au-dessus de la crainte des supplices.

Marat eut, vers cette époque, une entrevue avec Robespierre. Ces deux hommes défendaient à peu près les mêmes doctrines sans se connaître ; mais ils les soutenaient par des armes bien différentes. *L'Ami du peuple* avait toujours parlé du député d'Arras avec estime :

> — M. de Robespierre, le seul député qui paraisse instruit des grands principes, est peut-être le seul patriote qui siège dans le sénat.

Ils s'abordèrent avec une politesse affectée. Robespierre ne dissimula rien. Après avoir donné de justes éloges aux motifs qui faisaient agir Marat, il finit par lui reprocher les excès de sa feuille, excès qui pouvaient obscurcir, aux yeux de certaines gens, les services rendus par lui à la Révolution.

> Il vous échappe, çà et la, *dit-il en insistant*, des paroles en L'air, qui viennent, j'aime à le croire, d'une intention droite, mais qui n'en compromettent pas moins notre cause. Je

vous engage à calmer ces colères immodérées, qui fournissent des prétextes à nos ennemis pour calomnier votre cœur.

Apprenez, *reprend Marat en se redressant avec fierté*, que l'influence de ma feuille tient à ces excès mêmes, à l'audace avec laquelle je foule aux pieds tout respect humain, à l'effusion de mon âme, aux élans de mon cœur, à mes réclamations violentes contre l'oppression, à mes sorties impétueuses, à mes douloureux accents, à mes cris d'indignation, de fureur et de désespoir. Ces cris d'alarmes, ces coups de tocsin que vous prenez pour des paroles en l'air sont les expressions naïves de mes sentiments, les sons naturels que rend mon cœur agité.

— Mais, *reprit Robespierre*, vous avouerez qu'en servant la cause du peuple, vous avez réclamé quelquefois, au nom de la liberté, des mesures contraires à la liberté.

— Que venez-vous parler de liberté ? cinq cents espions me cherchent jour et nuit ; s'ils me découvrent et s'ils me tiennent, ils me jetteront dans un four ardent et je mourrai victime de la liberté que vous m'accusez de contrarier. Dieu des armées, si jamais j'ai désiré un instant pouvoir me saisir de ton glaive, ce n'était que pour rétablir, à l'égard des indigents, les saintes lois de la nature ! Croyez-moi, nous venons tout simplement essayer aux hommes des destinées nouvelles. Ce que nous faisons, nous sommes divinement poussés a le faire, et notre Révolution est une suite continuelle de miracles. Chaque âge a son courant d'idées qu'on ne peut déterminer ni tarir ; quand les obstacles se rencontrent devant ces courants, il y a lutte, et les trônes, et les sociétés, le passé, en un mot, se trouve emporté par une force insurmontable. C'est là toute l'histoire de notre Révolution. Il y a des moments, je le confesse, où, au milieu des difficultés et des périls d'un état de choses agité, je regrette moi-même le régime ancien, mais il nous faut subir la nécessité d'un renouvellement : nous ramènerions plutôt la mer sur les bords laissés à sec, que le temps sur les hommes et les institutions qu'il a quittés. Puisque les Constituants de 89 ont provoqué et commencé une Révolution, il faut la finir à tout prix ; ils l'ont commencée au milieu des fêtes et des embrassements de joie, nous l'achèverons dans le sang et dans les larmes ; c'est la loi : les révolutions sont comme les aspics, elles ne blessent que par la queue. Nous serons probablement brisés à l'œuvre ; mais qu'importe ! nous travaillons, et nos fils recueilleront seuls le finit de nos travaux et de nos sueurs ; la génération actuelle doit disparaître. On ne fait pas des hommes libres avec d'anciens maîtres et de vieux esclaves. De même que l'amant d'un régime oppresseur ne saurait aimer ni reconnaître la nature d'un régime libre et raisonnable.

Robespierre écoutait avec effroi ; il pâlit et garda quelque temps le silence.

— Vous êtes donc, *reprit-il enfin*, pour les mesures de sang ! Si vous prétendez frapper tous ceux qui ont infligé le joug et tous ceux qui l'ont subi, la moitié de la France y succombera.

Vous savez bien, *répondit Marat*, que notre Révolution est environnée d'obstacles et de résistance ; dans un temps calme et quand le système régnant est bien assis, on ramène les dissidents par la modération, par la patience, et on les rattache au maintien de la Constitution par les bienfaits qui en découlent ; mais, au milieu des factions, des guerres civiles et des principes de ruines qui menacent de toute part notre liberté naissante, nous n'avons ni le temps, ni le loisir d'en agir ainsi. Il faut écraser tout ce qui résiste, et répondre à la guerre par la guerre. Harcelé, mordu au flanc, couvert de poussière et de blessures, notre Révolution est le sanglier poursuivi par une meute ; tant pis pour ceux qu'il renverse en se détournant. Les révolutions commencent par la parole et finissent par le glaive. Je n'avais pas prévu moi-même, en 89, que nous serions amenés forcément à couper des têtes, mais c'était un tort et un aveuglement. Toute révolution crée, parmi ceux dont elle dérange les anciens privilèges, des haines irréconciliables. Une lutte s'engage, lutte à mort, où le nouveau gouvernement doit nécessairement frapper ou être frappé. Vaincus ou destitués sur un point, nos ennemis se montrent aussitôt sur un autre, pour s'en défaire, il faut les détruire, Tous savez ces choses aussi bien que moi. mais vous n'osez pas les avouer.

Robespierre baissa la tête.

Aucune révolution, *continua Marat*, n'aura été plus économe que la nôtre du sang des peuples. Nous ne faisons pas la guerre, nous la subissons. La sainte épidémie de la liberté gagne partout avec diligence ; c'est elle qui nous délivrera bientôt de tous nos ennemis en renversant les trônes et en faisant disparaître la servitude. Voilà qui vaut mieux que du canon. Nous ne sommes durs qu'envers les ennemis du dedans parce que, avec eux, il n'y a ni traité ni amnistie à espérer. Il faut qu'ils tombent sous nos coups ou que nous tombions sous les leurs. Si nous les manquons, ils ne nous manqueront pas. Mais encore une fois, cet état de violence ne peut durer ; c'est le passage d'un régime ancien à un régime nouveau. Nos principes feront bientôt de tous les Français les enfants d'une même famille, ils réuniront tous les cœurs, confondront les intérêts et rapprocheront tous les membres ; alors se formera un spectacle nouveau, inconnu jusqu'à ce jour, et le plus beau qu'ait jamais éclairé le soleil. On me représente comme un esprit brouillon et agitateur.

L'Ami du peuple, au contraire, n'est pas moins ennemi de la licence que passionné pour l'ordre, la paix et la justice. Mais, tant que la Révolution n'est pas faite, je regarde comme un devoir d'exciter le peuple et de le tenir en éveil contre les perfidies de ses anciens maîtres. La monarchie essaie à

chaque instant de renaître sous des formes nouvelles et déguisées ; je vois le fantôme de Louis XVI derrière le masque des Girondins. On m'accuse encore de flatter le bas peuple et de descendre jusqu'à ses caprices, afin de mieux le pousser à mes volontés : mensonge ! Lisez ma feuille, et vous verrez comme je traite, au contraire, cette portion aigrie et remuante du peuple, qu'on nomme la populace ; si je m'en suis quelquefois servi, c'est qu'on a besoin d'elle dans les révolutions pour exciter la masse à se soulever ; on ne fait pas de pain sans levain. Du reste, ce n'est pas le gouvernement d'une classe de Français que je désire fonder, c'est le gouvernement de tous. Au triomphe de notre liberté me semble attaché celui des autres peuples de la terre, le bonheur du genre humain.

Ne vous étonnez plus maintenant si je m'emporte contre ceux qui contrarient ce noble dessein, et qui retardent, par leurs complots, le règne de la justice. Il faut que ce règne vienne ou que je meure. De là ces paroles en l'air, ces transports et ces cris d'indignation que vous blâmez, mais que m'arracheront toujours malgré moi la vue des misères du genre humain et le sentiment de son oppression. Je ne suis pas de ces âmes de glace qui regardent souffrir les autres sans s'émouvoir ; un tel spectacle me jette dans des accès de courroux dont je ne suis plus maître. Je m'écrie a lors : Vengez-vous, mes amis, vengez-vous ! Tuez et brûlez et ne vous arrêtez pas que le genre humain tout entier ne soit hors des mains de ses bourreaux. »

Robespierre se retira terrifié.

Au fond, ce dissentiment entre Robespierre et Marat portait plutôt alors sur une nuance de caractère que sur une différence de doctrines.

Robespierre, ferme, pur, convaincu, mais froid, voulait le triomphe de la Révolution par des moyens moins prompts et moins violents que *l'Ami du peuple*. Ces éclats tempétueux l'effrayaient. Cette profession de foi hardie reculait, selon lui, le succès de leur cause, et retardait, en intimidant les esprits, la marche des événements populaires.

Une telle division, quoique regrettable, n'intéressait pas les principes ; ces deux conducteurs de l'opinion publique ne différaient que sur les moyens de régénérer la nation française, et par elle le genre humain tout entier. Le genre de vie et la profession des hommes laisse volontiers des traces sur la nature de leurs idées. Robespierre traitait la Révolution comme un discours, et Marat comme une expérience. L'avocat voyait surtout dans le peuple un client à défendre ; le docteur regardait le corps social comme un malade auquel il fallait ouvrir la veine.

Cette entrevue eut des suites amères ; Robespierre, aux Jacobins, répudia toute connivence avec Marat, dont il blâma le zèle dangereux et les extravagances. Marat désavoua, d'un autre côté, Robespierre pour son dictateur. Je déclare, écrivit-il dans sa feuille, que Robespierre ne dispose pas de ma plume, quoiqu'elle ait souvent servi à lui rendre justice, une entrevue que je viens

d'avoir avec lui m§ confirme dans mon opinion qu'il réunit aux lumières d'un sage sénateur l'intégrité d'un véritable homme de bien, mais qu'il manque également et des vues et de l'audace d'un homme d'Etat.

Louis XVI avait changé plusieurs fois de ministres : j'attache peu d'importance à ces mouvements convulsifs d'un pouvoir qui va finir. Les Girondins étaient entrés aux affaires, et ils y avaient porté la guerre offensive. On assure qu'en prononçant ces mots devant l'Assemblée nationale : Je propose de déclarer la guerre au roi de Hongrie et de Bohême, Louis XVI répandit des larmes. Qu'attendre d'une guerre faite dans des conditions si peu sincères ? Spectacle étrange et peu rassurant pour la nation que celui d'un roi combattant les rois contre son gré, au moment même où il voudrait, au contraire, mettre ses pouvoirs dans leurs mains pour les raffermir. On conçoit les justes appréhensions des Montagnards et leur éloignement pour les entreprises aventureuses. Qui dirigerait les hostilités ? La Cour. Qui avait intérêt à tourner les armes de l'étranger contre le pays ? La Cour. Qui trouverait dans les revers de nos armées les moyens de ressusciter son influence ? La Cour. Les Jacobins en concluaient qu'il était prudent de s'abstenir.

Certes ces hommes fiers n'entendaient point humilier la France ; ils voulaient une paix formidable, la paix qui s'impose, non celle qu'on subit ; mais Robespierre craignait tout de la guerre, tout jusqu'à la victoire. Les principes révolutionnaires n'étaient point encore assez affermis dans les cœurs pour résister à l'enivrement de la gloire militaire ; le penchant des Français pour l'idolâtrie éclate vis-à-vis des héros ; si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, la liberté devait s'ensevelir en France, ce serait dans les plis d'un drapeau.

D'un autre côté, dans la vase des opinions extrêmes, se remuaient, avec ces formes monstrueuses, des nouveautés qui épouvantaient les âmes honnêtes. Sans morale et sans Dieu, les hommes dont je parle auraient rempli le pays de violences. Il était à craindre qu'une occasion ne déchaînât leurs fureurs et leurs mauvais desseins. Ces misérables parlaient un langage fangeux ; ils affectaient le cynisme et le dévergondage. Leur obscénité révoltait le peuple, pour lequel ils témoignaient une passion exagérée. Ce ferment impur se dégageait avec les premiers bouillonnements de la guerre. Où cela s'arrêterait-il ? Au point où en était venue la Révolution, on ne pouvait plus l'étouffer ; mais on pouvait la ternir.

La guerre débuta par des désunions et des échecs. On agissait sans vigueur, sans ensemble, sans détermination ; les chefs de nos armées, Rochambeau, Lückner et le mou Lafayette, inspiraient aux Jacobins de justes défiances. Il fallait recourir à des mesures énergiques ; la France ne pouvait balancer les forces de l'Europe qu'en recueillant tout son enthousiasme. Le jour du dévouement suprême était venu : mais d'où partirait l'excitation ? — De la Cour ? Elle voyait nos revers avec une satisfaction secrète. De l'Assemblée nationale ? La Législative était réduite comme la Constituante, dans les derniers temps, à une impuissance fatale. Des clubs ? Ils étaient désunis. Cette fois comme dans toutes les situations désespérées, il fallait que le peuple intervînt. Déjà les provinces du Midi avaient donné le signal ; plus anciennement fixées dans le mouvement des races barbares, ces populations sont aussi les plus avancées du royaume. Elles donnèrent aux événements le caractère d'impétuosité qui est dans leur nature. La commune de Marseille prit l'initiative ; voici la copie d'une lettre conservée aux Archives, et adressée aux citoyens de Valence :

> Frères et amis, la liberté est en danger ; elle serait anéantie si la nation entière ne se levait pour la défendre. Les Marseillais ont juré de vivre libres ; ils n'aiment, ils ne connaissent plus pour Français et pour frères que ceux qui, ayant juré comme eux, se lèveront comme eux pour vaincre ou mourir. Cinq cents d'entre eux, bien pourvus de patriotisme, de force, de courage, d'armes, bagages et munitions, partiront dimanche ou lundi pour la capitale. Alimentez ce feu, frères et amis, joignez vos armes et votre courage, à celui des Phocéens ; que l'aristocratie et le despotisme tremblent, il n'est plus temps d'écouter leur langage ; c'est la patrie qui parle seule, elle vous demande la liberté ou la mort. Nos citoyens passeront dans votre ville, ils vous offriront de partager avec vous l'honneur de la victoire ; ils vous diront que Marseille vous aime, parce qu'elle est sûre que vous suiviez son exemple ; ils vous demandent en son nom l'asile et l'hospitalité.

Avant de partir, les Marseillais avaient mis à la raison la ville d'Arles, qui était infectée d'aristocratie. Ils y étaient entrés le 28 mars, au nombre de cinq mille, par une brèche faite à coups de canon ; un peu plus, ils l'eussent démolie, pour effacer, disaient-ils, la honte de l'avoir fondée.

On décida de former sous Paris un camp de vingt mille hommes, tirés des départements. Le roi paralysa cette mesure d'un nouveau *veto*. L'énergie révolutionnaire redoubla avec l'imminence du danger. On voulut à toute force pacifier l'intérieur du pays avant de tourner les armes contre les ennemis du dehors. La question religieuse était toujours menaçante : des troubles éclataient à chaque instant sous la main des prêtres réfractaires ; l'Assemblée nationale porta contre eux un décret d'exil ; d'un autre côté, le clergé légal ne répondait guère à la mission de ces temps difficiles. Tolérant jusqu'à l'indifférence, il ne tarda point a découvrir le fond de scepticisme qu'il avait d abord enveloppé sous le respect de la loi. Quelques prêtres sermentés s'abandonnaient publiquement au désordre des mœurs. La maladie des croyances avait précédé la Révolution ; elle compliqua horriblement la crise politique. Un évêque constitutionnel, M. Tomé, avait demandé à l'Assemblée nationale la suppression du costume religieux, hors de l'exercice des fonctions ecclésiastiques. Ainsi tombèrent la croix et les autres signes extérieurs du culte. Quelques prêtres voulaient porter des réformes jusque dans le sanctuaire.

Que signifie, disait M. Tolin, vicaire épiscopal de Loir-et-Cher, cette mitre d'argent entre les mains d'un clerc assez béat pour la porter gravement et processionnellement devant l'évêque déjà couvert d'une mitre d'or ?... Que veut dire cette crosse si ridiculement promenée par un autre clerc fort, et vigoureux ?... Pourquoi ce lourd bâton qu'il faut faire traîner devant soi ?... En vertu de quel canon dépouille-t-on le calice, ce vase précieux où va reposer le sang de l'agneau, pour en couvrir les genoux de l'évêque ? Quelle indécence !... Pourquoi ces gants pendant la célébration des saints mystères ? Cette tête couverte, lors même que le Saint-Sacrement est exposé ? Quels impudents privilèges ! Un trône, dont la magnificence rivalise avec celui du Très-Haut, forme un second autel, où chacun porte ses vœux de préférence au premier, autour duquel des cierges, constamment allumés, semblent demander les mêmes hommages ; tout

cela surprend la foi des fidèles, et lui donne le change !... Ce clergé nombreux, toujours bassement prosterné devant l'homme, le dos tourné au tabernacle, s'embarrasse autour de ce trône, s'agenouille pour baiser un diamant... c'est une sorte d'idolâtrie, ou au moins une bassesse. Peut-on estimer des hommes qui, loin de savoir rougir de ces viles complaisances, ont eu la faiblesse de les rendre ? Ils sont plus coupables que ceux qui les reçoivent. Ceux-ci (les évêques) sont séduits par l'amour-propre. par l'espoir de captiver l'attention du peuple, de le contenir, de l'amuser, comme un enfant, de ces hochets.

Le moment prédit était arrivé : En ce jour-là, l'homme tournera sa vue vers celui qui l'a fait, et ses yeux regarderont vers le Saint d'Israël, et il ne jettera plus sa vue vers Les autels qui sont les ouvrages de sa main ; et ne contemplera plus ce que ses doigts auront fait, ni les ornements, ni les tabernacles. Il y avait certainement à retrancher dans les pompes et les formes idolâtriques de l'ancienne Eglise ; quoique chrétien, ce dépouillement révolutionnaire ne m'effraie pas ; c'est Dieu qui secoue son vêtement de pierre, ses langes de pourpre, et si j'ose ainsi dire, son enveloppe charnelle ; il se sert ainsi des sens pour mieux se rapprocher de l'esprit de l'homme.

Au milieu du déclin des croyances chrétiennes, on voyait apparaître les nouveautés les plus audacieuses. Je citerai un commentaire libre du *Credo* :

> On a dit à vos pères que Dieu était l'auteur de la nature et qu'il en était le créateur, mais le temps est venu de vous dire, d'après les saintes Ecritures, que la nature et la Divinité sont une même chose... — On a dit à vos pères que Jésus-Christ était fils unique de Dieu ; mais le temps est venu de vous dire, d'après les saintes Ecritures, que la nature et Dieu sont une même chose. — *Credo in sanctum ecclesiam catholicam*. On a dit à vos pères que le corps de Jésus-Christ était réellement sous les espèces eucharistiques ; mais, il est temps de vous dire, d'après les saintes Ecritures, qu'il n'y a qu'un corps, c'est le corps du Seigneur, c'est le corps de l'Eglise, c'est le corps de la nature tout entière. Que font donc les hommes qui violent, qui tuent, qui blasphèment ? Ils font ce qu'il faut faire pour parvenir aux dernières places du royaume qui nous attend tous.
>
> C'est par l'esprit de Dieu, et ce ne peut être que par l'esprit de Dieu, que ces hommes pécheurs font tout ce qu'on peut faire de mieux pour que toutes les places du royaume éternel soient remplies. Il est nécessaire qu'il y ait beaucoup plus de pécheurs que de justes. C'est sur le péché, dit l'Apôtre, que Dieu a fondé toutes ces choses.

L'auteur de la *Religion rétablie* — c'est le titre de l'ouvrage — tombe ici, comme la plupart des disciples de Spinosa, dans une affreuse confusion du bien et du mal, qui lui semblent également nécessaires, également ordonnés. Malebranche représente le panthéisme de l'esprit ; au lieu de mettre, comme Spinosa, Dieu dans la matière, il a mis la matière en Dieu ; mais Malebranche du moins croyait au libre-arbitre. Au moment où s'engage la guerre, j'ai cru devoir dire un mot des doctrines de la Révolution ; car ces doctrines retentiront sur les événements.

La nouvelle des désastres de nos armées jeta un nouveau mouvement dans la population déjà si agitée. En France, la défaite est toujours coupable ; on

chercha partout des complots et des trahisons ; les Girondins accusèrent la Cour, la Cour accusa les Montagnards. Le besoin de se trouver mutuellement des torts ne fit qu'aigrir les ressentiments. Le peuple sentit tout de suite par où la situation le blessait ; en vain quelques constitutionnels, à la tête desquels se plaça Lafayette, essayèrent-ils de refouler la Révolution et de pourvoir au roi ; il était évident pour tous que ce roi était un obstacle au libre déploiement de la force populaire. Le trône barrait l'élan de la France ; il fallait ou le — briser ou consentir à une soumission honteuse. Les Girondins avaient cru plier la royauté à leurs intrigues ; mais de tels hommes n'avaient point la main assez forte, ni l'esprit assez convaincu, pour réagir sur la Cour, ce foyer perpétuel de contre-révolution ; la Gironde fut repoussée du ministère et de la confiance du pays.

Les modérés s'aveuglaient d'un autre côté sur les mesures à prendre pour constituer la défense ; l'énergie était désormais à l'ordre du jour ; un ciel si rempli d'électricité que l'était alors le ciel de la Révolution, ne pouvait se décharger que par plusieurs orages successifs. La guerre, repoussée au début par les Montagnards, devait dicter désormais des conditions nouvelles ; il fallait voiler les statues de la liberté et de la justice, pour découvrir celle du salut public. Le point de vue moral et politique de la Révolution française changea tout à coup avec l'apparition de l'ennemi. La tempête battait les flancs du navire ; dans cette situation extrême, on jeta provisoirement à la mer tout le bagage des idées constitutionnelles. Le besoin de se couvrir du patriotisme comme d'un bouclier, entraîna la France à des mesures de rigueur : la monarchie était dépassée, on lui signifia qu'elle eût à suivre le mouvement ou à disparaître.

Louis XVI tenait l'Assemblée nationale et l'opinion publique bloquées par ses *vetos*. Peuple, lève-toi ! Le 20 juin, un rassemblement d'environ vingt mille hommes, dans lequel les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau, Saint-Jacques avaient versé leurs habitants, se dirigea vers la salle du Manège. Le mouvement reconnut tout de suite ses meneurs : c'étaient Santerre, Legendre et le terrible marquis de Saint-Hurugue. Ce dernier avait dissipé sa fortune et sa réputation dans des aventures scandaleuses ; prisonnier sous le règne de Louis XVI, il avait amassé dans son cœur un trésor de vengeance contre l'aristocratie et contre la Cour. Sa formidable voix évoquait sans cesse le fantôme de la Bastille, cette prison d'Etat où il avait été renfermé. D'une force physique extraordinaire, il se fit le chef des Enragés. La foule enflait de moment en moment, une foule terne et troublée.

Le rendez-vous était fixé sur la place de la Bastille. Les colonnes en désordre s'ébranlent : des inscriptions, parsemées ça et là dans la longueur du cortège, annoncent l'esprit et les desseins du rassemblement. Hommes, femmes, enfants, s'avancent, précédés de la déclaration des droits et du canon. Ils suivent processionnellement la rue Saint-Honoré, au milieu des acclamations, et du tumulte. Tous armés : il faudrait le crayon de Callot pour dessiner cette multitude hérissée de piques, de faux, de fourches, de croissants, de leviers, de bâtons garnis de couteaux, de scies, de massues dentelées. Les femmes, mêlées au cortège, s'avancent gravement le sabre au poing. Voilà, il faut en convenir, de singuliers pétitionnaires ! Le peuple ayant épuisé les voies de réclamations pacifiques, le peuple dédaigné et foudroyé, le peuple avait fini par mettre un bout de fer sur sa signature.

Il était deux heures quand on arriva dans la cour des Feuillants. Les terribles visiteurs s'étaient annoncés par leurs cris, par leur marche sonore et par le cliquetis de leurs armes. De violents débats s'élevèrent dans l'Assemblée

nationale entre la gauche, qui était d'avis de les recevoir, et la droite qui voulait qu'on leur refusât l'entrée de la salle. Cependant le souffle de cette multitude secouait rudement les portes : que faire ? Allez donc désarmer soixante mille hommes ! Les portes s'ouvrent ; les pétitionnaires se rangent dans la salle du Corps législatif ; l'orateur, désigné par la députation, s'avance, et dit d'une voix énergique : Législateurs, le peuple français vient aujourd'hui vous présenter ses craintes et ses inquiétudes. Nous ne sommes d'aucun parti ; nous n'en voulons adopter d'autre que celui qui sera d'accord avec la Constitution. Le pouvoir exécutif n'est pas d'accord avec vous ; nous n'en voulons d'autres preuves que le renvoi des ministres patriotes. C'est donc ainsi que le bonheur d'un peuple libre dépendra du caprice d'un roi : mais ce roi ne doit avoir d'autre volonté que celle de la loi. Le peuple veut qu'il en soit ainsi, et sa tête vaut bien celle des despotes couronnés. Cette tête est l'arbre généalogique de la nation, et devant ce chêne robuste le faible roseau doit plier. Nous avons déposé dans votre sein une grande douleur. Le peuple est là ; il attend dans le silence une réponse digne de sa souveraineté.

L'Assemblée répondit, mais faiblement : elle avait peur. Le cortège défila solennellement, les armes hautes et les bannières déployées ; on lisait çà et là :

Résistance à l'oppression !
Avis à Louis XVI.
Le peuple, las de souffrir,
Veut la liberté tout entière
Ou la mort.
A bas le veto !

Aux Tuileries ! aux Tuileries ! On tourne la tête du rassemblement vers le château. Les piques, suivies ou précédées du canon, se présentent sur la place du Carrousel. Les abords de la demeure royale étaient gardés. On remarquait même un déploiement de forces assez considérable... mais les armes ne tiennent pas longtemps, quand les cœurs sont atteints : tout ce simulacre de résistance s'évanouit pièce à pièce. Il y eut pourtant deux ou trois fausses alertes ; la foule, resserrée çà et là par quelque mouvement des troupes, s'enflait et allait éclabousser les murs des maisons voisines. Tous ces flots dispersés revenaient bien vite dans le courant qui montait, montait toujours. La foule dévora successivement les intervalles et les obstacles qui la séparaient du château. Les grilles, les cours intérieures étaient forcées : la multitude tenta tous les passages ; elle poussa surtout des cris de joie à la vue d'un canon que les sans-culottes montaient sur leurs épaules jusque dans la salle des gardes, au sommet du grand escalier. Une porte résiste encore on la travaille à coups de hache. Au même instant une voix crie : Ouvrez ! C'était Louis XVI, qui avait d'abord compté sur les baïonnettes des soldats pour garantir l'inviolabilité de la demeure royale, mais qui, averti de moment en moment par des clameurs et des soubresauts furieux, avait fini par se présenter lui-même au-devant de l'orage. Silence et respect : le flot populaire recula.

Toute cette multitude avait bon cœur ; elle voulait avertir le roi et non l'insulter. L'émeute poussant l'émeute, hommes, femmes, enfants, se répandirent bientôt dans les appartements. Quel spectacle ! Cette apparition de la misère armée, sous le toit pompeux des souverains, au milieu des glaces, des marbres et des dorures, était d'un effet contrastant qui serrait le cœur. Ces brigands, comme on les nommait à la Cour, ces sans-culotte, comme ils s'appelaient eux-mêmes fièrement, ces malheureux épuisés par le travail ou exaltés par les privations et

les souffrances. Sire, voici votre peuple ! — Cet homme faible, dominé par une femme et par un parti d'incorrigibles, ce pauvre aveugle qui ne sait où appuyer sa main... Peuple, voilà ton roi !

Les tables des droits de l'homme furent placées en face de Louis XVI, qui occupait l'embrasure d'une fenêtre ; la loi devant le roi. Les flots de citoyens se portaient l'un après l'autre au devant de lui : Sanctionnez les décrets, lui criait-on de toutes parts ; chassez les prêtres ; choisissez entre Coblentz et Paris. Louis XVI tendait la main aux uns, agitait son chapeau pour satisfaire les autres ; mais sa voix ne pouvait dominer le tumulte. De nouvelles clameurs ayant demandé la sanction des décrets, il répondit fermement : Ce n'est ni la forme, ni le moment de l'obtenir de moi. Cette foule était orageuse, mais non mal intentionnée ; elle voulait que le roi donnât un gage à la liberté. Un homme du peuple lui tendit un bonnet rouge au bout d'une pique ; Louis XVI accepta le bonnet et s'en couvrit. La vue de ce signe démagogique sur la tête du loi produisit un effet immense : la foule sourit, elle était désarmée.

Louis XVI étouffait de chaleur et de soif : un sans-culotte lui tendit une bouteille, en lui disant : Si vous aimez le peuple, buvez à sa santé. Louis XVI prit la bouteille sans hésiter, et but à la nation. Des applaudissements couvrirent cette familiarité royale. Le bon peuple, dirons-nous à notre tour, il ne demande qu'à aimer !

Il y avait cinq heures que durait cette revue de l'opinion et de la misère parisienne ; le roi était fatigué ; de grosses gouttes de sueur roulaient sous son bonnet rouge ; c'est alors qu'arrivèrent deux ou trois députations de l'Assemblée nationale. Elles furent accueillies avec des marques de respect et de confiance ; la foule s'ouvrit pour leur livrer passage. Isnard et Vergniaud parlèrent successivement au peuple, et l'engagèrent à se retirer ; puis, trouvant le roi entouré de toute cette multitude armée et farouche qui s'écoulait lentement : Sire, n'ayez pas peur, lui dirent-ils. — Moi, craindre ! répondit le roi ; non, je suis tranquille ; puis saisissant la mai n d'un garde national : Tiens, grenadier, mets ta main sur mon cœur, et dis s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. Pétion survint vers six heures du soir, et balaya d'un signe les traînards. — Ainsi se termina cette journée que les royalistes ne manquèrent pas de représenter comme une journée de deuil et d'abominations. La violation du domicile royal leur parut un attentat ; mais les révolutionnaires leur répondaient : L'Europe entière saura que Louis XVI n'a couru aucun danger, puisqu'il est encore plein de vie et de santé, qu'il n'a pas même été pressé par ceux qui l'entouraient ; elle saura qu'il n'a point été avili ni contraint, puisqu'il n'a rien signé ni promis. Quoiqu'il ait été pendant cinq heures à la discrétion de vingt mille hommes, venus exprès pour lui demander la sanction de deux décrets salutaires, le roi n'a subi aucune violence. Le peuple venait faire ses représentations à son délégué ; il est maintenant tranquille et satisfait.

La vérité entre dans les palais des rois, disait Barrère ; mais c'est quand on brise les portes. — On les brisa le 20 juin ; la vérité entra demi-nue et le bonnet rouge sur la tête ; mais les yeux des maîtres étaient obscurcis et leur cœur pétrifié ; ils ne le virent pas.

Le peuple écoulé, la famille royale ne s'occupa qu'à compter ses outrages et les plaies faites à son inviolabilité ; elle visita les boiseries endommagées, les meubles détruits, les glaces brisées par le passage des barbares. Louis XVI mettait ses mains sur sa figure comme pour cacher l'humiliation de la royauté. Un voile de rougeur couvrait le visage enflammé de la reine, et un souffle de

colère gonflait son nez d'aigle. Les familiers du château gardaient un silence abattu. Dieu avait visité la demeure des rois par la tristesse et le tremblement. On voyait sur le parquet les traces insolentes de gros souliers ferrés. L'émeute avait laissé çà et là des lambeaux et des vestiges de son passage, comme le torrent qui jette son écume sur les bords. Le mouvement insurrectionnel du 20 juin ne fut pas un attentat, ainsi que l'ont dit avec une mauvaise foi évidente les royalistes : il n'y eut de porté qu'une offense morale ; et encore cette offense était nécessaire, en face des circonstances où se trouvait alors le pays. Il fallait renverser les dernières espérances de la monarchie et détruire ce mur d'inviolabilité derrière lequel se trouvait la trahison. Le tort de cette journée fut d'être l'ouvrage d'un parti ; elle servit le ressentiment froissé des Girondins. Aussi, cette entreprise, quoique fondée sur des griefs sérieux provoquée par l'indignation qu'excitait dans le pays la longue résistance du roi, fut-elle dépourvue de résultat. Les pétitionnaires n'obtinrent pas la sanction qu'ils demandaient, et le roi souffrit tout, mais n'accorda rien.

La patrie est en danger ! Ces mots solennels venaient d'être prononcés par l'Assemblée nationale. La France en reçut la nouvelle avec une émotion grave. Toutefois, les premières opérations furent empreintes de mollesse et d'incertitude : l'élan national était comprimé par l'existence de la monarchie et par les craintes qu'inspiraient les sourdes manœuvres des royalistes. Les hommes, dont l'avenir reniera la mémoire, appuyaient ouvertement à l'intérieur les mouvements de l'étranger. Louis XVI, de son château, tendait la main aux armées étrangères ; la nation se trouvait de la sorte entre une conspiration et une guerre, entre ennemi et ennemi. La Cour paralysait tous nos moyens d'attaque ou de défense. Les cadres de nos armées étaient vides ou mal remplis, nos frontières découvertes, nos places fortes dépourvues. Il semblait que Louis XVI eût dit à la France Je te défends de vaincre ! Le pays n'était plus d'humeur à recevoir des ordres ; il méprisa les lenteurs calculées et perfides de la Cour.

La déchéance du roi était ouvertement demandée dans les feuilles publiques, les clubs et les sections : quelques citoyens engageaient charitablement wuis XVI à se démettre de la couronne et à rentrer dans la vie obscure pour laquelle il était né. Il n'y a qu'en France, avait dit Robespierre, où l'on force les gens à être rois malgré eux. Cette question de la déchéance s'éleva bientôt jusqu'à l'Assemblée nationale, où elle fut soutenue par les Girondins. Vergniaud et Brissot tournèrent leur batteries sur le château des Tuileries, où siégeait la force de la coalition étrangère. Ils accusèrent hautement Louis XVI de couvrir la ligue des rois contre la France. La Gironde voulait faire de la déchéance du roi une intrigue politique, et le parti des Montagnards un acte d'autorité populaire. Les uns voulaient annuler la monarchie, les autres voulaient la détruire.

On avait suspendu le fleuve de la liberté pour laisser passer la guerre. Le dimanche, 22 juillet, on tira le canon dès le matin ; des ; charges d'artillerie continuèrent d'heure en heure pendant tout le jour. Les officiers municipaux à cheval, divisés en deux bandes, sortirent à dix heures de la maison commune, faisant porter au milieu d'eux, par un garde national, une grande bannière tricolore, sur laquelle était écrit : *Citoyens, la patrie est en danger !* Devant et derrière le cortège marchaient plusieurs canons. De nombreux détachements de gardes nationales et quelques piques les accompagnaient. Une musique conforme à la circonstance se faisait entendre de moment en moment. Des amphithéâtres étaient dressés sur les places publiques pour recevoir les enrôlements volontaires. Une tente couverte de guirlandes et de feuilles de chêne, chargée de couronnes civiques et flanquée de deux piques avec le bonnet

de la liberté ; le drapeau de la section, planté en avant, et flottant au-dessus d'une table posée sur deux tambours ; le magistrat du peuple, avec son écharpe, enregistrant les noms qui se pressaient en foule sous sa plume ; les balustrades, les deux escaliers, le devant de l'amphithéâtre défendu par deux canons, et toute la place inondée d'une jeunesse ardente, qui venait offrir son sang à la patrie : un pareil tableau ne sortira jamais de la mémoire ni du cœur des Français qui ont vu ces beaux jours de la Révolution.

Quelle différence entre le concours enthousiaste de cette multitude et le spectacle affligeant que présentaient sous l'ancienne monarchie les nécessités du recrutement militaire ! Il n'y avait ici d'autre racoleur que le dévouement, et tout le monde voulait partir. Quelques vieux royalistes, témoins de cette ardeur héroïque, disaient entre eux : C'est bien ; mais, comment ces jeunes soldats feront-ils pour se battre, maintenant qu'ils n'ont plus d'officiers nobles à leur tête pour les commander ?

L'illuminisme concourait à nous ouvrir les profondeurs de l'Allemagne. En France, les initiés avaient quitté l'ombre des transmissions souterraines, entraînés qu'ils étaient fatalement à la publicité avec l'apparition de ces idées empruntées aux confréries anciennes et conservées sous le sceau mystérieux du symbole, se reforma une sorte de cheva lerie révolutionnaire. L'objet du mouvement politique et militaire de 92 était, en effet, le même que le but proposé, dans les siècles de barbarie, aux âmes généreuses : étendre et fortifier la main de Dieu sur le faible.

Paris ne répondit pas seul au cri de l'Assemblée nationale : La patrie est en danger ! Les quatre-vingt-trois départements tressaillirent. Une fête commémorative du 14 juillet fut célébrée au Champ-de-Mars ; la Révolution put passer en revue ses forces. Pétion, qui avait été suspendu par la Cour de ses fonctions de maire, à cause de sa conduite dans la journée du 20 juin fut applaudi par une multitude turbulente, qui cria : Pétion ou la mort ! On ne s'aperçut guère du roi, qui vint prêter encore une fois serment à la Constitution sur l'autel de la patrie. Le *30 juillet*, arrivée des Marseillais. On les fête ; le faubourg Saint-Antoine s'avance à leur rencontre ; Santerre leur présente un banquet au nom de ses compatriotes ; les armes 6E les verres se mêlent dans le salon d'un restaurateur des Champs-Elysées. Tous les cœurs bouillonnent. L'exaspération est au comble, quand un message du roi annonce la marche de cinquante-deux mille Prussiens sur Paris.

Une coalition formidable s'avançait, précédée du terrible manifeste du duc de Brunswick. Ô France ! tu es perdue, si tu n'appelles à toi toute ton énergie ! Je vois tes ennemis qui t'environnent de toutes parts ; je vois les aigles des armées du Nord fondre sur ta tête comme une proie certaine, je vois reluire les épées et l'alliance des tyrans réunis s'étendre jusque par delà le Caucase. Ecoute plutôt ce que te dit ton ennemi :

> La ville de Paris et tous les habitants sans distinction seront tenus de se soumettre sur-le-champ et sans délai au roi, de mettre ce prince en pleine et entière liberté, et de lui assurer, 'ainsi qu'à toutes les personnes royales, l'inviolabilité et le respect auquel le droit de la nature et des gens oblige les sujets envers les souverains ; leurs majestés impériales et royales rendent personnellement responsables de tous les événements, sur leurs têtes, pour être militairement châtiés, sans espoir de pardon, tous les membres de l'Assemblée nationale, du *district*, de la

> municipalité et de la garde nationale de Paris, les juges de paix et tous autres qu'il appartiendra ; déclarent, en outre, leurs dites majestés, sur leur foi et parole d'empereur et roi, que si le château est forcé ou insulté, que s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à leurs majestés le roi, la reine et la famille royale, s'il n'est pas pourvu immédiatement à leur sûreté, à leur conservation et à leur liberté, elles en tireront une *vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et à une subversion totale, et les révoltés coupables d'attentats aux supplices qu'ils auront mérités*.

Ces menaces, loin de jeter la terreur dans les esprits, firent courir, d'un bout de la France à l'autre, un frémissement de rage. Qui ose nous parler ainsi ? Ne sommes-nous pas cinq ou six millions d'hommes en état de porter les armes ; renvoyons la terreur à ceux qui veulent nous intimider. Tous debout ! La Révolution étant devenue une question d'existence nationale, la France lia ses armes à l'a défense des principes. Une idée soulevait le sein de la France, et c'est cette idée qui la rendait indomptable.

Les soupçons augmentèrent avec l'approche de l'ennemi ; à chaque pas qu'on portait en avant sur les frontières pour les défendre, on retournait la tête derrière soi, vers le château. La sûreté intérieure n'inquiétait pas moins que la sûreté extérieure. Les volontaires qui s'enrôlaient sur les places publiques étaient abordés par des citoyens au visage sombre : Où courez-vous ? leur disait-on. L'ennemi n'est pas sur la frontière, il est dans nos murs. Les Tuileries correspondent avec Coblentz ; Coblentz a des intelligences avec toutes les Cours étrangères. Le centre des opérations de l'ennemi étant aux Tuileries, c'est là qu'il faut porter d'abord vos forces et vos armes. Ce langage était répété dans les faubourgs. Robespierre exprimait dans son journal, *le Défenseur de la Constitution*, les mêmes défiances : Déjà une Cour parjure se prépare à voler sous les drapeaux des tyrans de l'Europe. Voilà la situation où nos ennemis nous ont placés ; voilà notre cause : que les peuples de la terre le jugent ! Ou, si la terre est le patrimoine de quelques despotes, que le ciel lui-même en décide, Dieu puissant ! cette cause est la tienne ! Défends toi-même ces lois éternelles que tu gravas dans les cœurs ; absous ta justice accusée par le triomphe du crime et par les malheurs du genre humain, et que les nations se réveillent du moins au bruit du tonnerre dont tu frapperas les tyrans et les traîtres !

Au moment où la nation se préparait à une lutte désespérée, dans ces jours décisifs et solennels, Robespierre fut le seul qui se souvint de la Divinité. Le salut des nations s'accomplit dans la tristesse et le tremblement. Les journées qui précédèrent le 10 août sonnèrent pour le peuple comme pour le château des heures d'anxiété infinie. Les chefs du mouvement eux-mêmes étaient consternés. Robespierre se plongea dans la retraite ; son œil fixe n'envisageait pas sans crainte les conséquences de la chute du roi. Tout lui semblait mystère et ténèbres derrière ce trône renversé. A tout prendre, si les événements n'avaient pas exigé ce dernier sacrifice -à la Révolution, il eût préféré s'en tenir à la Constitution de 91 ; mais la Cour avait perdu la royauté. Danton lui-même s'était retiré à Arcis-sur-Aube, d'où il ne revint à Paris que le 9 août. Ainsi la Révolution, après avoir rencontré des obstacles et des résistances dans les pouvoirs constitués, hésitait un instant devant la victoire ; mais quand un pareil

événement a passé sa tête entre les fentes et les éboulements d'une société en ruines, il n'est plus possible à ses amis eux-mêmes de l'arrêter.

Un comité insurrectionnel s'était formé ; Barbaroux et Carra préparaient les voies au soulèvement. La Cour, de son côté, se tenait en état de défense. On faisait coucher des hommes au château. Une police secrète s'était organisée dans le cabinet des Tuileries ; des rapports faits par des espions instruisaient la famille royale des mouvements et des propos de la ville. Voici l'un de ces rapports, daté du 5 août : Le nommé Nicolas, batelier sur le pont Saint-Paul, demeurant rue de la Mortellerie, à côté de la rue du Long-Pont, doit assassiner ... (le nom est en blanc) à l'instigation de la Société des Amis des Droits de l'Homme.

Nous ne nous perdrons pas en conjectures sur l'objet du crime ; il y a tout lieu de croire que la personne désignée au poignard de ce fanatique était la reine. L'auteur du Rapport désigne ensuite le sieur Fournier l'Américain, demeurant rue de Mirabeau ; le sieur Rossignol, demeurant rue Dauphine ; le nommé Nicolas la Pipe, fort du port, comme devant seconder les projets contre la famille royale et marcher à la tête des fédérés.

Les principaux traits de l'insurrection prochaine se trouvent esquissés dans ce rapport, quoique d'une manière un peu vague. L'espion assure que les sieurs Santerre, Rossignol et Dijon distribuent chaque jour 800 francs au faubourg Saint-Marcel., que le sieur Balzac, demeurant place de la Bastille, et le sieur Clin, se sont promenés le 6 au soir du Louvre à la Grève, par le pont Double et le faubourg Saint-Antoine, en criant qu'ils portaient le sabre pour mettre à bas les têtes du roi et de la reine[1].

On voit par là que la famille royale était prévenue : un instant elle se crut à la veille non seulement de résister, mais de rétablir ses pouvoirs abolis. Le 8, tout était en grande fermentation ; les Tuileries ressemblaient à une place forte menacée de siège, Paris était un camp armé de toutes pièces par l'opinion. Les nobles étaient accourus de toutes les provinces et remplissaient le château jusqu'aux combles. Des sabres, des épées, des pistolets, encombraient les corridors. Pour masquer la conspiration de la Cour contre la Constitution et l'Assemblée nationale, on tramait aux Tuileries le complot de transférer le Corps législatif à Rouen, où il y avait une réunion de troupes suisses ; mais les députés s'y opposèrent. Pour vaincre leur résistance, on insinua aux membres de l'Assemblée que leur vie n'était pas en sûreté à Paris. Ils refusèrent absolument de déplacer le siège de la représentation nationale.

Le 9, on parlait ouvertement d'en finir avec le parti du roi. Il s'agit de savoir, disaient les citoyens, s'il y a, oui ou non une patrie et une Constitution. La France n'a pas le droit d'abdiquer sa nationalité. Il faut couper cette main que la royauté des Tuileries tend aux monarchies européennes. Les soupçons d'intelligence avec l'étranger soupçons qui ont été confirmés depuis, éteignaient toute compassion dans le cœur des masses. Le soir, Danton jeta l'alarme aux Cordeliers.

Qu'attendez-vous ? La Constitution est impuissante, l'Assemblée nationale hésite ; il ne vous reste plus que vous-mêmes pour vous sauver ! Hâtez-vous donc ; car cette nuit même, des satellites, cachés dans le château, doivent faire une sortie sur le peuple et l'égorger avant de quitter Paris, pour rejoindre Coblentz. Sauvez-vous donc ! aux armes ! aux armes ! Danton appuie ce discours d'un mouvement de tête colossal et de gestes terribles ; cet homme avait en lui du dogue et du

---

1 Cette pièce nouvelle et curieuse est extraite des cartons des Archives.

lion ; il aboyait et rugissait à la fois ; sa main levée foudroyait le château. La multitude, appelée à donner son avis, opina par des cris et par un tumulte effrayant. Un frisson d'armes courut de faubourg en faubourg. Quand le moment est venu de porter son intervention dans les destinées de l'Etat, le peuple, dont on étouffait la voix, le peuple vote à coups de canon.

Voyons à présent les mélancoliques événements de la journée du *10 août* à travers les émotions des personnes attachées au parti de la Montagne. On a parlé de *la quantité de larmes que contiennent les yeux des reines* : mais on n'a rien dit des pleurs que versent dans le silence et l'oubli les femmes des défenseurs de la liberté. Lucile Desmoulins tenait une espèce de journal où elle racontait son âme.

> Qu'allons-nous devenir, *s'écrie-t-elle*, ô mon pauvre Camille ? Je n'ai plus la force de respirer... Mon Dieu, s'il est vrai que tu existes, sauve donc des hommes qui sont dignes de toi !... Mous voulons être libres : ô Dieu qu'il en coûte !...
>
> Le 8 août, je suis revenue de la campagne ; déjà tous les esprits fermentaient bien fort. Le 9, j'eus des Marseillais à dîner ; nous nous amusâmes assez. Après le dîner, nous fûmes tous chez M. Danton. La mère pleurait ; elle était on ne peut plus triste ; son petit avait l'air hébété ; Danton était résolu ; moi je riais comme une folle. Ils craignaient que l'affaire n'eût pas lieu : quoique je n'en fusse pas du tout sûre, je leur disais qu'elle aurait lieu. Mais, peut-on rire ainsi, me disait madame Danton. Hélas ! lui dis-je, cela me présage que je verserai bien des larmes ce soir. Il faisait beau ; nous fîmes quelques tours dans la rue ; il y avait assez de monde. Plusieurs sans-culottes passèrent en criant : *Vive la nation !* Puis des troupes à cheval ; enfin des troupes immenses. La peur me prit : je dis à madame Danton : Allons-nous-en. Elle rit de ma peur ; mais à force de lui dire, elle eut peur aussi. Je dis à sa mère : Adieu ; vous ne tarderez pas à entendre sonner le tocsin. Arrivés chez madame Danton, nous la trouvâmes fort agitée.
>
> Je vis que chacun s'armait. Camille, mon cher Camille, arriva avec son fusil. 0 Dieu ! je m'enfonçai dans l'alcôve, je me cachai avec mes deux mains, et me mis à pleurer. Cependant, ne voulant pas montrer tant de faiblesse et dire tout haut à Camille que je ne voulais pas qu'il se mêlât dans tout cela je guettai le moment où je pouvais lui parler sans être entendue, et lui dis toutes mes craintes. Il me rassura en me disant qu'il ne quitterait pas Danton. J'ai su depuis qu'il s'était exposé. Fréron avait l'air d'être déterminé à périr. Je suis las de la vie, disait-il, je ne cherche qu'à mourir. Chaque patrouille qui venait, je croyais les voir pour la dernière fois. J'allai me fourrer dans le salon qui était sans lumière pour ne point voir tous ces apprêts... Nos patriotes partirent ; je fus m'asseoir près du lit, accablée, anéantie, m'assoupissant parfois ; et lorsque je voulais parler, je déraisonnais. Danton vint se coucher ; il n'avait pas l'air fort empressé, il ne sortit presque point. Minuit approchait ; on

> vint le chercher plusieurs fois ; enfin il partit pour la Commune ; le tocsin des Cordeliers sonna, il sonna longtemps. Seule, baignée de larmes, à genoux sur la fenêtre, cachée dans mon mouchoir, j'écoutais le son de cette fatale cloche... Danton revint.
>
> On vint plusieurs fois nous donner de bonnes et de mauvaises nouvelles ; je crus m'apercevoir que leur projet était d'aller aux Tuileries ; je le leur dis en sanglotant. Je crus que j'allais m'évanouir. Madame Robert demandait son mari à tout le monde. S'il périt, me dit-elle, je ne lui survivrai pas. Mais ce Danton, lui, ce point de ralliement ! si mon mari périt, je suis femme à le poignarder. Camille revint à une heure ; il s'endormit sur mon épaule... Madame Danton semblait se préparer à la mort de son mari. Le matin, on tira le canon. Elle écoute, pâlit, se laisse aller, et s'évanouit. Jeannette criait comme une bique. Elle voulait rosser la M. V. Q., qui disait que c'était Camille qui était la cause de tout cela. Nous entendîmes crier et pleurer dans la rue ; nous crûmes que tout Paris allait être tout en sang. Cependant on vint nous dire que nous étions vainqueurs. Mais les récita étaient cruels. Camille arriva, et me dit que la première tête qu'il avait vue tomber était celle de Suleau. Robert avait eu sous les yeux l'affreux spectacle des Suisses qu'on massacrait. Le lendemain, 11, nous vîmes le convoi des Marseillais. Le lendemain, 12, en rentrant, j'appris que Danton était ministre.

Ainsi les larmes des femmes se mêlaient à l'événement politique, comme les gouttes de pluie au grondement du tonnerre.

Aux approches du 10 août, Marat libre depuis quelque temps, rentra dans son souterrain. Le courage du journaliste n'est pas celui du soldat. Pourvu qu'il osât découvrir toute sa pensée, *l'Ami du peuple* croyait pouvoir mettre l'épaisseur d'une voûte entre sa personne et les hasards de la guerre civile. Désigné d'avance à tous les coups de la réaction, dans le cas où la Cour l'emporterait, il n'avait aucune miséricorde à espérer. Ce cœur si bouillant avait paru calmer ses emportements et ses violences avec les progrès de l'exaspération générale. Le résultat de la lutte lui semblait douteux ; les suites pouvaient en être mortelles pour la liberté : les privilèges, en se renversant, avaient répandu çà et là bien des colères ; les amours-propres offensés, les intérêts déchus allaient se rallier autour du trône dans un dernier espoir de succès et de vengeance. Dans la soirée du 9, Marat était particulièrement triste. Une main, sans doute connue, frappa contre la porte du caveau trois coups ; Marat leva la tête avec défiance ; alors une voix de femme, douce et claire : Ouvrez, Marat, c'est moi, il ouvrit.

Une jeune fille blonde, svelte et jolie, entra avec un petit sourire aux lèvres. Elle portait à son bras un panier en jonc gonflé de quelques provisions de bouche, du riz, des fruits secs et une bouteille de café à l'eau, c'était le souper du proscrit. Marat avait eu peu de rapports dans sa vie avec les femmes. Celle-ci était la comédienne Fleury ; *l'Ami du peuple* l'avait connue à Versailles ; pauvre fille, abandonnée au théâtre dès ses plus jeunes années, elle avait beaucoup ri et beaucoup souffert ; il lui en restait une pitié intarissable pour les malheureux.

Mademoiselle Fleury trouvait un charme triste et doux à venir de temps en temps défaire son masque de théâtre, ce masque rose et joyeux, sous lequel il y avait des larmes, auprès du masque de fer de Marat. Opprimée sous le fardeau du mépris qui s'attachait à sa profession, cette actrice hâtait de tous ses vœux le dénouement d'une révolution juste, raisonnable et humaine, qui devait bannir du monde les préjugés de castes ou d'états. Marat lui demanda des nouvelles de la ville. Paris ne remuait pas encore.

C'est fini, dit-il, notre cause est perdue. Je vais partir pour Marseille avec Barbaroux ; nous irons planter ensemble des oliviers, et nous consoler, au sein de la nature, de l'ingratitude et de la bêtise des hommes. Puisqu'ils tiennent à être esclaves et à baiser la verge qui les fouette, nous les laisserons à leur servitude. Et il frappait du pied la terre, et il se promenait de long en large, sous les voûtes mornes du souterrain, en proie à une horrible agitation ; cet homme était possédé du démon de la révolte.

A minuit, un coup de canon solitaire se perdit dans les ténèbres ; le cœur de Marat tressaillit. C'est le signal ! Ce coup de canon alluma, en effet, des tocsins çà et là. Les cloches sonnèrent toute la nuit. Au demi-jour, on battit la générale. La colonne des Brestois et des Marseillais se mit en mouvement vers les Tuileries. A huit heures, Marat reçut avis que Santerre se portait au château avec son faubourg ; les citoyens étaient armés de piques, de fusils et de dévouement. Un second estafette pénètre dans le souterrain : il est neuf heures ; les partis sont en présence ; l'artillerie est dressée de part et d'autre ; les régiments suisses sont en armes devant les grilles et les échoppes qui leur servent de corps de garde. A dix heures, une assez forte canonnade, entremêlée de silence, se fait entendre. Marat se promène dans son caveau comme une bête fauve dans sa cage la poitrine haletante, la sueur aux cheveux, l'écume à la bouche.

Le château se défend ; la mitraille balaye le front des colonnes insurgées ; la fusillade abat de part et d'autre un grand nombre de victimes. Les sans-culotte reculent et reviennent à la charge avec une intrépidité terrible. Enfin la victoire se décide. On apprend la fuite du roi, la prise des Tuileries, l'incendie du château et le massacre des Suisses. Au tomber du jour, des chants lointains annoncent le retour et la victoire du peuple. A six heures du soir, les rôles étaient violemment changés entre les hommes engagés dans la lutte : Marat venait de sortir de son souterrain, Louis XVI, avec sa famille, allait entrer à la tour du Temple.

La conduite du roi dans cette journée mémorable fut indécise et tortueuse ; cet homme avait la mauvaise foi de la faiblesse. Quand Louis XVI quitta les Tuileries, on était au fort de l'action : arrivé, dans le plus grand désordre, à la salle du Manège, il se plaça sous la sauvegarde de l'Assemblée nationale. L'infortune de la grandeur et de la décadence toucha les cœurs. Chabot fit néanmoins observer que la Constitution défendait de délibérer devant le roi ; un décret décide que Louis XVI et sa famille passeront dans la loge du logographe. Lorsqu'il est entré dans cette loge, les officiers généraux suisses demandent à sa majesté quels ordres elle veut leur donner. Retournez à votre poste, et faites votre devoir, répond froidement Louis XVI. En maintenant la résistance du château, du fond de sa retraite, le roi couvrait sa tête et se ménageait en même temps les chances plus ou moins heureuses d'une victoire.

Ce calcul amena tous les malheurs de la journée. La mêlée recommença furieuse. On fit signer au roi un ordre de cesser les hostilités : mais il était trop tard ; les Suisses, enveloppés et accablés par la multitude, suspendent, reprennent le feu, et sont massacrés. Pendant ces heures mortelles, au moment

où se décidait le sort de la Couronne, où de fidèles serviteurs tombaient au château victimes d'un dévouement inutile, où une pesante charrette traversait la place, toute chargée de blessés, et roulait, de minute en minute, sous les guichets du Louvre, que faisait le roi ? Il mangeait.

L'orage se déplaçait d'un instant à l'autre ; tantôt il grondait sur les Tuileries, tantôt sur l'Assemblée nationale. Les vitres palpitaient sous le sifflement des balles, les pierres craquaient, les portes et les fenêtres mugissaient ; on eût dit un vaisseau agité par une tempête de feu. Une canonnade désespérée éventrait les murs ou faisait de larges trouées dans la masse compacte des assaillants. Ce flux et reflux de la guerre civile trouvait dans le centre de l'attaque ou de la résistance des caractères bien différents. Au château, ce n'était que fuite et pâleur ; l'Assemblée, au contraire, déploya devant le danger une énergie stoïque. Un instant on crut que le canon des Suisses foudroyait la salle ; la représentation nationale jura, avec des élans d'enthousiasme, de mourir à son poste. Quand le peuple s'empara des Tuileries, le roi n'y était plus depuis longtemps : il n'y avait que la royauté. Tombez, insignes d'un pouvoir aboli ! Des sans-culotte mirent fièrement le pied sur les velours, les armes, les fleurs-de-lis ; ils jurèrent la haine et le mépris de la royauté, au pied de ce trône vide qui s'abîmait lui-même dans la puissance nationale.

Cette bataille fut une journée des plus sanglantes de la Révolution. Le nombre des victimes se trouva être considérable de part et d'autre. Le jardin des Tuileries présentait un spectacle affligeant ; on ne marchait que sur l'incendie ou sur la mort. Les bras manquaient pour emporter les cadavres ; ils furent trouvés le lendemain tout couverts de mouches qui suçaient le sang figé de leurs larges blessures et qui remplissaient les cavités de leurs yeux. Les bataillons, éclaircis par les boulets, rentrèrent dans les faubourgs à la nuit ; il manquait çà et là un père, un époux, un frère, le deuil voilait de temps en temps l'éclat et la joie de la victoire, comme un crêpe jeté sur un drapeau. Ces douleurs domestiques couvaient des vengeances.

Le château des Tuileries levait, au milieu des meurtrissures son front morne. Il ressemblait à une de ces demeures bibliques sur lesquelles la malédiction du Très-Haut a passé. Triste comme le crime, solitaire comme la trahison, il était condamné à recevoir la visite des hiboux et des autres oiseaux de nuit. Une main populaire écrivit sur les murs : Ici logeaient les ci-devant rois de France.

Le fanatisme de l'attaque n'avait provoqué la fureur de la résistance que dans quelques âmes pliées à la discipline militaire. Un malentendu, la fatalité des armes, des situations et des uniformes, plus que tout cela une soif de martyre dans les rangs de la multitude, avaient aggravé les résultats d'une lutte qui eût. pu se terminer plus heureusement. Au moment de jeter son tonnerre sur tous les peuples de l'Europe, la Révolution voulait qu'il fût d'abord couvert du sang français, comme pour le purifier d'égoïsme et d'ambition nationale. La défaite du Cabinet des Tuileries retentit jusqu'aux armées, et toutes les monarchies en éprouvèrent le contre-coup. Paris avait reçu et fait de profondes blessures ; un trône, si ruiné qu'il soit, ne s'écroule jamais sans écraser bien des victimes dans sa chute. De si haut qu'un autre homme tombe sur les planches d'une guillotine, il ne se brise jamais qu'en deux morceaux ; mais les rois font bien plus de ruine autour d'eux ; une partie de la nation se trouve enveloppée dans leur sort, et pour une fortune qu'on croyait abattre, c'est tout une ligue d'intérêts qui s'ébranle.

La journée du 10 août ne fut ni une conspiration, ni une surprise, ce fut l'œuvre de tout un peuple. Ceux qui ne mirent point la main au mouvement le consentirent. La royauté avait fait son temps ; mais un pouvoir si ancien ne tombe jamais sans une lutte. Cette lutte fut acceptée gravement par la population héroïque des faubourgs : Marseille en donna le signal à Paris. La république était toute formée dans le cœur des Phocéens : elle en sortit, pour ainsi dire, au bruit du tambour et du canon. On distinguait, raconte Robespierre, l'immortel bataillon de Marseille, célèbre par des victoires remportées dans le Midi. Cette légion, également imposante par le nombre, par la diversité infinie des armes, et surtout par le sentiment sublime de la liberté qui respirait sur les visages, présentait un spectacle qu'aucune langue ne peut rendre.

Des enfants, des femmes, combattirent à la tête du peuple. Aux approches du 10 août, Théroigne avait annoncé le projet d'enrôler sous ses ordres deux mille piques. Au point du jour, elle se trouva sous son costume d'amazone aux Feuillants, où l'on venait de conduire des prisonniers. Quelques gardes nationaux du parti de la Cour, instruits des événements qui se préparaient, avaient aussi pris les armes. Une de ces fausses patrouilles fut arrêtée. Onze prisonniers sur vingt-deux, ayant été placés dans une salle séparée, trouvèrent le moyen de se sauver, en sautant par la fenêtre, dans un jardin dont ils brisèrent les issues. Parmi ceux qui n'avaient pu s'évader, on remarquait un jeune homme d'un extérieur élégant, en bonnet de police et en uniforme de garde national. C'était Suleau : écrivain royaliste, il s'attachait particulièrement à démasquer la personne et les ridicules des révolutionnaires ; il adressait chaque jour à Théroigne de ces injures écrites qu'une femme n'oublie, ni ne pardonne. Le hasard voulut que le nom de ce jeune pamphlétaire fût prononcé devant elle : —

Quoi ! c'est Suleau ! Et courant droit à son ennemi : Ah ! c'est vous, s'écrie Théroigne, qui me calomniez ainsi ! ah ! je suis vieille ! ah ! je suis laide ! Ah ! je suis la maitresse de Populus ! En disant ces mots, elle lève le sabre nu ; son œil étincelle ; une sombre et subite vengeance couvre son beau visage d'un voile de feu. Suleau oppose quelque résistance ; Théroigne l'enlace dans une lutte désespérée : il tombe. — Ceci fait, Théroigne court à l'assaut des Tuileries. Elle se distingue par sa bravoure et obtient, malgré son sexe, un grade militaire. La fougueuse Rose Lacombe s'élance de son côté sous le feu ; un éclat d'obus lui blesse le poignet ; les Marseillais, étonnés, lui décernent, après la victoire, une couronne civique.

Au milieu de ces événements solennels, l'Assemblée nationale, réduite à une faible minorité, montra plus de résolution qu'on n'aurait osé l'attendre d'une réunion d'hommes si pâles et si flottants : elle suspendit Louis XVI de ses fonctions. En pareil cas c'est toujours la minorité qui entraîne à elle la Providence. La grande majorité des membres de la Législative était royaliste ; elle se cacha au jour du danger. La première Assemblée nationale avait mis hors de combat les aristocrates ; dans la seconde, les républicains, quoique en petit nombre, abattirent les constitutionnels.

Voici le moment de fixer la signification de cette journée. Depuis longtemps le roi ne régnait plus ; ce n'est donc pas la royauté qu'on a détruite le 10 août. Ce qu'on attaquait et ce qui tomba dans cette lutte héroïque, ce fut la tyrannie de la classe moyenne, masquée derrière la Constitution et derrière le château des Tuileries. Le peuple versa son sang ; c'est la monnaie qui rachète les droits. A dater de ce jour, les piques eurent le pas sur les baïonnettes, et tous les privilèges fléchirent devant la multitude. Le 10 août consacra la victoire de la

souveraineté populaire sur toutes les aristocraties hautes ou moyennes. Le trône ne fut pas renversé, comme on l'a dit, par une faction ; il fut broyé entre les rivalités terribles des classes nouvellement affranchies, qui se disputaient le terrain. Sans le 10 août, il n'y eût point eu de Révolution, car il n'y eût point eu de justice, ni d'égalité parmi les citoyens libres. La guerre confiée aux mains des constitutionnels aurait manqué de détermination et d'énergie : en mettant le cadavre de la royauté entre Paris et Coblentz, les hommes du 10 août couvrirent la France contre l'étranger frappé de tant d'audace. Toutes ces vues étaient alors confuses et enveloppées : mais elles se dégagèrent par la victoire ; au milieu du tumulte des partis et du fracas des institutions tombées, au moment décisif, Dieu parla du haut du nuage, et la terre se tut.

Les constitutionnels léguaient aux hommes du 10 août une situation lamentable : la fortune publique anéantie ; un papier-monnaie qui, de jour en jour, menaçait de s'évanouir ; nos frontières dégarnies ; nos armées livrées au découragement, conduites par des chefs peu sûrs et battues partout ; l'ennemi maître de nos meilleures places fortes ; l'administration sans nerf et le gouvernement sans croyance ; toutes les forces du pays inactives ou désorganisées ; l'indifférence dans les cœurs, la corruption dans les consciences, telles étaient les conséquences du passage de la classe moyenne aux affaires. L'énergie seule, une énergie colossale, pouvait sauver le pays, dans des circonstances si critiques. Le peuple, évoqué par le canon du 10 août, se leva tumultueusement pour défendre la Révolution ou mourir. Cette forte race celtique ne connaît que le devoir farouche ; attachée au sol par toutes les mystérieuses sympathies de la nature, elle verse sur la terre nationale ou la sueur ou le sang. L'ennemi, je veux dire Louis XVI, étant tombé à l'intérieur, tous les yeux se tournèrent avec tous les bras vers les frontières. La guerre dans laquelle on s'engageait était une guerre sainte : on s'y prépara comme à un acte religieux.

Danton, l'homme de la tempête, avait été porté au ministère ; avec lui la force plébéienne venait de faire irruption dans le gouvernement. Son premier soin fut de préparer une résistance gigantesque. Danton, ce Cerbère de la Révolution, jura de défendre contre l'ennemi l'entrée de la France : il le fit avec des fureurs et des aboiements sublimes, le 28 août à la tribune de l'Assemblée nationale :

> Le pouvoir exécutif provisoire m'a chargé d'entretenir l'Assemblée des mesures qu'il a prises pour le salut de l'empire. Je motiverai ces mesures en ministre du peuple, en ministre révolutionnaire. L'ennemi menace le royaume ; mais l'ennemi n'a pris que Longwy. Si les commissaires de l'Assemblée n'avaient pas contrarié, par erreur, les opérations du pouvoir exécutif, déjà l'armée remise à Kellermann se serait concertée avec celle de Dumouriez. Vous voyez que nos dangers sont exagérés. Il faut que l'Assemblée se montre digne de la nation. C'est par une convulsion que nous avons renversé le despotisme, ce n'est que par une convulsion nationale que nous ferons rétrograder les despotes. Jusqu'ici nous n'avons fait que la guerre simulée de Lafayette ; il faut faire une guerre plus terrible. Il est temps de dire au peuple qu'il doit se précipiter en masse sur les ennemis. Telle est notre situation, que tout ce qui peut matériellement servir à notre salut doit y concourir. Comment les peuples qui ont conquis la liberté l'ont-ils conservée ? ils ont volé à l'ennemi et ne l'ont point

> attendu. Que dirait la France si Paris, dans la stupeur, attendait l'arrivée des ennemis ? Le peuple français a voulu être libre, il le sera. On mettra à la disposition des municipalités tout ce qui sera nécessaire, en prenant l'engagement d'indemniser les possesseurs. Tout appartient à la patrie quand la patrie est en danger.

L'Assemblée n'osa point se montrer sourde à ces accents passionnés ; elle adopta toutes les mesures que la nécessité commandait ; et bientôt une masse imposante de citoyens armés rassura le sein ému de la patrie. Cependant les hommes les plus exaltés s'emparent de la Commune ; ils veulent en faire le centre d'action de leur parti : Marat, le Simion stylite de la démocratie, Panis, Sergent, Duplain, Lenfant, Lefort, Jourdeuil, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Tallien et quelques autres concentrent sur ce point toute leur influence. On réclame la formation d'un tribunal composé de *Juges créés pour les circonstances*. Un membre de la Commune dominatrice vient annoncer à la barre de l'Assemblée nationale que le tocsin sonnerait à minuit, que la générale battrait, que le peuple était las de n'être pas vengé, et qu'on eût à craindre sa justice. Une autre députation s'avance et dit :

Si, avant deux ou trois heures, les jurés ne sont pas en état d'agir, de grands malheurs se promèneront dans Paris. Hérault de Séchelles fait décréter l'élection d'un tribunal criminel extraordinaire ; pour en être membre il suffira d'avoir 25 ans et d'être homme de loi depuis un an. On décide ensuite que l'accusé n'aura que pendant douze heures en communication la liste des témoins ; on supprime le délai de trois jours entre le jugement et l'exécution. Une nouvelle proclamation établit qu'il ne faut pas, par un respect superstitieux pour la Constitution, laisser paisiblement le roi et ses perfides conseillers détruire la liberté française.

Toutes ces dispositions témoignent de l'état de crise où se trouvait alors le pays. Osselin, d'Aubigny, Dubail, Coffinhal, Pepin-Degrouettes, Lulier, Gohier et Caillet de l'Etang sont élus membres du tribunal criminel de Paris ; Robespierre refuse de présider cette commission, dont la justice pouvait ressembler à une vengeance ; il avait déjà décliné, quelques mois auparavant, les fonctions odieuses d'accusateur public.

La commune ne cessait de veiller au salut de la France. Les mesures expéditives de ce nouveau pouvoir révolutionnaire devaient effrayer la modération et la mollesse des représentants : Tallien s'exprime en ces termes, à la barre de l'Assemblée nationale : Les représentants provisoires de la Commune appelés par le peuple dans la nuit du 9 au 10 août pour sauver la patrie, ont dû faire ce qu'ils ont fait. C'est vous-mêmes, ajoute-t-il, qui nous avez donné le titre honorable de représentants de la Commune. Tout ce que nous avons fait, le peuple l'a sanctionné ; ce n'est pas quelques factieux comme on voudrait le croire, c'est un million de citoyens. Nous avons séquestré les biens des émigrés, chassé les moines, les religieuses, livré les conspirateurs aux tribunaux, proscrit les journaux incendiaires qui corrompaient l'opinion publique, fait des visites domiciliaires, fait arrêter les prêtres perturbateurs ; ils sont enfermés dans une maison particulière, et *sous peu de jours le sol de la liberté sera purgé de leur présence*. L'Assemblée s'étonne et se tait.

Danton grondait toujours comme la foudre ; il revint à l'Assemblée, et la loua du résultat des mesures prises :

> Il est bien satisfaisant, messieurs, pour les ministres d'un peuple libre, d'avoir à lui annoncer que la patrie va être sauvée. Tout s'émeut, tout s'ébranle, tout brûle de combattre. Vous savez que Verdun n'est point encore au pouvoir de nos ennemis. Vous savez que la garnison a juré d'immoler le premier qui proposerait de se rendre. Une partie du peuple va se porter aux frontières, une autre va creuser des retranchements, et la troisième, avec des piques, défendra l'intérieur de nos villes. Paris va seconder ces grands efforts. C est en ce moment, messieurs, que vous pouvez déclarer que la capitale a bien mérité de la France entière ; c'est en ce moment que l'Assemblée nationale va devenir un véritable comité de guerre.
>
> Nous demandons, que vous concouriez avec nous à diriger ce mouvement sublime du peuple, en nommant des commissaires qui nous secondent dans ces grandes mesures. Nous demandons que quiconque refusera de servir de sa personne ou de remettre ses armes soit puni de mort. Nous demandons qu'il soit fait une instruction aux citoyens pour diriger leurs mouvements ; qu'il soit envoyé des courriers dans tous les départements pour les avertir des décrets que vous aurez rendus. Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis de la patrie : pour les vaincre, messieurs, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la patrie est sauvée.

Mais Longwy s'est rendu aux Prussiens, le 23 août ; l'armée ennemie est arrivée, le 30, devant Verdun, et a commencé le bombardement. Ces nouvelles jettent la capitale dans un état d'agitation et de délire. Ô France ! ô Révolution ! On croit entendre le pas de l'armée prussienne en marche vers les murs de Paris. Tout est perdu, si une résolution terrible, infernale, ne soulève une résistance désespérée. Les lions de la Montagne ne sont pourtant pas d'avis d'aller tendre leur cou à l'ennemi ; ils se retirent sombres et rugissants dans leurs tanières ; ils méditent une entreprise sanglante, inexorable. Leur dessein est arrêté d'armer la nation d'épouvante. Comme ces anciens peuples du Nord qui, avant de partir pour la guerre, immolaient des victimes humaines sur les autels d'Odin, nos géants révolutionnaires, avant de voler au devant de l'ennemi, veulent consommer un grand et terrible sacrifice.

L'approche du danger jette parmi les chefs du Conseil exécutif la confusion des avis. Les uns veulent attendre l'ennemi sous les murs de la capitale, les autres se retirer à Saumur. Danton s'exprime ainsi devant le comité de défense générale :

Vous n'ignorez pas que la France est dans Paris ; si vous abandonnez la capitale à l'étranger, vous vous livrez et vous lui livrez la France. C'est dans Paris qu'il faut se maintenir par tous les moyens ; je ne puis adopter le plan qui tend à vous en éloigner. Le second projet ne me paraît pas meilleur. Il est impossible de songer à combattre sous les murs de la capitale : le 10 août a divisé la France en deux partis, dont l'un est attaché à la royauté, et l'autre veut la république. Celui-ci, dont vous ne pouvez vous dissimuler l'extrême minorité dans l'Etat, est le seul sur lequel vous puissiez compter pour combattre. L'autre se refusera à

marcher ; il agitera Paris en faveur de l'étranger, tandis que vos défenseurs, placés entre deux feux, se feront tuer pour le repousser. S'ils succombent, comme cela ne me paraît pas douteux, la perte de la France et la vôtre sont certaines : si, contre toute attente, ils reviennent vainqueurs de la coalition, cette victoire sera encore une défaite pour vous ; car elle vous aura coûté des milliers de braves, tandis que les royalistes, plus nombreux que vous, n'auront rien perdu de leurs forces et de leur influence. Mon avis est que, pour déconcerter leurs mesures et arrêter l'ennemi, il faut faire peur aux royalistes. Le comité, qui comprend le sens caché sous ces terribles paroles, demeure consterné. Oui, vous dis-je, reprend Danton, il faut leur faire peur... Et il sort.

De moment en moment, les inquiétudes augmentaient. Lafayette avait abandonné l'armée. La défection était sur nos frontières et la trahison dans Paris. On découvrait à chaque minute dans les pièces saisies au château le secret des nombreuses complicités de la bourgeoisie avec le parti royaliste. Le 10 août avait humilié les chevaliers errants de la monarchie ; mais il ne les avait pas réduits à l'impuissance : ils étaient même d'autant plus dangereux qu'ils cachaient leurs armes. La terrible Vendée se soulevait : ces mouvements de guerre civile se rattachaient à l'influence du clergé réfractaire. La haine contre les prêtres insermentés s'était encore accrue par la protection dont les avait couverts le ci-devant roi. Les tribunaux avaient paru mollir en face des grands coupables. Montmorin, convaincu *d'avoir dressé un plan de conspiration dont l'effet éclata le 10 août*, fut absous comme *n'ayant pas agi méchamment*. D'autres furent acquittés sur le motif absurde que s'ils avaient coopéré à des levées d'hommes pour allumer la guerre à l'intérieur, ils ne l'avaient pas fait à *dessein de nuire*. Le peuple vit ces actes de modération ou de faiblesse avec une fureur concentrée. L'exaspération fut au comble quand on apprit que les royalistes, renfermés dans les prisons, profitaient de l'inviolabilité dont les couvraient les murs d'un cachot pour afficher hautement leurs espérances, se livrer à des orgies scandaleuses et appeler la main de l'ennemi sur leurs verrous.

On ordonne des visites domiciliaires. Paris, tenu au secret, est visité, fouillé, instrumenté. On sépare à la hâte l'ivraie du grain. Devant l'œil clairvoyant du peuple, les maisons n'ont plus de secrets, les caves n'ont plus de ténèbres. Les prisonniers sont choisis dans les deux classes dissidentes du clergé et de la noblesse, qu'on accuse de conspirer contre la Révolution. Le besoin de régler à la fois la sûreté intérieure et extérieure du pays, fait passer çà et là sur les formes ordinaires de la loi. Non content d'investir la puissance royale, le peuple veut usurper dans ces jours d'effroi la puissance et la justice divine. On bat la générale, on sonne le tocsin, on tire le canon ; un immense drapeau noir enveloppe l'Hôtel de Ville et porte ces mots : La patrie est en danger. Vergniaud annonce que l'ennemi s'avance et va fondre sur Paris ; Roland, qu'une vaste conspiration vient d'être découverte dans le Morbihan ; Lebrun, que la Russie se joint aux autres puissances, et qu'elle couvre de ses flottes la mer Noire, pour se rendre par les Dardanelles dans la Méditerranée.

On décrète une levée en masse et la fermeture des barrières. Quarante mille hommes sont enrégimentés au Champ-de-Mars ; ils embrassent leurs femmes, leurs enfants, aux cris mille fois répétés de : Volons à l'ennemi ! Ils partent au milieu des alarmes et des transes d'une population exaltée.

Vous laissez derrière vous, leur dit-on, le pays livré à des perfidies et à des manœuvres ténébreuses. Ce n'est pas en Champagne que sont nos plus dangereux ennemis ; ils sont à Paris, dans les prisons. Si encore ces brigands ne

menaçaient que notre existence ; mais ils tendent la main aux Prussiens, afin d'éteindre la Révolution dans un égorgement : il ne faut pas que les défenseurs de la patrie s'immolent sans immoler les traîtres, *Sang pour sang !* Le terrible cri : *Exterminons les traîtres*, vole de bouche en bouche ; une espèce de rage s'empare des citoyens. Danton, à l'Assemblée nationale, secoue sa chevelure comme une crinière :

Le canon que vous entendez, dit-il, n'est point le canon d'alarme ; c'est le pas de charge sur nos ennemis. Pour les vaincre, pour les atterrer, que faut-il ? De l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace. Ses traits heurtés, sa voix tonnante, son froncement de sourcil prodigieux, lui donnent l'air du délire de l'énergie. A ces éclats, au bruit haletant du tocsin, les faubourgs répondent par un soulèvement d'indignation. On se demande si des ennemis du bien public, qui depuis quatre ans ont attiré sur la France les fléaux de la famine, des dissensions intérieures et la guerre, méritent qu'on aille exposer sa vie pour les défendre, et s'il est prudent de conserver des hommes aussi dangereux lorsque l'étranger s'avance. La nouvelle de la prise de Verdun arrive dans la nuit et donne le dernier coup à l'opinion publique. La commune saisit cet instant pour *nettoyer les prisons*.

L'aurore du 2 septembre éclaire une ville morne et consternée. L'épée est sur toutes les têtes ; un pressentiment orageux pèse sur les consciences. C'est un dimanche. Vers les deux heures, après midi, le canon d'alarme du Pont-Neuf fait entendre ses trois coups, le tocsin sonne et le tambour bat la générale dans toutes les sections de Paris.

Qu'est-il donc arrivé ? demandent les citoyens sortis de leurs maisons. Les ennemis sont-ils à Epernay ? Demain seront-ils à nos portes ? — Pas encore : mais il est un autre ennemi qu'il faut effrayer ; c'est sur celui-là que sonne l'heure de la vengeance publique.

Quelques hommes, parmi lesquels on distingue surtout des fédérés, se portent à l'Abbaye, aux Carmes et dans les autres prisons. Un tribunal est institué et les massacres commencent. Un fanatisme silencieux préside à ces terribles jugements. Des flaques de sang s'étendent sur la place de l'exécution ; c'est un spectacle horrible, une boucherie d'hommes. Les chiens, rendus à leur férocité primitive, traînent dans les ruisseaux des membres et des lambeaux palpitants. Horreur ! Quelques épisodes monstrueux ou touchants varient seuls la lugubre monotonie de ces scènes affligeantes. Passons. Les membres tombent ; les cœurs sortent des poitrines ouvertes ; les bouches se contractent et pâlissent dans un dernier cri : Grâce ! — Grâce, s'écrient les bourreaux, vous ne nous l'auriez pas faite ; de la miséricorde, vous n'en auriez pas eu pour nous ; il a fallu prévenir les horreurs que vous prépariez au peuple. Et ces hommes, dont le délire est comme glacé par la vue du sang, frappent encore. A la vue de telles abominations, on n'en, exècre que plus la monarchie, dont le fantôme avait appelé l'ennemi en France : elle seule pouvait rendre le crime nécessaire aux yeux de ceux qui l'ont commis. Détournons nos yeux de ces convulsions de la mort ; ne nous attachons pas à ces actes de barbarie ; quelques scènes particulières de carnage ne ternissent point l'éclat d'une victoire ; le sang versé le 2 septembre ne saurait rejaillir sur la Révolution. Le drapeau voile les horreurs du champ de bataille ; l'idée couvre les infamies du massacre.

L'histoire ne peut qu'affaiblir, en l'arrangeant, le récit d'un témoin intéressé dans ces terribles événements. Je le laisse donc parler lui-même :

Le comité de surveillance de la Commune me fit arrêter, le 22 août. Je fus emmené à la mairie, à neuf heures du matin, où je restai jusqu'à onze heures du soir. Deux messieurs, sans doute membres de ce comité, me firent entrer dans une salle ; un d'eux, accablé de fatigue, s'endormit. Celui qui ne dormait pas me demanda si j'étais M. Jourgniac-Saint-Méard.

Je répondis. — Oui.

— Asseyez-vous : *nous sommes tous égaux*.

Arrivé à *l'hôtel* indiqué par mes compagnons de voyage, qui se trouvait être la prison de l'Abbaye, ils me présentèrent, avec mon billet de logement, au concierge, qui, après m'avoir dit la phrase d'usage, *il faut espérer que ce ne sera pas long*, me fit placer dans une grande salle qui servait de chapelle aux prisonniers de l'ancien régime. J'y comptai dix-neuf personnes couchées sur des lits de sangle ; on me donna celui de M. Dangremont, à qui on avait coupé la tête deux jours auparavant.

Le même jour, et dans le moment que nous allions nous mettre à table, M. Chantereine, colonel de la Maison constitutionnelle du roi, se donna trois coups de couteau, après avoir dit : *Nous sommes tous destinés à être massacrés*... *Mon Dieu, je vais à vous !* Il mourut deux minutes après.

Le 27. Nous entendîmes le bruit d'un coup de pistolet qu'on tira dans l'intérieur de la prison ; aussitôt on court précipitamment dans les escaliers et les corridors. On ouvre et on ferme avec vivacité les serrures et les verrous ; on entre dans notre chambre, où un de nos guichetiers, après nous avoir comptés, nous dit tranquillement que le danger était passé.

Le 28 et le 20. — Nous ne fûmes distraits que par l'arrivée des voitures qui amenaient à chaque instant des prisonniers. — Nous pouvions les voir d'une tourelle qui communiquait dans notre chambre et dont les fenêtres donnaient sur la rue Sainte-Marguerite. Nous avons payé par la suite bien cruellement le plaisir que nous avions d'entendre et d'apercevoir ce qui se passait sur la place, dans la rue, et surtout vis-à-vis le guichet de notre prison.

Le 30, à onze heures du soir. — On fit coucher dans notre chambre un homme âgé d'environ quatre-vingts ans. Nous apprîmes le lendemain que c'était le sieur Cazotte, auteur du poème d'Olivier, du Diable amoureux, etc. La gaieté un peu folle de ce vieillard, sa façon de parler orientale, fit diversion à notre ennui : il cherchait très sérieusement à nous persuader par l'histoire de Caïn et d'Abel, que nous étions bien plus heureux que ceux qui jouissaient de la liberté. Il paraissait très fâché que nous eussions l'air de n'en rien croire ; il voulait absolument nous faire convenir que notre

situation n'était qu'une émanation de l'Apocalypse, etc. Je le piquai au vif en lui disant que dans notre position on était beaucoup plus heureux de croire à la prédestination qu'à tout ce qu'il disait. Deux gendarmes qui vinrent le chercher pour le conduire au tribunal criminel terminèrent notre discussion.

Le dimanche, 2 septembre. — Notre guichetier servit notre dîner plus tôt que de coutume ; son air effaré, ses yeux hagards nous firent présager quelque chose de sinistre. A 2 heures, il rentra, nous l'entourâmes ; il fut sourd à toutes nos questions ; et après qu'il eût, contre son ordinaire, ramassé tous les couteaux que nous avions soin de placer dans nos serviettes, il fit sortir brusquement la garde-malade de l'officier suisse Reding.

A deux heures et demie. — Le bruit effroyable que fanait le peuple fut épouvantablement augmenté par celui des tambours qui battaient la générale, par les trois coups d'alarme, et par le tocsin qu'on sonnait de tous côtés.

Dans ces moments d'effroi, nous vîmes passer trois voitures, escortées par une foule innombrable de femmes et d'hommes furieux, qui criaient : *A la Force ! à la Force !* On les conduisit au cloître de l'Abbaye, dont on avait fait des prisons pour les prêtres. Un instant après nous entendîmes dire qu'on venait de massacrer tous les évêques et autres ecclésiastiques qui, disait-on, avaient été *parqués* dans cet endroit.

Vers quatre heures. — Les cris déchirants d'un homme qu'on hachait à coups de sabre, nous attirèrent à la fenêtre de la tourelle, et nous vîmes, vis-à-vis le guichet de notre prison, le corps d'un homme étendu mort sur le pavé ; un instant après, on en massacra un autre, ainsi de suite.

Il est de toute impossibilité d'exprimer l'horreur du silence qui régnait pendant ces exécutions ; il n'était interrompu que par les cris de ceux qu'on immolait, et par les coups de sabre qu'on leur donnait sur la tête. Aussitôt qu'ils étaient terrassés, il s'élevait un murmure renforcé par les cris de vive la nation ! mille fois plus effrayant pour nous que l'horreur du silence.

Dans l'intervalle d'un massacre à l'autre, nous entendions dire sous nos fenêtres : *Il ne faut pas qu'il en échappe un seul, il faut les tuer tous, et surtout ceux qui sont dans la chapelle, il n'y a que des conspirateurs*. C'était de nous dont on parlait, et je crois qu'il est inutile d'affirmer que nous avons désiré bien des fois le bonheur de ceux qui étaient renfermés dans les plus sombres cachots.

Tous les genres d'inquiétude les plus effrayants nous tourmentaient et nous arrachaient à nos lugubres réflexions ; un moment de silence dans la rue était interrompu par le bruit qui se faisait dans l'intérieur de la prison.

A cinq heures. — Plusieurs voix appelèrent fortement M. Cazotte ; un instant après nous entendîmes passer sur les escaliers une foule de personnes qui parlaient fort haut. C'était ce vieillard, suivi de sa fille, qu'on entraînait. Lorsqu'il fut hors du guichet, cette courageuse fille se jeta au cou de son père. Le peuple, touché de ce spectacle, demanda grâce et l'obtint.

A dix heures. — L'*abbé Lenfant*, confesseur du roi, et l'*abbé Chapt-Rastignac*, parurent dans la tribune de la chapelle qui nous servait de prison. Ils nous annoncèrent que notre dernière heure approchait et nous invitèrent à nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. Un mouvement électrique nous précipita tous à genoux ; et les mains jointes, nous la reçûmes. Ce moment, quoique consolant, fut un des plus poignants que nous ayons éprouvés.

A la veille de paraître devant l'Etre suprême, agenouillés devant deux de ses ministres, nous présentions un spectacle indéfinissable. L'âge de ces deux vieillards, leur position au-dessus de nous, la mort planant sur nos têtes et nous environnant de toutes parts, tout répandait sur cette cérémonie une teinte auguste et lugubre : elle nous rapprochait de la Divinité. Elle nous rendait le courage, tout raisonnement était suspendu, et le plus froid, le plus incrédule en reçut autant d'impression que le plus ardent et le plus sensible. Une demi-heure après ces deux prêtres furent massacrés, et nous entendîmes leurs cris.

Tous les tourments de la soif la plus dévorante se joignirent aux angoisses que nous éprouvions a chaque minute. Enfin, notre guichetier Bertrand parut seul, et nous obtînmes qu'il nous porterait une cruche d'eau ; nous la bûmes avec d'autant plus d'avidité qu'il y avait *vingt-six heures* que nous n'avions pu en obtenir une seule goutte. Nous parlâmes de cette négligence à un fédéré qui vint avec d'autres personnes faire la visite de notre prison ; il en fut indigné au point, qu'en nous demandant le nom de ce guichetier, il nous assura qu'il allait l'exterminer. Il l'aurait fait, car il le disait, et ce ne fut qu'après bien des supplications que nous obtînmes sa grâce.

Le sieur *Emard* qui la veille m'avait donné des renseignements pour faire un testament olographe, me fit part des motifs pour lesquels on l'avait arrêté. Je les trouvais si injustes, que pour lui donner une preuve de la certitude où j'étais qu'il ne périrait pas, je lui fis présent d'une médaille d'argent, en le priant de la conserver pour me la montrer dans dix ans. S'il lit cet article, il lui rappellera sa promesse. Si nous ne nous sommes pas vus, ce n'est pas de ma faute ; car je ne sais où le trouver, et il sait où je suis.

Vers minuit. — Le bruit surnaturel qu'on n'avait pas discontinué de faire depuis trente-six heures, commença à s'apaiser ; nous pensâmes que nos juges et leur pouvoir

exécutif, excédés de fatigue, ne nous jugeraient que lorsqu'ils auraient pris quelque repos. Nous étions occupés à arranger nos lits, lorsqu'on fit une nouvelle proclamation qui fut huée généralement. Peu après, un homme demanda la parole au peuple, et nous lui entendîmes dire très distinctement : Les prêtres et les conspirateurs qui restent, et qui sont là, ont graissé la patte aux juges : voilà pourquoi ils ne les jugent pas. A peine eut-il fini de parler qu'il nous sembla entendre qu'on l'assommait. L'agitation du peuple devint d'une véhémence effroyable. Le bruit augmentait à chaque instant, et la fermentation était à son comble, lorsqu'on vint chercher M. Desfontaines, ancien garde du corps, dont bientôt après nous entendîmes les cris de mort ; peu après, on arracha encore de nos bras deux de nos camarades, ce qui me fit pressentir que mon heure fatale approchait.

Enfin le mardi, à une heure du matin, après avoir souffert une agonie de trente-sept heures, qu'on ne peut comparer même à la mort, après avoir bu mille et mille fois le calice d'amertume, la porte de ma prison s'ouvre : on m'appelle je parais, trois hommes me saisissent et m'entraînent dans l'affreux guichet.

A la lueur de deux torches, j'aperçois le terrible tribunal qui allait me donner la vie ou la mort. Le président, en habit gris, un sabre à son côté, était appuyé debout contre une table sur laquelle on voyait des papiers, un écritoire, des pipes et quelques bouteilles. Cette table était entourée par dix personnes assises ou debout, dont deux étaient en veste et en tablier ; d'autres dormaient étendues sur des bancs. Deux hommes en chemises teintes de sang, le sabre à la main, gardaient la porte du guichet ; un vieux guichetier avait la main sur les verrous. En présence du tribunal, trois hommes tenaient un prisonnier qui paraissait âgé de soixante ans.

On me plaça dans un coin du guichet ; mes gardiens croisèrent leurs sabres sur ma poitrine et m'avertirent que si je faisais le moindre mouvement pour m'évader, ils me poignardaient. Je vis deux gardes nationaux présenter au président une réclamation de la *Croix-Rouge* en faveur du prisonnier qui était vis-à-vis de lui. Il leur dit que ces demandes étaient inutiles pour les traîtres. Alors le prisonnier s'écria : *C'est affreux, votre jugement est un assassinat*. Le président répondit : *J'en ai les mains lavées, conduisez Monsieur*... Ces mots prononcés, on le poussa dans la rue, où je le vis massacrer par l'ouverture du guichet.

Le président s'assit pour écrire, et après qu'il eût enregistré le nom du malheureux qu'on expédiait, je l'entendis dire : A un autre.

Aussitôt je fus traîné devant œ sanglant tribunal, en présence duquel la meilleure protection était de n'en point avoir, et où toutes les ressources de l'esprit étaient nulles, si elles n'étaient pas fondées sur la vérité. Deux de mes gardes me tenaient chacun une main, et le troisième par le collet de mon habit.

LE PRÉSIDENT. — Votre nom, votre profession ?

UN DES JUGES. — Le moindre mensonge vous perd.

— Journiac-Saint-Méard, officier, etc.

— Mais enfin, il n'y a pas de feu sans fumée, il faut dire pourquoi on vous accuse.

UN DES JUGES d'un air impatienté. — Vous nous dites toujours que vous n'êtes pas ça, ni ça : qu'êtes-vous donc ?

— J'étais franc royaliste.

Il s'éleva un mouvement qui fut apaisé par un juge qui dit. — Ce n'est pas pour juger les opinions que nous sommes ici, c'est pour en juger les résultats.

— Oui, monsieur, j'ai été franc royaliste, mais je n'ai jamais été payé pour l'être.

LE PRÉSIDENT, après avoir ôté son chapeau, dit : — Je ne vois rien qui doive faire suspecter monsieur. Je lui accorde la liberté. Est-ce votre avis ?

TOUS LES JUGES : — Oui, oui ; c'est juste.

A peine ces mots divins furent-ils prononcés, que tous ceux qui étaient dans le guichet m'embrassèrent. J'entendis au-dessus de moi applaudir et crier bravo. Je levai les yeux, et j'aperçus plusieurs têtes groupées contre les barreaux du soupirail du guichet ; et comme elles avaient les yeux ouverts et mobiles, je compris que le bourdonnement sourd que j'avais entendu pendant mon interrogatoire venait de là.

Le président chargea trois personnes d'aller en députation annoncer au peuple le jugement qu'on venait de rendre. Pendant cette proclamation, je demandai à mes juges un résumé de ce qu'ils venaient de prononcer ; ils me le promirent. Le président me demanda pourquoi je ne portais pas la croix de Saint-Louis, qu'il savait que j'avais. Je lui répondis que mes camarades prisonniers m'avaient invité à l'ôter. Il me dit que l'Assemblée nationale n'ayant pas défendu de la porter, on paraissait suspect en faisant le contraire. Les trois députés rentrèrent et me firent mettre mon chapeau sur la tête ; ils me conduisirent hors du guichet. Aussitôt que je parus dans la rue, l'un deux cria : Chapeau bas... citoyens, voilà celui pour lequel vos juges demandent aide et secours. Ces paroles prononcées le pouvoir exécutif m'enlevait et, placé au milieu de quatre torches, je fus embrassé de tous ceux qui m'entouraient. Les

spectateurs crièrent : *Vive la nation !* Ces honneurs, auxquels je fus très sensible, me mirent sous la sauvegarde du peuple qui, en m'applaudissant, me laissa passer suivi des trois députés que le président avait chargés de m'escorter jusque chez moi. Un d'eux me dit qu'il était maçon, établi dans le faubourg Saint-Germain ; l'autre, apprenti perruquier ; le troisième, vêtu de l'uniforme de garde national, me dit qu'il était fédéré. Chemin faisant, le maçon me demanda si j'avais peur. — Pas plus que vous lui répondis-je. — Vous auriez tort d'avoir peur car maintenant vous êtes sacré pour le peuple, et si quelqu'un vous frappait, il périrait sur-le-champ. Je voyais bien que vous n'étiez pas une de ces chenilles de la liste civile, mais j'ai tremblé pour vous quand vous avez dit que vous étiez officier du roi. Vous rappelez-vous que je vous ai marché sur le pied ? — Oui, mais j'ai cru que c'était un des juges. — C'était parbleu bien moi ; je croyais que vous alliez vous fourrer dans le harria, et j'aurais été fâché de vous faire mourir ; mais vous vous en êtes bien tiré ; j'en suis bien aise, parce que j'aime les gens qui ne boudent pas.

Arrivés dans la rue Saint-Benoît, nous montâmes dans un fiacre qui nous porta chez moi. Le premier mouvement de mon hôte, de mon ami, fut, en me voyant, d'offrir son portefeuille à mes conducteurs qui le refusèrent, et qui lui dirent en propres termes : Nous ne faisons pas ce métier pour de l'argent. Voilà votre ami ; il nous a promis un verre d eau-de-vie ; nous boirons et nous retournerons à notre poste. Ils me demandèrent une attestation qui déclarât qu'ils m'avaient conduit chez moi sans accident. Je fus les accompagner jusqu'à la rue où je les embrassai de bien bon cœur.

Il résulte de ces faits racontés par un témoin acteur dans ce terrible drame, qu'un tribunal jugeait les prisonniers ; qu'on y tolérait l'aveu d'une opinion, même contraire à la forme du gouvernement établi, pourvu que cette opinion n'eût point éclaté en des actes séditieux : que la défense était libre et que la vie de chaque homme était sévèrement pesée aux voix. Maillard présidait ce tribunal farouche. Nous connaissons déjà ce vainqueur de la Bastille, qui conduisait les femmes à Versailles, dans la journée du G octobre ; c'était une tragique figure, mais un grand cœur. Un fanatisme taciturne et réfléchi l'avait conduit dans ces lieux habités par l'épouvante et par la mort. Appuyant sa conscience sur la nécessité, il traversa cet abîme de sang, comme il avait franchi les fossés de la Bastille, le pied sur une frêle planche. Accusé d'indulgence et de faiblesse, menacé par son pouvoir exécutif. environné de piques et de lames de sabre prêtes à se retourner contre lui, Maillard crut sanctifier les fonctions de président au tribunal du meurtre, en balançant la justice avec la vengeance.

Danton, l'homme qui, dans ces circonstances uniques, sut élever le crime aux proportions du génie, avait ouvert de son propre mouvement les portes de la prison à Duport, à Barnave et à Charles Lameth. L'abbé Haüy avait été délivré avant les massacres, sur une simple note de l'Académie, qui le réclamait comme

utile à la science. L'abbé Lhomond fut mis en liberté, grâce à la protection d'un de ses anciens élèves, Tallien. L'abbé Bérardier reçut un sauf-conduit d'une main inconnue : on se souvient que Camille avait étudié sous lui à Louis-le-Grand : douces et touchantes affections de collège, qui survivent dans le cœur de l'élève à la perte des croyances inculquées ! L'abbé Sicard faillit périr le 2 septembre. Les barrières de Paris, gardées pendant les visites domiciliaires, avaient été rendues libres le dimanche matin. A trois heures, le canon d'alarme les fit refermer. Plusieurs carrosses, qui se dirigeaient hors des murs de la ville, furent obligés de rebrousser chemin ; on les conduisit au comité de la section des Quatre-Nations[1].

Ces voitures contenaient quelques prêtres déguisés, parmi lesquels l'archevêque d'Arles, le vicaire de Saint-Fériol et l'abbé Sicard. Un interroge les suspects ; quinze d'entre eux trouvent la mort sur les degrés mêmes de la salle. C'est le tour de l'abbé Sicard ; il pâlit. Un horloger, le citoyen Monnot, découvre sa poitrine pour recevoir les coups qu'on préparait à la victime : Que faites-vous ? s'écrie-t-il, cet homme est l'instituteur des sourds-muets, le successeur de l'abbé de l'Epée ; les sourds-muets sont les enfants du malheur, celui qui leur donne ses soins ne saurait être un ennemi du peuple. Leur enlever leur professeur, leur père, l'homme de talent qui, par les ressources de son art, est parvenu à leur restituer en quelque sorte le don du langage, ce serait un crime contre Dieu et contre la nature. Cette défense héroïque, la cause des sourds-muets représentée par leur habile maître, tout parle au cœur des assassins : ils fondent en larmes ; l'abbé Sicard est enlevé dans leurs bras nus et ramené à l'institution de la rue Saint-Jacques, au milieu des effusions de la joie, de l'attendrissement et du patriotisme.

Laissez passer la justice du peuple ! — Le peuple ! il ne faut pas donner ce nom à la bande de misérables qui trempa ses mains dans les massacres dé septembre. A travers mille traits de barbarie, il y eut pourtant des actes de clémence et même de sensibilité. Une jeune fille s'étant évanouie au moment de passer devant ses juges, les hommes féroces qui veillaient à la porte du guichet

---

1 Voici, d'après le catalogue d'autographes de la Collection Benjamin Fillon, n° 529, la lettre écrite alors qu'il était sur le point d'être massacré. Elle porte pour suscription : *A Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, pour conserver la vie d'un citoyen* :

Monsieur le Président,

C'est à vous-même que, sur ce chiffon de papier, le seul que j'ai pu me procurer, je me hâte de vous apprendre, le désespoir dans l'âme, que le peuple de la section des 4 nations demande ma tête, et que, dans une heure, au plus, je ne vivrai plus, si, dans votre sagesse, vous ne trouvez quelque moyen de me sauver. Ah ! de grâce, faites-moi transférer prisonnier dans quelque comité de l'Assemblée Nationale.

SICARD, instituteur des sourds-muets.

La lettre porte quelques taches de sang, ce qui ne doit point surprendre puisqu'on massacrait depuis deux jours dans cette prison. L'abbé Sicard s'attendait à être immolé à quatre heures, et il en était trois lorsqu'il écrivit cette lettre. Il la mentionne dans une relation qu'il a publiée plus tard, mais il n'en donne point le texte. Lorsqu'elle parvint à l'Assemblée, les députés n'étaient plus en séance. Un huissier la porta sur le champ à Hérault-Séchelles, qui se rendit à l'instant au Comité d'instruction publique où fut rédigé un appel à la clémence. Un membre de la Commune, Guiraut (de Bordeaux), partit immédiatement de l'Hôtel de Ville, arriva à l'Abbaye à sept heures, et, revêtu de l'écharpe municipale, emmena l'abbé Sicard sous le bras en traversant la foule des égorgeurs. Guiraut présenta ensuite à l'Assemblée l'abbé Sicard qu'il venait d'arracher à une mort certaine.

l'emportent le plus doucement qu'ils peuvent dans un coin de la salle, et n'osant délacer eux-mêmes son corset, prient une citoyenne de lui rendre ce service. Le vieux d'Affry était fort compromis par ses relations avec la Cour ; ses cheveux blancs, sa figure vénérable, désarment le bras de la justice expéditive ; il est reconduit chez lui au milieu des applaudissements, entre une double haie de spectateurs qui se tiennent debout et la tête nue. On épargne Sombreuil couvert de l'innocence et de la pitié de sa fille.

Le tribunal établi à la Force décharge de toute accusation Chamilly, l'un des valets de chambre de Louis XVI. Le prisonnier est porté sur les bras comme en triomphe ; on l'escorte jusqu'à sa maison, où sa famille alarmée n'espérait plus le revoir. A chaque acquittement, une joie presque folle éclate parmi les exécuteurs : la miséricorde, la pitié, toutes les émotions douces et touchantes remontent du fond de ces âmes masquées par une conviction brutale. Outre l'abbé Sicard, Cazotte, d'A :ffry, Sombreuil, Saint-Méard, Chamilly, ce tribunal épargna Duverrier, l'ex-secrétaire du sceau, le notaire Guillaume, et Salomon, conseiller-clerc à l'ancien parlement ; le fer du 2 septembre respecta quelques têtes de femmes : Mesdames de Tourzelle mère et fille, de Saint-Brice, de Navarre, de Septeuil, la princesse de Tarente, la marquise de .Fausse-Landry, trouvèrent des mains protectrices qui les tirèrent mystérieusement de l'abîme : le hasard seul perdit la princesse de Lamballe, que la Commune voulait sauver.

Quelques criminels, étrangers à la politique, envers lesquels, au dire du sentiment public la justice avait été trop indulgente, furent enveloppés dans ces massacres. Un détachement de gens armés alla s'établir dans la cour de la Salpêtrière. La femme du fameux Desrue tomba la première sous leurs coups d'autres prisonnières, qui avaient acquis la célébrité du crime, subirent le même sort. Madame Delamothe (Valois), la même qui figura dans l'affaire du collier, et qui avait été renfermée après une première évasion, passa au milieu de ces forcenés, portant une petite canne, un habit d'amazone et une cage avec un serin. Elle s'échappa[1]. Les prêtres furent les plus maltraités dans ces massacres : un citoyen généreux réussit à en sauver quelques-uns. Profitant du désordre semé par le bruit du tocsin, et d'intelligences acquises à prix d'argent, Geoffroy Saint-Hilaire pénètre à deux heures dans la prison de Saint-Firmin ; il s'était procuré la carte et les insignes d'un commissaire. Son intervention échoue devant la délicatesse de ses prisonniers : Non, répond l'un d'eux, l'abbé de Keranran, proviseur de Navarre, non ! nous ne quitterons pas nos frères. Notre délivrance rendrait leur perte plus certaine. Pendant la nuit, douze ecclésiastiques de Saint-Firmin s'échappèrent néanmoins à la faveur d'une échelle que le jeune Geoffroy avait appuyée contre un angle du mur.

Ces massacres furent jugés par le conseil de surveillance de la Commune une mesure de sûreté générale. Ce terrible événement, écrivait quelqu'un du haut du rocher de Sainte-Hélène, était dans la force des choses et dans l'esprit des hommes. Ce n'est point un acte de pure scélératesse. Les Prussiens entraient ; avant de courir à eux, on a voulu faire main basse sur leurs auxiliaires dans Paris.

— Voilons néanmoins, voilons d'un crêpe ces nécessités horribles, ces justices armées qui passent à certains jours, comme la foudre sur la face des nations. Nous ignorons les destinées que le ciel nous réserve : l'avenir de la France est roulé dans un nuage ; mais, quels que soient les événements qui grondent à

---

1 Conservé dans la mémoire des anciennes religieuses de la Salpêtrière.

l'horizon, ayons le courage de proscrire l'intervention de la mort. Surtout que de semblables entreprises ne recommencent jamais ! les circonstances manqueraient pour les justifier, et l'humanité inconsolable s'en cacherait la tête de douleur. La conséquence funeste de ces actes de violence est de faire reculer, pour des siècles, la liberté. Le 2 septembre, comme un fantôme sanglant, couvre et obscurcit encore à cette heure le soleil du 10 août. Mais ce crime ne fut pas le crime de la Révolution ; ce fut celui de l'ennemi qui avait menacé de détruire la France ; ce fut celui de la royauté qui, du fond de sa prison, se mollirait encore redoutable par les secours qu'elle attendait. Le peuple s'indigna. Une secousse rompit le fil qui suspendait sa vengeance. C'est alors que le glaive tomba sur la tête des ennemis de la nation.

Danton, le principal auteur de la journée du 2 septembre, montra la magnanimité d'un homme qui veut frapper un coup terrible dans l'opinion publique, mais qui voudrait en même temps soustraire à la mort toutes les victimes intéressantes. Il accepta la responsabilité de ces massacres comme un devoir pénible à son cœur, comme un sacrifice qu'exigeaient des circonstances impérieuses. La convulsion sanguinaire du 2 septembre rejeta en effet l'ennemi du sol français, et la Révolution fut sauvée. La patrie, délivrée de l'invasion qui l'enveloppait comme un serpent, put désormais pourvoir à sa sûreté intérieure par des mesures moins inhumaines. La France était, au moment de ces actes de barbarie, un vaisseau perdu sur lequel les citoyens se dévoraient entre eux.

La stupeur, l'indignation, la loi suprême du salut public couvrent alors d'une excuse ces œuvres de sang : mais l'ennemi se retirant peu à peu, le danger qui menaçait toutes les têtes s'étant plus tard éloigné, les motifs de nécessité ayant disparu, l'horreur seule demeure. Ceci explique le sentiment général de réprobation que soulève aujourd'hui l'ombre de ces terribles journées. En était-il de même en 92 ?

Pour moi, écrivait alors à son père le citoyen Lebas, quand je réfléchis à toutes les circonstances de ce massacre, je n'y peux apercevoir qu'une mesure de sûreté nécessaire pour le succès de la journée du 10 août ; si l'humanité gémit sur tant de victimes immolées, et surtout sur de cruelles méprises, on trouve quelque soulagement à penser que l'inaction du glaive de la loi a été seule cause de tant de violences.

Ce qui est certain, c'est que deux ou trois cents hommes, tout au plus, prirent une part active dan& les exécutions ; mais que l'immense population regarda ces événements comme marqués du sceau de l'irrésistibilité.

Il y avait aux alentours des prisons une force armée ; elle ne bougea pas. Des gardes nationaux faisaient l'exercice dans le jardin du Luxembourg, à deux pas des massacres ; on vint les avertir de ce qui se passait aux Carmes, à l'Abbaye : ils demeurèrent. Leur sinistre indifférence semblait dire : C'est malheureux. Que voulez-vous ? il faut que cela se fasse. On avait chassé la royauté des Tuileries ; mais pour que la journée du 10 août fût complète, il fallait purger la ville du royalisme. C'était du moins le sentiment des révolutionnaires. On ne voulait ni participer aux meurtres, ni les réprimer. La croyance à une force insurmontable, qui pousse les événements vers un dessein supérieur, est la religion de l'histoire. Les scènes les plus effrayantes de la Révolution française n'échappent point à cette loi ; il faut aux nations elles-mêmes des leçons et des châtiments ; c'était le Dieu de Moïse, le Dieu terrible qui passait alors dans une pluie de sang.

CHAPITRE VI

LUTTES DE LA MONTAGNE ET DE LA GIRONDE. - PROCÈS DE LOUIS XVI. - ÉVÈNEMENT DU 31 MAI

L'Assemblée législative s'était démise elle-même de ses pouvoirs en face de la gravité des circonstances. Pour soutenir le poids des destinées nouvelles que la chute du trône rejetait violemment sur le pays, la représentation nationale avait besoin de renouveler ses forces dans l'élection populaire. La Convention trouva la France dans une grande attente. Les partis étaient divisés ; la guerre grondait à l'intérieur ; l'invasion, à demi soulevée par l'élan national, pesait encore sur la frontière ; les esprits étaient pleins d'incertitude et de ténèbres.

Les élections se firent en général sous l'influence des événements du 10 août : on sentait que l'énergie était nécessaire pour substituer un gouvernement à un autre, pour contenir les ennemis du dedans et pour effrayer les puissances étrangères.

Tout homme qui ne se passionne pas pour la liberté, s'écriait Jullien, de la Drôme, est indigne de la servir. C'est une vierge délicate qui préfère être haïe à être aimée faiblement. Oui, messieurs, donnez-nous des aristocrates ardents, plutôt que de tièdes patriotes. Les premiers se feront détester et ne seront pas à craindre ; les autres pourraient se faire aimer, et leur mollesse contagieuse affaiblirait le ressort énergique dont nous avons besoin pour sauver la patrie en danger[1].

Ces sentiments étaient ceux de la majorité des citoyens. Les corps électoraux de Paris et de Versailles nommèrent députés à la Convention nationale Danton, Marat, les deux Robespierre, Tallien ; Osselin, Audouin, Chénier, Fabre-d'Eglantine, Legendre, Camille Desmoulins, Lavicomterie, Fréron, Panis, Sergent, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Philippe d'Orléans, que la Commune devait autoriser à prendre le nom d'Egalité.

La Convention entre dans la salle du Manège : un respect toujours nouveau s'attache, dans ces circonstances graves, à une réunion d'hommes sérieux assemblés pour délibérer des destinées du monde et des intérêts du pays. La disposition de la salle est géographiquement très simple : à droite, la Gironde ; sur cette crête qui occupe toute la gauche, la Montagne ; entre ces deux points culminants, dans le fond, tout en bas, la Plaine ou le Marais. Cette dernière région est, en effet, la partie plate, bourbeuse et stagnante de l'Assemblée. La Montagne s'élève, au contraire, comme l'Etna au-dessus des vallées qui

---

1 Copié aux Archives.

l'environnent ; elle gronde déjà souterrainement, pareille à un volcan en travail. Ses ennemis disent ironiquement qu'elle accouchera d'une souris. — Elle accoucha d'un échafaud et du salut des nations.

Quoique la séance ne soit pas encore ouverte, on voit déjà clairsemées sur les bancs quelques têtes connues : voici Saint-Just, en habit noir boutonné, grave et beau comme un symbole : Robespierre avec ses traita tendus et son gilet à revers ; Danton avec sa laideur fougueuse ; Camille Desmoulins avec sa physionomie âcre et mobile ; Couthon, qui n'a point le cœur ni le cerveau paralysés comme les jambes ; Marat, cette maladie révolutionnaire, ce mythe ; ses yeux paraissent éblouis et comme étonnés de la lumière : enterré dans les caves, le malheureux a anticipé, depuis quatre années, sur le sépulcre.

Les tribunes s'élèvent, placées au-dessus des bancs des députés, comme des loges de théâtre sur un parterre. Elles sont occupées par des figures plébéiennes, qui viennent assister à la première scène du grand drame national ; ces tribunes représentent le chœur antique ; elles approuvent ou elles condamnent ; elles ont les passions, les entraînements, les caprices de la multitude. Les kortm.es méditent ; les femmes tricotent.

Ecoutez ! Un orateur en soutane violette réclame la parole, c'est l'abbé Grégoire[1]. Personne ne nous proposera jamais, dit-il, de conserver en France la race funeste des rois ; nous savons trop bien que toutes les dynasties n'ont jamais été que des races dévorantes qui se disputent les lambeaux des hommes, mais il faut pleinement rassurer les amis de la liberté. Il faut détruire ce talisman dont la force magique pourrait encore stupéfier bien des esprits légers. Le timide Bazire fait observer que la question étant délicate a besoin d'être mûrement discutée. — Et qu'est-il besoin de discuter, reprend Grégoire avec enthousiasme, quand tout le monde est d'accord ? Les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique. Les Cours sont l'atelier des crimes et la tanière des tyrans. L'histoire des rois est le martyrologe des peuples.

Les modérés écartaient, depuis l'ouverture de la séance, le véritable nœud de la situation : Grégoire le trancha par ces paroles décisives. Sa proposition, mise aux voix, est adoptée au bruit des plus vifs applaudissements. La Convention nationale décrète que la royauté est abolie en France. Les acclamations de joie, les cris de vive la nation, répétés par tous les spectateurs, se prolongent durant plusieurs minutes. — La royauté, cette idole devant laquelle la France s'est tenue agenouillée depuis des siècles, cette image charnelle de la Divinité, cette toute — puissance faite homme, cette tradition vivante, voilà ce que la nouvelle Assemblée, du premier coup, sans discussion, venait de briser comme un hochet d'enfant entre ses mains audacieuses. C'était donner, dès le début, une belle idée de sa force et de son intrépidité. Elle anathématisait tous les trônes dans un seul, et ce la sous le canon des rois coalisés ! Ô géants de la Montagne, vous qui répandiez la lumière d'une main et le tonnerre de l'autre, on peut bien calomnier votre mémoire ; on ne l'avilira point : vous, du moins, vous avez osé !

Quelques esprits ingénieux n'ont pas craint d'avancer que sans l'émigration qui amena la guerre, sans le schisme qui amena les troubles intérieurs, il n'y aurait point eu de république. Je ne sais rien de moins fondé que cette assertion ; la

---

1 L'abbé Grégoire avait été nommé évêque de Blois, mais non, comme le disent les ultramontains, par l'Assemblée constituante : il fut appelé au siège épiscopal par le clergé et le peuple, en vertu d'une élection libre.

chute de la royauté était dans les nécessités du renouvellement social ; comment le vieux monde pouvait-il se réformer tant que la tête était, pour ainsi dire, debout, L'alliance entre les principes qui avaient fait la monarchie et les idées qui venaient de faire la Révolution était monstrueuse, impossible, inouïe. Il n'y a rien de plus logique dans le monde que l'activité humaine ; elle s'épuise, mais elle ne s'arrête pas. Quand même l'événement de 89 n'aurait point rencontré devant lui la résistance du clergé et de la noblesse, il n'en eût pas moins accompli son évolution politique. La royauté témoignait pour les institutions nouvelles une répugnance qui était tout à fait dans sa nature. Sour venons-nous de cette parole de l'Evangile : On ne met pas du vin nouveau dans les vieilles outres. La monarchie, qui est la forme du droit divin, ne pouvait contenir les idées philosophiques du dix-huitième siècle ; la souveraineté individuelle avait horreur de la souveraineté nationale.

Ce grand pas fait, la Convention s'arrêta. Les tiraillements et les divisions des partis la réduisaient, dès le début, à l'impuissance. Composée d'éléments hétérogènes, elle cherchait à organiser ses forces. Les Girondins s'étaient emparés du fauteuil et des bureaux. Ce premier succès leur avait donné une confiance énorme. Les Girondins, hommes mous et modérés, rêvaient une liberté aux yeux bleus. Orateurs brillants, mais oisifs, ils n'osaient aucune des mesures fortes et expéditives que réclamaient alors les événements. Notre conviction est que si la Providence les eût laissé faire, dans ces conjonctures difficiles, ils auraient perdu la France. Leur irrésolution dans ces temps de crise ne pouvait manquer de livrer le territoire aux invasions de l'étranger, et leur idée de décentralisation était une idée anarchique qui eût jeté le pays dans une guerre civile sans fin. Incapables de faire face aux embarras qu'ils avaient provoqués, ils se jetèrent dans des luttes et des agressions personnelles. Le pays mourait, si la main de ces ambitieux ne se fût retirée du gouvernement. L'histoire doit donc se représenter désormais les Girondins comme des hommes de guerre et de désordre ; les Montagnards étaient, au contraire, les véritables conservateurs. Seuls, au milieu de tant d'agents de décomposition, ils ont réussi à maintenir la République UNE ET INDIVISIBLE.

Les Montagnards cherchaient bien plutôt à se saisir de l'opinion qu'à s'emparer du gouvernement. Danton avait forcé le ministère de la justice au bruit du canon ; il en sortit dès que la situation fut calmée, et ne voulut alors revêtir d'autre dignité que celle de mandataire du peuple. Camille Desmoulins avait participé à la fortune de son ami : le 10 août l'avait logé au palais des Maupeou et des Lamoignon, en qualité de secrétaire général. Il en marquait la nouvelle à son père dans la lettre suivante :

Malgré toutes vos prophéties, que je ne ferais jamais rien, je me vois monté au premier échelon de l'élévation d'un homme de notre robe, et loin d'en être plus vain je le suis beaucoup moins qu'il y a dix ans, parce que je vaux beaucoup moins qu'alors par l'imagination, le talent et le patriotisme, que je ne distingue pas de la sensibilité, de l'humanité et de l'amour de ses semblables, que les années refroidissent. La vésicule de vos gens de Guise, si pleins d'envie, de haine et de petites passions, va bien se gonfler de fiel contre moi à la nouvelle de ce qu'ils vont appeler ma fortune, et qui n'a fait que me rendre plus mélancolique, plus soucieux, et me faire sentir plus vivement tous les maux de mes concitoyens et toutes les misères humaines. Le père lui répond qu'il se réjouirait de la nouvelle position de son fils :

Si Camille ne la devait pas à une crise qu'il ne voyait pas encore finie, et dont il redoutait toujours les suites ; qu'il préférerait peut-être le voir succéder à la place paisible que lui-même occupait à Guise, plutôt qu'à la tête d'un grand empire déjà bien miné, bien déchiré, bien dégradé, et qui, loin d'être dégénéré, sera peut-être, d'un moment à l'autre, ou démembré ou détruit. Ainsi l'esprit de famille contrarierait par la froideur de ses calculs, l'enthousiasme et les illusions du génie républicain.

La Convention prit quelques mesures utiles : elle déclara, par la voix de Danton, que la sûreté des personnes et des propriétés était sous la sauvegarde de la nation. Ce député ne cessait de rappeler ses confrères à l'énergie.

Il faut, dit-il en crispant sa face de lion, il faut nous montrer terribles ; c'est du caractère qu'il faut pour soutenir la liberté. D'une probité ambiguë, Danton cherchait la fortune, mais c'était pour l'humilier. Il traitait l'argent comme une proie, et trouvait une sorte de jouissance dans l'avilissement des signes extérieurs de la richesse. Robespierre avait mis un pied dans la Commune, après le 10 août ; il s'en retira de lui-même, aux approches du 2 septembre, afin de laisser passer le fleuve de sang. Il se replongea, le front voilé, les mains pures, dans la retraite. Cet homme grandissait chaque jour par le seul mouvement de la pensée nationale : ce qui se faisait sans lui tournait pour lui, tant il avait placé sa conscience et sa mission politique sur le chemin des événements. Extrême dans les principes, il était modéré, quoique inflexible, envers les choses.

Les Girondins, tremblant devant l'influence qu'il s'était acquise et devant son intégrité, recommençaient à l'attaquer par des moyens sourds. Marat se faisait obéir par la Commune, qui se défiait pourtant de ses exagérations : ses ennemis ne cessaient de le représenter comme le mythe de la scélératesse ; ils rejetaient sur lui et sur Danton le linceul sanglant du 2 septembre. La vérité est que Marat s'était rendu dans les prisons, avec Panis, au moment des massacres, afin de séparer les détenus pour dettes et les autres petits délinquants des grands coupables envers l'Etat. Il voulait que le fer de la vengeance tombât uniquement sur les têtes politiques. Terrible, il mettait le ciel du côté de ses ressentiments et enveloppait ses fureurs dans la colère divine. — Danton, Robespierre, Marat, voilà les trois hommes que les Girondins désignaient alors comme formant la tête de la Montagne.

Les partis se regardaient depuis quelques jours et mesuraient leurs forces avant d'engager l'attaque. Comme la Montagne s'appuyait sur la Commune de Paris, les Girondins voulurent donner à la Convention une force publique, prise dans les quatre-vingt-trois départements, et qu'ils se flattaient de diriger. Cette mesure fut vivement combattue dans les journaux. On craignait que la représentation nationale entourée d'une sorte de garde prétorienne ne vînt à dégénérer en une oligarchie élective. Les deux partis s'accusaient mutuellement de pousser aux violences. Il était aisé de prévoir que le choc viendrait du côté des Girondins. L'orage grondait .sourdement, depuis quelques jours, sous les discussions vagues de l'Assemblée. La royauté abolie, les esprits sérieux songeaient à la remplacer, quelques-uns par une dynastie nouvelle, les autres par une dictature, le plus grand nombre par la représentation nationale seule.

Cependant un mouvement subit se fait dans la salle comme un coup de vent dans les blés ; Marat, en houppelande de drap noir avec des revers doublés de fourrures, en pantalon de peau, en veste de satin blanc malpropre, en bottes molles à la hussarde, entre et va se placer à la crête de la Montagne. Quelques députés affectent sur son passage de détourner la tête et de s'éloigner avec

dégoût ; les tribunes, au contraire, l'applaudissent ; Marat, sans se soucier de ces manifestations diverses, pose sa casquette grasse sur son banc, et promène autour de lui dans la salle un regard assuré. Les applaudissements redoublent dans les tribunes ; les hommes le montrent du doigt aux femmes, en leur disant : Saluez, c'est lui !

Les députés de la Montagne ne donnent aucun signe ; Camille Desmoulins seul vient lui serrer la main. J'aime ce jeune homme, dit Marat presque à haute voix ; c'est une tête faible, mais c'est un bon cœur. La séance s'ouvre, les visages sombres de l'Assemblée présagent une tempête ; après quelques débats oiseux sur une question insignifiante, on demande l'ordre du jour. Merlin alors se lève :

Citoyens, le véritable ordre du jour le voici : Lasource m'a dit hier qu'il y avait dans cette salle un parti qui voulait établir la dictature ; je somme de m'en indiquer le chef ; quel qu'il soit, je déclare être prêt à le poignarder !

Cambon, de son banc et en montrant le poing fermé. Misérable, voici l'arrêt de mort des dictateurs.

— Oui, s'écrie Rebecqui, de Marseille, oui, il existe dans cette Assemblée un parti qui aspire à la dictature, et le chef de ce parti, je le nomme, c'est Robespierre ! voilà l'homme que je vous dénonce.

Danton s'interpose dans la lutte, à une accusation vague et indéterminée contre les chefs de la Montagne, il répond par une accusation contre la Gironde. On prétend, dit-il, qu'il est parmi nous des hommes qui ont l'opinion de vouloir morceler la France ; faisons disparaître ces idées absurdes, en prononçant la peine de mort contre leurs auteurs. La France doit être un tout indivisible, elle doit avoir unité de représentation. Les citoyens de Marseille veulent donner la main aux citoyens de Dunkerque. Je demande donc la peine de mort contre quiconque voudrait détruire l'unité en France, et je propose de décréter que la Convention nationale pose pour base du gouvernement qu'elle va établir l'unité de représentation et d'exécution. Ce ne sera pas sans frémir que les Autrichiens apprendront cette sainte harmonie : alors, je vous jure, nos ennemis sont morts.

Robespierre monte à la tribune. Il faut savoir si nous sommes des traîtres, si nous avons des desseins contraires à la liberté, contraires aux droits du peuple, que nous n'avons jamais flatté : car on ne flatte pas le peuple ; on flatte bien les tyrans, mais la collection de vingt-cinq millions d'hommes, on ne la flatte pas plus que la Divinité. Il parle de lui, des services qu'il a rendus : Un homme qui avait longtemps lutté contre tous les partis avec un courage âcre et inflexible, sans ménager personne, devait être en butte à la haine et aux persécutions de tous les ambitieux, de tous les intrigants. Cessez d'agiter à mes yeux la robe sanglante de César, ou je croirai que vous voulez remettre Rome dans les fers.

Barbaroux assure qu'à l'époque du 10 août, les Marseillais étant recherchés par les deux partis qui divisaient alors Paris, on le fit venir chez Robespierre ; que là on lui dit de se rallier aux citoyens qui avaient acquis de la popularité, et que Panis lui désigna Robespierre comme l'homme vertueux qui devait être le dictateur de la France. Nous verrons plus tard que le mensonge était assez dans les habitudes politiques de la Gironde. Panis réfute ainsi l'accusation portée contre Robespierre.

Je ne monte à la tribune que pour répondre à l'inculpation du citoyen Barbaroux. Je ne l'ai vu que deux fois, et j'atteste que, ni l'une ni l'autre, je ne lui ai parlé de dictature. Quels sont ses témoins ? — Rebecqui : Moi ! — Vous êtes son ami, je

vous récuse. Voyant que les nuages de l'accusation se dissipaient un à un, Brissot agite le fantôme sanglant, du 2 septembre. Panis : — On ne se reporte pas assez dans les circonstances terribles où nous nous trouvions. Nous vous avons sauvés, et vous nous abreuvez de calomnies. Voilà donc le sort de ceux qui se sacrifient au triomphe de la liberté. Notre caractère chaud, ferme, énergique, nous a fait, et particulièrement à moi, beaucoup d'ennemis. Qu'on se représente notre situation : nous étions entourés de citoyens irrités des trahisons de la Cour. On a accusé le comité de surveillance d'avoir envoyé des commissaires dans les départements pour enlever des effets ou même arrêter des individus. Voici les faits. Nous étions alors en pleine révolution : les traîtres s'enfuyaient, il fallait les poursuivre ; le numéraire s'exportait, il fallait l'arrêter. Nos propres têtes étaient à chaque instant menacées : croyez-vous que nous nous fussions exposés à tous ces dangers, si ce n'eût été pour le bien public ? Oui, nous avons illégalement assuré le salut de la patrie.

Panis existait encore il y a quelques années : c'était un homme doux, poli, affectueux ; ses manières élégantes appartenaient à la société du dix-huitième siècle ; il, caressait beaucoup ses amis, les baisait délicatement sur la joue, avec une tendresse exquise à chaque fois qu'il les revoyait. Pour un buveur de sang, cet homme avait des mœurs bien innocentes et, si j'ose ainsi dire, à l'eau de rose.

L'orage s'était écarté de la tête de Robespierre. L'accusation détruite à son égard retombait à présent sur Marat, qui avait conseillé la dictature dans son journal l'Ami du peuple. Un grand tumulte règne depuis quelques instants dans toute la salle. Cambon déclare avoir vu un placard signé de Marat qui excitait à la dictature ; une foule de Girondins, parmi lesquels Cambon, Goupillau, Rebecqui, environnent Marat avec des gestes menaçants : ils le poussent, le coudoient, lui mettent le poing sous le nez pour l'éloigner de la tribune. Cet homme étrange y monte œ jour-là pour la première fois. Son apparition excite des mouvements de fureur ; sa cravate en désordre, ses cheveux négligés, le rire de mépris qu'il oppose aux huées et aux insultes, augmentent encore le tumulte ; de tous les coins de la salle partent des cris : *A bas ! à bas !*

C'est au milieu de ce soulèvement épouvantable que Marat fait entendre sa voix :

J'ai dans cette salle un grand nombre d'ennemis personnels. — Tous, oui, nous le sommes tous ! s'écrie presque toute l'Assemblée en se levant en masse et avec emportement. Alors Marat, imperturbable et répétant sa phrase après un silence :

> J'ai beaucoup d'ennemis personnels dans cette salle : je les rappelle à la pudeur.
>
> Si quelqu'un est coupable d'avoir jeté dans le public ces idées de dictature, c'est moi ! Mes collègues, notamment Danton et Robespierre, l'ont constamment repoussée quand je la mettais en avant. J'appelle donc sur ma tête seule les vengeances de la nation. Mais, avant de faire ainsi tomber l'opprobre ou le glaive, citoyens, sachez écouter.
>
> Au demeurant, que me demandez-vous ? Me feriez-vous un crime d'avoir proposé la dictature, si ce moyen était le seul qui pût vous retenir au bord de l'abîme ? Qui osera d'ailleurs blâmer cette mesure quand le peuple l'a approuvée et s'est

fait lui-même dictateur pour punir les traîtres ? A la vue de ces vengeances populaires, à la vue des scènes sanglantes du 14 juillet, du 6 octobre, du 10 août, du 2 septembre, j'ai frémi moi-même des mouvements impétueux et désordonnés qui se prolongeaient parmi nous. J'aurais désiré qu'ils fussent dirigés par une main juste et ferme. Redoutant les excès d'une multitude sans frein, désolé de voir la hache frapper indistinctement et confondre çà et là les petits délinquants avec les grands coupables ; désirant la tourner sur la tête seule des vrais scélérats, j'ai cherché à soumettre ces mouvements terribles et déréglés à la sagesse d'un chef.

J'ai donc proposé de donner une autorité provisoire à un homme raisonnable et fort, de nommer un dictateur, un tribun, un triumvir, le titre n'y fait rien. Ce que je voulais, c'était un citoyen intègre, éclairé, qui aurait recherché tout de suite les principaux conspirateurs afin de trancher d'un seul coup la racine du mal, d'épargner le sang, de ramener le calme et de fonder la liberté. Suivez mes écrits, vous y trouverez partout ces vues. La preuve, au reste, que je ne voulais point faire de cette espèce de dictateur un tyran, tel que la sottise pourrait l'imaginer, mais une victime dévouée à la patrie, c'est que je voulais en même temps que son autorité ne durât que peu de jours, qu'elle fût bornée au pouvoir de condamner les traîtres et même qu'on lui attachât durant ce temps un boulet aux pieds, afin qu'il fût toujours sous la main du peuple.

Je rends grâce à mes ennemis de m'avoir amené à vous dire ma pensée tout entière. Si, après la prise de la Bastille, j'avais eu en main l'autorité, cinq cents têtes scélérates seraient tombées à ma voix. Ce coup d'audace, en jetant la terreur dans la ville, aurait contenu tout de suite tous les méchants. Il ne restait plus dès lors qu'à fonder l'ordre, la paix et le bonheur public sur des lois, ce qui eût été facile, cette tâche n'étant plus empêchée à chaque instant par des complots et des menées sourdes ; mais faute d'avoir déployé cette énergie aussi sage que nécessaire, cent mille patriotes ont été égorgés et cent mille sont menacés de l'être. Tous avez eu des massacres nombreux et réitérés, vous avez versé vous-mêmes beaucoup de sang, vous en verserez encore. Vraiment, quand je viens à comparer vos idées aux miennes, je rougis pour vous et je m'indigne de vos fausses maximes d'humanité.

C'est en vain d'ailleurs que vous avez l'air de rejeter maintenant cette mesure dictatoriale avec Horreur : vous y viendrez un jour malgré vous, seulement il ne sera plus temps : la division et l'anarchie auront gagné toutes les classes de citoyens. Au lieu de cinq cents têtes, vous en abattrez deux cent mille, et vous échouerez.

Une violence légale et ordonnée par un chef est toujours préférable à celle où une fausse modération jette, dans les

temps de désordre, une nation entière. Les penseurs sentiront toute la justesse de ce principe. Citoyens, si sur cet article vous n'êtes point à la hauteur de m'entendre, tant pis pour vous.

Oui, telle a été mon opinion ; j'y ai mis mon nom et je n'en rougis pas. On a eu l'impudeur de m'accuser d'ambition, de cruauté, de connivence avec les tyrans. — Moi, vendu ! Les tyrans donnent de l'or aux esclaves qu'ils corrompent, et je n'ai pas même le moyen d'acquitter les dettes de ma feuille. Moi, cruel ! qui ne puis voir souffrir un insecte sans partager son agonie. Moi, ambitieux !... Citoyens, voyez-moi et jugez-moi — il montre ses habits sales, ses membres chétifs — : un pauvre diable, sans protection, sans amis, sans intrigue ! Le glaive de vingt mille assassins était suspendu sur moi ; j'ai erré de souterrain en souterrain. Toute ma gloire est dans le triomphe de la nation, dont j'ai défendu les droits, depuis trois années, la tête sur le billot.

Cessons ces discussions et ces débats scandaleux. Hâtez-vous de marcher vers les grandes mesures qui doivent assurer le salut de la nation ; posez les bases sacrées d'un gouvernement juste et libre : faites respecter les droits, l'origine et la dignité de l'homme. Je ne demande qu'à immoler tous les jours de ma vie pour le bonheur du peuple. Que ceux qui ont fait revivre aujourd'hui le fantôme de la dictature se réunissent à moi, qu'ils s'unissent à tous les bons citoyens, pour ensevelir leurs ressentiments dans la grandeur et la prospérité commune.

La tête de Marat était faite de la boue du peuple ; quand le génie révolutionnaire venait à souffler sur cette boue, il en sortait une sorte d'éloquence monstrueuse. Cette image extraordinaire, infernale d'un dictateur traînant à travers les cadavres le boulet qui l'enchaîne aux volontés de la multitude, est quelque chose de par delà l'humanité. Le style de cet orateur, son geste effaré, son rire amer : le mouvement électrique de ses yeux noirs, l'aspect de ce front sur lequel on voyait se former d'avance tous les orages de la Révolution, ses bravades ont confondu l'Assemblée. Un lugubre silence règne sur tous les bancs.

Enfin, Vergniaud lui succède à la tribune : S'il est un malheur, dit-il d'une voix qui affectait la tristesse, s'il est un malheur pour un représentant du peuple, c'est de remplacer ici un homme tout chargé de décrets de prises de corps qu'il n'a pas purgés. — Marat de son banc : Je m'en fais gloire !

Le calme semblait depuis quelques instants rétabli dans l'Assemblée. Tout à coup un second orage éclate sur la tête de Marat. Il s'agit d'un numéro de l'Ami du peuple, dans lequel Boileau dénonce le passage suivant : Ce qui m'accable, c'est que mes efforts pour le salut de la République n'aboutiront à rien, sans une nouvelle insurrection. A voir la trempe de la plupart des députés... — Boileau se tournant vers Marat : Pour mon propre compte, Marat, je te dirai qu'il y a plus de vérité dans ce cœur que de folie dans ta tête — ; à voir la trempe de la plupart des députés, je désespère du salut public, si dans les huit premières séances toutes les bases de la Constitution ne sont pas posées. N'attendez plus rien de

cette Assemblée ; vous êtes anéantis pour toujours : cinquante ans d'anarchie vous attendent, et vous n'en sortirez que par un dictateur vrai patriote et homme d'Etat. Un mouvement d'indignation s'empare de l'Assemblée. De tous les coins de la salle s'élèvent des cris terribles : *A l'Abbaye ! à l'Abbaye !* Marat se lève avec sang-froid et réclame la parole.

Et moi, s'écrie Boileau, je demande que ce monstre soit décrété d'accusation.

C'est à qui dès lors appuiera l'éponge trempée de fiel sur la bouche de l'accusé.

Une voix : Je demande que Marat parle à la barre.

Marat : Je somme l'Assemblée de ne pas se livrer à ces accès de fureur.

Larivière : Je demande que cet homme soit interpellé purement et simplement d'avouer ces lignes ou de les désavouer.

Alors Marat, qui a réussi à se frayer un chemin jusqu'à la tribune, à travers les flots tumultueux de ses ennemis : Je n'ai pas besoin d'interpellation. L'écrit qu'on vient de lire est de moi ; je l'avoue. Jamais le mensonge n'a approché de mes lèvres et la dissimulation est étrangère à mon cœur. Seulement cet écrit est déjà ancien ; il date de dix jours. Mais la preuve incontestable que je veux marcher avec vous, avec les amis de la patrie, cette preuve que vous ne révoquerez pas en doute la voici. Il tire de sa poche le premier numéro d'une feuille qu'il entreprend sous le nom de *Journal de la République*. Un secrétaire de l'Assemblée en lit quelques fragments :

Nouvelle marche de l'auteur.

> Depuis l'instant où je me suis dévoué pour la patrie, je n'ai cessé d'être abreuvé de dégoûts et d'amertume ; mon plus cruel chagrin n'était pas d'être en butte aux assassins, c'était de voir une foule de patriotes sincères, mais crédules, se laisser aller aux perfides insinuations, aux calomnies atroces des ennemis de la liberté sur la pureté de mes intentions, et s'opposer eux-mêmes au bien que je voulais faire. Les lâches, les aveugles, les fripons et les traîtres se sont réunis pour me peindre comme un fou atrabilaire ; invective dont les charlatans encyclopédistes gratifièrent l'auteur du Contrat social. Quant aux vues ambitieuses qu'on me prête, voici mon unique réponse : je ne veux ni emplois ni pensions. Si j'ai accepté la place de député à la Convention nationale, c'est dans l'espoir de servir plus officiellement la patrie, même sans paraître. Je suis prêt à prendre les voies jugées efficaces par les défenseurs du peuple : je dois marcher avec eux. Amour sacré delà patrie, je t'ai consacré mes veilles, mon repos, mes jours, toutes les facultés de mon être ; je t'immole aujourd'hui mes préventions, mon ressentiment, mes haines.
>
> A la vue des attentats des ennemis de la liberté, à la vue de leurs outrages contre ses enfants, j'étoufferai, s'il se peut, dans mon sein, les mouvements d'indignation qui s'y élèveront ; j'entendrai, sans me livrer à la fureur, le récit du massacre des vieillards et des enfants égorgés par de lâches assassins ; je serai témoin des menées des traîtres à la

patrie, sans appeler sur leurs têtes criminelles le glaive des vengeances populaires. Divinité des âmes pures ! prête-moi des forces pour accomplir mon vœu. Jamais l'amour-propre ou l'obstination ne s'opposera chez moi aux mesures que prescrit la sagesse : faites-moi triompher des impulsions du sentiment ; et si les transports de l'indignation doivent un jour me jeter hors des bornes et compromettre le salut public, que j'expire de douleur avant de commettre cette faute.

La lecture de cette pièce calme l'exaspération générale et déjoue les sinistres projets de la Gironde.

Marat : — Je me flatte qu'après la lecture de cet écrit il ne vous reste pas le moindre doute sur la pureté de mes intentions ; mais on me demande de rétracter des principes qui sont à moi, c'est me demander que je ne voie pas ce que je vois, que je ne sente pas ce que je sens. Il n'y a aucune puissance sous le soleil qui soit capable de ce renversement d'idées. Il ne dépend pas plus de moi de changer mes pensées qu'il ne dépend de la nature de bouleverser l'ordre du jour et de la nuit.

On m'a reproché tout à l'heure les maux que j'ai souffert pour la patrie : c'est indécent. Les motifs de réprobation qu'on a invoqués contre moi, je m'en fais gloire, j'en suis fier. Les décrets qui m'ont frappé, je m'en étais rendu digne, pour avoir démasqué les traîtres, déjoué les conspirateurs. Oui, dix-huit mois, j'ai vécu sous le glaive de Lafayette. S'il se fût rendu maître de ma personne, il m'eût anéanti. J'ai été accablé de poursuites par le Châtelet et le tribunal de police : mais je m'en vante ! On a osé me donner pour titre de proscription les décrets provoqués contre moi dans l'Assemblée constituante et dans l'Assemblée législative -eh bien ! œs décrets le peuple les a détruits en m'appelant parmi vous. Sa cause est la mienne.

Qui sont, après tout, les auteurs de cette accusation atroce ? des hommes pervers, des membres de la faction Brissot ! Les voilà tous devant moi ; ils ricanaient tout à l'heure, ils triomphaient au bruit des cris forcenés de leurs agents : — Qu'ils osent me fixer maintenant !

Souffrez qu'après une séance aussi orageuse, les clameurs furibondes et les menaces éhontées auxquelles vous venez de vous abandonner contre moi, je vous rappelle à vous-mêmes, à la justice. Quoi ! si par la faute de mon imprimeur, la feuille de ce jour n'eût pas paru, vous m'auriez donc livré à l'opprobre et à la mort ? Cette fureur est indigne d'hommes libres. Mais non, je ne crains rien sous le soleil. Je déclare que si le décret, eût été lancé contre moi, je me brûlais la cervelle au pied de cette tribune.

L'orateur appuie la bouche d'un pistolet contre son front. Voilà donc, reprend Marat d'une voix attendrie par l'émotion, voilà le fruit de trois années de cachots et de tourments. Voilà donc le fruit de mes veilles, de mes la beurs, de ma misère, de mes souffrances, des dangers sans nombre que j'ai essuyés pour la patrie !... Un décret d'accusation contre moi ! C'est un complot monté par mes ennemis dans cette Assemblée pour m'en faire sortir. Eh bien ! je resterai parmi vous pour braver vos fureurs !...

L'Assemblée murmure ; Les tribunes applaudissent. A la guillotine ! à la guillotine ! vocifèrent quelques Girondins forcenés. On demande que Marat soit tenu d'évacuer la tribune.

Tallien : Je demande, moi, que l'ordre du jour fasse trêve à ces scandaleuses discussions. Décrétons le salut de l'empire, et laissons là les individus.

La Convention passa à l'ordre du jour.

Le soir, Marat reçut la visite de mademoiselle Fleury, qui venait de jouer, pour la première fois, dans une pièce dont le principal rôle avait été créé au théâtre de la Nation par mademoiselle Julie Candeille. C'était un rôle doux, pastoral et vertueux, qui allait merveilleusement à une jolie figure. La charmante comédienne s'était retirée dans sa loge, au tomber du rideau, couverte d'applaudissements. Elle entra chez *l'Ami du peuple*, une couronne de fleurs dans la main. Marat l'attendait.

Moi aussi, lui dit-il, j'ai remporté un succès de tribune, mais un de ces succès qui ravagent l'âme. J'ai été glorieusement sifflé, vous avez été applaudie. Au fond pourtant c'est le même rôle : vous avez représenté une femme victime et moi un martyr du peuple. Je veux régénérer les mœurs sur un autre théâtre. Nos femmes, devenues citoyennes, deviendront plus graves ; à la galanterie succédera le véritable amour. Mais vous, enfant, vous prêtez à cette œuvre toutes les grâces de votre sexe, tandis que moi je suis forcé de me faire loup ou tigre pour épouvanter les méchants. Un jour viendra où la Révolution étant faite, nous retournerons tous à la modération, à la douceur, à la nature. Dieu veuille seulement que je ne meure pas avant la fin de mon rôle !

L'opinion, l'horreur, le dégoût que les Girondins faisaient paraître à la vue de Marat étaient autant d'artifices pour ternir la cause du peuple. Ils affectaient de personnifier dans cet homme l'assassinat, afin d'avilir tout un parti et de déconsidérer la Montagne. Ces grands politiques avaient d'ailleurs commis une faute et une maladresse : Marat était jusque-là, pour plusieurs, un problème, un mythe ; de telles attaques lui donnaient, pour ainsi dire, une existence, elles en faisaient *l'Ecce homo* de la Révolution. *L'Ami du peuple* s'exaltait lui-même dans le sentiment de cette lutte gigantesque. La persécution n'est pour les esprits frappés d'une idée fausse qu'un motif de confiance dans la mission qu'ils se sont donnée ; elle assure leur marche ; elle, rehausse à leurs propres yeux et aux yeux du monde. Marat se soulevait sur la contradiction comme sur un piédestal. Le fait est que la violence déployée contre cet homme répond suffisamment à ceux qui voudraient nier l'importance et la grandeur de son rôle dans le drame révolutionnaire : les attaques sont toujours à mes yeux des témoignages de force et d'immensité ; Dieu ne met pas de tempêtes sur les ruisseaux.

L'élan révolutionnaire, étouffé dans la Convention nationale sous les querelles et les rivalités des partis, se faisait jour dans le pays par la guerre comme par un torrent impétueux. Tant que la Cour s'était maintenue, le mouvement de la défense extérieure avait été mou et indéterminé. Ce ne fut qu'après le 10 août,

quand on fut débarrassé du roi et de sa funeste influence, que le dévouement national éclata en prodiges. La liberté frappa du pied la terre et il en sortit une armée. Tout fut mis en réquisition : hommes, munitions, chevaux. On leva des forces considérables. Les instruments domestiques, pelles, pincettes, chenets, furent transformés en armes. Les dons patriotiques affluèrent ; j'ai sous les yeux une lettre écrite à la Convention par le citoyen Bonnaire, dans laquelle il raconte les sacrifices des habitants de sa province :

> Les citoyens de ce département (le Cher) ont aussi voulu déposer leurs offrandes sur l'autel de la patrie. Le conseil du département a maintenant à sa disposition 248 paires de souliers, 17 capotes, 6 habits, 2 vestes, 2 culottes, 7 chemises, 2 épaulettes en or et une somme de 4,600 livres pour distribuer des secours aux femmes et aux enfants des volontaires partis pour les armées. La municipalité de Bourges est dépositaire de 114 habits, 40 vestes, 30 culottes, 44 paires de bas, 32 paires de souliers, 16 chemises, d'une somme de 4.600 livres 2 sous 8 deniers, destinés aux pauvres de cette ville, et d'une autre somme de 13.426 livres pour les femmes des citoyens qui sont allés combattre les brigands[1].

Des ouvriers, de pauvres femmes venaient ainsi déposer entre les mains des magistrats le denier de la veuve. Dans un moment de frénésie, on alla jusqu'à déterrer les morts d'importance, afin de convertir en balles le plomb de leur cercueil. L'Assemblée nationale s'éleva contre ces profanations. Les nécessités augmentèrent de jour en jour, la municipalité venait de requérir toute l'argenterie des églises. Elle demandait que le trésor de l'autel fut remis entre les mains de la patrie souffrante. Quel honneur pour la religion que celui de subvenir aux frais de la défense nationale ! Prêtres, que tardez-vous ! accourez donc : le moment est venu de dépouiller Dieu pour lui-même. La patrie est, en effet, ton premier temple, ô Divinité des cœurs purs ! Christianisme, religion sainte, tu vas renaître de tes cendres, si tu as le suprême courage de mourir jusqu'au bout à ces ornements et à ces pompes de la vanité sacerdotale ! Les cloches ont des sonneries pieuses et charmantes pour les âmes mélancoliques ; mais quand la tempête gronde, quand le sol de la patrie tremble sous les pas de l'invasion étrangère, il faut quitter la région des songes et répondre au canon par du canon. L'airain qui donnait le signal de la prière doit vomir à cette heure les imprécations du carnage. Les nations ont leurs jours d'épouvante et de frissonnement : Dieu cache alors sa face dans un nuage et ne veut plus êlre adoré qu'à travers les voiles de l'esprit.

A la nouvelle de la prise de Verdun, les Parisiens, croyant déjà voir le roi de Prusse à leurs portes, avaient formé un camp depuis Clichy jusqu'à Montmartre. Tout le monde y travaillait comme au Champ-de-Mars. De jolies citoyennes maniaient la pioche, la bêche ou la brouette. Maître de Verdun, le roi de Prusse marche déjà dans les plaines de Champagne, s'avance sur Sainte-Menehould par la trouée de Grand-Pré. La consternation est dans Paris. C'est alors que Kellermann, sur les hauteurs de Valmy, le 20 septembre, foudroie les ennemis d'une canonnade de quinze heures. Bientôt après cette sanglante bataille,

---

1 Pièce communiquée par la famille.

s'effectue la retraite de Frédéric-Guillaume qui est encore un mystère. Dumouriez laissa les Prussiens se replier tranquillement sur la frontière. L'histoire impartiale n'adoptera pas tous les éloges donnés à la conduite de ce général fameux. Ses conférences avec le duc de Brunswick, ses menées sourdes, ses relations à l'intérieur et à l'étranger, tout fait déjà pressentir l'homme que les circonstances dévoileront tout à l'heure.

Dans les premiers moments qui suivirent les évènements du 10 août, le pouvoir exécutif provisoire avait envoyé des commissaires dans les départements, afin de montrer, pour ainsi dire, à toute la France la figure de la République. Voici les instructions qui leur furent données : Ils s'attacheront surtout à ne servir la plus belle des causes que par des moyens constamment dignes d'elle ; ils mettront, en conséquence, le plus grand soin à s'annoncer par des matières simples et graves, par une conduite pure, régulière, irréprochable. La France entière confirma d'enthousiasme la déchéance de la royauté.

Le parti de la Gironde ne cessait d'intriguer pour arriver à ses fins. Les hommes qui le composaient avaient accepté le 10 août comme un fait, non comme un principe. Les Girondins voulaient le peuple. De là ces incessantes divisions qui remettaient sans cesse aux prises Robespierre et Brissot, Buzot et Marat, Roland et Danton. Il ne faut pas croire que ces attaques et ces dissensions personnelles fussent de simples rivalités d'amour-propre ; il y avait ici des hommes, mais il y avait surtout des idées en présence. Si la différence des doctrines mettait entre la Montagne et la Gironde des causes de discorde, la bourgeoisie, à laquelle appartenaient les Girondins, était sérieusement accusée d'usurper les usages et les privilèges de l'aristocratie :

Que m'importe, disait-on dans les clubs, qu'un homme s'appelle monsieur le duc ou monsieur le jacobin, si je retrouve en lui le même orgueil, la même intolérance, le même despotisme ?[1] Les Girondins avaient l'esprit, les habitudes et les manières des républiques anciennes, mais non les mœurs de la démocratie. Leur projet de donner à la Convention une Maison militaire attira sur eux la juste méfiance des Parisiens. Qu'y a-t-il, s'écriait Robespierre, de plus naturellement lié aux idées fédéralistes, que ce système d'opposer sans cesse Paris aux départements, de donner à chacun de ces départements une représentation armée particulière ; enfin de tracer de nouvelles lignes de démarcation entre les diverses sections de la République dans les choses les plus indifférentes et sous les prétextes les plus frivoles !

Il est bien évident que les Girondins cherchaient à détruire la domination morale et politique de Paris, afin d'humilier la Commune dont ils redoutaient de plus en plus l'influence. Si l'on réfléchit maintenant que, sans un centre d'ébranlements, le pouvoir exécutif n'aurait jamais pu résister aux efforts coalisés du royalisme, on en conclura qu'en voulant décapiter la France, les Girondins auraient immolé la Révolution. Ces hommes inventifs ne cessaient cependant d'agiter le fantôme de l'assassinat pour couvrir leurs ténébreux projets. Ils reprochaient amèrement aux Montagnards les journées de septembre et cherchaient à les noyer dans l'opinion publique sous un flot de sang. Les Girondins avaient, raison de déplorer ces exécutions terribles : mais comment se fait-il que l'un d'eux, Pétion, qui ; à raison des fonctions dont il était alors revêtu, se trouvait plus à même que tout autre d'interposer son influence, n'ait rien fait pour arrêter les massacres ? Marat était violent sans doute ; mais Isnard à la Législative n'invoquait-il pas lui-même

---

[1] Note copiée aux Archives.

la vengeance du peuple sur la tête des traîtres ? Comment ce qui passait chez l'un pour l'énergie d'une âme brûlante, devenait-il sur la bouche de l'autre le langage de la scélératesse ? L'esprit de parti dénaturait ainsi les hommes et les choses, afin de masquer la guerre des principes sous la guerre des intérêts locaux. Etait-ce sans motif que Barbaroux montrait continuellement à Paris la figure de Marseille ? Il y avait là une menace et un défi jeté aux citoyens de la capitale. Avec un pareil système, on est bien vite entraîné à démembrer un Etat.

Dumouriez vint à Paris recevoir les honneurs du triomphe. Pendant quelques jours, on ne vit que des uniformes et des épaulettes. La ville passa sur-le-champ des frayeurs et de la tristesse à l'enivrement. Toutes les têtes tournèrent avec tous les cœurs du côté du général victorieux. Les Girondins profitèrent de la circonstance pour régner sur l'opinion et pour introduire leurs mœurs dans la République. La présence de ces militaires bravaches et fanfarons offusquait au contraire l'austérité des apôtres de la démocratie. Ces officiers venaient à Paris animés d'un beau feu contre les agitateurs. Ils provoquaient jusque dans les rues et promenades publiques les citoyens connus par leurs opinions exaltées. Marat fut personnellement victime de leurs boutades et de quelques voies de fait. Le crime de ce petit homme ombrageux était de ne point avoir partagé l'engouement universel pour le héros du jour. Deux bataillons, le *Mauconseil* et le *Républicain*, venaient de céder aux cruelles défiances de leur époque, en massacrant quatre malheureux déserteurs prussiens, qu'ils prirent pour des espions ou pour des émigrés français. Dumouriez avait ordonné que ces deux bataillons fussent maintenus en rase campagne, dépouillés de leurs armes et de leurs uniformes. Marat ne vit dans la conduite de Dumouriez qu'un symptôme de quelque haine secrète contre les patriotes. Il trembla sur le sort de ces soldats qui vivaient dans l'attente d'une punition inconnue. Je veux avoir le cœur net sur cette affaire, dit-il, et tant que j'aurai la tête sur les épaules, on n'égorgera pas le peuple impunément. Il demanda donc aux Jacobins qu'on lui adjoignît deux commissaires, afin de se rendre chez Dumouriez, et de s'informer auprès du général des causes qui avaient provoqué le mouvement des deux bataillons accusés : C'était, comme on voit, une mission de prudence et d'humanité.

Cette nuit-là, il y avait fête rue Chantereine dans la petite maison de Talma. Une porte cochère, dont le marteau, soulevé à chaque instant par des mains fraîchement gantées, retombait avec un bruit sourd, conduisait, par une étroite allée d'arbres, dans une cour sablée, où la maison, jolie bonbonnière du dernier siècle, s 'épanouissait en souriant dans un nuage de parfums et de clarté. Les vitres, éclairées aux bougies, laissaient passer de temps en temps sur leurs rideaux de mousseline blanche les ombres joyeuses de femmes en grande toilette, les seins et Les épaules nus, les cheveux relevés de fleurs, le cou humide d'une rosée de perles ou marqué de grains de corail, des gardes nationaux en tenue de bal, culotte de Casimir blanc, bas de soie, souliers à semelles fines, allaient et venaient dans les allées ; un bruit de musique, d'éclats de rire, de voix folles et coquettes, descendait jusque dans la cour et des flots de lumière ruisselaient sur les marches de pierres de la maison que frôlaient, en montant, de longues jupes de soie.

Cette petite maison resplendissante — il y avait des illuminations jusque devant la porte cochère —, au milieu de la ville éteinte et morne, avait caché, comme par pudeur, au fond d'une allée, sous des ombres d'arbres, sa joie et ses lumières qui insultaient à la calamité publique. On se cachait alors pour se réjouir, comme en d'autres temps pour verser des larmes. La disposition intérieure de la maison est d'une forme sphérique assez régulière qui ne manque

point de caractère ni d'élégance, elle se ressouvient de madame de Pompadour, et semble une petite habitation secrète, choisie pour les plaisirs d'un comédien ou d'un roi. Napoléon y demeura[1].

Le salon était éclairé intérieurement de lustres qui laissaient tomber du plafond leurs larmes de cristal. On voyait assis sur des fauteuils Kersaint, Lebrun, Roland, Lasource, Chénier et d'autres hommes d'éclat engagés dans le parti de la Gironde, des femmes d'esprit, des jeunes filles du monde, des fées de l'Opéra, achevaient de parer la fête. On distinguait dans leurs groupes mademoiselle Contât, madame Vestris, la Dugazon. L'ameublement était d'un goût parfait ; le salon tendu de damas bleu et blanc, avec des rideaux de fenêtre en mousseline relevée de draperie en soie, égayait les yeux par sa fraîcheur ; de grands vases de porcelaine où rampaient des tiges de fleurs naturelles (grand luxe d'alors) répandaient leur haleine embaumée dans tout l'appartement ; ce n'était que mousseline, que soie, que rubans, que dorures, que lumières répétées sur les consoles et les cheminées, dans des glaces éblouissantes. Talma, en habit de comédien, faisait les honneurs de cet eldorado.

Le général Dumouriez, arrivé depuis quelques jours à Paris, était le héros de la fête. Dumouriez était en ce moment l'homme à la mode. Il sortait du théâtre des Variétés, où sa présence avait excité des applaudissements. Il n'était bruit dans la ville que de ses exploits militaires. Chacun, dans le salon de Talma, s'empressait cette nuit-là à toucher la main du général vainqueur. Jamais roi ne recueillit tant d'honneurs ni de flatteries de la part de ses courtisans qu'en reçut de ses concitoyens le chef des armées de la République. Des femmes charmantes, Les bras demi-nus, les yeux assassins, les cheveux tressés à la dernière mode, sans poudre ni constructions aériennes (la Révolution, avait passé son niveau sur les têtes les plus coquettes), agitaient autour de lui leurs mouchoirs parfumés, ou prenaient sur leurs fauteuils des poses agaçantes pour attirer son attention. On eut dit, sur des proportions plus bourgeoises, Louis XIV courtisé par les dames de Versailles. Dumouriez était un militaire de belle humeur et de fière mine, qui répondait fort galamment à toutes ces avances. Rien de plus aimable qu'un homme heureux. Toute cette société, ivre de gloire, de lumière, de grand feu, de bruit, de parfums de fleurs, se livrait, sans remords, à l'oubli des sombres événements qui menaçaient alors la France. On entend tout à coup un grand tumulte dans l'antichambre ; alors la grosse voix de Santerre, cette voix qui remuait les faubourgs, annonce, en s'élevant au milieu de cette société toute remplie de doux propos, de tendres œillades, de toilettes folies :

Marat !

---

1 Au n° 60 de la rue Chantereine, à l'extrémité d'une large et belle avenue, s'élevait au milieu d'un grand jardin un hôtel bâti par l'architecte Ledoux pour le marquis de Condorcet. En 1791, cet hôtel était la propriété de Julie Carreau lorsqu'elle épousa Talma. Cet hôtel fut cédé ensuite à Joséphine de Beauharnais, et c est la que le général Bonaparte vint habiter après son mariage et c'est de là aussi qu'il partit pour aller se mettre a la tête de l'armée d'Italie, et qu'il revint du Congrès de Rastadt le 4 décembre 1797. Le corps municipal, l'administration du département, les Conseils cherchèrent à l'envi à lui donner des preuves de la reconnaissance nationale. Un Comité du Conseil des Anciens rédigea l'acte pour lui faire don de la terre de Chambord ; mais le Directoire on ne sait pourquoi s'alarma de cette proposition et la délibération fut écartée. C'est alors que la municipalité de Paris, plus indépendante que le Conseil prit un arrêté en date du 28 décembre 1797 qui donnait le nom de la rue de la Victoire à la rue Chantereine.

A ce nom, tous les visages se rembrunissent. Un petit homme à mine cynique, négligemment vêtu, en houppelande sale, culotte de peau, bottes sans bas, un mouchoir blanc noué sur la tête, apparaît au seuil du salon. Il a forcé l'entrée, malgré la résistance des valets amassés dans l'antichambre. La laideur et la misère habituelle de cet homme ressortent singulièrement encadrées dans la bordure éblouissante d'une fête. Il est suivi de deux membres du club des Jacobins, Bentabole et Monteau, deux maigres sans-culottes, deux têtes de l'Apocalypse.

A cette vue, un morne silence, mêlé de surprise, saisit tous les assistants. Marat, en cet état de gueuserie, représente ; le pauvre peuple, brusquement survenu avec les livrées de la misère, sa petite taille et son visage terreux, au milieu des réjouissances des riches. C'était 93 fait homme, entrant, sans être invité ni attendu, dans un petit souper de la régence.

Dumouriez demeure interdit ; Marat va droit à lui, et mesurant d'un regard intrépide le général vainqueur : Monsieur, lui dit-il, c'est à vous que j'ai affaire. Dumouriez tourne lestement les talons avec un geste d'insolence militaire ; mais, le saisissant par la manche, Marat l'entraîne dans un coin du salon et du salon dans une chambre voisine. On entend, à intervalles, quoique la porte soit close, la voix des deux interlocuteurs :

La manière dont vous les avez traités est révoltante[1].

— Monsieur Marat !...

— Vous en imposez à l'Assemblée pour lui arracher des décrets sanguinaires.

— Vous êtes trop vif, monsieur Marat : je ne puis m'expliquer avec vous.

— Je viens ici au nom de l'humanité.

— Vous approuvez donc l'indiscipline des soldats ?

— Non, mais je hais la trahison des chefs.

A ces mots, la porte de la chambre où était le général s'ouvre. Marat rentre dans le salon suivi de ses deux témoins. En traversant la foule, son regard se promène avec une audace et un mépris visibles sur les femmes demi-nues qui ornent cette fête, sur les Girondins suspects, sur les officiers du traître, et s'arrêtant devant Santerre avec un air de reproche :

Toi ici ? dit-il.

Il sembla à quelques assistants voir les lumières pâlir. Marat, cette tache noire et sordide, en se posant sur une soirée radieuse, en a terni toute la joie. Les femmes, si rieuses et si brillantes il n'y a qu'un instant, sont tout à coup devenues obscures, l'ombre que cet homme projette, en marchant, laisse sur les toilettes, sur les seins découverts, sur la gracieuse figure de ces nymphes, une tristesse morne. — C'est la terreur qui passe.

Plusieurs soldats de Dumouriez l'attendaient dans l'antichambre, le sabre nu sur l'épaule ; Marat traverse ; cet appareil belliqueux et ridicule avec un sourire de dédain : Votre maître, ajoute-t-il, redoute plus le bout de ma plume que je ne crains la pointe de vos sabres.

---

[1] Il s'agissait toujours des deux régiments, le Mauconseil et le Républicain.

Dumouriez était mal à l'aise ; l'audace de ce petit homme qui était arrivé, à la clarté d'une fête, devant tout le monde, lui arracher le masque du visage, cette voix sévère du peuple qui était venue le saisir au milieu de tant de voix charmantes et flatteuses, et lui dire en face : Tu es un traître ! ce remords visible, cette conscience faite homme qui s'était glissée en haillons sous les rayons et les fleurs de la victoire, le confondait. Il passa la main sur son front, quand *l'Ami du peuple* se fut tout à fait retiré. En vain, de son côté, mademoiselle Contat reconduisait-elle à distance les trois commissaires, une cassolette à la main toute fumante d'encens et d'odeurs, comme si elle eût voulu purifier les traces de Marat ; cette gracieuse espièglerie, qu'elle prolongea jusqu'à la porte de la rue, ne rappela sur les lèvres de l'assemblée qu'un sourire froid et contraint. Marat avait (l'un soulffe éteint toute cette fête.

Le 18 octobre, Marat demande la parole à la Convention nationale, et annonce qu'un grand complot a été tramé contre lui. Scandale, bruit, éclats de rire forcés. L'Assemblée ne veut point l'entendre. Marat insiste. Des murmures l'interrompent. Le président au milieu du désordre : Marat, vous avez la parole, mais ce n'est que pour un fait. — Marat : Ce fait le voici : Je dis que des ministres et des généraux perfides en imposent à la Convention, par des dénonciations fausses, pour la jeter dans des mesures violentes et lui arracher des décrets sanguinaires. *(Rumeurs.)* Marat répète son exorde en rehaussant la voix. *(Les murmures recommencent avec des trépignements.)* Je vous demande, président, du silence. J'ai, comme la faction qui m'interrompt, le droit d'être entendu.

Le président : Je ne puis que vous donner la parole ; mais il m'est impossible de vous donner du silence.

Marat : Tandis que le public indigné s'élève contre les mesures atroces qui sont employées envers les soldats de la patrie, seriez-vous les seuls à y applaudir ; et faut-il qu'un homme que vous accablez de vos clameurs soit plus jaloux de votre honneur que vous-mêmes ? Je réclame contre le décret qui vous a été surpris au sujet de deux bataillons patriotes le Mauconseil et le Républicain, dénoncés par les généraux comme ayant déshonoré les armées françaises. Je me suis rendu, pour éclaircir le fait, chez Le général Dumouriez ; il a paru interdit *(il s'élève des éclats de rire)*. Dumouriez ne m'a opposé que des raisons évasives. Poussé dans ses derniers retranchements, il a déclaré s'en référer à la Convention nationale et au ministre. Je me suis adressé à votre comité de surveillance. Il s'est fait remettre la pièce relative à cette affaire. Si vous l'eussiez lue avec nous, vous auriez été tous saisis d'indignation, en voyant que les quatre prétendus déserteurs prussiens étaient quatre émigrés français. C'étaient donc des espions qui venaient sous vos drapeaux pour vous trahir, et qui conspiraient peut-être avec le général. *(La salle s'ébranle d'indignation.)* Je veux parler du général Chazot. N'oubliez pas qu'il a été cause de la déroute de l'avant-garde de Dumouriez. Je sais qu'il est un certain nombre de membres qui ne me voient qu'avec le dernier déplaisir. (Oui, oui.) J'en suis fâché pour eux. Lorsqu'un homme, qui n'est animé que du bien public, ne reçoit que des vociférations, les sentiments de ses ennemis sont jugés. Je dis qu'il existe dans cette Assemblée-une cabale qui cherche à m'exclure de son sein pour écarter un surveillant incommode ; je viens d'être menacé par le citoyen Rouyer ; je ne sais si c'est un spadassin.

Le président : Le règlement défend toute personnalité, et ce n'est pas ici le lieu de vider une rixe personnelle avec un collègue.

Marat : Ce n'est pas comme homme que je vous adresse la parole, ce n'est pas comme citoyen, c'est comme représentant du peuple ; j'ai été menacé, dis-je, par le citoyen Rouyer ; je ne sais s'il a espéré me rabaisser à son niveau ou m'éloigner par la terreur ; mais je me dois au salut public, je resterai à mon poste, et je dois déclarer que si l'on entreprend contre moi quelques voies de fait, je repousserai ces outrages en homme de cœur, et j'en prends à témoin ceux qui m'ont vu.

Le président : A quoi concluez-vous, Marat ? Marat : Je demande la lecture du procès-verbal qui est déposé au comité de surveillance. Je vous fais en outre observer qu'il n'a jamais été dans mon intention de disculper les bataillons d'avoir voulu prévenir l'action de la justice ; ils ont manqué à la forme : mais les généraux vous en ont imposé quand ils vous ont représenté les quatre malheureuses victimes de cette affaire comme des déserteurs prussiens. Je m'élève donc contre les mesures générales et violentes qu'on a prises envers ces bataillons, tandis qu'il était évident qu'ils ne renfermaient qu'un petit nombre de coupables ; on les a tous enveloppés d'une flétrissure, qui, s'ils eussent été des brigands pris dans les forêts, n'eût pu être plus honteuse. En vous dénonçant ces faits, j'ai rempli le devoir que m'imposait ma conscience. Je me retire.

Cette franchise indomptable qui levait tous les masques, cette conviction fiévreuse, qui proclamait sur les toits des vérités terrifiantes, soulevait chaque jour la rage des modérés. On l'insultait aux portes mêmes de la Convention ; on lui marchait sur les pieds, en criant par dérision : Ah ! le petit Marat ! — Imbéciles ! cet homme allait bientôt être grand, porté par les bras du peuple. Les feuilles publiques s'égayaient à ses dépens ; Gorsas, dans son Courrier des Départements lui jetait de la boue et du sang au visage. Malheur à vous qui riez ! Le jour approche où votre joie ironique se changera en deuil et en grincement de dents. — La haine allait souvent jusqu'à provoquer des tentatives d'assassinat. *L'Ami du peuple* était réellement menacé par ses ennemis : on le désignait dans des placards à la vengeance des citoyens ; des hommes à cheval passaient la nuit devant sa maison avec des torches et en demandant sa tête. Pour se conserver vivant, Marat rentra dans son souterrain.

Avec Marat, l'orage ne s'apaisait la veille que pour recommencer le lendemain. Il eut, vers ce temps, un nouvel assaut de tribune à supporter. Cette fois, la trahison se mêla aux amertumes du calice ; voici dans quelles circonstances. Les Girondins, qui cherchaient toujours à contenir et à effrayer Paris, en agitant sous ses yeux la force armée des provinces, avaient fait venir, par l'entremise de Barbaroux, une nouvelle compagnie de Marseillais. La Gironde leur avait si bien soufflé ses haines contre Marat, que quelques-uns d'entre eux se présentèrent à la barre de la Convention pour dénoncer l'Ami du peuple comme un factieux qui voulait s'élever au-dessus des lois. Marat, de son côté, fit quelques démarches pour balancer, auprès de ces mêmes Marseillais, la popularité de Barbaroux.

A cette époque, le hasard amena une tentative de réconciliation entre Barbaroux et les Montagnards. Danton, Camille Desmoulins et Marat, se promenant, un soir, le long de la campagne que côtoie la Seine, entrèrent, aux environs de Conflans, chez un marchand, de vin, et s'attablèrent pour dîner sous un berceau de vigne, au bord de l'eau. Plus sa vie était sombre, chancelante, entourée chaque jour de périls et de convulsions, plus Marat désirait l'appuyer a un ami : mais cet homme avait un renom terrible. Les maux qu'il avait soufferts pour la liberté avaient ulcéré son âme. Cet être singulier, qui vivait entre le jour et les ténèbres, traînait, après lui, à la tribune et jusque dans l'intimité, la terreur d'une

apparition. Le ressentiment des plaies faites à son amour-propre, les trahisons de ses amis, l'ingratitude du peuple, les lèves de son esprit malade ; le rendaient à certains jours soupçonneux, volcanique et insociable. Cependant cet homme avait le cœur sensible. Il essaya surtout son affection redoutable à Camille Desmoulins et, à Barbaroux. Ce qui l'attirait du coté de Camille, c'était son caractère aimable, son esprit, sa gaieté, sa belle humeur. Le contraste existe en amitié comme en amour. Camille Desmoulins répondit d'abord à cette tendresse avec enthousiasme : il traita publiquement Marat de prophète, d'ange tutélaire de la France, de génie de la Révolution ; il le nomma dans sa feuille le *divin* Marat : mais le caractère inégal des deux amis rompit plus d'une fois cette bonne intelligence. L'admiration étourdie de Camille commençait surtout à reculer devant la logique froide et terrible de ce Dieu qui demandait des têtes. Quant à Barbaroux, ses nouveaux rapports avec madame Roland et avec le parti de la Gironde n'avaient pas manqué de le détacher de Marat.

Ces trois hommes, Danton, Desmoulins, Marat, aimaient à venir ensemble, de temps en temps, reposer leur âme sur la douce sérénité de la nature. *L'Ami du peuple* se montrait, dans ces promenades rustiques, le plus accommodant compagnon du monde. La vue des champs moissonnés, des arbres qui perdaient leurs dernières feuilles, de la rivière bordée de joncs, égayait un peu son imagination assombrie par les travaux et les tempêtes de la ville[1]. Il marchait le dos légèrement courbé et la tête inclinée sur le côté droit. Dans ce contraste du bruit des révolutions avec le silence, à la sérénité grave d'un coucher de soleil, sous les arbres, au bord de l'eau, à une lieue de Paris, les trois amis avaient alors devant les yeux les deux faces éternelles du monde, l'histoire et la nature, Dieu en mouvement et Dieu au repos.

Danton, ce foudre éloquent, cette tête grosse de génie sur laquelle la petite vérole avait laissé des traces orageuses. Danton commanda le dîner. Quelques efforts qu'on fut convenu de s'imposer, pendant le frugal repas, pour écarter de la conversation les sujets irritants, on fut bien obligé d'y venir au dessert ; car les convives étaient trop préoccupés des dangers de l'Etat pour ne pas mêler les affaires publiques à leurs entretiens les plus familiers. On craignait seulement de parler devant Marat, parce que le petit homme, jusque-là si facile, si complaisant, et toujours de l'avis des autres, montrait à la moindre contradiction de ses idées les traits de la fureur et un caractère intraitable. Pour peu qu'on insistât il s'emportait et l'écume lui sortait de la bouche. Danton témoignait, à cause de cela, une sorte d'aversion pour la personne de Marat. Cependant Camille, le voyant ce soir-là plus calme que d'habitude, lui adressa diverses questions, pour voir si l'Ami du peuple avait décidément la manie ou la force d'un système. Il lui rappela ses idées modérées, à l'époque de l'ouverture des états généraux, et les mit en opposition avec ses doctrines actuelles.

> Si en effet, *reprit Marat*, les fautes de l'Assemblée constituante ne nous avaient pas créé dans les anciens nobles autant d'ennemis irréconciliables, je persiste à croire que ce grand mouvement aurait pu s'avancer dans le monde par des voies pacifiques : mais, après l'édit absurde qui garde de force ces ennemis là parmi nous, après les coups maladroits portés à leur orgueil par l'abolition des titres, après l'extorsion violente des biens du clergé, je soutiens

---

1 Tous ces détails et les suivants conservés par la sœur de Marat.

qu'il n'y a plus moyen de les rallier à notre Révolution. Nous voulons fonder un gouvernement sur les lois sacrées de la nature et de la justice : eh bien ! ces nobles, en possession depuis des siècles, de nous fouler aux pieds, de nous piller et de nous charger comme des bêtes de somme, travailleront sans cesse à détruire ce gouvernement ; il faut donc renoncer à la dévolution ou retrancher ces hommes. Ce que je vous propose n'est point une vaine rigueur appuyée sur des lois. Je veux une expédition armée contre des étrangers qui se sont mis volontairement en dehors de notre gouvernement. Nous sommes en état de guerre avec des ennemis intraitables ; il faut les détruire. A mesure que les dangers, qui menacent notre République naissante, s'éloigneront, la peine de mort se ralentira ; elle finira même bientôt par s'effacer de notre code.

— Allons, mon cher Marat, *lui dit Camille*, je vois que tu es de deux siècles en avant du nôtre ; je te plains. — Oui, je le jure ; j'ai toujours cherché le bien de l'humanité. Elle souffre ; je le sens à mes tourments infinis, à mon inquiétude, au cri de mon cœur. Les transports qui m'animent à la vue de maux sans cesse renaissants viennent du plus pur amour de la justice. Si ces transports ont été quelquefois alliés aux fureurs du désespoir, aux sombres couleurs d'une imagination alarmée, aux passions d'une âme trop sensible, plaignez la faiblesse humaine : mais n'insultez pas mes intentions. En me chargeant de lever le voile sur les traîtres, de sonner l'alarme à la moindre tentative de contrerévolution, de promener sans cesse des fantômes, je savais bien d'avance le sort qui m'attendait. Eh bien ! j'ai tout sacrifié, tout, jusqu'à mon repos, jusqu'à la lumière du jour, jusqu'à ma réputation et mon honneur ; je me suis fait une victime émissaire pour sauver les hommes.

La nuit était descendue sur les campagnes. Les trois conventionnels reprirent lentement le chemin de Paris. — Cette grosse masse sombre, toute piquée de lumières, élevait dans le lointain, au-des- j sus du courant de la Seine, son front entouré d'une brume rougeâtre. Chemin faisant la conversation tomba sur Barbaroux. Marat dit : Barbaroux a été mon ami : si l'expédition du 10 août eût manqué, nous devions partir ensemble pour Marseille ; c'était alors un bon jeune homme, qui aimait à s'instruire près de moi. J'ai des lettres écrites de sa main, où il me nomme son maître et se dit mon disciple : si je l'ai perdu c'est que la faction brissotine s'est emparée de sa tête en le flattant. Danton, qui n'avait pas encore abandonné l'espoir d'être le lien de la Gironde et de la Montagne, proposa une réconciliation. Il conduisit en effet Marat dans un petit café de la rue du Paon, où était Barbaroux. *L'Ami du peuple* se montra d'abord froid et réservé ; mais Barbaroux ayant fait quelques avances, ils s'embrassèrent.

Le lendemain, grand tumulte dans la Convention nationale ; a l'ouverture de la séance, Barbaroux occupait la tribune. Citoyens, disait-il, l'homme véritablement coupable est l'agitateur pervers qui ne cesse de semer le trouble et la discorde dans Paris, qui égare les sentiments des soldats et des fédérés. Eh bien ! ce

coupable, je vous le livre : c'est Marat. Il s'agissait d'une visite que *l'Ami du peuple* avait été faire dans la matinée à la caserne des Marseillais. Voyant le mauvais état des vivres et du coucher, il avait témoigné une vive indignation. Ce sont ses paroles qui, recueillies dans un procès-verbal, par quelques officiers enlacés dans le parti de la Gironde, servaient maintenant d'acte d'accusation entre les mains de Barbaroux. Cette dénonciation contre Marat est reçue de l'Assemblée avec transport. Les tribunes seules murmurent. Avant que l'accusé ait le temps d'ouvrir la bouche, le bruit court que Marat ne cesse de tenir des propos sanguinaires. Une voix : Je sais qu'un membre de cette Assemblée a entendu dire à ce monstre que, pour avoir la tranquillité, il fallait encore abattre deux cent soixante-dix mille têtes. L'Assemblée fait un mouvement d'horreur. Les yeux se portent vers la tribune et y rencontrent la figure de Marat.

— Eh bien ! oui, c'est mon opinion, je vous le répète : qu'avez-vous à y dire ?

L'indignation de l'Assemblée éclate en un soulèvement général : de toutes parts les cris : A l'ordre ! à l'Abbaye ! à la guillotine ! Marat, qui se complaît dans son rôle de martyr de la démocratie, d'holocauste offert à la Révolution, domine ce nouvel orage avec un front impassible.

> Il est atroce que ces gens-là parlent de liberté d'opinion et ne veuillent pas me laisser la mienne. C'est atroce !... Vous parlez de factions ; oui, il en existe une, et cette faction existe contre moi seul ; car, personne n'ose prendre ma défense. Tout m'abandonne, excepté la raison et la justice. Eh bien ! seul, je vous tiendrai tête à tous (on murmure, on rit). On a la scélératesse de convertir en démarches d'Etat, en desseins ambitieux, des honnêtetés patriotiques. (Les murmures et les rires recommencent). Je demande du silence : on ne peut pas tenir un accusé sous le couteau, comme vous faites.
>
> J'étais aux Jacobins, auprès des fédérés ; ce sont eux qui m'ont pris la main, et m'ont parlé les premiers. Leurs officiers ont été à ma table ; ce sont eux qui m'ont invité à aller visiter leur caserne. J'ai été révolté de la manière dont ces volontaires ont été reçus ; ils couchent sur le marbre et sans paille ; ils se sont plaints à moi de la Commune de Paris, et ensuite ils m'ont entrepris sur la cause de Barbaroux. Je ne suis entré dans aucun détail à cet égard ; je ne sais si c'est un coup monté pour me perdre, mais je compte assez sur la véracité des fédérés de Marseille : ils pourront rapporter ce que je leur ai dit. Voilà ma justification.
>
> Le cardinal Richelieu a dit qu'avec le *Pater*, il serait parvenu à faire pendre, tous les saints du paradis ; moi, je défie les interprétations malveillantes et je brave tous mes ennemis.
>
> On me reproche d'avoir dit qu'il fallait couper cent ou deux cent milles têtes. Ce propos a été mal rendu. J'ai dit : Ne croyez pas que le calme renaisse, tant que la République sera remplie des oppresseurs du peuple. Vous les faites inutilement décamper d'un département dans un autre. Tant que vous ne ferez pas tomber leurs têtes, vous ne serez pas

tranquilles. Voilà ce que j'ai dit : c'est la confession de mon cœur.

Je suis vraiment honteux pour l'Assemblée nationale d'être obligé d'entrer dans ces détails. Quant à mes vues, à mes sentiments politiques, il ne vous appartient pas de les juger : ma conscience est au-dessus de vos décrets. Non, il ne vous est pas donné d'empêcher l'homme de génie de s'élancer dans l'avenir. Le moment n'est pas venu de me rendre justice. Si combattre les ennemis de la nation, si réclamer pour de braves fédérés les égards et les soins que vous accordez à des soldats équivoques est un crime, égorgez-moi !

L'Assemblée prononce le renvoi de la dénonciation de Barbaroux aux comités de surveillance et de législation. En sortant de la salle, à la fin de la séance, l'Ami du peuple s'arrête devant le jeune député des Bouches-du-Rhône : A votre âge, lui dit-il, on n'a pas encore le cœur pourri ; j'aime à croire que vous êtes seulement égaré par quelque passion funeste et tourmenté de la rage de jouer un rôle. Je vous rappelle à votre conscience, si vous êtes encore capable d'en avoir une. C'est toute la vengeance de Marat.

L'Assemblée se retira morne. La parole de l'Ami du peuple laissait après elle un silence glacial. Marat avait quelques idées heureuses, écrivait plus tard Saint-Just, et il n'y avait que lui qui sût les dire. Le soir, ce grand coupeur de têtes, cet homme dont l'ombre était rouge, rentrait dans sa maison de la rue des Cordeliers. Il travaillait à son journal, et ne s'interrompait de temps en temps que pour jeter des grains de mil au bec picotant de deux serins en cage. Sa compagne, une nature nerveuse et sibyllique comme la sienne, lui rendait les services les plus dévoués : Marat reconnaissait de tels soins par l'attachement qu'il avait pour elle. Jamais un mot offensant ne sortait de sa bouche qu'il ne lui en demandât aussitôt pardon avec des larmes. Marat, dit le même Saint-Just, était doux dans son ménage : il n'épouvantait que les traîtres.

Le parti des Girondins était alors le plus fort ; il régnait au ministère, à la Convention et dans les journaux, les Montagnards en étaient réduits à se défendre ; ils n'avaient pour eux que la Commune et le Club des Jacobins. Enhardis par l'avantage de leur position, les Girondins ne cessaient de fatiguer la tribune de leurs ressentiments personnels. Dans un moment aussi critique où tout était à réorganiser, où le numéraire s'était évanoui, où la rareté des subsistances amenait des troubles dans les marchés, où l'industrie souffrante aggravait la misère du peuple, la majorité girondine, au lieu de prendre, dans la Convention, l'initiative des mesures qui pouvaient assurer la grandeur et la prospérité de la République, ne songeait qu'à détruire un triumvirat imaginaire. Ces rivalités, fâcheuses avaient pour inconvénient de décourager les espérances et les efforts de la multitude, en lui démasquant les ambitions de ses chefs.

La tactique des Girondins était de personnifier, dans les principaux hommes de la Montagne, les attentats et les vices qui révoltent, le plus la conscience. Marat, dans leur bouche, voulait dire l'assassinat ; Robespierre l'envie : Danton la cruauté. Ils se servaient habilement, pour effrayer les départements tranquilles, des massacres du 2 septembre, qu'ils avaient tolérés par leur inaction et leur insensibilité. Maîtres de l'Assemblée, ils ne savaient que la remplir de leurs

haines tempétueuses. Au lieu de régner, ils divisaient. De système, point ; de principes, aucun ; ces hommes étaient des politiques dans la mauvaise acception du mot ; ils suivaient l'événement. Leur modération était de la faiblesse et leur sagesse de la duplicité. Ni humains ni cruels ; leur horreur du sang était une figure : ils cherchaient dans leurs attaques contre la tyrannie des factions à frapper un ennemi, non à relever au fond des cœurs la pitié. Ils se déclaraient contre les doctrines de Marat : mais ils demandaient sa tête.

Les attaques contre *l'Ami du peuple* n'avaient fait que le désigner à l'attention publique, les Girondins tournèrent alors leurs armes contre Robespierre. Ils espéraient, en multipliant les dénonciations contre les hommes, ébranler les bases du parti. Maximilien venait de quitter la maison du citoyen Duplay, pour habiter avec sa sœur et son frère qui l'avaient rejoint à Paris. Il ne tarda point à tomber dans un état de profonde mélancolie. Le monde extérieur n'avait plus à ses yeux ni forme, ni couleur, ni harmonie. Comme un tendre sentiment ne paraissait point étranger à la taciturnité de Robespierre, son frère et sa sœur, voyant sa tristesse, exigèrent eux-mêmes qu'il retournât dans la famille Duplay. Robespierre jeune occupait le devant de la maison 366, rue Saint-Honoré. Les jours, les mois, les années se succédaient depuis que Maximilien avait mis le pied dans cette retraite. La famille du menuisier était en quelque sorte devenue la sienne ; il en avait une autre dans l'Artois à laquelle il envoyait presque tout son traitement de député. Maximilien s'était, pour ainsi dire, enté sur les mœurs graves de cette maison patriarcale. M. et Mme Duplay le regardaient comme un fils : les quatre filles du menuisier l'aimaient comme un frère ; elles lui confiaient leurs peines, leurs sentiments, leurs tendres inquiétudes. Maximilien cherchait à les consoler.

Quand un de ces légers nuages, qui passent sur les familles les plus unies, obscurcissait le front pur d'une de ses jeunes sœurs, il l'attirait doucement sur ses genoux et lui demandait à voix basse le secret de sa tristesse. Si c'était la trace d'une discorde ou de quelques petits débats domestiques, il se faisait le conciliateur entre les parties offensées. C'est surtout à son entremise que Henriette, Elisabeth et Sophie avaient recours après une brouille avec leur mère, pour s'épargner l'ennui d'une demande en grâce. Il faisait lui-même la démarche et revenait toujours ayant sur les lèvres le sourire du pardon obtenu. Ses rapports journaliers avec Eléonore, la fille aînée du menuisier, avaient un caractère moins protecteur et plus tendre qu'avec ses autres sœurs. Un jour, Maximilien, en présence de ses hôtes, prit la main d'Eléonore dans la sienne : c'était conformément aux usages de sa province (l'Artois) un signe de fiançailles. De ce moment il fut regardé plus que jamais par M. et Mme Duplay comme un membre de la famille.

Robespierre, je t'accuse ! Ce fut le mot d'ordre de la Gironde : Louvet se chargea de le porter à la tribune. L'accusation était vague, diffuse, dénuée de preuve. Louvet parla ; ce fut tout. Cependant Robespierre comprit la nécessité d'un suprême effort pour rejeter ce linceul de dictature dans lequel ses ennemis avaient juré de l'ensevelir. On avait personnifié en lui la Commune de Paris avec tous ses actes. Il demanda huit jours pour préparer sa défense. Le lendemain Barbaroux ajouta sa haine et sa parole à celle de Louvet. Si le fond de l'accusation était léger, la puissance et le talent des orateurs lui donnaient une physionomie terrible. Des rassemblements nombreux parcouraient la ville en vociférant les cris de : Mort à Robespierre ! mort à Danton et à Marat ! Les huit jours écoulés, Robespierre, qui s'était caché à tous les yeux, reparut. Les tribunes écoutaient haletantes ; l'Assemblée elle-même était comme suspendue

à la bouche de l'orateur. Robespierre repoussa avec une ironie hautaine les absurdes reproches de Louvet.

La nécessité où la Gironde le mettait, par des accusations violentes, de dérouler sa vie, lui donnait une occasion magnifique d'attirer les yeux sur les services qu'il avait rendus à la patrie. Robespierre rejeta, non sans horreur, toute solidarité avec les journées sanglantes des 2 et 3 septembre. Ceux qui ont dit, s'écria-t-il, que j'avais eu la moindre part à ces événements, sont des hommes, ou excessivement crédules, ou excessivement pervers. Je les rappellerais au remords, si le remords ne supposait une âme. Il eut des mouvements d'une véritable éloquence. On assure qu'un innocent a péri, un seul ! c'est beaucoup trop, sans doute. Citoyens, pleurez cette méprise cruelle. Pleurez les malheurs de cette journée ; pleurez même les victimes coupables réservées à la vengeance des lois, qui sont tombées sous le glaive de la justice populaire ; mais que votre douleur ait un terme comme toutes les choses humaines. Gardons aussi quelques larmes pour des calamités plus touchantes ! Pleurez cent mille patriotes immolés par la tyrannie ! Pleurez nos citoyens expirants sous leurs toits embrasés ! Pleurez les fils des citoyens massacrés au berceau ou dans les bras de leurs mères ! Pleurez donc, pleurez l'humanité abattue sous le joug odieux des tyrans et de leurs complices ! Mais consolez-vous, si, imposant silence à toutes les viles passions, vous voulez assurer le bonheur de votre pays et préparer celui du monde ; consolez-vous, si vous voulez rappeler sur la terre l'égalité et la justice exilées, et tarir, par des lois justes, la source des crimes et des malheurs de vos semblables.

Se tournant du côté de ses adversaires : De quel droit voulez-vous faire servir la Convention à venger votre amour-propre ? Tous nous reprochez des illégalités ! Oui, notre conduite a été illégale, aussi illégale que la chute du trône et que la prise de la Bastille, aussi illégale que la liberté même ! Citoyens, vouliez-vous donc une révolution sans révolution ? L'univers, la postérité ne verra dans ces événements que leur cause sacrée et leur sublime résultat ; vous devez les voir comme elle. Vous devez les juger, non en juges de paix, mais en hommes d'Etat et en législateurs du monde. Le moment de conclure était venu, on s'attendait à de justes représailles ; mais Robespierre, écartant d'une main généreuse le tonnerre qui grondait sur la tête de ses ennemis : Je renonce au facile avantage de répondre aux calomnies de mes adversaires par des dénonciations plus redoutables ; j'ai voulu supprimer la partie offensive de ma justification. Je ne demande d'autre vengeance que le retour de la paix et le triomphe de la liberté.

La Convention était fatiguée de ces attaques personnelles. Robespierre, en soufflant sur les nuages de l'accusation dirigée contre lui, les avait aisément dispersés. Les applaudissements éclataient, Maximilien Robespierre venait d'être marqué par le doigt de ses ennemis : c'était le signe de l'élévation ou du martyre. Cependant ses accusateurs frémissaient. Barbaroux : Je demande à dénoncer Robespierre, et à signer ma dénonciation. Si vous ne m'entendez pas, je serai donc réputé calomniateur. Je descendrai à la barre. Je graverai ma dénonciation sur le marbre. Murmures : on demande à grands cris l'ordre du jour. Louvet : Je vais répondre à Robespierre. Les interruptions étouffent sa voix. L'Assemblée décide de passer à l'ordre du jour. Louvet reste à la tribune : furieux, il demande à parler contre le président. Le président :

J'ai peine à concevoir comment, lorsque je n'ai fait que prendre les ordres de l'Assemblée, un membre demande à parler contre moi. Alors Barbaroux descend à la barre. Un mouvement de surprise agite l'Assemblée : on rit, on murmure, on

rit. Barbaroux insiste n réclame la parole comme citoyen. Plusieurs membres demandent qu'il soit censuré comme avilissant le caractère de représentant du peuple. Barère paraît à la tribune. Le silence se rétablit. L'orateur cherche à terminer ces duels politiques, en amoindrissant l'importance des chefs de la Montagne, ces géants qui grandissaient dans la tempête. On renouvelle la motion de censurer Barbaroux. Lanjuinais parle au milieu d'un tumulte épouvantable. Quelqu'un : Je demande qu'il soit ordonné à Barbaroux de quitter la barre et de faire cesser ce scandale. Lanjuinais : Je soutiens que Barbaroux a employé le seul moyen pour obtenir la parole et pour rendre attentifs. Le président : Je vous fais observer que l'Assemblée ayant décidé da passer à l'ordre du jour, la discussion est fermée. Couthon : Je le dis avec douleur, mais avec vérité, la petite manœuvre employée par Barbaroux pour nous forcer à lui accorder la parole ne mérite que notre pitié. Les Montagnards applaudissent ; quelques Girondins trépignent de rage. Barbaroux quitte tristement la barre et reprend sa place de secrétaire.

Le triomphe de Robespierre était encore disputé avec acharnement. Quelques membres, prétextant des doutes sur la première épreuve, demandent que la proposition de passer à l'ordre du jour soit remise aux voix. Le président fait remarquer qu'en effet le tumulte l'a empêché de prononcer le résultat de la délibération. Lanjuinais insiste de nouveau pour être entendu : des cris : A bas de la tribune ! s'élèvent avec violence. Il va reprendre s ?a place au bureau des secrétaires, à côté de Barbaroux. Louvet, Lanthenas lui succèdent et sont bruyamment éconduits par l'impatience générale. On demande de toutes parts l'ordre du jour. Barrère relit son projet de décret, où il cherche à couvrir dédaigneusement l'accusé de son impuissance et de sa médiocrité. — Robespierre : Je ne veux pas de votre ordre du jour, si vous y joignez un préambule qui m'est injurieux. La Convention décide purement et simplement qu'elle passe pardessus les démêlés personnels. C'est ce que voulait Robespierre.

Le retentissement de cette orageuse séance se frt sentir aux Jacobins et dans les journaux. Ce fut alors qu'un fort de la halle, au cœur tendre sous une rude écorce, aux formes athlétiques, donna un exemple d'attachement religieux qu'on chercherait peut-être en vain dans l'histoire.

— Voilà, se dit-il en écoutant parler Robespierre du haut des tribunes, voilà un homme que les aristocraties bourgeoises ou autres doivent avoir conçu le projet de mettre à mort. On ne défend pas impunément les droits du peuple avec tant de courage et d'éloquence. Il faut que je me décide à lui faire un rempart de ma personne. Les rois ont des satellites pour les accompagner, il faut que l'ami, le défenseur de la nation ait au moins un bras pour écarter de lui les attentats des conspirateurs et des traîtres. Je serai ce bras. Seul, à l'écart, je veillerai sur la sûreté de ce digne représentant du peuple.

Le projet conçu est aussitôt mis à exécution : chaque jour, cet ami inconnu attend Robespierre dans la rue Saint-Honoré, aux heures où il doit se rendre à la Convention : il l'accompagne à distance. un énorme bâton dans la main et le ramène le soir sous le toit de ses hôtes. Robespierre ignora toute s-i vie ce dévouement anonyme et l'espèce de culte dont il était l'objet, de la part de cet homme qui s'était fait volontairement son garde du corps[1].

---

[1] Communiqué par David (d'Angers).

Quelques écrivains désintéressés relevèrent l'inconséquence des Girondins, pour vouloir envelopper dans une accusation de triumvirat des hommes aussi peu d'accord entre eux que l'étaient Robespierre, Danton et Marat. Prud'homme jugeait ainsi ces trois chefs du parti populaire : Qui connaît le caractère rêche, les manières dures de Robespierre, ne le jugera pas fait pour être un tribun du peuple. Fier de professer les vrais principes sans altérations, il y tient avec roideur. — Marat, malgré ses listes de proscription, n'aime pas plus le sang qu'un autre. Dominé par un amour-propre excessif, il ne veut pas dire ce que les autres ont dit et comme ils l'ont dit : si on a trouvé une vérité, un principe avant lui, pour ne pas rester en deçà, il passe outre et tombe dans l'exagération ; souvent il touche à la folie, à l'atrocité, mais il professe des principes que les malintentionnés redoutent et abhorrent.

Danton ne ressemble nullement aux deux premiers ; jamais il ne sera dictateur ou tribun, ou le premier des triumvirs, parce que pour l'être il faut de longs calculs, dos combinaisons, une étude continuelle, une assiduité tenace, et Danton veut être libre, en travaillant à la liberté de son pays. Amis lecteurs, nous vous le demandons, que pouvez-vous redouter de ces trois citoyens ? l'un ne veut que passer doucement sa vie, et les deux autres n'ont de prétentions qu'à la renommée et à quelques honneurs populaires. Pourvu qu'on les lise, qu'on les écoute, et surtout qu'on les applaudisse ; ils sont contents. La seule dictature à laquelle aspiraient Robespierre et Danton, était en effet celle de la popularité.

La Montagne était restée maîtresse du champ de bataille parlementaire. Comme on ne cessait néanmoins d'agiter autour de sa victoire les fantômes de l'assassinat et de la tyrannie, il est indispensable de faire un pas en arrière et de revenir une dernière fois sur les tristes journées de septembre. Nous avons vu que le coup mortel était parti du comité de surveillance de la Commune : mais que disait Saint-Just dans son rapport du 8 juillet 1793 en s'adressant aux Girondins :

Accusateurs du peuple, on ne vous a point vus le 2 septembre entre les assassins et les victimes ! Le rôle au moins passif des Girondins, au milieu de ces sinistres événements, leur donnait-il le droit de s'élever sans cesse contre les auteurs présumés d'un tel crime ? Le tocsin et le canon d'alarme avaient retenti pour toutes les oreilles. Il est impossible que Brissot, le chef de la Gironde, ignorât quelques heures d'avance les malheurs qui se préparaient.

Il faut, lui écrivait Chabot, que je te démasque tout entier : C'est de ta bouche même que j'ai appris, le 2 septembre au matin, le complot du massacre des prisonniers, je t'ai conjuré d'empêcher ces désastres en engageant l'Assemblée à se mettre à la tête de la Révolution. Je croyais qu'elle seule pouvait mettre un terme à l'anarchie ; c'était d'ailleurs un moyen pour elle de se soustraire à la domination de la Commune, dont tu commençais à te plaindre. Toute ta réponse à mes observations fut que la Constitution réprouvait cette mesure. Chabot dévoile ensuite le secret de cette indifférence et de cette impassibilité. Morande était dans les prisons. Ce Morande avait été l'ami de Brissot ; il était maintenant son ennemi intime. Rien de plus insupportable à un homme d'Etat que le complice de ses anciennes escroqueries et de ses bassesses, Brissot jouissait déjà de la mort d'un témoin si redoutable. Cette mort couvrait une partie des méfaits que la bouche du vivant pouvait divulguer. Aussi Brissot ne montra-t-il, à la fin de cette terrible journée, qu'un souci, qu'une inquiétude : il s'informa si Morande existait encore. — Il y a plus : la Commune, si calomniée depuis, vint réclamer l'intervention de l'Assemblée nationale pour arrêter l'effusion du sang.

Chabot s'engageait à sauver les victimes ; il donnait pour garant de sa promesse le succès de ses exhortations dans la journée du 10 août, journée orageuse où il avait réussi à calmer le peuple. On écarta son influence. L'Assemblée envoya sur le théâtre des massacres une commission impuissante : le vieux Dussault, lieu des sabres après avoir obtenu le silence, au milieu des sabres sanglants, par le seul effet d'une médaille de député, ne parla que de ses écrits académiques et de sa traduction de Juvénal : ce fatras d'érudition, si hors de propos, aigrit la multitude au lieu de l'apaiser. Dussault aurait dû se souvenir de l'adage classique : *non crat his locus*.

On vit plus tard ces mêmes Girondins, si tranquilles à l'heure du crime, qui n'avaient essayé aucun acte de répression, on les vit, dis-je, se faire une arme des massacres de Paris contre le parti populaire, et se servir d'un attentat qu'ils avaient toléré à dessein pour perdre la capitale dans l'esprit des provinces. Est-ce là, je le demande, de l'honnêteté politique ? Ces hommes étaient doués d'une habileté bourgeoise ; ils traitaient la morale et la Révolution comme une affaire. L'attentat du 2 septembre devait soulever dans le pays de longues récriminations ; assassiner des citoyens qui étaient sous la protection de la loi, c'était assassiner la loi même. En lavant leurs mains de ce sang et en rejetant a responsabilité d un tel acte sur les Montagnards, les Girondins croyaient faire preuve d'adresse. Ils trouvaient ainsi le moyen de peindre en traits d'horreur leurs ennemis dans la conscience publique. A la tribune et dans leurs journaux ils représentaient à l'envi Marat, Robespierre et Danton comme des hommes cruels qui avaient sans cesse la hache levée et la corde du tocsin à la main.

Le besoin de s'attaquer et de se créer mutuellement des torts jeta la personne de Louis XVI entre ces rivalités formidables. L'ex-roi était toujours au Temple. Dans les premiers jours de sa captivité, la famille royale avait trouvé ces lieux fort mal préparés à la recevoir. Il est curieux d'apprendre quelle sorte d'appartement occupait d'abord Madame Elisabeth : c'était une ancienne cuisine au troisième étage ; sa toilette se trouvait placée sur une pierre à laver, et à côté des fourneaux ; sa couchette était un lit de sangle, avec deux petits matelas fort justes pour la mesure ; tout le mobilier consistait en un vieux buffet, garni de vaisselle de terre encore toute grasse. Ô contraste des grandeurs humaines ! ô abaissement de la fortune ! Les rois et les princes sont si peu dans l'ordre de la nature, qu'une fois renversés de leur élévation imaginaire, on ne sait plus même quel nom leur donner : la Commune inventa d'appeler le souverain déchu Louis Capet. L'œ, il du peuple fixait avec curiosité cette tour qui contenait une monarchie. Il y avait d'ailleurs au Temple deux choses auxquelles les cœurs les plus durs ne résistent pas : un enfant qui pleure et une femme qui prie.

On a dit que le procès et la mort de Louis avaient été l'ouvrage de la Convention nationale. J'ai compulsé un grand nombre de documents, desquels il résulte que la mise en accusation du ci-devant roi était alors demandée de tous les points de la France. Quelques-unes de ces adresses prennent le ton impératif et reprochent aux législateurs d'atermoyer une mesure de sûreté publique. Le soleil, écrivent à la Convention les sociétés populaires du Midi, le soleil a cent fois parcouru sa course depuis la victoire du peuple sur le tyran. et le tyran existe encore !... La vie du roi provoque et contient dans l'intérieur du pays une agitation perfide. Législateurs, nous demandons la mort de Louis Capet[1]. La vérité est que les

[1] Copié aux Archives.

ennemis de la Révolution profitaient de la captivité du roi pour remuer dans la multitude des irritations ou de la pitié.

La Montagne voulait un procès rapide. Que le peuple écrase, après la victoire, le maître qui le trahissait, c'est un droit : mais du moins qu'il ne le fasse pas souffrir ! Ces lenteurs, ces atermoiements, ces alternatives d'espérance et de désespoir qui font passer chaque jour le froid de l'acier sur la tête de la grande victime, c'est une barbarie déshonorante et indigne d'une grande nation. Robespierre, Danton, Marat blâmaient les privations auxquelles on avait soumis la famille royale ; ils blâmaient Manuel allant dire à Louis XVI, après le décret qui abolissait la monarchie : Vous n'êtes plus roi, voilà une belle occasion de devenir citoyen : au reste, consolez-vous, la chute des rois est aussi prochaine que celle des feuilles.

La haine et la vengeance à petites doses est toujours atroce. Laisser languir un ennemi royal dans les outrages d'une captivité où tout lui réveille à chaque instant le douloureux souvenir de ses prospérités éteintes ; enfoncer lentement le couteau et le retourner dans la plaie de son amour-propre ; prolonger l'agonie d'un règne sur la personne du roi vivant, je trouve cela mille fois plus cruel que la mort. Les Girondins, hommes d'irrésolution et de conscience flottante, étaient, au contraire, d'avis d'entretenir, au milieu des embarras et des persécutions inévitables, une existence royale, que, de leur propre aveu, il faudrait sans doute trancher tôt ou tard. Il n'y avait qu'un parti humain à prendre vis-à-vis de Louis XVI, c'était de le rendre à la liberté : mais les circonstances s'y opposaient énergiquement ; et les Girondins eux-mêmes n'y auraient point consenti. Dans cet état de choses, toute leur politique était de faire oublier le roi : inutiles efforts ! Le peuple a bonne mémoire, surtout quand il s'agit de punir ses anciens maîtres.

Un jeune homme, jusque-là silencieux, paraît à la tribune ; on découvre sur son front à demi couvert de chaque côté par un voile de cheveux, la mélancolie d'une destinée qui sera courte et fatalement tranchée. C'est une croyance très ancienne que les hommes prédestinés à de grandes actions ne doivent pas vivre de longs jours sur la terre On se rappelle involontairement, en regardant Saint-Just, ces paroles d'Achille :

> Ma mère, puisque tu m'as enfanté étant destiné à vivre peu de temps, du moins le Dieu du ciel devait-il m'accorder de la gloire !

Méard de Saint-Just s'avança sur Louis XVI comme sur un ennemi : J'entreprends, citoyens, de prouver que le roi peul être jugé. On s'étonnera un jour qu'au dix-huitième siècle on ait été moins avancé que du temps de César : là, le tyran fut immolé en plein sénat, sans autre formalité que vingt-trois coups de poignard, et sans autre loi que la liberté de Rome ; et aujourd'hui l'on fait avec respect le procès d'un homme assassin du peuple, pris en flagrant délit, la main dans le sang, la main dans le crime. On ne peut point régner innocemment, la folie en est trop évidente. Tout roi est un rebelle et un usurpateur. Les formes, dans un tel procès, sont de l'hypocrisie. Il doit être jugé promptement. C'est une espèce d'otage que conservent les fripons : on cherche à remuer la pitié ; on achètera bientôt des larmes ; on fera tout pour nous intéresser, pour nous corrompre même. On sentait dans ce discours une conscience tranquille sous le tremblement de la colère.

L'abbé Grégoire pensait aussi que la Convention devait juger Louis XVI : mais il voulait qu'elle effaçât de nos lois la peine de mort, reste de barbarie et honte de la civilisation. Il croyait que la Divinité n'avait pas donné à l'homme le pouvoir de détruire l'homme ; fidèle à ses principes d'humanité, même envers les souverains, il voulait que Louis étant le premier à jouir du bienfait de la loi fût condamné à l'existence, afin que l'horreur de ses forfaits l'assiégeât sans cesse et le poursuivît dans le silence des nuits, si toutefois le repentir était fait pour les rois.

Et cependant, disent les royalistes, Grégoire vota la mort de Louis XVI ! voilà comme tous ces misérables étaient conséquents avec leurs doctrines de parade ! — C'est une imposture et une atrocité : l'abbé Grégoire n'a jamais voté la mort de personne. Nous dirons plus loin comment cette circonstance de sa vie a été odieusement dénaturée par ses adversaires. — L'orateur demandait le jugement et foudroyait cette doctrine d'inviolabilité derrière laquelle les partisans de la monarchie voulaient sauver la tête du roi. L'Assemblée entière frémit, lorsque Grégoire s'écria : Est-il un parent, un ami de nos frères immolés sur les frontières, qui n'ait le droit de traîner son cadavre aux pieds de Louis XVI et de lui dire : Voilà ton ouvrage ! En levant le bras sur ce roi faible et détrôné, ce n'est pas seulement Louis XVI que le terrible républicain voulait atteindre :

> Législateurs, *dit-il*, il importe au bonheur, à la liberté de l'espèce humaine, que Louis soit jugé : jetez un regard sur l'état actuel de l'Europe ; en proie aux brigandages de huit ou dix familles, couverte encore de despotes et d'esclaves, elle retentit des gémissements de ceux-ci, des scandales de ceux-là, mais la raison approche de sa maturité ; elle tire le canon d'alarme contre les tyrans ; tous les bons esprits demandent à cette raison et à l'expérience ce que sont les rois, et tous les monuments de l'histoire déposent que la royauté et la liberté sont, comme les principes des Manichéens, dans une lutte perpétuelle. Dans toutes les contrées de l'univers ils ont imprimé leurs pas sanglants ; des milliers d'hommes, des milliards d'hommes immolés à leurs querelles atroces, semblent, du silence des tombeaux, élever la voix et crier vengeance ! L'impulsion est donnée à l'Europe attentive ; la lassitude des peuples est à son comble ; tous s'élancent vers la liberté ; leur main terrible va s'appesantir sur les oppresseurs ! Il semble que les temps sont accomplis, que le volcan va faire explosion, et opérer la résurrection politique du globe ! Qu'arriverait-il si, au moment où les peuples vont briser leurs fers, vous assuriez l'impunité à Louis XVI. L'Europe douterait si ce n'est pas pusillanimité de votre part ; les despotes saisiraient habilement le moyen d'attacher encore quelque importance à l'absurde maxime qu'ils tiennent *leurs couronnes de Dieu et de leurs épées*, d'égarer l'opinion et de river les fers des peuples, au moment où les peuples, prêts à broyer ces monstres qui se disputent les lambeaux des hommes, allaient prouver qu'ils tiennent leur liberté de Dieu et ile leurs sabres.

L'évêque de Blois associait fidèlement ses devoirs religieux aux fonctions publiques. Adopté par une honnête famille, qui couvrait sa vie simple et studieuse du voile de l'amitié, cet enfant de l'Eglise, qui se montrait à la tribune comme un lion rugissant, était doux dans ses mœurs comme un agneau.

On détourna les yeux du procès de Louis XVI pour les porter sur les agitations du pays. La religion et les subsistances, je pain de l'âme et le pain du corps servaient de motifs aux soulèvements. Les Girondins, ces politiques sans foi, ne comprenaient rien à la maladie sociale. La Montagne leur révéla la nature du malaise qui travaillait sourdement les consciences.

L'homme maltraité de la fortune, dit Danton, cherche des jouissances idéales. Quand il voit un homme se livrer à tous ses goûts, caresser tous ses désirs, alors il croit, et cette idée le console, il croit que dans une autre vie les jouissances se multiplieront en proportion de ses privations dans ce monde. Quand vous aurez eu pendant quelque temps des officiers de morale, qui auront fait pénétrer la lumière dans les chaumières, alors il sera bon de parler au peuple de morale et de philosophie. Mais jusque-là, il est barbare, c'est un crime de lèse-nation de vouloir enlever au peuple des hommes dans lesquels il espère encore trouver quelques consolations. Je penserais donc qu'il serait utile que la Convention fît une adresse pour persuader au peuple qu'elle ne veut rient détruire, mais tout perfectionner ; et que si elle poursuit le fanatisme, c'est qu'elle veut la liberté des opinions religieuses. Ce qui était écrit dans l'esprit de Danton à l'état de tolérance et de maximes politiques, se retrouvait dans le cœur de Robespierre à l'état de sentiment :

> Mon Dieu, *écrivait-il à ce propos*, c'est celui qui créa tous les hommes pour la vérité et pour le bonheur ; c'est celui qui protège les opprimés et qui extermine les tyrans ; mon culte c'est celui de la justice et de l'humanité. Il ne reste plus guère dans les esprits que ces dogmes imposants qui prêtent un appui aux idées morales, et la doctrine sublime et touchante de la vertu et de l'égalité que le fils de Marie enseigna jadis à ses concitoyens. Bientôt sans doute, l'Evangile de la raison et de la liberté sera l'Evangile du monde. Si la déclaration des droits de l'humanité était déchirée par la tyrannie, nous la retrouverons encore dans ce code religieux que le despotisme sacerdotal présentait à notre vénération ; et s'il faut qu'aux frais de la société entière les citoyens se rassemblent encore dans les temples communs devant l'imposante idée d'un Etre suprême, là du moins le riche et le pauvre, le puissant et le faible sont réellement égaux et confondus devant elle. Faites bien attention ; quelle est la portion de la société qui est dégagée de toute idée religieuse ? Ce sont les riches ; cette manière de voir dans cette classe d'hommes suppose chez les uns plus d'instruction, chez les autres seulement plus de corruption. Qui sont ceux qui croient à la nécessité du culte ?
>
> Ce sont les citoyens les plus faibles et les moins aisés, soit parce qu'ils sont moins raisonneurs ou moins éclairés ; soit aussi par une des raisons auxquelles on a attribué les progrès rapides du christianisme, savoir que la morale du fils de Marie prononce des anathèmes contre la tyrannie et

> contre l'impitoyable opulence, et porte des consolations à la misère et au désespoir lui-même. Ce sont donc les citoyens pauvres qui seront obligés de supporter les frais du culte, ou bien ils seront encore à cet égard dans la dépendance des riches ou dans celle des prêtres ; ils seront réduits à mendier la religion comme ils mendient du travail et du pain, ou bien encore réduits à l'impuissance de salarier les prêtres, ils seront forcés de renoncer à leur ministère ; et c'est la plus funeste de toutes les hypothèses ; car c'est alors qu'ils sentiront tout le poids de leur misère qui semblera leur ôter tous les biens jusqu'à l'espérance ; c'est alors qu'ils accuseront ceux qui les auront réduits à acheter le droit de remplir ce qu'ils regardent comme des devoirs sacrés.

En thèse générale, un culte salarié par l'Etat est une inconséquence et une anomalie. Plus la religion chrétienne tend à la pauvreté, plus elle assure son indépendance morale, en se dégageant des liens du pouvoir temporel, et plus elle se rapproche des intentions de son auteur. Retirer aux prêtres constitutionnels leur traitement, c'était effacer du christianisme les taches que lui avaient imprimées la fainéantise, l'hypocrisie et la cupidité de ses ministres : mais si l'on regarde aux circonstances, on reconnaîtra que Robespierre avait raison de redouter les suites de cette mesure économique. Il y avait déjà un schisme dans l'Eglise : il fallait éviter à tout prix de créer un nouveau clergé réfractaire. La masse des fidèles n'aurait d'ailleurs vu dans cette réforme qu'une nouvelle atteinte portée à ses croyances. Les Girondins se vengèrent de la supériorité des vues de Robespierre, en lui jetant niaisement à la face l'épithète de dévot. Oui, cet homme avait une doctrine religieuse dans le cœur ; il cherchait à ramener sa vie et celle de la société aux principes de l'Evangile, c'est par là qu'il fut le maître de la Révolution, tant que la Révolution fut poussée vers Dieu.

Les yeux de la Convention étaient toujours ramenés sur la tour du Temple. Louis XVI avait fait construire, sous son règne, au château des Tuileries, dans l'épaisseur du mur, une armoire de fer, qui contenait des pièces attestant les tentatives de corruption de la Cour et ses rapports avec les contre-révolutionnaires. Louis absent, les murs parlèrent et le secret s'éventa. La découverte des papiers trouvés dans cette armoire mystérieuse fournit des armes terribles contre l'infortuné monarque : elle inculpa aussi gravement la conscience de quelques députés de la Constituante et de la Législative. Les indignes négociations de Riquetti avec le château se trouvèrent éclairés tout à coup d'une lumière sinistre. Son ombre sortit, pour ainsi dire, de l'armoire de fer, la bourse de Judas à la main. La Convention témoigna son horreur ; la mémoire du grand homme et son buste qui assistait aux séances furent voilés ; on brisa, le soir, son image aux Jacobins.

Les départements n'étaient toujours pas tranquilles ; la rareté des subsistances entraînait les populations rurales à des actes monstrueux. Trois députés de la Convention avaient été saisis dans le département du Loiret par des paysans égarés, au nombre de six mille, armés de fusils, de fourches, de massues. Ces misérables les traitant comme des aristocrates et des traîtres qui s'entendaient avec les accapareurs, les séparent, les accablent ; des voix crient : *A la hart,*

point de grâce ! Et à l'instant les haches, les fourches se tournent contre leur poitrine. Deux sont déjà dépouillés de leurs vêtements, on va les précipiter dans la rivière. Tout à coup les furieux se ravisent ; on traîne les commissaires au lieu du marché, et là, le couteau sur la gorge, on les force à signer les taxes de différentes denrées, selon le bon plaisir des assassins. Des prêtres ont été vus dans ces désordres. La représentation nationale, outragée dans trois de ses membres, frémit. La Gironde, avec sa mauvaise foi accoutumée, rejette la responsabilité de ces violences sur la tête de Marat. Robespierre leur répond en leur montrant du doigt la tour du Temple :

C'est là, leur dit-il, qu'est la véritable cause de ces soulèvements. Oui, il existait un parti qui espérait encore sauver les jours du roi à la faveur des troubles qui remueraient le pays jusque dans la capitale. Les Montagnards étaient, au contraire, intéressés à conserver l'ordre et le calme, surtout à Paris, pour ne point donner aux Girondins le prétexte de nouvelles accusations. Marat, qui avait tous les genres de fanatisme, même celui de la modération, fit entendre quelques sages paroles : Si les autorités ne sont pas respectées, c'est que le respect se mérite, mais ne se commande pas. Ce n'est pas avec des baïonnettes et du canon qu'on arrête, qu'on prévient des insurrections. Je demande qu'on confie le commandement des troupes à des chefs connus par leur civisme. — Plusieurs voix : *à Marat* —. Si vous voulez que je vous dise à qui, à Santerre. La Convention nationale, cette assemblée intrépide, qui n'a jamais pâli devant le glaive ni devant l'émeute, décrète qu'elle improuve la conduite de ses commissaires. Ils auraient dû répondre à ces forcenés qui les entraînaient à l'oubli de leurs devoirs ou à la mort : Vous pouvez me tuer ; je ne signerai pas. Il y eut encore un mot de remarquable : On leur présentait la hache et la plume, dit Manuel ; ils devaient prendre la hache et se couper la main.

La Montagne prenait toujours l'initiative des questions grandes et utiles. Saint-Just, qui avait l'élévation de Montesquieu dans la pensée et la fière concision de Tacite dans le style, fit, à propos des subsistances, un discours nerveux ; puis retournant sa pitié pour les malheureux et les indigents en une haine inflexible envers les rois :

> Voilà ce que j'avais à dire sur l'économie. Vous voyez que le peuple n'est point coupable ; mais la marche du gouvernement n'est point sage. Il résulte de là une infinité de mauvais effets, que tout le monde s'impute ; de là les divisions, qui corrompent la source des lois, en réduisant la sagesse de ceux qui les font ; et cependant on meurt de faim, la liberté périt, et les tendres espérances de la nature s'évanouissent. Citoyens, j'ose vous le dire, tous les abus vivront, tant que le roi vivra ; nous ne serons jamais d'accord ; nous nous ferons la guerre. La République ne se concilie point avec les faiblesses ; faisons tout pour que la haine des rois passe dans le sang du peuple ; tous les yeux se tourneront alors vers la patrie.

La Montagne n'avait alors qu'un cri : donc il faut détruire Louis XVI, *ergo delenda est Carthago*, Elle était conduite à cette détermination farouche, non par inimitié personnelle, ni par amour du sang ; mais parce que la vie du roi couvrait, selon elle, les desseins et les agitations des partis. Elle voulait, en outre, donner aux puissances coalisées une glande idée de la vigueur des institutions républicaines.

Le jugement et la mort du roi étaient aux yeux de Danton, de Robespierre, de Marat, de Saint-Just, un coup de génie. Si le canon de la guerre civile avait prononcé le sort de Louis, l'humanité aurait moins eu à gémir sans doute que sur un acte réfléchi de sévérité populaire : mais la Révolution n'aurait point donné au monde cet étonnant spectacle d'une assemblée de citoyens qui juge paisiblement et majestueusement un souverain appelé à sa barre ; la racine de tous les trônes n'en eût point tremblé, et les peuples, remués jusqu'aux entrailles, ne se fussent point demandé les uns aux autres : Est-ce donc ainsi que la France punit son roi ?

La lutte entre l'opinion publique et la monarchie semblait bien alors terminée, mais celle entre la bourgeoisie et le peuple ne l'était pas. Une bonne partie de la classe moyenne tenait encore à l'ancienne Constitution royaliste par le lien des intérêts et des habitudes. Le peuple n'avait pas besoin sans doute de ramasser ses droits ni ses pouvoirs dans le sang d'un roi ; mais sa victoire du 10 août demandait à être affermie par un grand acte d'autorité nationale. Une aristocratie nouvelle, aristocratie de fortune et d'influence menaçait de s'élever sur les ruines de l'ancienne. Peu d'hommes, écrivait Marat, sont dignes d'être libres, parce qu'ils ne veulent pas jouir avec modération de la liberté. Qu'on juge de l'insolence des valets de l'ancienne Cour devenus maîtres à leur tour ! comme ils n'ont point d'éducation et qu'ils manquent de principes, ils- s'abandonnent à toutes les passions des suppôts de l'ancien régime, et ils ont de moins qu'eux les bienséances. Les mêmes scélérats qui faisaient notre malheur sous la royauté continuent à le faire sous la République.

A la tête de cette aristocratie nouvelle se placent les Girondins. Leurs doctrines n'avaient ni l'abnégation, ni la pureté des opinions démocratiques. Ils voulaient dans l'Etat une classe prépondérante. On les accuse même de s'être entendus dans ce temps-là, en dessous main, avec l'abbé Sieyès, pour rétablir un gouvernement constitutionnel. La difficulté était de trouver un roi. La branche aînée des Bourbons leur semblait frappée d'une impopularité irrémissible ; ils désespéraient en outre de la plier aux mœurs et aux idées de la bourgeoisie. Une note communiquée à Barère insinue que les Girondins tournaient alors les yeux vers le duc d'York : leur rêve était d'amalgamer la Constitution française avec celle de l'Angleterre. Les Montagnards qui ne voulaient pas plus de ce roi étranger que d'un autre, croyaient humilier les desseins et les intrigues des hommes de la Gironde, en jetant sur leur tête le linceul de Louis XVI.

Le peuple avait déjà exécuté par toute la ville les rois de marbre, de pierre et de bronze ; il essayait ses bras sur ces images avant de frapper le simulacre vivant de la souveraineté. Au moment où se préparait une si sanglante tragédie, le théâtre, cette grande école des mœurs, adressait au peuple d'austères leçons, par la bouche d'un vieux poète anglais. On jouait alors pour la première fois *Othello, tragédie du citoyen Ducis, d'après Shakespeare*. On remarqua ce passage, si mal traduit en vers français, où Othello, sur le point d'étouffer Desdemona, commence par faire autour de lui des ténèbres : Eteignons la lumière, et alors. Eteignons la lumière, si je t'éteins, toi ministre du feu, je puis ressusciter ta première flamme, dans le cas où je viendrais à me repentir. Mais, que j'éteigne une fois la flamme de ta vie — se tournant vers Desdemona —, toi le plus merveilleux ouvrage de la bienfaisante nature, je ne sais plus où retrouver cette céleste étincelle qui pourrait te ranimer.

Magnifique argument en faveur de l'abolition de la peine de mort ! William Shakespeare comme un vieil ami, conseillait de sa tombe la Révolution française.

Il avait vu les orages de son temps et rappelait les hommes du temps présent au calme de la prudence et de la modération. La critique dénonça à propos de cette pièce les larcins qu'avait faits M. de Voltaire au théâtre anglais. Enfin j'extrais des *Révolutions de Paris* la note suivante, qui est peut-être curieuse, jetée au milieu des sombres préoccupations et des graves événements :

Nous ne finirons pas sans rendre justice à Talma : sa figure délirante, sa marche égarée, ses gestes d'abandon, sont en lui de la plus grande vérité. Ce jeune artiste a vraiment le germe du talent. Puisque j'en suis sur le chapitre du théâtre, je dois dire que la Commune de Paris voulut faire suspendre les représentations d'un ouvrage de Laya, l'Ami des lois, comme inspirant a la multitude des sentiments contre-révolutionnaires. Le théâtre résista, l'affaire fut portée devant la représentation nationale, où l'esprit d'antagonisme qui existait entre la majorité de la Convention et de la Commune, fit lever toute censure.

Le roi sera jugé : comment le sera-t-il ? C'est la grande question qui divisait encore les Jacobins. Robespierre et Saint-Just voulaient qu'on enveloppât le roi dans la royauté, puis qu'on en finit avec tous les deux comme avec le principe du mal, d'un coup de foudre. Ils regardaient très peu à l'homme et a ses actes ; ils ne regardaient qu'à l'intérêt public. La manière la plus prompte de se débarrasser de Louis XVI leur semblait la meilleure et la plus magnanime. Les formes, les lenteurs ordinaires de la justice gêneraient, selon eux, l'explosion du sentiment national : la procédure, vis-à-vis d'un roi, était le masque de la faiblesse ou de l'hypocrisie. Ils voulaient l'étouffer comme Romulus dans un orage. Marat n'était point de cet avis ; Marat demandait que la Convention procédât au jugement de Louis XVI dans les formes et avec une impassible sévérité.

Louis XVI fut amené à la barre de la Convention nationale le 11 décembre 1792. Presque tout Paris était sous les armes. Le roi s'était levé à sept heures du matin... Mais je cède la place aux pièces officielles, mille fois plus éloquentes que toutes les bouches de l'histoire. Voici le résumé du rapport du commissaire Albertier :

> La prière du ci-devant roi a été à peu près de trois quarts d'heure. A huit heures, le bruit du tambour l'a fort inquiété : il m'a demandé ce 'que c'était que ce tambour, et a ajouté qu'il n'était point accoutumé à l'entendre de si bonne heure. Un instant après l'on a servi le déjeuner. Louis a déjeuné en famille. La plus grande agitation régnait sur tous les visages. Le bruit et le rassemblement qui, à chaque instant, devenait plus nombreux, ont continué à beaucoup l'alarmer. Après le déjeuner, au lieu de la leçon de géographie[1] qu'il a coutume de donner à son fils, il a fait avec lui une partie au jeu de stam. L'enfant, qui ne pouvait aller plus loin que le point de seize, s'est écrié : *Le nombre seize est bien malheureux*. — Ce n'est pas d'aujourd'hui que je le sais a répondu Louis XVI.
>
> Le bruit cependant augmentait ; j'ai cru qu'il était temps de l'instruire ; je me suis approché de lui : Monsieur, je vous

[1] J'ai vu aux Archives les deux globes de carton dont se servait pour cette étude Louis XVI dans la tour du Temple.

> préviens que dans l'instant vous allez recevoir la visite du maire. — Ah ! tant mieux, a répondu Louis. — Mais je vous préviens, ai-je reparti, qu'il ne vous parlera pas en présence de votre fils. Louis, faisant approcher son enfant : Embrassez-moi, mon fils, et embrassez votre maman pour moi. Ordre est donné à Cléry de sortir. Il sort et emmène avec lui le jeune Louis... Louis, après être resté un quart d'heure à se promener, se place dans son fauteuil, en me demandant si je savais ce que le maire avait à lui dire. Je lui ai dit que je l'ignorais, mais que bientôt il le lui apprendrait lui-même. Il se lève et se promène encore pendant quelque temps. Je lisais sur son front l'inquiétude qui l'agitait. Il était tellement rêveur, tellement absorbé dans ses réflexions, que je me suis approché de très près derrière lui sans qu'il me remarquât. A la fin, il s'est retourné et tout surpris, il m'a dit : Que voulez-vous, monsieur ? — Moi, monsieur ? je ne veux rien ; seulement, je vous ai cru incommodé, et je venais voir si vous aviez besoin de quelque chose. — Non, monsieur. Louis s'en plaignit seulement en disant : Vous m'avez privé une heure trop tôt de mon fils. Il s'est replacé dans son fauteuil, et le citoyen maire est arrivé un instant après.

Voici maintenant le rapport du maire (Chambon) :

> ... Je suis monté dans l'appartement de Louis, et avec la dignité qui convient à un représentant du peuple, je lui ai signifié son mandat d'amener. Je suis chargé, lui ai-je dit, de vous annoncer que la Convention nationale attend Louis Capet à sa barre et qu'elle m'ordonne de vous y traduire. Je lui ai demandé ensuite s'il voudrait descendre. Louis XVI parut hésiter un instant, et dit : Je ne m'appelle pas Capet : mes ancêtres ont porté ce nom, mais jamais on ne m'a appelé ainsi. Au reste, c'est une suite des traitements que j'éprouve depuis quatre mois par la force. Le maire, sans répondre, l'a invité de nouveau à descendre : à quoi il s'est décidé.

Au bas de l'escalier, dans le vestibule, quand Louis XVI vit toute une force armée de fusils, de piques, et les cavaliers bleu de ciel, dont il ignorait la formation, son inquiétude parut redoubler. Arrivé dans la cour du Temple, il jeta un coup d'œil sur la tour qu'il vient de quitter. Il pleuvait alors. Louis avait une redingote noisette par-dessus son habit. On le fit monter en voiture. Le procureur de la Commune, Chaumette, ayant fait observer que la rue du Temple était étroite et qu'il était à craindre qu'il n'arrivât quelque accident au moment du départ, on prit des mesures pour assurer la sortie du prisonnier. Les glaces du carrosse étaient ouvertes : des cris de mort furent portés aux oreilles du roi. Louis était placé à côté du maire ; il contemplait la multitude houleuse qui s'enflait de moment en moment, sans donner signe de tristesse, ni d'inquiétude, ni de mauvaise humeur. Il garda le silence pendant presque toute la route ; une ou deux fois seulement il parut s'occuper d'objets fort étrangers à sa situation r en passant devant les portes Saint-Martin et Saint-Denis, il demanda laquelle des deux on se proposait d'abattre. La voiture était entrée dans la cour des Feuillants

; les municipaux confièrent a la force armée la personne de Louis XVI. Santerre lui mit la main sur le bras et le conduisit ainsi jusqu'à la barre de la Convention. Louis avait la barbe un peu longue ; son extérieur était négligé ; il avait perdu de son embonpoint. On remarqua dans l'Assemblée que l'ex-roi occupait le même fauteuil et la même place où il était quand il accepta la Constitution ; car, depuis cette époque, les distributions intérieures du Manège avaient été changées sur un nouveau plan tout à fait inverse du premier. 0 Providence, voila bien de tes leçons : Louis XVI soutint avec un air d'insouciance flegmatique la vue de ces lieux qui devaient réveiller en lui des souvenirs amers. Son visage, étranger, pour ainsi dire, à la scène dont il était l'auteur principal, détruisait même les sentiments d'intérêt et de pitié, que son infortune remuait dans les cœurs.

Le président de la Convention nationale était alors Barère ; il va vous raconter lui-même ses impressions durant cette séance mémorable :

> Je me rends à l'Assemblée à 10 heures, je cherche à préparer les esprits agités et les âmes indignées, à contenir leurs sentiments, et a paraître impassible et disposé à la justice. On reçoit au bureau des secrétaires des avis multiplies qui annoncent que l'effervescence est très grande sur les boulevards, depuis le Temple jusqu'à la porte des Feuillants. D'autres avis assurent que la vie du roi est en danger, surtout sur la place Vendôme où le rassemblement du peuple est plus nombreux et plus exaspéré. Je fais venir vers les onze heures M. Ponchard, commandant de la garde conventionnelle et M. Santerre, commandant de la garde nationale de Paris.
>
> Vous répondez du roi sur votre tête, leur dis-je, vous, monsieur le commandant de la garde de Paris, depuis le Temple jusqu'à la porte de l'Assemblée, et vous monsieur le commandant de la garde conventionnelle, depuis la porte de l'Assemblée jusqu'au retour du roi à cette porte et à la remise de sa personne au commandant de la garde nationale.
>
> Les ordres furent très ponctuellement exécutés ; tout fut calme, et, vers midi et demi, le roi parut à la barre de la Convention. Les officiers de l'état-major et le commandant Ponchard, ainsi que le commandant Santerre, étaient derrière lui.
>
> Avant son arrivée, il s'était manifesté des marques bruyantes d'improbation sur quelques motions d'ordre intempestives et imprudentes qui avaient été faites ; quelques côtés des tribunes applaudissaient, d'autres poussaient des vociférations. Vers midi, je crus devoir donner une autre direction aux esprits et une meilleure disposition aux tribunes. Je me levai, et après un moment de silence, je demandai aux citoyens nombreux et de toutes les classes, qui remplissaient la salle, d'être calmes et silencieux. Vous devez le respect au malheur auguste et à un accusé descendu du trône ; vous avez sur vous les regards de la France, l'attention de l'Europe et les jugements de la postérité. Si ce que je ne peux penser ni prévoir, des

signes d'improbation, des murmures étaient donnés ou entendus dans le cours de cette longue séance, je serais forcé de faire sur-le-champ évacuer les tribunes : la justice nationale ne doit recevoir aucune influence étrangère[1]. L'effet de mon discours fut aussi subit qu'efficace. La séance dura jusqu'à sept heures du soir, et dans cet espace de temps, pas un murmure, pas un mouvement ne se fit remarquer dans toute la salle.

Louis XVI parut à la barre, calme, simple et noble, comme il m'avait toujours paru à Versailles, quand je le vis en 1788 pour la première fois, et quand je fus envoyé vers lui, au temps des Etats généraux et de l'Assemblée constituante, comme membre de différentes députations. J'étais assis comme tous les membres de l'Assemblée : le roi seul était debout à la barre. Tout républicain que je suis, je trouvai cependant très inconvenant et même pénible à supporter de voir Louis XVI, qui avait convoqué les Etats généraux et doublé le nombre des députés des communes, amené ainsi devant ces mêmes communes, pour y être interrogé comme accusé. Ce sentiment me serra plusieurs fois le cœur, et !quoique je susse bien que j'étais observé sévèrement par les députes spartiates du côté gauche, qui ne demandaient pas mieux que de me voir en faute pour me faire l'injure de demander mon remplacement à la présidence, néanmoins j'ordonnai à deux huissiers, qui étaient près de moi, de porter un fauteuil à Louis XVI dans la barre. L'ordre fut exécuté sur-le-champ. Louis XVI y parut sensible, et ses regards dirigés vers moi me remercièrent au centuple d'une action juste et d'un procédé délicat que je mettais au rang de mes devoirs.

Cependant le roi restait toujours debout avec une noble assurance. Alors je crus, avant que de commencer à l'interroger, devoir lui renvoyer un des huissiers pour l'engager à s'asseoir. En voyant cette communication qui avait existé deux fois entre le président et l'accusé, les députés du côté gauche, soupçonneux comme des révolutionnaires, parurent par quelques légers murmures improuver ces communications par l'intermédiaire de l'huissier qui allait du fauteuil du président à la barre. Un des députés, plus irritable et plus défiant que les autres, Bourdon (de l'Oise), que l'on avait vu couvert de sang dans la journée du 10 août, où il combattit avec force, m'attaqua personnellement par une motion d'ordre. Il prétendit que la présidence devait être impassible comme la Convention, et qu'il était extraordinaire et même inconvenant de voir des

---

1 Ces paroles ne sont pas celles que l'histoire a conservées : Représentants, dit Barère, vous allez exercer le droit de justice nationale. Que votre attitude soit conforme à vos nouvelles fonctions. (*Se tournant vers les tribunes*) : Citoyens, souvenez-vous du silence terrible, qui accompagna Louis, ramené de Varennes, silence précurseur du jugement des rois par les nations.

pourparlers par l'huissier entre l'accusé et le président. Les esprits étaient prêta à s échauffer, et je sentis que si je laissais aller cette motion aux débats, je ne serais plus maître del' Assemblée. Je demandai la parole pour expliquer les motifs de ces communications, qui ne tendaient qu'à de simples égards qu'on doit à tout accusé, même dans les tribunaux ordinaires. Je dois le dire à la louange de ce côté gauche, dont je redoutais les imputations hasardées et la censure sévère, aussitôt que j'eus expliqué les faits relatifs au siège envoyé à l'accusé et à l'invitation de s'asseoir, tout reprit le calme et la confiance.

Deux membres du Comité chargé des pièces et de l'instruction du procès m'apportèrent alors le procès-verbal rédigé au Comité sur *les questions que je devais faire à l'accusé*. Tout était écrit par le Comité, jusqu'aux formules de l'interrogatoire. En les parcourant rapidement, les premiers mots me frappèrent : Louis Capet, la nation vous accuse. Je savais depuis le commencement de la Révolution, que le sobriquet historique donné dans le dixième siècle à Hugues, quand il s'empara du trône des Carlovingiens, déplaisait fortement à Louis XVI. Je pris sur moi de supprimer le nom de Capet dans la formule de l'interrogatoire, nom qui revenait à chaque chef d'accusation. Personne ne s'avisa de cette suppression dans l'Assemblée. Louis XVI seul le sentit, comme il nous l'a appris lui-même dans la suite[1].

Louis XVI toujours assis, répondait très laconiquement à chaque question, soit en invoquant la Constitution, qui ne rendait responsable que le ministère, soit en rejetant sur chaque ministre la responsabilité des différents actes ou des faits compris dans les chefs d'accusation. Là finit très heureusement mon pénible mandat. Mon âme fut à l'aise et comme délivrée d'un lourd fardeau quand je lus le dernier article de ce long interrogatoire. En ce moment, les deux membres du Comité formé pour l'instruction du procès apportèrent sur le bureau des secrétaires une quantité de papiers trouvés dans l'armoire de fer aux Tuileries, et dont une grande partie était de l'écriture de Louis XVI. Les autres étaient des pièces de la correspondance entre Louis XVI et ceux de ses conseils, ministres ou courtisans, qui

---

1 Cambacérès, arriva quelques jours après dans la chambre de Louis XVI, pour lui porter la nouvelle que la Convention lui donnait le choix de trois défenseurs, lui dit : Louis Capet, je viens de la part de la Convention. Louis XVI l'interrompant : Je ne m'appelle point Capet, mais Louis. Cambacérès reprend d'un ton officiel : Louis Capet, je viens vous notifier le décret qui vous donne le choix de trois défenseurs. — Je répète, dit Louis XVI, que mon nom n'est point Capet ; le président Barère, à la Convention ne m'a jamais nommé que Louis ; et c'est ainsi que je me nomme. — Cette particularité, ajoute Barère, connue de la bouche même de Cambacérès, me prouva que Louis XVI avait très bien senti toutes les nuances de mes procédés à son égard.

communiquaient avec lui sur les affaires de l'Etat et sur les événements de la Révolution.

M. Valazé, l'un des six secrétaires, se chargea de présenter à Louis XVI les diverses pièces une à une, afin de les lui faire reconnaître ou désavouer. M. Valazé, qui était cependant regardé à la Convention comme royaliste[1], s'approcha de la barre s'assit, en dedans de la salle, et d'un air dédaigneux ou du moins peu convenant, présentait à Louis XVI, en lui tournant le dos, et comme pardessus son épaule, les pièces de la correspondance et les autres écritures du procès. Je ne pus supporter, je l'avoue, cette manière presque insultante au malheur, et je crus devoir faire cesser ce procédé indélicat en envoyant un huissier à M. Valazé pour l'engager à mettre des formes moins dures et moins offensantes envers un illustre accusé. — Aussitôt M. Valazé se leva, se tourna vers Louis XVI, et d'une manière plus digne de la Convention et du roi, lui présenta les pièces avec des égards qui furent très bien sentis et appréciés par Louis XVI, qui, par ses regards et par un léger mouvement de tête sembla me remercier.

Oh ! combien de fois, depuis son jugement, j'ai pensé avec un intérêt touchant à cette séance de la Convention, où je l'interrogeai, moi citoyen obscur des Pyrénées, moi qui l'avais vu sur son trône en 1788, lorsqu'il reçut si majestueusement les envoyés d'un prince qui a été aussi malheureux que lui, de Tippo-Saïb, sultan du royaume de Vissaour, dans l'Inde... Enfin vers les sept heures du soir, cette pénible et extraordinaire séance fut terminée. Louis XVI fut confié à la force armée de la Convention et de Paris, qui en répondait et qui justifia la confiance de l'Assemblée.

Louis XVI enferma sa défense dans un système négatif. Quand on lui demanda : Avez-vous fait construire une armoire à porte de fer dans un mur du château des Tuileries ? Il répondit : Je n'en ai aucune connaissance. L'ex-roi refusa ainsi de reconnaître toutes les pièces trouvées dans cette armoire et qui lui furent successivement présentées. Les négations de Louis ne pouvaient détruire l'évidence des faits et elles portaient atteinte à sa franchise. Couvrons au reste d'un silence respectueux les fautes et les dissimulations de cet infortuné monarque, *res est sacra miser*.

Au sortir de la salle de la Convention, on fit passer Louis XVI dans la salle des conférences : le commandant, le procureur de la Commune et le maire l'accompagnaient. Chambon lui demanda s'il voulait prendre quelque chose, Louis répondit non. Mais un instant après, voyant un grenadier tirer un pain de sa poche et en donner la moitié à Chaumette, le roi s'approcha du procureur de la Commune, pour lui en demander un morceau. Chaumette en se reculant, lui répondit : Demandez tout haut ce que vous voulez, monsieur. Louis XVI reprit :

---

1 Valazé tenait aux Girondins ; la grossièreté de ses manières et de ses rapports avec le roi fut blâmée hautement par tous les journaux de la Montagne.

Je vous demande un morceau de pain. — Volontiers, lui dit Chaumette, tenez, rompez : c'est un déjeuner de Spartiate. Si j'avais une racine, je vous en donnerais la moitié. Il était cinq heures et le malheureux roi n'avait encore lien mangé de la journée. — Rompre le pain était autrefois un signe de fraternité : pourquoi faut-il qu'entre le roi et son peuple le pain ne se rompe qu'au pied de l'échafaud !

Louis remonta dans la voiture du maire. La foule était immense et agitée. Des cris de mort se mêlèrent à ceux de *Vire la nation ! vive la République*. Des forts de la halle et des charbonniers sous les armes, rangés en bataille, dans la meilleure tenue, se mirent à chanter énergiquement le refrain de l'hymne des Marseillais : Qu'un sang impur inonde *nos sillons*. Cet à-propos brutal fut cruellement saisi par Louis XVI. De tels chants répétés au loin enveloppaient le roi d'une atmosphère funèbre. Un silence glacial succédait à ces accents tempétueux. Louis parla peu au retour. Doué d'une grande mémoire, il articula seulement le nom de quelques rues qu'il parcourait. — Ah ! voici, dit-il, la rue du Houssaye. Le procureur de la Commune reprit : Dites la rue de l'Egalité. — Oui, oui, à cause de... Il n'acheva pas ; sa tête tomba mélancoliquement sur sa poitrine. Les farouches républicains qui reconduisaient l'ex-roi étaient mal à l'aise ; ils ne pouvaient, quoi qu'ils fissent, comprimer leur attendrissement. Le citoyen Chaumette lui-même, pour lequel la matinée avait été si pénible, se trouva un peu mal au retour. Je me sens le cœur embarrassé, dit-il. Il y a des infortunes qui touchent jusqu'aux plus implacables ennemis de la royauté.

Cependant, que se passait-il au Temple ? Le commissaire Albertier était monté dans l'appartement des femmes, après le départ du roi. Nous leur avons appris, raconte-t-il, que Louis venait de recevoir la visite du maire. Le jeune Louis le leur avait déjà annoncé. *Je sais cela*, m'a dit Marie-Antoinette ; *mais, où est-il maintenant ?* Je lui ai répondu qu'il allait à la barre de la Convention, mais qu'elle ne devait point être inquiète, qu'une force imposante protégeait sa marche. *Nous ne sommes point inquiètes, mais affligées*, m'a répondu Mme Elisabeth.

Louis fut ramené dans sa chambre à six heures et demie. Alors, le maire et tous ceux qui l'accompagnaient se retirèrent. Il demeura seul avec le commissaire Albertier. Monsieur, lui dit-il, croyez-vous qu'on puisse me refuser un conseil ? — Monsieur, je ne puis rien préjuger. — Je vais chercher la Constitution. Il va, revient et après avoir parcouru l'acte constitutionnel : Oui, la loi me l'accorde. Après un silence : Mais, monsieur, croyez-vous que je puisse communiquer avec ma famille ? — Monsieur, je l'ignore encore, mais je vais consulter le conseil. — Faites-moi aussi, je vous prie, apporter à dîner, car j'ai faim ; je suis presque à jeun depuis ce matin. — Je vais d'abord satisfaire aux vœux de votre cœur, en consultant le conseil, puis je vous ferai apporter à dîner. Le commissaire rentre : Monsieur, je vous annonce que vous ne communiquerez pas avec votre famille. — C'est cependant bien dur ; mais avec mon fils, mon fils qui n'a que sept ans. — Le conseil a arrêté que vous ne communiqueriez point avec votre famille : or, votre fils est compté pour quelque chose dans votre famille. Le roi se le tint pour dit. On servit ensuite le souper. Louis mangea six côtelettes, un morceau de volaille assez volumineux, des œufs ; il but deux verres de vin blanc et un d'Alicante. Puis il se leva de table et alla se coucher.

Nous sommes ensuite, raconte Albertier, remontés chez les dames. Leur première question a été de savoir si Louis communiquerait avec sa famille. Nous leur avons fait la même réponse qu'à Louis. Marie-Antoinette : *Au moins, laissez-lui son fils*. L'un de mes collègues lui a répondu : *Madame, dans la position où*

vous vous trouvez, je crois que c'est à celui qui est supposé avoir le plus de courage à supporter la privation : d'ailleurs, l'enfant, à son âge, a plus besoin des soins de sa mère que de ceux de son père. Ces séparations violentes étaient hautement blâmées par les journaux de la Montagne : On se conduit avec les prisonniers du Temple, écrivait Prud'homme, de manière qu'ils finiront par exciter la pitié. Les partisans de Robespierre et de Saint-Just, qui voulaient une justice rapide, demandaient si c'était par humanité qu'on laissait l'ex-roi se consumer dans le chagrin et dans la terreur.

Les royalistes se remuaient sourdement pendant le procès de Louis XVI. Les plus ardents Montagnards furent circonvenus par des démarches secrètes et des considérations délicates de famille. Le père de Desmoulins le conjurait, dans une lettre, de ne pas le réduire au chagrin de voir son nom sur la liste de ceux qui voteraient la mort du roi. Camille, dominé par l'enivrement révolutionnaire, ne tint aucun compte de cette prière ; il proposa à l'Assemblée le projet de décret suivant : Louis Capet à mérité la mort. Il sera dressé un échafaud sur la place du Carrousel, où Louis sera conduit ayant un écriteau avec ces mots devant : *Parjure et traître à la nation*, et derrière : *Roi*, afin de montrer à tout le peuple que l'avilissement des nations ne saurait prescrire contre elles le crime de la royauté par un laps de temps, même de mille cinq cents ans. En outre, le caveau des rois à Saint-Denis sera désormais la sépulture des brigands, des assassins et des traîtres. — Un autre conventionnel, Barère, avait une jeune femme, très aimable, très riche, mais entichée de royalisme et de dévotion ; elle lui écrivit lettre sur lettre ; la mère de cette jeune femme mêla des fureurs aux larmes de sa fille ; tout fut inutile : Barère vota la mort. Je rapporte ces faits, pour montrer quelle nécessité inéluctable poussait alors la main de la France sur son roi, puisque les cœurs résistèrent non seulement à la pitié, mais encore à de plus douces influences, comme les liens du sang ou les attaches du cœur. Il ne faut pourtant pas croire que les sentiments de l'homme n'aient point fait trembler çà et là, dans l'esprit de ces terribles législateurs, la sentence de mort. Ils ont eu à vaincre la nature. Celui de tous qu'on croirait le moins accessible à la compassion envers les rois, Marat fut ému.

A présent que j'ai tiré le rideau sur la partie officielle du procès, je puis bien me servir de confidences qui m'ont été faites, en 1836, par la sœur de Marat, dans une petite chambre de la rue de la Barillerie. Marat recevait chaque jour des lettres anonymes dans lesquelles on l'engageait par des promesses d'argent à sauver Louis XVI. *L'Ami du peuple* était surtout en butte aux obsessions des royalistes, comme ayant été autrefois médecin des écuries du comte d'Artois. Des comtesses et des marquises de la Cour qui l'avaient entrevu à Versailles, lui envoyèrent une actrice du Théâtre-Français, pour l'attendrir sur le sort de Louis XVI.

Marat revenait de la Convention, quand il trouva chez lui Mlle Fleury qui l'attendait. Las des travaux de la séance, il ouvrit cependant quelques lettres déposées sur la table, et, les parcourant avec des yeux irrités :

> Encore ! s'écria-t-il ; je vais dénoncer ces lettres au comité de surveillance.

Après un silence :

> J'ai aimé Louis Capet, reprit Marat comme se parlant à lui-même, mais j'avais tort. Cet homme nous a trompés. Maintenant, je le hais ; maintenant, je veux appesantir sur

sa tête une main que j'avais étendue vers lui pour le soutenir.

— Quels crimes lui reprochez-vous donc ?

— Ses crimes ! Un roi insurgé contre la nation ! un faussaire ! c'est lui qui, par ses lenteurs, par sa mauvaise foi, par les conseils perfides de ses courtisans, nous a jetés dans la nécessité d'une politique violente. Nous subirons l'échafaud ; il l'a dressé.

Mademoiselle Fleury tomba aux genoux de Marat.

Que faites-vous ? lui dit celui-ci surpris ; on ne s'agenouille même plus devant Dieu.

— Je demande, répondit-elle en joignant les mains avec une grâce théâtrale et en relevant deux yeux suppliants, je demande la grâce du roi.

— Y pensez-vous ?

— J'y ai pensé depuis un mois. Ecoutez-moi, Marat ; je sais que vous êtes bon. Le système de terreur où vous voulez engager la France tient à une idée fixe contre laquelle votre cœur se révolte. Mais réfléchissez encore. Si vous vous trompiez enfin ! si, au bout de cette traînée de sang, les générations futures ne trouvaient pas le bonheur que vous leur promettez, jugez combien votre œuvre serait maudite. Il lie tient qu'à vous aujourd'hui de rattacher votre nom à un présent moins ensanglanté, à un avenir moins téméraire. Parlez pour le roi demain, à l'Assemblée surprise, atterrée, étourdie, on n'osera plus voter le jugement de la mort quand Marat aura voté la vie.

— Qu'osez-vous dire là ? reprit Marat, dont l'œil étincelait ; parlez moins haut, madame ; qu'on ne sache pas que de tels propos sont tenus dans ma maison, sans que je les aie fait aussitôt punir de mort.

— Oh ! je ne vous crains pas, Marat ; votre 'bonheur et votre salut me sont plus chers que ma vie : j'ai de l'amitié pour vous : je souffre de vous voir sur la pente glissante d'un sentier humide de sang, et je voudrais vous arrêter.

— Tu ne comprends donc pais ma mission, enfant ? Je te l'ai déjà dit, je suis la vengeance de Dieu et du peuple ; je suis ce bétail humain jusqu'ici traîné à la charrue ou à la boucherie, mais qui, comme le taureau mal tué, se retourne enfin, la corne haute, contre son maître et l'éventre.

Marat était effrayant ; sa chevelure s'agitait horrible et menaçante sur son front baigné de sueur. Mlle Fleury recula.

Louis est coupable, continua Marat ; mais fût-il innocent, nous serions encore en droit de punir dans sa personne les crimes de la royauté. Le roi est mort, vive le roi ! disaient les courtisans pour faire entendre qu'il n'y avait qu'un seul roi

de France dans les hommes successifs. Le nouveau venu au trône, en héritant des droits et des honneurs de ses pores, ne saurait en décliner les charges. Ce n'est donc pas à Louis que nous allons faire un procès, c'est à tous les rois de France dans la personne de Louis. Nous allons juger le passé dans le présent, les rois qui sont morts dans celui qui vit.

— Ecoutez-moi, Marat ; je suis de l'avis de Saint-Just : Cet homme est né roi ; cet homme doit régner ou mourir ; — il faut qu'il règne !

— Il faut qu'il meure : tant que cet homme vivra, les factions s'agiteront autour de lui. Nous-mêmes, car qui peut répondre de l'avenir, nous pouvons, d'un instant à l'autre, être pris de faiblesse et retourner en arrière. Le roi mort, il n'y a plus moyen de reculer. Je ne me dissimule pas que Louis nous a servi à faire la Révolution ; mais abordés, d'hier, dans une île nouvelle, il faut brûler maintenant le vaisseau' qui nous y a conduits, afin que n'ayant plus ni salut à attendre des mesures tempérées, ni merci à espérer des rois nous combattions comme des furieux pour maintenir la République.

— Voyons, Marat, ne m'as-tu pas avoué une fois que tu regrettais la monarchie Y Cette tête tombée, tu viens de le dire toi-même, il ne sera plus possible d'y revenir. Ton projet de république est sublime ; mais, après tout, il peut être insensé. Que de larmes d'ailleurs, que de sang avant d'arriver par ce chemin à la paix, à l'union et à l'amour ! Il te faudra peut-être encore abattre deux cent mille têtes !

— On les abattra.

Il y eut un moment de silence pendant lequel Mlle Fleury crut voir toute la chambre peinte en rouge.

Quand la gangrène y est, reprit-il, il faut savoir couper un membre pour sauver le reste du corps. Je taille dans le vif un avenir heureux pour l'humanité. Nous semons dans le sang et dans les larmes, nos fils recueilleront dans la joie.

— Mais cet avenir est si éloigné !

— Le propre des hommes forts est d'attendre.

— Attendre les pieds dans le sang !

— La France, d'ailleurs, a trop souffert sous ses rois, elle n'en veut plus.

— La France ne veut rien et veut tout. Il suffit d'une main qui la pousse pour la conduire au trône ou à l'échafaud. Ce n'est pas, au reste, un monarque absolu, un dieu puissant et couronné que je t'engage à donner à la France, c'est un homme roi, c'est, comme tu le disais toi-même l'autre jour, un premier serviteur aux gages du peuple qui en reçoive et en exécute les ordres.

— Nous sommes assez grands maintenant pour nous servir nous-mêmes.

— C'est bien ; mais le peuple n'est grand que quand il est fort et magnanime. Or, laquelle crois-tu la plus élevée de la nation qui, ayant un roi sous la main, un roi sans défense, sans armée, le tue, ou de celle qui l'appelle à sa barre pour lui dire : Louis, tu nous as trahis et nous te pardonnons !

— Vous êtes généreuse, pauvre fille de théâtre ! Malheureusement nous sommes obligés aujourd'hui de nous faire, contre cette noble pitié, des entrailles de fer. Croyez-vous que si j'eusse été libre de choisir mon rôle dans le draine de sang qui se joue sous vos yeux, je n'eusse pas aimé mieux être victime que bourreau ? Je souffrirais moins. Mais il y a une volonté d'en lia ut qui s'accomplit, et à laquelle nous servons de ministres : Robespierre et moi, nous sommes les deux bras de la vengeance levée sur le monde.

Marat s'enferma dans sa chambre ; mademoiselle Fleury veilla à sa porte durant toute la nuit. Elle entendit le bruit précipité de ses bottes sur le plancher. Il ne prit qu'une heure de sommeil. Ce léger repos sembla l'avoir calmé. Il se mit devant sa table vers deux heures et écrivit jusqu'au lever du soleil. Mademoiselle Fleury veillait toujours ; le sort du roi se décidait dans ces heures froides et silencieuses qui passaient lugubrement sur sa tête.

Le matin, Danton vint ; Mlle Fleury le vit entrer avec une angoisse infinie. On entendit bientôt retentir sa grosse voix dans la chambre de Marat.

Qui diable vous a mis un pareil projet en tête ? on va vous croire fou tout à fait.

On répliqua, mais si bas que la voix n'arriva pas jusqu'aux oreilles de la comédienne ni de la sœur de Marat qui était entrée dans l'antichambre. Ces femmes jugèrent d'ailleurs, tout de suite, que Danton l'avait pris par son côté faible, la crainte de paraître extravagant.

D'ailleurs, ajouta-t-il, vous ne le sauverez pas. Cet homme est condamné d'avance.

Ils descendirent l'escalier lentement pour se rendre à la séance. Mlle Fleury les vit de la fenêtre du salon discuter dans la rue avec des gestes.

Marat était assis sur son banc à la Convention quand Louis XVI parut à la barre. Il écrivit le lendemain dans son journal : On doit à la vérité de dire qu'il s'est présenté et comporté à la barre avec décence ; qu'il s'est entendu cent fois appeler Louis sans montrer la m'oindre humeur, lui qui n'avait jamais entendu résonner à son oreille que le nom de majesté ; qu'il n'a pas témoigné la moindre impatience tout le temps qu'on l'a tenu debout, lui devant qui aucun homme n'avait le privilège de s'asseoir. Innocent, qu'il aurait été grand à mes yeux dans cette humiliation !

Le cœur des femmes s'attendrissait sur le prisonnier du Temple. La Convention ayant accordé un conseil à Louis, Olympe de Gouges écrivit à cette Assemblée la lettre suivante : Franche et loyale républicaine, sans tache et sans reproche, je crois Louis fautif comme roi ; je désire être admise à seconder un vieillard de

quatre-vingts ans — Malesherbes —, dans une fonction qui demande toute la force d'un âge vert. Cette Olympe de Gouges, fille d'une revendeuse à la toilette, mariée à quinze ans, veuve à seize, avait commencé par l'amour et finit par la passion des lettres. Elle ne savait, selon Dulaure, ni lire, ni écrire, mais son esprit naturel lui tenait lieu d'éducation. Elle disait ses pensées à des secrétaires. La proposition qu'elle lançait de défendre Louis XVI fit sourire la Convention et les tribunes. La Révolution rappelait les femmes à leurs devoirs, au foyer domestique, à la famille ; elle écarta cette main officieuse tendue à l'ex-roi moins par sentiment que par vanité.

A travers le procès de Louis XVI, la Convention, cette assemblée géante, s'occupait d'organiser l'instruction primaire. La République supposait, dans les idées des Montagnards, des écoles distribuées également sur toute la surface du pays : ils espéraient ainsi soulever la nation vers la lumière. Cette discussion fut marquée par un scandale ; Robert Dupont proféra, du haut de la tribune, le blasphème suivant : La nature et la raison, voilà les dieux de l'homme, voilà mes dieux. Je l'avouerai de bonne foi à la Convention, je suis athée. Une rumeur subite parcourut les bancs ; les exclamations de plusieurs membres prolongèrent le tumulte qui alla mourir dans quelques consciences muettes. C'est de ce jour en effet que l'athéisme osa montrer dans la République sa face hideuse. Robespierre, Saint-Just, l'abbé Grégoire, tous ceux qui voulaient rattacher la Révolution à l'idée d'une puissance invisible furent consternés.

L'état des subsistances appelait toujours les réflexions des économistes. Robespierre publia un mémoire, où il se fit courageusement l'avocat du pauvre, cet orphelin de la société. Les aliments nécessaires à l'homme, écrivait-il, sont aussi sacrés que la vie elle-même. Tout ce qui est indispensable pour la conserver est une propriété commune à la société entière. Il n'y a que l'excédent qui soit une propriété individuelle, et qui soit abandonné à l'industrie des commerçants. Toute spéculation que je fais aux dépens de la vie de mon semblable n'est point un trafic, c'est un brigandage et un fratricide. Encore un grand principe : La première loi sociale est celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister.

Notre attention est toujours fatalement ramenée vers le Temple. C'est là en effet qu'était le nœud de la situation. Les rois occupent encore l'opinion publique, après leur déchéance : il fallait, selon les Montagnards, éteindre cette curiosité qui remuait le pays, et cela en éteignant Louis XVI. On s'entretenait en effet de la vie intime des prisonniers jusque dans les moindres détails. Voici un rapport de Dorat-Cubière, de service à la tour, qui donne de nouveaux renseignements.

> A neuf heures, on a apporté le déjeuner. Je ne déjeune pas aujourd'hui, a dit Louis ; ce sont les Quatre-Temps... Le valet de chambre Cléry, qui est malin et patriote, a dit alors : L'Eglise ordonne le jeûne à vingt ans ; j'ai passé cet âge et je n'y suis plus obligé ; puisque Louis ne déjeune pas, je vais déjeuner pour lui. En effet, il a déjeuné sous le nez de Capet, qui s'est retiré chez lui pendant dix minutes. — Louis : Je vous prie d'aller vous informer des nouvelles de ma famille ; je m'intéresse à ma famille : aujourd'hui ma fille a quatorze ans accomplis. Ah ! ma fille !... J'ai cru voir couler quelques larmes de ses yeux. Je suis monté à l'appartement de sa famille : nous lui en avons apporté des nouvelles satisfaisantes. — Louis : Avez-vous des ciseaux ou un rasoir

pour me faire la barbe ? — Cubière : On vous la fera. — Louis : Je ne veux pas que personne me rase. Cubière rapporte ensuite quelques traits d'une conversation avec le conseil de Louis XVI. Cubière : Vous êtes honnête homme ; mais si vous ne l'étiez pas, vous pourriez lui porter des armes, du poison, lui conseiller. — Ici Malesherbes, embarrassé, m'a répondu : Si le roi était de la religion des philosophes, s'il était un Caton, il pourrait se détruire ; mais le roi est pieux ; il est catholique ; il sait que la religion lui défend d'attenter à sa vie et il ne se tuera pas. — Là j'ai vu, ajoute Cubière, moi qui n'aime pas la religion, que, dans quelques circonstances, elle pouvait être bonne à quelque chose.

Le lion populaire ne s'endormait pas. La barre de la Convention était obstruée de femmes et d'enfants, qui tenaient et agitaient dans leurs mains des vêtements déchirés, des lambeaux de chemise et des draps couverts de sang. Cette sorte de représentation dramatique jette l'épouvante dans l'Assemblée. Un orateur se présente à la tête de ces femmes, de ces enfants, qui se tiennent dans l'attitude de la douleur, de la misère et du désespoir. Ils invoquent les mânes des victimes du 10 août ; ils se disent les enfants et les veuves de ces défenseurs courageux de la patrie. Ils ne se bornent pas à demander des consolations et des secours, ils réclament la punition prompte de l'auteur du 10 août ; ils demandent, au nom de tant de malheureuses victimes, la mort de Louis XVI. L'orateur secoue lui-même ces linges ensanglantés, comme pour agiter la vengeance. Rendues cruelles par sensibilité, les tribunes appuient, d'un mouvement tumultueux, le vœu des pétitionnaires. — Les modérés et les indécis en conclurent que pour apaiser le peuple, il fallait lui abandonner la vie du roi. Ces hommes se trompaient : le moyen de faire croître la haine, c'est de l'arroser avec du sang.

Louis XVI comparut pour la seconde fois, le 26 décembre, lendemain de la fête de Noël, à la barre de la Convention nationale. Même déploiement de force armée, même solennité triste. Louis, en descendant de voiture, fut conduit par le cloître et le passage des Feuillants, dans la salle des conférences. Son visage était blême ; ses jambes paraissaient faibles et prêtes à fléchir sous le poids de son émotion. On le fit attendre avant de l'introduire : c'était maintenant le tour des rois de faire antichambre à la Cour du peuple. Louis trouva ses conseils avec lesquels il se retira dans un coin de la salle. Il fut bientôt averti de se rendre à la barre. L'avocat Desèze tirait tout le parti qu'on pouvait tirer d'une mauvaise cause. Ce long plaidoyer fut écouté dans un religieux silence. En quittant la barre, Louis marcha d'un pas plus ferme qu'à son arrivée aux Feuillants, la tête haute. Centré dans la salle des conférences, il serra la main de M. Desèze. Le retour de Louis au Temple fut silencieux et lent : on alla au pas. Les boulevards étaient garnis d une double haie de piques et de baïonnettes, il n'y avait presque point de spectateurs. Le roi remarqua lui-même que toutes les fenêtres des maisons devant lesquelles il passa étaient fermées ; il en témoigna ses remerciements aux citoyens Chambon et Chaumette. Louis demanda au maire à voir le portrait qui était sur sa tabatière.

— C'est celui de ma femme, dit Chambon. — Je vous fais compliment, elle est très jolie. Il s'enquit ensuite au citoyen Chambon de quel pays il était. — De la Haute-Marne. — Et tout de suite le roi, qui était très fort en géographie, de citer

les rivières, les montagnes et autres accidents de ce département. — Et vous, monsieur Chaumette, d'où êtes-vous ? — Du département de la Nièvre, sur les bords de la Loire. — C'est un pays enchanté. — Est-ce que vous y avez été ? — Non, répondit Louis ; mais je me proposais de faire mon tour de France en deux années, et de connaître toutes les beautés de mon royaume. Je n'ai vu que le pays de Caux. La conversation tomba ensuite sur Tacite, Tite-Live, Salluste, Puffendorf, que le roi paraissait avoir lus. On passa ensuite à la médecine. Quelqu'un parla du mesmérisme. — J'aurais bien voulu en voir quelques expériences, dit Louis. — Le maire lui répondit : Depuis qu'on a voulu me payer pour écrire en faveur de Mesmer, j'ai reconnu qu'il y avait du charlatanisme. — Vous n'étiez pas ici, monsieur Chaumette, dit le roi en se retournant du côté du procureur de la Commune, vous n'étiez pas ici du temps de Mesmer, car vous m'avez dit que vous vous étiez embarqué avec Lamotte-Piquet ? — Louis, sentant de l'air froid, pria le citoyen Colombeau de lever la glace de la portière. Le secrétaire-greffier avançait la main pour le faire. — Non, non, dit vivement le procureur de la Commune, cela pourrait produire un mauvais effet. — Ah ! oui, dit le roi. Louis XVI rentra au Temple : il ne devait plus en sortir que pour l'échafaud.

A peine le roi avait-il disparu de la barre que toutes les animosités des partis se déchaînèrent. La Montagne ne marchait sur le corps de Louis XVI que pour s'élancer contre la Gironde. Des vociférations, des apostrophes sanglantes, des murmures tempétueux, dégradèrent, plus d'une fois, dans cette séance, la majesté de la représentation nationale. Les royalistes reprochent à la Convention ces excès de fureur : sans doute le calme et le silence vont bien à une assemblée populaire : mais prenons-y garde ; il y a le calme des ténèbres et le silence de la mort. Si dans ce temps-là, les opinions, se dressant les unes contre les autres, changeaient le théâtre de la loi en une arène de gladiateurs politiques, c'est que du moins la corruption n'avait pas atteint les consciences. C'est qu'alors du moins on avait la passion de la vérité. La lumière et l'ombre, le bien et le mal n'étaient pas mêlés, ainsi qu'il arrive dans les époques de décadence. La vie du roi était attaquée ou défendue comme un principe, avec acharnement. Les orateurs s'avançaient les uns contre les autres, armés comme des sauvages furieux. Les Montagnards ne voulaient même pas le jugement : un coup de hache ! Robespierre rassembla encore une fois les arguments de la Montagne, au milieu des colères et des menaces du parti girondin :

Il n'y a point ici, s'écria-t-il, de procès à faire, Louis n'est point un accusé, vous n'êtes point des juges. Vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un individu ; vous avez une mesure de salut public à prendre, un acte de Providence sociale à exercer. Les peuples ne rendent point de sentence, ils ne condamnent point les rois, ils les replongent dans le néant. Nous invoquons des formes parce que nous n'avons pas de principes ; tous nous piquons de délicatesse, parce que nous manquons d'énergie ; nous affectons une fausse humanité, parce que le sentiment de la véritable humanité nous est étranger ; nous révérons l'ombre d'un roi, nous ne savons pas respecter le peuple. Nous sommes tendres pour les oppresseurs, parce que nous sommes sans entrailles pour les opprimés. Marat rendit compte dans sa feuille des débats et des particularités de cette séance. Malesherbes, dit-il, a montré du caractère en s'offrant pour défendre ce roi détrôné : il est moins méprisable à mes yeux que le pusillanime Target, qui abandonne lâchement son maître après s'être enrichi de ses profusions. On dit que d'Orléans doit voter la mort. Je déclare que j'ai

toujours regardé cet être-là comme un indigne favori de la fortune, sans vertu ; sans âme, sans entrailles, n'ayant pour tout mérite que le jargon des ruelles.

Nous nous attendrissons à distance sur les infortunes du Temple, c'est que maintenant nous voyons l'homme : alors on ne voyait que le roi. Si nu et si inoffensif qu'on eût fait Louis XVI, le passé de ce monarque s'élevait sans cesse comme un reproche contre la République naissante. Il avait beau mettre sa tête sous le bonnet rouge, on voyait toujours percer la couronne. Sa mort fut une mesure de précaution nationale. Si la Constitution eût été faite, si les plaies de l'Etat avaient été fermées, si le nouveau gouvernement s'était trouvé assis sur des bases solides, si la guerre s'était éloignée de nos frontières, la France eût bien pu alors ne se souvenir de la royauté que comme d'un rêve douloureux : mais cette royauté menaçait encore de toutes parts la victoire du peuple. Louis vivant servait d'enseigne et de point de ralliement aux ennemis de la Révolution. Un événement imprévu pouvait d'un jour ou l'autre le remettre sur le trône. Les coups des Montagnards visaient d'ailleurs plus loin que La personne de Louis XVI. La Révolution avait besoin d'un roi dans lequel elle pût dégrader et anéantir toutes les royautés de la terre : ce roi, elle se trouva l'avoir sous sa main. -— Tant pis pour Lui, s'écria-t-elle, il faut qu'il meure ! il faut que Le bourreau exécute la royauté sur le cou de Louis XVI.

Depuis cinq mois la question de statuer sur le sort de Louis tenait en suspens les affaires de la République. Guerre, constitution, dictature, cet homme était un nœud qui arrêtait tout ! Les conventionnels agirent envers ce nœud à la manière d'Alexandre, ils le tranchèrent. Il fallait, selon eux, que le roi mourût ou que l'on renonçât à la République ; tout le sang que les hommes et les circonstances avaient versé, retombait alors comme une rosée stérile sur les bras des révolutionnaires. Quoi ! ils auraient sacrifié le bonheur du monde au moment où ils croyaient le tenir, et où ils n'étaient plus séparés de leur idéal que par un reste de roi jeté en travers du chemin. — Marchons sur lui, s'écrièrent-ils. — Ces hommes intrépides se croyaient si assurés de l'avenir et de la rédemption vers laquelle s'avançait le monde politique, que si Dieu même fût descendu sur leur route, pour leur barrer le chemin, ils auraient marché sur Dieu.

Où allaient-ils donc ? Ils allaient à la réforme complète du vieil homme et de la vieille société. La Révolution était le passage du désert. Comme les Israélites lâches et à tête dure, les citoyens égoïstes se plaignaient déjà des lassitudes du voyage, de la faim, de la misère, du manque de vivres et de vêtements ; ils regrettaient, si j'ose ainsi dire, les oignons de la monarchie. Plus durs et plus croyants, les Montagnards supportaient ces nécessités d'un état de transition avec un courage stoïque. Derrière tous ces maux provisoires, ils pressentaient la terre promise de l'humanité. Comme tous les grands législateurs, Moïse, Mahomet, qui ont tiré les peuples de la servitude, ils voulaient imposer de vive force le bonheur à la nation française. De là cette résistance passagère à tous les sentiments de la nature. Ils voilaient leur cœur à la pitié. Quand même le roi eût été innocent, quand même sa mort eût été un crime aux yeux de leur conscience, ils n'auraient point hésité à mettre ce crime entre la tyrannie et la liberté. Je les entends nous dire : — L'enfantement de la République est douloureux et terrible : mais son règne sera doux, nous versons du sang pour qu'on n'en verse plus ensuite ; nous voulons vaincre la mort par la mort.

Un jour, quelques petits hommes d'Etat, assis tranquillement dans leur fauteuil et adoucis par nos rigueurs, parleront bien à leur aise d humanité ; mais s'ils avaient eu, comme nous, à la fois la guerre étrangère, l'insurrection, la disette,

la banqueroute, les provinces révoltées à soumettre, des factions intérieures à contenir, des armées étrangères à frapper de stupeur, un roi à juger, ils auraient peut-être écrasé bien plus lourdement la France, en laissant retomber sur sa tête un peu du poids de toutes ces choses. Notre nom sera exécré ou béni dans le présent, selon que nous aurons, oui ou non, le temps de terminer notre œuvre. Mais l'avenir dira que si nous avons fait violence à l'humanité, c'était pour l'entraîner du côté de ses droits et de ses destinées éternelles. Assassins du mal, nous avons levé le fer sur les ennemis du peuple et vengé le ciel outragé dans la personne des indigents. La royauté faisait obstacle à nos desseins ; elle était la clef et la voûte du vieux monde que nous avions juré de détruire. L'aristocratie, cette hydre des temps modernes, aurait bien vite ramassé ses débris et ses tronçons, si nous ne lui avions écrasé la tête. Encore une fois, ce n'est pas Louis XVI que nous avons supplicié, c'est la monarchie. Si dans cette idée proscrite il y avait un homme, si dans cet homme il y avait une vie, pleurez les nécessités cruelles de l'immolation, pleurez : mais en donnant des larmes à la victime, songez que nous avons cherché dans son sang le salut de la société !

Arriva le moment fatal qui devait décider le sort du roi. Les membres de la Convention votèrent un à un. Parmi ceux qui concluaient à la peine capitale, les uns motivèrent leur sentence ; les autres laissèrent seulement tomber, dans le silence glacial de l'Assemblée, ces deux mots : La mort. La nuit survint ; la salle mélancoliquement éclairée faisait paraître çà et là quelques lumières rauques. L'histoire impartiale doit dire que de secrètes influences travaillaient depuis vingt-quatre heures les députés de la plaine ; la huit porta de sinistres conseils ; plus d'une conscience fut retournée. Les Girondins agirent sans ensemble, sans parti pris, sans dignité ; après avoir combattu la peine de mort, le plus grand nombre d'outre eux la prononcèrent ; seulement ces hommes faibles chercheront à mettre leur conscience à l'abri derrière l'appel au peuple. C'était tout simplement un appel a la guerre civile. On vota très avant dans la nuit. Chaque département, appelé par ordre alphabétique, venait dans la personne de ses représentants jeter sa pierre à la royauté : celui-ci une pierre blanche, celui-là une noire. Robespierre dit :

Le sentiment qui m'a porté à demander, mais en vain, à l'Assemblée constituante l'abolition de la peine de mort, est le même qui me force aujourd'hui à demander qu'elle soit appliquée au tyran de ma patrie et à la royauté elle-même dans sa personne. Je vote pour la mort. — Danton dit : Je ne suis point de cette foule d'*hommes d'Etat* qui ignorent qu'on ne compose point avec les tyrans, qui ignorent qu'on ne frappe le roi qu'à la tête, qui ignorent qu'on ne doit rien attendre des souverains de l'Europe que par la force des armes. Je vote pour la mort du tyran. — Marat dit : Dans l'intime conviction ou je suis que Louis est le principal auteur des forfaits qui ont fait couler tant de sang le 10 août, et, de tous les massacres qui ont souillé la France depuis la Révolution, je vote pour la mort du tyran dans les vingt-quatre heures. — Camille Desmoulins dit : Manuel, dans son opinion du mois de novembre, a dit : Un roi mort ce n'est pas un homme de moins. Je vote pour la mort, trop tard peut-être pour l'honneur de la Convention nationale *(murmures)*. — Couthon dit : Citoyens, Louis a été déclaré, par la Convention nationale, coupable d'attentat contre la liberté publique et de conspiration contre la sûreté générale de l'Etat ; il est convaincu, dans ma conscience, de ces crimes. Comme un de ses juges j'ouvre le livre de la loi, j'y trouve écrite la peine de mort ; mon devoir est d'appliquer cette peine : je le remplis, je vote pour la mort. — Saint-Just dit : Puisque Louis XVI fut l'ennemi du peuple, de sa liberté et de son bonheur ; je conclus à la mort. — Carnot dit :

Dans mon opinion, la justice veut que Louis meure, et la politique le veut également. Jamais, je l'avoue, devoir ne pesa davantage sur mon cœur que celui qui m'est imposé ; mais, je pense que pour prouver votre attachement aux lois de l'égalité, pour prouver que les ambitieux ne vous effraient pas, vous devez frapper de mort le tyran. Je vote pour la mort. — Un homme dont le nom est cher à la science, Lakanal dit : Un vrai républicain parle peu. Les motifs de ma décision sont là — dirigeant sa main vers son cœur — ; je vote pour la mort. Le taciturne Sieyès prononce seulement ces deux mornes syllabes : La mort. La mesure de la justice était pleine : le sablier de la Mort avait agité, en tournant, tout le gravier dont se composent les jours d'un roi. Un seul vote excita Les dégoûts et les murmures ; c'est celui de Philippe-Egalité. Il dit, non il lut : Uniquement occupé de mon devoir, convaincu que tous ceux qui ont attenté ou attenteront par la suite à la souveraineté du peuple méritent la mort, je vote pour la mort.

Après trois appels nominaux, le 17 janvier, le président de la Convention proclama le résultat du scrutin en ces termes :

> L'Assemblée est composée de sept cent quarante-neuf membres ; quinze se sont trouvés absents par commission, sept par maladie, un sans cause, cinq non votants, en tout vingt-huit. Le nombre restant est de sept cent vingt et un, la majorité absolue est de trois cent soixante et un. Deux ont vote pour les fers, deux cent vingt-six pour la détention et le bannissement à la paix, ou pour le bannissement immédiat, ou pour la réclusion, et quelques-uns y ont ajouté la peine de mort conditionnelle, si le territoire était envahi ; quarante-six pour la mort, avec sursis, soit après l'expulsion des Bourbons, soit à la paix, soit à la ratification de la Constitution ; trois cent soixante et un ont vote pour la mort ; vingt-six pour la mort, en demandant une discussion sur le point de savoir s'il conviendrait à l'intérêt public qu'elle fût ou non différée, et en déclarant leur vœu indépendant de cette demande. Ainsi pour la mort sans condition trois cent quatre-vingt-sept, pour la détention ou la mort conditionnelle, trois cent trente-quatre.

Après un silence, et avec l'accent de la douleur : Législateurs, je déclare au nom de la Convention que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet est la mort.

Salles monte à la tribune : il se dispose à lire une lettre de l'ambassadeur d'Espagne qui demande l'admission à la barre, au nom du roi son maître *(murmures dans l'Assemblée)*, pour servir de médiateur entre la Convention nationale et Louis XVI, ou du moins pour obtenir un sursis. La Convention s'enveloppe dans sa dignité stoïque. Sans savoir ce que contenait la lettre de l'ambassadeur, sans même s'en informer, elle passe dédaigneusement à l'ordre du jour.

Que vous veut cet homme ? dit Danton de son banc et à demi-voix, avec un geste de mépris formidable ; nous n'avons que faire de lui et de son maître. Si nous tuons Louis XVI, ce n'est pas pour obéir au roi d'Espagne[1].

Ainsi fut écartée par le sang-froid des représentants la liante intervention des Cours étrangères dans le procès de Louis. L'intrépidité de ces hommes a quelque chose de fabuleux et de gigantesque ; pauvres et misérables pour la plupart inconnus, il y a six ans, au pays comme au monde entier, ils ont le courage de se réunir en tribunal extraordinaire, d'appeler à leur barre une royauté de treize siècles et de lui dire : Louis, je t'accuse ! Les complots, les poignards, les déclarations de guerre, les yeux menaçants des souverains étrangers fixés sur leur délibération ne les effraient pas : sous le canon de l'Europe, en face de la ligue des rois, ils découvrent leur conscience et leur poitrine. Seuls contre tous, ils osent prendre l'offensive et se réduire à la nécessité de vaincre. Nous voilà lancés, écrivait familièrement à son père le citoyen Lebas : les chemins sont rompus derrière nous. Ce coup d'audace contribua plus encore que les forces matérielles de la nation au succès de nos campagnes. La France envoya devant ses armées l'épouvante. Aux hostilités sourdes du continent, elle répondit par une tête de roi jetée entre la République française et tous les trônes de la terre.

Le lendemain était le 21 janvier, le jour où la France allait punir son roi ; le conseil avait arrêté les dispositions suivantes :

> Le lieu de l'exécution sera la place de la Révolution, ci-devant Louis XV, entre le piédestal et les Champs-Elysées. Louis Capet partira du Temple à huit heures du matin, de manière que l'exécution puisse être faite à midi. Le commandant général fera placer lundi matin, 21, à sept heures, à toutes les barrières, une force suffisante pour empêcher qu'aucun rassemblement, de quelque nature qu'il soit, armé ou non armé, entre dans Paris, ni n'en sorte.

Louis XVI avait les défauts des rois qui appartiennent à des dynasties caduques ; les races vieillissent comme les arbres, et les rejetons qui poussent sur ces troncs épuisés se ressentent de l'affaiblissement de la sève. Cet homme, d'un caractère faible, que sa nature brutale portait à des exercices manuels et à la chasse, dont les appétits physiques étaient énormes, qui avait des caprices, mais pas de volonté, des connaissances, mais pas de talents ; cet homme, dis-je, sut une seule chose dans sa vie, il sut mourir.

Louis avait demandé à voir sa famille avant la séparation éternelle. Un municipal monta chez les femmes et dit à la reine : Madame, un décret vous autorise à voir *monsieur votre mari*, qui désire vous embrasser ainsi que ses enfants. A neuf heures du soir toute la famille royale entra dans la chambre de Louis XVI. Il y eut des larmes, des sanglots entrecoupés, des déchirements de cœur. On se sépara à dix heures et demie. Louis avait demandé pour confesseur M. Edgeworth Defermont, qui logeait rue du Bac, n° 483. Le prêtre s'était caché dans une tourelle pendant l'entrevue du roi avec sa famille. Il se remontra. Le conseil de la Commune permit à l'abbé Edgeworth de célébrer, pour le condamné, les saints mystères. On se procura dans une église voisine le calice, l'hostie, la chasuble, les livres sacrés et deux cierges. Le roi, éveillé à cinq heures du matin, après un

---

1 Communiqué par un ancien conventionnel.

sommeil tranquille, entendit la messe et communia. La religion adoucissait ainsi l'amertume du calice de la royauté en y mêlant le sang d'un Dieu.

Robespierre était rentré la veille, sans mot dire, dans la maison de Duplay : son silence et sa pâleur avaient été tout de suite compris par le menuisier et sa femme, mais non par les jeunes filles, dont le cœur vivait dans l'ignorance des événements tragiques de la ville. On ne voulait point bouleverser leur paix et leur candeur par le récit des sacrifices humains qu'exigeait alors la liberté. Elles s'éveillèrent comme d'habitude dans la sérénité de l'innocence : une seule chose les inquiéta, c'est que depuis le matin la porte cochère, -qui donnait sur la rue Saint-Honoré, demeurait fermée. Il y avait là-dessus des ordres positifs qui venaient du chef de la maison. Eléonore en demanda timidement la raison à Maximilien devant ses autres sœurs ; Robespierre rougit. — Votre père a raison, reprit-il d'un air grave et concentré : il passera aujourd'hui devant cette maison une chose que vous ne devez pas voir. Puis il s'enfonça dans sa chambre tristement. — Vers neuf heures et demie du matin, une voiture roula lentement sur le pavé de la rue Saint-Honoré ; on entendit jusque dans la cour un bruit de chevaux, de canons et de fusils remués : c'était *la chose* qui passait.

La ville était tout entière sous les armes. La circulation des voitures se trouvait interrompue dans les quartiers qui avoisinaient le passage du cortège. Les fenêtres des maisons étaient fermées. Un calme imposant et triste régnait dans toute la ville. A dix heures et un quart, le roi arriva sur la place de la Révolution. Il était dans un carrosse vert. Arrivé au pied de l'échafaud, il reste quatre ou cinq minutes dans la voiture parlant à son confesseur. M. Edgeworth était simplement en habit noir. La figure du roi ne paraissait pas altérée. Il était vêtu d'un habit couleur puce, veste blanche, culotte grise, bas blancs. Il descendit de voiture. Un silence inouï s'étendait de tous côtés ; pas un souffle, pas un geste : les cœurs semblaient pétrifiés comme le ciel, un ciel gris et bas ; les arbres étaient sans mouvement et sans feuilles ; cette stérilité de la nature avait quelque chose de terrible. Louis ôta son habit lui-même, et resta couvert d'un ample gilet de molleton blanc. Vu débat eut lieu au pied de l'échafaud ; Louis ne voulait pas qu'on lui liât les mains, il fit un mouvement de résistance terrible : mais alors son confesseur : C'est un trait de ressemblance de plus entre vous et Jésus-Christ, qui va être votre récompense. Louis se laissa faire. Il monta sur l'échafaud, s'avança du côté gauche, le visage très rouge :

Peuple, s'écria-t-il, je meurs innocent ; je pardonne à mes ennemis ; je désire que mon sang soit utile aux Français et qu'il apaise la colère de Dieu. A dix heures dix minutes, il avait vécu. Au moment où la tête tomba, le silence profond qui couvrait la place se déchira, violemment ; il sortit de la multitude un cri immense, unique, infini, qui retentit dans toute la ville : *Vive la République ! Vive la Nation !* Tous les chapeaux agités en l'air semblaient dire : le sacrifice est consommé ! Des bataillons, en défilant. devant la guillotine, trempèrent leurs baïonnettes, le fer de leurs piques ou la lame de leurs sabres dans le sang du roi. Ici un trait digne du pinceau de Tacite : au moment où le bourreau venait de quitter le théâtre de l'exécution, un homme d'un aspect effrayant, monte sur la guillotine ; on le regarde, on s'approche en silence ; il plonge tout entier son bras nu dans le sang de Louis XVI qui s'était amassé en abondance et en asperge par trois fois la foule des assistants, qui se pressent autour de l'échafaud pour en recevoir chacun une goutte sur le front : Frères, dit-il alors en continuant son aspersion ; frères, on nous a menacés que le sang de Capet retomberait sur nos têtes, eh bien ! qu'il y retombe ! — Cet homme avait raison dans ce qu'il faisait : le sang du roi était le baptême de la Révolution.

On avait parlé de tirer le canon du Pont-Neuf au moment de l'exécution ; il n'en fut rien : la Commune décida que la tête d'un roi, en tombant ne devait pas faire plus de bruit que celle d'un autre homme. Les travaux suspendus durant la matinée, furent repris dans l'après-midi ; les boutiques s'ouvrirent ; il y eut beaucoup de monde le soir aux spectacles. La reine, ayant appris la mort de son mari, demanda pour elle, pour sa sœur et pour ses enfants, des habits de deuil. Les restes de Louis, enfermés dans une corbeille d'osier, avaient été conduits dans une charrette au cimetière de la Madeleine, et placés dans une fosse entre deux lits de chaux vive, pour y être consumés au plus vite, de telle sorte qu'il ne restât bientôt plus rien du tyran. On établit une garde, pendant deux jours, autour de la fosse. Dans les clubs et les lieux publics, la mort de Louis inspira des réflexions nationales : Vous voyez, disaient au peuple des orateurs en plein vent, vous voyez que la tête d'un roi tombe comme une autre sous le couteau. L'espèce de talisman qui couvrait jusqu'ici d'inviolabilité la personne royale vient de se briser au pied de l'échafaud de Louis XVI. Nous venons de signer avec le sang d'un monarque la guerre à toutes les monarchies. Soyez debout devant l'Europe étonnée !

On compara le supplice de Louis XVI à celui de Charles Ier ; mais le roi d'Angleterre avait rencontré dans la mort ces égards, cet appareil et ces pompes qui sentent encore la souveraineté ; tandis qu'on avait appliqué au roi de France l'égalité du supplice avec le dernier de ses sujets. On fit d'autres rapprochements curieux, sous le titre d'*Epoques remarquables de la vie de Louis XVI* : Le 21 avril 1780, mariage à Tienne, envoi de l'anneau. — Le 21 juin de la même année, fête pour son mariage. — Le 21 janvier 1782, fête à l'Hôtel de Ville de Paris pour la naissance du dauphin. Le 21 juillet 1791, fuite à Varennes. — Le 21 janvier 1793, mort sur un échafaud. On assure que, soit par un sentiment superstitieux, soit par tout autre motif, Louis XVI ne permettait jamais qu'on jouât chez lui au vingt et un. Enfin les rapports qui ont constaté devant les juges les crimes du roi émanaient de la commission des vingt et un. L'éternelle mélancolie de la nature humaine aime à trouver dans de tels calculs un mystère de plus aux vicissitudes et aux catastrophes de la fortune. La mort du roi fut ainsi envisagée comme une nécessité sociale. La Révolution avait l'amené la nation française aux mœurs dures et austères de la race celtique. La liberté ressemblait, le 21 janvier 1793, à cette divinité des anciens Druides, qu'on ne pouvait se rendre favorable qu'en lui offrant en sacrifice une grande victime.

La mort du roi porta dans le cœur des royalistes la consternation et la terreur. A Paris même, il y eut quelques mouvements qui indiquaient un complot en faveur de Louis XVI. Pendant le procès, tandis que des bouches froides et sévères s'ouvraient pour voter la mort de l'accusé, des bras s'armaient dans l'ombre pour le sauver. Le 18 au soir, douze jeunes ex-gardes du corps se réunirent dans un caveau du Palais-Royal et tinrent conseil entre eux sur les moyens de jeter l'alarme dans l'opinion publique. Les conjurés promenèrent les yeux sur les juges de Louis XVI, et se désignèrent mutuellement douze victimes. Chacun choisit la sienne. On promit sur l'honneur de frapper et l'on se sépara. Un seul conjuré tint son serment.

Il y avait alors, au Palais-Egalité, une salle de traiteur, dont le maître se nommait Février ; c'était un caveau à voûtes basses, où l'on descendait par quelques marches. Des tables étaient dressées Je long des murs. De rares lumières, fixées aux piliers de la salle, brillaient ça et là. Il était sept heures et demie du soir. Un

jeune homme, Deparis[1], ancien garde du roi, barbe bleue et cheveux noirs, teint basané, dents très blanches, houppelande grise chapeau rond, était assis à une petite table avec un ami : en proie à une agitation extrême, il s'entretenait de l'événement de la journée. Fils d'une mère royaliste, il avait vu la Révolution avec horreur ; la condamnation à mort de Louis XVI le jetait dans un transport frénétique. On causait assez librement autour de lui : une voix nomma Lepelletier de Saint-Fargeau. Deparis n'avait jamais vu le député de Sens. Lepelletier, assis devant une autre table, soupait tranquillement. Deparis va droit à lui : Vous êtes le citoyen Lepelletier de Saint-Fargeau ? — C'est mon nom. — Avez-vous voté la vie ou la mort du roi ? — Selon ma conscience, j'ai voté la mort. A ces mots, Deparis lui donne un violent soufflet qui le renverse contre le mur. Lepelletier, étourdi, saisit un couteau de table ; mais Deparis : Tiens, misérable, tu ne voteras plus. Le député tombe. Il avait dans le flanc une lame de sabre. Février accourt : Deparis se débarrasse des mains qui veulent le saisir, et s'enfuit. Lepelletier est transporté mourant sur un lit : J'ai versé mon sang pour la patrie, dit-il ; que ce sang consolide la liberté. J'ai bien froid... les ténèbres me gagnent... Mes amis, prenez garde à vous ! Il mourut.

Cette nouvelle jeta une stupeur de nuit dans la ville. Le Palais-Egalité surtout, qui avait été le théâtre du crime, s'émut éperdument. Au café du Caveau, un jeune homme monte sur une table et dit : Le citoyen Lepelletier de Saint-Fargeau vient d'être assassiné ! *(Saisissement.)* — Par qui ? s'écrient des voix furieuses. — Par un royaliste. Le jeune homme descend de la table et se perd dans la foule. Un instant après, un curieux, qui se pressait dans les groupes pour savoir la nouvelle, sent une main sur sa main et une voix à son oreille : C'est moi qui l'ai tué, lui dit-on ; en voici un de moins ; à l'autre maintenant : Cet ami se retourne et reconnaît devant lui Deparis.

L'autre, c'était le duc d'Orléans. Voilà le coupable et la victime que s'était choisis Deparis. Il n'avait frappé Lepelletier de Saint-Fargeau que par hasard, comme un ennemi qu'on rencontre sur son chemin. Le meurtrier n'abandonnait pas pour cela son serment. Le 24 février eut lieu le convoi de Saint-Fargeau. Il y avait grand bruit et grande foule sur son chemin. La blessure ouverte, le sabre entouré d'un crêpe, les habits percés et ensanglantés, tout retraçait aux yeux un drame lugubre. Le ciel était sombre et froid comme la cérémonie. Des torches, des cyprès, des chœurs de musique, des tambours suivaient le char funèbre : on se rendait au Panthéon. Le convoi traversa la place Vendôme. Deparis s'y promenait, depuis le matin, de long en large ; il avait sous sa redingote une lame et un pistolet. Résolu à finir publiquement ses jours sur la place, il devait atteindre au cœur son ennemi et se tuer ensuite. Le cortège défila en grande pompé ; la députation conventionnelle suivait le char à pas graves et lents. Deparis avait la main sur son sabre ; d'Orléans ne passa pas ; soit qu'il ait été averti, comme on le croit, par une lettre, du danger qui le menaçait, soit qu'il ait conçu de lui-même des inquiétudes, le duc avait refusé de suivre le cortège.

Deparis sortit alors de la capitale, et y rentra comme attiré par la fascination de son projet téméraire. Sa tête était mise à prix ; il ne pouvait manquer d'être reconnu ; un ami lui persuada de se retirer. Un passeport lui avait été délivré sous un faux nom. Ce malheureux ne se résolut néanmoins qu'avec tristesse à gagner la frontière sans avoir accompli sa vengeance. Il arriva vers le soir à

---

[1] Tous ces détails et les suivants ont été communiqués par le frère de Deparis, et non de Paris comme écrivent tous les historiens.

Forges-les-Eaux, dans une auberge, dite du Grand-Cerf. Mouillé par une pluie froide, il s'approche de l'âtre et se mêle à la conversation de quelques colporteurs qui se réchauffaient dans la salle commune. Que pense-t-on ici de la mort du roi ? leur demanda-t-il d'une voix mal assurée qui cherchait à masquer son émotion sous une fausse indifférence. — On pense, dit l'un d'eux, que l'on a bien fait de le frapper : je voudrais, pour moi, que tous les tyrans du monde n'eussent qu'une tête pour qu'on pût l'abattre d'un seul coup ! Deparis se lève, prend un flambeau, ouvre la porte qui doit le conduire à sa chambre de lit, et dit assez haut pour être entendu : Je ne rencontrerai donc partout que des assassins de mon roi ! Il monte le roide escalier de bois, demande à souper seul, fait usage, pour diviser ses morceaux, d'un couteau ayant forme de poignard, se promène à grands pas d'un air égaré. Il se met à genoux, baise à plusieurs reprises sa main droite, demande de l'encre, écrit quelques lignes sur un papier et se couche.

Tout cela donne des soupçons. A quatre heures du matin, il y avait trois gendarmes dans la chambre. Deparis dormait ; on le secoue par les épaules pour le réveiller. — Citoyen, au nom de la loi, tu vas nous suivre à l'hôtel de Ville. — Ah ! messieurs, répondit-il froidement, je vous attendais ; un instant, et je suis à vous. A ces mots, il glisse sa main sous l'oreiller, fait un mouvement sur le côté droit, et se décharge dans la tête un pistolet à deux coups. On trouva sur lui son extrait de naissance et son congé de garde du corps. Au dos de ce brevet, il avait écrit de sa main : Qu'on n'inquiète personne ! personne n'a été mon complice dans la mort heureuse du scélérat Saint-Fargeau. Si je ne l'eusse pas rencontré sous la main, je faisais une plus belle action : je purgeais la France du régicide et du parricide d'Orléans. Tous les Français sont des lâches auxquels je dis :

> Peuple, dont les forfaits jettent partout l'effroi,
> Avec calme et plaisir j'abandonne la vie,
> Ce n'est que par la mort qu'on peut fuir l'infamie
> Qu'imprima sur nos fronts le sang de notre roi[1].

La mort de Lepelletier ne fut point le crime d'un fanatisme isolé : il y avait, comme nous l'avons dit, un complot sous l'attentat de Deparis. Qu'espéraient les conjurés Y Intimider les juges du roi. Evidemment la Révolution n'aurait point reculé devant douze poignards, et la tête de Louis XVI, malgré les victimes choisies dans le sein de la Convention nationale, n'en eût pas moins servi de trophée à la Montagne. L'assassinat de Saint-Fargeau ne ht que démontrer la nécessité d'une surveillance étroite pour comprimer les machinations du royalisme. Les départements s'associèrent par des adresses au sacrifice du 21 janvier. Quatre membres de l'Assemblée qui étaient alors en mission envoyèrent à leurs collègues la lettre suivante :

> Nous apprenons par les papiers que la Convention doit prononcer demain sur Louis Capet. Privés de prendre part à vos délibérations, mais instruits par la lecture réfléchie des pièces imprimées, et par la connaissance que chacun de nous avait acquise des trahisons non interrompues de ce roi parjure, nous croyons que c'est un devoir pour tous les

---

1 Ces vers avaient été écrits la veille dans l'auberge ; les recueils du temps contiennent de lui quelques poésies légères. Deparis avait trente ans. On observa que le soir, en se couchant, il n'ôta point la clef de la serrure de sa porte. Le pistolet avec lequel il se donna la mort était chargé d'un double lingot mâché.

députés d'annoncer leur opinion publiquement, et que ce serait une lâcheté de profiter de notre éloignement pour nous soustraire à cette obligation.

Nous déclarons que notre vœu est pour la condamnation de Louis Capet par la Convention nationale, sans appel au peuple. Nous proférons ce vœu dans la plus intime conviction, à cette distance des agitations où la vérité se montre sans mélange, et dans le voisinage du tyran piémontais.

Signé : HÉRAUT, JAGOT, SIMON, GRÉGOIRE[1].

La première rédaction portait : Notre vœu est pour la condamnation à mort de Louis. Grégoire, fidèle à ses principes, fit rayer ces deux mots : Je ne blâme point, ajouta-t-il, ceux de mes collègues qui, dans leur conscience, voteront pour la mort. Louis est un grand coupable : mais ma religion me défend de verser le sang des hommes. Il suffit à la société que le coupable ne puisse plus nuire. L'abbé Grégoire, quoique ayant refusé, le 19 janvier 1793, de salir d'une goutte de sang sa robe de prêtre, n'en a pas moins été chassé, en 1819, de la chambre des députés, comme indigne et comme régicide. Je livre à l'indignation des cœurs honnêtes les assassins de sa mémoire.

La Convention nationale venait de se montrer grande. Jamais le bras de la Providence ne s'était révélé dans une assemblée humaine avec des signes plus évidents et un appareil plus redoutable. La nation croyait enfin à la République. Ce résultat, il est vrai, fut acheté par un acte terrible, dont gémit l'indulgence ou la pitié. Si l'inexorable volonté du bien dirigeait la conscience de la majorité des représentants, la faiblesse, la peur ou des passions cruelles ont pu aussi arracher à quelques-uns une sentence de mort. La tête de Louis, en tombant, jeta dans le pays un signe d'effervescence et de bouillonnement. La terreur entre les citoyens fut plus tard une suite de l'épouvante qu'on avait voulu diriger contre les rois. Tout cela est possible ; mais tout ce la était forcé. Le peuple, comme l'Océan, ne se soulève point, sans remuer la vase de son lit. Quel remède ? Aucun. Les orages sont nécessaires à la nature et les révolutions à l'humanité.

Le roi mort on s'occupa de constituer une nation. Tout, était à créer, les ministères, l'administration, l'armée. La Convention dit : Qu'un monde nouveau soit ! Et il fut. Les questions de guerre et de finances, les projets de loi sur l'éducation publique, les rapports sur les cabinets étrangers, elle agite tout cela, au milieu de ses frémissements intérieurs. L'Europe s'ébranle contre nous : quatorze armées étreignent nos frontières, l'Assemblée géante lève et pousse huit cent mille hommes vers l'ennemi. La Montagne dirige ces préparatifs immenses : l'âme de la France s'était désormais retirée sur les hauteurs de la Convention nationale. Danton semble communiquer au pays sa foudroyante activité. A la tribune sa bouche torse, sa voix de taureau, son œil enflammé, l'ont fait surnommer par ses ennemis le Pluton de l'éloquence. Aux départements il montre la face du peuple irrité. La France entière remue sous sa main. Lui reproche-t-on d'envoyer dans les départements des hommes féroces pour exciter

---

1 La lettre originale est aux Archives avec la rature.

l'opinion publique ? Et qui donc enverrai-je ? répondit-il avec un sourire terrible, des demoiselles ?

Les Girondins n'avaient alors qu'un moyen de salut, c'était de s'attacher Danton. Ce fougueux Montagnard, qu'on représente comme le démon de l'anarchie, était au contraire un homme de gouvernement. Les chefs de la Montagne voulaient tous constituer un pouvoir redoutable ; le sang qui coula dans ces jours de ténèbres ne fut point répandu sur les mains de la liberté, mais sur celles de l'ordre public. Pour réprimer les excès d'un affranchissement convulsif, pour écraser les factions toujours défaites, jamais vaincues, pour maintenir l'autorité de la représentation nationale sur le terrain chancelant de l'émeute, où elle se trouvait alors placée, il fallait entourer fortement la loi du canon et de la hache. Danton aurait apporté aux Girondins l'énergie qui leur manquait ; il leur eût donné le sentiment de l'unité, seule force d'un gouvernement républicain ; nos hommes d'État le négligèrent. Ainsi la Providence frappait d'aveuglement les yeux de ces égoïstes et de ces superbes, avant d'appesantir sur eux sa main.

Il existe une opinion qui m'est insupportable : à en croire quelques historiens, une poignée de scélérats s'était alors emparée des destinées de la France ; eux seuls conduisaient tout ; l'immense population demeura étrangère au mouvement qui abolissait la royauté et à celui qui couvrit nos frontières. Si les choses se passèrent ainsi, où donc étaient alors les honnêtes gens' ! que, si frappés de stupeur, ils se sont retirés des élections, s'ils abdiquèrent volontairement leur paît d influence dans les affaires publiques, s'ils renoncèrent par crainte à toute résistance au mal, je les tiens pour des misérables et pour des lâches, qui méritaient bien d'être châtiés par la verge de fer. Mais non, il n'en fut point ainsi : la France entière se leva comme un seul homme : nulle contrainte n'aurait alors réussi à mettre sur pied ces bandes de volontaires qui, se dégageant des bras de leurs familles, volaient à la défense du territoire. Il semblait que ces jeunes soldats eussent, deux cœurs, l'un pour la nature et l'autre pour la patrie. Danton bouillonne ; sa voix enfante des bataillons ; les ossements de tous les Français qui, même sous la monarchie, avaient versé leur sang pour la gloire de nos drapeaux, ces ossements tressaillent et crient : Aux armes ! Enfin ki nat ion n'a pas seulement, pour attaquer l'ennemi ses huit cent mille volontaires et la résolution désespérée de vaincre, elle a un chant de guerre qui valait à lui seul une armée, la *Marseillaise*[1].

Au milieu de cette fermentation et de cet incendie ; dans un moment où la trahison d'un chef pouvait livrer la France à l'étranger et éteindre la Révolution dans le sang de ses enfants, on conçoit que la presse se montrât inquiète, ombrageuse. La conduite des généraux et celle des représentants de la nation

---

1 Vers 1830, le statuaire David, qui recueille pieusement tous les débris de notre grande épopée militaire et politique, se rend chez l'auteur de la Marseillaise, Rouget de Lisle. C'était alors un vieillard maussade et cacochyme. Il composait encore des airs. Ses amis lui faisaient passer quelque argent qu'ils lui disaient provenir de la vente de sa musique : leur délicatesse voilait ainsi l'aumône sous un hommage rendu au talent nécessiteux. David voulut faire le médaillon du Tyrtée révolutionnaire ; mais il ne rencontra d'abord qu'une figure effacée sous les rides et sous la maladie. Rouget de Lisle était au lit, tout enveloppé de couvertures. David lui parla de la France de 91 et de la grande campagne qu'elle soutint contre les rois coalisés : il lui récite, avec l'accent de l'enthousiasme, une ou deux strophes de la *Marseillaise* ; aussitôt une imperceptible rougeur colore le front du vieillard : le feu reparaît sous la cendre, et une dernière étincelle jaillit de ce visage éteint ; c'est cette étincelle que l'artiste a fixée dans le marbre.

était surveillée. Les actes les plus innocents, dans un temps de tranquillité, prenaient à la lumière des circonstances où se trouvait alors le pays, une couleur sinistre. Toute relation avec un général suspect était considérée comme une désertion des principes. Le luxe même de la table était dénoncé comme contraire à la morale républicaine. L'homme le moins fait pour observer cette réserve était alors Camille Desmoulins ; il avait le cœur démocrate ; mais par une mollesse de caractère qui lui devint funeste, Camille ne se refusait point au plaisir ni à la bonne chère. Qu'eût dit le brave Santerre, écrit alors Prudhomme, s'il eût assisté au repas splendide du mardi 5, donné par le général Dillon ? Il y avait trente de nos législateurs républicains, dont plusieurs de la Montagne, Bazire, Chabot, Fabre d'Eglantine, Merlin, Camille Desmoulins avec sa charmante femme, Carra, etc., etc. Ce n'était point un banquet de Spartiates ; on n'y mailla pas que des pommes de terre et du riz a l'eau. Le luxe de ce repas fut porté jusqu'à l'indécence. Camille Desmoulins répondit à Prudhomme avec son esprit ordinaire :

En vérité, austère Prudhomme, voilà bien du bruit que vous faites dans votre dernier numéro pour une dinde aux truffes mangée dans le carnaval chez un général qui a sauvé la France à la côte de Brienne. Vous dites que jamais Choiseul ne donna un pareil dîner. Je ne sais comment Choiseul donnait à dîner ; mais je me souviens d'avoir fait chez vous-même, citoyen auteur, un dîner aussi somptueux, je vous jure, que celui du citoyen général, et ce que j'en dis n'est pas pour vous le reprocher. J'adresse la même réponse à Marat, qui est venu faire également charivari à ma porte sur mon estomac aristocrate. Que n'ai-je encore mon journal ! je ferais un beau chapitre sur certains curieux qui apprennent au public qu'ils étaient vierges à vingt et un ans, et qui montrent avec ostentation leurs pommes de terre, comme Brissot montrait au comité de surveillance de la Commune la paillasse sur laquelle il était couché. Plût au ciel que le *jésuite piémontais* dormît sur le duvet et sur des feuilles de rose, et qu'il ne fût pas le premier lové et le dernier couché de la République. Pitt dormirait bien moins, si Brissot dormait davantage. J'aime bien mieux les fourberies de Xénophon, qui dans son roman de Cyrus met ces paroles dans la bouche du grand-père Astyage : *Eh ! quoi, mon fils, n'y a-t-il point de mardi gras chez les Perses ?* — *Jamais*, répondit Cyrus. — *Par Jupiter et par Vesta, eh ! comment vivent-ils donc ?*... Comme il était permis aux docteurs de Sorbonne de lire des livres à l'*index*, il peut bien être permis à Chabot et à moi de dîner avec les généraux à l'*index*. Vous étiez au corps électoral, et il doit vous souvenir que lorsque je fus discuté avilit mon ballottage, avec Kersaint, un membre m'ayant reproché mes dîners avec Suleau et Peltier, il lui fut répondu par Danton en une seule phrase, qui me fit nommer à la presque unanimité. Prudhomme répliqua : Prenez garde, mon cher Camille, ou votre mémoire vous trompe, ou bien je croirai que, pour justifier le dîner du général, vous ne vous faites pas scrupule de calomnier celui que vous et votre aimable moitié acceptâtes rue des Marais. Nous n'étions que quatre à ce dîner, nos femmes et nous deux. Je vous traitai en patriote ; ce n'était pas le moment de se réjouir. A cette époque vous vous dérobiez aux poursuites qu'on faisait pour l'affaire du Champ-de-Mars. Prudhomme avait cité en outre un proverbe latin : *Omne animal capitur esca*. Camille, comme son ami Danton, mordit aux voluptés insouciantes sans se douter que sous cette perfide amorce il y avait alors un hameçon de fer.

Marat, au contraire, s'était enveloppé dans la démocratie comme dans un eilice. Il réprouvait chez son ami cette banalité de commerce qui contrastait avec la rigueur des circonstances et l'inflexibilité des principes de la Montagne. Comme

ce reclus du Moyen Age qui, enfermé dans une cave, récitait jour et nuit, à haute voix, *magna voce*, les psaumes de la pénitence, et qui a laissé son nom à la rue du *Puits qui parle*, Marat faisait retentir, dans le silence des ténèbres, le psaume interminable des malheurs de la patrie. Son cœur était gagné d'avance à la cause de tous les souffrants. Il y avait de l'attendrissement dans sa colère et de la sensibilité envers les malheureux dans la haine des oppresseurs. La Convention avait trop négligé d'assurer par des règlements sur les subsistances la sécurité des individus, pendant qu'elle assurait par la guerre la sécurité nationale. Plus près que les autres députés des classes laborieuses, recevant le contre-coup de toutes ses douleurs, Marat poussait depuis quelques jours le cri de la faim. On l'accusa d'avoir provoqué le pillage des boutiques.

La vérité est que des scènes déplorables eurent lieu dans Paris. Plusieurs femmes, ayant des pistolets à la ceinture se portèrent aux magasins de vivres. On taxa toutes les denrées, le sucre ; le savon, la chandelle, au-dessous du prix de revient. Un épicier de l'île Saint-Louis distribua sa marchandise sans vouloir être payé, à la condition de n'en céder qu'une livre à chaque personne. Croirait-on qu'il fut accusé de ne pas donner le poids ? La boutique de quelques épiciers jacobins fut respectée. Plusieurs femmes fort bien ajustées, en chapeaux en rubans, se mêlaient aux groupes des indigents, et profitaient de la bagarre pour faire leurs provisions. Un épicier de la rue Saint-Jacques, seul dans son comptoir, s'arma d'un couteau pour défendre sa propriété ; il allait succomber dans une lutte inégale, si sa femme, tenant deux enfants par la main, ne fût accourue : cette intervention touchante désarma les pillards.

Le lendemain, un orage plus épouvantable que les autres éclate sur la tête de Marat à la. Convention. Salles le dénonce comme un perturbateur ; Bancal demande qu'on l'expulse de l'Assemblée. Brissot propose un décret qui déclare Marat en démence ; Fonfrède demande qu'on le condamne par ordre à être saigné à blanc. Lesage incline pour que la parole soit ôtée à Marat comme à un monstre qui n'a plus même le droit d'élever la voix. Il veut qu'on n'entende que ses défenseurs.

Alors toute l'Assemblée : — Eh ! qui oserait défendre Marat ? — Celui-ci de son banc : — Je ne veux pas de défenseurs.

Malgré la violence des attaques, dans cette lutte où Marat est contraint de se colleter plutôt que de se mesurer avec ses ennemis, où les injures grossières fouettent d'une pluie battante le front pâle de ce tribun, l'avantage lui reste encore une fois ; son sourire glacial, la terreur qu'il inspire aux uns, l'admiration qu'il excite parmi les autres, et surtout le concours des tribunes, le soutiennent contre ce déchaînement forcené.

Toutefois, les Girondins n'abandonnent pas leurs projets ; ils guettent une nouvelle occasion de le prendre en défaut, et avec Marat, ces occasions-là ne se font pas longtemps attendre. Le 12 avril, Guadet faisait lecture à la tribune d'un pamphlet sur lequel il appelait toutes les réprobations de l'Assemblée : Le moment de la vengeance est venu, disait ce libelle ; nos représentants nous trahissent. Allons, républicains, armons-nous et marchons. — Ici, Marat ne peut plus se contenir ; ses passions révolutionnaires, remuées par ce cri d'alarme, l'enlèvent de son banc ; il éclate, il bondit, il s'écrie à haute voix : Oui, marchons !

A ces élans séditieux, l'Assemblée répond par un affreux tumulte ; les Girondins se tournent en masse du côté de Marat et poussent ce cri formidable : *A l'Abbaye ! à l'Abbaye !*

Ce petit homme à l'œil perçant, cet orateur terrible qui parle par saccades, essaie cette fois encore de contenir l'Assemblée ; mais un vacarme horrible couvre sa voix ; sa cravate dénouée, ses cheveux en désordre, ses gestes furibonds, ses lèvres écumantes ne peuvent venir à bout de dominer le tumulte de la salle ; malgré ses regards foudroyants, l'Assemblée lance sur sa tête un décret d'arrestation.

Puisque nos ennemis ont perdu toute pudeur, s'écrie alors Marat d'une voix terrible, le décret est fait pour exciter un mouvement ; faites-moi donc conduire aux Jacobins pour que j'y prêche la paix

Malgré cette boutade, malgré la sombre perspective d'une émeute, malgré l'effroi que jette autour de lui ce lion pris au piège, l'Assemblée maintient le décret.

Alors les tribunes s'agitent avec des trépignements horribles ; les hommes montrent le poing à l'Assemblée ; les femmes poussent des cris d'alarme qui ne tardent pas à retentir au dehors. On s'amasse, on se presse à la porte de la Convention.

Les députés qui ont voté le décret sont accueillis au passage par des huées, des injures et le terrible cri : *A la lanterne ! à la lanterne !* Au moment où Marat sort, on l'entoure, on l'embrasse, on lui fait rempart contre les gendarmes : des forts de la halle lui prêtent la vigueur de leurs bras : les femmes lui offrent leurs maisons comme un asile pour le soustraire aux cachots de l'Abbaye. On se le dispute, on se l'arrache de main en main jusqu'à ce qu'un gros de peuple, débouchant du pont de la Révolution, l'enveloppe et 1 entraîne : Marat disparaît dans ce tumulte.

De graves événements avaient amené la défection de Dumouriez et la ruine du parti Orléans. -Je laisse s'expliquer sur ce fait un homme qui mérite bien quelque confiance, Thibaudeau :

> De retour à l'armée, Dumouriez avait gagné la bataille de Jemmapes et conquis la Belgique. Il s'y conduisit de manière à se faire accuser de vouloir être duc de Brabant, et rétablir la monarchie en France en faveur du duc de Chartres (depuis Louis-Philippe), qui servait alors dans nos armées. Alors Dumouriez montra beaucoup d humeur, lutta ouvertement contre ses agents, dénonça avec aigreur le ministre de la guerre et les commissaires de la trésorerie, se permit (les propos outrageants contre la représentation nationale et accrédita ainsi les soupçons qui s'étaient élevés contre lui. Il vint à Paris, sous prétexte de pourvoir aux besoins de son armée, mais réellement afin de juger par lui-même des appuis qui pouvaient y servir ses vues. Il y trouva presque tout le monde mai disposé, repartit bientôt, rouvrit la campagne, s'empara de la Hollande, et fut battu à Nerwinde, le 18 mars. Lorsque Dumouriez repartit pour l'armée, il voulait livrer une bataille, la gagner et marcher sur Paris avec une armée exaltée par la victoire, renverser la Convention et rétablir la monarchie constitutionnelle en

> faveur du duc d'Orléans ; mais il fut battu à Nerwinde, et cette défaite, que l'on doit peut-être attribuer à la trahison de Miranda, qui commandait une division de son armée, anéantit tous ses plans. De là son irrésolution, son découragement, ses inconséquences et la fin déplorable de sa conduite politique. Dumouriez avait une de ces ambitions vulgaires qui ne se soutiennent que par des succès.

La trahison de Dumouriez, depuis si longtemps transparente pour l'œil inquisiteur de Marat, tomba entre les partis comme la foudre. Chacun s'empressa de nier toute participation aux sombres manœuvres de cet homme. Les Girondins surtout essayèrent, mais en vain, de secouer l'ignominie de son contact.

Si moi, écrivait alors Camille Desmoulins, qui n'avais jamais vu Dumouriez, je n'ai pas laissé, d'après les données qui étaient connues sur son compte, de deviner toute sa politique, quels violents soupçons s'élèvent contre ceux qui le voyaient tous les jours, qui étaient de toutes ses parties de plaisir, et qui se sont appliqués constamment à étouffer la vérité et la méfiance sortant de toutes parts contre lui. N'est-œ pas un fait que Dumouriez a proclamé les Girondins ses mentors et ses guides ? Et quand il n'eût pas déclaré cette complicité, toute la nation n'est-elle pas témoin que les manifestes et proclamations si criminelles de Dumouriez ne sont que de faibles extraits des placards, discours et journaux brissotins, et une redite de ce que les Roland, les Buzot, les Guadet, les Louvet avaient répété jusqu'à dégoût.

Danton lui-même, qui avait été vu à l'Opéra dans la loge de Dumouriez, n'eut d'autre souci que de blanchir ses relations avec le traître. On le vit alors exagérer, dans cette intention, les mesures énergiques, et enfler le sentiment révolutionnaire de toute la puissance de sa voix. La défection de Dumouriez découvrit les intrigues du parti d Orléans. Quoique Philippe-Egalité siégeât alors sur la Montagne, il avait très certainement des intelligences dans la Gironde.

Il ne peut plus être douteux pour personne, disait encore Camille Desmoulins, de quel côté il faut chercher la faction d'Orléans dans la Convention. Les complices de d'Orléans ne pouvaient pas être ceux qui, comme Marat, dans vingt de ses numéros, parlaient de Philippe d'Orléans avec le plus grand mépris ; ceux qui, comme Robespierre et Marat, diffamaient sans cesse Sillery ; ceux qui, comme Merlin et Robespierre, s'opposaient de toutes leurs forces à la nomination de Philippe dans le corps électoral ; ceux qui, comme les Jacobins, rayaient Laclos, Sillery et Philippe de la liste des membres de la société ; ceux qui, comme toute la Montagne, demandaient à grands cris la république une et indivisible et la peine de mort contre quiconque proposerait un roi.

Les Girondins ne pouvaient alors se couvrir contre la puissance toujours croissante de la Montagne, qu'en relevant le trône constitutionnel, et ils ne pouvaient guère y asseoir que d'Orléans ou son fils. Voici ce que dit Thibaudeau :

Au moment où l'on croyait que Dumouriez travaillait pour le duc de Chartres, dans une séance de la Convention (27 mars) où l'on discutait sur les dangers de la parie, Robespierre, après une discussion de près d'une heure, reproduisit la proposition de Louvet qu'il avait d'abord combattue, et demanda avec chaleur

qu'elle fût mise aux voix[1]. Mais la Montagne s'y opposa encore, et l'ordre du jour fut adopté à une très grande majorité. Lorsque Robespierre fut revenu de la tribune à sa place, Massieu lui demanda comment il se faisait qu'après avoir combattu dans le temps la motion de Louvet, il vînt la reproduire aujourd'hui. Robespierre répondit : *Je ne puis pas expliquer mes motifs à des hommes prévenus et qui sont engoués d'un individu ; mais, j'ai de bonnes raisons pour en agir ainsi, et j'y vois plus clair que beaucoup d'autres*.

La conversation continuant sur œ sujet, Robespierre ajouta : Comment peut-on croire qu'Egalité — le duc d'Orléans — aime la République ? Son existence est incompatible avec la liberté ; tant qu'il sera en France, elle sera toujours en péril. Je vois, parmi nos généraux, son fils aîné, Biron, son ami, Valence, gendre de Sillery. Il feint d'être brouillé avec Egalité : mais, ils sont tous les deux intimement liés avec Brissot et ses amis. Ils n'ont fait la motion d'expulser les Bourbons que parce qu'ils savaient bien qu'elle ne serait pas adoptée. Ils n'ont supposé à la Montagne le projet d'élever Egalité sur le trône que pour cacher leur dessein de l'y porter ensuite. — Mais où sont les preuves ? — Des preuves : des preuves ! veut-on que j'en fournisse de légales J'ai là-dessus une conviction morale. Au surplus, les événements prouveront si j'ai raison. Tous y viendrez. Prenez garde que ce ne soit pas trop tard.

La Montagne, au milieu de ces complots sourds et redoutables, attirait à elle l'autorité. Jusque-là les affaires de la République avaient été confiées à un *Comité de défense* générale, où l'influence de Brissot et de Gensonné rencontrait celle de Danton et de Lacroix. Ces rivalités laissaient flotter les destinées de la France, ou, pour mieux dire, elles livraient nos armées à la trahison, nos frontières à l'ennemi et l'intérieur à l'anarchie. Il fallait sortir de cette situation intolérable, il fallait rompre avec cette inactivité violente. Au moment où la France jetait huit cent mille hommes sur ses frontières, elle eût été coupable envers le sang de ses enfants si elle n'eût surveillé à l'intérieur les mouvements de la contre-révolution. Le devoir, encore plus que la nécessité, amena la création du tribunal révolutionnaire. Cette institution était une arme à deux tranchants ; elle eût pu aussi bien servir les desseins de la Gironde que ceux de la Montagne.

Un des premiers, en effet, qui vint présenter sa tête à ce glaive nu fut Marat, Ceci explique le peu de résistance que l'établissement d'un tribunal, institué pour connaître des crimes politiques, rencontra dans les rangs des Girondins. Vergniaud s'éleva seul avec chaleur contre ce projet. Il avait le pressentiment du coup qui devait le frapper. Peu de députés montrèrent alors cette prévoyance : leur empressement funeste à faire décréter cette institution terrible montre bien que dès lors les deux partis songeaient moins à écarter les violences qu'à se disputer la hache.

La guerre de la Vendée, qui s'annonçait depuis quelques mois par des secousses et des soulèvements, éclata. Jamais coalition plus formidable ne s'éleva contre la liberté, que celle des royalistes et des prêtres, dans un pays où la lutte des opinions et des croyances s'appuyait sur des intérêts locaux, sur des mœurs simples et sur une ignorance traditionnelle. La nouvelle de cette conflagration menaçante ne fit que redoubler l'énergie de la Montagne, et lui inspira des mesures impitoyables. Sans doute la main tremble, quand on remue cette page

---

[1] Louvet, dans le jugement de Louis XVI, avait fait la motion d'expulser du territoire français tous les membres de la famille des Bourbons.

saignante de notre histoire : mais alors l'humanité croyait devoir s'arracher le cœur et les entrailles pour courir plus vite à son but. Thibaudeau, envoyé sur les lieux, fut intimidé par la puissance formidable du soulèvement ; il se demanda si, en ménageant les chefs de l'insurrection, en formant un cordon de troupes sur les limites de la Vendée, pour empêcher la guerre civile de s'étendre, et en prenant d'autres mesures modératrices, on n'arriverait point à comprimer les efforts coalisés du royalisme et de la superstition, sans verser des flots de sang.

> A mon retour à Paris, *dit-il*, je cherchai un homme de quelque influence, auquel je pusse m'ouvrir sans danger sur cet objet. Je m'adressai à Danton. Il me paraissait avoir, hors de l'Assemblée, de l'âme, de la franchise et de la loyauté. Je pris pour prétexte la mission que je venais de remplir, et la conversation nous eut bientôt conduits au point où je voulais en venir. Es-tu fou ? me dit-il. Si tu as envie d'être guillotiné, tu n'as qu'à en faire la proposition à l'Assemblée. Il n'y a point de paix possible avec la Vendée ; l'épée est tirée, il faut que nous dévorions le chancre ou qu'il nous dévore. La République est assez forte pour faire face à tous ses ennemis. Tu ne sais pas ce que c'est qu'une révolution. Nous sommes trop heureux que les aristocrates aient pris les armes. Ils nous font beau jeu ; ils nous donnent le moyen de les vaincre dans une bataille qui sera peut-être la dernière.

A dater de ce moment, la Convention ne donna plus qu'un ordre aux commissaires et aux armées qu'elle envoya sur les Vendéens : exterminez.

Paris, depuis le 25 février, jour du pillage des boutiques, était agité par de sourdes rumeurs. Les hostilités et les défiances étaient arrivées à l'hallucination. Le bruit courut que la Commune avait formé le projet d'égorger sur leurs bancs un grand nombre de députés a la Convention nationale. Les Girondins, qui cherchaient toujours à déshonorer leurs ennemis sous l'accusation d'assassinat, accueillirent cette nouvelle avec un empressement perfide. Ils évitèrent de se rendre à la séance du soir, et donnèrent ainsi, par leur absence, un masque de vérité à un complot chimérique. Tout se réduisit à une expédition contre un des leurs, Gorsas. Une bande d'hommes armés de pistolets, de sabres et de marteaux, se présente à neuf heures du soir, dans sa maison, rue Tiquetonne, enfonce les portes, brise les casses et les presses de son imprimerie. Gorsas se fait jour au travers du rassemblement, gagne un mur, l'escalade, et passe dans une maison voisine. De tels désordres sont sans doute très coupables : mais il faut dire que ce Gorsas, un des enfants perdus de la Gironde, ne cessait de verser le fiel sur les députés de la Convention nationale que le peuple aimait : de là cette vengeance personnelle.

La moralité de l'homme n'était d'ailleurs pas de nature à le protéger contre la haine qu'il soulevait de toutes parts ; on en jugera par la lettre suivante, adressée à Marat :

> Ami du peuple, je ne conçois pas comment le nommé Gorsas, infâme libelliste de la faction des hommes d'Etat, vendu à Pétion, Gensonné, Vergniaud et Guadet, qui se sont si longtemps déchaînés contre les massacres du 2

septembre, à l'impudence de déclamer avec ces tartufes, lui qui était un des massacreurs de ces journées terribles, l'un des juges populaires à la Conciergerie. — Le dimanche 2 septembre, à onze heures du matin, il était au Palais-Royal avec des valets d'ex-nobles à prêcher le massacre au milieu des groupes, et dans la nuit du même jour, sur les deux heures du matin, il était à l'œuvre, prêchant et égorgeant les victimes. Je défie ce scélérat d'oser nier ces faits : je peux lui en donner des preuves juridiques.

Signé : LEGROS, de la section du Roule.

Le *24 avril 1793*, une foule immense se presse aux abords du Palais de Justice. Toute cette foule sombre et tumultueuse semble attendre l'issue d'un procès.

La salle était occupée depuis le matin par des gardes et par du peuple. Une vive anxiété agitait tous les visages ; il était facile de deviner que l'homme qui devait paraître ce jour-là à la barre du tribunal n'était point un accusé ordinaire. A dix heures, un petit homme mal vêtu s'avance d'un pas ferme et intrépide dans cette enceinte redoutable. Son arrivée produit sur l'assistance ce mouvement particulier aux grandes foules, mouvement mêlé de surprise et d'intérêt tout à la fois, qui fait tourner toutes les têtes, lever tous les yeux, suspendre tous les entretiens à demi voix, et qu'on est contraint, faute de mieux, de traduire par ces mots : C'est lui ! Regardez : le voici !

C'était Marat.

Depuis le jour où il avait été frappé par le décret de la Convention, Marat avait tout à fait disparu. Son absence faisait croire à une défaite ; son silence réjouissait la Gironde. Après ce fatal délai qui le constituait en état d'arrestation, il n'avait écrit à l'Assemblée qu'une seule lettre pour expliquer les motifs de sa conduite : Si j'ai refusé, disait-il, d'entrer dans les prisons de l'Abbaye, c'est par sagesse ; depuis deux mois, attaqué d'une maladie inflammatoire qui exige des soins et qui me dispose à la violence, je ne veux pas m'exposer dans ce jour ténébreux, au milieu de la crasse et de la vermine, à des mouvements d'indignation qui pourraient entraîner des malheurs.

Ses ennemis n'avaient pas manqué de profiter de ce refus pour le déclarer rebelle à la loi.

Ce 24 avril allait donc être une journée décisive pour Marat. Il se tient debout sur la dernière marche du parquet, et, les yeux levés avec assurance vers le visage des juges : Citoyens, s'écrie-t-il, ce n'est pas un coupable qui paraît devant vous ; c'est *l'Ami du peuple*, l'apôtre et le martyr de la liberté.

Des murmures favorables et des applaudissements étouffés accueillent, sur les bancs de l'auditoire, l'exorde du discours de l'Ami du peuple. Les principaux chefs d'accusation portaient sur les excès de sa feuille qui avait conseillé le pillage des boutiques, sur ses projets de dictature, sur son système de terreur ; Marat les détruit en ces termes[1] :

---

[1] Ce discours n'est pas celui que M. Buchez rapporte dans son *Histoire parlementaire* ; nous l'avons écrit sur des notes qui nous ont été communiquées.

On m'accuse d'avoir excité le peuple à piller les boutiques. Citoyens, vous savez que depuis quelques jours Les marchands de Paris refusaient de livrer les denrées ; le peuple mourait de faim ; à la vue des souffrances du pauvre, mon cœur a tressailli de pitié : ému par leurs misères, indigné à la vue de leurs maux, obsédé de leurs plaintes et de leurs murmures, j'ai fini par dire un jour à ses enfants qui manquaient de pain : Allez en prendre !

On m'accuse d'avoir poussé à la dictature. Citoyens, l'unité de la République se lie, dans mon esprit, à la nécessité d'un chef ; vous ne me ferez jamais changer de sentiment à cet égard. Les partis se révoltent contre cette institution, parce qu'ils savent bien qu'elle serait une barrière contre l'anarchie et contre leurs projets dévastateurs. Ne croyez pas d'ailleurs que cette institution menace le moins du monde nos libertés. Citoyens, les libertés grandes ne se fondent qu'autour des pouvoirs solides. Les gouvernements mous et chancelants entretiennent leurs ministres dans un état inquiet, soupçonneux, qui les rend nécessairement persécuteurs. Si Dieu est le tyran du monde le plus supportable, c'est qu'il en est le plus fort.

En vous conseillant un dictateur, je ne vous propose pas d'ailleurs un roi entoure d'une C oui, un dieu couronné, un maître tout puissant avec un peuple à genoux devant son trône ; le dictateur que je propose serait attaché au pied par une chaîne de fer, placé au sein de la Convention, et gardé à vue, il serait nuit et jour sous la main du peuple, qui, au premier sujet de mécontentement, lui mettrait la tête sous l'échafaud.

On m'accuse de prêcher la terreur. Citoyens, j'ai essayé mille fois d'en revenir aux mesures modérées ; mille fois, dans ma feuille, j'ai annoncé que je sacrifiais mes vues au désir de la paix, mais j'ai toujours reconnu ensuite l'inutilité de ces transactions. Si, dans les époques ordinaires, il faut laisser faire le temps et suivre le mouvement naturel de l'humanité, dans les moments de dise, comme celui où nous sommes, il faut hâter, par des moyens violents et convulsifs, la marche des événements. Plus vite nous serons hors de la Révolution, et plus vite nous jouirons de la paix, du calme, de la modération et de la justice. Hâtons-nous donc d'en sortir par de grands coups ; au lieu de nous amuser à réformer peu a peu le sort de l'humanité, au milieu des chances, des mouvements et des hasards qui peuvent déranger notre œuvre, changeons une fois et par une secousse terrible, mais nécessaire, les destinées du monde. Cette œuvre sanglante une fois achevée, nos fils nous béniront. Craignez qu'ils ne disent, au contraire, que leurs pères ont commencé une Révolution généreuse et qu'ils n'ont pas eu le courage de la soutenir. La terreur n'est à mes yeux et ne peut être dans nos mœurs un état durable ; c'est

un coup de tonnerre tombé des mains de notre grande Révolution sur la tête de tous les méchants.

Sans doute le présent est sombre : la ville manque de pain, nos soldats soutiennent, affamés et presque nus, le feu de l'ennemi, l'échafaud moissonne les têtes ; mais il faut nous armer de courage et de confiance en l'avenir. Sans doute, les descentes à main armée dans les maisons, les alarmes nocturnes, les prises de corps sont des attentats aux franchises des citoyens ; mais il faut savoir que les libertés générales, en s'établissant, écrasent d'abord autour d'elles bien des libertés particulières.

Nous sommes contraints maintenant de combattre la servitude par l'arbitraire, d'opposer, pour fonder la République, les chaînes aux chaînes, le glaive au glaive.

Qu'est-ce après tout que quelques boutiques pillées, quelques misérables accrochés à la lanterne, quelques magistrats éclaboussés dans la rue, comparé aux grands bienfaits que notre Révolution doit amener dans le monde ? Ces petits désagréments s'effaceront un jour devant les principes éclatants et lumineux que cette Révolution a proclamés à la face de l'univers : la fraternité humaine, l'unité et la liberté.

Ce discours est accueilli par un silence convenable. Les juges sortent pour délibérer. Au bout de quelques minutes ils rentrent, le président à leur tête, dans la salle des séances. Une curiosité inquiète porte les yeux de tout l'auditoire sur le président qui va prononcer la sentence. Alors, celui-ci d'une voix haute : Le tribunal décide sur tous les points que l'accusé n'est pas coupable et ordonne sa mise en liberté. A ces mots, la salle retentit d'applaudissements qui sont répétés dans les salles voisines, dans les vestibules et dans la cour du palais. On se précipite sur Marat. Deux fanatiques veulent l'emporter sur leurs épaules. Il résiste ; il se retire au fond de la salle, où il cède enfin aux instances d'une multitude empressée à l'embrasser. Des femmes déposent plusieurs couronnes sur sa tête.

Des officiers municipaux, des gardes de la nation, des canonniers, des gendarmes, des hussards l'entourent et forment une haie, dans la crainte qu'il ne soit étouffé par cette foule dans le tumulte de la joie.

Arrivés au haut du grand escalier, ils font halte et élèvent Marat sur leurs bras pour le montrer au peuple. Au dehors des cours, une multitude immense salue l'acquitté par des battements de mains et par des, cris sans cesse répétés de : Vive la République ! vive Marat !

Du Palais à la Convention, il fallait fendre une mer agitée et bruyante. Marat, élevé sur les bras de quatre sapeurs, le front ceint d'une couronne de chêne, traverse en triomphe les quais et les ponts. C'était sur son passage un cri forcené et sans relâche de : *Vive l'Ami du peuple !* Les royalistes, mêlés par hasard à cette cohue, sont obligés de suivre l'entraînement et d'applaudir. Des spectateurs aux fenêtres, répètent les acclamations. Sur les marches des églises, le peuple forme des amphithéâtres, où hommes, femmes et enfants sont étagés

pêle-mêle, et d'où s'élancent des applaudissements sans fin qui montent de bouche en bouche jusqu'aux architraves chargées de monde, fine procession d'hommes à mine bourrue s'avance à travers toute cette foule vers la Convention. Ce sont des ouvriers du faubourg Saint-Antoine, des portefaix des halles, des sans-culottes, des septembriseurs, des clubistes, des Marseillais, multitude sombre et sauvage. Ils marchent en désordre et tumultueusement. On les nommait, à cause de leur fanatisme pour *l'Ami du peuple*, les Maratistes. Cette pompe, tout à la fois grotesque et majestueuse, avait je ne sais quoi d'étrange dont devaient bien s'étonner les murs de la grande ville, habituée 'jusque-là à des marches royales. Or, ceci se passait à la face du soleil, sur les quais et dans les rues de Paris, quelques années après l'entrée d'un roi et d'une reine reçus aux acclamations de ce même peuple.

On eût dit, au premier coup d'œil, une de ces processions du pape des fous, en usage au Moyen Age ; mais ici la chose était prise au sérieux, cet homme contrefait et difforme, dans lequel le peuple s'adorait lui-même, comme dans un simulacre vivant de ses infirmités, de ses misères, de ses laideurs, était véritablement le pape de ces esprits révoltés et tumultueux. Ce petit être chétif, porté comme un enfant sur les bras (les forts de la halle, représentait la victoire de l'intelligence sur le corps, de la civilisation sur la nature.

Aux approches de la Convention, le cortège détache un gros de citoyens et a leur tête le sapeur Rocher, pour annoncer dans la salle des séances, l'arrivée de Marat. Rocher était un terrible révolutionnaire à barbe épaisse, à l'an menaçant et aux bras formidablement robustes. L'Assemblée tenait séance. A la nouvelle de l'acquittement de Marat et de son entrée en triomphe dans le sein même de la Convention, plusieurs Girondins quittent précipitamment leurs places pour se soustraire, disent-ils, aux scandales de cette scène. Le sapeur s'avance fièrement dans l'enceinte de l'Assemblée jusqu'au fauteuil du président :

Citoyen président, dit-il avec une voix de tonnerre, je demande la parole pour vous annoncer que nous amenons ici le brave Marat. Marat a toujours été l'ami du peuple et le peuple sera toujours l'ami de Marat. On a voulu faire tomber ma tête à Lyon pour avoir pris sa défense : eh bien ! s'il faut qu'une tête tombe, celle du sapeur Rocher tombera avant celle de Marat, nom de Dieu ! A ces mots, Rocher agite formidablement sa hache. — Nous demandons, président, la permission de défiler dans l'Assemblée ; nous espérons bien que vous ne refuserez pas cette récompense à ceux qui ramènent ici *l'Ami du peuple*.

Aussitôt le cortège se répand sur les gradins. La salle s'ébranle aux battements des mains de toute cette foule et aux cris mille fois répétés de : Vive la République ! vive Marat.

Quelques députés gardent devant cette explosion d'enthousiasme et de joie un silence consterné ; d'autres cherchent, s'il en est temps encore, à s'enfuir de la salle ; mais des applaudissements et des cris de plus en plus forcenés annoncent aux assistants l'arrivée de Marat. Il entre dans l'Assemblée, porté en triomphe et une couronne de feuilles de chêne sur le front : son regard rayonne, son pied semble fouler la tête de ses ennemis, sa poitrine se soulève gonflée d'orgueil et de joie. Cet homme est, dans ce moment-là, d'une laideur sublime. Toutes les passions de son cœur, remuées par cette marche glorieuse et sauvage, agitent extraordinairement sa physionomie. Le peuple le dépose au milieu de la Montagne, où quelques députés amis l'accueillent avec des embrassements ; on se le passe de main en main, on le porte à la tribune.

Marat fait signe qu'il réclame le silence : Législateurs du peuple français, dit-il, je vous présente en ce moment, un citoyen qui vient d'être complètement justifié. Il vous offre un cœur pur. Malgré les trames odieuses de ses ennemis, il continuera à défendre la patrie avec toute l'énergie que le ciel lui a donnée. Ô France ! tu seras heureuse ! ou je ne serai plus ! Un cri unanime tombe avec des applaudissements sur les dernières paroles de Marat ; on bat des mains avec furie, les soldats agitent leurs piques, les Montagnards serrent *l'Ami du peuple* dans leurs bras.

Le soir, d'autres honneurs l'attendent encore aux Jacobins. Les femmes avaient tressé, pendant la journée, des couronnes de feuilles ; a l'entrée de Marat dans la salle des séances, le président lui présente, au nom de toute l'Assemblée, une de ces couronnes, et un enfant de quatre ans, monte sur le bureau lui en pose une autre sur la tête, Marat écarte ces honneurs d'une main sévère. Citoyens, dit-il, ne vous occupez pas de décerner des triomphes, défendez-vous l'enthousiasme. Je dépose sur le bureau les deux couronnes que l'on vient de m'offrir. J'engage mes concitoyens à attendre la fin de ma carrière pour me juger.

Cette conduite redouble l'enthousiasme des assistants ; on ne voit plus que lui dans la salle ; l'Assemblée ne s'aperçoit même pas, ce soir-la, de Robespierre, qui se retire en silence d'une enceinte occupée tout entière par le grand succès de Marat. Ce dut être un événement singulier au cœur de ce tribun, que cette journée mémorable après une vie d'humiliation, de souffrance et de terreur au fond des caves. Marat n'était pourtant pas satisfait. L'ambition farouche de cet homme portait sur d'autres honneurs qu'une marche triomphale et une couronne de feuilles : elle aspirait toujours à la dictature, avec une chaîne de fer au pied et le couteau de la guillotine au-dessus de sa tête.

Le *5 avril*, la Convention forma le premier comité de salut public, institution admirable, dont l'énergie sauva la République naissante des plus sourdes et des plus redoutables attaques, en s'emparant de la dictature. Les membres de ce premier comité furent Barère, Cambon, Guiton-Morveaux, Treilhard, Danton, Delmas, Lacroix, Lindet. L'état déplorable des armées du Nord, depuis la bataille de Nerwinde, laissait la frontière presque découverte. Le nouveau comité n'eut d'abord que des désastres et que des villes prises sur nous à annoncer devant la Convention. L'intérieur était déchiré à l'ouest et au midi, par la guerre civile. C'était le moment de déployer les grandes mesures. Plus nous avançons, plus la force mécanique de la justice révolutionnaire s'organise. La peine de mort devient le moyen de la sûreté publique, une arme dont les partis se servent pour régner. La sombre fantasmagorie des mots donne alors aux instruments aveugles du supplice une puissance et une animation nouvelles. La guillotine se transforme en un être : cela vit, cela fonctionne, cela mange. — On lui confia la garde des principes et le salut de la République. La Montagne n'inventa point cette nécessité horrible, elle la trouva toute tracée d'avance dans la marche inflexible des événements. Le passé courait comme de lui-même au-devant de l'immolation. La Révolution punit surtout ces pasteurs de peuples, les rois, les prêtres, les écrivains, les magistrats, les philosophes qui, ayant charge d'âmes, avaient laissé, par négligence ou par calcul, dévier le troupeau humain ; elle les frappe dans les deux classes où l'égoïsme s'était, depuis des siècles, incarné, la noblesse et la bourgeoisie. Si le peuple fut moins maltraité, c'est qu'il s'était préparé à la Révolution par la prière et par le jeune : il souffrit cependant, car la Révolution fut la grande épreuve, le règne du crucifié ; elle marqua les stigmates de l'Homme-Dieu sur tous les membres ensanglantés de la nation : mais, de la

part du peuple, cette souffrance fut volontaire, et comme adoucie par les joies du sacrifice.

Les Girondins étaient les païens de la Révolution française. On leur reprochait d'aimer les bons dîners, les femmes, les joyeux propos ; ils s'adonnaient au luxe et à la mollesse. Goûts funestes dans ces moments où l'esprit tirait, pour ainsi dire, l'épée contre la chair ! Madame Roland, cette *nymphe Égérie de la Gironde*, était née comme elle le dit elle-même, pour la volupté. Je n'attaque pas ses mœurs : mais, si la femme était chaste, son imagination du moins ne l'était pas. J'en appelle à ses Mémoires où, à côté des peintures les plus lascives, se rencontrent des calomnies atroces contre les anachorètes de la Montagne. lia pauvreté de Marat était proverbiale :

> Quelle édifiante pauvreté ! dit madame Roland dans ses *Mémoires*. Voyons donc son logement : c'est une dame qui va le décrire. Née à Toulouse, elle a toute la vivacité du climat sous lequel elle a vu le jour et tendrement attachée à un cousin d'aimable figure, elle fut désolée de son arrestation. Elle s'était donné beaucoup de peines inutiles, et ne savait pas à qui s'adresser, lorsqu'elle imagina d'aller trouver Marat. Elle se fait annoncer chez lui ; on dit qu'il n'y est pas ; mais il entend la voix d'une femme, et se présente lui-même. Il avait aux jambes des bottes sans bas ; portait une vieille culotte de peau, une veste de taffetas blanc. Sa chemise crasseuse et ouverte laissait voir une poitrine jaunissante ; des ongles longs et sales se dessinaient au bout de ses doigts, et son affreuse figure accompagnait parfaitement ce costume bizarre. Il prend la main de la dame, la conduit dans un salon très frais, meublé en damas bleu et blanc, décoré de rideaux de soie élégamment relevés en draperies ; il y avait un lustre brillant et de superbes vases de porcelaine remplis de fleurs naturelles, alors rares et de haut prix. Il s'assied à côté d'elle sur une ottomane voluptueuse, écoute le récit qu'elle veut lui faire, s'intéresse à elle, lui baise la main, serre un peu ses genoux et lui promet la liberté de son cou- sin. Je l'aurais tout laissé faire, dit plaisamment la petite femme avec son accent toulousain, quitte à me baigner après, pourvu qu'il me rendît mon cousin. Le soir même, Marat se rendit au comité, et le lendemain le cousin sortit de l'Abbaye.

Peu de temps après, le couteau d'une femme déchira le voile qui couvrait l'intérieur de l'appartement de Marat, rue des Cordeliers. Qu'y trouva-t-on ? la nudité, la misère. L'imagination de madame Roland avait donc inventé un mensonge doré, un mensonge girondin. Grâce aux croyances et aux mœurs toutes païennes des orateurs de la Gironde, la Révolution française, cet événement si indigène, si national, si gaulois, avait pris l'air d'une réminiscence grecque ou romaine. Rien de plus triste que cette manie de ramasser alors dans les coulisses du vieux théâtre classique les dieux, les noms latins, les glaives, les poignards, les tuniques, les casques, et toutes ces tristes défroques de la tragédie, pour s'en affubler misérablement. Ce ridicule n'a son excuse que dans les passions incohérentes, fougueuses, insensées qui tourmentaient alors toutes

les têtes. Une époque si pleine de vertiges pouvait bien ressembler quelque peu à un carnaval. Et puis, il faut l'avouer, les révolutions tiennent de la nature du fer : tant qu'elles sont à l'état incandescent, elles n'ont aucun sentiment de la forme qu'elles doivent subir ; la poésie ne se dégage de ces événements que quand le temps les a refroidis. La Révolution contenait une nouvelle école littéraire, mais sans en avoir la conscience ; il fallait qu'elle fût à demi morte pour laisser échapper son cri ; toutes les grandes choses tiennent au cygne, elles chantent en rendant le dernier soupir.

Comme, dans le monde, les hommes ont généralement la figure de l'idée qu'ils représentent, les Girondins étaient beaux à la manière antique. Leurs mœurs, leur éloquence, se sentaient de la mollesse, du luxe et de la pompe oratoire des anciens : élevés au sein des collèges et sous le moule de la renaissance, ces hommes voulaient transporter Home à Paris, et draper nos bourgeois stupéfaits dans le manteau à larges plis de Brutus ou de Cicéron. Les Montagnards avaient, bien plus que les Girondins, le sentiment, le visage et la forme des peuples chrétiens ; Marat, surtout, austère dans ses mœurs, amaigri sous le jeûne, consumé sous le cilice des vertus plébéiennes, représentait, par ses maladies, le pauvre du Moyen Age couché, la lèpre au flanc, sur le fumier pourri de ses misères.

Quelques orateurs de la Gironde avaient réellement de l'éclat ; mais, outre que cet éclat, toujours emprunté, n'allait pas à notre temps, il faut bien reconnaître une bonne fois que, quand les révolutions hésitent misérablement au bord de leur ruine, on ne les sauve pas avec des paroles. Il fallait un coup de main violent et impétueux pour tirer la France hors de danger. Nous ne pensons pas, Dieu nous en garde ! qu'on doive, pour la santé du genre humain, saigner de temps en temps les nations à la gorge ; nous avons horreur des mesures arbitraires et du couteau ; mais il y a des cas où, lorsque nous voyons d'un côté la nation tout entière menacée par l'invasion, par le fer des étrangers, par le feu, par la faim, par l'anéantissement, et de l'autre côté seulement quelques têtes, nous nous écrions : Que ces têtes tombent, et que la nation soit sauvée !

Cette éloquence qu'on se plaît à vanter sur la bouche dorée et fluide des Girondins, manquait d'ailleurs de caractère ; elle était abondante, sonore, académique, mais elle n'entamait pas les questions délicates à pleines dents et au vif, comme il le faut dans les assemblées populaires ; et puis, elle manquait de but. Or, ce qui fait la force des hommes de révolution, c'est l'entêtement calme dans une idée. Le succès, en pareil cas, est toujours au bout de la persévérance. Ce ne sont pas ceux qui s'agitent le plus qui arrivent (les Girondins se donnaient plus de mouvement à la tribune et intriguaient plus que les Montagnards), mais ceux qui, ayant un but fixe et déterminé, y marchent en silence, fortement et toujours, comme Marat et Robespierre.

L'éloquence des Girondins a été élevée beaucoup trop haut par les historiens de la classe moyenne ; celle des Montagnards a été au contraire rabaissée ou passée à dessein sous silence. Danton, Robespierre, Saint-Just, sont des orateurs de premier ordre : la parole de Danton imite le mugissement de la foule ; celle de Robespierre est un écho sérieux et grave de sa pensée ; celle de Saint-Just éclaire et agrandit tout ce qu'elle touche. Quand Robespierre dit : La voix de la vérité qui tonne dans les cœurs corrompus ressemble aux sons qui retentissent dans les tombeaux et qui ne réveillent pas les cadavres, Robespierre manie aussi hardiment l'image que Vergniaud. Le langage barbare, cynique, cruel qu'on prête aux hommes de 93 ne se trouve réellement que dans quelques

feuilles obscures et boueuse*, comme le *Père Duchenne*. Le langage, dit-on, suit les mœurs ; oui, mais à rebours ; sont-elles licencieuses, il est prude ; sont elles terribles, il est doux. Jamais on n'a moins parlé du bourreau qu'au moment où l'exécuteur des hautes œuvres faisait un service si actif et si régulier : Le nom d'un tel être, disait Marat, ne doit point être prononcé dans une assemblée honnête. On ne disait guère à la Convention guillotiner mais bien livrer les têtes coupables au fer de la justice et des lois. Le fer n'en était pas moins terrible sans doute, quoique revêtu de formes si polies ; mais, du moins cette réserve prouve que les révolutionnaires avaient horreur tous les premiers de l'instrument dont ils se servaient pour réaliser leurs desseins ; ils n'auraient point hésité plus tard à le briser d'eux-mêmes entre leurs mains indignées, si le ciel leur avait laissé le temps d'établir la paix sur la terre.

Loin de nous toute prévention : les partis peuvent bien s'insulter de près avec colère et mépris ; mais à distance, ils prennent tous une valeur dans l'ensemble des faits accomplis. Chaque idée a sa place dans l'histoire, et la Providence est logique. Vues d'un peu haut, toutes les factions révolutionnaires étaient bonnes dans ce sens qu'elles concouraient toutes à une œuvre ; il faut tenir compte maintenant aux royalistes de leur résistance qui tenait sans cesse la Révolution en haleine ; aux Girondins de leur modération et de leur horreur du sang, quoique chez quelques-uns cette modération fût un masque et cette humanité une hypocrisie ; aux Montagnards de leur surveillance, de leur fermeté, de leurs vertus civiles, de leur audace, de leur désintéressement. Nous n'apportons devant la mémoire de ces partis ni injustice ni colère, nous qui cherchons à genoux, derrière leurs travaux, derrière leurs luttes et leurs ruines retentissantes, la main de la Providence pour nous soumettre et adorer. Défendons-nous pourtant d'un éclectisme historique sans conscience et sans portée. Entre les Montagnards et les Girondins, il y a la distance d'une vérité à une erreur ; il faut donc opter nécessairement. Les uns auraient perdu la Révolution ; les autres l'ont sauvée. Or, comme à nos yeux il fallait que la Révolution s'accomplît, nous abandonnons à la hache ce qui devait périr.

Attaquer Paris c'était attaquer l'unité de la Révolution. Eh bien ! la haine *des hommes d'Etat* envers cette ville était telle, qu'on ne pouvait plus à la Convention nommer Paris la capitale, sans leur arracher des murmures. Si les Girondins n'étaient pas fédéralistes par principe, dit Thibaudeau, ils l'étaient par ambition, par amour-propre et par nécessité, car ils sentaient que Paris était leur tombeau. D'un autre côté les grandes villes, telles que Lyon, Bordeaux, Marseille, Rouen, Rennes, Caen, étaient humiliées du joug insupportable de la capitale ; elles embrassaient avec un orgueil légitime l'espoir de s'y soustraire et devenir chacune un centre dans la République. Des esprits spéculatifs et des ambitieux souriaient à l'idée des républiques *de la Gironde, du Rhône, des Bouches-du-Rhône, du Calvados*. C'était un rêve séduisant ; mais ce n'était qu'un rêve, et le réveil fut terrible et sanglant. Tout manquait à ces hommes : leurs lumières, leur orgueil, leur éloquence, les appelaient au gouvernement, et ils ne savaient pas gouverner ; plus égoïstes ou plus avides, ils se seraient institués les bornes du mouvement révolutionnaire, qu'ils auraient exploité au profit de la classe moyenne ; plus généreux, ils eussent incliné la Montagne, du côté du peuple. Se croyant les plus forts, ils voulurent opprimer leurs ennemis ; l'attaque provoqua l'attaque ; le fer rencontra le fer, et les conspirateurs furent anéantis sous une conspiration.

La Montagne gagnait chaque jour du terrain sur la Gironde. Roland avait quitté le ministère. Pache avait remplacé Chambon à la mairie. Les Girondins ne

cherchaient encore à réparer leurs défaites que par des cris d'alarme : à les en croire, le glaive de l'assassinat était levé sur leurs têtes. Ils se servaient du danger public comme du manteau de César pour couvrir leurs projets ambitieux. Leur but était d'amener la Convention à leurs idées par la pâleur d'un danger prochain, qui devait fondre sur tous les membres du côté droit. Ils crurent enfin le moment arrivé de lever le masque de la peur : le 18 mai, Guadet fit trois propositions audacieuses :

> 1° Les autorités de Paris sont cassées ; 2° les suppléants des membres de la Convention se réuniront à Bourges, pour y délibérer d'après un décret précis qui les y autorisera ou sur la nouvelle certaine de la dissolution de la Convention ; 3° ce décret sera envoyé aux départements par des courriers extraordinaires.

La Gironde comptait sur l'absence de quatre-vingts membres de la Montagne partis en mission auprès des armées, pour faire passer ce coup d'Etat. La Convention, quoique travaillée, n'osa point voter une mesure qui déchirait si ouvertement l'unité de la République, en livrant la tête aux membres. Barère, l'homme des atermoiements et des demi-révolutions, conseilla de prendre un parti moyen : l'Assemblée décréta sous son influence qu'il serait formé une commission de douze membres, pour examiner la conduite de la municipalité, rechercher les auteurs des complots ourdis contre la représentation nationale et s'emparer de leurs personnes. Les douze furent choisis exclusivement parmi les Girondins. Au lieu de se conduire avec sagesse, cette commission, établie pour chercher la cause des troubles et les apaiser, menace sans cesse des attentats imaginaires qu'elle suppose et qu'elle poursuit ; elle a l'art de faire envisager les plaintes qu'on porte contre sa violence comme le tourment d'un parti démasqué : elle semble vouloir assembler les citoyens par la terreur et les jeter du coté de la Gironde, représentée comme le rempart de l'ordre et de la sécurité publique.

La Commune de Paris, attaquée dans son existence par l'audace et la tyrannie des douze, l'est bientôt dans la personne même de ses membres : Hébert est arraché de sa maison ; d'autres arrestations arbitraires sont opérées, au milieu de l'effroi que la commission répand dans lu. ville. Cette conduite imprudente excite des troubles : la Gironde méprise les symptômes avant-coureurs du soulèvement. Isnard, président de la Convention nationale, n'oppose à l'orage grondant que de vaines figures d'éloquence : Si jamais, s'écrie-t-il, la Convention était outragée, on chercherait un jour sur quelle rive de la Seine était Paris. Cette menace avait l'inconvénient de trahir le vœu secret des Girondins, l'anéantissement de la capitale par les provinces.

De nouveaux pétitionnaires se présentent tristes à la barre de la Convention nationale ; ils font marcher devant eux le bonnet de la liberté couvert d'un crêpe ; on les repousse. Cependant Paris s'agite. La commission des douze, supprimée le 27 mai par l'Assemblée, avait été rétablie le lendemain. A cette dernière attaque, le peuple répond par un frémissement d'indignation concentrée. Les Montagnards refusent pourtant encore de descendre à des moyens illégaux pour débarrasser la République de leurs ennemis. Le glaive nu est à terre, qui le ramassera ? — Moi, dit Marat, dont la conscience ne recule en fait de révolution devant aucuns scrupules ! Ce qu'il poursuit dans les Girondins, c'est la bourgeoisie. Entre lui et ces hommes c'est une lutte à mort. — Oui, à mort ; car le glaive, après avoir frappé les victimes se retournera contre le sacrificateur.

Depuis quelques jours, ce n'étaient qu'agitations et déchirements. La lutte, après avoir commencé par un mouvement girondin contre la municipalité, avait fini par s'étendre sur toutes les questions et sur tous les champs de bataille. Un orateur de la Montagne, qui, comme le Nil, fertilisait la Révolution par ses débordements et ses colères, Danton, menaça plus d'une lois la conduite aveugle et violente de la Commission des douze. Son but n'était point de perdre les Girondins, mais de les effrayer. Il voulait les dérober aux coups de leurs ennemis, en les couvrant des éclats de la foudre. Les Girondins eurent l'imprudence de dédaigner cette fureur tutélaire qui les eût sauvés en les meurtrissant. Mal vus du peuple, ils essayèrent pourtant d'en appeler à la multitude. Ils firent l'émeute : mais ils la firent en hommes étrangers aux instincts et aux passions des masses.

Les agitateurs de la Gironde n'avaient ni la figure, ni le vêtement de leur rôle ; ils enrégimentaient des domestiques, des hommes de confiance, des désœuvrés : cette pâle contrefaçon des mouvements populaires ne fit que hâter le réveil du lion. Les Girondins ne cessaient, en même temps, d'exagérer aux yeux du pays les dangers de leur situation personnelle : Nous sommes sous le couteau, écrivaient-ils, dans un moment où leur commission des douze tenait encore Paris sous le fer des piques et des fusils. A force d'agiter l'ombre d'un complot, les Girondins donnèrent à leurs ennemis l'idée d'entreprendre sur l'inviolabilité des membres de la Convention.

La Convention nationale offrait alors aux yeux les moins prévenus un triste et perpétuel déchaînement d'animosités impuissantes. La Révolution allait avorter dans ces crises et ces conflits d'homme à homme, de parti à parti, si le peuple ne fût intervenu une fois encore. Il y avait sans doute à franchir une illégalité, on n'hésita pas ; la multitude résolut de faire la guerre aux lois pour sauver les lois. Il fallait qu'un des deux partis succombât : entre la Gironde et la Montagne, Paris se décida pour les hommes qui représentaient la force et la pensée de la démocratie ; il jura de couper les membres révoltés contre la tête, les fédéralistes qui voulaient déchirer la majestueuse unité de la République.

Le vendredi 31 mai, à trois heures du matin, le tocsin sonna dans les tours de Notre-Dame, et se propagea de clocher en clocher. A ce signal le rappel fut battu dans tous les quartiers de Paris. A huit heures, il y avait plus de cent mille hommes sous les armes. La Convention s'était rassemblée dès la pointe du jour. Le commandant du poste du Pont-Neuf est à la barre, il dit qu'on est venu lui proposer de tirer le canon d'alarme. Il s'y était refusé, mais pendant qu'il acceptait les honneurs de la séance, le canon d'alarme part. A ce bruit Danton s'écrie :

> Quelques personnes paraissent craindre le canon d'alarme. Celui que la nature a créé capable de naviguer sur l'Océan orageux n'est point effrayé lorsque la foudre atteint son vaisseau. Sans contredit vous devez faire en sorte que les mauvais citoyens ne mettent pas à profit cette grande secousse ; mais, s'il elle n'a été imprimée que parce que Paris vous porte ses justes réclamations, si par cette convocation peut-être trop solennelle, il ne vous demande qu'une justice éclatante contre ses calomniateurs, il aura bien mérité de la patrie. Dans un temps de révolution, le peuple doit se produire avec toute l'énergie qui annonce la force nationale.

Cette voix, plus imposante que le canon d'alarme, fait courir dans toute la ville le frisson de 1 enthousiasme. Trois cent mille hommes pressent de leur impatience, de leurs rumeurs, de leur haleine enflammée l'enceinte de la Convention nationale.

Retournons d'un pas en arrière, pour suivre dans ses mouvements l'homme qui prit la part la plus directe et la plus active à cette insurrection contre la Gironde.

Le 30 mai, au soir, Marat se rend à une réunion de l'Evêché. Livré aux travaux de la Convention et de sa feuille, il se montrait rarement dans les clubs et dans les assemblées publiques ; aussi sa présence excite-t-elle un mouvement général de curiosité. Quelques rares quinquets éclairaient, d'une lumière enrouée et brumeuse, la salle où se tenait la séance. On voyait, dans ce demi-jour, d'étranges têtes révolutionnaires. Marat se lève et demande la parole.

> Citoyens, *dit-il*[1], depuis longtemps la division est au sein de la Convention nationale ; or, toute maison divisée contre elle-même tombera. Comment voulez-vous que l'ordre s'établisse dans la nation, si le désordre et l'anarchie règnent dans l'Assemblée de ses représentants. La faction qui trouble dans ce moment-ci l'union et l'harmonie de vos mandataires, citoyens, vous la connaissez tous, c'est la Gironde. Depuis un an, ma feuille ne cesse de sonner le tocsin à chaque tentative coupable de ces ennemis de la République. Les Girondins sont des hommes qui voulaient arrêter la Révolution à leurs idées, afin de s'en emparer et de la régir. Or, quelles sont les idées de ces hommes ? Ils veulent faire succéder à l'ancienne aristocratie qui pesait sur vos têtes une aristocratie nouvelle mille fois plus accablante. Vous n'aurez quitté le joug des anciens nobles que pour tomber sous celui des parvenus insolents et mal élevés. Qu'on juge du vertige de ces valets de l'ancien régime, devenus maîtres à leur tour ! Ils ont toutes les passions des anciens suppôts de la tyrannie, et ils ont moins qu'eux les bienséances. Vous êtes plus éloignés de la liberté que jamais, car vous êtes asservis au nom de la liberté même. Avec des dehors brillants ou des formes éloquentes, ces hommes amollis par la bonne chère, par les femmes, par l'oisiveté, demeurent faibles et indécis devant les grandes mesures : or, dans ce temps de révolution, il faut agir révolutionnairement.
>
> Quand la loi ne prend pas les devants, elle laisse au peuple irrité l'exercice de la terreur, et celui-ci en l'ait un usage bien autrement expéditif et déréglé. Si le gouvernement, avait été ferme et unanime, le sang n'eut pas coulé dans les prisons de l'Abbaye. Les Girondins résistent à l'unité de notre gouvernement, entravent notre marche, troublent la paix et le bon accord de l'Assemblée. Si vous les laissez faire, citoyens, de nos dissensions intestines naîtront plusieurs républiques fédérées : les hommes les plus audacieux ou les plus adroits usurperont l'empire, soumettront la multitude à un nouveau joug, et le

---

1 Ce discours a été composé sur des notes communiquées par la sœur de Marat.

> gouvernement aura changé de forme sans avoir rétabli la liberté Croyez-moi, dans tout Etat où quelques classes s'opposent avec acharnement à la tranquillité et à la félicité publiques, c'est folie de vouloir s'entêter à les convertir ; il faut les retrancher. Dans ces temps de révolution comme celui où nous sommes, détruire les factions est un devoir ; derrière les Girondins se cachent les royalistes, les fédérés, les mécontents, en un mot, tous ces hommes avec lesquels votre gouvernement n'est pas possible. Je vous engage donc à prendre d'assaut la Gironde, comme une forteresse qui couvre de sa protection les projets sinistres et les menées sourdes de nos ennemis. Aux armes ! citoyens ; levons-nous, et montrons que si nous savons exterminer les rois, nous n'ignorons pas non plus la manière de détruire la tyrannie des factions. Demain, présentez-vous armés aux portes de la Convention nationale, et exigez qu'on vous livre les vingt-deux (les Girondins).

Se tournant du côté d'Henriot :

> Henriot, tu es un brave citoyen et un homme de cœur ; je te confie le commandement de l'insurrection. A demain !

A ces mots, l'Assemblée s'agite avec des transports révolutionnaires. On distribue des cartouches, on aiguise les pointes des piques, on court disposer pour le lendemain des fusils et des canons ; Marat se retire au milieu de ces préparatifs de l'émeute. Cependant la nuit s'avançait, et rien ne bougeait encore. Marat était à l'Hôtel de Ville ; impatient et inquiet, il promenait ses regards sur les quais endormis, le sang bouillonnait dans ses veines ; son pied frappait la terre ; la rage et le désespoir de l'attente l'agitaient avec des transports inouïs, quand l'idée lui vient de monter à l'horloge. Il y avait alors à l'horloge de l'Hôtel de Ville une cloche sur laquelle le marteau frappait les heures. La cloche était lourde, Marat était faible ; mais la fureur lui donne des forces surnaturelles ; il saisit-la chaîne qui servait à sonner le tocsin, il s'y attache, il s'y cramponne, il la serre entre ses genoux, il la mord avec ses dents, il se balance écumant et forcené au bout de cette chaîne. A voir ce petit homme grotesque acharné au beffroi, on dirait un de ces gnomes que le Moyen Age croyait suspendus la nuit aux cloches des vieilles églises. Enfin la sonnerie, sous les secousses désespérées de Marat, s'agite ; ce démon de la révolte redouble d'efforts : alors le marteau, soulevé à grand'peine, retombe ; le beffroi s'ébranle, il sonne.

Les coups de ce tocsin tombent sur les faubourgs indécis, et en tirent les premières étincelles de l'émeute. On bat la générale dans toutes les rues, les autres cloches de la ville s'éveillent, les cris d'alarme se répondent dans les ténèbres. Au milieu de tout ce mouvement, de ce cliquetis d'armes, de ce bruit de tocsins et de tambours, on entend la voix impassible du temps qui sonne l'heure de distance en distance. Il n'est personne qui n'ait remarqué dans une nuit d'émeute ou de révolution, l'indifférence solennelle de l'horloge. Cette voix d'airain qui marque sur le même ton l'heure de la révolte ou de la paix, de la naissance ou de la mort, a quelque chose du calme et de l'éternité de Dieu au milieu des agitations passagères de l'homme :

Les Girondins soupaient ensemble pour la dernière fois. Un bruit semblable a la voix des grandes eaux entre de moment en moment dans la salle où ils se livraient aux conversations particulières. Qu'est-ce ? demandent-ils tous ensemble. — C'est le peuple, répond le domestique d'une voix sourde. Les Girondins quittent la table en tumulte et se réfugient rue des Moulins chez leur confrère Meilham, qui pouvait leur offrir un asile dans ses appartements vastes et mystérieux.

Au point du jour on tire le canon d'alarme. La nation étant devenue le souverain, après la mort de Louis XVI, elle se logeait dans la personne de ses représentants au château des Tuileries. Des colonnes de citoyens armés de piques et de fusils se portent vers le Palais national ; Henriot marche à leur tête avec de l'artillerie. Toute cette multitude serre d'une triple haie, hérissée de lances et de baïonnettes, l'enceinte où la Convention tient ses séances ; Henriot fait tourner la bouche des canons vers le château des Tuileries. Marat, aux premières blancheurs du jour, parcourt le jardin, haranguant les troupes, exhortant les soldats, ramenant doucement par la manche des hommes du peuple qui semblent vouloir s'écarter de ses conseils pour suivre d'autres influences, communiquant à tous ce génie de révolte qui était si bien dans sa nature. Cet homme qui, depuis l'ouverture des trois dernières séances, gouvernait la Convention par le hourra des tribunes, veut la nettoyer définitivement par les mains du peuple.

Au dedans du Palais national un affreux tumulte. L'Assemblée, cernée au dehors par un appareil de guerre, se livre à une lutte intérieure où la parole demeure au plus fort, sinon au plus courageux. Guadet demande justice, Legendre le prend à la gorge : Lanjuinais paraît à la tribune. Legendre s'élance sur lui et le terrasse. En vain la sonnette du président s'agite ; en vain les membres calmes de l'Assemblée réclament le silence ; les galeries, envahies dès le matin par des Jacobins exaltés, ébranlent la salle de leurs cris et de leurs trépignements. Le jeune et bouillant orateur de la Gironde, Barbaroux, enlève d'assaut la tribune, que lui disputait à main forte Legendre et Collot-d'Herbois. Mais sa voix se perd dans le tonnerre qui gronde sur toute la salle. Cependant l'Assemblée, toujours juste au milieu de ses excès, refuse de livrer les vingt-deux ; quelques députés proposent de sauver, par un coup d'audace, leur dignité méconnue. *On veut nous opprimer*, s'écrient-ils ; *sortons d'ici et faisons baisser devant nous les baïonnettes*. A ces mots, l'Assemblée sort en masse de la salle des séances. Elle se présente à toutes les portes du jardin des Tuileries, qu'elle trouve fermées. Elle commande qu'on laisse la grille libre : on refuse obstinément de la lui ouvrir. A l'entrée de la place du Carrousel, elle rencontre l'artillerie, qui lui ferme le passage, soutenue d'un triple rang de piques et de baïonnettes. Le président signifie d'une voix émue aux chefs de l'insurrection qu'ils doivent se retirer, et laisser à la Convention son libre vote. Nous voulons bien, ajoute-t-il, juger les vingt-deux, nous ne voulons par qu'on nous les arrache par la force. Henriot, ce bras droit de Marat, cet ami du peuple armé, répond à ce discours par un mot : Canonniers, à vos pièces !

La Convention, cette assemblée si fière, qui jugeait et punissait les rois, tandis que les autres tribunaux du monde adoraient leurs ombres, baisse la tête devant cette tyrannie de l'émeute ; la bouche de ces représentants d'un peuple libre se ferme devant la bouche ouverte du canon. C'était assez d'humiliations ainsi : l'Assemblée se retire abreuvée. Elle reprend, indécise et consternée, le chemin du jardin des Tuileries, alors Marat :

— Je somme l'Assemblée de rentrer dans la salle des séances. Le geste de ce petit homme était subjuguant ; son ton était celui d'un maître : toute l'Assemblée rentre dans la salle.

Dès ce moment, Marat est l'âme de l'Assemblée. Hué, conspué, honni, persiflé quelques jours auparavant, il dispose maintenant à son gré du sort de ses ennemis ; il recommande d'effacer trois Girondins de la liste des vingt-deux, et on les efface ; d'en inscrire d'autres à leurs place, et on les inscrit. Les raisons qu'il donne pour rayer de la liste les trois députés proscrits sont, que l'un est un vieillard radoteur, et deux autres des hommes sots. Ce grand terroriste ne voulait la perte que des citoyens dangereux à la République. L'Assemblée vote au milieu du tumulte toutes les volontés de Marat. A cette nouvelle, l'insurrection débarrasse les abords du Palais national ; toute cette multitude armée se retire au chant de Ç'a ira. Femmes, enfants, vieillards, s'en vont en mêlant leurs voix au terrible refrain. L'émeute rentre dans les faubourgs avec la tête des vingt-deux, comme la lionne dans son antre. Ivres de vin et de patriotisme, ces farouches sans-culottes se quittent en jurant de mourir pour la liberté ; les mains serrent les mains, tous les cœurs battent dans un seul cœur, pendant que la nuit descend sur la lueur mourante des torches et sur les rugissements de l'émeute.

Marat rentra chez lui, à la fin de cette terrible journée, le front éclairé par cette gloire sinistre et redoutable qu'entraînent de pareils succès. C'était un triomphe, mais un de ces triomphes dangereux sous lesquels on finit presque toujours par s'ensevelir. — Prends garde, Marat ! La ligue aboutit à Ravaillac, les partis vaincus se vengent par un coup de couteau !

La ruine des Girondins fut le coup d'Etat d'un grand peuple. On plaignit leur infortune ; mais les hommes qui voient le salut d'une nation au-dessus des calamités personnelles, n'hésitèrent point à justifier l'événement qui les fit disparaître. Il y avait alors du côté d'Avignon un jeune officier d'artillerie, qui s'appelait quelque chose comme Bonaparte. Il écrivit ces mots au moment où les Girondins venaient de tomber :

> Pour voir lequel des fédérés ou de la Montagne tient pour la République, une seule raison me suffit, la Montagne a été un moment la plus faible, la commotion paraissait générale. A-t-elle cependant jamais parlé d'appeler les ennemis ? Ne savez-vous pas que c'est un combat à mort que celui des patriotes et des despotes de l'Europe ?... Je ne cherche pas si vraiment ces hommes, qui avaient bien mérité du peuple dans tant d'occasions, ont conspiré contre lui : ce qu'il me suffit de savoir, c'est que la Montagne, par esprit public ou par esprit de parti, s'étant portée aux dernières extrémités contre eux, les ayant décrétés emprisonnés, je veux même vous le passer, les ayant calomniés, les Brissotins étaient perdus sans une guerre civile qui les mît dans le cas de faire la loi à leurs ennemis. S'ils avaient mérité leur réputation première, ils auraient jeté leurs ai mes à l'aspect de la Constitution ; ils auraient sacrifié leurs intérêts au bien public ; mais, il est plus facile de citer Decius que de l'imiter. Ils se sont aujourd'hui rendus coupables du plus grand de tous les crimes : ils ont, par leur conduite justifié leur décret. Le sang qu'ils ont fait répandre a effacé les vrais services qu'ils avaient rendus.

Ces reproches s'adressent à la conduite que les Girondins tinrent après le 2 juin, à l'esprit de désordre et à l'irritation que ces proscrits semèrent sur leurs traces dans toute la France.

La Gironde avait dévoré la monarchie, la Montagne dévora la Gironde. Cette succession des hommes et des idées peut se résoudre dans une grande loi physiologique. La science a observé que dans le mélange ou la lutte des races-hétérogènes les plus fortes arrivent toujours à éteindre les plus faibles. La nature de la constitution physique détermina de même le rôle et la catastrophe finale des partis dans la dévolution française. Le tempérament lymphatique de Louis XVI fut absorbé par le tempérament sanguin des hommes de la Gironde, lequel fut absorbé à son tour par le tempérament nerveux et bilieux des Montagnards.

La chute des Girondins entraîna la perte de quelques victimes qui tenaient fort indirectement à leur parti. Théroigne, au plus fort de la lutte, voulut s'interposer entre les deux camps, comme autrefois les femmes sabines se jetèrent entre les combattants armés qui allaient déchirer le berceau de Rome.

> Citoyens, *s'écriait-elle*, écoutez-moi : où en sommes-nous ? Toutes les passions qu'on a eu l'art de mettre aux prises nous entraînent et nous conduisent au bord du précipice. A mon retour d'Allemagne, il y a à peu près dix-huit mois, je vous ai dit que l'empereur avait ici une quantité prodigieuse d'agents pour nous diviser, afin de préparer de loin la guerre et de la faire éclater au moment où ses satellites feraient en même temps irruption sur notre territoire. Déjouons ces intrigues ; ne justifions pas par nos querelles intestines cette calomnie des rois et de leurs esclaves, qu'il n'est pas possible à un peuple de tenir lui-même les rênes de la souveraineté. Ne les autorisons pas à venir nous mettre d'accord.

Cette charmante voix fut perdue dans le cri de guerre des partis déchaînés. Vers l'époque du 31 mai, Théroigne se trouve au jardin des Tuileries, sur le passage de Brissot. Un groupe de femmes entoure le chef de la Gironde avec des huées et des trépignements de colère. La jolie Liégeoise, écoutant plutôt son cœur que sa raison, se jette sur ces furies pour défendre le député qu'on insulte. Ce généreux mouvement, plus prompt que l'éclair, attire sur elle toute la tempête. — Ah ! tu es brissotine, s'écrient-elles en la saisissant ; ah ! tu es l'amie des fédéralistes et des traîtres ! Attends ! attends ! attends ! Aussitôt les forcenées de relever sa robe et... — Je m'arrête : l'indignation de cette fière et intrépide beauté couvrit sa figure d'un nuage pourpre et sa raison d'un voile de ténèbres. A dater de ce jour, on ne la revit plus. On apprit plus tard qu'elle avait été enfermée dans une maison au faubourg Saint-Marceau. La veille du 9 thermidor, elle écrivit à Saint-Just la lettre suivante :

> Citoyen Saint-Just, je suis toujours en arrestation ; j'ai perdu un temps précieux. Envoyez-moi deux cents francs, et venez me voir ; je vous ai écrit que j'avais des amis jusque dans le palais de l'empereur. J'ai été injuste à l'égard du citoyen Bosgue. Pourrai-je me faire accompagner chez vous ? J'ai mille choses à vous dire. Il faut établir l'union. Il faut

> que je puisse développer tous mes projets, continuer d'écrire ce que j'écrivais : j'ai de grandes choses à dire ; j'ai fait de grands progrès. Je n'ai ni papier, ni lumière, ni rien ; mais, quand même, il faut que je sois libre pour pouvoir écrire. Il m'est impossible de rien faire ici. Mon séjour m'y a instruite ; mais, si j'y restais plus longtemps sans rien faire et sans rien publier, j'avilirais les patriotes et la couronne civique. Vous savez qu'il est également question de vous et de moi, et que les signes d'union demandent des effets. Il faut beaucoup de bons écrits, qui donnent une bonne impulsion. Vous connaissez mes principes ; j'espère que les patriotes ne me laisseront pas victime de l'intrigue. Je puis encore tout réparer, si vous me secondez ; mais il faut que je sois partout où je sois respectée. Je vous ai déjà parlé de mon projet ; je demande qu'on me remette chez moi. Salut et fraternité.

Elle était folle ! Comme toutes les femmes qui sortent de la ligne moyenne, Théroigne paya cruellement sa supériorité. L'expiation la visita sous la forme de la maladie, et quelle maladie, grand Dieu ! — Réduite à ne pouvoir supporter sur ses membres aucun vêtement, pas même de chemise, ombre d'elle-même, la malheureuse se cherche dans les brouillards épais de ses rêves. Couchée au fond d'une cellule petite, sombre, humide, sans meubles, elle répond à ceux qui l'abordent : Je ne sais pas ; j'ai oublié. Insiste-t-on, elle s'impatiente, parle seule à voix basse, et l'on entend sur ses lèvres les mots entrecoupés de fortune, liberté, comité, révolution, coquin, décret. Toute sa vie de courtisane et d'héroïne se révèle dans son délire.

Elle conserva jusqu'à la fin des restes de beauté : on remarquait, surtout, la perfection de ses pieds et de ses mains. Elle mourut le 9 mai 1811, à l'âge de cinquante-huit ans. Pauvre Théroigne !

La bourgeoisie fut vaincue dans la personne des Girondins. Ces hommes avaient le tempérament, les idées et les tendances de la classe moyenne. La Montagne, en se soulevant sur leurs débris, inaugura le règne du peuple. La France fut encore une fois sauvée par la convulsion du 2 mai : le principe de la Révolution sortit de la lutte comme son drapeau, déchiré mais triomphant !

CHAPITRE VII

MORT DE MARAT. - LES HÉBERTISTES. - SUPPLICE DE DANTON. - CHUTE DE ROBESPIERRE

Les événements se précipitent. Le fédéralisme souffle ses inspirations et ses colères. Tout le midi de la France s'ébranle : la Bretagne fermente ; le Calvados s'agite ; le Jura menace ; l'Isère gronde ; plusieurs grandes villes, Toulouse, Bordeaux, Marseille, concentrent ou couvent l'incendie. Paris est désigné comme Sodome au feu du ciel. Au milieu de cette conflagration redoutable, la Montagne ne s'émeut pas : elle tourne les yeux vers une Constitution. Condorcet avait rédigé, au nom de la Gironde, un projet d'acte constitutionnel qui avait été repoussé par les Jacobins. La journée du 2 juin amena le triomphe du dévouement sur l'individualisme, et de l'intérêt général sur l'intérêt particulier. Pour la première fois, la justice et l'humanité furent écrites dans les institutions politiques. La plupart des principes sur lesquels posait l'édifice de la Constitution étaient visiblement empruntés au Contrat social, ce magnifique commentaire de l'Evangile. Toutes les misères et toutes les inégalités humaines allaient disparaître sous un sentiment de charité universelle. Cette Constitution, rédigée au bruit du canon de l'ennemi, comme la loi de Moïse aux éclats de la foudre, devait mettre la paix dans le monde, en détruisant au fond des cœurs les viles passions qui les divisent.

La Convention, voyant le peuple livré aux privations amères, s'occupa aussi d'organiser des secours publics et de diminuer le prix des denrées. Terrible à ses ennemis, douce aux malheureux, cette Assemblée puissante travaillait d'une main à sauver la République des fureurs du royalisme et de l'autre à fermer les plaies du peuple. Débarrassé des luttes intestines qui retardaient et empêchaient son élan, elle s'avança avec un-u rapidité foudroyante vers toutes les grandes mesures, qui pouvaient consolider la Révolution, en établissant le règne des lumières et de la sagesse. Le 10 juin 1793, cette terrible Assemblée, qui venait de porter les mains sur elle-même pour arracher ses membres paralytiques, fondait le *Muséum d'histoire naturelle*, si cher à la philosophie et à la science. Les orateurs avaient disparu dans l'événement du 2 juin ; ils étaient remplacés par des hommes d'exécution, qui portaient devant eux l'épouvante et le silence. La Convention nationale ressemblait alors à ces images du Christ, qui ont un glaive dans la bouche.

Le lendemain du jour où la Montagne avait rejeté par une commotion intérieure les vingt-deux députés nuisibles à l'union et à l'activité du corps législatif, elle

reçut de Marat une lettre dont il fut fait lecture : Citoyens, mes collègues, disait-il, quelques-uns me regardent comme une pomme de discorde, et étant prêt, de mon côté, à tout sacrifier au retour de la paix, je renonce à l'exercice de mes fonctions. Puissent les scènes scandaleuses qui ont si souvent affligé le public ne plus se renouveler au sein de la Convention ! Puissent tous ses membres immoler leurs passions à l'amour de leurs devoirs, et marcher, à grands pas, vers le but glorieux de leur mission ! Puissent mes chers confrères de la Montagne faire voir à la nation que s'ils n'ont pas encore rempli son attente, c'est que les méchants enchaînaient leurs efforts et retardaient leur marche ! Puissent-ils prendre enfin de grandes mesures pour écraser les ennemis du dehors, terrasser les ennemis du dedans, faire cesser les malheurs qui désolent la patrie, y ramener la paix et l'abondance, affermir la paix par de sages lois, établir le règne de la justice, faire fleurir l'Etat et cimenter le bonheur des Français ! C'est tout le vœu de mon cœur.

L'Assemblée ne voulut point accepter la démission de Marat ; elle donna ses motifs par la bouche de Chasles : Le parti de la Gironde, dit-il, ayant réussi à faire passer Marat dans les départements pour un monstre, pour un homme de sang et de pillage, afin de les séparer d'une ville qui adoptait ses principes, œ serait donner gain de cause aux ennemis de la Révolution que de consentir à sa retraite. *L'Ami du peuple* resta ; mais, comme il arrive trop souvent aux hommes d'opposition et de lutte, Marat avait laissé sa force dans le succès.

A dater du 2 juin, l'astre de Robespierre continue a croître dans le ciel de la Révolution, et celui de Marat commence à s'amoindrir. Le moment était venu pour la Révolution de se calmer. Marat, cette fièvre ardente qui communiquait ses pulsations à la multitude, cette seconde vue, qui pressentait la trahison des chefs militaires et les complots des hommes d'Etat ; cette bouche tordue qui donnait une voix à toutes les fureurs démocratiques, Marat n'était désormais plus l'âme qu'il fallait à l'événement de 93 ; toute cette lave en fusion devait passer maintenant par la tête de Robespierre pour y recevoir une forme et s'y consolider. Or, la Providence ne laisse pas longtemps vivre dans une révolution les hommes épuisés ; dès que l'œuvre de l'un d'eux est faite, dès que son influence commence à devenir inutile ou dangereuse, Dieu le fait tomber d'un grain de sable ou d'un coup de couteau dans le sépulcre : il lui envoie quelquefois pour cela le bras d'une femme, afin de mieux révéler, dans la faiblesse de l'instrument, la force de celui qui l'envoie.

..... Depuis quelques semaines on voyait se promener dans le jardin du Luxembourg, au bras d'une femme dévouée, un petit vieillard les joues hâves et le regard sépulcral : il respirait avec peine, à travers une toux âcre, des bouffées d'air frais et pur qui s'enflammait en pénétrant dans ses poumons. — Hélas ! dit-il, après avoir promené sur le soleil, sur les feuilles, un long regard, que la nature est jeune et que l'homme est vieux ! C'est que la nature ne pense pas !

Marat n'en continuait pas moins ses travaux : mourant, il surveillait de son lit tous les mouvements de la République. Quelqu'un lui ayant apporté une dénonciation contre Charles, le visage du malade s'enflamma. Ce M. Charles, professeur de physique, n'avait cessé toute sa vie de se montrer l'ennemi acharné de Marat ; il le persiflait autrefois dans ses cours publics, le tournait en ridicule dans ses écrits, lui faisait fermer la porte des journaux et des académies, le piquait en un mot de mille coups d'épingle à cet endroit de l'amour-propre que les savants, comme les écrivains, ont tous si sensible et si irritable. Le moment

était venu de lui faire payer cher ces vexations. Marat avait sa vengeance sous la main.

Pour qui me prenez-vous donc ? dit-il en éclatant. Me croyez-vous l'âme assez basse pour me laisser conduire dans une accusation capitale par le ressentiment d'une injure faite à ma personne. Vous comprenez bien mal l'épreuve d'épuration que conseille *l'Ami du peuple*. Ce Charles est un misérable qui m'a lâchement maltraité dans ma jeunesse. Je méprise les méchants, mais je les plains encore plus que je ne les méprise ; tant qu'ils restent hommes privés, tant que leurs menées n'entraînent pas la ruine des autres, je gémis tout bas sur leur corruption ; mais je serais au désespoir de faire tomber un cheveu de leur tête. Je vais écrire au ministre pour qu'on mette cet homme en liberté, s'il est détenu ; pour qu'on évite de le poursuivre, s'il est libre.

Cependant la maladie de Marat faisait événement. Le 12 juillet, après midi, la société des Jacobins, dont il ne pouvait plus suivre les séances, avait envoyé en son nom Maure et David pour lui rendre visite. Marat, quoique très dangereusement malade, était entouré dans ce moment-la de papiers et de journaux. Sa main échappée tenait une plume ; il écrivait ses dernières pensées : Vous voyez, mes amis, leur dit-il, je travaille au salut public. Les deux députés se retirèrent sous le coup de l'admiration et de la douleur. Nous venons de voir notre frère Marat, dit Maure en rentrant à la séance : la maladie qui le mine ne prendra jamais les membres du côté droit ; c'est beaucoup de patriotisme pressé, serré dans un petit corps. Voilà ce qui le tue.

Le 13 juillet, Marat reçut d'une main inconnue le billet suivant : Citoyen, j'arrive de Caen. Votre amour pour la patrie me fait présumer que vous connaîtrez avec plaisir les malheureux événements de cette partie de la République. Je me présenterai chez vous vers une heure. Ayez la bonté de me recevoir et de m'accorder un moment d'entretien ; je vous mettrai à même de rendre un grand service à la France.

Pas de réponse : on insiste :

Je vous ai écrit ce matin, Marat ; avez-vous reçu ma lettre ? Je ne puis le croire, puisqu'on m'a refusé votre porte. J'espère que demain vous m'accorderez une entrevue. Je vous le répète, j'arrive de Caen ; j'ai à vous révéler les secrets les plus importants pour le salut de la République. D'ailleurs, je suis persécutée pour la cause de la liberté ; je suis malheureuse ; il suffit que je le sois pour avoir droit à votre protection.

Il était sept heures du soir. Un grand cri sortit tout à coup du cabinet où était Marat : A moi, ma chère amie, à moi ! Albertine, sa gouvernante, et quelques femmes de la maison se précipitent. Marat était dans un bain perdant le sang à gros bouillons. Les yeux ouverts, il remuait la langue et ne pouvait tirer aucune parole. Il tourna la tête et expira. Un couteau était sur le plancher. Le commissionnaire Laurent Basse, qui était occupé dans la maison à plier les numéros du journal de Marat, accourt aux cris que poussent les femmes. Il aperçoit alors dans l'ombre une jeune et belle fille qui tournait le dos à la baignoire. Pour l'empêcher de sortir il lui barre le passage avec des chaises et lui en porte même un coup à la tête. C'était Charlotte Corday. Elle chancela et fit un pas vers la fenêtre : les femmes se précipitèrent vers elle et lui lièrent les mains.

Un chirurgien qui logeait un étage au-dessus dans la maison, Jean Pelletan, était descendu en toute hâte. Il s'approcha de la baignoire teinte de sang. Marat avait la tête enveloppée dans un mouchoir blanc, un drap vert le couvrait jusqu'à mi-

corps. Quoiqu'il fut naturellement laid, Marat avait gagné à la souffrance une certaine beauté sombre et amère : on l'eût pris dans sa baignoire pour un Christ au tombeau. L'Ami du peuple avait les yeux fixes et une large blessure ouverte, au milieu du sein découvert. Le bras droit traînait à terre. Le chirurgien chercha quelque reste de pouls, mais n'en trouva pas. Un tira Marat hors de la baignoire ; tout son corps était trempé d'eau mêlée de sang : des gouttes abondantes tombèrent par terre pendant le trajet, et marquèrent du cabinet. à la chambre à coucher une longue traînée. On posa le cadavre sur un lit.

Le commissaire du quartier Saint-André-des-Arts, ayant été instruit par la clameur publique d'un assassinat commis rue des Cordeliers, TL arriva sur-le-champ. Il trouva, au premier étage, dans l'antichambre, plusieurs hommes armés et une femme dont on tenait les mains. Il entra ensuite dans un cabinet ou était une baignoire dont l'eau rougie commençait a se calmer. Il vit une grande quantité de sang sur le carreau ; un homme venait d'être tué là.

On ne sait rien de ce qui s'était passé entre mademoiselle de Corday et Marat : ce sombre cabinet où était la baignoire 11e laissa sortir aucune parole ; mais au bout de quelques minutes, il rejeta au dehors un cadavre et une femme accusée de mort. A nos yeux, cette dernière crise eut surtout le caractère d'une lutte morale ; ce n'était pas une femme et un homme, c'était deux idées qui s'affrontaient. La Gironde avait envoyé un bras sur Marat. Charlotte Corday fut vis-à-vis de *l'Ami du peuple* un parti qui en dévore un autre : on trouva bien une blessure ouverte au flanc de cet homme, mais le couteau ne vint ici qu'à l'aide d'une puissance morale bien autrement terrible. La Gironde n'avait rien pu jusque-là, parce qu'elle n'avait rencontré que des hommes amollis ; singulière destinée de ce parti dont les deux chefs sont deux femmes, madame Roland et Charlotte Corday.

Cependant tous les citoyens zélés du quartier Saint-André-des-Arts commençaient à s'émouvoir ; la nouvelle de l'assassinat parvint bientôt aux Cordeliers. Une pièce de vers où Marat était égalé aux demi-dieux et à tous les grands bienfaiteurs de l'humanité, fut affichée ce soir-là à la porte et couverte la nuit de cent vingt signatures. Cependant Maure, Legendre, Louvet, Chabot et quelques autres députés de la Convention étaient accourus au bruit de la mort de Marat. Le moment était venu de faire subir à l'accusée la confrontation avec le cadavre. Elle passa accompagnée des hommes de justice dans la chambre à toucher. Chabot éclaira, un chandelier à la main, le lit où était étendu Marat. Cette chose nue et morte se détachait dans l'ombre, sous une lumière blafarde qui la rendait encore plus horrible. A cette vue, la femme se troubla. La plaie ouverte à la gorge du mort avait cessé de jeter du sang ; elle était là béante et morne, sous les yeux de Charlotte Corday, comme une bouche qui l'accusait. Eh bien ! oui, dit-elle, avec une voix émue et pressée d'en finir, c'est moi qui l'ai tué ! A ces mots, elle tourna le dos au cadavre et traversa le salon d'un pas résolu.

Des cris menaçants retentissaient au dehors et demandaient la mort de l'assassin. Le lendemain, on voyait ces mots placardés sur les murs : Peuple, Marat est mort, tu n'as plus d'ami. Ces paroles se répétaient sur un ton lugubre de la ville aux faubourgs : Marat est mort ! Le peuple avait une figure désolée. Les enfants versèrent des pleurs ; les femmes de la halle poussèrent des cris de désespoir ; les sans-culottes frémirent ; ce fut une tristesse amère et terrible, la tristesse du lion. Marat était aimé. Né dans l'étable, accablé d'affronts, pauvre, humilié, tordu, abreuvé de vinaigre et de fiel, il ne manquait plus qu'une chose à cet homme pour accomplir jusqu'au bout sa mission de sauveur du peuple,

c'était d'être tué. Une telle fin ne pouvait lui manquer ; ces natures remuantes et inquiètes, qui rattachent à elles toutes les souffrances de l'humanité, gênent trop le repos et la possession des maîtres du inonde, pour qu'on les laisse accomplir leur existence. La superstition fit un dieu de Marat, une sorte de culte s'établit autour de sa mémoire. Un attachait son buste et son portrait devant les maisons : des images, représentant un cœur percé, coururent entre les mains avec cette inscription : Cœur de Jésus, cœur de Marat, ayez pitié de nous. Jésus et Marat, ces deux cris de douleur, ces deux rebelles pendus en croix les bras chargés de toutes les misères du monde, ces deux boucs émissaires couchés sur le flanc, avec la gorge ouverte par le couteau, semblaient alors les deux symboles de l'humanité souffrante et délivrée dans leurs personnes. Voilà à quel point de vue le peuple, qui a un instinct droit et juste, réunissait ces deux noms ; autrement, il y aurait de l'impiété dans ce rapprochement ; n'enlevons pas de la pâle et douce figure du Christ l'auréole divine !

Dans les clubs, la nouvelle de la mort de Marat fut accueillie par des sanglots, des cris et des marquas de douleur désordonnées. On couvrit son buste, aux Jacobins, d'un laurier et d'un crêpe. La Convention s'était réunie dès le matin. A l'ouverture de la séance, le président, d'une voix basse et émue :

Citoyens, un grand crime a été commis hier sur la personne d'un des représentants du peuple : Marat n'est plus ! Ces douloureuses paroles, prononcées lentement, tombèrent dans le silence de la salle. On entendit ensuite les discours des sections, qui, par la bouche des orateurs, vinrent témoigner à l'Assemblée leurs regrets de la perte qu'ils venaient de faire. Ils y mêlèrent des éloges vrais et sentis pour le mort. Où es-tu, David ? s'écria l'un d'eux ; tu as transporté sur la toile l'image de Lepelletier mourant, il te reste un tableau à faire ! David de sa place : Aussi, le ferai-je ! On entendit ensuite de la bouche de Chabot le récit des événements de la veille. Le mardi au soir, le corps embaumé de Marat fut exposé dans l'ancienne église des Cordeliers. Un grand concours d'hommes et de femmes se pressaient à ce spectacle. On voyait la baignoire où Marat avait reçu le coup mortel, et à côté de la baignoire, le drap et la chemise tout rouges de sang. Quelques femmes fondaient en pleurs. De rares flambeaux éclairaient l'église. Marat, étendu dans sa baignoire comme sur un lit de mort, avait gardé sur sa figure froide et inanimée ce cri de douleur dans lequel il avait laissé sa vie. La Convention vint en masse jeter des fleurs sur le cadavre. On entendit un grand nombre de discours :

Hommes faibles et égarés, s'écria Drouet, vous qui n'osiez élever vos regards jusqu'à lui, approchez et contemplez les restes sanglants d'un citoyen que vous n'avez cessé d'outrager pendant sa vie.

Cette cérémonie se prolongea très avant dans la nuit. Marat était mort comme il avait vécu, pauvre et persécuté. On trouva chez lui vingt-cinq sous en assignats. Je suis prêt, avait souvent répété Marat, à signer de ma mort ce que j'avance. On trouva en effet, tachées de sang, quelques pages écrites qu'il destinait à son journal. Le moment où l'on descendit le cadavre dans la cour de la maison pour le transporter dans l'ancien jardin de l'abbaye des Cordeliers fut déchirant ; la sœur de Marat, debout à une fenêtre ouverte, étendait, en pleurant, ses bras vers le ciel pour montrer le séjour des bienheureux où venait de s'envoler l'âme du martyr. Cependant, David avait pris l'engagement de peindre Marat tué dans son bain. Nuit et jour, il était à l'ouvrage. Quand il eut terminé cette toile, qui est un chef-d'œuvre, il écrivit au bas d'une main ferme : DAVID A SON AMI MARAT. Ce tableau fut exposé durant quelques jours sur un autel dans la cour du Louvre ;

on lisait au-dessus cette inscription : Ne pouvant le corrompre, ils l'ont assassiné. Un crêpe et une couronne d'immortelles surmontaient la peinture. Voilà, dit David, quand on eut découvert aux yeux de la foule curieuse et empressée l'image de Marat : je l'ai peint du cœur[1].

La Constitution sortit en quinze jours des flancs orageux de la Montagne, comme autrefois le décalogue des éclairs et des tonnerres : la nouvelle loi portait, ainsi que l'ancienne, les traces du doigt de Dieu ; car, dans les temps modernes, Dieu

---

1 Il existe sur les funérailles de Marat un document curieux qui n'a jamais vu le jour ; je l'extrais des Archives :

DÉPENSES PUBLIQUES

Mémoires relatifs aux frais qu'ont occasionné les funérailles de Marat, vendémiaire an II.

Lettre du maire de Paris au ministre de l'intérieur Paré, Paris, le 30 août 1793, l'an IIe de la République.

MARTIN, sculpteur. Pour la construction du tombeau	2.400,00
BLIN, plombier. Pour la fourniture du cercueil	315,00
MOGINOT, maçon. Pour la fouille de la fosse et la construction des murs du pourtour	108,12
LEGRAND, treillageur. Pour le treillage en quatre sens	226,00
HARET, maçon. Pour le transport de matériaux et autres objets	58,18
GOSSE, menuisier. Pour objets relatifs à l'illumination	109,00
DOISSY, tapissier. Pour tenture	108,00
D'HERBELOT, architecte. Pour menues dépenses faites par lui	65,15
PITRON. Pour fourniture de vinaigre	30,16
BERGER. Pour journées	12,00
DUBOCQ. Pour fourniture de vin	11,09
SHIESSETIN. Pour fourniture de son	12,00
MELLIER, épicier	6,10
ROBERT, marchand de vin	7,10
MAILLE. Pour fourniture de vinaigre	4,15
Pour journées et nuits	42,00
Pour idem	12,00
Pour houpe et pommade	2,00
Pour journées et boissons	13,10
Pour fourniture de satin turc	35,00
LOHIER, épicier. Pour fourniture de flambeaux, lampions et rats de cave, modéré, d'après les informations prises chez plusieurs épiciers, à la somme de	1.904,16
DANAUX. Pour différentes dépenses acquittées par lui, la somme de	46,12
Total dû aux entrepreneurs-fournisseurs	5.548,28

A laquelle somme il convient d'ajouter pour honoraires du citoyen Jonquet, qui a fait la vérification de tous les mémoires, pris les renseignements nécessaires des commissaires de la section, à la somme de 60 livres.

Total général à payer, en attendant le mémoire réglé de l'embaumement du corps de Marat, cinq mille six cent huit livres, deux sous, huit deniers.

GIRAUX,
Architecte du département de Paris.

Le citoyen DESCHAMPS demande 6.000 livres pour l'embaumement du corps de Marat.

Rapport du Directoire sur les funérailles de Marat.

Le mémoire de l'embaumement n'étant pas de ma compétence et étant néanmoins susceptible d'une réduction assez forte, autant que j'ai pu le conjecturer, j'ai cru devoir m'adresser à un homme de l'art (le citoyen Desault, chirurgien chef de l'Hôtel-Dieu, connu par ses talents distingués) pour éclairer la religion du Directoire à cet égard ; dès qu'il m'aura fait passer son avis, j'en ferai le renvoi.

se cache sous les progrès de la raison, de la justice et de la liberté. A peine cette constitution s'était-elle révélée à la France qu'on la renferma dans l'arche et qu'on jeta sur elle un voile prudent. Le moment n'était pas encore venu de l'appliquer. Les circonstances parlèrent alors devant la Convention par la voix de Saint-Just :

> Si les conjurations n'avaient point troublé cet empire, si la patrie n'avait pas été mille fois victime des lois indulgentes, il serait doux de régir par des maximes de paix et de justice naturelle ; mais entre le peuple et ses ennemis il n'y a plus de commun que le glaive. Il faut gouverner par le fer ceux qui ne veulent pas l'être par la justice : il faut opprimer les tyrans.

Tout semblait, en effet, se réunir contre la Révolution pour l'accabler : les Girondins laissaient la France dans un état déplorable. Ses armées étaient battues au Nord et aux Pyrénées ; l'Europe la cernait par terre et par mer ; elle avait douze cent mille hommes sous les armes à nourrir ; la guerre civile lui disputait les trois quarts de son territoire ; la disette faisait pâlir les campagnes et les villes : pressée par tant d'ennemis, de passions et de nécessités formidables, elle se couvrit de la terreur comme d'une armure de géant. — Seigneur ! Seigneur ! que votre colère s'apaise et que votre glaive s'éloigne ! — Je ne passe pas, dit le glaive, que je n'aie exterminé les ennemis de Dieu et des hommes. La terreur ne fut pas un système ; ce fut un fait ; personne ne l'inventa ; personne ne consentit ; elle tomba sur la France comme un fléau envoyé du ciel. Ce furent les résistances des ennemis intérieurs de la Révolution qui amenèrent peu à peu ce régime farouche. Des causes nombreuses et mêlées soulevèrent alors le bras de la nation sur elle-même. La crainte, cette crainte que les Ecritures nomment le commencement de la sagesse, parcourut toutes les extrémités du corps social comme un frisson contagieux. Toutes les têtes se plièrent sous le règne de fer de la liberté.

Durant cette épreuve douloureuse, cette initiation par le sang, l'âme de la France s'arrachait du passé. Le monde de la chute et celui de la rédemption, l'ancien et le nouvel homme, se livraient une lutte à mort. Au milieu de cette rude pénitence sociale, la République fut tentée ; tentée par le besoin, tentée par la séduction et les avances du despotisme, *si cadens adoraveris me* ; elle résista. Ce n'est pas ses anciens et ses plus mortels ennemis que la Révolution poursuivait maintenant de son implacable fureur ; ce sont les indécis, les hommes de demi-patriotisme et de juste milieu. J'aimerais mieux, dit-elle, avec l'Esprit-Saint, que vous fussiez chauds ou froids ; parce que vous êtes tièdes, je vous vomirai de ma bouche. Et elle les vomit sur un échafaud. Dans son délire, elle contient l'intérieur et fait garder nos frontières par la Mort. Il lui fallait une dictature pour forger, et lancer la foudre sur ses ennemis ; elle la trouva dans le Comité de Salut public.

Le Comité fut remanié à la fin de juillet 1793. Le nombre de ses membres fut porté à douze. Danton refusa d'y entrer : Etant peu propre à ce genre de travaux, disait-il, je ferai mieux en dehors du Comité ; j'en serai l'éperon, au lieu d'en être l'agent. On se partagea les rôles : Hérault de Séchelles et Barère surveillèrent les affaires étrangères. Billaud et Collot-d'Herbois s'attribuèrent la correspondance des départements et des représentants en mission dans l'intérieur. Lindet et Prieur de la Marne furent chargés des approvisionnements et

des subsistances ; Jean-Bon-Saint-André prit pour lui la marine. Saint-Just s'occupa des institutions et des lois constitutionnelles. Couthon, étant infirme, venait peu au Comité ; il se réserva la police. Le Comité de Salut public, ainsi réorganisé, prit l'initiative de toutes les mesures qui devaient affermir le gouvernement républicain.

Le 28 mai 1832, M. David (d'Angers) allait rendre visite à Barère ; il le trouva chez lui affligé d'un asthme très violent qui le forçait à rester continuellement au lit : il appelait cela vivre de la vie horizontale. Barère logeait alors dans une petite chambre près des halles. La mémoire de l'ancien conventionnel repassait quelquefois sur les souvenirs de l'époque révolutionnaire. M. David écoutait religieusement, et recueillait les paroles de Barère sur des morceaux de papier, écrits au crayon, dans le fond de son chapeau ; voici une de ces notes :

> Il y a de grandes choses qui ne se reproduiront jamais, au moins sous les mêmes formes. — Je voudrais voir un tableau représentant la petite salle où se réunissait le Comité de Salut public ; là neuf membres travaillaient jour et nuit sans président, autour d'une table recouverte d'un tapis vert ; la salle était tendue avec un papier de même couleur. Chacun avait sa spécialité. Souvent, après un sommeil de quelques instants, je trouvais à ma place un monceau énorme de papiers, composé des bulletins des opérations militaires de nos armées. Leur lecture me servait à faire le rapport que je lisais à la tribune de la Convention. — Quand un soldat avait fait un trait remarquable, on lui donnait un morceau de papier sur lequel était transcrit le décret de la Convention qui déclarait qu'il avait bien mérité de la patrie. — Nos soldats battaient les ennemis de la France avec des épaulettes de laine. — Autour de notre petite salle de réunion, nous avions formé nos bureaux dans la salle de Diane : c'étaient là nos bras. Nous voulions donner à la France des idées d'économie : sans cela elle n'aurait jamais pu faire toutes les grandes choses qui étonneront l'univers. C'est moi qui ai fait placer les figures des consuls romains sous les portiques de la galerie des Tuileries, qui donne sur le jardin, ainsi que les bustes qui sont dans les niches de la façade. — Je disais qu'il y a de grandes choses qui ne reparaîtront jamais, la France n'aura jamais toute l'Europe à combattre ; le régime de la terreur ne reviendra pas plus que le despotisme exclusif. — Visconti me disait : Ce que les hommes de votre époque ont fait, ne peut pas être comparé avec les grands événements de l'antiquité ; Démosthène à la tribune luttait contre ses compatriotes pour les engager à repousser les séductions de Philippe ; Caton contre Catilina ; vous, vous avez lutté contre l'intérieur et contre l'Europe ?

Nous aimons à retrouver dans de tels souvenirs, projetés comme des lueurs rouges sur le déclin d'une vie orageuse, le sentiment historique de la postérité.

— La Terreur ! on désignait ainsi l'ensemble des moyens violents à l'aide desquels les Montagnards voulaient contenir les factions, repousser la guerre et fonder la république, c'est-à-dire le règne de la justice et de l'humanité. Ce

système tenait dans la tête de Robespierre et de Saint-Just à une idée fixe : le bien public, selon eux, devait être imposé de vive force aux hommes toujours égoïstes ; autrement, disaient-ils, le petit nombre de citoyens riches et accoutumés aux privilèges se ligueront contre le faible, et opposeront constitutionnellement au bonheur des masses une résistance éternelle. Ils regardaient les conquêtes de l'intelligence et du droit, dans les temps de révolution, comme des descentes à main armée sur la société stupéfaite et intimidée. Ce système avait des précédents et une excuse dans l'histoire : quand Moïse voulut tirer son peuple de la servitude, il s'arma d'extermination, et commanda plus d'une fois à la terre d'ouvrir son sein pour dévorer par milliers les enfants d'Israël, qui avaient vieilli sous le joug impur de l'Egypte ; quand Jésus-Christ même descendit et vint prêcher aux hommes la liberté, il dit :

Je ne suis pas venu apporter la paix dans le monde, mais le glaive ? Ce glaive, la Révolution qui était croyante malgré ses écarts, le reçut entre ses mains impitoyables, et en fit contre les méchants l'usage qui avait été prédit. Nous appelons méchants, ces maîtres incorrigibles et rapaces qui voulaient sans cesse remettre la main sur leurs esclaves ; ces hommes puissants qui faisaient prévaloir leurs intérêts contre les besoins du faible, ces ouvriers d'intrigues et de cabales qui plaçaient leur amour-propre au-dessus de l'honneur national et de la liberté.

Le tribunal révolutionnaire, jusque-là timide et indulgent, prit, en face des circonstances qui menaçaient le pays, une force de destruction nouvelle. Les victimes furent nombreuses et choisies. Custine mourut contre les généraux de nos armées qui voulaient rétablir la monarchie ; Marie-Antoinette mourut contre l'Europe. Les événements étaient si graves, la guerre tonnait si haut par tout le pays, qu'on entendit à peine le coup qui hachait, sur la place de la Révolution, cette tête royale. Le chef du jury au tribunal révolutionnaire qui apporta le verdict de condamnation contre la reine, se nommait Souberbielle. Je l'ai connu ; il existait encore il y a quelques années ; c'était le plus pur, le plus juste et le plus ardent ami de l'humanité. Rien n'égalait la candeur de son âme. Médecin, il donna jusqu'à la fin de sa vie des preuves de charité douce et sans ostentation. Il opérait dans nos hôpitaux des hommes atteints d'une maladie cruelle, et les pauvres bénissaient sa main. Je ne donnerais pas de l'argent, disait-il devant nous, pour avoir des malades dans mon service ; mais j'en donnerais volontiers pour les guérir. Dieu me garde donc de jeter une pierre de malédiction à la conscience de cet excellent vieillard ; et pourtant, je l'avoue, je condamne la mort de Marie-Antoinette : cette tête de femme était inutile à la Révolution ; or tout ce qui blesse inutilement l'humanité est préjudiciable à la cause de la raison et de la justice.

Ce tribunal révolutionnaire, si calomnié, acquittait chaque jour un grand nombre de prévenus : on voit figurer sur la liste des acquittements des noms d'ex-nobles, de prêtres et d'autres citoyens fort compromis. La plupart des jurés étaient des hommes estimables ; leur caractère dément en général les actes de vengeance et de sévérité atroce qu'on leur attribue. Voici un trait qui donnera une idée de la conscience que l'un d'entre eux apportait à ses fonctions. Le citoyen Duplay revenait du tribunal révolutionnaire où il avait siégé dans une affaire importante. Robespierre, son hôte et son ami, l'interrogea, pendant le dîner sur le vœu qu'il avait émis dans la délibération à huis-clos. — Maximilien, lui répondit gravement le menuisier, je ne vous demande jamais ce que vous avez fait à la Convention, respectez de même le silence que je garde sur l'exercice de mes devoirs. La conscience est chose sainte, et la bouche du juge

doit être aussi fermée que celle du confesseur. Faisons le bien public en secret, et ne rendons compte de nos actes qu'à Dieu seul ! — C'est juste, dit Robespierre. Et il changea de conversation.

Les députés girondins se dispersèrent dans les départements, mais après avoir traîné de ville en ville des jours proscrits et misérables, ils tombèrent presque tous aux mains de la justice. Le tribunal révolutionnaire les condamna tous à mort. Ils écoutèrent la sentence avec fermeté ; quelques gémissements bientôt réprimés firent croire à un lâche parmi eux ; mais ces plaintes étaient les derniers râles d'un mourant. Valazé venait de se percer lui-même le cœur d'un coup de canif. Son cadavre tomba sur le parquet du tribunal. Le président le fit relever, et donna l'ordre de retirer les condamnés. Ils rentrèrent dans la prison en chantant :

Allons enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé ;
Contre nous de la tyrannie
Le couteau sanglant est levé !

Les Girondins versèrent leur sang avec orgueil ; ils moururent héroïquement comme tout le monde mourait alors. Le peuple, qui, tout le temps de l'exécution, avait gardé un profond silence, jeta, quand la dernière tête fut tombée, les cris de : *Vive la République !* Tel était, en effet, l'élan sublime de la Révolution, qu'elle ne s'arrêtait ni devant le sang, ni devant la rigueur outrée des circonstances, ni devant la mort ; elle poussait les roues de son char sur les cadavres encore fumants de ses ennemis, et s'avançait fatalement au but que lui avait marqué le doigt de Dieu. Ceux des Girondins qui manquaient au supplice de leurs frères ont rencontré presque tous une fin tragique. Guadet, Salles et Barbaroux, découverts dans les grottes de Saint-Emilion, périrent également de la main du bourreau. Buzot et Pétion, après avoir erré quelque temps, se frappèrent eux-mêmes ; on les trouva morts dans un champ et à moitié dévorés par les loups, Roland ayant appris que sa femme venait d'être guillotinée à Paris, se donna la mort[1]. Il ne devait rien rester de la Gironde ; sans croyances et sans morale, elle avait appuyé sa fortune sur un bras de chair ; ce bras lui manquant, elle tomba. La hache ne se reposait pas : après les Girondins, ce fut le tour des royalistes constitutionnels, Bailly monta sur l'échafaud. Pauvre Bailly, me disait à ce propos un ancien membre de la Convention, nous aurions tous voulu le sauver ; mais il nous aurait fallu pour cela d'autres lois que celles qui étaient alors en vigueur ; or, il eût été impossible de les faire, ces lois nouvelles, sans affaiblir le nerf du gouvernement révolutionnaire, dont nous avions besoin pour vaincre les

---

1 Il faut ajouter Condorcet, l'écrivain philosophe, à cette liste des disparus. Ayant attaqué les Montagnards dans les journaux où il écrivait et surtout dans la *Chronique du Mois*, Condorcet fut mis hors la loi et décrété d'accusation (Séance de la Convention du 8 octobre 1793.) Pendant huit mois il se tint caché, rue Servandoni, chez une dame Verney ; mais pour ne pas exposer plus longtemps cette dame à la rigueur du décret portant la peine Je mort contre les hôtes des députés mis hors la loi, Condorcet quitta l'asile hospitalier. Errant dans la campagne autour de Paris, réduit à se cacher dans des carrières, il se trahit dans un cabaret de Clamart, où la faim l'avait contraint d'entrer, en exhibant un portefeuille beaucoup trop élégant pour son extérieur de misère ; il fut arrête, conduit à Bourg-la-Reine, à moitié mourant de besoin, de fatigue et de la douleur d'une blessure au pied, puis enfin jeté dans un cachot. Le lendemain, 28 mars 1794, on le trouva mort. Condorcet avait fait usage d'un poison violent contenu dans le chaton d'une bague.

ennemis extérieurs. Détendre l'arc, c'eût été tout perdre. Nous gémissions en secret, nous faisions violence à notre cœur, et cette violence même n'était pas un des moindres sacrifices offerts par nous à la Révolution.

Les révolutions veulent être vues à distance. Ceux qui, livrés tout vifs aux tourments de ces scènes meurtrières, ruinés dans leur fortune, frappés dans leur famille, ont traversé les pieds, dans le sang, cette époque terrible, sont excusables sans doute de l'envisager à travers un voile d'horreur. Mais il faut, nous, jeunes gens, étouffer cet égoïsme de la sensibilité et nous placer dès maintenant dans l'avenir. En histoire, le mal est un bien dont nous ne saisissons pas les rapports. A mesure que les faits se succèdent, ces rapports s'établissent, et toute idée trop sévèrement défavorable s'efface alors peu à peu des événements et des hommes auxquels nous l'avions appliquée. Tout en donnant des regrets, bien légitimes sans doute, aux victimes de ces temps orageux, nous devons nous soumettre à la Providence, et reconnaître que ces regrets, ces plaintes, ces réprobations tardives tombent devant un mot tranchant et inflexible comme la hache : il le fallait. Cessons donc, une fois pour toutes, cette pitié inutile et ce panégyrique sans fin des victimes, de peux de ressembler aux anciens peuples de l'Egypte qui passaient toute leur vie à embaumer les morts.

Il est bien reconnu maintenant que la France avait besoin d'une révolution pour sortir de l'état d'avilissement et de malaise où elle languissait sous le règne de ses derniers maîtres ; mais cette grande secousse ne pouvait se terminer sans ébranler profondément toutes les existences. Les révolutions sont des remèdes violents aux sociétés malades. Les pillages, les incendies, les égorgements accompagnent presque toujours, sous forme de vengeance armée, ces progrès subits qui apparaissent la main levée sur le monde. Ceux qui acceptent avec amour les idées de 89, et qui reculent ensuite devant la conséquence de ces idées, nous semblent des esprits honnêtes, mais faibles.

Si vous admettez une fois la Révolution, il faut l'admettre pleine, entière, logique, entourée de toutes les conditions nécessaires qui doivent l'établir et la perpétuer, malgré les attaques de ses ennemis. Il n'y a rien de plus mortel aux nations que les demi-mouvements vers une rédemption sociale, qui agitent tout sans rien détruire ni rien fonder. Il ne suffisait pas de passer la réforme sur les abus aussi invétérés que ceux qui existaient en France avant 89 ; il était nécessaire d'en couper la racine au vif ; il fallait récolter tous les fruits de ces principes chrétiens qui avaient germé depuis des siècles, arrosés par les larmes et le sang du peuple. A nos yeux, la Révolution française n'est pas seulement un événement, c'est une moisson d'idées : or, à toute moisson il faut une faux. A la Révolution française il faut la terreur.

Ne confondons pas ensuite le système avec les excès. Le système sortit de la représentation nationale et de la force même des événements ; les excès furent particuliers à quelques hommes. Le gouvernement révolutionnaire avait-il le droit de se défendre ? Oui, puisqu'il était attaqué. Mû par un besoin de conservation, il remit dans les mains de ses agents des armes terribles, dont plusieurs abusèrent. Les commissaires de la Convention, étant investis d'une sorte de dictature locale, exagéraient quelquefois les mesures de sévérité : à la plaie vive, ils opposaient le for rouge. Carrier à Nantes, Tallien à Bordeaux, Fouché à Lyon, Joseph Lebon à Arras, dépassèrent toutes les bornes. La terreur, qui n'aurait dû être qu'un moyen pour faire rentrer la contre-révolution dans le néant, devint entre leurs mains égarées une épée à deux tranchants qui frappait les innocents et les coupables.

Il y aurait d'ailleurs de la mauvaise foi à soutenir que ces rigueurs fussent propres au gouvernement de la multitude. La démocratie s'est constituée en Amérique pacifiquement. Si en France elle n'établit pas de même son règne sur une base tranquille, c'est la faute de ses ennemis, qui, l'attaquant sans cesse par le flanc, la rendirent furieuse. A la force elle résista par la force, au glaive par le glaive, à l'insurrection par l'échafaud. Et puis la Convention n'était pas seulement un pouvoir, c'était une idée. Comme gouvernement, elle avait le droit de se défendre ; comme idée, elle se devait a elle-même de sauver la France. Les hommes de mauvaise foi, qui, à distance des événements, ont le lâche courage d'attaquer les actes de la Convention nationale, ne tiennent aucun compte du but vers lequel le cœur de la France s'avançait en palpitant.

C'est une erreur de croire que, dans la pensée des hommes de 93, la terreur pût être un moyen durable de gouvernement. Ils subissaient alors les conséquences d'une révolution commencée ; voilà tout. Dans l'ordre des choses humaines, ordre prémédité de Dieu, l'ouverture des Etats généraux devait amener au bout la terreur. Mirabeau était le glaive dont Robespierre fut la pointe. En dehors de toute volonté libre, cet état violent ne devait point survivre aux circonstances qui l'avaient créé. Les hommes de cette époque avaient été forcés de jeter sur la justice et la liberté un voile sanglant ; mais derrière ce voile se cachait une philosophie douce et amie de l'humanité.

Le glaive de la Révolution avait lui du nord au midi avec la rapidité de l'éclair, et tout était rentré dans le devoir. La France céda partout à l'énergie de son gouvernement. Les villes révoltées plièrent ; on entendit au milieu du carnage et du silence ces mots terribles : Lyon n'est plus ! Ronsin, cette machine infernale douée d'une force d'extermination prodigieuse, enfonça les redoutes et les maisons. On fit sauter par la mine des rues entières : la colère du peuple voulant imiter la colère de Dieu dans ses dévastations, avait inventé cette foudre. La vengeance de la République infligeait en même temps des punitions morales d'un effet extraordinaire. Marseille fut appelé *ville sans nom*. De tous les côtés les remparts de l'insurrection tombaient ; la Vendée, toute mutilée par le fer, se repliait en rugissant sur elle-même. A l'extérieur, notre drapeau était aussi victorieux ; nos soldats avaient repoussé l'Europe. Qui racontera jamais ces grands coups de sabre ? Qui dira l'énergie furieuse de nos sans-culotte extirpant l'invasion étrangère et l'insurrection du territoire français ? La Convention leur avait mis ce courage au cœur ; elle était là présente, debout au milieu des camps dans la personne de ses représentants elle leur montrait le visage de la loi. Les ennemis avaient des armées ; la France avait un principe : le principe a triomphé.

Au fond dos Pyrénées, il est un vieillard, chef d'une famille nombreuse, qui réunit tous les jours ses enfants et ses petits-enfants a sa table patriarcale. Ce vieillard est un ancien représentant du peuple près des armées du Midi. Il n'avait pas encore vu le feu, quand les soldats français, après avoir gravi une rude montagne, arrivés sur le plateau, essuient de la part des Espagnols une décharge meurtrière. Pris à l'improviste, les premiers bataillons de l'armée française, qui n'avaient point encore réuni toutes leurs forces, tombent à plat ventre pour éviter les balles. Le représentant, qui était à leur tête, fut sur le point de suivre ce mouvement général ; mais aussitôt : Non, se dit-il avec un noble orgueil, je n'inclinerai point les couleurs de la République devant l'ennemi ! Puis, ralliant d'un geste toute l'armée à son panache tricolore : En avant ! à la baïonnette ! La victoire fut emportée sur-le-champ et l'armée ennemie balayée.

Soyons justes envers le gouvernement révolutionnaire : tenons-lui compte enfin du peu de ressources qu'il avait sous la main pour comprimer les rebelles et pour assurer son existence. Ici la conservation était sainte ; car elle sauvait une propriété morale, la propriété du genre humain tout entier. Occupée à la frontière par les armées ennemies, à l'intérieur par la Vendée et par toutes les insurrections partielles, la République n'avait pas huit cent mille baïonnettes appuyées, comme dans les gouvernements réguliers, sur la poitrine frémissante de l'émeute ; pour se maintenir sans soldats à l'intérieur, sans police organisée, sans argent, au milieu de tant de haines déchaînées, de tant de résistances écumantes, de tant d'ennemis avoués ou latents, tous hommes de résolution et de courage, la République n'avait que l'échafaud.

Si l'on réfléchit à cette situation désarmée où elle se trouvait vis-à-vis des partis turbulents, on sera moins étonné, je crois, de l'usage violent et immodéré qu'elle fit de la peine de mort. Le nombre des victimes effrayait, consternait les hommes mêmes qui étaient à la tête du mouvement : mais, l'énergie et la pureté de leur croyance masquaient les remords dans ces cœurs stoïques. Ils immolaient tout à leur idéal de bien public, tout, même leur repos, même leur humanité. Robespierre souffrait ; Saint-Just souffrait ; Couthon souffrait. Nul ne peut en - effet torturer les autres, même avec une intention honnête, qu'il ne devienne aussitôt la première victime de ses actes d'intolérance. A leurs yeux le règne de la justice et de la liberté valait bien la peine qu'on s'imposât cette sorte de martyre. Si révoltant que soit, au premier coup d'œil, le système de Robespierre, au fond ce système ne diffère pas beaucoup de celui de Napoléon : établir la paix et le bien-être éternel du monde par le sacrifice momentané de quelques ennemis intraitables. Seulement, l'un se servit pour cela du couteau et l'autre du canon.

Les hommes, je le sais, préfèrent de beaucoup cette dernière manière d'être tués : mais, en définitive, l'Empire a immolé plus de têtes que la République. Ajoutons à cette inflexible logique des, chiffres que, derrière les grandes tueries impériales, l'œil du philosophe ne découvre aucune vérité nouvelle en perspective, rien qu'une monstrueuse féodalité militaire ; tandis que derrière l'échafaud de 93, j'entrevois l'avènement de la démocratie, ce règne de Dieu. Il ne faut pas ériger légèrement en vertu le désintéressement de la vie, surtout quand c'est la vie des autres qu'on immole avec la sienne : mais les peuples chrétiens ont, Dieu merci, mis au milieu de ces cruelles épreuves une consolation que n'avaient pas les anciens : leur foi en la Providence leur fait découvrir les germes d'un bien général dans ces maux passagers ; le dieu Temps n'est pas pour nous comme le vieux porte-faux des Grecs ; ses ailes n'indiquent pas la fuite, mais le progrès ; les ruines dont il couvre la terre cachent des développements d'avenir ; en même temps qu'il fauche, il sème. Cette foi explique seule la longue patience que montra la nation française sous le couteau.

La guerre civile et la guerre extérieure ranimaient à chaque instant le foyer de la mort. Aujourd'hui que la passion a quitté ces temps de tragique mémoire, on dirait, en les parcourant, un champ de bataille d'où les armes se sont retirées. Rappelez sur ces lieux jonchés de cadavres et de membres tronqués, l'ardeur, le mouvement, le bruit, la fièvre, l'enivrement ; dans ces drapeaux mornes et tachés de sang, faites circuler un souffle d'air violent ; faites revivre ces rivalités terribles, ces vengeances de plusieurs siècles, ces frénésies du bien public ; reportez-vous en esprit à ces jours lugubres où le tocsin s'agitait dans la ville, où le canon d'alarme tonnait tout-à-coup sur la place ; où le bruit courait par les rues épouvantées que les armées vendéennes marchaient sur Paris, où ce cri

sinistre retentissait des Tuileries aux faubourgs : La patrie est en danger : aux armes ! Au milieu de ces emportements des partis, de cette mêlée furieuse, votre vue troublée n'apercevra que par intervalle et à travers un nuage l'instrument du supplice ; à peine si vous distinguerez le sang qui coule et les têtes qui tombent ; ce sera toujours la mort, mais la mort exempte de ce calme et de ce sang-froid qui la rendent hideuse.

Nul alors ne marchandait son existence, parce que l'héroïsme élevait toutes les causes à la dignité du martyre. L'enthousiasme donnait des ailes aux victimes. La passion a en elle-même des prestiges et des ressources si infinies, que n'importe l'objet auquel vous l'attacherez, si sombre et si horrible qu'il soit, cet objet prendra aussitôt un charme insensé qui attirera les cœurs comme par vertige. Si vous l'attachez à la mort, on aimera la mort. En France surtout, ce qu'il nous faut, c'est du péril et de l'agitation ; nous pardonnons à la République d'avoir abattu nos têtes sous sa faux ; nous pardonnons à l'Empire de nous avoir pris tout saignants entre ses serres et de nous avoir enlevés dans son vol aux extrémités du monde, pour nous laisser ensuite retomber blessés et meurtris ; nous pardonnons tout, quand à côté du sang il y a de la gloire ; car, forts et courageux que nous sommes, nous ne redoutons ni les hasards, ni les privations, ni le froid, ni la faim, ni les convulsions, ni les sacrifices, ni les blessures, ni la mort ; ce que nous craignons, ce qui nous tue, ce qui ne peut durer en France, c'est l'aplatissement et la honte. Si nos pères se sont jetés éperdument dans cette révolution tumultueuse, qui à force d'espérance et de dévouement avait réussi à embellir la mort même, c'est qu'ils y ont vu, par-dessus tout, une grande expansion morale. Croyants, ils se sont précipités la tête haute et le cœur plein d'enthousiasme dans le mouvement, sans savoir au juste où ce mouvement les conduirait ; mais ici le calcul, après tout, est inutile. Les révolutions n'ont besoin que de s'agiter : dans l'ombre et derrière elles, il y a la main de Dieu qui les mène.

La Révolution avait courbé toutes les résistances ; elle restait maîtresse du champ de bataille ; tout fuyait, tout pliait, tout tremblait devant elle : alors, le glaive se retourna ; la Terreur remonta jusqu'aux terroristes. La Montagne s'était servie d'agents pour comprimer ses ennemis : mais, en plusieurs endroits, ces agents avaient dépassé leur mission ; elle avait déchaîné la fureur des factions extrêmes pour intimider le royalisme, mais cette fureur menaçait de tout bouleverser et d'entraîner la Révolution même dans une mare de sang. Une secte de forcenés menaçait toutes les lois divines et humaines. Marat, en mourant, avait emporté avec lui toute la moralité de son parti : des misérables, qui se disaient ses successeurs, prirent ses colères et ses défiances, sans imiter son désintéressement ni sa droiture. A la tête de ces anarchistes, était un homme qui faisait parade de son matérialisme abject. Animé d'une haine infernale contre les croyances religieuses, Hébert avait juré d'anéantir tous les cultes et de réaliser l'athéisme. Il se servit de l'influence que lui donnait son journal, le *Père Duchesne*, et de sa position à la Commune pour exciter la peuple contre ses anciennes croyances religieuses. Cet homme était possédé d'une haine infernale, la haine de Dieu. Il voulait violer la foi dans l'âme de ses concitoyens. La face de l'Eternel fut livrée aux dérisions et aux outrages. Des bandes d'iconoclastes, envoyées par Hébert et par Chaumette, brisèrent les

autels, ouvrirent les tabernacles et vidèrent les ciboires. La Commune de Paris encourageait ces profanations et ces actes de vandalisme[1].

Un jour — et ce jour n'est pas le seul —, au milieu d'une séance conventionnelle on vit entrer des groupes de soldats revêtus d'habits pontificaux ; ils étaient suivis d'une foule d'hommes du peuple, rangés sur deux lignes, couverts de chapes, de chasubles, de dalmatiques ; paraissaient ensuite, portés sur des brancards, l'or, l'argenterie, et tous les ornements des églises. La pompe défila en dansant au son des airs patriotiques ; et les acteurs de cette scène grotesque finirent par abjurer publiquement tout culte, hormis celui de la liberté. La Convention eut la faiblesse de décréter l'impression des parodies de cette journée et l'envoi' à tous les départements. L'impiété, non contente de fouler aux pieds les dépouilles du culte, voulait encore terrasser Dieu dans la conscience de ses ministres.

L'orateur du genre humain, Anacharsis Clootz, Prussien, qui datait depuis cinq ans ses lettres de *Paris, chef-lieu du Globe*, après souper, dans un accès de *zèle pour la Maison du seigneur genre humain*, court à onze heures du soir chez l'évêque Gobel, l'engage, au nom de la Commune, moitié par crainte, moitié par de fausses promesses, à déposer l'exercice public de son culte entre les mains de la nation ; on lui fit entendre que cette démarche impliquait l'abandon de sa charge et non une apostasie de ses croyances. Le faible vieillard tomba dans le piège. Son exemple entraîna toutes les consciences pusillanimes. C'était à qui viendrait se *déprêtriser* à la barre de la Convention. Coupé, de l'Oise et Julien, de Toulouse, l'un évêque catholique, l'autre ministre protestant, s'embrassèrent à la tribune en riant comme deux augures. Alors, tout culte tomba avec toute magistrature religieuse ; il n'y eut plus rien entre la terre et le ciel. Les croyants eux-mêmes se couvrirent de l'hypocrisie de l'athéisme.

Un seul osa résister : l'abbé Grégoire avait courageusement maintenu sa foi à côté d'Hébert et de Chaumette. Chrétien plus tolérant que les athées qui l'entouraient, il demandait pour ses croyances la liberté du passage. Fidèle aux devoirs et à l'exercice de son ministère, il avait constamment refusé de dépouiller sa robe ni son Dieu. Appelé aux honneurs du fauteuil, il avait présidé l'Assemblée en habits violets. Au camp de Brau, au-dessus de Sposello, il avait, sous le canon, parcouru à cheval et en soutane les rangs des divers bataillons, qu'il haranguait. A l'époque des abjurations, l'évêque de Blois fut circonvenu par les obsessions d'Hébert et de ses agents.-Une personne (Mme Dubois), qui lui donnait alors l'hospitalité, entendit toute la nuit des voix moitié insinueuses, moitié menaçantes, se heurter contre l'inflexible résolution du saint prêtre. Assis dans un grand fauteuil, il frappait du talon la terre. Voyant qu'ils ne pouvaient vaincre sa ténacité, les émissaires de la Commune l'engagèrent à réfléchir

---

1 *Moniteur* du 13 novembre 1793. Les sections des Quinze-Vingts, des Lombards, des Gravilliers des Droits de l'Homme, de l'Arsenal, de l'Indivisibilité et du Muséum, déclarent au Conseil de la Commune de Paris que, ne voulant plus exercer d'autre culte que celui de la Liberté, de la saine Philosophie et de la Raison, elles font fermer les églises de leurs arrondissements, et vont porter à la Convention et déposer sur l'autel de la Patrie tous les effets précieux qui alimentaient 1 orgueil des soi-disant interprètes de la Divinité.
Déjà la section de la Cité avait demandé que son nom, ainsi que celui du parvis et du pont Notre-Dame, fussent remplacés par celui de la Raison, le conseil général de la Commune de Paris, dans sa séance du 10 novembre 1793 approuva cette nouvelle dénomination.

jusqu'au lendemain, et se retirèrent. Quand Grégoire arrive à la Convention, la séance était commencée.

Il faut que tu montes à la tribune, s'écrient au moment où il entrait dans la salle ces forcenés. — Et pourquoi ? — Pour renoncer à ton charlatanisme religieux. — Misérables blasphémateurs ! je ne suis pas, je ne fus jamais un charlatan ; attaché à ma religion, j'en ai prêché les vérités, j'y serai fidèle. Enfin il monte à la tribune : J'entre ici, n'ayant que des notions très vagues de ce qui s'est passé avant mon arrivée ; on me parle de sacrifices à la patrie, j'y suis habitué ; s'agit-il d'attachement à la cause de la liberté ? j'ai fait mes preuves ; s'agit-il du revenu attaché à la qualité d'évêque ? je vous l'abandonne sans regret ; s'agit-il de la religion ? cet article est hors de votre domaine, et vous n'avez pas le droit de l'attaquer. J'entends parler de fanatisme, de superstition... je les ai toujours combattus ; mais qu'on définisse ces mots, et l'on verra que la superstition et le fanatisme sont diamétralement opposés à la religion. Quant à moi, catholique par conviction, prêtre par choix, j'ai été désigné par le peuple pour être évêque. J'ai tâché de faire du bien dans mon diocèse, agissant d'après les principes sacrés qui me sont chers, et que je vous défie de me ravir. Je reste évêque pour en faire encore ; j'invoque la liberté des cultes.

Robespierre et Danton approuvèrent la résistance de l'évêque de Blois, en flétrissant le scandale des abjurations. A la honte des prêtres, Maximilien osa défendre le Dieu qu'ils abandonnaient lâchement. Quand on a trompé si longtemps les hommes, écrivait de son côté Camille Desmoulins, on abjure : fort bien. Mais, on cache sa honte ; on ne vient pas s'en parer, et on demande pardon à Dieu et a la nation. Au moment où ses confrères d'Eglise se couvraient ainsi de mépris et de scandale, seul, l'abbé Grégoire continua de siéger dans la Convention, parmi les Montagnards, en costume ecclésiastique.

Les yeux de Robespierre étaient depuis quelque temps fixés sur le parti des hébertistes : une mare de sang détrempé dans de la boue. Cette stoïque impiété lui faisait horreur ; cette guerre contre Dieu lui paraissait ébranler les bases mêmes de toute société. Hébert était personnellement un misérable, qui flattait les penchants bas et sanguinaires de la populace, dans une langue grossière, immonde. Le peuple n'aime pas ces saturnales de l'esprit, le peuple, qui a pris la Bastille, aime qu'on lui parle dignement et poliment ; toute injure au goût lui semble une injure à la raison et à la majesté nationale. Aussi les feuilles du *Père Duchesne* n'étaient-elles lues que par les âmes ordurières. Dans ce groupe d'hommes sinistres, qui poussaient la multitude à toutes les violences, on distinguait un prêtre renégat, sans pudeur comme sans en trailles, Jacques Roux. Cette bande de brigands avait l'espèce d'audace que donne la peur : ils chassaient devant eux à la guillotine le pâle troupeau des citoyens, pour se ménager du moins la consolation de tomber les derniers. Leur doctrine politique était le bouleversement des lois divines et humaines, leur foi la négation de tout, leur espérance le néant. Ils se croyaient dignes de retourner à la boue, et en cela du moins ils se rendaient justice. Hypocrites, ils couvraient d'un faux amour du peuple leurs projets de ruine et de domination.

Robespierre jura de leur arracher du visage ce masque sanglant. Il fut aidé dans sa résistance contre les hébertistes par tous les membres honnêtes de la Montagne. Ces êtres vomis de l'égout inspiraient autant de mépris que d'épouvante. On les crut un instant à la solde de l'étranger. Il y a en effet des actes et des excès si monstrueux, que dans l'impuissance où l'on est de les

expliquer par la perversité naturelle du cœur humain, on les attribue dans tous les temps à la vénalité.

Cependant la Commune poursuivait le cours de ses ignobles succès. La fraction déicide qui régnait à l'Hôtel de Ville voulut remplacer tous les cultes par celui de la Raison. La fête de cette divinité nouvelle fut célébrée dans l'église Notre-Dame. L'abomination de la désolation était dans le lieu saint. On y avait élevé un temple d'une architecture classique, sur 'la façade duquel on lisait ces mots : *A la Philosophie*. Ce temple était élevé sur la cime d'une montagne. Vers le milieu, sur un rocher, on voyait briller le flambeau de la vérité. Une musique profane, placée au pied de la montagne, exécutait un hymne en langue vulgaire. Pendant que jouait l'orchestre, on voyait deux rangées de jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de chêne, descendre et traverser la montagne, un flambeau à la main, puis remonter dans la même direction sur le sommet. La Liberté, représentée par une belle femme, sortait alors du temple de la Philosophie, et venait sur un siège de verdure recevoir les hommages des républicains, qui chantaient une hymne en son honneur en lui tendant les bras. Cette froide jonglerie fit regretter au peuple la simple et antique majesté des mystères chrétiens. A l'exemple de la capitale, on éleva des autels à la Raison dans toute la France : ses temples furent déserts. Ces déviations misérables du principe révolutionnaire attristaient tous les cœurs droits.

L'inconséquence des hébertistes était ici flagrante : de l'aveu de ces hommes, la Révolution contenait une idée religieuse, puisque dans leur délire, ils inventaient-un nouveau culte pour détruire l'ancien. Il est vrai que le nouveau culte était une profanation. Telle était du reste la lâcheté de ces incrédules, qu'il suffit de la contenance rigide de Robespierre pour les anéantir. Le spiritualisme du disciple de Jean-Jacques Rousseau se révolta contre les outrages qu'une horde de bandits vomissait sur la Divinité. Il réclama sévèrement la liberté des cultes. Celui qui veut empêcher de dire la messe, dit-il, est plus fanatique que celui qui la dit. Hébert, touché par la foudre, balbutia quelques excuses, et descendit à une rétractation tardive. Je le dirai toujours, écrivait-il dans ses numéros, que l'on imite le sans-culotte Jésus ; que l'on suive a la lettre son Evangile et tous les hommes vivront en paix. Dans une telle bouche l'éloge avait toujours l'air du blasphème ; une si ridicule palinodie montra d'ailleurs toute la faiblesse de ces colosses d'iniquité.

Non contents de déchirer les traditions de la France, les hébertistes voulaient passer la hache sur toutes les-têtes. Ces furieux sentaient que leurs doctrines absurdes avaient besoin, pour croître, d'une rosée de sang. Leurs yeux ne voyaient partout que des suspects à enfermer : leur âme était en proie à de continuelles frayeurs, *terrebant pavebantque*. Cette défiance des hébertistes était celle des consciences criminelles qui tressaillent de nuit au moindre bruit des feuilles, au moindre mouvement de leur ombre. Ronsin, Carrier, Fouché de Nantes, étaient leurs bras, et avec ces bras ils frappaient de mort les populations. La guillotine était souillée du sang qu'ils faisaient verser par l'influence de la Commune. Ces hommes détestaient tous les mem bres de la Montagne. Ils auraient voulu ensevelir la Convention et le Comité de Salut public dans un massacre. N'osant attaquer Robespierre, dont ils redoutaient la puissance, ils se jetèrent sur Danton. Le rôle de cet homme avait été actif et glorieux.

Danton, après avoir remué la France comme on agite un vase d'eau, après avoir accompli la destruction de la monarchie, la levée en masse et la défense du

territoire, se tenait à l'écart des événements, depuis que le sol de la Révolution s'était un peu calmé. Son bonheur domestique avait été renversé par la mort de sa première femme. Au moment où la France entière pâlissait sur la croix, Dieu avait mis la main dans le cœur de ce révolutionnaire terrible, la main dans son sang. Il pleura avec désespoir. Chez de telles natures les douleurs sont tempétueuses, mais rapides. Danton avait depuis quelques mois renoué sa vie à des liens encore plus tendres. Retiré dans une jolie maison de campagne, près d'une jeune femme qui était la sienne, Danton se reposait doucement sur la nature et sur l'amour. N'ayant plus la main dans le gouvernement, il blâmait presque tous les actes du Comité de Salut public. Il croyait se rendre nécessaire par son absence, et attendait, comme Achille sous sa tente, que les dangers de la République ramenassent sur lui l'attention de ses concitoyens. Ainsi que toutes les natures fortes, Danton alors s'aigrissait dans sa puissance oisive. Homme d'activité tumultueuse, il se fatiguait dans le repos et y prenait de l'amertume avec du chagrin. La faction des hébertistes l'inquiétait peu, et il méprisait leurs attaques :

Voilà ce que je ferai de ces misérables, disait-il, en frappant du pied la terre comme pour y écraser un insecte. Ce qu'il craignait, c'était l'amollissement de sa fibre révolutionnaire. Inquiet, il s'interrogeait lui-même sur le déclin de sa puissance ; on le voyait alors secouer la tête haute, en lui donnant un air de sauvage énergie : Ne suis-je plus Danton ? s'écriait-il. Ai-je donc perdu ces traits qui caractérisaient la figure d'un homme libre ? On verra qui de Robespierre ou de moi doit sauver la France.

Camille Desmoulins avait alors l'idée d'attaquer par le fer rouge du journaliste la faction toute puissante qui couvrait la France d'un voile de deuil et d'infamie. Les premiers coups de son arme portèrent en effet sur les hébertistes. Comme son ami Danton, depuis les journées du 31 mai et du 2 juin, Camille se tenait à l'écart des comités. La paix de son intérieur, la beauté de sa femme, un bonheur domestique sans nuages, le disposaient à l'attendrissement. Les sanglots de la ville, la morne exhibition des supplices, troublaient ses nuits. Le goût de la retraite et de la nature s'accrut en lui de toute l'horreur des tableaux qu'il avait sous les yeux :

Oh ! écrivait-il à son père, que ne puis-je être aussi obscur que je suis connu ! *O ubi campi, Guisiaque !* Où est l'asile, le souterrain qui me cacherait à tous les regards avec mon enfant et mes livres ?... La vie est si mêlée de maux et de biens, et depuis quelques années le mal se déborde tellement autour de moi sans m'atteindre, qu'il me semble toujours que mon tour va arriver d'en être submergé... Je ne saurais m'empêcher de songer sans cesse que ces hommes qu'on tue par milliers ont des enfants, ont aussi leur père. Au moins je n'ai aucun de ces meurtres à me reprocher, ni aucune de ces guerres contre lesquelles j'ai toujours opiné, ni cette multitude de maux, fruits de l'ignorance et de l'ambition aveugle assises ensemble au gouvernail... Il y a des moments où je suis tenté de m'écrier comme lord Falkland[1], et d'aller me faire tuer en Vendée ou aux frontières, pour me délivrer du spectacle de tant de maux. Ces rêves de fuite, ces mirages d'arbres et de fontaines revenaient sans cesse à l'imagination de Camille.

---

1 Secrétaire d'Etat sous Charles Ier, tué à la bataille de Newburg. Le jour où il périt, il s'écria : Je prévoie que beaucoup de maux menacent ma patrie ; mais j'espère en être quitte avant cette nuit.

En janvier dernier, écrivait-il dans son journal, j'ai encore vu M. Nicolas dîner avec une pomme cuite, et ceci n'est pas un reproche. Plût à Dieu que dans une cabane, et ignoré au fond de quelque département, je fisse avec ma femme de semblables repas ! Lucile était toujours l'ange de ce foyer sur lequel planait le vent de la mort. Je ne dirai qu'un mot de ma femme, ajoutait Desmoulins. J'avais toujours cru à l'immortalité de l'âme. Après tant de sacrifices, d'intérêts personnels que j'avais faits à la liberté et au bonheur du peuple, je me disais au fond de ma persécution : Il faut que les récompenses attendent la vertu ailleurs. Mais mon mariage est si heureux, mon bonheur domestique si grand, que j'ai craint d'avoir reçu ma récompense sur la terre, et j'avais perdu ma démonstration de l'immortalité. — Se tournant par la pensée du côté d'Hébert qui l'avait bassement injurié — : Maintenant tes persécutions, ton déchaînement ; contre moi et tes lâches calomnies me rendent toute mon espérance.

Hébert avait dénoncé Camille aux Jacobins pour *avoir épousé une femme riche*. Quant à la fortune de ma femme, elle m'a apporté quatre mille livres de rentes, ce qui est tout ce que je possède. Est-ce toi qui oses me parler de ma fortune, toi que tout Paris a vu, il y a deux ans, receveur de contremarques à la porte des Variétés, dont tu as été rayé pour une cause dont tu ne peux pas avoir perdu le souvenir ? Est-ce toi qui oses me parler de mes quatre mille livres de rentes, toi qui, sans culotte et sous une méchante perruque de crin, dans ta feuille hypocrite, dans ta maison logé aussi luxurieusement qu'un homme suspect, reçois cent vingt mille livres de traitement du ministre Bouchotte pour soutenir les motions des Clootz, des Proly, de ton journal officiellement contre-révolutionnaire, comme je le prouverai. Les animosités éclatèrent ; les hébertistes attaquèrent solennellement Danton et Camille Desmoulins. Robespierre les défendit contre la défiance systématique de leurs adversaires ; il couvrit l'un, excusa l'autre. L'arme tomba des mains des hébertistes et se releva contre eux pour les punir.

Camille Desmoulins n'attaquait pas seulement la faction des athées et des anarchistes ; ses attaques remontaient de temps en temps jusqu'au Comité de Salut public. Or ce comité, dont Robespierre était membre depuis le 27 juillet, avait sauvé la Révolution. Il avait déployé une grande énergie : mais cette énergie, alimentée par Danton lui-même, était nécessaire pour triompher des obstacles qu'élevaient sans cesse les ennemis de la Montagne. Entraîné par son cœur, peut-être aussi par l'enivrement du succès, Camille osa parler de clémence. Adoucir graduellement l'exercice du pouvoir exécutif ; lever, dès que les circonstances le permettraient, le voile de terreur et de sang qu'on avait jeté sur la Constitution, déterrer la statue de la Liberté ensevelie sur les ruines fumantes de la guerre civile, n'étaient pas des idées qui appartinssent aux dantonistes. Saint-Just avait tenu tout récemment le même langage que le *Vieux Cordelier* :

Il est temps, s'écria-t-il, que le peuple espère enfin d'heureux jours, et que la liberté soit autre chose que la fureur du parti : vous n'êtes point venu pour troubler la terre, mais pour la consoler des longs malheurs de l'esclavage.

Ce même Saint-Just avait sauvé à Strasbourg des milliers de victimes, en jetant sous le fer de la guillotine le président du tribunal révolutionnaire, qui avait blasé le crime par l'usage immodéré de la terreur. Robespierre jeune, l'ombre de son frère, envoyé en mission à Vesoul et à Besançon, avait montré partout aux habitants consternés le visage de la clémence. Maximilien, dans le Comité de Salut public, cherchait lui-même à modérer les rigueurs du gouvernement

révolutionnaire : mais le glaive avait, si j'ose ainsi dire, pris vie dans l'ardeur du combat ; il emportait la main. Ralentir tout à coup l'exercice de la force exécutive, c'était d'ailleurs ranimer les feux mal éteints de la rébellion. Il fallait donc agir avec prudence et avec une espèce de dissimulation saine. Au lieu de découvrir son cœur, pour faire voir les battements de la pitié, le législateur devait alors masquer ses projets d'adoucissement et ses tentatives d'humanité sous un visage toujours sévère ; il fallait comprimer la terreur par la terreur : c'était le système voilé de Robespierre. Quand Camille toucha légèrement dans sa feuille à la clémence, Maximilien éprouva le mécontentement d'un auteur qui voit son idée prise par un autre et gâtée. Desmoulins comprenait effectivement la cause si honorable de la modération en la poussant tout d'abord aux extrêmes :

Voulez-vous, s'écria-t-il, que je reconnaisse votre sublime Constitution, que je tombe à ses pieds, que je verse tout mon sang pour elle ? Ouvrez les prisons à deux cent mille citoyens que vous appelez suspects.

Une telle indulgence aurait eu pour résultat de désarmer le gouvernement de la République, dans un moment où il avait encore besoin de toutes ses ressources, afin de déconcerter ses ennemis, Robespierre connaissait en outre le matérialisme de Danton et la faiblesse de Camille Desmoulins ; il redoutait de leur part une compassion toute sensuelle pour les victimes, bien différente de la clémence austère du sang. La rigueur l'effrayait moins que l'impunité. Il craignait que l'amollissement des mœurs ne succédât dans la République à une violence interrompue. Il fallait, selon lui, que la justice humaine exagérât encore quelque temps la limite du bien et du mal, pour fonder la République sur des principes solides. Enfin, si la terreur lui pesait, son regard soucieux découvrait derrière les théories des indulgents et des immoraux, un monstre plus vil et plus dangereux encore pour un Etat, la Corruption.

Robespierre aimait Camille Desmoulins, son ancien camarade de classes ; mais il condamnait dans son ami l'immoralité de l'espièglerie. Un jour Camille entre familièrement dans la maison de Duplay ; Robespierre était absent. La conversation s'engage avec la plus jeune des filles du menuisier ; au moment de se retirer, Camille lui remet un livre qu'il avait sous le bras. Elisabeth, lui dit-il, rendez-moi le service de serrer cet ouvrage ; je vous le redemanderai. A peine Desmoulins était-il parti que la jeune fille entr'ouvre curieusement le livre confié à sa garde : quelle est sa confusion, en voyant passer sous ses doigts des tableaux d'une obscénité révoltante. Elle rougit : le livre tombe. Tout le reste du jour, Elisabeth fut silencieuse et troublée ; Maximilien s'en aperçut : l'attirant à l'écart.

— Qu'as-tu donc, lui demanda-t-il, que tu me sembles toute soucieuse ? — La jeune fille baissa la tête, et pour toute réponse alla chercher le livre à gravures odieuses qui avaient offensé sa vue. Maximilien ouvrit le volume et pâlit. Qui t'a remis cela ? La jeune fille raconta franchement ce qui s'était passé. C'est bien, reprit Robespierre : ne parle de ce que tu viens de me dire à personne : j'en fais mon affaire. Ne sois plus triste. J'avertirai Camille. Ce n'est point ce qui entre involontairement par les yeux qui souille la chasteté : ce sont les mauvaises pensées qu'on a dans le cœur. Il admonesta sévèrement son ami, et depuis ce jour, les visites de Camille Desmoulins devinrent très rares.

L'austérité de Robespierre était fort incommode à Danton. Ces deux hommes se repoussaient par les angles de leur caractère. L'un était la probité farouche, l'autre le vice énorme. La voix publique accusait Danton d'avoir dépouillé la

Belgique et d'avoir commis dans son passage au gouvernement des actes scandaleux. Par une complication fatale, Chabot, Julien de Toulouse et Delaunay d'Angers, tous amis de Danton, avaient falsifié tout récemment un décret pour soustraire des sommes importantes. Les partis ne sont pas absolument solidaires, il est vrai, des fautes individuelles : mais, en général, de pareilles sortes de délits n'entachent que les partis corrompus. De tels griefs, je le sais, ne justifieraient point à eux seuls la fin tragique des dantonistes. Aussi Robespierre, envisage-t-il moins le problème en moraliste qu'en législateur. C'est le point de vue politique qui détermina sa conduite dans cette affaire et qui guida sa main. Robespierre engagea ce dialogue avec lui-même :

Danton peut-il servir mes projets de république comme je la conçois ? — Non. — Peut-il les contrarier ? — Oui. — Il faut donc que j'abandonne Danton. Ceci dit, il s'abstint de défendre son rival ; or, la neutralité de Robespierre, dans cette circonstance, c'était la mort. Danton comptait effectivement des ennemis dans les comités. La verve imprudente et sarcastique du *Vieux Cordelier* avait blessé au vif des hommes implacables, Collot d'Herbois, Barère ; Saint-Just méprisait Camille Desmoulins comme un aventurier de gloire. Ce vif et spirituel jeune homme, se disait-il, s'est jeté étourdiment dans la Révolution ; mais le voilà déjà pris d'abattement et d'effroi.- Sa tête, pleine d'idées trop fortes pour lui, regrette amèrement *l'oreiller des anciennes croyances*. Il nous faut des hommes de plus d'haleine, pour nous suivre dans les voies âpres où nous voulons conduire la nation et planter le drapeau de la démocratie !

Danton, de son côté, Danton, ce rude marcheur, ce tribun aux larges poumons, avait été pris lui-même de lassitude et d'engourdissement, il s'arrêta ; or, dans des temps comme ceux-là, s'arrêter, c'est mourir. Il comptait follement sur la popularité de son nom, sur sa parole, sur l'attachement de ses amis, pour confondre les instigateurs de sa ruine. Un jour, Thibaudeau l'aborde : Ton insouciance m'étonne, je ne conçois rien à ton apathie. Tu ne vois donc pas que Robespierre conspire ta perte ? ne feras-tu rien pour le prévenir ? — Si je croyais, répliqua-t-il avec ce mouvement des lèvres qui chez lui exprimait à la fois le dédain et la colère, si je croyais qu'il en eût seulement la pensée, je lui mangerais les entrailles.

Cela dit, il retomba dans son indolence superbe. Il n'était plus aussi assidu aux séances et y parlait beaucoup moins qu'autrefois. La Convention, dont il espérait se couvrir contre ses ennemis, n'était plus elle-même qu'une représentation nationale, qu'un instrument passif de la terreur. Elle était sous la foudre, elle ne la dirigeait pas. La main invisible qui tenait la dictature et la mort tonnait dans les comités.

Camille Desmoulins, quoique, aveuglé par le succès de sa feuille, avait de tristes pressentiments. Un jour son ancien maître des conférences le rencontre rue Saint-Honoré, et lui demande ce qu'il porte. Des numéros de mon *Vieux Cordelier*. En voulez-vous ? — Non ! non ! ça brûle ! — Peureux ! répond Camille : avez-vous oublié ce passage de l'Ecriture : *Buvons et mangeons, car nous mourrons demain*. Ainsi l'insouciance et le matérialisme des amis de Danton ne se démentaient pas même en face de l'échafaud. La pauvre Lucile partageait les inquiétudes de son mari, elle les doublait même de toute son imagination craintive et de son amour. A qui recourir ? sur quelle main s'appuyer ? Fréron, leur ami, était absent ; elle lui écrivit :

> Revenez, Fréron, revenez bien vite ! vous n'avez point de temps à perdre. Ramenez avec vous tous les vieux cordeliers

que vous pourrez rencontrer ; nous en avons le plus grand besoin. Plut au ciel qu'ils ne se fussent jamais séparés ? Tous ne pouvez avoir une idée de ce qui se passe ici ; vous ignorez tout ; vous n'apercevez qu'une faible lueur dans le lointain, qui ne vous donne qu'une idée bien légère de notre situation. Aussi je ne m'étonne pas que vous reprochiez à Camille son comité de clémence. Ce n'est pas de Toulon qu'il faut le juger. Vous êtes bien heureux là où vous êtes ; tout a été au gré de vos désirs : mais nous, calomniés, persécutés par des ignorants, des intrigants, et même des patriotes ! Robespierre, votre boussole, a dénoncé Camille ; il a fait lire ses numéros 3 et 4, a demandé qu'ils fussent brûlés, lui qui les avait lus manuscrits !

Y concevez-vous quelque chose ? Pendant deux séances consécutives, il a tonné contre Camille. Marius (Danton) n'est plus écouté, il perd courage, il devient faible ; d'Eglantine est arrêté, mis au Luxembourg ; on l'accuse de faits graves. Ces monstres-là ont osé reprocher à Camille d'avoir épousé une femme riche. Ah ! qu'ils ne parlent jamais de moi, qu'ils ignorent que j'existe, qu'ils me laissent aller vivre au fond d'un désert ! Je ne leur demande rien, je leur abandonne tout ce que je possède, pourvu que je ne respire pas le même air qu'eux. Puissé-je les oublier, eux et tous les maux qu'ils nous causent ! La vie me devient un pesant fardeau : je ne sais plus penser... bonheur si doux et si pur ! hélas ! j'en suis privée. Mes yeux se remplissent de larmes ; je renferme au fond de mon cœur cette douleur affreuse ; je montre à Camille un front serein ; j'affecte du courage pour qu'il continue d'en avoir.

Fréron, le Montagnard sensuel et distrait, répondit à ce signal de détresse sur un ton de folâtrerie qui étonne : Lucile, vous pensez donc à ce pauvre lapin, qui, exilé loin de vos bruyères, de vos choux et du paternel logis, est consumé du chagrin de voir perdus les plus constants efforts pour la gloire et l'affranchissement de la République. Je me rappelle ces phrases intelligibles ; je me rappelle ce piano, ces airs de fête, ce ton mélancolique interrompu par de grands éclats de rire. Etre indéfinissable, adieu ! Lucile avait cherché un appui, et elle ne trouvait qu'un roseau pointu qui lui perçait la main.

Robespierre avait défendu Camille : mais le flot des dénonciations l'emportait. Il ne fallait plus seulement le protéger, il fallait l'avertir, le sauver de lui-même ; car les étourderies, quelquefois sublimes de cet écrivain, compromettaient la marche de la Révolution. Sa parole était d'autant plus dangereuse qu'elle allait chercher l'émotion aux sources les plus nobles du cœur humain et les plus faciles à couler. Plaindre les victimes est un sentiment généreux : mais, n'y avait-il pas ici de l'égoïsme dans la pitié ? Sous le manteau de la clémence, les indulgents ne voulaient-ils pas couvrir la frayeur que leur causait l'œil de la justice ? — Robespierre annonce que s'il a précédemment pris la défense de Camille, l'amitié l'égarait.

Camille, ajoute-t-il, avait promis d'abjurer les hérésies politiques, qui couvrent toutes les pages du Vieux Cordelier. Enflé par le succès prodigieux de ses

numéros, par les éloges perfides que les aristocrates lui prodiguaient, Camille n'a pas abandonné le sentier que l'erreur lui a tracé, ses écrits sont dangereux ; ils alimentent l'espoir de nos ennemis et favorisent la malignité publique : je demande que ses numéros soient brûlés au sein de la société. — Brûler n'est pas répondre ! s'écrie Camille. Robespierre, embarrassé, reste muet quelques secondes ; puis, s'animant tout à coup :

Eh bien ! qu'on ne brûle pas, mais qu'on réponde ; qu'on lise sur-le-champ les numéros de Camille. Puisqu'il le veut, qu'il soit couvert d'ignominie ; que la société ne retienne pas son indignation, puisqu'il s'obstine à soutenir ses principes dangereux et ses diatribes. L'homme qui tient aussi fortement à des écrits perfides est peut-être plus qu'égaré ; s'il eût été de bonne foi, s'il eût écrit dans la simplicité de son cœur, il n'aurait pas osé soutenir plus longtemps des ouvrages proscrits par les patriotes et recherchés par les contre-révolutionnaires. Son courage n'est qu'emprunté ; il décèle les hommes cachés sous la dictée desquels il écrit son journal ; il décèle que Desmoulins est l'organe d'une faction scélérate, qui a emprunté sa plume pour distiller le poison avec plus d'audace et de sûreté. — Tu me condamnes ici, reprit Camille ; mais n'ai-je pas été chez toi ? ne t'ai-je pas lu mes numéros en te conjurant, au nom de l'amitié, de vouloir bien m'aider de tes conseils ? — Tu ne m'as pas montré tous tes numéros ; je n'en ai vu qu'un ou deux, s'écria Robespierre. Comme je n'épouse aucune querelle, je n'ai pas voulu attendre les autres ; on aurait dit que je les avais dictés. Au surplus, que les Jacobins chassent ou non Camille, peu m'importe ; ce n'est qu'un individu. Mais ce qui m'importe, c'est que la liberté triomphe et que la vérité soit connue ! Robespierre avait son genre de pitié, mais c'était la pitié de l'avenir. Le législateur avait tué l'homme.

Cependant le Comité de Salut public sembla faire une concession aux dantonistes en leur sacrifiant la bande d'Hébert, qu'ils avaient si furieusement attaquée par la voix de Camille Desmoulins. Il est vrai que cette concession était dérisoire, et que dans la traînée de sang qui conduisit ces misérables à l'échafaud, les modérés purent voir la trace de leur propre mort. Les hébertistes finirent comme ils avaient vécu. Ces hommes qui agitaient sans cesse la terreur s'enferrèrent à leur propre glaive. Profitant de la disette et des souffrances du peuple, ils essayèrent de le soulever contre la Convention, qu'ils accusaient d'indulgence et de lenteur. Leur projet était d'improviser un second 31 mai ; ils échouèrent. La scélératesse de ce parti étonne. Sans principes, sans dévouement, sans même une idée politique, ces insensés voulaient rouler la France muette dans l'ignorance et l'athéisme comme un cercueil dans un drap noir. Leur supplice fut d'un bon exemple ; ils moururent pour Dieu qu'ils niaient, pour la morale qu'ils voulaient détruire. La faction des hébertistes était la bête de l'Apocalypse avec ses sept têtes ennemies de l'Eglise et de la société : Chaumette, Hébert, Momoro, Ronsin, Clootz, Vincent, Cook. Le bourreau les coupa toutes les sept. Ils moururent lâchement. Sans idéal et sans croyance, l'homme n'est pas même capable de courage. Pour expirer en brave, il faut voir Dieu à travers la mort.

La hache venait *d'épurer* le parti des Montagnards. Robespierre se lève ; l'épouvante siège sur son front. Il montre cette hache encore fumante et déclare que la Convention est déterminée à sauver le peuple en écrasant à la fois toutes les factions qui menaçaient le bien public. Les hommes *patriotiquement contre-révolutionnaires, qui veulent faire de la liberté une bacchante*, étant abattus, il se retourne contre les *modérés, qui veulent en faire une prostituée*. Robespierre caractérisait ainsi l'indulgence molle et corrompue. En effet, l'horreur du sang est moins, dans certaines natures égoïstes, une vertu de cœur qu'une révolte de la

sensibilité physique. La menace de Robespierre retentit aux oreilles des dantonistes comme le glas de la mort. L'heure fatale a sonné. Les comités de salut public, de sûreté générale et de législation se réunissent. La perte des *indulgents* est décidée. Impassible comme une idée, Robespierre ne retient ni ne pousse les accusés sur le bord de l'abîme. Il n'arrache pas ces têtes, il les laisse tomber.

Dans la nuit du 30 au 31 mai, Camille, au moment où il allait se mettre au lit, entend dans la cour le bruit de la crosse d'un fusil qui tombe sur le pavé. On vient m'arrêter ! s'écrie-t-il, et il se jette dans les bras de sa femme, qui le presse de toutes ses forces contre son sein. Il court, donne un baiser à son petit Horace, qui dormait dans son berceau, et va lui-même ouvrir aux soldats, qui l'arrêtent et le conduisent à la prison du Luxembourg. Danton, ce lion terrible, qui, cinq jours auparavant, voulait manger les entrailles à Robespierre, se laissa arrêter comme un enfant et égorger comme un mouton. Avec eux, Hérault de Séchelles, Lacroix, Philippeaux, Westermann se trouvèrent réunis sous les mêmes verrous. Hérault était un philosophe matérialiste ; c'est lui qui a fait dire à Buffon : J'ai toujours nommé le Créateur, mais il n'y a qu'à ôter ce mot et mettre à la place la puissance de la nature.

Sa conduite dans la journée du 2 juin n'avait pas été exempte de faiblesse. Président de la Convention, il avait reculé devant les canons d'Henriot. A sa place, écrivait l'abbé Grégoire, qui pourtant n'était pas Girondin, emporté par le sentiment d'un juste courroux, j'aurais peut-être fait saisir Henriot, ou j'aurais été massacré plutôt que de le laisser ainsi outrager la Représentation nationale.

Né dans la classe maintenant proscrite, Hérault avait pourtant fait de grands sacrifices à la Révolution. Sa belle figure, sa jeunesse, ses manières nobles et gracieuses attiraient sur lui l'attention des autres détenus. Camille n'avait qu'une idée, sa Lucile. Il lui écrivit une première lettre déchirante.

Je suis au secret, mais jamais je n'ai été par la pensée, par l'imagination, plus près de toi, de ta mère, de mon petit Horace. Ô ma bonne Lolotte, parlons d'autre chose. Je me jette à genoux, j'étends les bras pour t'embrasser, je ne trouve plus mon pauvre Loulou. — *Ici, on remarque la trace d'une larme*. — Envoie-moi le verre où il y a un C et un D, nos deux noms, et le livre sur l'immortalité de l'âme. J'ai besoin de me persuader qu'il y a un Dieu plus juste que les hommes et que je ne puis manquer de te revoir. Ne t'affecte pas trop de mes idées, ma chère amie, je ne désespère pas encore des hommes et de mon élargissement. Oui, ma bien-aimée, nous pourrons nous revoir encore dans le jardin du Luxembourg. Adieu, Lucile, adieu, Daronne (sa belle-mère). Adieu, Horace ! Je ne puis pas vous embrasser, mais aux larmes que je verse, il me semble que je vous tiens encore sur mon sein. — *Une seconde larme mouille le papier*. — Lucile lut cette lettre en sanglotant, et dit à l'ami de Camille qui la lui apportait, et qui tâchait de la consoler : C'est inutile, je pleure comme une femme, parce que Camille souffre... parce qu'ils le laissent manquer de tout, mais j'aurai le courage d'un homme, je le sauverai. Pourquoi m ont-ils laissée libre, moi ? Croient-ils que parce que je ne suis qu'une femme, je n'oserai élever la voix ? Ont-ils compté sur mon silence ? J'irai aux Jacobins, j'irai chez Robespierre.

On assure qu'elle rôdait à toute heure autour de la prison de son mari ; mais les murs d'une prison d'Etat sont comme le cœur d'un geôlier : ils ne laissent rien pénétrer, ni le regard, ni l'émotion. Pauvre Lucile ! le silence seul entendait ses soupirs, la nuit voyait ses larmes.

Camille avait apporté dans sa prison des livres sombres et mélancoliques, tels que les *Nuits d'Young*, et les *Méditations d'Harvey*. Est-ce que tu veux mourir d'avance ? lui dit le sceptique Réal. Tiens, voilà mon livre, à moi, c'est *la Pucelle d'Orléans*. Quand Lacroix parut, Hérault de Séchelles, qui jouait à abattre un bouchon de liège avec des gros sous, quitta sa partie de *galoche* pour l'embrasser. Camille et Philippeaux n'ouvrirent point la bouche. Danton seul engagea une conversation théâtrale avec tout ce qui l'entourait. Il semblait charger les murs et les échos de la prison de redire chacune de ses paroles à la postérité. En voici quelques-unes : Dans les révolutions, l'autorité reste aux plus scélérats. — Ce sont tous des frères Caïn : Brissot m'aurait fait guillotiner comme Robespierre ! — Il vaut mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes. Il parlait sans cesse des arbres, de la campagne, de la nature.

Les débats du procès s'ouvrirent. Quand ils partirent pour le tribunal, Danton et Lacroix affectèrent une gaîté extraordinaire ; Philippeaux descendit avec un visage calme et serein ; Camille Desmoulins avec un air rêveur et affligé. La foule était immense : entassée dans la salle du tribunal et dans le Palais de Justice, elle débordait par les rues et les ponts, jusque de l'autre côté de la Seine. On assure que la femme de Camille Desmoulins, resplendissante de jeunesse et de beauté, cherchait à remuer le peuple. Les accusés parurent. Ils se défendirent avec rage, non comme des prévenus sous la loi, mais comme des victimes sous le couteau. Danton surtout, Danton, ce Titan foudroyé, secouait, avec des mouvements terribles, les tonnerres que l'accusation lançait sur sa tête. Sa voix s'enflait sur le bord de l'éternité, comme un fleuve au moment de se précipiter dans la mer. Les fenêtres du tribunal étaient ouvertes.

Danton qui savait quel concours de citoyens assistait à son procès, parlait de manière à être entendu de tout un peuple. Cette retentissante voix remuait les pierres du Palais de Justice, couvrait la sonnette du président et poussait, par instants, de tels éclats, qu'elle parvenait au delà même de la Seine, jusqu'aux curieux qui encombraient le quai de la Ferraille. Danton comptait sur son éloquence et sur une conspiration tramée, dit-on, dans la prison du Luxembourg, pour soulever la multitude. Sa défense respirait le désordre et l'indignation : Les lâches qui me calomnient oseraient-ils m'attaquer en face ? qu'ils se montrent, et bientôt je les couvrirai eux-mêmes de l'ignominie, de l'opprobre, qui les caractérisent. Je l'ai dit et je le répète : mon domicile est bientôt dans le néant, et mon nom au Panthéon !... La vie m'est à charge il me tarde d'en être délivré.

— Le président à l'accusé : Danton, l'audace est le propre du crime, et le calme est celui de l'innocence. — Est-ce d'un révolutionnaire comme moi, aussi fortement prononcé, qu'il faut attendre une défense froide ? Les hommes de ma trempe sont impayables ; c'est sur leur front qu'est imprimé, en caractères ineffaçables, le sceau de la liberté, le génie républicain : et c'est moi que l'on accuse d'avoir rampé aux pieds de vils despotes, d'avoir toujours été contraire au parti de la liberté, d'avoir conspiré avec Mirabeau et Dumouriez ! et c'est moi que l'on somme de répondre à la justice inévitable, inflexible ! Et toi, Saint-Just, tu répondras à la postérité de la diffamation lancée contre le meilleur ami du peuple, contre son plus ancien défenseur !... En parcourant cette liste d'horreur je sens toute mon existence frémir !... Danton, promenait à chaque instant sur la multitude des regards où palpitait l'insurrection : A moi, semblait-il dire ! sauvez le génie de la liberté ! Sa parole agitait tour à tour le tocsin de la révolte ou le glas de la mort sur toutes les têtes. Rien ne remuait. Alors les forces l'abandonnèrent ; sa voix qu'animait la fureur s'altéra ; il se tut.

De retour à sa prison, Camille perd tout espoir. Il écrit à sa femme une dernière lettre :

> A mon réveil, en ouvrant mes fenêtres, la pensée de ma solitude, mes affreux barreaux, les verrous qui me séparent de toi, ont vaincu toute ma fermeté d'âme. J'ai fondu en larmes, ou plutôt j'ai sangloté, en criant dans mon tombeau : Lucile ! Lucile, ma chère Lucile ! où es-tu ? Hier au soir, j'ai eu un pareil moment, et mon cœur s'est également fendu, quand j'ai aperçu ta mère dans le jardin. Un mouvement machinal m'a jeté à genoux contre les barreaux ; j'ai joint les mains comme implorant sa pitié à elle qui gémit, j'en suis bien sûr, dans ton sein. J'ai vu hier sa douleur à son mouchoir et à son voile qu'elle a baissé ne pouvant tenir à ce spectacle. Quand vous viendrez, qu'elle s'asseye un peu plus près de toi, afin que je vous voie mieux. Je t'en conjure, Lolotte, par nos éternelles amours, envoie-moi ton portrait. En attendant, envoie-moi de tes cheveux que je les mette contre mon cœur !
>
> Ma chère Lucile, me voilà revenu au temps de mes premières amours où quelqu'un m'intéressait par cela seul qu'il sortait de chez toi. Hier, quand le citoyen qui t'a porté ma lettre fut revenu : Hé bien ! vous l'avez vue ? lui dis-je ; comme je le disais autrefois à cet abbé Landreville ; et je me surprenais à le regarder, comme s'il fût resté sur ses habits, sur toute sa personne quelque chose de toi. Ô ma chère Lucile, j'étais né pour faire des vers, pour défendre les malheureux, pour te rendre heureuse, pour composer, avec ta mère et mon père et quelques personnes selon notre cœur, un Otaïti. Tu diras à Horace, ce qu'il ne peut pas entendre, que je l'aurais bien aimé ! Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu. Je te reverrai un jour, ô Lucile ! Mes mains liées t'embrassent, et ma tête séparée repose encore sur toi ses yeux mourants !

La violence déployée par Danton, loin de sauver ses amis, leur avait nui dans l'esprit des masses. La dignité du président, qui ne cessait de rappeler les accusés à la modération, acheva de les accabler. S'indigner n'est pas répondre, disaient les groupes ; si Danton est innocent qu'il le prouve ! Comme le scandale de la défense croissait par l'audace de Danton et de Lacroix, à la troisième séance, les accusés furent mis hors des débats et le jury se déclara *suffisamment éclairé*. Camille furieux déchire son acte d'accusation et en jette les lambeaux à la tête de Fouquier-Tinville. On prononça la peine des accusés : la mort.

C'était le *5 avril 1794* ; le jour se leva, le dernier pour Danton et ses amis. Lorsqu'on vint les garrotter pour les conduire au supplice, Camille Desmoulins criait, en écumant de rage : Quoi ! assassiné par Robespierre ! Danton conserva

son sang-froid et son dédain stoïque[1]. Dans le trajet, Camille, réveillé comme en sursaut d'un affreux cauchemar, par les rudes cahots de la charrette, demandait avec stupeur à ceux qui l'entouraient : Est-ce bien moi que l'on conduit à l'échafaud ? moi qui ai donné le signal de courir aux armes le 14 juillet ! Une foule silencieuse encombrait le chemin de la prison à la guillotine.

Desmoulins promenait sur toutes ces têtes un regard suppliant et courroucé : Peuple, pauvre peuple, s'écriait-il sans cesse, on te trompe, on immole tes soutiens, tes meilleurs défenseurs ! La violence de son action avait mis ses habits en pièces, il arriva presque nu a l'échafaud. Danton semblait rougir pour son ami de ces transports : Reste donc tranquille, lui disait-il, et laisse-là cette canaille. Il roulait en même temps sur la multitude un œil tranquille et superbe. Alors Camille, rencontrant sur une maison le buste de *l'Ami du peuple* : Oh ! si Marat existait encore, nous ne serions pas ici ![2] Il garda quelque temps le silence.

La belle et mélancolique tête d'Hérault de Séchelles semblait défier les outrages ou l'indifférence de la foule. Le lugubre cortège passa rue Saint-Honoré, devant la maison de Robespierre. La porte cochère, les fenêtres, les volets, tout était fermé : cette maison ressemblait à un tombeau. Quelques assistants, — était-ce l'idée ? — crurent entendre sortir dans ce moment-là des plaintes et un gémissement. Camille, à la vue de ces murs si connus de lui, fit retentir l'air d'imprécations terribles : Tu nous suivras ! Ta maison sera rasée ; on y sèmera du sel. Les monstres qui m'assassineront ne me survivront pas longtemps ! On était arrivé au pied de la fatale machine. La place était éclairée, la foule morne. La charrette s'arrêta. Ils descendirent un à un. Arrivé au pied de l'échafaud, Camille ou Hérault de Séchelles voulut approcher son visage de celui de Danton pour l'embrasser ; le bourreau les sépara : Tu es donc plus cruel que la mort, s'écrie alors Danton ; car la mort n'empêchera pas nos têtes de se baiser tout à l'heure dans le fond du panier. Hérault passa le premier sous la fatale collerette de chêne. Sa tête tomba. Les victimes se succédèrent En face du moment suprême, Camille avait retrouvé son calme. Il jeta les yeux sur le couteau tout fumant du sang qui venait de couler : Voilà donc, dit-il, la récompense destinée au premier apôtre de la liberté ! Son tour était venu : il s'avance au-devant de la mort avec beaucoup de courage et la reçoit, en tenant une boucle de cheveux de Lucile dans sa main. Danton restait seul : Ô ma bien-aimée, s'écria-t-il, ô ma femme ! je ne te reverrai donc plus !... Puis s'interrompant : Danton, pas de faiblesse. Il tomba le dernier, après avoir recommandé à l'exécuteur de montrer sa tête au peuple ; ce qui fut fait. Ces hommes morts, un frisson de stupeur courut par toute la République. La Révolution pleura comme Rachel, et ne voulut point être consolée parce que ses enfants chéris n'étaient plus. Danton, Camille Desmoulins et leurs amis emportaient avec eux les sympathies du caractère national. S'ils ont commis des fautes, ces fautes leur seront pardonnées dans l'histoire ; car ils ont beaucoup aimé la France et la liberté.

Les hommes politiques qui périssent sur un échafaud pour une cause politique laissent derrière eux des amis, des enfants, des femmes, autres victimes, qui

---

1 Sénart rapporte qu'au moment de partir pour l'exécution, il fit entendre les paroles suivantes, dignes d'un véritable épicurien : Qu'importe si je meurs ? j'ai bien joui dans la Révolution, j'ai bien dépensé, bien *ribotté*, bien caressé les filles ; allons dormir !

2 Ces paroles, recueillies et communiquées par un témoin oculaire, coïncident avec ce que disait, en 1836, la sœur de Marat : Si mon frère eût vécu, les têtes de Danton et de Camille Desmoulins ne seraient pas tombées.

maudissent le système régnant, et dont la tête est bientôt jugée nécessaire au maintien de la tranquillité publique. Ainsi la mort naît de la mort et le supplice s'accroît du supplice. Un complot avait été ourdi, durant le procès des dantonistes, pour soulever les prisons : Lucile Desmoulins s'y était associée de toute sa douleur et de toute sa tendresse de femme. Elle fut conduite au tribunal et condamnée à mort. Elle fit ses adieux à sa mère :

Bonsoir, ma chère maman, lui écrivit-elle du fond de sa prison : une larme s'échappe de mes yeux, elle est pour toi. Je vais m'endormir dans le calme de l'innocence. Elle alla au supplice avec plus de sang-froid et de fermeté que son mari. Un mouchoir de gaze blanche, noué sous le menton, encadrait ses cheveux noirs et son visage souriant. Elle monta toute seule sur l'échafaud, et reçut, sans avoir l'air d'y faire attention, le coup fatal. Cette tranquillité ne venait pourtant point du sentiment religieux. — Etre des êtres, disait à Dieu cette charmante Lucile, toi que la terre adore, toi mon seul espoir, si tu es, reçois l'offrande d'un cœur qui t'aime ! Triste aveu du scepticisme aveugle d'un parti, où Les femmes elles-mêmes avaient le malheur de douter !

L'histoire peut bien grouper les événements de la Révolution, mais elle doit renoncer à suivre le mouvement de ces idées, de ces principes éternels qui se dégagent à chaque pas de 1 effervescence politique et qui font dire au philosophe, comme autrefois à Moïse au milieu du buisson ardent : Dieu est ici. Deus est hic ! La Révolution voulut porter sa main sur tous nos usages. Pour mieux séparer les mœurs républicaines des mœurs de la monarchie, elle changea le calendrier et introduisit un nouveau système de poids et mesures. Non contente de renouveler la face de la terre, elle avait bouleversé les cieux et révolutionné la marche de l'année. La République prétendait que tout datait d'elle, comme du commencement d'un monde nouveau. On ne transforme les idées d'un peuple qu'en transformant ses habitudes. Il fallait que la liberté s emparât des époques de la vie et des lois mêmes de la pesanteur pour mieux envahir l'homme de toutes parts. En supprimant l'ancienne mesure du temps, la Révolution crut effacer de la mémoire de la nation française un passé qui combattait contre elle.

Les théâtres, les arts n'échappèrent point à ce développement révolutionnaire. Les spectacles jouaient *Epicharis et Néron*, tragédie politique du citoyen Legouvé ; *Manlius Torquatus*, de Lavallée, *le Modéré*, comédie en un acte, par le citoyen Dugazon, et d'autres pièces de circonstance. Le peintre David exerçait à la Convention la dictature des arts. Il avait de temps en temps des idées sublimes : Citoyens, je propose de placer un monument composé des débris amoncelés des statues royales sur la place du Pont-Neuf, et d'asseoir au-dessus *l'image du peuple béant*, *du peuple français* ; que cette image, imposante par son attitude de force et de simplicité, porte écrit en gros caractères sur son front, lumière ; sur sa poitrine, nature, vérité ; sur ses bras, force. ; sur ses mains, travail. Que sur l'une de ses mains, les figures de la Liberté et de l'Egalité, serrées l'une contre l'autre et prêtes à parcourir le monde, montrent à tous qu'elles ne reposent que sur le génie et la vertu du peuple. Que cette image du peuple debout tienne dans son autre main cette massue terrible et réelle, dont celle de l'Hercule ancien ne fut que le symbole. L'exécution de cette statue colossale fut décrétée.

La guerre civile, en plongeant le fer dans le cœur des citoyens armés les uns contre les autres, dévoilait chaque jour des actes d'héroïsme antique. L'enthousiasme révolutionnaire élevait les femmes, les enfants au-dessus de la

faiblesse de l'âge ou du sexe. A treize ans, le jeune républicain Bara[1] nourrissait sa mère, à laquelle il abandonnait sa paie de tambour, partageant ainsi ses soins entre l'amour filial et l'amour de la patrie. Enveloppé par une troupe de Vendéens, accablé sous le nombre, il tombe vivant entre leurs mains. Ces furieux lui présentent d'un côté la mort, et le somment de l'autre de crier *vive le Roi !* Saisi d'indignation, il frémit et ne leur répond que par le cri de vive la *République !* A l'instant, percé de coups, il tombe... il tombe en pressant sur son cœur la cocarde tricolore. Cet héroïque enfant, mort pour avoir refusé sa bouche au blasphème et pour avoir confessé sa foi devant l'ennemi, méritait de revivre dans l'histoire. Robespierre demande pour lui les honneurs du Panthéon. La Convention nationale décide en outre, sur la proposition de Barère, qu'une gravure, représentant l'action généreuse de Joseph Bara, sera faite aux frais de la République, d'après un tableau de David.

Un exemplaire de cette gravure, envoyé par la Convention nationale, devait être placé dans chaque école primaire. David avait accepté cette noble tâche ; mais bientôt les événements se succèdent, la République s'efface, et avec elle la mémoire reconnaissante de la nation pour le courage malheureux. — Un jour, M. David d'Angers lit le décret de la Convention qui décerne ces honneurs posthumes au jeune Bara ; il est frappé. Et moi aussi, s'écrie-t-il, j'admire cet enfant sublime qui est mort pour une idée. Ce que David le peintre n'a pas fait, David le statuaire le fera. Console-toi, Bara, tu auras ton monument ! Et il fit la statue que vous savez : un chef d'œuvre !

La mort redoublait ses coups. Le Comité de Salut public avait voulu frapper dans la bande d'Hébert les excès de la démocratie ; dans le parti de Danton, la

---

1 Le jeune Joseph Bara n'a jamais été tambour. Né à Palaiseau, près de Versailles, le 31 juillet 1779, il suivit au camp de Meaux, Desmarres d'Estimauville, adjoint aux adjudants généraux. En 1793, Bara accompagna cet officier à l'armée des Côtes de La Rochelle, puis en Vendée, où Desmarres eut le commandement de Bressuire. C'est pendant cette campagne, le 29 novembre 1793, à l'affaire de Jalais, près de Cholet, que Joseph Bara succomba si glorieusement. Ce fut en ces termes que le commandant Desmarres donna avis à Barère de la mort de cet héroïque enfant :

Cholet, 18 frimaire an II.

J'implore ta justice, citoyen ministre, et celle de la Convention pour la famille de Joseph Bara. Trop jeune pour entrer dans les troupes de la République, mais brûlant de la servir, cet enfant m'a accompagné, depuis l'année dernière, monté et équipé en hussard. Toute l'armée a vu avec étonnement un enfant de treize ans affronter tous les dangers, charger toujours à la tête de la cavalerie. Elle a vu une fois ce faible bras terrasser et amener deux brigands qui avaient osé l'attaquer. Ce généreux enfant, entouré de brigands, a mieux aimé périr que de se rendre et leur livrer deux chevaux qu'il conduisait.

Aussi vertueux que courageux, se bornant à sa nourriture et à son habillement, il faisait passer à sa mère tout ce qu'il pouvait se procurer ; il l'a laissée avec plusieurs filles et son jeune frère infirme, sans aucune espèce de secours.

Je supplie la Convention de ne pas laisser cette malheureuse mère dans l'horreur de l'indigence ; elle demeure dans la commune de Palaiseau, district de Versailles.

Signé : DESMARRES.

Donc Bara n'a jamais été tambour comme l'ont représenté beaucoup d'artistes, sculpteurs, peintres, dessinateurs. L'éminent artiste, M. Weerts, est peut-être le seul qui dans son tableau aujourd'hui au Luxembourg, a su rendre toute la vérité historique.

Ajoutons que sur l'initiative de M. Bouclier, maire, une statue œuvre d'Albert Lefeuvre, a été élevée à Palaiseau, en 1881, pour perpétuer l'héroïsme de Bara. Là, encore, Bara est en hussard.

faiblesse et le matérialisme républicain. Robespierre essaya, mais en vain, de sauver madame Elisabeth, sœur de Louis XVI. La haine contre cette famille était inexorable. Homère désignait les rois de son temps sous le titre de mangeurs de peuples. Par un retour soudain, le peuple se faisait mangeur de rois et de reines. L'époque de la Terreur fut un passage violent et douloureux. Mes cheveux se dressent quand je regarde dans cet abîme de sang. Paris n'avait pourtant point alors la figure désolée que lui donnent les historiens. Voici ce qu'écrivait un témoin oculaire :

> On bâtit dans toutes les rues. L'officier municipal suffit à peine à la quantité des mariages. Les femmes n'ont jamais mis plus de goût, ni plus de fraîcheur dans leur parure. Toutes les salles de théâtre sont pleines.

Il n'est pas vrai que le commerce fut éteint. Jamais on ne vit plus de trafic et de négoce. Tous les rez-de-chaussée de Paris étaient convertis en magasins et en boutiques. Enfin cette Terreur, qu'on croit sans entrailles, se laissait guider ou arrêter dans le choix de ses victimes par des considérations d'utilité générale.

L'école des sourds-muets, dit Thibaudeau, était dirigée par l'abbé Sicard, originaire de Bordeaux. Au fond, ennemi de la Révolution, mais courtisan adroit, il savait se plier aux circonstances. On lui reprochait aussi d'être intéressé, un peu charlatan, et de briller d'un éclat emprunté au génie modeste de l'abbé de l'Epée, son prédécesseur et son maître. L'abbé Sicard eut beaucoup de peine à se sauver de la Terreur Il ne dut son salut qu'à plusieurs membres du Comité, qui ne le trouvaient pas bien dangereux comme personnage politique, et surtout à l'impossibilité où l'on croyait être alors de le remplacer. Il est assez singulier que cette considération pût l'emporter sur la raison d'Etat de ce temps-là, à laquelle on avait sacrifié des hommes aussi précieux et des établissements non moins utiles. Mais celui des sourds-muets était populaire et en faveur sans doute, parce qu'il avait pour objet de faire participer, par l'art, aux dons communs et les plus nécessaires des arts de la nature, des êtres malheureux à qui elle les avait refusés.

Cette fameuse Montagne, qu'on se représente comme toujours terrible, jetait des flots de lumière et de charité sur des flots de sang. Elle ne cessait de déposer dans ses décrets immortels le germe de toutes les institutions utiles, elle tarissait les sources de la misère publique ; réprimait les excès de la propriété individuelle sans la détruire ; tempérait la concurrence sans tuer l'émulation, cette racine de l'activité humaine, propageait les moyens d'instruction et les disséminait dans toute la République, comme les réverbères dans une cité ; fondait l'école de Mars, créait des secours publics pour le malheur, pour la faiblesse ou pour le repentir : abolissait l'esclavage des nègres ; s'occupait de faire refleurir l'agriculture, d'extirper les patois locaux, pour établir l'unité de langage national ; jetait en silence les bases du Conservatoire des arts et métiers ; forçait en un mot le respect même de ses ennemis et la reconnaissance de l'avenir. Grâce a elle, la Révolution ne fut pas tout à fait stérile pour le pauvre, ni pour le peuple des campagnes. En même temps qu'elle montrait aux riches, aux puissants de la terre et aux superbes la face de Dieu tonnant, elle versait la paix et la consolation sous les toits de chaume.

La nation française était depuis cinq ans a la recherche d'une vérité religieuse. Ce que l'homme, en effet, poursuit derrière toutes les agitations de la force ou de

la pensée, c'est Dieu, toujours Dieu. La Convention avait créé une armée, une Constitution, un gouvernement, une administration, un peuple. Que lui manquait-il donc y une croyance. Il y a des gens qui vivent sans cela, nous le savons ; mais il y en a d'autres, — ce sont, si vous le voulez, des rêveurs. — auxquels le froid scepticisme ne convient pas ; ils ont besoin de voir flotter l'ombre de l'idéal et de l'infini sur les choses du temps ; il leur faut une espérance dans le dévouement et une éternité dans la mort. Robespierre était de ceux-là. Au milieu de ses péripéties les plus ardentes, la Révolution, souvent même à son insu, n'avait cessé de tourner les yeux vers le ciel ; jusque dans ses égarements elle était croyante.

Un instant, elle avait demandé un culte à la Raison, un sommeil éternel à la matière ; mais bientôt ses yeux se détournèrent de ces mascarades philosophiques, et son cœur se souleva de dégoût. Robespierre seul se chargea de la conduire vers un dénouement raisonnable. Suivons sa marche. Des armées étrangères bordaient nos frontières consternées. Il fallait vaincre : on a vaincu. Des villes s'opposaient dans l'intérieur au gouvernement de la République ; on y entre le fer au poing. De nouvelles conspirations s'agitent, on les abat. L'athéisme, déchaîné par les mouvements et les désordres inséparables d'une grande secousse, levait partout sa tête hideuse, on l'écrase. Une tourbe infecte menaçait de corrompre par ses doctrines la partie saine du peuple, on en purge la France. La faiblesse donnait la main à la corruption pour désorganiser le pouvoir moral, on coupe cette main. Alors Robespierre amène cette farouche Révolution, qui avait détrôné tous les dieux de la terre, en robe de fête, parée de fleurs et de rubans, et la fait plier le genou devant son geste inspire : Il est un Dieu ! lui dit-il en lui montrant la nature.

La fête du 20 prairial est le point culminant de la Révolution française. Le soleil se leva dans toute sa pompe, le ciel était bleu ; les cœurs étaient pénétrés d'un sentiment auguste. Des bataillons d'adolescents, des groupes de jeunes filles, des mères et leurs enfants, des vieillards, tous ornes de rubans aux trois couleurs, tous portant des branches de chêne avec des bouquets, la force armée, les autorités, une musique imposante, un vaste amphithéâtre construit au-devant du balcon du château des Tuileries ; le colosse de toile et d'osier, auquel le président mit le feu avec le flambeau de la vérité ; la statue de la Sagesse, apparaissant du milieu de ce monument incendie ; de pompeux discours prononcés avant et après ce changement de décoration ; un long cortège où la Convention marchait entourée d'un ruban tricolore, porté par des enfants ornés de violettes, des adolescents ornés de myrtes, des hommes ornes de chêne, des vieillards ornés de pampre ; les députés tenant chacun à la main un bouquet composé d'épis de blé, de fleurs et de fruits ; un trophée d'instruments d'arts et de métiers, monté sur un char traîné par huit taureaux, couvert de festons et de guirlandes ; tout cela distribué avec art dans le champ-de-Mars (nommé Champ-de-la-Réunion) ; la Convention sur une montagne ; les groupes de vieillards, de mères, d'enfants et d'aveugles chantant des hymnes patriotiques, tantôt séparément, tantôt en dialogue, tantôt en chœur, et les refrains répétés par trois cent mille spectateurs, au bruit éclatant des trompettes ; le roulement de cent tambours, le tonnerre de terribles salves d'artillerie, on n'avait jamais vu cérémonie si extraordinaire ni si touchante.

Des le matin, les filles du menuisier chez lequel logeait Robespierre s'habillèrent de blanc et réunirent des Heurs dans leurs mains, pour assister à la fête. Éléonore composa elle-même le bouquet du président de la Convention. Le soleil s'était levé sans nuage, tout riait dans la nature, et les quatre jeunes sœurs

étaient attendries d'avance par le caractère solennel de la cérémonie qui se préparait : le printemps de l'année se mariait pour elles au printemps de l'âge et de l'innocence. Elles avaient plus d'une fois entendu Maximilien parler de l'existence de Dieu. Il leur avait lu dans les soirées d'hiver, de belles pages de Jean-Jacques Rousseau, son maître, sur l'Auteur de la nature et sur l'immortalité de l'âme. L'heure étant venue de se rendre au jardin des Tuileries, le chef de la maison, Duplay, ravi de voir ses filles si pieuses et si charmantes, marqua un baiser sur le front de chacune d elles pour leur porter bonheur. On sortit avec la joie dans l'âme.

La famille de l'artisan ne rentra dans la maison paternelle qu'à la chute du jour. Comme les visages étaient changés ! ce n'était plus cette allégresse du matin, cet enthousiasme de jeunes filles qui, fraîches et naïves, s'avançaient, comme les vierges de la Judée, au-devant de l'Eternel : on avait entendu dans la foule des murmures, des avertissements sinistres. Un nuage était sur tous les fronts. Robespierre semblait triste et résigné : Je sais bien, dit-il en regardant ses hôtes, le sort qui m'est réservé ; vous ne me verrez plus longtemps ; je n'aurai point la consolation d'assister au règne de mes idées ; je vous laisse ma mémoire à défendre ; la mort que je vais bientôt subir n'est point un mal : la mort est le commencement de l'immortalité. Il se tut. Un morne pressentiment glaçait les cœurs. On se sépara pour la nuit.

Revenons sur les événements du 8 juin : deux journées semblables ne se lèvent point dans la vie d'un homme. Robespierre était revêtu du costume des représentants du peuple, habit bleu, panache au chapeau et la ceinture tricolore au côté. Il avait dépouillé, dès le matin, cette morosité qui lui était habituelle. Maximilien quitta de bonne heure la maison de ses hôtes pour se rendre aux Tuileries.

> En passant dans la salle de la Liberté, *raconte Villate*, je rencontrai Robespierre, tenant à la main un bouquet mélangé d'épis et de fleurs ; la joie brillait pour la première fois sur sa figure. Il n'avait pas déjeuné. Le cœur plein du sentiment qu'inspirait cette superbe journée, je l'engage de monter à mon logement ; il accepte sans hésiter. Il fut étonné du concours immense qui couvrait le jardin des Tuileries : l'espérance et la gaîté rayonnaient sur tous les visages. Les femmes ajoutaient à l'embellissement par les parures les plus élégantes. On sentait qu'on célébrait la fête de l'Auteur de la nature. Robespierre mangeait peu. Ses regards se portaient souvent sur ce magnifique spectacle On le voyait plongé dans l'ivresse de l'enthousiasme : Voilà la plus intéressante portion de l'humanité. L'univers est ici rassemblé. Ô Nature, que ta puissance est sublimée et délicieuse ! Comme les tyrans doivent pâlir à l'idée de cette fête ! Ce fut là toute sa conversation. Maximilien resta jusqu'à midi et demi. Un quart d'heure après sa sortie paraît le tribunal révolutionnaire, conduit chez moi par le désir de voir la fête. Un instant ensuite vient une jeune mère folle de gaieté, brillante d'attraits, tenant par la main un petit enfant. Elle n'eut pas peur de se trouver au milieu de cette redoutable société. La compagnie commençant à défiler, elle s'empara du bouquet de Robespierre qu'il avait oublié sur un fauteuil.

Robespierre monta lentement les marches d'une tribune qui lui avait été réservée : cette tribune était une chaire, l'orateur était un prophète. Il parla de Dieu en termes simples et dignes. Sa pâle figure, ses traits heurtés, se détachaient fermement sur le ciel bleu. Un vieux cordonnier, spectateur muet et perdu dans la foule, me racontait ainsi ses impressions : Je ne suis ni plus sensible, ni plus religieux qu'un autre ; mais, quand je vis cet homme lever la main, d'un air inspiré, vers le ciel, je sentis quelque chose remuer là — il me montrait son cœur —, et des pleurs d'attendrissement coulèrent sur mes joues. Allons, voilà que j'en suis encore tout ému. Et il essuya quelques larmes que lui arrachait le souvenir de cette journée mémorable.

Le peuple entier partageait ces sentiments. Quelques débris vivants de la faction d'Hébert couvraient seuls d'un morne silence la nuit de leur âme. Il fallait plus que du courage à Robespierre pour affronter les ténèbres, les colères et les poignards de l'athéisme. Tous les témoignages des contemporains me démontrent que Robespierre expira victime de sa foi. Son crime, aux yeux de ses ennemis, fut un acte de religion nationale ; sa mort fut un martyre. Bourdon de l'Oise, Vadier, Fouché, Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes ne lui pardonnèrent point d'avoir osé croire en Dieu. Les méchants haïssent la vérité jusque dans l'homme qui la proclame. Les membres de la Convention affectèrent d'établir une distance entre eux et leur président, comme pour se séparer d'avance de Robespierre, et pour faire croire à ses projets de dictature.

Sa noble fierté, dans ce jour solennel, fut signalée comme de l'orgueil, sa joie comme de l'enivrement, son enthousiasme comme de l'ambition. Les femmes, c'est-à-dire le sentiment, étaient pour lui ; les enfants, c'est-à-dire l'innocence et la vérité, lui tendaient leurs petits bras en criant : Vive Robespierre ! Ses collègues seuls murmuraient : Ne veut-il pas faire le Dieu ? disait l'un. Nous l'avons paré de fleurs, répondait l'autre : mais c'est pour l'immoler. On tournait tout en dérision ou en crime, le panache flottant qui l'ombrageait, la manière dont il portait sa tête, les regards de satisfaction qu'il promenait sur la multitude. Entendant bourdonner autour de lui toutes ces haines, il dit à demi-voix : On croirait voir les Pygmées renouveler la conspiration des Titans. Ce mot le perdit. Une circonstance fit encore naître des pressentiments fâcheux. Au moment où Robespierre brûla le voile sous lequel on devait voir paraître la statue de la Sagesse, la flamme noircit entièrement cette statue. La chose fut regardée comme un présage. On crut voir la sagesse même de Robespierre s'obscurcir.

Le décret qui proclamait l'existence de l'Etre Suprême fut reçu dans les chaumières avec des larmes d'attendrissement et de joie. Après cinq mois d'athéisme et d'abolition des cultes, la France venait de retrouver Dieu. Ce fut un tressaillement dans toutes les consciences. On se demande depuis un demi-siècle ce qui manquait à Robespierre pour avoir raison de ses ennemis et pour fonder dans le monde le règne de la démocratie : il lui manqua un symbole religieux moins incomplet que le déisme. Son idée de vouloir tout ramener à la nature comme à l'état de perfection, était chimérique et rétrograde.

Quelques amis de Robespierre prétendent que cette fête de l'Etre Suprême n'était qu'un premier pas dans une voie de réaction religieuse, et qu'après avoir renoué avec Dieu, Maximilien aurait ramené la France au christianisme épuré aux lumières de la conscience et de la raison. La mort interrompit ses desseins. Les politiques de fait attachent peu d'importance à de telles considérations ; mais pour nous, qui ne séparons jamais la société d'un principe, ni d'un sentiment

religieux, nous croyons que toute la destinée de Robespierre, comme celle de la France, était suspendue à l'établissement des rapports de l'homme avec la Divinité. C'est faute d'avoir résolu le problème, alors insoluble, d'une croyance sociale, qu'il se montra dans la suite inférieur aux événements. La tentative n'en reste pas moins gigantesque : elle place dans l'avenir le nom de Robespierre entre Moïse et Calvin.

Et les têtes tombaient. Robespierre, dont le cœur saignait à la vue de ces exécutions sans terme, conçut le projet d'ensevelir la terreur et la mort dans un dernier supplice. Jusqu'ici la justice n'avait guère atteint que les faibles ou les vaincus ; il voulut que la foudre remontât pour frapper les chefs de la République, ces hommes souillés de rapine et de sang, qui avaient déshonoré leur mission. Ce fut dans ce but que Couthon, le confident et l'ami de Robespierre, présenta, deux jours après la fête de l'Etre Suprême, la loi sur le tribunal révolutionnaire, dite du 22 prairial. Le rempart derrière lequel quelques membres impurs de la Convention abritaient leur infamie sous l'inviolabilité, se trouvait renversé par cette loi. Les misérables virent la pointe du glaive qui le menaçait.

Tallien, qui avait bu l'or et le sang de Bordeaux ; Bourdon (de l'Oise), qui s'était couvert de crimes dans la Vendée, Dubois-Crancé, dont les manières hautaines et dures, les exigences outrées avaient soulevé la ville de Lyon ; Léonard Bourdon, intrigant dont le cynisme égalait la lâcheté ; Merlin, qui n'était pas sorti les mains pures de la capitulation de Mayence ; Collot-d'Herbois, Fouché, Carrier, qui avaient des taches partout, se réunirent dans l'ombre pour préparer le 9 thermidor. La loi passa ; mais les scélérats que Robespierre avait en vue échappèrent au bras qui voulait les frapper. L'arme qui devait tuer la terreur en tuant les terroristes, retomba plus lourde et plus tranchante sur le cou des victimes. Robespierre alors sortit du Comité de Salut public, et cessa de participer aux actes du gouvernement. Cette neutralité couvrait des projets de clémence et d'amnistie ; mais le moment n'était pas encore venu de les découvrir. Robespierre, soit faiblesse, soit connaissance approfondie de la situation, suivait le système dilatoire qui lui avait si bien réussi dans l'affaire des hébertistes : il avait laissé l'athéisme s'user par ses propres excès ; il lui semblait de même que l'échafaud devait se noyer d'un jour à l'autre dans le sang des victimes et dans celui des pourvoyeurs. Il attendait.

Cependant les comités ne cessaient de surveiller la retraite de Robespierre. Voici une précieuse confidence de Barère à son lit de mort :

> Robespierre était un homme désintéressé, républicain dans l'âme ; son malheur vient d'avoir cherché à se faire nommer dictateur ; il croyait que c'était le seul moyen de comprimer le débordement des passions, qui, en dépassant les mesures énergiques, ne furent utiles qu'à une époque de la Révolution. Il nous en parlait souvent, à nous, qui étions occupés à diriger les armées dans notre Comité de Salut public. Nous ne dissimulions pas que Saint-Just, taillé sur un plus grand patron pour faire un dictateur, aurait fini par le renverser et se mettre à sa place ; nous savions aussi que nous, qui étions contraires à ses idées dictatoriales, il nous aurait fait guillotiner. Nous le renversâmes. Voilà ce qui arriva alors. Depuis, j'ai réfléchi sur cet homme, et j'ai vu que son idée dominante était la réussite du gouvernement

> républicain ; qu'il s'apercevait que les hommes, par leur opposition à ce gouvernement, entravaient les rouages de la machine ; il les désignait : il avait raison. Nous étions alors sur des champs de bataille ; nous n'avons pas compris cet homme.

Saint-Just, qui avait effectivement l'étoffe d'un dictateur, était doux comme un enfant, timide et rougissant comme une jeune fille, terrible comme un lion : sa parole était un glaive. Il n'épargnait ni son sang, ni le sang des autres ; il s'exposait lui-même au feu de l'ennemi ; il se montrait froid dans le danger, et stoïquement intrépide. Après l'action il évitait de faire parler de lui. Son éloquence avait le nerf et quelquefois l'obscurité de Tacite. Il y avait de l'enthousiasme austère et comme un désordre lyrique dans le mouvement de ses idées. Couthon, qui fermait le triumvirat, était un esprit droit et judicieux. Durant les séances de la Convention, il tenait sur ses jambes paralysées un petit chien aux poils longs et soyeux, qu'il caressait doucement avec la main.

Robespierre voulait arrêter la Terreur ; mais, semblable aux créations fantastiques de l'alchimie, elle défiait la main qui lui avait donné l'existence. Ce n'était qu'une procession sans fin sur la route de l'échafaud. Attendre les pieds dans ce sang, attendre le retour incertain de la modération et de l'humanité était un supplice horrible, Robespierre souffrait mille morts, son âme était ulcérée des maux qu'il voyait s'accumuler sur ses rêves de félicité prochaine. Il passa quelques jours, à l'Ermitage, dans la vallée de Montmorency. Maximilien aimait à respirer l'âme de son maître dans ces lieux encore tout pleins de la présence de Jean-Jacques Rousseau. Dieu vit ce qui se passait alors dans les méditations du législateur ; mais nul autre n'a pénétré les desseins profonds qu'enfantèrent, dit-on, ces jours de silence et de recueillement. L'avenir leur a manqué. Assurer l'existence de la République, faire cesser cet état d'incertitude qui livrait la fortune publique aux intrigants et les têtes au couteau, renouer une alliance sérieuse entre l'homme et Dieu, une sorte de concordat, dont l'Evangile devait être le lien, telle était sans doute la pensée intime de Robespierre. Cette pensée, la mort la scella sur ses lèvres.

Depuis quelques mois, la porte cochère de la maison qu'habitait la famille Duplay était constamment fermée : la chose, dont on voulait dérober la vue aux quatre filles du menuisier, passait régulièrement tous les jours. Du reste, ce rideau une fois tiré sur la ville, rien ne troublait plus la paix intérieure. Maximilien avait ramené d'un voyage dans l'Artois, un grand chien nommé Brount, qu'il aimait. Ce chien faisait la joie des jeunes sœurs. C'était un allié de plus dans la maison. L'animal, grave et penseur avec son maître, était folâtre avec Victoire ou Eléonore. Quand Maximilien travaillait dans sa chambre, Brount, sage et sérieux, le regardait en silence ; de temps en temps le chien avançait sa tête caressante sur les genoux de son maître ; c'était entre eux une sympathie sans bornes. Peut-être ce chien représentait-il au tribun soucieux et défiant l'image de la fidélité, si rare toujours, mais surtout dans les temps de révolution.

Pendant la belle saison, Maximilien allait se promener tous les soirs aux Champs-Elysées, du côté des jardins Marbeuf, avec ses hôtes. De petits Savoyards qui le connaissaient pour le rencontrer tous les soirs dans les avenues, accouraient, au-devant de lui en jouant de la vielle et en chantant quelque air des montagnes. Il leur donnait des petits sous et leur parlait avec bonté de leur pays, de leur cabane, de leur vieille mère. Les enfants l'appelaient entre eux le *bon Monsieur*.

L'un d'eux l'aborda un jour en pleurant. Maximilien lui demanda le motif d'une si grosse tristesse ; alors l'enfant, pour toute réponse, entrouvrit sa boîte qui était vide : Je vois, répondit le *bon Monsieur*, tu as perdu ta marmotte ; voici pour en acheter une autre. Et il lui glissa dans la main une pièce de monnaie.

A la fin d'un siècle qui avait profané l'amour, Robespierre se distinguait par la pureté de ses mœurs et par la délicatesse de ses procédés envers un sexe, que la littérature du temps regardait comme ne presque uniquement pour le plaisir. Il respectait surtout le lit conjugal. Attiré par l'habitude, il entrait tous les jours chez une marchande de tabac, madame Carvin, qui était fort jolie. Il aimait à causer avec elle, mais sans jamais s'écarter des formes les plus respectueuses. Sa figure exprimait la tristesse, quand il parlait des affaires du jour. Nous n'en sortirons jamais ; je suis bourrelé ; j'en ai la tête perdue.

On était aux premiers jours de thermidor ; Maximilien continuait avec sa famille adoptive les excursions du soir aux Champs-Elysées. Le soleil tombé à l'extrémité du ciel ensevelissait son globe derrière les massifs d'arbres ou nageait mollement çà et là dans un fluide d'or sombre. Les bruits de la ville venaient mourir parmi les branches agitées ; tout était repos, silence et méditation : plus de tribune, plus de peuple, rien que l'enseignement paisible et solennel de la nature. Maximilien marchait avec la fille aînée du menuisier appuyée à son bras ; Brount les suivait. Que disaient-ils ? La brise seule a tout entendu et tout oublié. Eléonore avait le front mélancolique et les yeux baissés ; sa main flattait négligemment la tête de Brount, qui semblait tout fier de si belles caresses ; Maximilien montrait à sa fiancée comme le coucher du soleil était rouge.

— C'est du beau temps pour demain, dit-elle. Maximilien baissa la tête comme frappé d'une image et d'un pressentiment terrible. Cette promenade fut la dernière. Le lendemain Maximilien avait disparu dans un orage ; le lendemain était le 9 thermidor.

On n'a que trop écrit sur cette journée fameuse, qu'il faudrait, au contraire, couvrir de deuil et de silence. Les comités se soulevèrent contre l'homme qui menaçait leur scélératesse et entraînèrent la Convention dans un piège. Robespierre fut étouffé. En vain Saint-Just, calme et intrépide, agite la vérité sur la tête des méchants comme un flambeau ou comme un glaive ; Tallien l'interrompt. Le sombre et atrabilaire Billaud-Varennes s'écrie :

La première fois que je dénonçai Danton au Comité, Robespierre se leva comme furieux en disant qu'il voyait mes intentions, que je voulais perdre les meilleurs patriotes. Tout cela m'a fait voir l'abîme creusé sous nos pas. Ainsi la justification de Robespierre éclatait dans la bouche même de ses accusateurs. Il s'élance à la tribune ; des cris formidables s'élèvent : A bas, à bas le tyran ! Tallien fait briller la lame d'un poignard, dont il s'est armé, dit-il, pour percer le sein du nouveau Cromwell, si la Convention nationale n'avait pas le courage de le décréter d'accusation. Les incertitudes tombent devant cette menace.

L'Assemblée se soulève tout entière comme frappée d'une commotion électrique. Robespierre, le chapeau à la main, pâle, mais non défait, n'avait point quitté la tribune : il insiste de nouveau pour obtenir la parole. Un cri unanime : *A bas le tyran !* se fait entendre et couvre sa voix. Barère fait signe qu'il réclame le silence ; alors toute la salle : La parole à Barère ! Ce député avait, dit-on, deux discours dans sa poche, l'un pour, l'autre contre Robespierre ; jugeant la victime abattue, il tira le glaive.

Tandis que je parlais, raconte-t-il lui-même dans ses *Mémoires*, mon frère, qui était dans la tribune au-dessus du fauteuil du président, observait tous les mouvements de Robespierre. Celui-ci, toujours à la tribune, s'agitait continuellement. Mon frère m'a dit que lui et ses voisins craignaient qu'il n'en vînt. à l'extrémité d'attenter à ma vie, tant on le voyait en proie à une violente crise de colère et de convulsion. Une appréhension semblable était bien d'un frère, mais elle ne devait pas s'élever contre Robespierre cet homme était barbare avec le glaive des lois ou le fer des révolutions, mais non d'individu à individu.

Robespierre ne quittait toujours pas la tribune. Le vieux sceptique Vadier provoque le rire homérique de la Convention en faisant de son ennemi le chef d'une bande de dévots et d'illuminés. Tallien : Je demande la parole pour ramener la discussion à son vrai point. — Robespierre : Je saurai bien l'y ramener. Sa voix est refoulée par les mouvements et les cris de l'Assemblée qui ne veut pas l'entendre. Tallien calomnie impudemment l'homme sur la bouche duquel tout le monde appuie le bâillon. Certes, s'écrie-t-il, si je voulais retracer les actes d'oppression particulière qui ont eu lieu, je remarquerais que c'est pendant le temps où Robespierre a été chargé de la police générale qu'ils ont été commis. Robespierre, indigné : C'est faux ! je... Murmures, cris, trépignements de rage. Des mains meurtrières se lèvent et s'agitent de tous les coins de la salle. Robespierre porte de tous côtés ses yeux : il ne rencontre que la défection et la haine. A chaque fois qu'il ouvre la bouche une agitation tumultueuse le suffoque. Se tournant alors du côté de Thuriot, auquel Collot-d'Herbois vient de céder le fauteuil :

Pour la dernière fois, président d'assassins, je te demande la parole. Thuriot avait la taille et la voix d'un athlète ; c'était l'homme qu'il fallait aux Thermidoriens pour en finir avec leur ennemi. Alors Robespierre jeune : Je suis aussi coupable que mon frère ; je partage ses vertus, je veux partager son sort. Je demande aussi le décret d'accusation contre moi. L'Assemblée a le lâche courage d'accepter cette victime volontaire. On vote l'arrestation du tyran. Des cris éclatent de *Vive la Liberté, vive la République !* Robespierre, avec une tristesse amère : La République ? Elle est perdue, puisque les intrigants triomphent. Alors Lebas : Je ne veux pas partager l'opprobre de ce décret ! je demande aussi l'arrestation. Tout le monde respectait le caractère sage et réservé de Lebas : les pans de son habit étaient entièrement arrachés par des mains officieuses qui, durant cette orageuse séance avaient cherché à retenir son ardeur et son dévouement. Les députés qui venaient d'être décrétés d'arrestation descendirent à la barre. Des témoins rapportent que le visage de Robespierre exprimait un mépris mêlé d'indignation ; calme et impassible, Saint-Just était resté maître de sa figure ; Robespierre jeune, Lebas et Couthon semblaient plus touchés de l'injustice de la Convention envers Maximilien que de leur propre sort.

Barère disait : J'ai sauvé la tête de David au 9 thermidor ; je lui dis : Ne viens pas a cette séance ; tu n'es pas un homme politique ; tu te compromettras ; en effet, je suis sûr qu'il aurait voulu monter à la tribune pour défendre Robespierre. Souvent à Bruxelles, quand je me trouvais chez lui, il disait aux personnes présentes : Je dois la vie à Barère.

Les prisons refusaient de recevoir Robespierre et ses amis. Vaincu dans la Convention, il ne l'était point dans l'opinion publique. S'il se fût alors emparé du lieu des séances, s'il eût fait tomber dans la nuit une douzaine de têtes, s'il eût encouragé le peuple qui venait en foule pour le délivrer et le soutenir, il se fût

relevé plus terrible et plus puissant que jamais. Il ne le voulut point. A ceux qui le pressaient d'agir contre la Convention nationale, Robespierre n'opposa qu'un mot : Et au nom de qui ? il mourut, comme on voit, martyr du dogme de la démocratie. Pendant que le fantôme du devoir s'élevait dans la conscience de Robespierre pour arrêter sa main, ses ennemis remuaient de tous côtés.

La Convention soulevait le peuple. Un décret, qui mettait sa tête et celle de ses amis hors la loi, était proclamé aux flambeaux, vers minuit, depuis les Tuileries jusqu'au quai de l'Ecole. Robespierre était à l'Hôtel de Ville avec les quatre députés, mis hors la loi : deux colonnes s'avancent, sous les ordres de Barras, droit à la Commune, aux cris de : *Vive la République ! vive la représentation nationale !* Les citoyens qui tenaient pour Robespierre hésitent ; les bataillons de garde nationale, qui se trouvaient sur la place, se débandent ; les canons se retournent ; les commissaires de la Convention pénètrent avec une force armée dans les salles. Robespierre reçoit dans la bouche un coup de feu, qui lui fait perdre beaucoup de sang et qui le livre sans défense aux gendarmes[1], entrés les

---

1 Voici ce qu'a écrit le gendarme Merda qui faisait partie de l'escadron de gendarmerie, dit des Hommes du 14 juillet et qui, le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), tira un coup de pistolet sur Robespierre.

Je suis déjà à la porte de l'Assemblée de la Commune que les grenadiers sont encore loin. Les conjurés sont assemblés dans le secrétariat et les approches sont bien fermées.

J'entre dans la salle du Conseil me disant ordonnance secrète. Je prends le couloir à gauche, mes pistolets toujours bien cachés ; en passant dans le couloir, je suis assommé de coups sur la tête et sur le bras gauche, avec lequel je pare, par les partisans des conjurés qui remplissent les gradins et ne veulent pas me laisser passer pour aller au secrétariat, malgré que je leur assure que je suis ordonnance secrète.

Je parviens néanmoins avec beaucoup de peine à la porte du secrétariat. Je frappe plusieurs fois. J'attends quelques secondes pendant qu'on me frappe toujours. La porte s'ouvre enfin. Je vois une cinquantaine d'hommes dans la plus grande agitation ; le bruit du canon les avait surpris.

Je reconnais Robespierre aîné dans un fauteuil, ayant le coude gauche sur les genoux et la tête appuyée sur la main gauche. Alors je saute sur lui ; je lui présente mon sabre au cœur, en lui disant : Rends-toi, traître !... Il relève la tête et médit : *C'est toi qui es un traître, je vais te faire fusiller*. A ces mots, je prends de la main gauche un de mes pistolets armés et faisant un à droite, je le tire dessus. La balle le prend au menton et lui casse la mâchoire gauche inférieure. Il tombe de son fauteuil. Je crois l'avoir frappé à la poitrine.

L'explosion de mon pistolet surprend son frère qui tombe par la fenêtre. Dans ce moment il se fait un bruit terrible ; je crie : Vive la République ! Mes grenadiers S m'entendent et me répondent. La confusion augmente parmi les conjurés. Ils se dispersent et je reste maître du champ de bataille.

Robespierre gisant à mes pieds, on vient me dire que Henriot se sauve par un escalier dérobé. Il me restait encore un pistolet et des cartouches, je vais à lui. J'atteins un fuyard dans cet escalier : c'était Couthon qu'on sauvait. Le vent avait éteint ma chandelle, je tire dessus dans l'obscurité ; je le manque et blesse à la cuisse celui qui le portait. Je redescends, j'envoie chercher Couthon qu'on traîne par les pieds jusque dans la salle du Conseil général. Je fais chercher partout après le malheureux que j'avais blessé en tirant sur Couthon. Il est enlevé de suite ; je n'en ai jamais eu de nouvelles.

Les corps de Robespierre et de Couthon gisent au pied de la tribune du Conseil je venais de faire fouiller Robespierre et lui prendre son gros portefeuille et sa montre à répétition. Je remets le tout au représentant Léonard Bourdon, qui vient me féliciter sur ma victoire et donner des ordres de police.

Mes grenadiers se jettent sur les deux cadavres qu'on croyait morts. Ils sont traînés de la salle du secrétariat, par les pieds, jusqu'à l'entrée du parapet du quai Peltier, on vient les jeter à l'eau.

premiers dans la maison commune pour le saisir. Lebas s'était tué. Robespierre jeune venait de se fracasser la jambe en se lançant d'une fenêtre. Saint-Just était demeuré calme et immobile sur son siège.

On les conduisit tous au supplice. La rue Saint-Honoré regorgeait de citoyens, prévenus ou égarés, qui se réjouissaient de voir punir dans ces hommes le système de la Terreur. Toutes les croisées étaient garnies de femmes parées comme dans les jours de fête. Robespierre, extraordinairement pâle, et couvert du même habit qu'il portait le jour où il avait proclamé l'existence de l'Être Suprême, semblait prendre les injures de la foule en pitié. Sa figure était enveloppée d'un linge. Des applaudissements partirent de plus d'une fenêtre richement tendue. Tout Le long de la route s'élevait une clameur immense. — C'est lui ! Il s'est blessé d'un coup de pistolet à la mâchoire ! — Non, c'est le sang de Danton qui lui sort par la bouche. — C'est celui de Camille Desmoulins. — C'est celui de la France. Les injures pleuvaient ; les femmes lui montraient le poing ; les gendarmes eux-mêmes agitaient leur sabre en signe de réjouissance ou pour le montrer à la multitude ; un assistant s'avança vers la charrette, regarda en face Robespierre, et lui cria sous le nez : Oui, misérable, il est un Dieu ! Robespierre ne donna aucun signe. Un membre de la Convention se

---

Je confie la garde de ces deux corps à une compagnie de la section des Gravilliers. Le jour arrive. On s'aperçoit qu'ils respirent encore ; je les fais conduire à l'infirmerie de la Conciergerie. Rien ne peut égaler les souffrances que ces deux hommes ont éprouvées dans leur agonie de dix-huit heures...

Au comité de salut public, on étendit Robespierre sur une table. Cette table, véritable curiosité historique, est aujourd'hui au musée des Archives Nationales ; le gardien du musée a soin de faire remarquer les taches laissées par le sang qui s'est écoulé des blessures de Robespierre.

Nous devons bien dire quelques mots sur le gendarme qui joua un si grand rôle dans cette journée du 9 thermidor.

Charles-André Merda dit Méda, était né le 6 janvier 1772 à Paris. Pour être plus précis, nous dirons même qu'il fut baptisé à la paroisse Sainte-Marguerite. Simple gendarme au moment où il est signalé pour la première fois il est présenté à la Convention le 9 thermidor par Léonard Bourdon et reçoit l'accolade du président Collot-d'Herbois, le lendemain il est nommé sous-lieutenant au 5e chasseurs à cheval. Le Directoire le fit capitaine au 12e régiment de la même arme. Le Premier Consul le nomma chef d'escadron au 7e de hussards, sous l'Empire il devint colonel du 1er régiment de chasseurs a cheval et fut créé baron par Napoléon après la prise de Dantzig. Il était officier de la Légion d'honneur.

Le 5 septembre 1812, étant à la tête de son régiment, près de Mojaïsk, en Russie, il fut atteint d'un boulet qui le blessa très grièvement, et il mourut des suites de ses blessures le 10 du même mois. Méda fut enterré à l'abbaye de Koloski, bien loin, comme on voit, du théâtre de ses premiers exploits.

Les corps de Robespierre et de Couthon gisent au pied de la tribune du Conseil je venais de faire fouiller Robespierre et lui prendre son gros portefeuille et sa montre à répétition. Je remets le tout au représentant Léonard Bourdon, qui vient me féliciter sur ma victoire et donner des ordres de police.

Mes grenadiers se jettent sur les deux cadavres qu'on croyait morts. Ils sont traînés de la salle du secrétariat, par les pieds, jusqu'à l'entrée du parapet du quai Peltier, on vient les jeter à l'eau.

Je confie la garde de ces deux corps à une compagnie de la section des Gravilliers. Le jour arrive. On s'aperçoit qu'ils respirent encore ; je les fais conduire à l'infirmerie de la Conciergerie. Rien ne peut égaler les souffrances que ces deux hommes ont éprouvées dans leur agonie de dix-huit heures...

distinguait entre tous par la fureur avec laquelle il poussait le cri de : *Mort au tyran !* Ce conventionnel, c'était... Carrier.

On était arrivé devant la maison où logeait Maximilien ; les énergumènes qui suivaient le cortège obligèrent les exécuteurs d'arrêter. Un groupe de furies exécuta une danse autour de la charrette où était Robespierre. En ce moment une larme se forma autour de son œil sec. Le souvenir de la vie douce et presque pastorale qu'il avait menée dans cette maison, l'idée de ses hôtes qu'il entraînait dans sa perte venait de lui-ouvrir le cœur. On allait se remettre en marche : alors une femme, vêtue avec une certaine recherche, fend la foule, saisit avec vivacité d'une main les barreaux de la charrette et de l'autre, menaçant Robespierre, lui crie : Monstre, ton supplice m'enivre de joie ; je n'ai qu'un regret, c'est que tu n'aies pas mille vies, pour jouir du plaisir de te les voir toutes arracher l'une après l'autre. Va, scélérat, descends au tombeau avec les malédictions de toutes les épouses et de toutes les mères de famille. Robespierre tourna languissamment les yeux sur elle et leva les épaules.

La classe moyenne affichait publiquement son triomphe par les insultes et les transports de joie qu'elle faisait éclater tout le long de la route. Le peuple, qui était personnifié dans Robespierre, était au contraire peu nombreux et morne. Il se disait que cet homme mourant, la République allait mourir. Aussi gardait-il, sur le passage du fatal cortège, un silence consterné.

Les proscrits, au nombre de vingt-deux, étaient tous mutilés. En cherchant eux-mêmes la mort, ils n'avaient rencontré que la souffrance et des contusions horribles qui les défiguraient. Seul, l'intrépide Saint-Just était debout, promenant sur la foule un œil tranquille. Au moment où les charrettes débouchèrent sur la place de la Révolution, la multitude sembla retenir son haleine pour voir le dénouement de cette procession tragique. Les charrettes s arrêtèrent au pied de l'échafaud. Henriot, cet ivrogne barbouillé de lie et de sang, dont la conduite insensée avait perdu la cause du peuple, était le seul qui ne méritât point, dans cette journée, les honneurs du sacrifice. Un de ses yeux était sorti de son orbite, et ne tenait plus que par des filaments. Avant qu'il montât sur la guillotine, un des valets du bourreau lui arracha brutalement cet œil ; ce qui le fit frémir de douleur. Ils tombèrent tous, l'un après l'autre, sans faiblesse et en silence. Robespierre jeune, toujours impassible et serein, même envers la mort, présenta fièrement sa tête au couteau et sa pensée à l'avenir. Couthon, qui n'avait plus que la tête et le cœur de vivant, mourut tout entier sans pâlir.

Maximilien voyait d'un côté les feuillages des Champs-Elysées, où murmurait pour lui un souffle d'amour, et de l'autre le jardin des Tuileries, où il avait harangué le peuple, le jour de la fête de l'Etre-Suprême. Il avait montré, tout le long de la route, et conserva devant l'instrument du supplice un courage inflexible. Le bourreau, avant de l'étendre sur la planche où il allait recevoir la mort, lui arracha brusquement l'appareil qui couvrait sa blessure. Alors Robespierre jeta un cri. On entendit un coup sourd : sa tête venait de tomber. La joie féroce des spectateurs éclata. Saint-Just alors parut, les pieds dans le sang, la tête dans le ciel, grave sur l'échafaud comme à la tribune ou sur les champs de bataille. On n'avait jamais vu tant de beauté ni de génie luire sous le reflet de la hache. Il avait vingt-six ans. Il croyait à la vertu, à la probité, au dévouement ; il mourut égorgé par l'intrigue et par un vil égoïsme. Tous ces hommes n'avaient commis qu'un crime, celui de tirer le glaive contre les ennemis du peuple ; ils périrent aussi par le glaive.

Peut-être devaient-ils cette dernière satisfaction à la justice divine pour que, les trouvant acquittés de la dette qu'ils avaient contractée envers la mort, le monde pût se prosterner un jour devant la mémoire de ces martyrs qui ont défendu la cause du genre humain souffrant, sauvé le territoire de l'invasion étrangère, et préparé à leurs descendants des destinées meilleures. La postérité qui déjà danse sur les cadavres des vaincus et des victimes, dira : il y eut un peuple qui, en moins de deux années, jugea son roi, refit son gouvernement, changea ses mœurs, écrasa dans son sein toutes les factions, soutint le poids d'un continent tout entier devenu son ennemi, dispersa ses anciens maîtres, détruisit les nouveaux ambitieux ou les anarchistes, pour remonter par ses propres forces à la justice, à la morale, et ressaisir sa souveraineté. Ce peuple avait à sa tête des hommes intègres, désintéressés, inflexibles, qui s'écroulèrent avec leur rêve. Paix à ces ombres terribles !

La Terreur allait finir : les cœurs s'ouvraient à la pitié ; les pavés teints en rouge se soulevaient dans nos faubourgs contre le mouvement de la charrette qui servait aux exécutions, quand le 9 thermidor vint ramasser dans le sang de Robespierre et de Saint-Just le glaive émoussé qu'ils voulaient détruire. La hache se retourna furieuse. Les débris de la Gironde se vengèrent cruellement. La justice du peuple avait été inflexible, celle de ses ennemis fut atroce. Il y eut une seconde Terreur, mille fois plus sanguinaire et plus implacable que l'autre. Des calculs exacts portent à huit ou dix mille le nombre des ennemis de l'égalité qui tombèrent sur l'échafaud avant le 9 thermidor ; selon des rapports — faits par les contre-révolutionnaires eux-mêmes, trente-cinq mille *Robespierristes* furent égorgés, après le 9 thermidor, dans quatre départements. On voit déjà de quel côté fut la violence. Il ne faut pas s'en étonner : les premiers terroristes frappaient avec le fer d'une conviction et au nom d'un principe social, tandis que les seconds assassinèrent avec l'arme de l'égoïsme et de la peur.

Les Montagnards eurent, presque tous, une vertu civile qui rachète bien des fautes, le désintéressement. Ceux-là n'étaient du moins ni des 'sangsues du peuple, ni des voleurs. Robespierre ne laissa pas un sou après sa mort. Saint-Just, noble et riche, avait abandonné tout son bien à la commune de Blérancourt., Envoyé en mission, l'abbé Grégoire réduisait ses dépenses, pour ménager les deniers de l'Etat : Devinez, écrivait-il à madame Dubois, combien mon souper chaque jour coûte à la nation : juste deux sous ; car je soupe avec deux oranges. Il rapporta au trésor public le fruit de ses économies, une petite somme épargnée sur ses frais de voyage et nouée dans un coin de son mouchoir. Cahors, père, d'une famille nombreuse et membre de la Convention, à l'époque la plus florissante de cette assemblée, mourut, sans rien dire, de misère, oui, de misère.

Les députés de la Montagne, qui survécurent à la terreur thermidorienne, parvinrent presque tous à l'extrême vieillesse. Aucun d'eux ne se reprocha le sang de Louis XVI ; mais ils auraient voulu laver leurs mains et leur conscience du sang de Robespierre. M. David d'Angers aborde un jour Barère sur son lit de douleur et lui témoigne l'intention de couler en bronze le portrait des hommes les plus célèbres de la Révolution française ; il lui nomme d'abord Danton. Barère se lève brusquement sur son séant, et le visage inspiré par la fièvre, il lui dit en faisant un geste d'autorité : Vous n'oublierez pas Robespierre, n'est-ce pas, car, c'est un homme pur, intègre, un vrai et sincère républicain ; ce qui l'a perdu, c'était son irascible susceptibilité et son injuste défiance envers ses collègues. Ce fut un grand malheur ! Après avoir dit, sa tête retomba sur sa poitrine et il resta longtemps enseveli dans ses réflexions.

Billaud-Varennes déporté à Cayenne, pauvre, vieux, *et devenu doux comme une jeune fille*, se reprochait le 9 thermidor, qu'il appelait sa déplorable faute. Je le répète, disait-il : la révolution *puritaine* a été perdue ce jour-là ; depuis, combien de fois j'ai déploré d'y avoir agi de colère ! Pourquoi ne laisse-t-on pas ces intempestives passions et toutes les vulgaires inquiétudes aux portes du pouvoir ?

Il disait encore : Nous avions besoin de la dictature du Comité de Salut public pour sauver la France. Aucun de nous n'a vu alors les faits, les accidents très affligeants sans doute, que l'on nous reproche ! nous avions les regards portés trop haut pour voir que nous marchions sur un sol couvert de sang. Parmi ceux que nos lois condamnèrent, vous ne comptez donc que des innocents ? attaquaient-ils, oui ou non, la Révolution, la République ? Oui ! Eh bien ! nous les avons écrasés comme des égoïstes, comme des infâmes. Nous avons été *hommes d'Etat*, en mettant au-dessus de toutes les considérations le sort de la cause qui nous était confiée. Nous, du moins, nous n'avons pas laissé la France humiliée et nous avons été grands au milieu d'une noble pauvreté. N'avez-vous pas retrouvé au trésor public toutes nos confiscations ? Un profond chagrin pesait néanmoins sur le cœur de Billaud. Après sa condamnation, sa jeune femme, qu'il avait adorée et qu'il aimait peut-être encore, profitant de la loi du divorce, s'était remariée en France. Elle avait alors vingt ans, un nom terrible à porter et la misère pour toute ressource. Un homme vieux et riche, touché de cette situation déplorable, s'offrit à l'épouser en secondes noces : elle consentit. Il mourut.

Héritière d'une grande fortune et touchée sans doute de remords, cette femme, qui était encore très belle, se souvint de Billaud qui vivait à Cayenne. Elle voulut consacrer sa richesse et ses soins à l'adoucissement d'un exil si amer. Un sentiment qui ne s'était jamais effacé de son cœur la ramenait, disait-elle, auprès de son premier mari. Elle lui écrivit lettre sur lettre, mais sans obtenir de réponse. S'étant rendue elle-même sur les lieux, elle demanda, par la bouche d'un intermédiaire, la grâce de soulager la noble infortune de M. Billaud-Varennes. Le vieux et fier républicain écouta l'envoyé de sa femme avec une attention soutenue, laissa même échapper quelques larmes, ce fut tout, il repoussa les services que venaient lui offrir ces mains tendres, mais profanées, Il est, dit-il, des fautes irréparables. J'ai déchiré toutes ses lettres sans les lire. Une négresse, nommée Virginie, prit soin de sa vieillesse et de son malheur, Billaud rendit le dernier soupir, en confessant, avec l'exaltation de la fièvre, que, loin de se repentir, il mourait lier de l'utilité et du désintéressement de sa vie. Ses lèvres bleues et livides se fermèrent en murmurant ces paroles terribles du dialogue d'Euchrate et de Sylla : *Mes ossements du moins reposeront sur une pierre qui veut la liberté ; mais, j'entends la voix de la postérité qui me reproche d'avoir trop ménagé le sang des tyrans de l'Europe*.

Acceptons tout de ces hommes, moins le sang ! La France rayonne encore dans le monde de l'éclat de leur dictature et de leurs batailles. La démocratie renaîtra tôt ou tard de leur cendre par la réforme des mœurs .et par la diffusion des lumières. Leur mémoire est la colonne de feu qui guide les générations errantes et indécises a la recherche d'une nouvelle terre promise. Le 9 thermidor ensevelit la République dans un orage. La Montagne se changea en volcan. Ce volcan a jeté les membres palpitants de la Convention dans toutes les parties de la terre et jusque dans les contrées les plus sauvages. J'interroge alors l'univers qui a été témoin des dernières années de leur vie, et l'univers me répondra :

Le monde n'en a jamais vu, ni n'en verra jamais de semblables ; ils sont tous morts convaincus et résignés. On aurait dit des êtres supérieurs à l'espèce humaine. — Soyez donc tranquilles et fiers dans vos tombeaux, ossements épars ; l'heure de la résurrection politique du globe avance : vous serez enfin jugés ! Mais aujourd'hui que l'arme de la terreur est tombée de leurs mains et que le regard peut les considérer sans effroi, ces hommes nous apparaissent comme des géants. L'ébauche de démocratie qu'ils nous ont laissée ressemble, toute noircie qu'elle est par la foudre, à une de ces pierres druidiques qu'on rencontre dans les champs de la vieille Bretagne. Jeunes gens, oublions les pertes et les blessures de nos familles, pour ne plus voir que le résultat acquis à la cause du peuple ; n'imitons pas leurs excès ; car les excès font reculer la liberté. Vous-mêmes, ombres des victimes de la Révolution, maintenant que, dégagées des liens du corps et des intérêts de la vie, vous jugez plus sainement les questions humaines, reconnaissez que votre mort a été utile au progrès des générations futures, et réjouissez-vous par delà le tombeau !

FIN DE L'OUVRAGE